

Cahiers du
PACIFIQUE SUD CONTEMPORAIN
Hors série n° 2

Sous la direction de
Véronique Fillol et Pierre-Yves Le Meur

Terrains océaniens : enjeux et méthodes



L'Harmattan

Terrains océaniques : enjeux et méthodes

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Annemarie Dinvaut, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

Adriano Favole, Université de Turin, Italie

Véronique Fillol, Université de la Nouvelle-Calédonie

Patrice Godin, anthropologue, Nouvelle-Calédonie

Pierre-Yves Le Meur, IRD

Claire Moyses, Inalco/CNRS

Gilles Pestaña, Université de la Nouvelle-Calédonie

Marie Salaün, Université de Nantes

Jean-Michel Sourisseau, CIRAD

Benoît Trépied, CNRS

AVEC LE CONCOURS DE :



ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

Peinture du Golfe, anonyme, fragment, collection René ZIMMER

MISE EN PAGE

Totem Infographie | Tél. : (687) 79 54 30 | contact@totem.nc

© L'Harmattan, 2014

5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>

diffusion.harmattan@wanadoo.fr - harmattan1@wanadoo.fr

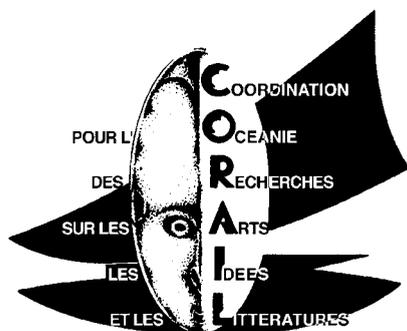
ISBN : 978-2-343-04104-9

EAN : 9782343041049

Sous la direction de
Véronique Fillol et Pierre-Yves Le Meur

Terrains océaniques : enjeux et méthodes

ACTES DU 24^e COLLOQUE CORAIL - 2012



L'Harmattan

Actes des colloques CORAIL

Objets d'art et art de l'objet en Océanie, 2013.

La Brousse : représentations, développement, recompositions, 2010.

Pouvoir(s) et politique(s) en Océanie, 2007.

Stéréotypes et Représentations en Océanie, 2005.

L'enfant dans le Pacifique Sud : Regards sur l'enfant / Regards d'enfants, 2004.

Les vivres et le vivre en Océanie, Nouméa, 2003.

Approches autour de culture et nature dans le Pacifique Sud, 2002.

Eros et Thanatos, 2001.

Religion et sacré en Océanie, 2000.

Écrire à la croisée des îles, des langues, 1999.

Éducation et culture en Océanie, Nouméa, 1998.

La Mer. Espace, perception et imaginaire dans le Pacifique Sud, 1997.

La femme entre tradition et modernité, 1996.

Parole, communication et symbole en Océanie, 1995.

La terre, 1994.

Voyage, découverte, colonisation, 1993.

La fête, 1992.

Connaissances et communication, 1991.

L'homme et le temps, 1990.

Migration(s) et identités, 1989.

Sommaire

Véronique Fillol et Pierre-Yves Le Meur

Introduction : Enquête de terrain et décolonisation dans le Pacifique Sud.
Science, politique, éthique 9

Patrice Godin

Le « terrain » ethnographique, en toute subjectivité 27

Gilles Pestaña

À chacun son terrain ! Réflexions constructiv(ist)es sur les coulisses
épistémologiques du terrain en géographie et dans les sciences sociales 45

Adriano Favole

Terrains partagés :
L'ethnographie en Océanie au début du xx^e siècle 89

Loïc Wacquant

La chair et le texte : l'ethnographie comme instrument de rupture
et de construction 101

Hamid Mokaddem

Comment devient-on anthropologue ? Considérations sur quelques
recherches de terrains en Nouvelle-Calédonie 117

Claire Moyse-Faurie

Du crayon au numérique : 35 ans d'enquêtes linguistiques en Kanaky 139

Marie Salaiün et Jacques Vernaüdon

Décoloniser la recherche, pratiquer la recherche en contexte
de décolonisation 159

Pierre-Yves Le Meur

Anthropologie de la mine : travailler sur/dans/avec le secteur minier
en Nouvelle-Calédonie 175

Anne Morel-Lab

Une expérience de participation observante en terrain minier 195

Luciano Minerbi

Réflexion sur la recherche et la planification participative
et communautaire dans le Pacifique insulaire 207

Séverine Bouard

De l'animation à la recherche doctorale : les politiques
de développement de la province Nord comme terrain 233

Stéphane Guyard et Leïla Apithy

L'arrière-plan ethnologique d'une enquête quantitative. Réflexion à partir
d'une enquête statistique sur les activités agricoles des ménages
résidant en tribu en Nouvelle-Calédonie 251

Karin Speedy

Les Réunionnais oubliés du Caillou : un terrain de recherche
multi-situé et pluridisciplinaire traversant temps et espace 267

Yann Bencivengo

L'étude de terrain en histoire, un complément indispensable
au travail d'archives. L'exemple de l'histoire d'une société minière
en Nouvelle-Calédonie 285

Eddy Banaré

Aspects littéraires de la recherche archivistique en Nouvelle-Calédonie :
d'où vient le pionnier ? 307

Stéphanie Geneix-Rabault

Enquêter sur la chanson de tradition orale en langues kanak :
ce que le terrain peut vouloir dire en ethnomusicologie 325

Anne-Laure Dotte

Silences et paroles sur le terrain : ce que la diversité des locuteurs
nous dit de la vitalité du iaai (Ouvéa, Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie) 341

Léonie Marin

Éléments de méthodologie en vue d'une anthropologie du numérique.
L'exemple des revendications médiatisées kanak 359

INTRODUCTION

Enquête de terrain et décolonisation
dans le Pacifique Sud.
Science, politique, éthique

Ce livre a pour ambition d'ouvrir le(s) dialogue(s) entre chercheurs en sciences humaines et sociales – chercheurs expérimentés et jeunes chercheurs – dont le « terrain de recherche » se situe en Nouvelle-Calédonie et dans la région (Wallis & Futuna, Hawaï'i, Vanuatu...) sur leurs façons de *faire de la recherche*. Ce dialogue passe par une série de questions croisées (entre disciplines et approches) sur les questions de politique, d'approche et d'éthique du terrain. Existe-t-il des spécificités liées au terrain, à la discipline, à l'objet, au contexte institutionnel de l'enquête ? De quel poids pèsent les questions politiques ? Orientent-elles les travaux, les démarches, les questionnements, les postures du chercheur ? Et qu'en est-il de l'effet du contexte spécifique – géographique, historique, politique, scientifique, etc. – duquel participe le chercheur ? Ces interrogations ont une généalogie personnelle et l'aventure de cet ouvrage a commencé il y a quelques années, alors que nous partagions un enseignement portant sur les approches et méthodes de l'enquête de terrain dans le cadre d'un master pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales³ sur et dans le Pacifique. Elle s'est poursuivie avec l'organisation de journées d'études du CNEP⁴ en 2011,

1. Maître de conférences (HDR) en sociolinguistique et sociodidactique, Centre des nouvelles études du Pacifique (CNEP), Université de la Nouvelle-Calédonie, veronique.fillol@univ-nc.nc.
2. Anthropologue, Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR GRED « Gouvernance, risque, environnement, développement », Nouvelle-Calédonie, pierre-yves.lemeur@ird.fr.
3. Master ESLMO « Espaces, sociétés et littératures des mondes océaniques », UE « Méthodologie générale et de l'enquête », Département LLSH, Université de la Nouvelle-Calédonie.
4. Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique : <http://cnep.univ-nc.nc>.

puis avec les rencontres du 24^e colloque Corail, invitation à réfléchir collectivement sur les enjeux générés par l'enquête de terrain. La variété des contributions présentées dans le cadre de ce colloque, et en particulier la part importante de travaux de jeunes chercheuses et chercheurs, nous a poussés à approfondir le travail avec ce livre collectif⁵.

La première section de cette introduction abordera brièvement, dans le contexte néo-calédonien et plus largement océanien, la question du terrain au prisme de traditions disciplinaires qui sont loin de toujours diverger autant qu'on ne l'imaginerait : les passerelles interdisciplinaires s'organisent autour d'approches communes et les clivages intra-disciplinaires sont parfois très enracinés en ce qui concerne le rapport à l'empirie. L'organisation de l'introduction suivra ensuite le découpage en grandes parties de l'ouvrage lui-même. La seconde section s'attache aux enjeux de temporalité et de construction du « terrain » tandis que la troisième porte sur les dimensions réflexives et épistémologiques associées. Dans la quatrième section seront traitées les questions d'implication des chercheurs en sciences sociales et d'application de leurs recherches, du point de vue des enjeux et de la définition même du terrain de l'enquête. La cinquième et dernière section se veut un retour sur l'enjeu à la fois politique, scientifique et éthique crucial qui parcourt notre réflexion et cet ouvrage, à savoir la question de la décolonisation de la recherche en Nouvelle-Calédonie et au-delà.

Le terrain comme site et tradition disciplinaire

Comme nous le rappelle *Adriano Favole*⁶, le Pacifique Sud constitue un foyer majeur de naissance de l'anthropologie « moderne », à savoir une anthropologie ancrée dans une enquête empirique prolongée et, pour un temps, rétive à l'histoire. Cette naissance fut incarnée et mise en scène avec talent par Bronislaw Malinowski (1922 ; cf. Stocking, 1983). La « ruée ethnographique » vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée à partir des années 1960 constituera ensuite un moment clef dans le renouvellement de problématiques anthropologiques classiques, mais dont les effets se feront sentir au-delà de cette seule discipline,

5. Ce livre est pour l'essentiel constitué d'une sélection de textes dont les premières versions avaient été présentées et discutées lors du 24^e colloque Corail, puis reprises sur la base de nos commentaires et de ceux des membres du comité scientifique de cette manifestation.

6. Dans la suite de ce texte, les références aux chapitres de présent ouvrage seront annoncées par la mise en italique du nom de l'auteur.

et ce, entre autres, dans les domaines de la parenté, des échanges ou des logiques politiques (voir Kuper, 1993 : 92-93 ; Holy, 1996 : 90 *et sq.*). La publication tardive, en 1967, des carnets de terrain du même Malinowski alimentera également une importante critique de l'autorité ethnographique (Clifford, 1983 ; Clifford & Marcus, 1986). Le contexte insulaire océanien a aussi constitué un espace d'enquête très riche et spécifique dans les champs de l'économie et du politique, soumis à des regards disciplinaires croisés (pour l'économie, voir Freyss, 1995 ; Demmer & Salaün, 2007 ; pour le politique, voir Larmour, 1997 ; Gagné & Salaün, 2010). Enfin, histoire, anthropologie et archéologie ont su trouver des proximités fortes dans ce contexte marqué par une histoire insulaire particulière (voir par exemple Hau'ofa, 1993 ; D'Arcy, 2006 ; Kirsch, 2010 ; Ballard, 2012).

Pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, la conversion d'un missionnaire protestant à l'ethnographie marquera les débuts un peu tardifs de l'anthropologie moderne dans le champ francophone (Leenhardt, 1930). La recherche en sciences humaines et sociales conduite et/ou portant sur ce territoire a été durablement marquée par les travaux en anthropologie et en linguistique. *Patrice Godin* et *Claire Moyse-Faurie* nous rappellent tout deux l'importance de la linguistique dans le retour au terrain d'une ethnologie francophone qui s'en était parfois éloignée. Pour autant, à l'instar du reste du Pacifique, comme nous l'avons vu, la Nouvelle-Calédonie, constitue de par sa situation insulaire et son histoire, un terrain fascinant et un moment marquant pour de très nombreux chercheurs de toute discipline. *Loïc Wacquant*, sociologue, nous rappelle comment son initiation au travail de terrain en Nouvelle-Calédonie (1983-85) a été une expérience sociale extraordinaire et déterminante dans ses choix et sa réflexion épistémologiques et politiques. On retrouve cette richesse dans les textes qui ont été sélectionnés pour cet ouvrage, au sein duquel sont représentées l'anthropologie (*Favole, Godin, Mokaddem, Le Meur*), l'anthropologie du numérique (*Marin*), l'ethnomusicologie (*Geneix-Rabault*), la géographie (*Pestana*), l'histoire (*Bencivengo, Speedy*), la linguistique océanienne (*Dotte, Moyse-Faurie, Vernaudon*), la littérature (*Banaré, Speedy*), la sociologie

(Wacquant, Guyard), l'agronomie (Apithy), la sociolinguistique (Morel-lab), les sciences de l'éducation (Salaïin)⁷.

Diversité disciplinaire et convergence autour de la nécessité du terrain : ce double constat nous impose d'interroger cette notion. Le terrain est, pour *Patrice Godin* intrinsèquement liée à celle d'enquête ethnographique, elle-même indissociable de la recherche anthropologique. Plus qu'une série de méthodes ou techniques, « la méthode, c'est le chemin une fois qu'on l'a parcouru » (Granet, cité par *Godin*). L'ethnographie occupe donc une place centrale en tant qu'elle est « productrice » des informations et des observations dont l'anthropologue a besoin pour construire sa compréhension de faits sociaux, aussi parce qu'elle est consubstantielle au processus intellectuel de transformation de l'anthropologue lui-même. *Patrice Godin*, dont la posture très impliquée s'est toujours nourrie de la demande sociale, voit dans le terrain une quête, un processus de reformulation permanente pour l'anthropologue, et *in fine* une aventure avant tout humaine.

Bien sûr, la question du *terrain de recherche* est certes affaire de définition géographique (les îles Trobriand...) mais localisation ne veut pas dire enfermement ou confusion entre le lieu et l'objet, comme nous le rappelle l'aphorisme de Clifford Geertz (1973 : 22) : « *The locus of study is not the object of study. Anthropologists don't study villages (tribes, towns, neighborhoods...); they study in villages* ». En outre, le critère géographique s'articule à d'autres dimensions : un terrain est également un espace temporel, social et institutionnel, il est aussi en quelque sorte intrinsèquement pluri-localisé, comme le montrent les enquêtes ethnomusicologiques de *Stéphanie Geneix-Rabault*, linguistiques

7. La rencontre entre sciences sociales et sciences de la nature était initialement visée par le colloque évoqué plus haut – sans grand succès, il faut l'avouer –, afin d'illustrer et de discuter des manières très différentes de concevoir et de « faire » du terrain, selon qu'on est *biologiste*, écologue ou anthropologue, par exemple, en particulier autour des thèmes de l'environnement, de la biodiversité ou des savoirs locaux. Il semble que les débats internes à la biologie et à l'écologie portant sur le travail de terrain sont soit très techniques (concernant par exemple les méthodes d'échantillonnage d'une population végétale), soit relatifs à l'accès au terrain et aux enjeux juridiques et éthiques concernant les prélèvements et les usages de substances naturelles et des savoirs associés. Autre thème initialement ciblé et finalement non abordé par les contributions reçues, les questions de collecte, protection et analyse des savoirs. L'idée était d'entendre les organismes de collecte à vocation patrimoniale qui ont une grande expérience à la fois dans le travail de terrain, dans le champ du patrimoine immatériel en particulier, et dans les questions éthiques et politiques de protection/diffusion des données. Le dialogue entre ces organismes et les institutions de recherche reste un point de discussion important et politiquement sensible (voir Bambridge et Le Meur, à paraître, pour une expérience pluridisciplinaire impliquant des organismes de collecte patrimoniale, sur le thème des savoirs locaux relatifs aux plantes et à la santé aux îles Marquises).

d'Anne-Laure Dotte, historiques de Yann Bencivengo ou littéraires d'Eddy Banaré, même si l'ethnographie multi-sites que Georges Marcus appelait de ses vœux il y a quelque temps déjà (Marcus, 1995) n'est pas si souvent mise en pratique, du moins à l'échelle où il l'entendait.

À la clef, des questions qui sont inséparablement théoriques, méthodologiques et éthiques. C'est cette constellation d'enjeux générés par la recherche de terrain en sciences humaines et sociales qui nous intéresse ici, sachant qu'elle a fait l'objet d'une littérature abondante – sans doute plus dans le monde anglophone que dans le domaine francophone⁸ –, mais souvent parcellaire. Si l'on prend le cas néo-calédonien, délibérément surreprésenté dans cet ouvrage, on retrouve, à une échelle plus vaste que celle du terrain localisé d'une enquête particulière, l'ambiguïté définitionnelle de mots caractérisant des entités à la fois géographiques et politiques qui sont insérées dans des trajectoires historiques spécifiques, coloniales et postcoloniales. Espace insulaire, la Nouvelle-Calédonie, comme tout terrain de recherche, ne répond pas à une définition purement géographique. Elle est en particulier engagée dans un processus de décolonisation inédit dont les effets sur la manière de penser et de faire de la recherche de terrain n'ont pas encore été complètement explorés : quelle forme prend la « décolonisation de la recherche » – expression qui a donné lieu à des controverses importantes dans le Pacifique anglophone (voir par exemple Smith, 1999) –, dans le contexte néo-calédonien contemporain (Trépiéd, 2011 ; *Salaiin & Vernaudon, Le Meur*) ?

Temporalités et construction du terrain

L'aventure humaine que constitue le terrain est située. Posons ici le caractère géographique ou topographique de la notion de terrain et la dimension d'interaction directe portée par le mot enquête. Ce second point signifie que l'enquête est également située temporellement, question abordée de manière approfondie par Johannes Fabian dans un livre déjà ancien (Fabian, 1983), dont Alban Bensa nous rappelle, dans sa préface à la traduction française (2006 : 8), qu'il est malheureusement resté ignoré des débats scientifiques francophones. L'argument central de Fabian tourne justement autour du terrain comme moment de temporalité partagée (« *co-evalness* ») pour le chercheur et l'enquêté (ou informateur, partenaire, participant à la recherche...) et du déni ou de

8. C'est sans doute moins vrai à présent : voir entre autre Ghasarian (2002), Leservoisier (2005), Olivier de Sardan (2008), Fassin et Bensa (2008).

l'oubli de cette coprésence dans les comptes rendus des anthropologues. C'est un point d'importance, en particulier si l'on pense en termes de décolonisation de la recherche (voir *infra*). Mais avant de « raconter » le terrain, il faut le « faire ». Un chercheur « fait du terrain », c'est son métier, cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble des sciences. L'expression n'en est pas moins potentiellement polysémique, puisqu'elle peut renvoyer, sur le mode de l'ellipse, à l'action de faire, ou conduire ou réaliser, une enquête de terrain, ou, d'un point de vue épistémologique, au fait de « construire » son terrain, dans une logique que l'on pourra qualifier de constructiviste (voir Amit, 2000 ; *Pestaña*). Plusieurs questions naissant de ce point de départ. Où commence et finit le travail de terrain ? Existe-t-il un avant, un pendant et un après le terrain ? Qu'en est-il des chercheurs vivant sur leur terrain (*Pestana*) ?

Karen Speedy décrit son « enquête » interdisciplinaire entre linguistique, littérature et histoire qui l'a conduite à construire son/ses objet(s) de recherche (les Réunionnais et le tayo⁹), parcours dans lequel, paradoxalement, sa relative absence du terrain au sens physique (la Nouvelle-Calédonie) et son statut d'outsider lui ont permis d'élaborer des hypothèses puis des analyses tout-à-fait originales. Forte de cette recherche interdisciplinaire *d'avant le terrain*, elle peut désormais aborder l'enquête de terrain au sens géographique et interactionniste du terme.

Apparemment situé en aval de l'enquête, le « terrain des restitutions » pour reprendre l'expression de Laurent Vidal (2010 : 151-191) correspond-il à un après du terrain ? Ne fait-il pas plutôt partie intégrante du travail de terrain lui-même ? L'expression est ambivalente : doit-on restituer en l'état ce qui aurait été pris ou « extrait » ? Ce qui vaut pour des choses est-il applicable dans les mêmes termes à des mots ? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'entrer dans un cycle d'échanges de biens dont la particularité serait d'être transformés par leur circulation : en d'autres termes, la restitution comme moment du terrain et comme dialogue, notion alors dépouillée de la connotation économiciste de transaction et de jeu à somme nulle. C'est la thèse que défend *Adriano Favole* dans son analyse fouillée du mot et de ses pratiques, lui préférant la notion de partage. La restitution est également multi-située et elle obéit à des règles et des codes de conduite différents selon les acteurs concernés, en particulier lorsqu'il s'agit d'une recherche « appliqué » ou « finalisée ». La question de la restitution rejoint donc celle de l'application mais aussi celle de l'implication (cf. *infra*).

9. Le tayo est le seul créole parlé en Nouvelle-Calédonie, plus précisément dans la région de Saint Louis, au sud du pays.

Le temps du « partage » constitue à la fois une préoccupation méthodologique relevant d'une démarche itérative scientifique et un souci déontologique et politique : construire un partenariat plus équilibré dans le cadre d'une démarche de recherche collaborative.

La pratique du terrain est aussi affaire de temporalité ne serait-ce que du fait de l'importance de la durée de l'engagement, au point que l'itinéraire de recherche « se confond presque intégralement avec une vie d'homme » (Godin). Le terrain de longue durée a fait l'objet d'analyses déjà anciennes, en particulier côté anglophone. Foster *et al.* (1979) posent les questions du gain heuristique et des difficultés méthodologiques qu'engendrent différents styles d'ethnographies au long court. En revanche, les différences de temporalité ou de « rythme » des acteurs impliqués dans la production des savoirs sur les sociétés n'ont pas encore été suffisamment prises en compte. Les formes de concurrence, de contestation ou d'alliance entre différents types de producteurs de savoirs sociaux sont génératrices d'une démultiplication (au moins potentielle) de la réflexivité des différents acteurs, mais elles s'inscrivent aussi dans des pas de temps différents selon les personnes, phénomène qui s'exprime dès le moment du terrain.

Enfin, et en particulier dans le cadre d'une démarche ethnographique, le terrain n'est pas un « objet » dissocié du chercheur, mais une constellation d'interactions et de positionnements, un réseau d'acteurs, d'institutions, d'objets, d'idée, etc. fréquenté et transformé par le chercheur (Gupta & Ferguson, 1997 ; Blanchet, 2011), réseau qui se situe aux fondements de questions qui sont inséparablement théoriques, méthodologiques et éthiques.

Cette conception du terrain est partagée par de nombreux auteurs ici-même (Bouard, Favole, Geneix-Rabault, Godin, Morel-Lab, Pestana, Mokaddem, Le Meur, Wacquant) soulignant que la description n'est jamais un simple exercice de transcription ou de décodage, mais une activité de construction au cours de laquelle le chercheur produit plus qu'il ne reproduit. Il n'existe donc pas de données à proprement parler – rien n'est « donné », tout est produit, co-construit –, il s'agit d'emblée et toujours de la confrontation d'un chercheur et d'un groupe social :

« Il n'existe donc pas, à proprement parler de données ethnographiques, mais d'emblée partout et toujours, la confrontation d'un ethnologue (particulier) avec un groupe social et culturel (particulier), l'interaction entre un chercheur et ceux qu'il étudie. C'est précisément cette rencontre qui mérite d'être appelée "terrain" » (Laplantine, 1996 : 38).

Terrain et « réflexivité épistémique »

Dans une perspective ethnographique, le « terrain est le lieu central de la production des données, et, pour une bonne part, des interprétations propres à l'anthropologie » (Olivier de Sardan, 2008 : 20). L'auteur ajoute presque immédiatement un point essentiel, qui nous éloigne du registre spatial tout en spécifiant la notion : « Le terrain est la forme particulière que prend en anthropologie l'exigence de rigueur empirique qui fonde les sciences sociales » (*id.*). Le terrain est alors à l'anthropologue ce que sont les archives pour l'historien, tant la source empirique des connaissances et des interprétations qui constituent son travail que la condition de possibilité de son existence scientifique. Le terrain est donc affaire d'épistémologie et de retour réflexif sur ce qui s'y joue. Dans la démonstration qui sous-tend son chapitre, Gilles Pestana souligne combien la notion de « terrain » héritée de l'anthropologie, et plus précisément de la tradition ethnographique, souffre d'un déficit de théorisation en géographie mais aussi plus largement dans les sciences humaines. Sur la base de ses expériences de terrain en Afrique et en Nouvelle-Calédonie, Gilles Pestana engage une modélisation sur une nécessaire réflexion épistémologique du terrain. Il propose dans un troisième temps un outil heuristique qui vise à aider le ou les chercheur(s) travaillant dans un même programme de recherche à (se) positionner (sur) « son /leur » terrain ».

Plusieurs articles de l'ouvrage apportent des analyses réflexives ancrées sur des expériences longues du terrain : Patrice Godin, Hamid Mokkadem, Claire Moyses-Faurie, Loïc Wacquant. Ce dernier, dont le parcours de recherche a été marqué par une expérience fondatrice en Nouvelle-Calédonie, trouve dans une posture réflexive – qu'il qualifie de « réflexivité épistémique » –, les ressorts d'une mise en discussion directement ancrée dans le terrain des outils théoriques mobilisés. Pour Hamid Mokaddem, le colloque consacré au terrain a été l'occasion de faire un retour sur son parcours en tant cheminement et forme de vie. L'analyse réflexive proposée ici est originale et significative en ce sens que l'itinéraire de recherche du chercheur est traité non seulement comme objet anthropologique mais aussi en parallèle de la trajectoire nationale de la Nouvelle-Calédonie. Une telle recherche se trouve contrainte de renouveler ses pratiques ethnographiques.

D'autres recherches dans la durée sur un temps plus court sont tout aussi significatives sur les plans méthodologiques et épistémologiques. C'est le cas par exemple de la contribution ici même de Séverine Bouard qui analyse

l'évolution de sa posture de recherche avant, pendant et après sa thèse, comme une succession de continuités et de ruptures en lien avec une/des questions de recherche plus complexe. Dans un ordre d'idée un peu différent, la manière dont le cheminement du terrain (accès, choix des interlocuteurs, moments de restitution partielle, etc.) s'est déroulé fait l'objet dans le chapitre de *Stéphane Guyard et Leïla Apithy* d'un retour réflexif qui questionne l'apport d'une dimension ethnographique et qualitative dans le cours d'une grande enquête (2 000 ménages) à visée quantitative sur les systèmes d'activité et l'agriculture kanak. Cette analyse pose la question de la qualité des données produites et interroge la méthodologie et le problème du traitement de données posé par la dimension processuelle et qualitative que prend alors l'enquête. Ici, le terrain apparemment nettement circonscrit de l'enquête quantitative à large spectre est en quelque sorte enchâssé dans un méta-terrain renvoyant aux conditions de production des données.

Les questions épistémologiques qui naissent de la pratique du terrain et les enjeux de réflexivité qui leur sont associés sont également renouvelés par les transformations du contexte même du terrain (le lien avec le thème de la décolonisation de la recherche abordé dans la section suivante est évident). Un élément essentiel ici, même s'il n'est pas véritablement nouveau, est que les chercheurs en sciences sociales n'ont pas le monopole du savoir sur les sociétés dont ils veulent décrire et interpréter la logique. Représentants associatifs, ONG, leaders autochtones, coutumiers, etc. revendiquent le fait d'être des détenteurs et producteurs de savoirs légitimes et ils entrent en concurrence plus ou moins directe selon les cas avec les chercheurs. Cela vaut pour le champ des sciences sociales comme pour les sciences de la nature. Ce qui est nouveau n'est donc pas que l'intrusion des chercheurs dans les sociétés locales soit soudain devenue un souci – « *cette présence a sans doute toujours posé question* », comme nous le rappelle Didier Fassin (2008 : 300) –, c'est plutôt l'émergence d'une expression publique de cette difficulté, à la fois en termes de regard critique et de volonté (et pouvoir) de contrôle.

Par ailleurs, les sociétés étudiées par les anthropologues sont devenues productrices de chercheurs concurrents de leurs homologues du Nord dans le champ académique, nécessairement porteurs de visions différentes, dont la diversité peut être masquée derrière un appel général à décoloniser la recherche, dont le livre de la chercheuse maaori Linda Tuhiwai Smith constitue un versant méthodologique largement reconnu (Smith, 1999). C'est donc une configuration schématiquement triangulaire (elle est encore plus « multiplexe » dans les

faits, on va le voir) qui se met en place entre chercheurs extérieurs, chercheurs locaux et non-chercheurs locaux (ensemble hétéroclite par définition), venant complexifier une polarité à première vue purement Nord-Sud. En d'autres termes, le terrain devient un peu plus compliqué (parfois beaucoup plus, voire impossible), mais, lorsqu'il est toujours faisable, il n'en est que plus intéressant. La multiplication des acteurs s'exprimant dans l'espace public particulier qui émerge à l'interface du champ des sciences sociales et des champs politiques aux différentes échelles (locale, nationale, globale) « *génère un mécanisme de démultiplication de la réflexivité inhérente au travail anthropologique et permet un renouvellement du dialogue* » (Le Meur, 2007 : 166), renouvellement que l'on peut observer dans différents domaines, et dont la profondeur dépend aussi de la durée de l'engagement du chercheur dans cette conversation, comme le montrent plusieurs chapitres de cet ouvrage (par exemple *Godin, Moïse-Faurie*).

Implication, application et définition du terrain

Les divergences abordées en termes de temporalités et de réflexivité sont également influencées par le jeu des positionnements et régimes d'engagement des chercheurs, jouant *in fine* sur la définition même du terrain de l'enquête. Les enquêtes de terrain peuvent être conduites par des chercheurs occupant des positions institutionnelles variées, allant de la recherche publique à des positions au sein de département recherche et développement d'entreprises, en passant par de la consultance indépendante ou institutionnelle et des postes dans des ONG. Les enquêtes elles-mêmes s'insèrent dans des processus situés entre les pôles de la recherche fondamentale (ou « libre ») et la recherche appliquée (ou « orientée »), voire de l'expertise. Et l'expertise renvoie elle-même à des positionnements différenciés, allant de la demande ponctuelle d'un savoir spécialisé à l'intégration à des processus de décision publique selon des modalités et avec des marges de manœuvre très variables.

Ces différentes positions possibles influent sur le terrain, à la fois en termes de conditions concrètes (temps, financement, moyens humains) mais aussi dans la manière dont le terrain va s'articuler à l'implication des chercheurs dans un processus qui ne relève pas purement du monde académique ou de la commande (forme et enjeux), comme le montrent *Salaiïn et Vernaïdon*, dans le cadre d'un travail sur le plurilinguisme à l'école en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Dans ce cas, le mode d'implication et l'objectif d'application font partie intégrante du terrain lui-même au sens où leur analyse permet aux

auteurs de comprendre les effets – ici plutôt les échecs – du dispositif expérimental d'enseignement bilingue mis en place et ce qui se jouait aux plans politique et patrimonial entre les parties prenantes, au-delà de la commande officielle et de ses fins pédagogiques. On se situe très exactement dans le schéma de relations entre la dimension opérationnelle d'une intervention et le discours politique de légitimation analysé par David Mosse (2005) : les dispositifs d'enseignements bilingues ne sont des échecs ni du point de vue de leurs objectifs affichés, ni en termes de résultats opérationnels, ils sont « mise en échec » (*failed*) par des politiques qui ne les légitiment plus et ne permettent donc pas la constitution d'un réseau d'alliance permettant leur pérennisation. Une telle analyse est rendue possible par la position hybride de participant et observateur, l'implication dans une recherche action. Mais surtout, elle suppose d'étendre la notion de terrain au réseau d'acteurs et de relations dans laquelle la recherche s'est trouvée imbriquée. Ce n'est pas une simple affaire de réflexivité mais de définition même de l'extension du terrain.

Penser en termes de délimitation du terrain permet de renouveler le débat sur le rôle de l'anthropologue comme traducteur, médiateur, courtier, termes qui renvoient *a priori* de manière claire à une forme ou une autre d'implication, relevant de l'expertise et/ou de l'activisme. La distinction est plus affaire de point de vue situé sur l'engagement que d'opposition conceptuelle. Elle sous-tend la controverse qui a opposé Colin Filer et Stuart Kirsch sur le rôle possible de l'anthropologue dans l'arène minière dont une caractéristique est l'ampleur du différentiel de pouvoir et de ressources entre les groupes stratégiques qui la composent (voir en particulier Filer, 1999 ; Kirsch, 2002, et *Le Meur* pour une reprise de ce débat). Cette controverse portait implicitement sur la définition du terrain, que Kirsch tendait à restreindre aux localités et aux espaces d'action des populations affectées par l'exploitation minière d'Ok Tedi en Papouasie Nouvelle Guinée tandis que Colin Filer proposait une extension en direction de l'arène minière et de l'ensemble des acteurs concernées, suggérant pour l'anthropologue la possibilité d'agir comme un « honnête courtier » facilitant les échanges entre acteurs.

La question de la définition du terrain de l'enquête est d'autant plus complexe que les « objets » de recherche se renouvellent en même temps que les modes d'implications et les formes d'implication : archives et historiographie littéraire (*Banaré*), une communauté oubliée (*Speedy*), l'école (*Mokaddem, Salaiin et Vernaudon*), les langues (*Moyse-Faurie, Dotte*), la mine (*Bencivengo, Le Meur, Morel-lab*), les musées, la maladie (*Godin*), les musiques (*Geneix-Rabualt*), les prisons et ghettos (*Wacquant*), les politiques publiques et dispositifs du développement (*Bouard, Minerbi, Pestana*), les revendications (*Marin*).

La notion de méta-terrain (on aurait pu aussi choisir celle de terrain-miroir) s'applique *a priori* aisément à des objets d'investigation à la faible matérialité apparente, Internet par exemple, même si les câbles sous-marins sont bien concrets. Internet est plus qu'un moyen d'accès pour accéder à des sources, dans des conditions de contrôle faible de leur fiabilité, c'est aussi un site, un lieu d'investigation, un terrain particulier où l'absence d'interaction directe pose des problèmes spécifiques de méthode d'enquête. C'est enfin une extension impalpable du local et du temps du terrain ethnographique. *Léonie Marin*, dans son étude des revendications et formes d'autoreprésentation kanak médiatisées, choisit, pour ethnographier le Net, l'observation non participante – l'invisibilité –, qui permet la visibilisation de modes d'expression mouvants et donc peu repérables, et qu'elle voit comme complémentaire de l'observation participante pratiquée dans une situation d'enquête ethnographique classique. En d'autres termes, Internet, dont l'exploration pose des problèmes de méthode dont l'originalité doit être nuancée (Pastinelli, 2011), ne constitue pas un terrain « autonome », dans le contexte de l'émergence d'une anthropologie du numérique (*digital anthropology*) comme champ disciplinaire spécifique. On peut toutefois avancer que la nature réticulaire d'Internet peut s'accorder avec un monde insulaire comme le Pacifique Sud qui a su tout au long de son histoire construire les liens et réseaux pour faire face à sa dispersion spatiale.

Implication et application peuvent être relativement déconnectées comme dans le cas, minier également, présenté par *Anne Morel-lab*. La définition du terrain est déterminée par la posture de participante de l'auteure, qui travaille pour l'entreprise et plus spécifiquement le département dont elle étudie le fonctionnement, mais cette situation de participation observante, souvent mise en avant dans des situations de recherche appliquée, n'est ici soumise à aucune commande de la part de l'entreprise.

Retour sur la décolonisation de la recherche en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique

Décoloniser la recherche : l'objectif est légitime, le programme est vaste et le sens de l'expression multiple (voir Smith, 1999 ; Trépied, 2011 pour la Nouvelle-Calédonie). Elle peut inclure des visées contrastées : porter un regard critique sur les dispositifs de recherche en situation coloniale/postcoloniale et/ou sur les contextes coloniaux/postcoloniaux dans lesquels la recherche se fait ; reprendre le contrôle sur ces dispositifs et/ou sur les agendas et/ou sur l'accès

au terrain et/ou sur les résultats issus du terrain ; renouveler et transformer les conceptions et pratiques de recherche en fonction du point de vue des sociétés postcoloniales (ou de leurs représentants et porte-parole) ; contribuer par la recherche à cette décolonisation (mais alors sous quelle forme ?). L'emploi du mode infinitif dans la phrase précédente permet d'évacuer un temps la question du sujet : qui fait quoi dans ce cadre ou plutôt ces cadres ? Et en amont de cette première interrogation : qui est autorisé à dire qui fait quoi ?

On retrouve ici le débat évoqué *supra* sur la pluralité des producteurs de connaissances sur les sociétés et les luttes de légitimité que génère cette situation en contexte postcolonial. Comme il a été dit plus haut, le terme postcolonial est employé dans un sens assez lâche, et pour tout dire un peu polysémique : tout d'abord au sens chronologique de post-impérial (le monde qui suit la fin des grands empires coloniaux), ensuite comme signe d'une reconnaissance (au sens de Taylor) des peuples décolonisés et/ou autochtones, dont les contextes d'expression politique peuvent grandement différer. C'est tout particulièrement vrai dans des contextes combinant une histoire de colonisation de peuplement et une montée de l'autochtonie que ces questions ont fortement émergé, aboutissant à des déclinaisons procédurales contraignantes – comité d'éthique, formulaire de consentement éclairé – et, pour les chercheurs à des situations complexes que Bastien Bosa analyse en termes de dilemme dans le cas aborigène australien (Bosa, 2008), et dont Didier Fassin (2006) imagine des effets plus létaux. Natacha Gagné, dans un texte déjà cité (2008), rend compte d'un versant productif de la problématique : l'analyse du monde maaori urbain entraîne des réactions de la part des partenaires et interlocuteurs de la recherche et aussi des intellectuels et leaders maaori lecteurs ou auditeurs des restitutions écrites et orales, ce qui pousse l'auteure à s'interroger sur les ressorts de ces réactions et donc à procéder à une extension non préméditée, mais potentiellement très productive d'un point de vue heuristique, de son champ d'investigation.

C'est ici la question de « l'autre » de l'anthropologue qui est posée à nouveaux frais, incluant le « public » et l'« opinion », éléments intrinsèques à la construction et au fonctionnement du discours scientifique (Bensaude-Vincent, 2013). Didier Fassin, dans son récit cité plus haut d'une recherche collaborative sur le Sida en Afrique du Sud (autre contexte postcolonial complexe), distingue plusieurs « autres » de l'anthropologue : « chercheurs locaux avec lesquels une collaboration est engagée, professionnels de la santé avec lesquels est négocié l'accès au terrain et patients dont l'étude de la prise en charge est censée justifier l'enquête » (2008 : 307). Il identifie dans cette configuration quatre types de

conflits potentiels entre chercheurs locaux et extérieurs : conflits d'autorité, de loyauté, de responsabilité et de légitimité (*ibid.* : 306-312). Les conflits entre l'autorité ethnographique du chercheur extérieur et l'autorité indigène du chercheur local, d'une part, et, d'autre part, entre la légitimité universaliste du premier et souveraine du second apparaissent comme relevant typiquement de la question coloniale/postcoloniale. Pourtant, c'est peut-être du côté du conflit sur les responsabilités qu'il faut chercher les ressorts d'un enjeu fort en termes de décolonisation de la recherche. L'opposition entre une responsabilité de type déontologique, portée par les chercheurs étrangers (au nom d'une légitimation universaliste de la science et de la vérité) et une responsabilité de type conséquentialiste, attentive aux effets produits par leur action (leur recherche, leurs écrits) sur le monde, développée par des chercheurs locaux, est significative à cet égard. La posture conséquentialiste exprime à la fois une insertion dans le tissu social du chercheur local et un souci d'utilité directe, au risque de l'autocensure en tant que chercheur. Elle pose la question du public et de l'opinion et fait le lien avec la vision, évoquée plus haut, de l'anthropologue comme courtier et traducteur : de qui et pour qui, à l'adresse de qui ?

Hamid Mokaddem, dans les dernières lignes de sa contribution formule ainsi le rôle d'anthropologue, à la lumière du processus au long court qui l'a fait devenir tel : le service qu'il peut et doit rendre au groupe avec lequel « *il partage et dialogue est de lui offrir ou de construire avec lui un média, une publication, une publicité au sens explicite de pouvoir se rendre public pour se faire reconnaître dans l'espace politique de communication* ». La tension entre « l'autre » (les différents « autres », dont « soi-même », pour paraphraser Ricoeur, 1990), « le public » et « l'opinion » est au cœur du débat sur la décolonisation de la recherche, en ce qu'elle fait le lien avec les enjeux de politiques de la reconnaissance et de souveraineté qui la détermine. Cette réflexion croise celle des applications de la recherche en sciences sociales et plus précisément l'opposition trop souvent mal posée entre recherche fondamentale et appliquée (voir Trigger, 2011, concernant la situation aborigène en Australie ; Le Meur, 2007).

La manière de faire le terrain, de le pratiquer et de le construire, influe sur la distribution des rôles qu'endossent les chercheurs en sciences sociales. Chacun des textes présentés dans cet ouvrage propose une version, un moment, une situation de construction et d'énonciation d'un rapport au terrain. Ce faisant, pris globalement, ils permettent à la fois d'interroger les enjeux et les effets de l'application de la recherche et de l'implication des chercheurs, et de d'inscrire dans un mouvement de renouvellement du rapport à des « Autres » dont la

pluralité des rôles dans ce contexte est reconnue, en bref de participer, à l'aune de trajectoires individuelles et de dynamiques collectives, à une forme de décolonisation de la recherche dans le Pacifique.

Remerciements

En tant qu'organisateur du 24^e colloque Corail et coordinateur des actes, nous tenons à remercier chaleureusement les participants au colloque pour la richesse des échanges, les membres du conseil scientifique pour la relecture attentive des textes ainsi que tous les partenaires de CORAIL qui nous ont apporté leur aide dans la réalisation de ce colloque international et la publication de cet ouvrage : l'Agence Universitaire Francophone (AUF), le Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP), l'EHESS Canberra, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'IRD, l'Université de la Nouvelle-Calédonie sans oublier Totem infographie.

Bibliographie

- AMIT Vered (ed.), *Constructing the Field*, London, Routledge, 2000.
- BALLARD Chris, Oceanic Historicities, Keynote Address, 20th Pacific History Association Conference, Wellington, New Zealand, Friday 7 December 2012.
- BAMBRIDGE Tamatoa et LE MEUR Pierre-Yves, « Savoirs locaux, biodiversité et gouvernance des ressources naturelles aux îles Marquises », in BAMBRIDGE (T.), LE MEUR (P.-Y.) et MORETTI (C.), *Patrimoine biologique des Marquises*, Marseille, IRD Éditions, à paraître.
- BLANCHET (Ph.), « Nécessité d'une réflexion épistémologique », in BLANCHET (Ph.) et Charadenet (P.) (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Montréal-Paris, Agence Universitaire de la Francophonie-Éditions des Archives Contemporaines, 2011, p. 9-20.
- BOSA Bastien, « À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques » in Fassin (D.) et Bensa (A) (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 204-225.
- CLIFFORD James, « On Ethnographic Authority », *Representations* 2, 1983, p. 118-146.
- CLIFFORD James et MARCUS Georges (eds.), *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986.
- D'ARCY Paul, *The People of the Sea. Environment, Identity, and History in Oceania*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2006.
- DEMMER Christine et SALAÛN Marie (eds.), *À l'épreuve du capitalisme. Dynamiques économiques dans le Pacifique*, Cahiers du Pacifique Sud, Paris, L'Harmattan, 2007.
- FABIAN Johannes, *Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet* (avant-propos d'Alban Bensa), Toulouse, Anacharsis, 2006 (éd. originale 1983).
- FASSIN Didier, « The end of ethnography as collateral damage of ethical regulation? », *American Ethnologist* 33 (4), 2006, p. 522-524.
- FASSIN Didier, « Répondre de la recherche : l'anthropologue face à ses « autres » », in Fassin (D.) et Bensa (A.) (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 299-320.
- FASSIN Didier et Bensa Alban (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- FILER Colin, « The Dialectics of Negation and Negotiation in the Anthropology of Mineral Resource Development in Papua New Guinea », in CHEATER (A.P.) (ed.), *The Anthropology of Power: Empowerment and Disempowerment in Changing Structures*, ASA Monograph 36, London, Routledge, 1999, p. 88-102.
- FOSTER (G.), SCUDDER (T.), COLSON (E.) et KEMPER (R.) (eds.), *Long-Term Field Research in Social Anthropology*, New York, Academic Press, 1979.
- GAGNÉ Natacha, « Le savoir comme enjeu de pouvoir : l'ethnologue critiquée par les autochtones », in FASSIN (D.) et Bensa (A.) (dir.), *Politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 277-298.
- GAGNÉ Natacha et SALAÛN Marie (eds.), *Visages de la souveraineté en Océanie*, Cahiers du Pacifique Sud, Paris, L'Harmattan, 2010.
- GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books, 1973.
- GHASARIAN Christian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002.

- GLASER Barney et STRAUSS Anselm, *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine, 1967.
- GUPTA Akhil et FERGUSON James, « Discipline and Practice: 'The Field' as Site, Method, and Location in Anthropology », in GUPTA (A.) et FERGUSON (J.) (eds.), *Anthropological Locations. Boundaries and Grounds of a Field Science*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 1-46.
- HAU'OFA Epeli, « Our Sea of Islands », in HAU'OFA (E.), NAIDU (V.) et WADDELL (E.) (eds.), *A New Oceania: Rediscovering our Sea of Islands*, Suva, University of the South Pacific, in association with Beake House, 1993.
- HOLY Ladislav, *Anthropological Perspectives on Kinship*, London, Pluto Press, 1996.
- KIRSCH Patrick, « Peopling of the Pacific: A Holistic Anthropological Perspective », *Annual Review of Anthropology* 39, 2010, p. 131-148.
- KIRSCH Stuart, « Anthropology and Advocacy. A Case Study of the Campaign against the Ok Tedi Mine », *Critique of Anthropology* 22 (2), 2002, p. 175-200.
- KIRSCH Stuart, *Reverse Anthropology: Indigenous analysis of social and environmental relations in New Guinea*, Stanford, Stanford University Press, 2006.
- KUPER Adam, *Anthropology and Anthropologists. The Modern British School*, London, Routledge, 1993 (3^e ed.).
- LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.
- LARMOUR Philip (ed.), *The Governance of Common Property in the Pacific Region*, Canberra, ANU Press, 1997.
- LEENHARDT Maurice, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, Institut d'ethnologie, 1930.
- LE MEUR Pierre-Yves, « Anthropologie et développement : une relation à plaisanterie ? », in BIERSCHENK (T.), BLUNDO (G.), JAFFRÉ (Y.) et TIDJANI ALOU (M.) (eds.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, 2007, p. 151-174.
- LE MEUR Pierre-Yves, « Politique et savoirs fonciers en Nouvelle-Calédonie : retour sur une expérience d'anthropologie appliquée », *Journal de la société des océanistes* 132 (1), 2011, p. 93-108.
- LESERVOISIER Olivier (ed.), *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala, 2005.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Argonauts of the Western Pacific*, London, Routledge and sons, 1922.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008.
- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- SMITH Linda Tuhiwai, *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous People*, London-Dunedin, Zed Books-University of Otago Press, 1999.
- Stocking (G.), « The Ethnographer's Magic. Fieldwork in British Anthropology from Tylor to Malinowski » in Stocking (G.) (ed.), *Observers Observed*, Madison, 1983, p. 70-120.
- TRÉPIED Benoît, « Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie contemporaine : lectures croisées », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 24, 2011, p. 159-187.
- TRIGGER David, « Anthropology Pure and Profane: The Politics of Applied Research in Aboriginal Australia », *Anthropological Forum: A Journal of Social Anthropology and Comparative Sociology*, 21 (3), 2011, p. 233-255.

Le « terrain » ethnographique, en toute subjectivité

À Kaloombat qui m'a supporté dans les longues errances

Comment rendre compte d'une recherche qui s'étend sur près de trente années ? Comment parler d'un itinéraire qui se confond presque intégralement avec la trajectoire d'une vie d'homme et mêle à côté d'investigations ethnographiques classiques (entretiens, observation directe, recueil de généalogies et de textes de littérature orale, consultation d'archives...) menées dans une seule et même région, celle de Hienghène dans le nord-est de la Grande Terre, à peu près toutes les autres formes d'études pratiquées aujourd'hui, de la recherche appliquée à la collecte culturelle à vocation patrimoniale, en passant par la muséographie, le film ou la conduite de réflexions collectives avec des associations socio-culturelles et socio-éducatives ? Comment exprimer ce qui fait l'unité d'un parcours professionnel qui demeure inachevé et dont les principaux résultats – en dehors de deux petits ouvrages destinés au grand public – attendent encore d'être complètement mis en forme et publiés ? Comment décrire et analyser avec un peu de recul, et sans pontifier, les liens qui se sont tissés au fil du temps entre parcours de vie et parcours de recherche ? Enfin quelles leçons tirer de tout ce cheminement qui puissent être profitables à la communauté scientifique à laquelle j'appartiens, même si c'est de façon un peu marginale ?

Pour commencer de répondre à ces questions, le mieux est sans doute d'exprimer en toute subjectivité ce qui, aujourd'hui, après toutes ces années, fait à mes yeux la spécificité de la démarche ethnographique, en partant de cette idée de Marcel Granet que plus qu'une série de techniques d'enquêtes, en ethnographie aussi, « la méthode, c'est le chemin une fois qu'on l'a parcouru » (cité par Coutau-Bégarie, *in* Dumézil 2011 : 745). Le lecteur jugera de la pertinence du propos et de l'intérêt qu'il peut lui porter.

En introduction, il me semble utile de rappeler que l'enquête ethnographique ne saurait être dissociée de la recherche anthropologique qui en définit les paramètres. Et comme il existe beaucoup de manières de faire de l'anthropologie, il est aussi de nombreuses manières de faire de l'ethnographie. L'anthropologie que je pratique doit beaucoup à Marcel Mauss, Louis Dumont, Daniel de Coppet et quelques autres qui, le plus souvent, les ont lus. Elle se veut tout à la fois sociologique, compréhensive et comparative. Je m'explique brièvement. Sociologique, car ce qui m'intéresse avant tout en tant que chercheur c'est le lien social et tout ce qui dans la pensée comme dans l'action humaine procède non de la seule intentionnalité des individus, mais du fait qu'ils vivent en société, autrement dit en rapport non seulement avec d'autres, mais avec une communauté d'appartenance qui est une dimension de leur identité. Comme l'a écrit Irène Théry (2010), dire que l'homme est un être social, ne signifie pas qu'il est un animal grégaire, mais qu'il existe une forme de vie typique des sociétés humaines, laquelle est beaucoup plus qu'un environnement, un véritable substrat qui s'impose à l'individu dès sa naissance, qui lui survivra après sa mort, et que donc celui-ci doit intégrer, s'approprier pour être à même de penser, de parler et d'agir au milieu des autres hommes. L'approche pratiquée se veut également compréhensive, car la société n'est pas à mes yeux, une collection d'individus. Elle est sens avant tout, comme l'a dit Louis Dumont (1983). C'est la signification que les individus accordent à leurs relations qui déterminent largement la forme que prennent ces relations et leur développement au cours du temps. Il s'agit là bien sûr d'une signification sociale, qui se manifeste dans l'esprit des personnes sous formes de représentations, d'idées forgées tout au long de la vie par l'éducation, les interactions avec les autres, l'expérience, mais qui existe aussi au-delà dans les institutions et les collectifs, les objets qui nous entourent, les êtres avec lesquels nous sommes en relation d'identité ou d'opposition. Tout individu compose et se compose avec les lois, les valeurs, les normes et les contraintes de la société à laquelle il appartient. Il n'y a donc pas de sens à opposer société et personne (au sens d'individu empirique), ce sont là deux des pôles d'une même construction de l'identité, qui en comprend toujours quelques autres comme l'univers ou les dieux, et qui ne peuvent s'analyser que dans les rapports qu'ils entretiennent dans nos esprits et dans nos pratiques. Enfin, ma « manière » de faire de l'anthropologie – on voudra bien excuser la formule trop personnalisée – est comparative, car la compréhension de sociétés particulières ne saurait être le seul but de cette discipline scientifique, il lui faut aussi tenter d'appréhender l'homme dans son unité. Et pour atteindre cet objectif lointain, l'anthropologue est conduit à faire de la compréhension qu'il peut avoir

d'une société, en fait de chaque société particulière, un outil, un levier qui lui permette d'interroger les catégories que sa discipline et plus largement sa propre société ont élaboré au cours de leur histoire pour penser les relations sociales. C'est d'ailleurs là, à mes yeux, que commence vraiment le travail scientifique de l'anthropologie, qui, avec ses allers et retours entre terrain et théorie, consiste à s'appuyer sur la compréhension de sociétés particulières pour déconstruire nos catégories et représentations de la société et à en élaborer de nouvelles, encore et toujours provisoires, mais plus générales, plus universelles et cela afin d'atteindre une intelligence aussi approfondie que possible des faits sociaux.

On l'aura compris, je l'espère, à la lecture de ces brèves définitions, l'anthropologie n'est pas pour moi la science d'un certain type de sociétés – « primitives », « traditionnelles », « sans écriture », « paysannes » – mais de toutes les sociétés, dans le temps comme l'espace, y compris « industrielles », « urbaines », « postmodernes », « mondialisées » et que sais-je encore. À ce titre, l'anthropologie ne se démarque guère de la sociologie, sinon peut-être par sa dimension comparative plus marquée. En vérité, à la suite de Louis Dumont je conçois même l'anthropologie comme la branche comparative de la sociologie¹. D'ailleurs, comme l'avait déjà souligné Georges Balandier, l'anthropologie porte en elle « toute une série de spécialisations qui recoupent celles de la sociologie » (Balandier 2010 : 383), avec les mêmes risques de dispersion et d'oubli de leur vocation première. Dans mon esprit, la socio-anthropologie est une et indivisible. Quels que soient les objets et les approches développées par les uns et par les autres, il s'agit toujours, au moins dans le principe, d'étudier ce qui ici ou ailleurs fait société. Et de fait c'est ce qui n'a cessé de susciter mon intérêt en Nouvelle-Calédonie, de la compréhension de ce qu'est aujourd'hui encore une « chefferie » en tant que formation sociale spécifique, dans la région de Hienghène, à l'analyse des liens qui se tissent entre les différentes communautés du pays, Kanak et non Kanak.

Dans cette conception, esquissée à très gros traits, l'ethnographie, comme enquête de terrain, occupe obligatoirement une place centrale non seulement en ce qu'elle est la phase incontournable de production des informations et des observations dont l'anthropologue a besoin pour construire sa compréhension des faits sociaux qu'il a choisi d'étudier, mais aussi parce qu'elle est le catalyseur nécessaire au processus intellectuel de transformation de l'anthropologue lui-même. Si la société est sens, alors, dans l'enquête ethnographique, le chercheur

1. Sur ce sujet, je ne peux faire mieux ici que de renvoyer à l'ouvrage incontournable que Jean-Claude Passeron (2006) a consacré à l'exploration de l'espace logique que sociologie, anthropologie, histoire et même psychologie sociale ont en partage.

est tout autant que la société dans laquelle il travaille l'objet et le laboratoire de la recherche. Confronté à une réalité sociale souvent très différente de la sienne, il doit non seulement comprendre ce que font et ce que disent ses interlocuteurs, se familiariser avec leur mode de pensée et d'action et tenter d'en saisir la dimension proprement sociale, mais il lui faut aussi d'un même mouvement se *déprendre* de ses propres représentations sociales pour être capable de pousser ses analyses aussi loin que possible en sachant que toute étude d'une société particulière est aussi, en même temps, étude de sa propre société, de ses propres déterminations sociales. Et c'est en cela que l'ethnographie est une fabuleuse expérience, au double sens d'épreuve destinée à étudier certains phénomènes sociaux et de confrontation de soi avec le monde.

Louis Dumont a écrit sur cet aspect du travail anthropologique des lignes qui m'ont été précieuses et que je ne cesse de méditer. L'anthropologue en tant qu'observateur est « partie obligée de l'observation ». « Le tableau qu'il livre n'est pas un tableau objectif au sens où le sujet en serait absent, c'est le tableau de quelque chose vu par quelqu'un » (Dumont 1983 : 13). Et comme l'observateur participe lui aussi d'une identité sociale particulière, il ne peut progresser dans son travail qu'en se demandant en quoi celle-ci contribue à la formation de ses « préjugements », de ses interdits, de ses méconnaissances et de ses incompréhensions alors même qu'il est confronté à une identité différente de la sienne. Cette précaution apparaît plus impérative encore lorsque les sociétés de l'anthropologue et des gens qui l'accueillent sont loin d'avoir soldé leur commun héritage colonial.

En tant que mode d'investigation, l'ethnographie est souvent ramenée à la pratique de l'observation dite « participante ». Rien de plus ordinaire en apparence si l'on s'en tient aux règles méthodologiques de base. À l'apprentissage des langues locales et à l'étude des différentes dimensions de la vie collective – des techniques de chasse et de pêche aux rituels et à l'histoire, en passant par l'intégration économique, les activités sportives, la place de la télévision dans la famille ou les pratiques religieuses – par observation directe et entretiens, l'anthropologue ajoute une inscription au quotidien dans l'espace social de ses hôtes, ce qui lui permet d'avoir une connaissance plus approfondie du monde qu'il cherche à comprendre. Au début, il s'agit surtout de se faire accepter, d'expliquer les raisons de sa présence, de créer des liens de confiance qui rendent le travail possible. Et, en la matière, il me faut avouer que j'ai bénéficié d'une chance rare. Comme l'écrit Jean Copans, ce que les anthropologues appellent « terrain » est généralement « la création artificielle d'une situation sociale *a priori* temporaire, même si elle doit être de longue durée, où l'on

fréquente des gens avec lesquels on n'a aucune relation préétablie et qui n'ont pas demandé qu'on vienne s'intéresser à eux et encore moins qu'on s'installe à demeure » (Copans 1998 : 13). Pour que l'expérience soit viable, le chercheur doit rendre intelligible la finalité de ses investigations à ses hôtes, offrir des contreparties à son intrusion (présents, services, informations, disponibilité...) tout en veillant à conserver une assez grande marge de liberté pour enquêter. À Hienghène, je n'aurai pas eu à développer de savantes stratégies pour le faire. Mon implication au début des années 1980 dans le réaménagement du Musée néo-calédonien de Nouméa et la construction du Centre culturel de Hienghène ont fait que c'est Jean-Marie Tjibaou lui-même qui m'invita à venir poursuivre des recherches dans la région dont il était originaire et qui m'introduisit auprès des deux grandes chefferies locales². D'emblée, il formula les conditions de mon travail en termes d'échange (*pe-na-aman* en langue nemi de Hienghène, « dons réciproques de choses »). D'un côté, je pouvais mener très librement mes investigations, d'un autre leur conduite était inscrite dans le cadre du Centre. Un co-enquêteur, Gilbert Kaloombat Tein, me fut adjoint que je devais former aux méthodes et aux techniques d'enquête ainsi qu'à la muséographie. C'était donnant-donnant. Il fallait « nourrir » le centre culturel, le faire vivre, aider à son développement et pour cela transmettre une part de connaissances et de compétences en retour des informations que j'allais collecter. Je n'avais pas à me construire une place, à me créer un rôle, ils m'étaient d'emblée attribués par la société qui m'accueillait. Depuis cette période, ce rôle n'a d'ailleurs jamais été discuté ou remis en cause, du moins en ma présence. Je redécouvrais ainsi à Hienghène cette évidence que l'ethnographie et plus largement l'anthropologie sont d'abord et avant tout des rapports sociaux. Des rapports destinés à produire des connaissances d'un certain type à des fins particulières, qui ne sont pas obligatoirement les mêmes pour tous les partenaires.

Je dis « redécouvrais cette évidence » car la chose m'était devenue sensible dès mes premiers mois à Nouméa en tant que conservateur du Musée de Nouvelle-Calédonie. C'est en août 1982 que je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie avec une triple mission : rénover le Musée néo-calédonien dont on prévoyait à l'époque qu'il devait accueillir la grande exposition internationale d'art océanien programmée dans le cadre de la préparation du 4^e Festival des Arts du Pacifique, collaborer à la construction d'un centre culturel à Hienghène et assurer la transition entre la direction de l'ancien conservateur alors proche de

2. Deux hommes vont le seconder dans cette tâche et ensuite jouer un rôle considérable dans la progression de mes recherches André Bwaloa Hamen et Joseph Karié Bouarat. Je ne saurais réellement exprimer tout ce que je leur dois.

la retraite, Luc Chevalier, et un futur conservateur kanak encore en formation, Emmanuel Kasarhérou. Quelques mois auparavant, Jacques Iékawé, sous-préfet et secrétaire général adjoint du territoire, mais également l'un des responsables du Festival, était venu me chercher au Musée des Arts Africains et Océaniens de la Porte Dorée, à Paris où je travaillai depuis 1977 après cinq années passées au Musée de l'Homme. J'avais d'autant plus volontiers accepté sa proposition d'intérim que j'étais alors justement à la recherche d'un « terrain », d'un lieu où je puisse enfin me frotter aux réalités sociales océaniques plutôt que de me cantonner à en étudier et conserver les témoignages du passé. En Nouvelle-Calédonie, la période n'était socialement et politiquement pas des plus sereines, on le sait. J'en étais averti. Étudiant de Jean Guiart à l'École Pratiques des Hautes Études (section « Sciences religieuses ») et l'un de ses collaborateurs au Musée National des Arts Africains et Océaniens de Paris, je me tenais au courant de l'actualité du pays depuis plusieurs années. En 1976, j'avais même glané avec passion tous les échos qui pouvaient me parvenir du Festival Melanesia 2000. Par deux fois ensuite, à la Sorbonne et au Musée de l'Homme, j'avais entendu Jean-Marie Tjibaou parler de la société kanak, de son organisation, des mutations qu'elle avait connues en plus d'un siècle de présence française.

Mon arrivée à Nouméa me plaçait néanmoins dans une situation paradoxale. Par mes nouvelles fonctions, j'étais amené à conduire sur une période relativement courte, deux années, la rénovation d'un musée et la création d'un centre culturel tous deux consacrés à une société dont je n'avais qu'une connaissance livresque, muséographique et universitaire. J'avais bien sûr l'avantage d'être dans le pays, mais en vérité je n'allais guère avoir le temps de mener des enquêtes approfondies. Je fis alors feu de tout bois. Tout d'abord je relus la littérature ethnographique à ma disposition : les « classiques » – Leenhardt, Guiart, Métais, Barrau –, mais aussi les missionnaires, médecins de marine, administrateurs coloniaux, voyageurs et colons de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e ainsi que les travaux alors à la pointe de la recherche en anthropologie et en linguistique, notamment ceux d'Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre sur le Centre-Nord de la Grande Terre. Je me replongeais dans Saussol et Doumenge et découvrais les historiens australiens et néo-zélandais (Shineberg, Douglas, Howe...). Par ailleurs, et c'est plus important, je profitais de toutes les occasions qui m'étaient offertes pour rencontrer des gens du pays et discuter avec eux de leur culture, de leur histoire et du musée qu'il me fallait réaménager. Le plus souvent de manière informelle. J'eus la chance de pouvoir converser régulièrement avec les organisateurs du Festival des Arts, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Iékawé surtout, avec mon « ministre » de tutelle au Conseil

de gouvernement, André Gopoéa, et toute son équipe³. Je parlai aussi souvent que possible avec les nombreux acteurs culturels les leaders et militants kanak aussi bien indépendantistes qu'anti-indépendantistes, croisés à Nouméa ou lors de mes déplacements à Hienghène ou ailleurs en brousse, à l'occasion d'un mini-festival, d'une brève mission ou encore de week-ends comme à Ponérihouen où le vieux Wakolo Pouyé et sa famille m'accueillaient régulièrement.

Le nouveau musée qui, en 1985, allait naître de cette première expérience calédonienne ne sera ni un musée d'ethnographie, ni à proprement parler un musée d'art, mais une tentative pour donner à voir un certain nombre de références culturelles héritées du passé. Le discours qui accompagnera la présentation des objets sera volontairement limité. Je ne voulais pas surcharger ces derniers de commentaires formatés à l'aide de critères extérieurs à la culture locale. Le musée devait pouvoir être visité par les touristes et les membres des différentes communautés qui composent la Nouvelle-Calédonie, mais il devait aussi être un lieu de ressourcement pour les jeunes Kanak dont j'espérais qu'ils viendraient le fréquenter avec leurs parents et grands-parents. C'est à eux qu'il s'adressait d'abord, eux qui en sauraient sur leur société toujours plus que moi. Et cela s'imposait plus encore pour le centre culturel de Hienghène, dont la construction était de bout en bout soutenue par les grandes chefferies Goa et Bwaarhat et la majeure partie de la population.

Réaménager un musée, créer un centre culturel n'étaient pas des actions qui relevaient de l'ethnographie au sens où l'on l'entend habituellement mais ils supposaient déjà une véritable réflexion anthropologique et surtout incluaient ce qui me paraît être aujourd'hui le cœur de la démarche ethnographique, la création d'un rapport, entre l'ethnographe et ses interlocuteurs, de co-construction d'un savoir sur leur société. Plus que l'observation participante, qui n'en est qu'une modalité possible, c'est là ce qui pour moi constitue le cœur d'une recherche de terrain en anthropologie.

Comme tout rapport social, la relation ethnographique est susceptible de plusieurs niveaux d'analyse. Certains critiques postmodernes de l'anthropologie ont reproché aux anthropologues leur regard en surplomb et leur discours d'autorité sur les sociétés et y ont vu une continuité du rapport de force colonial. Il y a du vrai dans leurs jugements, mais ceux-ci manquent partiellement leur objet, me semble-t-il, d'une part parce que reste posée la question difficilement

3. Le titre de « ministre » était informel, on parlait officiellement à l'époque de « conseiller du gouvernement ». Le gouvernement dont Jean-Marie Tjibaou était le vice-président – et le Haut-Commissaire de la République le président en titre – œuvra du 18 juin 1982 et le 18 novembre 1984. Pour une présentation et une évaluation de son action, cf. Barbançon 2008.

évacuable de l'édification d'une science de l'homme en sociétés, ensuite parce que, si je m'en tiens à mon expérience en Nouvelle-Calédonie et à ce que me disent mes collègues de la leur, il y a longtemps que les sociétés du Pacifique, d'Afrique, d'Asie ou des Amériques ont cessé de se soumettre aux caprices des enquêteurs venus de l'extérieur et ont su poser des conditions à la menée d'investigations en leur sein. Les connaissances que l'ethnographe recherche ne lui sont octroyées que dans la mesure où ses préoccupations rencontrent celles des gens qui l'accueillent. À la fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle, les ethnographes pouvaient superbement l'ignorer, traiter leurs interlocuteurs en « informateurs », ils arrivaient dans le plus souvent dans le sillage de la colonisation et de l'évangélisation, leurs ouvrages ne circulaient que dans le cercle confiné des spécialistes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Pour que l'ethnographie soit possible, il faut un accord, tacite ou explicite, qui l'autorise.

Plus sérieuses sont les interrogations sur la validité d'un travail scientifique qui ne repose pas sur des expériences de laboratoire, mais sur le vécu de relations sociales, humaines. Au cours de nos études, on apprend généralement, au nom de l'objectivité scientifique, à opposer recherche et implication personnelle. Or, si j'en reviens à mes premières années en Nouvelle-Calédonie il me faut admettre que non seulement l'environnement social dans lequel je me suis trouvé au Musée au début des années 1980 ne me permettait pas d'opérer cette dissociation – le seul fait de travailler sous l'autorité du gouvernement Tjibaou à la construction d'un musée dédié à la culture kanak me vouait automatiquement à l'hostilité d'une partie de la population locale non kanak –, mais plus profondément mon action muséographique elle-même contribuait à la transformation de la culture que j'étais censé étudier avec un regard distancié ainsi qu'à celle des rapports que le peuple porteur de cette culture entretenait avec les autres communautés du pays. Que je le veuille ou non je participais peu ou prou au mouvement politique, social et culturel qui secouait alors la Nouvelle-Calédonie. Je ne pouvais prétendre le contraire, ni me défausser pour me réfugier dans une tour d'ivoire qui n'est qu'un mythe ainsi que l'a depuis longtemps montré Edgar Morin (1984). Toute recherche est histoire, produit d'une relation non seulement entre un chercheur et ses hôtes, mais aussi entre leurs sociétés respectives. Elle se ressent nécessairement de ce croisement. Les interférences sont multiples et se déploient sur plusieurs niveaux, du politique à l'intime. Il n'y a pas de « pureté méthodologique » en anthropologie, d'expérimentation en apesanteur, sous vide ou sous asepsie. La recherche est une expérience humaine, sociale avec tout ce que cela suppose d'incertitude, de contingence et de risque. Le chercheur doit l'assumer, considérer sa subjectivité et ses déterminations sociales comme des

facteurs déterminants de ses investigations et dans les diverses restitutions de son travail l'affirmer clairement et en faire un objet d'analyse. L'observateur fait bien partie de l'observation. Et si la quête d'objectivité a encore du sens – ce que je pense –, elle ne peut trouver une partie de sa solution que dans un effort soutenu de réflexivité de l'observateur (Morin, *idem*).

Mais les conditions socio-politiques d'une enquête ethnographique ne sont pas tout, je pense même qu'il s'agit là d'un aspect sinon annexe, du moins second. Il faut pousser plus loin la réflexion sur la dimension sociale de l'investigation. Ce n'est pas seulement un corpus de données que l'ethnographe co-construit avec ses interlocuteurs, mais aussi et plus encore les problématiques qui vont donner sens et vie à ce corpus. Là encore j'emprunterai mon exemple à l'époque où j'étais au musée. Le changement social n'est viable pour les membres d'une communauté humaine, quelle qu'elle soit, que pour autant qu'ils peuvent l'inscrire dans une continuité et une cohérence minimales avec leur passé. Jean-Marie Tjibaou ne cessait de le répéter en 1982. Au travers des discussions conduites lors de la rénovation du Musée de la Nouvelle-Calédonie, j'ai été amené à saisir toute la pertinence de son analyse quasiment au quotidien. Les objets kanak du musée ne se résument pas aux matériaux dont ils sont composés, aux techniques qui ont présidé à leur exécution, aux fonctions qu'ils remplissaient avant la colonisation, aux symboles qu'ils communiquent, ni même à l'identité personnelle et collective de ceux qui les ont créés. Même si pour beaucoup ils ne sont plus fabriqués et utilisés, ces objets, au même titre que les récits, les chants ou les danses, demeurent vivants parce qu'ils conservent une place dans la société, qu'ils continuent d'être des supports du mouvement de création de la société kanak par elle-même, des symboles à partir desquels les Kanak d'aujourd'hui perçoivent et ordonnent leur existence et leur histoire, communiquent avec les autres et pensent leur action dans le monde. Je me souviens tout particulièrement de la confiance que m'avait faite une amie. Dans un ancien cimetière, derrière la maison où elle avait grandi, il y avait une flèche faîtière. Elle ne l'avait jamais vue, n'avait même jamais cherché à la voir, mais elle savait qu'elle était là ; et cette présence était pour elle suffisante, elle constituait un gage de protection en même temps qu'un lien avec l'invisible qui lui était nécessaire. Entre 1982 et 1985, la société kanak était en pleine renaissance culturelle, une renaissance qui trouvait son aboutissement logique dans la montée du mouvement de revendication indépendantiste. Les artistes re-fabriquaient des objets du type de ceux qui étaient conservés dans les vitrines et les réserves du musée, et en créaient aussi de nouveaux. Leur créativité s'appuyait sur la tradition. Il n'y

avait pas à opposer celle-ci à la modernité, elle était au contraire la condition de son avènement.

Sans mon implication au musée, je ne suis pas certain que j'aurai compris l'importance du lien qui continuait d'exister entre les Kanak d'aujourd'hui et les objets de leurs ancêtres ou plus exactement la place que ces objets tenaient et tiennent toujours dans la culture kanak contemporaine en pleine mutation. Ou il m'aurait fallu plus de temps. Mais peu importe car ce que je retire de cette première expérience, c'est que sans une implication dans ce qu'était à l'époque le travail du musée, comme depuis dans la conduite de nombreux projets culturels dans le pays, autrement dit sans une réelle proximité avec les faits sociaux que j'étudiais, je n'aurai jamais pu accéder à l'idée que je me fais aujourd'hui du changement social, d'un changement qui ne se pose pas uniquement en termes de rupture ou de continuité, mais de reformulations et d'approximations successives et où ce qu'on appelle communément le symbolique tient une place à bien des égards centrale.

Producteur d'informations et de problématiques, le rapport « ethnographique » l'est aussi d'analyses scientifiques. Dans son livre sur l'identité samoane, Serge Tcherkézoff (2003) a écrit des pages essentielles sur cet aspect de la recherche auxquelles je ne saurais trop conseiller de se reporter. Je retiens quant à moi son idée de l'anthropologie comme une forme singulière de « dialogue culturel ». En près de trente ans de présence dans le pays, les occasions n'ont pas manqué, on l'imaginera aisément, de multiplier les observations et d'accumuler les informations. Pourtant au risque de déconcerter j'avoue ne jamais avoir recherché l'exhaustivité (un autre mythe de la recherche avec la tour d'ivoire du chercheur). Ce qui m'a toujours beaucoup plus préoccupé, à l'instar de Serge Tcherkézoff, c'est d'explorer les écarts qui se manifestent inévitablement dans la perception de certains faits rencontrés entre mon point de vue d'anthropologue, celui de la société à laquelle j'appartiens, et celui de mes interlocuteurs kanak, et cela dans une concertation réciproque où chacun pouvait apprendre à mieux appréhender les préoccupations de l'autre et par rectifications, reformulations et adaptations constantes et mutuelles à rendre compréhensibles les différences sociales et culturelles elles-mêmes. Cela suppose bien sûr que l'ethnographe accepte de soumettre ses questionnements à la critique de ses interlocuteurs comme de débattre avec eux à chaque instant des réflexions que lui suggèrent ses observations. Ce qu'il y perd en autorité intellectuelle, il me semble qu'il le gagne au plan scientifique en introduisant une vérification de ses analyses par ceux-là mêmes qu'elles concernent au premier chef. Comme l'a justement souligné Serge Tcherkézoff, le travail de l'ethnographe ne consiste pas seulement, ainsi

que l'a écrit Lévi-Strauss à comprendre plus de choses que ses prédécesseurs, ni même de les comprendre mieux, mais aussi à comprendre ce que les personnes – dont la société est objet d'étude – pensent des questions qu'on leur adresse et des réponses qu'on leur apporte. Si ces dernières sont globalement en désaccord avec les analyses que l'ethnographe avance, il y a de très fortes chances que celui-ci se trompe. C'est, je crois, aussi simple que cela. Les interlocuteurs d'un ethnographe, si leur relation est correctement établie, sont toujours plus que des informateurs, des partenaires qui se font tour à tour professeurs, critiques, conseillers et même enquêteurs et cela parce que la finalité de l'enquête n'est plus seulement perçue comme étant d'ordre uniquement scientifique et réservée à la seule société de l'anthropologue, mais intéresse aussi la communauté qui en est l'objet et à laquelle ils appartiennent. À ce titre, l'ethnographe devrait considérer ses interlocuteurs comme des co-auteurs de tout ce qu'il écrit, même si il est le seul à en porter la responsabilité finale.

Maintenant, il faut bien le reconnaître les études universitaires préparent assez mal à vivre ce style d'expérience. Georges Balandier a écrit qu'une des caractéristiques de la démarche ethnographique réside dans le fait que l'enquêteur « se tient en tant qu'étranger devant la société qu'il a choisi d'étudier ». « En raison même de cette qualité d'étranger, ajoute-t-il, l'ethnologue [l'ethnographe] a pour première obligation de trouver un *sens* aux réalités qu'il affronte. Les premières démarches de son enquête le conduisent d'abord à inventorier et à donner des significations » (Balandier 2010 : 392). On ne peut qu'être d'accord avec ces affirmations, mais être un étranger s'apprend, surtout lorsqu'on appartient à une société dominante et qu'on prétend pratiquer une discipline qui comme toute science vise, au moins à terme, à l'universel. Par rapport à nos devanciers qui opéraient dans de tout autres contextes, nous avons cet avantage actuellement que nos interlocuteurs se chargent de nous le rappeler. Faire de l'ethnographie c'est d'abord faire l'expérience d'une perte, perte de repères, perte de sens. Même si l'anthropologue a lu les travaux de ses prédécesseurs, il ne comprend pas grand-chose à ce qu'il voit, à ce qu'on lui dit et il lui faut le supporter et se méfier de la tendance naturelle à trouver très vite des explications car le risque est alors de manquer son rendez-vous avec ses hôtes et avec lui-même en tant qu'être social. Plus encore qu'une enquête, l'ethnographie est un travail de fréquentation et d'imprégnation, avec tout ce que cela suppose non seulement au plan intellectuel, mais également affectif. C'est pourquoi, en décalage relatif avec ce qu'a écrit Georges Balandier, je dirai que la première obligation de l'ethnographe n'est pas seulement d'apprendre la langue de ses hôtes, d'inventorier et de donner des significations à ce qu'il voit et entend chez

eux, mais aussi conjointement d'enclencher un processus réflexif, un travail sur sa personne de chercheur, sur les multiples résonnances psychologiques, morales, sociales que ne peuvent manquer d'engendrer les conditions de son travail sur le « terrain ».

Une fois acquis un début de familiarité avec la société étudiée et le réseau de ses partenaires mis en place le grand problème pour l'ethnographe est, comme l'a montré Louis Dumont, de « traduire » cette société « dans le langage de la sienne et de l'anthropologie qui en fait partie ». L'opération est même plus complexe encore qu'une traduction puisqu'il faut à l'anthropologue d'une part se déprendre des catégories et des cloisonnements à l'œuvre dans sa société, d'autre part viser à une compréhension la plus approfondie possible des idées et des valeurs à l'œuvre dans la société qui l'accueille. « Entres autres, écrit Louis Dumont, nos rubriques les plus générales, comme la morale, la politique, l'économie s'appliquent mal aux autres sociétés [*i.e.* qu'occidentales], on ne peut y avoir recours qu'avec circonspection et provisoirement. En fin de compte, pour vraiment *comprendre*, il faut, négligeant au besoin ces cloisonnements, rechercher dans le champ tout entier ce qui correspond *chez eux* à ce que nous connaissons, et *chez nous* à ce qu'ils connaissent, autrement dit il faut s'efforcer de construire ici et là des faits comparables » (Dumont 1983 : 13). Et quoi qu'on en ait pensé jusque là, une telle tâche excède et a toujours excédé les seules forces de l'ethnographe. Le concours de ses interlocuteurs lui est indispensable. Il n'y a qu'eux qui, au travers de leurs réactions à son travail, à ses questions et à ses esquisses de réponse, puissent lui faire comprendre concrètement qu'il participe lui aussi d'une identité sociale particulière et en quoi celle-ci contribue à la formation de ses « préjugements », de ses interdits, de ses méconnaissances et de ses incompréhensions. Le dialogue culturel dont parle Serge Tcherkézoff n'est pas une meilleure méthode pour obtenir des informations de ses interlocuteurs, il est une autre manière de faire de l'anthropologie, une autre manière de faire de la science sociale.

Tenter de saisir la cohérence d'une société qui n'est pas la sienne, apprendre à co-construire un savoir positif sur cette société conduit inéluctablement à s'interroger sur le sens des institutions et pratiques de sa propre société. Avec le terrain, s'enclenche un lent mais irrésistible processus de « conversion du regard » (Plotin) qui est sans doute ce qu'il y a de plus dérangent mais aussi de plus fascinant dans l'expérience ethnographique sur le long terme.

Et ici je ne résiste pas à détourner une citation. De l'ethnographe, on doit attendre, ainsi que l'a écrit Paul Yonnet du sociologue, qu'il « renonce à ses stratégies de discord préalable, aux théorisations de ses préjugements, de ses

interdits, voire de ses méconnaissances, qu'il accepte de se concevoir comme un homme dans une masse d'autres hommes, qu'il se demande en quoi il est alors pareil aux autres, en quoi il participe d'une identité sociale (soit le contraire d'une introspection, où l'on se demande : en quoi suis-je différent des autres?)... » C'est la condition pour qu'il découvre qu'en tant qu'acteurs sociaux, non seulement ses interlocuteurs font leur société, mais « savent dans ses grandes lignes la société qu'ils font ». « Quant bien même cette dernière appellerait des réserves, parfois importantes, le sociologue [l'ethnographe] a donc l'obligation scientifique de cultiver la proximité providentielle des phénomènes sociaux. Et ne pas se contenter du voisinage : mais viser leur intériorité. C'est toujours le cœur des pratiques qui fait sens » (Yonnet 1985 : 12). Et en ethnographie viser l'intériorité ne peut passer que par la voie « providentielle » de l'imprégnation et du dialogue.

A contrario de certaines positions actuelles, il faut donc revendiquer l'importance du *décentrement social et culturel* dans la démarche ethnographique, non par goût de l'exotisme, mais parce que sans ce dépaysement volontaire il est proprement impossible à un chercheur, occidental ou non, de penser les différences socio-culturelles, de co-construire avec d'autres les leviers comparatifs nécessaires à toute véritable compréhension sociologique. Et de Durkheim et Weber à Dumont et Bourdieu, pour nous en tenir à quelques grands noms, les témoignages ne manquent pas de la nécessité de se pourvoir de tels leviers.

Il faut aussi insister sur l'importance pour l'ethnographe de continuer à opérer sur des sociétés de dimension restreinte ou à tout le moins, dans les sociétés plus larges, sur des milieux, des groupes, des organisations dont la taille permette d'appréhender directement les relations sociales et d'en faire l'expérience personnelle. Sans proximité ni implication sociales, il peut sans doute exister d'autres formes d'investigation, mais pas d'ethnographie au sens où l'observateur est une partie essentielle de l'observation. Il n'est guère de mois qui ne passent en Europe ou aux États-Unis sans qu'au moins un livre ne soit publié sur les techniques et les méthodes de l'ethnographie, les questions éthiques voire politiques que pose cette dernière, les difficultés des chercheurs sur leur terrain, la nécessaire adaptation du regard aux réalités complexes d'un monde globalisé et en pleine transformation, etc. Les propos tenus sont rarement inintéressants, mais ils ont à mes yeux le défaut de masquer le fait qu'en réalité l'ethnographie ne vaut en tant qu'expérience que pour autant que le chercheur lâche prise et se laisse déborder par le « terrain » qui est le sien. Vivre dans une communauté différente de la sienne, se frotter à sa ou ses langues, observer directement des pratiques sociales en étant présent dans la situation

où elles se déploient, recueillir le discours immédiat, les conversations et les confidences de ses hôtes tout autant que leurs mythes, leurs généalogies et leur histoire demeurent à mon sens des composantes essentielles de l'ethnographie. Il en va là encore de l'édification d'une science comparative.

Mais aussi, au-delà, de la valeur *sociale* de l'ethnographie et de l'anthropologie. Dans cette communication consacrée au « terrain », j'ai surtout, très logiquement, parlé de la relation entre l'ethnographe et ses hôtes. Mais, si on se place à une échelle plus large, il faut évoquer d'autres aspects éthiques de la discipline. L'anthropologie comme toutes les sciences, sociales ou non, a deux faces, l'une proprement scientifique qui consiste à explorer un domaine particulier de l'univers et à réfléchir aux conditions d'objectivité possible de cette exploration, l'autre proprement sociale qui tient à la nécessité, dans tout système démocratique, de prodiguer des matériaux et des réflexions aux multiples débats publics. Cette tâche est aussi ce qui fait la noblesse du métier d'anthropologue. Et la remplir est sans doute plus que nécessaire dans un pays comme la Nouvelle-Calédonie où les portes de la compréhension interculturelle sont encore à peine entr'ouvertes. À son petit niveau, il me semble que l'anthropologie a ici une contribution à apporter et pas seulement au plan du développement économique comme on le pense d'ordinaire assez restrictivement, mais plus largement dans les domaines de l'enseignement, du logement, de la médecine, du droit, du foncier... La multitude des sollicitations comme des interventions qui existent déjà suffit à témoigner de cette nécessité.

Je m'en tiendrai à un seul exemple personnel, en dehors des musées cette fois. Presque partout en pays kanak, les esprits, manipulés ou non, sont regardés comme les fauteurs de malheur et les thérapeutes locaux ont pour principale fonction de rétablir l'équilibre des échanges entre vivants et entre vivants et morts, « dieux » et « totems » en utilisant en retour la force de ces mêmes ancêtres. La maladie comme la médecine ne sont pas compréhensibles en dehors du champ social où elles s'insèrent et celui-ci englobe l'ensemble des communications, manifestes ou latentes, qui constituent non seulement la société comme un tout, mais aussi chaque individu séparément en tant qu'il est tout entier conçu comme constitué de relations qui le débordent. Ce genre de représentations lorsqu'elles rentrent en collision avec la médecine occidentale dite savante suscite beaucoup de questions chez les praticiens de cette dernière. Les réponses qu'il faut tenter de leur apporter ne peuvent pas relever de la technique, mais du dialogue et de la recherche de médiations. Prendre un patient comme un tout implique aussi de le comprendre, lui et sa souffrance, dans leur dimension sociale, de rechercher des passerelles entre médecines, entre cultures, de situer

la démarche médicale non au seul plan technique, mais aussi au plan éthique... Ce sont en tout cas les maîtres mots d'une formation que je donne depuis plus d'une décennie dans le cadre de l'IFAP aux personnels du secteur médical et social de l'administration publique. Ce faisant, je n'entends pas me substituer à la parole kanak, mais livrer des matériaux et des réflexions qui peuvent permettre de mieux l'entendre, doter mes interlocuteurs et plus largement les décideurs du secteur à élaborer les instruments nécessaires à la circulation et à la prise en compte de cette parole, convaincre que le dialogue entre communautés est possible même s'il n'est jamais facile. Le reste n'appartient pas à l'anthropologie, mais à la politique, au sens noble et grec du terme de gestion de la cité.

Précisons un dernier point avant de conclure. Essayer d'appréhender ce qui fait la spécificité d'une société, mettre l'accent sur les différences socio-culturelles, n'est pas enfermer les gens dans une identité étanche ni renoncer à penser l'unité du genre humain et de la société. Bien au contraire et c'est d'ailleurs tout ce qui fait l'importance du dialogue ethnographique et du travail que l'ethnographe accomplit parallèlement sur lui et sa propre société. Je ne peux ici que répéter ce que j'ai déjà dit, il y a plusieurs années, lors d'une conférence : « contrairement à une idée bien établie, l'universel n'est pas le contraire du particulier ». « Il n'y a pas d'un côté des ressemblances, des traits communs qui seraient l'universel et que les anthropologues auraient en charge de trouver et de l'autre des différences [...]. L'universel et le singulier sont les deux faces d'une même pièce. L'universel n'existe qu'au singulier, dans des sociétés et des hommes concrets, le singulier n'est jamais que l'expression, en un temps et un espace déterminé, d'une tendance universelle, existant potentiellement en chaque homme. En travaillant au sein de la culture kanak de la région de Hienghène, j'ai eu assez rapidement le sentiment que cette culture était de bout en bout, des techniques à la religion, totalement, pleinement universelle. Tout aussi universelle que ma propre culture prétend l'être. Et tout aussi singulière. À partir du moment où un comportement ou un trait social est humain, est le fait d'hommes, il est complètement universel. Simplement, il est universel en un lieu et à un moment donnés de l'histoire du Monde où il répond à des valeurs, à des enjeux, à une histoire qui sont ceux de ce lieu et de ce moment et pas d'autres. Il répond à une histoire différente de la mienne. »

D'où l'obligation dans le travail ethnographique d'une double relativisation. Relativiser la notion d'universel puisque tout ce qui est humain ne se décline jamais que sous des formes sociales très diverses. Relativiser les différences car celles-ci ne sont jamais absolues, mais l'actualisation historique d'une tendance présente dans toute l'humanité. Cette double relativisation qui est en fait la

condition même de toute sociologie comparative est également un préalable à la rencontre de sociétés différentes, ici comme ailleurs. L'enjeu est d'inventer collectivement une éthique qui permette aux identités qui cohabitent dans le même monde d'apprendre à se connaître et à se respecter. Je veux croire que là aussi l'ethnographie et l'anthropologie peuvent faire œuvre utile.

Voici les quelques éléments qu'il m'a semblé important de soumettre à la réflexion des participants du colloque de Nouméa, le premier, me semble-t-il consacré à l'enquête de terrain d'un point de vue pluridisciplinaire en Nouvelle-Calédonie. Peut-être aurai-je dû insister plus sur mon expérience personnelle, expliciter un peu plus ce qu'implique une recherche s'inscrivant dans la longue durée. Il m'aurait fallu plus de temps. Mais en vérité je crois que l'ethnographe qui inscrit ses recherches sur plusieurs décennies connaît les mêmes préoccupations, incertitudes et inquiétudes que ses collègues ethnographes faisant des séjours plus limités, comme d'ailleurs d'autres spécialistes en sciences sociales travaillant ici ou ailleurs sur le « terrain » - sociologues, historiens, géographes, économistes, etc. Tout au plus mesure-t-il seulement avec plus de lucidité l'effroyable étendue de son ignorance et le caractère approximatif, fragmentaire et superficiel du savoir qu'il a accumulé. Ses doutes l'emportent souvent sur les certitudes. Parfois jusqu'au malaise. Ce qui explique probablement une certaine difficulté à rédiger en ce qui me concerne. Peut-être aussi a-t-il plus de mal à faire la part du métier et de l'intime. Travailler à convertir son regard s'accommode mal des distinctions du public et du privé, de l'intellectuel et de l'affectif. Ce qui, au départ, se veut observation participante devient peu à peu participation observante, puis un mode de vie pas toujours très facile à accepter par ceux qui partagent l'existence quotidienne de l'ethnographe. Maintenant, il faut me croire, l'aventure est sans aucun doute une des plus belles qui puissent être vécues.

Bibliographie

- AMIT (V.) (éd.), *Constructing the Field. Ethnographic Fieldwork in the Contemporary World*, London, Routledge (European Association of Social Anthropologists), 2000.
- BALANDIER (G.), « L'expérience de l'ethnologue et le problème de l'explication », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 21 : 114-127, repris dans *Cahiers d'études africaines* 2010/2-3-4 - n° 198-199-200, 1956, p. 383 à 395.
- BARBAŃON (L.-J.), *Il y a 25 ans : le gouvernement Tjibaou (18 juin 1982 – 18 novembre 1984)*, Nouméa, Centre culturel Tjibaou, Cahiers de conférence de l'ADCK, 2008.
- Barraud (C.), COPPET DE (D.), ITEANU (A) et JAMOUS (R.), « Des relations et des morts. Quatre sociétés vues sous l'angle des échanges », GALEY (J.-C.) (éd.), *Différences, valeurs, hiérarchie : textes offerts à Louis Dumont*, Paris, Éditions de l'EHESS : 421-520, 1984.
- BENSA (A.), *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anarchasis, 2006.
- COPANS (J.), *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan Université, coll. « 128 », 1998.
- DUMÉZIL (G.), *Mythes et dieux des indo-Européens, précédé de « Loki » et de « Heur et malheur du guerrier »*, Paris, Flammarion, coll. « Mille & une pages », 2011.
- DUMONT (L.), *Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1983.
- LÉVI-STRAUSS (C.), *Anthropologie structurale*, Plon, 1958.
- MORIN (E.), *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- PASSERON (J.-C.), *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006.
- TCHERKEZOFF (S.), *Faa-Samoa, une identité polynésienne (économie, politique, sexualité)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Connaissance des hommes », 2003.
- THERY (I.), *Des humains comme les autres. Bioéthique, anonymat et genre du don*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2010.
- TJIBAOU (J.-M.), « Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle », *Journal de la Société des Océanistes*, 53 : 281-92, 1976.
- YONNET (P.), *Jeux, modes et masses, 1945-1985*, Paris, Gallimard, coll. « bibliothèque des Sciences Humaines », 1985.

À chacun son terrain ! Réflexions constructiv(ist)es sur les coulisses épistémologiques du terrain en géographie et dans les sciences sociales

Retour sur le terrain

La recrudescence de la thématique du terrain en sciences sociales, et en particulier en géographie (Calbérac 2006, 2007ab, 2010 ; Collignon et Retailé 2010 ; Collignon 2010), correspond à une période d'interrogations sur les méthodes déployées, l'éthique engagée et la réflexivité attendue. Outre ces trois entrées dans la thématique de l'enquête de terrain, en elles-mêmes très riches, il semble qu'une quatrième par les fondements épistémologiques du terrain, ou de l'enquête de terrain, soit moins travaillée alors même qu'elle conditionne le statut scientifique du « terrain », celui du chercheur et donc de la recherche. L'entrée par les fondements épistémologiques sera ici abordée sous la forme d'un essai avec une dimension réflexive et nettement exploratoire. Le point de départ correspond à un regard disciplinaire, celui de la géographie, mais l'ambition consiste à mettre en perspective celui-ci dans le panorama des sciences sociales au travers d'analyses plus générales.

Cette contribution est née de plusieurs insatisfactions personnelles en lien avec ma propre position, des insatisfactions que je peux résumer en trois questions¹.

La première question tient à mon statut de géographe : les géographes conçoivent-ils le terrain de la même manière que leurs collègues des autres sciences sociales, des anthropologues par exemple ? Sinon, quelle spécificité

1. Ces questionnements abordent à leur manière le problème des « *impensés du terrain* », piste d'investigation soulignée par Béatrice Collignon et Denis Retailé (2010) dans leur introduction d'un numéro de *L'Information géographique* consacré au « terrain ».

doit-on souligner ? J'ai remarqué depuis longtemps que derrière la polysémie du « terrain » se cache une particularité propre aux géographes que je tenais à comprendre et expliciter.

Dans une perspective nettement moins centrée sur la géographie mais qui intéresse le champ des sciences sociales, la seconde question correspond à la volonté de savoir ce qu'il y a derrière la notion de « terrain » tout d'abord, mais surtout, derrière l'affirmation, souvent dupliquée, « le chercheur construit son terrain ». Cette affirmation qui peut réunir bon nombre de chercheurs des sciences sociales correspond à un positionnement épistémologique rarement explicité et, en réalité, pas toujours partagé : le constructivisme. En géographie particulièrement, et sans doute dans d'autres disciplines, il s'agit d'une formule souvent reprise mais dont on peut se demander si les auteurs en tirent toujours toutes les conséquences. De quelle manière le chercheur construit-il son terrain ? Son terrain n'est-il que construction ? Cela veut-il dire qu'il n'étudie pas la réalité ? Qu'il produit des analyses nécessairement subjectives ? Cela veut-il dire qu'aucun chercheur ne partage le même terrain ? On peut multiplier à l'envi les questions d'ordre épistémologique, et, de là, méthodologique et éthique que pose cette affirmation. Il y a ici un champ problématique qui apparaît encore trop peu exploré au profit d'un flou épistémologique qu'il convient non pas de dénoncer mais d'éclaircir.

Enfin, la dernière question a été celle du positionnement du terrain. Étant chercheur habitant sur « mon terrain » océanien – plus exactement il s'agit d'une partie des terrains que j'ai pratiqués ou que je pratique –, je me suis demandé comment rendre compte de cette position plus curieuse qu'il n'y paraît. La notion de terrain semble à première vue s'y évanouir alors même qu'elle reste éminemment et paradoxalement centrale. À partir de cette interrogation, je propose un outil heuristique, utilisable et modulable par tous les chercheurs afin de positionner leurs propres terrains.

1. Le terrain du géographe

« En retraçant les voies par lesquelles la géographie est arrivée à éclairer son but et à affermir ses méthodes, on reconnaît qu'elle a été guidée par le désir d'observer de plus en plus directement, de plus en plus attentivement, les réalités naturelles. Cette méthode a porté ses fruits ; l'essentiel est de s'y tenir. »

Paul Vidal de la Blache, 1913

Un bref historique du terrain en géographie semble incontournable pour poser les jalons d'une pratique et d'un statut qui paraissent relativement élevés dans la hiérarchie de la recherche géographique. Mon point de départ est de me demander si le terrain, ou l'enquête de terrain, signifie la même chose en anthropologie/ethnologie par exemple et en géographie. Comment les géographes conçoivent-ils le terrain, que mettent-ils derrière cette notion ? Et en quoi cela pourrait différer de la manière de concevoir la notion de terrain dans d'autres disciplines ?

1.1. L'émergence du terrain comme légitimation méthodologique et épistémologique

En géographie, le travail sur le terrain apparaît suffisamment ancien et patrimonial pour être parfois mythifié (Robic, 1996). Sans aborder ici cette thématique, qui n'est d'ailleurs pas propre à la géographie, il faut au moins rappeler quelques points saillants de « l'histoire » du terrain. Bien avant que la géographie se cristallise en discipline universitaire en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, des érudits, par leurs voyages ou par des observations moins exotiques, démontrent l'intérêt de l'observation ainsi que la crédibilité (scientifique dirions-nous aujourd'hui) qu'elle procure. Ces érudits peuvent, au moins pour certains, être désignés comme géographes mais les étiquettes étaient alors différentes ou plus approximatives, de même que les objets de recherche n'étaient pas encore soigneusement insérés dans des disciplines (Numa Broc, 1969, Laboulais-Lesage, 2001). C'est pourquoi, aujourd'hui, ces penseurs peuvent tout aussi bien être parfois désignés comme sociologues, anthropologues, philosophes, naturalistes, etc.

En géographie, les références à la pratique du terrain, ou même « l'enquête de terrain », remontent à quelques prédécesseurs illustres. Yves Lacoste a souligné

dès 1976 qu'Hérodote², l'historien, pouvait tout aussi bien être considéré comme géographe tant son enquête comportait des visées géographiques et politiques. Strabon lui-même a parcouru quelques régions parmi les nombreuses qu'il décrit dans sa *Géographie universelle* du tout début du premier siècle. Une forme d'enquête de terrain se retrouve au Moyen âge dans l'Occident chrétien à partir des relations de voyages – André de Longjumeau, Giovanni dal Piano dei Carpin, Willem van Rubroek, ou Marco Polo – et dans le monde arabomusulman avec des lettrés comme Al Idrissi (XI^e s.), Ibn Battuta et Ibn Khaldoun (XIV^e s.). Certains de ces hommes de lettres et de fois, savants et aventuriers, peuvent être considérés comme des géographes mais d'autres disciplines voient également dans leurs œuvres les prémices de leurs objets ou de leurs méthodes.

Dans les siècles suivants, ceux qui sont dénommés ou se dénomment « géographes » se spécialisent dans la compilation des récits des explorateurs et voyageurs ou dans la cartographie et sa dimension mathématique. À l'image du *Géographe* peint par Vermeer de Delft (1669), ils décrivent le monde à travers les cartes, par procuration. Ils s'appuient le plus souvent sur la conviction qu'érudition savante et capacité de synthèse produisent de meilleurs résultats que de longs périple, nécessairement partiels et susceptibles de brouiller l'analyse froide et exhaustive. À cela s'ajoute le fait que les géographes sont dépourvus, ou moins pourvus que d'autres spécialistes, des compétences susceptibles d'amasser les informations requises sur le terrain (Laboulais-Lesage, 2001).

C'est sans aucun doute sous l'influence des encyclopédistes, avec les réflexions ou les injonctions de philosophes comme Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau, et surtout à partir des progrès enregistrés par les sciences naturelles que les géographes, et plus globalement la géographie renaissante, vont progressivement envisager les vertus de l'observation de terrain. La figure qui incarne à elle seule cette « envie de terrain », et de manière assez magistrale, est celle d'Alexander Von Humboldt (1769-1859), explorateur, géographe ou encore écologue et ingénieur des mines. Toutefois, si au début du XIX^e siècle, l'observation directe s'installe progressivement comme une des ressources pour la géographie académique naissante, la plupart des « géographes » demeurent avant tout des compilateurs. C'est le cas notamment d'Immanuel Kant, philosophe illustre bien sûr mais aussi géographe. Il enseigne à l'université de Königsberg et livre sa *Géographie physique* (sous forme de cycles de conférences de 1755 à 1796) sans véritable pratique du terrain, utilisant les récits de voyages des autres, notamment ceux

2. Moins connu est l'hommage de Carl Ritter rendu à Hérodote dans sa *Géographie générale comparée* (1837) qui, selon le géographe Allemand, « avait beaucoup vu et beaucoup observé, et indiqua le premier cette idée pour la géographie [celle de comparer] et, à la même place, il en fit l'application la plus grandiose en comparant la Lybie à l'Europe par le Niger et l'Ister ». (p. 14)

de Von Humboldt. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, l'impératif de réaliser des observations s'ancre-t-il dans les idées et les méthodes. Le célèbre géographe de l'université de Berlin, Carl Ritter (1779-1859), admirateur des progrès enregistrés dans les sciences naturelles, souligne ce mouvement en rappelant ce qu'écrivait le naturaliste helvète Johann Jacob Scheuchzer en 1716 : « *La route directe de l'observation n'est ouverte que depuis quelques années, et j'espère que dans l'espace de cent cinquante ans, le monde savant en retirera plus d'avantage qu'il ne fit auparavant pendant le cours de plusieurs milliers d'années.* » (p. 19). Pour écrire son œuvre principale, *Géographie générale comparée* (1837), Ritter rappelle quelles sont ses sources et souligne qu'il « *aurait été impossible d'exécuter un pareil ouvrage sans nous être fait nous-mêmes une idée de la surface de la terre, sans avoir la connaissance de ses formes les plus importantes.* ». Il a parcouru à dessein plusieurs régions d'Allemagne, de Suisse ou encore d'Italie et indique : « *Nos propres observations seront donc nos sources sur ces régions, peu étendues, si on les compare à tout le globe.* » L'observation dont parle Carl Ritter correspond avant tout à une observation au sens des naturalistes, les sociétés ne font pas l'objet d'une recherche méthodique et restent secondes dans la logique de ses analyses. Un temps étudiant à Berlin auprès de Ritter, le géographe français Élisée Reclus (1845-1905) incarne le prototype du géographe « de terrain ». Mais il paraît peut-être quelque peu anachronique de distinguer chez lui une pratique du terrain en tant que telle de sa propre vie et des ses voyages à travers toute l'Europe ou les Amériques : en « bon » géographe, il ne voyageait jamais sans observer minutieusement et utilisait trajets et séjours pour alimenter ses écrits ultérieurs. Il est vrai qu'il réalisa plusieurs enquêtes de terrain sur commande, lorsqu'il devait par exemple rédiger certains des guides Joanne, guides touristiques de la maison Hachette, publiés dans les années 1860. En dépit de son aura de son vivant et de la reconnaissance dont il bénéficie enfin de nos jours (Pelletier, 2009), on ne peut pas dire qu'Élisée Reclus ait fait école, loin de là, ou que sa pratique ait été un modèle pour des générations de géographes même si on peut le considérer comme le précurseur d'une nouvelle manière d'écrire la géographie (Lefort et Pelletier, 2006). Toutefois, le modèle de l'explorateur-géographe Von Humboldt puis celui du géographe globe-trotter Reclus, ayant inspiré les personnages de fiction de Paganel et du capitaine Nemo de Jules Verne, a fini de convaincre des générations de géographes que la fréquentation du terrain, et l'enquête de terrain, ne pouvait qu'apporter des observations de première main généralement irremplaçables pour faire œuvre de géographie. Cet héritage essentiellement naturaliste représente le contexte favorable à une pratique du terrain systématisée et patrimonialisée dans la discipline, si ce n'est

parfois ritualisée (Robic, 1996 ; Calbérac, 2010, Broc 2010). Bien évidemment, comme en ethnologie, on retrouve une dimension parfois initiatique de ce que l'on appelle « l'expérience de terrain » (Velasco-Graciet 2008, Volvey 2008, Berque 2010), dimension qui pose la question de sa place dans la recherche et relève de l'inavoué, de l'indicible et souvent de l'invisible.

Dans son projet de donner corps à une géographie universitaire en France à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, Paul Vidal de Blache va promouvoir l'observation et l'analyse du paysage comme une pratique incontournable de la géographie (Robic, 1996) ; une « *géographie science des lieux* ». Grâce à un vocabulaire de plus en plus normalisé, le géographe est susceptible de développer ce que Vidal de la Blache appelle une « *vue raisonnée* » sur le terrain, interprétation informée et rigoureuse, censée dépasser celle du voyageur ignorant. La géographie française se fonde ainsi dans la première moitié du XX^e siècle sur ce « culte » (Broc, 2010) de l'observation de terrain même si celui de la carte en constitue le pendant méthodologique. C'est dans ce registre qu'un Lucien Febvre, historien faisant la leçon aux géographes, célèbre en 1922 la « *géographie de plein vent* » (Febvre, 1970) tandis qu'Armand Frémont (2005), bien plus tard, dépeint le modèle désuet du « *géographe aux pieds crottés* » qui « *assure son savoir au contact d'une matière palpable, vivante, et dont la fréquentation ne s'opère pas dans les bibliothèques, les archives ou les laboratoires, mais dans la rue, sur les pistes ou sur les routes* » (2005, p. 28). L'observation de terrain des géographes – ceux de l'école française de géographie en premier lieu mais cette dernière rayonne en Europe, et parfois au-delà, jusque dans les années 1950 – se codifie rapidement à partir du début du XX^e siècle et sans doute assez précocement par rapport à d'autres sciences sociales (anthropologie et sociologie notamment). Très tôt les injonctions à aller sur le terrain pour observer s'accompagnent de techniques adaptées et de méthodes plus ou moins normalisées. De même, la sortie de terrain, ou mieux, « l'excursion de terrain » avec des étudiants et des collègues, devient une particularité des géographes, qu'ils partagent avec les géologues ou encore les agronomes, et elle s'impose en véritable norme didactique (Robic, 1996 ; Baudelle *et al.*, 2001, Calbérac, 2010).

En rupture avec le style nettement inductif développé par la géographie vidalienne et déjà les géographes du XIX^e siècle – Alexander Von Humboldt, Conrad Malte-Brun, Élisée Reclus, etc. –, à partir des années 1950 et 1960, une nouvelle manière de concevoir la géographie fait de l'espace son objet et de l'approche déductive sa méthode. Ce courant, issu en partie du monde anglophone et inspiré par le travail de précurseurs non-géographes – Johann Heinrich Von Thünen, Alfred Weber, l'École de Chicago – fut surnommée la *New Geography*.

Globalement, ce mouvement prônait une géographie se voulant plus « scientifique », à base d'hypothèses, de modèles et de lois, utilisant les outils graphiques et mathématiques afin d'élaborer des schémas généraux d'analyse de la répartition spatiale de divers phénomènes. Le terrain devient alors uniquement un moyen de vérification et d'amélioration pour l'élaboration du modèle graphique et/ou mathématique selon une conception positiviste, ou néo-positiviste, de la discipline ; c'est le moment où certains géographes définissent cette dernière comme « science de l'espace ».

Aujourd'hui, si certaines branches de la discipline ont hérité des objectifs et des méthodes hypothético-déductives et quantitatives de la *New Geography*, bien d'autres continuent de faire du terrain un élément fort de leur méthodologie et de leur légitimation épistémologique ainsi qu'un repère fédérateur sinon identitaire³ (Retailé, 2010b).

1.2. Le terrain comme territoire de recherche avant tout

Les premières interrogations et analyses approfondies des géographes sur la pratique du terrain émergent assez tôt finalement à travers deux numéros de la revue *Hérodote* lancée par Yves Lacoste un an plus tôt : fin 1977, à l'occasion du n° 8, puis du n° 9 (1978), intitulés « *l'enquête et le terrain* » 1 et 2, Yves Lacoste et certains des auteurs, dans un ton et une mouvance qu'ils revendiquent à gauche, considèrent que les résultats des enquêtes sont des informations stratégiques qui, même désintéressées au départ, sont potentiellement captables et utilisables par des puissances de domination hors de la recherche et échappent ainsi aux chercheurs mais surtout aux enquêtés. Ils militent donc pour « *une transformation démocratique de la relation d'enquête* » (Lacoste, 1977, p. 8) et considèrent l'enquête de terrain comme « *un problème politique* » (1977, p. 3). La plupart des articles et analyses de ces deux numéros portent sur les relations entre chercheurs et enquêtés et les approches éthiques, voire politiques, de l'enquête de terrain dominant très largement : on parle de « *dettes de l'enquêteur* » (Bernard Kayser, 1978, p. 17), de « *décoloniser l'enquête* » à propos de l'Afrique (Yann Daer, 1978, p. 115) et de « *responsabilité* » du chercheur (Camille Lacoste,

3. Parmi d'autres références possibles, on peut citer Pierre George (*le Métier de géographe*, 1990) qui rappelait dans un premier temps l'affirmation de Raoul Blanchard – le travail du géographe, « *c'est le travail sur le terrain [...]* » –, pour conclure : « *pour comprendre, ce qui est l'objet de toute démarche intellectuelle, il faut d'abord saisir ce qui est en l'objet. Pour le géographe c'est le terrain avec tout ce qu'il recèle de matériaux divers et de manifestations coordonnées ou antagonistes de la vie* » (p. 12). Dans un autre ouvrage en direction des étudiants (1978), il affirmait que « *les géographes ont toujours estimé que la carte était un instrument d'accès au document, mais que le document géographique en soi était le terrain* » (p. 24).

1977, p. 21-44). La partie méthodologique demeure dans l'ensemble modérée bien que plusieurs articles⁴ en traitent sous forme de témoignages de pratiques et d'autres contributions reviennent sur le paysage comme objet principal du géographe (celles de Béatrice Giblin et de Claude Raffestin). Au total, sur ces deux numéros de la revue *Hérodote*, les problématiques épistémologiques apparaissent nettement résiduelles, au détour d'une contribution (Tricart, 1978) mais sans faire l'objet central de l'une d'entre elles. De même, durant cette période de la seconde moitié des années 1970, dans plusieurs productions (Isnard, 1978 ; George, 1978), les analyses n'abordent le statut épistémologique du terrain en géographie qu'en creux ou en filigrane.

Par la suite, cette thématique du terrain ne sera plus beaucoup explorée et interrogée par les géographes jusqu'aux années 2000 sinon ponctuellement (Antheaume *et al.* 1984 ; Gumuchian, 1989 ; Robic, 1996 ; Gumuchian et Marois, 2000) ou indirectement (par exemple, Collectif, 1983). Ceci alors même que la pratique du terrain, elle, reste très ancrée dans la tradition méthodologique des géographes en dépit du succès de nouvelles technologies (télédétection, banque de données, SIG, etc.) et l'avènement de nouvelles manières de concevoir les objets de la géographie. En fait, avec le renouvellement de la géographie au cours des années 1980-2000 et le recentrement de cette discipline vers les sciences sociales⁵ (Knafo, 1997 ; Lévy, 1999 ; Lévy et Lussault, 2003), le terrain a repris non seulement du sens mais il engage également la géographie et les géographes dans une démarche réflexive sur le statut du terrain pour le géographe et le statut du géographe sur le terrain. De manière symptomatique, une revue de géographie en ligne créée en 2010, « *Carnets de géographes* », réserve une rubrique dédiée au terrain (« *Carnets de terrain* »).

Depuis 2000, dans un élan de questionnements épistémologiques, la géographie, en particulier francophone, a connu un regain de publications, séminaires, colloques, consacrés à la question du terrain. Anne Volvey a ouvert la voie à travers la notice « terrain » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de 2003 (Lévy & Lussault). Le travail de thèse, encore assez récent, de

4. Les contributions de Daniel Behar, Jacques Gutwirth, Yawo Akpokossi, Félix Chabaud ou encore Armand Frémont s'inscrivent dans cette catégorie des contributions témoignages d'expériences.

5. Le terme de recentrement ici n'est pas utilisé dans un sens normatif. Pour filer la métaphore géométrique, il s'agit d'une translation d'axe de la géographie vers les sciences sociales aux dépens du pôle des sciences naturelles ce qui n'est pas sans poser des problèmes de fond à la discipline (Mukakayumba & Lamarre, 2012). Rémy Knafo parlait en 1997 (p. 11) d'un « [changement] *de paradigme* » depuis « *un demi-siècle* », point d'origine qui m'apparaît nettement exagéré. L'ouvrage sous sa direction réunit des contributions qui témoignent de cette mutation (4^e partie : Lévy, Debarbieux, Grataloup, Retailé, Lussault).

Yann Calbérac (2010), « *terrains de géographes, géographes de terrain* », apporte une contribution fouillée et importante à l'état de la réflexion en géographie. Enfin, et parmi d'autres productions plus ou moins isolées (Velasco-Graciet, 2008), en 2010 un numéro spécial de la revue *l'Information Géographique* a été consacré au terrain sous la direction de Denis Retaille et Béatrice Collignon.

À la lecture de ces travaux de géographes sur la thématique du terrain, il est possible de dresser quelques constats simples.

Le premier, et le plus important, est que pour la majorité des géographes, le terrain a d'abord, et avant tout, une acceptation spatiale⁶. Il s'agit du territoire dans lequel on fait sa recherche : territoire administratif ou territoire vécu, bassin-versant ou zone protégée, etc. De ce point de vue, les géographes d'aujourd'hui ne conçoivent guère le terrain de manière différente de leurs prédécesseurs des décennies précédentes. Comme avec l'école vidalienne de la géographie française, le terrain « est » le territoire sur lequel on va, on se déplace, on observe, on repère, on arpente, on vit, on interroge, on écoute, on saisit des images – jadis le dessin, aujourd'hui davantage l'appareil photo numérique. Il faut souligner que certains géographes déplorent cette association « atavique » entre terrain et territoire de recherche⁷ et estiment qu'il s'agit d'une confusion démontrant l'immatunité méthodologique ou épistémologique de la géographie.

En effet, cette conception première du terrain pourrait apparaître très naïve, voire primitive, à des anthropologues ou des sociologues pour qui l'espace matériel du terrain n'est qu'un élément de localisation, un élément de contexte tout au plus, mais il n'est pas en soi leur terrain qui se compose plutôt d'individus, de groupes, d'« acteurs », d'organisations, d'aspects divers et de relations qu'ils étudient à travers « l'enquête ». Par exemple, le sociolinguiste Philippe Blanchet (2012) considère que « *le terrain n'est pas uniquement ni principalement une aire territoriale, un espace géographique, un lieu où se produisent des phénomènes humains et sociaux et où l'on rencontre des humains et des sociétés* » mais que « *le terrain est avant tout un ensemble d'interactions (de relations, d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et d'autres personnes [...]* » (p. 31). Il me semble que se situe là une spécificité du terrain en géographie dans le sens où le terrain des géographes demeure le plus souvent, au moins dans un des sens qu'ils attribuent à cette notion, ce que je propose de nommer « un terrain-territoire ». Quel que soit leur objet d'étude, qu'ils étudient des formes de

6. Ce constat empirique de ma part, issu de la fréquentation de la discipline depuis 25 ans rejoint les conclusions plus étayées – notamment à partir d'un corpus d'entretiens – de la thèse de Yann Calbérac (2010, p. 350 et suivantes) sur le terrain des géographes.

7. La géographe Anne Volvey (2003) dans sa définition du « terrain » alerte précisément sur ce qui lui apparaît comme une « *très forte confusion* ». Nous y reviendrons.

relief, des formations végétales, la fréquentation des plages, les fêtes populaires, une pathologie, la gestion des aires protégées, des espaces périurbains, etc.⁸, nombre de géographes conçoivent le terrain comme le lieu ou les lieux, ou les espaces, dans lesquels ils vont chercher des informations, où ils vont interroger ou suivre les « acteurs », où ils vont vérifier au besoin telle ou telle hypothèse (Gumuchian et Marois, 2000).

Il est toujours délicat, ou indélicat, de généraliser, comme nous le faisons pourtant ici, sans tendre vers la simplification abusive. Cela ne peut être qu'un outil grossier afin de ne pas se perdre dans les nuances et la grande diversité des « écoles », des pratiques, des méthodes et des objets de la géographie actuelle. Cette précaution prise, nous pouvons avancer que cette acceptation première et majoritaire du terrain chez les géographes (au moins français) correspond à un véritable ancrage historique. Les géographes illustres, un peu comme les anthropologues célèbres, restent pour beaucoup attachés au « terrain » sur lequel ils ont écrit une contribution considérée comme majeure. Ainsi, ne peut-on qu'associer Alexander Von Humboldt à « son » Amérique équinoxiale et son Chimborazo, Albert Demangeon (1872-1940) à la Picardie, Pierre Gourou (1900-1999) au delta du Tonkin, Paul Pélissier (1921-2010) au Sénégal, ou encore Joël Bonnemaïson (1940-1997) au Vanuatu.

Afin de ne pas laisser croire que les géographes ne pensent « qu'avec leurs pieds », rappelons que la géographie enregistre une profonde transformation depuis deux ou trois décennies. D'une part, la géographie physique a opéré un glissement environnementaliste⁹ – avec une « socialisation » de ses préoccupations – et, d'autre part, la géographie dite « humaine », appellation traditionnelle qui à vrai dire semble aujourd'hui désuète et tautologique¹⁰, s'est davantage ouverte aux autres sciences sociales. En conséquence, la conception du « terrain » a probablement évolué parmi les géographes (Gumuchian et Marois, 2000) et diffère vraisemblablement selon les différentes générations mais il resterait à préciser et étayer ce point en dépit de travaux précieux qui traitent de la thématique du terrain (Calbérac, 2010 ; Retailé 2010b). Ainsi, si pour de nombreux géographes, notamment parmi les plus jeunes, leur terrain se résume avant tout à des institutions et des personnes

8. Cet inventaire « à la Prévert » vise simplement à rappeler, ou suggérer, la grande diversité des objets de recherche dans la discipline : de la géographie de l'environnement à la géographie sociale et culturelle en passant, par exemple, par la géographie de la santé ou encore à l'aménagement.

9. Voir notamment la contribution de Yvette Veyret sur la « géographie environnementaliste » dans l'ouvrage *La géographie en question* (Mukakayumba & Lamarre (dir.), 2012).

10. Déjà en 1949, Maurice Le Lannou, dans son ouvrage, *La géographie humaine*, (Flammarion, 1949, 252p.) soulignait « qu'il n'y a d'autres géographies que la géographie humaine, laquelle devrait bien être appelée la géographie tout court » et concluait : « La géographie humaine est pléonastique ».

ressources, plutôt qu'un pan de bocage ou un « terroir » tropical comme il y a quelques décennies, la dimension spatiale de ce dernier n'est généralement jamais bien éloignée puisque la géographie se présente de plus en plus comme l'étude de « la dimension spatiale du social » – selon la définition de *Géographie* de Jacques Lévy (Lévy & Lussault, 2003) – et ceci à différentes échelles.

De plus, les géographes, comme vraisemblablement d'autres chercheurs, ont la fâcheuse tendance à utiliser le terme de « terrain » dans plusieurs sens, sans y prêter toute l'attention qui serait nécessaire. Tantôt ils désigneront le terrain comme le lieu¹¹ (ou les lieux) dans lequel ils se rendent pour faire une enquête (sens le plus courant selon notre analyse), tantôt ils parleront davantage des groupes qu'ils étudient ou qui leur livrent les informations souhaitées (sens plus proche de celui des anthropologues ou des sociologues). On discerne ici la dimension souvent métonymique du « terrain » qui parfois est une synecdoque pour le géographe : le « terrain » désignant à la fois le « contenant », c'est-à-dire l'espace, le territoire, de recherche et le « contenu », le phénomène étudié plus spécifiquement, les acteurs, les hommes, les activités, etc.

1.3. La vérité du terrain : l'héritage du réalisme vidalien

Une seconde particularité transparait dans la conception du terrain chez de nombreux géographes. Ce trait est lui aussi directement issue de l'origine même de la tradition géographique que nous avons retracée, à savoir le naturalisme. Le terrain demeure, en première approche, encore aujourd'hui prioritairement perçu dans sa dimension matérielle et selon une conception réaliste. Le terrain incarne alors une matérialité qui elle-même serait gage de rationalité, de vérité et d'humilité¹². Il faut dire ici que la conception réaliste du terrain a très longtemps dominé la discipline précisément parce que l'enquête de terrain du géographe était une enquête naturaliste, une « observation ». À ce titre, la géomorphologie paraissait la branche idéale pour ce type de conception et elle a dominé la discipline durant de longues décennies, en France jusque dans les années 1960 au moins. Ce « primat de la géomorphologie » (Claval, 1998) sur les autres branches de la géographie explique vraisemblablement que les réflexions d'ordre épistémologique ou éthique aient été assez tardives en géographie. La géomorphologie en tant que science de la Terre ne se posait guère de questions concernant la place du sujet, celle de l'objet et celle du terrain.

11. On parle ici de lieu au sens d'espace localisé et non dans le sens où on peut le définir comme un point sans distance.

12. Cette humilité à travers l'expérience du terrain a souvent été soulignée (Calbérac, 2010), y compris par Denis Retaille (2010b) qui parle de « *terrain modeste* ».

La démarche inductive prônée par Vidal de la Blache et ses successeurs favorisait la multiplication des cas à comparer – cas de « pays », de « contrées », de « régions naturelles » – et donc des terrains à observer et encourageait ainsi la pratique du terrain. Dans une perspective conventionnaliste, posture incarnée à cette époque par le « penseur éminent¹³ » Henri Poincaré (1854-1912) qui lui-même avait montré la puissance de l'induction, et fédérateur autour du rejet du déterminisme naturel, Vidal de la Blache n'a pas caché ses réticences pour des réflexions théoriques, jugées sans doute trop hasardeuses ou fragiles. Les vidaliens préféraient souligner plutôt la « contingence » des « rapports » de l'homme à la nature. Ainsi, la pratique du terrain paraissait-elle comme le garant de l'observation de cette contingence, comme la caution empirique pour mettre à jour des « rapports » entre des phénomènes¹⁴ sans s'aventurer dans le terrain mouvant des « lois » et du déterminisme.

L'école française de géographie, à l'image de l'œuvre maîtresse de Vidal de la Blache, *le Tableau géographique de la France* (1903), encourage à n'en pas douter une interprétation de « l'ambiance » du lieu et une interprétation par le paysage dans une fibre néokantienne (Berdoulay, 1995) où le terrain constitue la source de l'expérience vécue que le géographe se doit de retranscrire au lecteur. Selon cette perspective néokantienne, le noumène, ou la chose en soi, ne peut être saisi directement mais seulement à partir de catégories issues de l'esprit. Ainsi, l'observateur ne peut-il décrire que ce qui lui « apparaît » selon ses catégories ; il ne décrit donc que des réalités sensibles : des phénomènes – *phainomenon* signifie « ce qui apparaît ». Mais le kantisme est à la fois un idéalisme et un réalisme. Le réalisme kantien considère que la connaissance est une mais également qu'il existe une réalité hors de portée de l'expérience. D'après Vincent Berdoulay (1995) ou encore Olivier Orain (2009), on ne peut parler de conception positiviste dans les premiers temps de l'école vidalienne, positionnement épistémologique plutôt défendu par François Simiand et les sociologues durkheimiens qui raillaient les travaux des géographes (Claval, 1998 ; Calbérac 2007b). Toutefois, la pensée vidalienne, sans avoir véritablement explicité ses fondements épistémologiques, nous apparaît basée sur une philosophie de la nature qui fait le « pari réaliste » et c'est ici un point commun avec la posture des épistémologies positives. L'école vidalienne postule

13. Paul Vidal de la Blache le qualifie ainsi et s'y réfère dans un article intitulé « Des caractères distinctifs de la géographie », paru en 1913 dans le n° 124, tome 22, des *Annales de Géographie*.

14. On retrouve l'opinion d'Henri Poincaré sur la science émise en 1902 (*La science et l'hypothèse*, Flammarion, 1968) et qui considère que « *ce qu'elle peut atteindre, ce ne sont pas les choses [de la réalité] elles-mêmes, comme le pensent les dogmatistes naïfs, ce sont seulement les rapports entre les choses ; en dehors de ces rapports, il n'y a pas de réalité connaissable.* » (p. 25)

l'existence d'un réel connaissable, tout au moins approchable, par l'expérience. Le positivisme, par la suite, gagnera progressivement la géographie : disjonction du sujet et de l'objet et foi dans l'objectivité – dans le sens moderne¹⁵ –, le terrain permettant de révéler des faits qui sont des manifestations de la vérité¹⁶.

Quelles qu'aient été les évolutions de conception dans la géographie, reste que le terrain-territoire est tenu, dès la fondation de la discipline, pour une portion d'une réalité, matérielle et immanente (Isnard, 1978 ; Orain, 2009). Une réalité qui existe en dehors de l'observateur. Cette conception, si elle a reculé, si elle peut être nuancée voire contestée aujourd'hui par certains géographes, demeure, là encore, largement représentée bien que généralement implicite ou impensée.

Par-delà la géographie et pour tenter de comprendre les relations entre le chercheur et le terrain qu'il enquête, il est nécessaire de mener une réflexion épistémologique qui puisse rendre compte non pas de la conception positiviste mais de la contestation constructiviste.

2. La relation entre le chercheur et le terrain

« Paradoxe : l'objectivité ne peut venir que d'un sujet ».

Edgar Morin, *La méthode, l'humanité de l'humanité*

Qui n'a pas entendu que le chercheur « construit son terrain » ? Si l'affirmation¹⁷ me convient dans un premier temps, je ne peux m'en satisfaire. Que se cache derrière cette idée ? Est-elle si partagée par les chercheurs en sciences sociales ? On peut en douter. Il y a sans doute besoin de préciser ce que l'on entend par là et quelques-unes de ces conséquences. Le terrain et l'enquête de terrain incarnent sans doute plus que d'autres objets la tension entre deux polarités qui peuvent apparaître, au moins en première approche, comme antinomiques à savoir une conception positivo-réaliste du terrain longtemps dominante et une conception

15. Le sens moderne du mot « objectivité » est utilisé depuis Kant dans un sens radicalement différent de sa signification chez les scolastiques et Descartes.

16. « Le vide épistémologique entoure et pénètre la discipline géographique ». « La pratique du « terrain », sa vérité révélée, servent de guides discursifs. Ces géographes qui, selon l'expression consacrée, « pensent avec leurs pieds », véritables céphalopodes, sont en même temps, et paradoxalement, de fermes partisans de l'objectivité et la connaissance scientifique dans la mesure où aucun filtre théorique ou idéologique ne s'interpose entre le terrain et eux-mêmes ». (Bertrand, 1982)

17. Ainsi Béatrice Collignon et Denis Retaillé (2010) dans l'introduction d'un numéro de revue consacré au terrain l'évoquent à travers une affirmation contenue dans une question plus large « *Quel est ce nouveau terrain, dont on reconnaît qu'il est un construit, qui a émergé ?* » (souligné par GP).

plus constructiviste qui apparaît conquérante mais insuffisamment explicitée. Certes, il s'agit d'un vaste sujet qui ne peut qu'être qu'effleuré dans le cadre de ce texte mais il paraît utile de proposer quelques pistes d'analyse.

2.1. Le statut variable du terrain dans les sciences sociales

Le plus souvent privées de la robustesse de l'expérimentation, pratique essentielle en physique, dans les sciences de l'ingénieur, en chimie ou encore en médecine, les sciences sociales peuvent avoir recours au « terrain » pour construire leurs analyses et démonstrations, voire bâtir et vérifier leurs « théories¹⁸ ». Par-delà l'aspect méthodologique, le terrain comporte donc un statut épistémologique fondamental pour une série de sciences qui en tirent aussi bien des caractères de scientificité, de légitimation (et de probité) et de communicabilité¹⁹. Notons également que le terrain peut être source d'inspiration pour le chercheur. S'il est besoin de préciser que des recherches en géographie, en anthropologie ou en sociologie sont concevables « sans terrain », c'est que ce type d'approches restent généralement minoritaires, voire mêmes suspectes aux yeux de certains chercheurs attachés à cette pratique qui peut s'apparenter à une part de « l'habitus spécifique » propre à chaque champ disciplinaire (Bourdieu, 2003). En effet, en dehors de réflexions théoriques – qui se nourrissent, de près ou de loin, d'expériences de terrain personnelles ou de celles des autres – comment faire de l'anthropologie sans ethnie à observer, comment faire de la sociologie sans groupe social à enquêter ou comment faire de la géographie sans territoire à parcourir ? Il n'est pas nécessaire ici d'aller plus loin et d'apporter des éléments de réponse à ces questions volontairement candides mais elles tentent de montrer que le statut épistémologique du terrain est loin d'être une question marginale dans les sciences sociales prises ici en exemple.

Avant même d'explorer les dimensions cachées du terrain, il n'est peut-être pas inutile de rappeler une évidence, à savoir que toutes les sciences sociales n'ont pas la pratique du terrain comme totem méthodologique. Cela ne signifie pas que les chercheurs de certaines disciplines, comme l'économie, la démographie ou l'histoire, ne font jamais d'enquête de terrain mais simplement que la recherche sur le terrain se réalise de manière très minoritaire au sein

18. Encore que les fonctions de vérification, de réfutation ou de falsification, d'une théorie par une preuve empirique de « terrain » doivent être relativisées voire remises en cause comme nous y invite Jean-Claude Passeron (2006) qui défend le principe d'un espace assertorique « non poppérien ». En revanche, l'enquête de terrain peut produire des résultats dans le domaine de l'exemplification (Passeron, 2006).

19. Yann Calbérac (2006) parle de trois instances dont le terrain permet l'articulation : savoir, savoir-faire et faire-savoir.

des méthodologies employées et correspond à des thématiques ou des objets assez particuliers. Avec le risque que comporte toute simplification, le tableau présenté classe différentes sciences sociales selon leur pratique, marginale ou fréquente, du terrain dans leurs méthodologies de recherche. Une typologie aussi binaire ne peut que trouver des limites mais elle vise à fournir un filtre premier pour exorciser là encore ce qui peut apparaître comme une évidence, à savoir l'association de la notion de terrain à celle de sciences sociales. Bien entendu, la définition même des sciences sociales pose quelques problèmes de délimitation. La psychologie, la philosophie, le droit, voire l'économie ne sont parfois pas considérées comme des sciences sociales²⁰ pour diverses raisons qui n'ont pas lieu d'être abordées ici ; on pourrait dès lors considérer que le tableau est bâti sur une conception trop extensive du champ des sciences sociales. À l'opposé, le tableau pourra paraître réducteur, étant entendu que de nombreuses branches ou spécialités se sont constituées en disciplines ou quasi-disciplines et n'ont pas été mentionnées (histoire de l'art, musicologie, sciences de l'information, criminologie, ethno-linguistique, etc.). Enfin, on pourrait aussi gloser sur « l'existence » de ces disciplines et explorer l'hypothèse conventionnaliste en arguant que ce qui les rapproche semble parfois bien plus solide que ce qui les distingue et que les différentes disciplines sont des catégorisations pratiques mais théoriquement suspectes. On comprendra, qu'il s'agit simplement ici de poser quelques jalons et de constater que la pratique du terrain semble loin d'être systématique dans les « sciences sociales ». En revanche, cette pratique apparaît souvent absolument fondamentale dans les disciplines pour lesquelles elle représente l'une des sources majeures d'analyse.

Pratique marginale du terrain	Pratique fréquente du terrain
Démographie	Aménagement - Urbanisme
Droit	Anthropologie
Économie	Archéologie
Histoire	Géographie
Linguistique	Sociolinguistique
Philosophie	Sociologie
Psychologie	Sciences de l'éducation-Pédagogie
Science de la communication	
Sciences politiques	
Sémiologie	

20. Il y a de cela trois ou quatre décennies les géographes auraient mal admis que l'on classe la géographie dans les sciences sociales tant ils revendiquaient leur position carrefour entre « sciences humaines » et « sciences de la nature ».

Ce filtre grossier démontre que le « terrain » n'est pas ontologiquement attaché aux sciences sociales. Peu de disciplines le considèrent comme central dans les matériaux ou méthodologie de recherche. Si on accepte de mettre entre parenthèses provisoires les aspects méthodologiques attachés au terrain, ou à l'enquête de terrain, il reste comme noyau dur de cette notion celui du rapport au « réel » du chercheur dans chaque discipline et celui de l'établissement des « faits » propres à chaque discipline.

2.2. Séparer pour définir ou relier pour comprendre ? Épistémologies positivo-réalistes du terrain versus épistémologies constructivistes

Le rapport de l'homme au réel...la question n'est pas nouvelle ! Elle hante la philosophie depuis des siècles et ne cesse de tourmenter l'épistémologie des sciences. Que signifient le terrain et son enquête ? S'agit-il d'une portion de la réalité que l'on interroge ou une projection/construction du chercheur qu'il interroge autant, sinon plus, qui interroge ce dernier ? Cette dichotomie est-elle, en elle-même, satisfaisante et pertinente ? Sans relever le défi, irréaliste pour le coup, de répondre à ces interrogations, il me semble utile d'explorer ces questions, un peu comme un alpiniste, en choisissant une face du problème : ce sera ici l'ubac, la face à l'ombre, celle qui ne bénéficie que très peu des rayons du soleil des sciences physiques et de sa vérité révélée de la Nature, le constructivisme. Et, pour filer la métaphore, j'avoue d'emblée que je n'espère atteindre ici qu'un très modeste camp de base.

À partir d'une démarche réflexive sur mes propres expériences de terrains et/ou d'enquêtes de terrain en géographe, je voudrais tenter ici d'aborder le champ ouvert par la fameuse problématique sur les interactions épistémiques entre le chercheur et son terrain, ou, si l'on préfère, lever le voile sur la formule du « chercheur qui *construit* son terrain ». Cette formule, dérivée de celle qui veut que le « chercheur construit son objet », n'est-elle pas maladroite dans la mesure où en dehors même du débat sur la construction de la connaissance, nombreux sont ceux qui pensent qu'on ne saurait confondre l'objet et le terrain, autrement dit, l'objet et la méthode. Mais le terrain n'est-il que méthode ? N'est-il pas plutôt, et plus globalement, une pratique ou une approche ? Denis Retaillé (2010a²¹) résout le dilemme en affirmant que le terrain peut être tout cela à la fois, objet, méthode et démarche, et constitue de fait un outil heuristique et didactique.

Cela illustre bien que la réflexion sur le terrain en géographie a évolué au point que celle-ci se nourrit et se rapproche, en partie mais de plus en plus souvent,

21. Denis Retaillé, Éditorial de *l'Information Géographique*, n° 1, 2010, p. 1.

des idées développées dans d'autres sciences sociales (Olivier de Sardan, 2008 ou encore Fassin et Bensa, 2008, pour les publications les plus récentes). Dans le *dictionnaire de la Géographie*, Anne Volvey (2003) précisait, dans sa notice intitulée « Terrain », qu'il ne faut pas confondre l'objet et le terrain mais qu'il ne faut pas non plus confondre le terrain avec le territoire d'étude²² ; distinctions qui ne vont pas toujours de soi en géographie comme nous l'avons vu. Toujours selon Anne Volvey, le terrain serait une « *instance* » nourrissant l'objet à travers, « *deux types de méthodes de production de données, l'observation et l'enquête* »²³.

Il y aurait ainsi des entités bien distinctes : le sujet-chercheur, l'objet de la recherche – analysé à travers des méthodes d'enquête et d'observation –, le territoire dans lequel se déroule l'enquête de terrain et, enfin, le terrain lui-même qui serait, « *le lieu et le moment du déploiement d'une méthode et d'un savoir-faire, d'une pratique et d'une expérience* » (Volvey, 2003).

La première remarque qu'il convient d'exprimer c'est qu'en géographie le distinguo entre le terrain et l'objet paraît parfois difficile à accomplir et semble rarement explicité. La géographie prétend désormais à l'étude de *la dimension spatiale du social*. À ce titre, son objet est nécessairement un objet sinon spatial, tout au moins spatialisé. Or, entre un objet spatialisé et un « terrain » — ou un *terrain-territoire* comme je préconise de dénommer l'acceptation spatiale du terrain en usage notamment chez les géographes — la limite sémantique paraît ténue et, pour tout dire, relativement flou et poreuse. On comprend dès lors que la confusion, ou tout au moins le « flou artistique » entretenu entre terrain, territoire d'étude et objet, permette aux géographes d'utiliser souvent la notion de *terrain* dans des acceptations bien différentes et d'occulter une partie des questionnements épistémologiques qui seraient nécessaires.

Une seconde remarque consiste à relever que cette partie de la stimulante définition produite par Anne Volvey distille, au moins partiellement, une conception assez disjonctive et réductionniste de la recherche de terrain²⁴. La disjonction entre objet et terrain est posée *a priori*, comme allant de soi ; conception qui peut convaincre dans l'objectif de clarifier ce qui est resté trop longtemps obscur ou impensé, particulièrement en géographie. Toutefois, il semble illusoire, et sans doute appauvrissant, de postuler ainsi une séparation

22. « [...] *le terrain ne peut être confondu ni avec l'objet d'une recherche, ni avec l'espace de référence de celle-ci* » p. 904 (Volvey, 2003).

23. On reconnaît ici les deux influences de la géographie : la tradition naturaliste avec sa méthode qui serait « l'observation » et celle des sciences sociales utilisant « l'enquête ».

24. En faisant du terrain « *le lieu et le moment d'une méthode* [...] », on perçoit bien la disjonction implicite entre l'objet et la méthode, là où Denis Retaillé affirme au contraire que le terrain est objet et méthode, et même démarche.

nette des différentes « parties » dans l'*instance épistémique*²⁵ que constitue le terrain. En effet, l'ontologie du terrain n'est-elle pas précisément dans le lien, dans l'interaction constitutive entre le sujet et l'objet, entre l'objet et la méthode, entre la démarche et l'expérience, entre le « réel » et le construit, dans la conjonction de plusieurs entrées, de plusieurs interactions potentiellement productrices de sens ?

Avant d'explorer ces interactions, il convient de rappeler que l'on peut distinguer deux grandes conceptions, ou épistémès, du terrain, que nous nommerons l'approche « positiviste » et l'approche « constructiviste ». Notons que cette ligne de partage n'est pas exactement la même que celle qui sépare la conception réaliste du monde et la conception anti-réaliste (conceptions elles-mêmes partagées en de multiples nuances), même si des connexions pourraient inciter à associer les termes deux à deux.

À mon sens, en suivant cette opposition idéaltypique, une conception positiviste²⁶ du terrain consiste à postuler que le chercheur se confronte à une réalité sinon objective, tout au moins objectivée, à travers des méthodes plus ou moins robustes, qui livre des faits (après enquêtes) et ainsi valide ou infirme des hypothèses de recherche formulées sur l'objet de la recherche. Si la subjectivité des questionnements et des méthodes peut éventuellement être admise dans une conception moins radicale et optimiste du positivisme, néanmoins, pour toutes les sensibilités de cette conception, le terrain demeure considéré comme un pan de la réalité, un objet positif. Cette portion de réalité, « *substantielle et immatérielle, présente quelque forme de permanence, indépendante et antérieure à son observation* » (Le Moigne, 1999). Le terrain devient dès lors un gisement d'où l'on extrait des connaissances, informations ou faits non contestables, bien que l'on s'accorde sur leurs caractères périssables ou révisables. Une telle conception, préfère le plus souvent les méthodes quantitatives ; mais il ne faut pas confondre les fondements épistémologiques et les méthodes utilisées, même si ces dernières sont nécessairement conditionnées, peu ou prou, par ces fondements.

25. Je reprends ici l'expression d'« *instance épistémique* » utilisée par Anne Volvey (2003).

26. Jean-Louis Le Moigne (1999) nous indique que l'on pourrait la désigner sous le label du *cartésiano-positivisme* ou *positivo-réaliste*. Jean-Michel Berthelot (2012) parle, lui, de pôle *objectiviste* ou *positiviste* face à un pôle qu'il qualifie de *constructiviste* ou d'*herméneutique* ou encore de *compréhensif*.

L'une des caractéristiques majeure du positivisme²⁷ réside dans la disjonction recherchée entre le chercheur et son objet, la mise entre parenthèses du sujet (Bretegnier, 2009). Certaines pratiques méthodologiques sont censées poursuivre cet objectif. Bien entendu, une palette de nuances peut teinter le positivisme – tout comme le constructivisme, ce qui est trop souvent oublié – dans un sens plus ou moins radical et il faut imaginer les positionnements épistémologiques des chercheurs sur un gradient entre ces deux pôles et sous la forme d'une amplitude plutôt que sous celle d'un point. D'ailleurs, nombre d'entre eux ne se posent pas ce type de questions, ou de manière assez vague et inachevée, sans doute par peur d'avoir à faire des choix, pensant ainsi préserver leurs marges de manœuvre, ou leur bricolage – qui peut conserver un sens noble – méthodologiques et épistémologiques.

Ainsi décrit, il me semble que le positionnement « positiviste » est loin d'emporter l'adhésion de la majorité des chercheurs en sciences sociales. Pour autant, je reste dubitatif sur le fait qu'une majorité de chercheurs se réclame du constructivisme. Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit²⁸ pour comprendre cette absence. La première, est que la bipartition entre positivisme et constructivisme n'est, à tort ou à raison, pas jugée pertinente par une partie d'entre eux²⁹. Une autre raison, que je considère intuitivement comme fréquente parmi les chercheurs, pourrait être ce que l'on pourrait appeler le non-positionnement épistémologique. Ce dernier découle d'une faiblesse d'intérêt pour la question des fondements gnoséologiques de sa recherche ou s'apparente à une forme d'agnosticisme épistémologique censée incarner une « ouverture d'esprit ». Il faut dire que le constructivisme épistémologique est relativement méconnu, encore assez fragile dans ses développements, malgré des racines très anciennes³⁰,

27. Pour une description plus complète des fondements des épistémologies positivistes, on se référera notamment à l'ouvrage de Jean-Louis Le Moigne (1999). Ce dernier retient quatre hypothèses fondamentales, deux dans le registre de la gnoséologie (hypothèses ontologique (ou réaliste) et déterministe) et deux dans celui de la méthodologie (méthodologie analytique et principe de la raison suffisante).

28. On pourrait compléter celles-ci par les raisons qu'invoquent Jean-Louis Le Moigne (1999) et qui tournent pour beaucoup autour de l'institutionnalisation et l'aspect paradigmatique du positivisme.

29. Cette piste ouvre des débats philosophiques et épistémologiques qui éloigneraient beaucoup trop de l'objet de cette contribution. Notons que Jean-Michel Berthelot (2012) désigne entre ces deux polarités, une polarité tierce avec ce qu'il nomme le « *pôle rationaliste non réductionniste* » auquel il associe notamment Habermas, Passeron, Giddens.

30. Parménide (VI^e-V^e s. av. J.-C.) formulait déjà « *to gar auto noein estin te kai einai* » qui peut se traduire par « *c'est en effet une seule et même chose que l'on pense et qui est* » ; on reconnaît aussi les germes du constructivisme dans « *l'homme est la mesure de toute chose* » de Protagoras d'Abdère (V^e s. av. J.-C.).

relativement marginalisé par la philosophie des sciences³¹ et il a ainsi beaucoup de difficultés à se forger une reconnaissance (au sens d'identification par un tiers) parmi les chercheurs en sciences sociales alors même qu'il paraît une alternative à la doctrine positiviste³². Les critiques et attaques à l'égard du « constructivisme », dans sa version générique c'est-à-dire en mélangeant toutes ses formes et tous les courants que l'on pense être constructivistes, lui attachent le spectre du relativisme radical. Ceci représente un facteur supplémentaire pour expliquer le refus de se réclamer du constructivisme ou les réticences à s'y intéresser. Une confusion se surajoute au « brouillard » épistémologique, celle entre le « constructivisme social », ou constructionnisme (Hacking, 2008), et le constructivisme épistémologique – sans évoquer les autres significations du terme dans l'architecture ou les mathématiques – qui ont certes des liens mais qui ne relèvent pas des mêmes champs d'analyse. Les critiques, nous l'avons dit, n'hésitent pas à caricaturer les positions – relativisme absolu, défiance dans les sciences, élan mystique – et favorisent un amalgame efficace puisque répulsif. Enfin, certains positionnements qui se disent positivistes se rapprochent, à vrai dire, du constructivisme.

Dans une conception constructiviste, inspirée notamment de Jean Piaget (1967)³³, où l'on considère la connaissance comme un procès de construction, le terrain ne peut être séparé des questionnements du chercheur, il est d'ailleurs, d'une certaine manière, le questionnement lui-même et ce dernier, tout à la fois, précède le terrain et procède du terrain dans une interaction dynamique

31. La très grande partie des études produite par la philosophie des sciences ou l'épistémologie est historiquement consacrée aux sciences dures selon le principe du processus cumulatif. À titre d'exemple, les deux volumes « *Philosophie des sciences* » publiés chez Vrin (2004) ne comportent, pour ainsi dire, aucune contribution sur les sciences humaines et sociales (les sciences sont les sciences dures...). Quand les S.H.S. sont traitées, la plupart du temps, elles le sont à partir d'exemples issus des sciences exactes alors même que certains peuvent considérer qu'elles relèvent d'un ordre totalement différents dans une optique bifurcationniste (Chomsky) ou dualiste. Pierre Bourdieu (2001) écrit des pages particulièrement acides et critiques au sujet de ce qu'il qualifie un « champ aux frontières mal définies ».

32. Dans « *les sciences humaines sont-elles des sciences ?* » (Martin, 2011), l'auteur qui dirige l'ouvrage défend une thèse radicalement moniste et un programme naturaliste constatant que certaines méthodes des sciences humaines ne diffèrent guère de celles des sciences de la nature à savoir les méthodes quantitatives et la modélisation. La contribution de Lena Sanders (p. 71-91) à propos de la géographie aborde uniquement la géographie quantitative et l'analyse spatiale, c'est-à-dire précisément la partie de la géographie la plus positiviste et nomothétique.

33. Citons cet extrait qui illustre une partie de ses conceptions « *La position constructiviste ou dialectique consiste [...], en son principe même, à considérer la connaissance comme liée à une action qui modifie l'objet et qui ne l'atteint qu'à travers les transformations introduites par cette action.* » (1967, p. 1244)

et féconde. Le terrain constitue dès lors un construit du chercheur, fut-il un construit partagé ou de bon sens, et que, ce faisant, tant le terrain que les questionnements participent d'opérations de projections. Cela veut également dire que le découpage de son terrain (espace, groupes, individus, etc.) est, en soi, une construction puisque l'on isole une portion d'espace (dans un laps de temps) ou un groupe de personnes à étudier d'un continuum spatial (et temporel) ou social complexe. Les questionnements, le regard disciplinaire, les outils conceptuels d'analyse, les schèmes interprétatifs, les jeux de langage, comme les « prénotions » (E. Durkheim), ne sont eux-mêmes pas présents dans le terrain, ils sont apportés par le chercheur. Chaque chercheur apportera des questionnements distincts, des outils dissemblables. Même à considérer qu'un chercheur puisse travailler sans hypothèse et théorie préalable et se contenter des questions qui « émergent », il n'y aurait pas moins des paradigmes de pensée, dans lequel les données seront soumises. Comme disait déjà Goethe : « *Tout ce qui est de l'ordre des faits est déjà théorie* »³⁴.

Le terrain n'est donc pas cette portion du réel à partir de laquelle on va extraire des faits objectifs³⁵. On ne collecte pas des données au sens où le chasseur-cueilleur collecte des baies ou des racines. Au mieux le chercheur coproduit des données avec le « terrain » (ses « acteurs »), et dans une conception plus radicale il produit purement et simplement lui-même les données dans le sens où les intrants et les extrants sont au final non pas « produits » par le terrain mais par son enquête, ses questions, ses buts et ses catégories. Combien de fois les enquêtes produisent-elles des données que les « acteurs » – la représentation à laquelle participent ces prétendument « acteurs » apparaît d'ailleurs bien celle du chercheur – n'ont jamais produites par eux-mêmes et très souvent qui n'ont que peu de sens pour eux ? Ainsi, ne partagent-ils parfois ni les questions, ni les réponses et leurs catégorisations, le tout échappant aussi bien à leur intérêt qu'à leur entendement. Enfin, les sciences sociales savent depuis longtemps que les individus, les groupes et les sociétés sont influencés par le regard, fut-il scientifique, que l'on porte sur eux et modifient leurs comportements en raison même de ce regard. Ainsi, et pour faire court, à la « raison expérimentale » (Berthelot, 2012) du pôle positiviste et rationaliste peut-on opposer la « raison interprétative » propre au constructivisme et à l'herméneutique.

De ce qui précède sur le constructivisme, il ne faudrait surtout pas conclure que le terrain n'est que projection du chercheur et de ses idées, qu'il n'est que

34. Dans « Maximes et réflexions », cité par Nicolas Class, « Goethe et la méthode de la science », *Astérian* [en ligne], 3, 2005, p. 209-240.

35. Même si c'est l'image que certains chercheurs peuvent avoir et même si je présume assez fréquente cette manière de présenter le terrain à des étudiants de premier cycle.

construction pure à jamais étranger à un « réel » qui resterait, lui, définitivement insaisissable et muet. Cette conception hyper-relativiste constitue un reproche classique que l'on adresse au constructivisme qui ne serait, pour certains de ses détracteurs, que l'autre face, tout aussi naïve et aporétique, du positivisme. Assumer que le terrain n'est pas donné mais construit – pour reprendre l'aphorisme célèbre de Gaston Bachelard –, n'empêche pas qu'il soit objet scientifique dans lequel des méthodes peuvent être déployées et à partir duquel des analyses et une réflexion peuvent être bâties et étayées. Il ne saurait être question, bien évidemment, de conclure que le terrain est peu utile voire inutile. Il reste au contraire une instance épistémologique et méthodologique essentielle pour un certain nombre de sciences (anthropologie, géographie...) qui en tirent des informations précieuses pour alimenter leurs analyses particulières et générales.

« *Une carte n'est pas le territoire* » affirmait très justement Alfred Korzybski (1998), les géographes ne peuvent qu'acquiescer, mais elle *n'est pas*³⁶ que projection pure de son auteur et elle *n'est pas* sans lien avec le territoire qu'elle représente, il s'agit d'un média en dessins et à dessein, renseigné et à visée opératoire, bien que nécessairement incomplet et imparfait. Il s'agit certes d'une représentation graphique mais d'une représentation codifiée et qui se veut souvent objectivée. De la même manière, l'enquête de terrain en ce sens ne peut viser à extraire de la « réalité » du réel mais elle n'est pas sans lien avec le territoire ou le groupe étudié pour autant. C'est ici toute la différence entre un relativisme absolu, où toutes idées ou tous les faits peuvent être remis en cause et sont placés, au moins potentiellement, sur un plan interprétatif identique, et le constructivisme qui tout en prenant en compte l'action essentielle du sujet connaissant et en dégradant le statut de l'objectivité, soutient tout de même qu'une visée scientifique reste possible même si elle demeure précaire, située ou intersubjective. Jean Piaget invite à celle-ci en indiquant que le sujet connaissant, ou le sujet cherchant en l'occurrence, doit opérer autant que possible « *un double mouvement d'adéquation à l'objet et de décentration du sujet individuel dans la direction du sujet épistémique* » (p. 14, 1967). Pour Piaget, ce dédoublement du sujet dans le processus de connaissance, correspond, d'une part, à ce qu'il y a d'irréductiblement subjectif dans l'interprétation ou la construction de la connaissance par le *sujet individuel* et, d'autre part, chez le *sujet épistémique*, les observations et analyses réellement partageables et validables par les autres sujets de « *même niveau de développement* » et que l'on peut donc entendre comme les autres chercheurs de la discipline par exemple. C'est par la rigueur

36. Alfred Korzybski appelait à une axiomatique non-aristotélicienne et à l'abandon du « est » d'identité et à limiter le « est » d'attribution d'où l'utilisation de la forme négative « n'est pas ».

et la réflexivité que l'indispensable travail d'objectivation apparaît réaliste selon Pierre Bourdieu (2001). Certes ce dernier n'appelle pas (du tout) au constructivisme mais il en partage néanmoins plusieurs préoccupations et considère la réflexivité comme un mode privilégié d'objectivation scientifique dans un « environnement » pétris par les constructions (terme qu'il utilise à de nombreuses reprises) :

« [La réflexivité] ne prend toute sa force que si l'analyse des implications et des présupposés des opérations routinières de la pratique scientifique se prolonge par une véritable critique (au sens de Kant) des conditions sociales de possibilité et des limites des formes de pensée que le savant ignorant de ces conditions engage sans le savoir dans sa recherche et qui réalisent à son insu, c'est-à-dire à sa place, les opérations les plus spécifiquement scientifiques, comme la construction de l'objet de la science. » (Bourdieu, 2001, p. 176)

Il appelle à un travail « *d'objectivation du sujet de l'objectivation* », demande de porter une attention particulière à « *l'illusion de l'absence d'illusion* » et préconise un travail d'objectivation sur la position dans l'espace social et dans le champ des spécialistes ainsi que sur « *l'univers scholastique* » (p. 183).

Le constructivisme précisément parce qu'il relativise, et même réfute, la connaissance positive s'impose une quête qualitative et prône la rigueur méthodologique et épistémologique afin de maintenir des critères suffisants de scientificité.

2.3. Co-naissance du terrain

Ce qui précède sur la construction du terrain et sur ses biais est fort bien connu et, me semble-t-il, au moins dans les grandes lignes, largement admis. Toutefois, il reste à mieux comprendre la relation entre le chercheur et son terrain. Pour ce faire, je propose dans les lignes qui suivent de modéliser cette relation et, pas à pas, d'hypothèse en hypothèse, de modèle en modèle, de l'explorer, de l'éclaircir et d'affiner ce que l'on peut entendre par la notion de terrain.

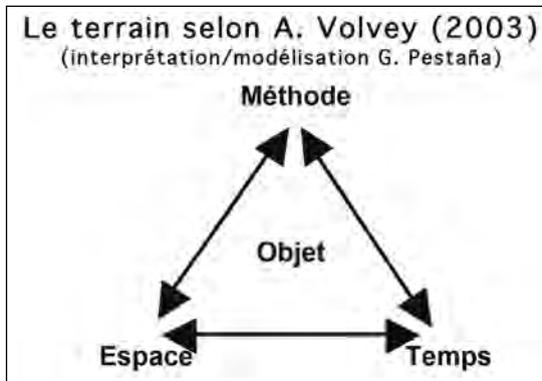
Le terrain est fréquemment perçu ou présenté comme une boîte noire dans la mesure où une grande partie de ce qui s'y passe « vraiment », n'est pas évoqué, caché ou indicible, voire impensé. Si l'on accepte d'adopter une approche systémique, l'ouverture d'une boîte noire équivaut souvent, en fait, à ouvrir un sous-système lui-même complexe et dont on enregistrait jusqu'alors ce qui y entrait et ce qui en sortait. La complexité étant ubiquiste, cette ouverture ne fait pas naître une « structure cachée » mais plutôt à nouveau des relations systémiques entre des sous-systèmes qui en général sont eux-mêmes assimilables à des boîtes noires. Le plus souvent, la notion de boîte noire a une mauvaise

image alors qu'il s'agit pourtant d'une notion purement fonctionnaliste qui accepte de mettre entre parenthèses la structure pour ne s'intéresser qu'à la fonction. D'une certaine manière, une grande partie des notions et des concepts sont des outils qui généralement sont utilisés comme des boîtes noires afin de décrire, d'expliquer ou de démonter quelque chose mais le plus souvent sans les « ouvrir ». La boîte noire permet d'éviter une régression à l'infini tout en préservant la possibilité d'y voir clair à un niveau, à une échelle. « *Nous ne raisonnons que sur des modèles* » écrivait Paul Valéry. Il semble efficace de concevoir l'enquête de terrain comme un système. On peut dès lors tenter de proposer des modélisations de ce système-terrain, pas tant pour dire ce qui « est » dans la boîte noire mais plutôt pour chercher à comprendre ce qu'on y met et ainsi mieux concevoir le fonctionnement des interactions à l'œuvre. En assumant de ne pas nécessairement décrire la « réalité » positive, l'approche constructiviste comporte l'avantage d'imaginer plusieurs constructions et de jauger, par itération au besoin, la pertinence de leur adéquation avec les phénomènes que l'on veut comprendre ou observer.

Précédemment, il a été question de la conception du terrain suggérée par la définition d'Anne Volvey (2003) et celle évoquée par Denis Retaillé (2010a). Ces deux géographes donnent un point de vue stimulant et novateur sur « le terrain » en géographie tout en empruntant des interprétations distinctes. Mon interprétation de leur interprétation, que je livre ici sous forme de modèles graphiques, ne peut que comporter le risque de ne pas rendre justice à la finesse et à la totalité de leur conception de la notion de terrain. Il me semble pourtant qu'il y a un intérêt pragmatique à une telle démarche dans la mesure où on admet qu'il s'agit d'une lecture potentiellement partielle.

La figure n° 1, reprend les termes principaux de la définition d'Anne Volvey (2003), le terrain pouvant être défini comme cette instance épistémique, portion de temps et d'espace où se déploie des méthodes afin d'étudier un objet. Anne Volvey, souligne que l'objet est construit mais ne pousse pas trop l'examen dans cette direction, c'est pourquoi nous n'avons pas représenté le sujet dans la figure.

Figure n° 1 : Essai de modélisation de la conception du terrain par A. Volvey (2003).

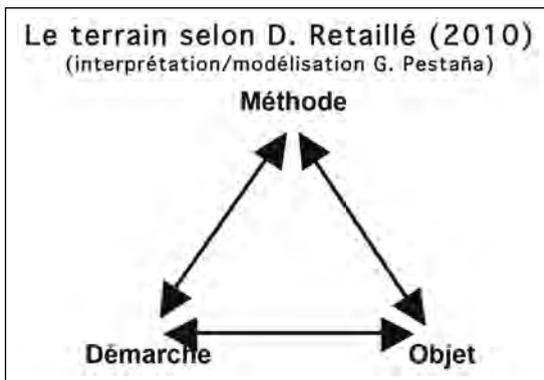


Denis Retaillé (2010a) (figure n° 2), en couplant la question de la définition de la géographie avec celle du terrain ose le dépassement des tentatives de définition par l'association de trois entrées généralement utilisées une à une : la (ou les) méthode(s), la démarche et l'objet. Le terrain serait ces trois choses à la fois. Certes, cette interprétation n'est pas développée par l'auteur – il s'agit d'une préface d'une page d'un numéro de revue – mais on peut imaginer d'après sa bibliographie personnelle et son autre article stimulant sur le sujet (Retaillé, 2010b) qu'il serait prêt à accorder au terrain un statut construit, au moins en partie puisqu'il cosigne l'introduction du numéro (Collignon et Retaillé, 2010) qui admet que « *le terrain et les dispositifs méthodologiques et théoriques se co-construisent dans le mouvement de la recherche* » ou encore que « *la façon de construire son terrain varie selon les géographes* ». On peut également faire l'hypothèse qu'il pourrait souscrire au principe hologrammatique d'Edgar Morin (1990) qui voudrait que le terrain soit à la fois dans la méthode, dans la démarche et dans l'objet mais qu'il les englobe tous en même temps, un peu comme la géographie d'ailleurs.

La différence entre méthode et démarche mériterait une explicitation. On peut penser, par exemple, à l'opposition entre démarches inductives et déductives ou encore à la distinction entre observation participante et participation observante mais nul doute que certains auteurs peuvent mettre d'autres choses dans la notion de « démarche ». En réservant une acceptation globale à la notion de démarche, les méthodes, dès lors, recouvrent vraisemblablement un sens plus instrumental et technique (méthode de l'entretien semi-directif, méthodes quantitatives, etc.). Il conviendrait, on le perçoit, de clarifier les distinctions

que l'on opère entre les deux notions mais c'est tout l'intérêt d'utiliser ainsi des boîtes noires : on peut pendant un temps suspendre l'ouverture de la boîte noire – et donc se garder d'en rechercher la structure et d'en définir la nature – pour voir déjà si « ça fonctionne ».

Figure n° 2 : Essai de modélisation de la conception du terrain évoquée par D. Retailé (2010a).

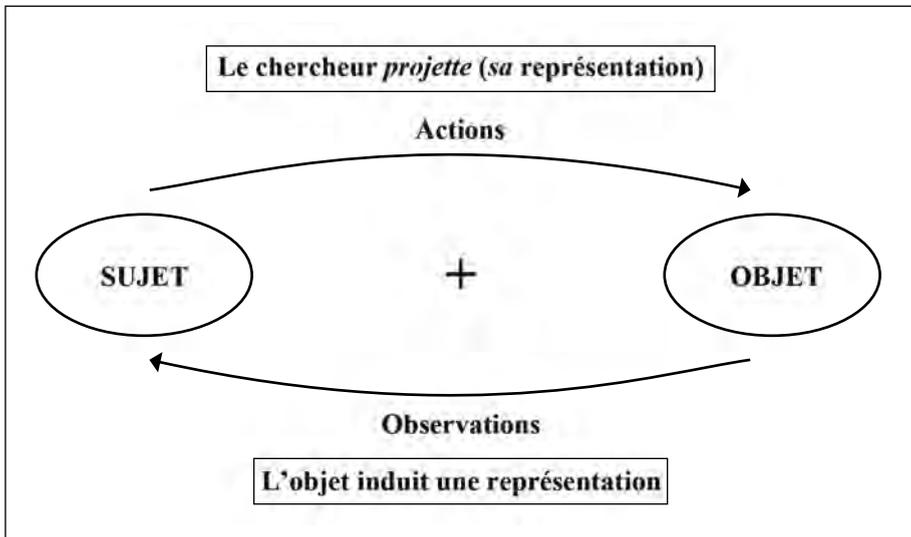


Cependant, ces deux conceptions, intéressantes en elles-mêmes, n'explorent pas totalement les liens entre le sujet et l'objet et donc la possibilité d'une lecture constructiviste du terrain en géographie et dans les autres sciences sociales. Reste donc à réintroduire plus nettement le sujet cherchant dans les modèles. Dans les tentatives qui vont suivre, j'ai pris le parti d'écartier, ou plutôt de sous-entendre, les notions de méthodes et de démarches dans les modélisations. Il est évident qu'il y a déploiement de méthodes et de démarches lors d'une enquête de terrain mais elles sont avant tout des actions du sujet sur l'objet et à ce titre peuvent être conçues comme telles et non comme des entités plus ou moins extérieures au sujet et à l'objet.

Une première hypothèse que l'on peut proposer est de confondre objet et terrain (figure n° 3). Même si des définitions prescriptives et des injonctions normatives dénoncent cette association entre l'objet et le terrain, nous avons pu voir, notamment en géographie, que la distinction n'est pas toujours réalisée ni aisée. Nous pourrions par la suite proposer un modèle plus fouillé. Le modèle, la figure n° 3, tend à rendre compte graphiquement de la boucle de rétroaction dynamique que constitue, d'une part, les représentations (au sens large) que le chercheur ne manque pas de projeter sur son objet (son terrain ici), et, d'autre part, les informations ou données qu'il en tire à travers ses observations ou

ses enquêtes. Ces dernières vont alimenter à leur tour les représentations et donc les projections du chercheur sur son objet dans une boucle qui ne cesse qu'avec les limites du chercheur, la saturation de sa représentation – les nouvelles données qu'il tire de son objet ne lui permettent plus de modifier ses analyses de l'objet – ou la fin de la recherche. Notons que l'interaction Sujet/Objet a le mérite de montrer l'indécomposabilité de la relation dialogique et récursive : sans le sujet, l'objet disparaît et sans le chercheur, ni enquête ni terrain. On retrouve ainsi la conception du terrain de certaines disciplines ou auteurs qui conçoivent le terrain comme un ensemble d'interrelations « *certes situées dans le temps, dans l'espace, dans des sociétés, des cultures, etc... mais interactions avant tout* » (Blanchet, 2012, p. 31).

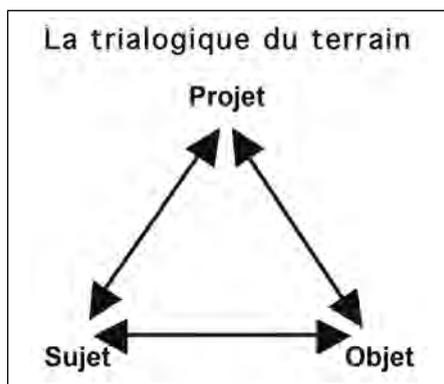
**Figure n° 3 : La relation entre le chercheur et son objet
(ou son terrain ?) (d'après G. Donnadiou et M. Karsky, 2002).**



Une deuxième piste consiste à introduire la notion de *projet* (figure n° 4). En effet, le « terrain », ou l'enquête de terrain, est nécessairement précédé et sous-tendu par un projet, qui constitue une troisième dimension de l'enquête de terrain. Cette organisation en trois dimensions, je la nommerai la *trialogique du terrain*. Le Sujet, l'Objet et le Projet – les majuscules veulent souligner le caractère construit de ces instances toujours particulières – sont en étroite interaction au point qu'on ne peut distinguer complètement ce qui relève du Projet, ce qui relève du Sujet et ce qui relève de l'Objet. L'Objet devient la construction/

projection du Sujet par le Projet, ce dernier alimentant l'interaction entre le Sujet et l'Objet. Enfin, la position du Sujet se comprend, dans cette relation trialogique, autant par son Objet que par son Projet. Le « terrain » peut dès lors être identifié à l'Objet, ou seulement au Projet – pour ceux qui considèrent que le terrain ne saurait être l'Objet et encore moins le Sujet – ou, dans une troisième lecture, l'ensemble de cette trialogique : le terrain devient une instance où se conjuguent Sujet, Projet et Objet, lecture qui a ma préférence. Une quatrième dimension pourrait être également conçue, celle du temps encore que l'on puisse la concevoir consubstantielle aux trois pôles de la trialogique. La représentation graphique de cette trialogique s'inspire très largement des travaux autour de la complexité, travaux en particulier menés par Jean-Louis Le Moigne ou Edgar Morin. À l'opposé d'une approche normative et quantitativiste, les modélisations présentées ici correspondent à des « propositions » à valeur heuristique. Chaque lecteur est libre d'interpréter, d'amender ou de prolonger les modélisations présentées du moment qu'elles lui paraissent pertinentes et utiles pour cerner l'instance épistémologique du terrain.

Figure n° 4 : La trialogique du terrain.



Si l'on veut donner davantage de place au Projet (figure n° 5), il est possible de le placer entre le Chercheur et l'Objet puisque le Projet conditionne le positionnement, les questions et les réponses de l'un et de l'autre. Où se situe le Terrain ? Soit il est confondu avec l'Objet – même si cette hypothèse peut apparaître absolument hérétique pour une conception analytique –, soit il correspond, une fois encore, au modèle lui-même, c'est-à-dire au Sujet/Chercheur dans son interaction avec son Projet et son Objet. Bien entendu, on peut toujours considérer que le projet n'est finalement que « dans la tête » du Chercheur

et que cette instance est superflue dans la compréhension de l'interrelation. Je soulignerais toutefois qu'il ne s'agit pas dans ces modèles de représenter des entités nécessairement séparées. Au contraire, le terrain apparaît – dans une optique toujours constructiviste – comme une instance épistémologique éminemment conjonctive où il est difficile de distinguer ce qui relève de l'objet et ce qui relève du sujet, etc. Si le propre des définitions est d'énoncer une norme sémantique, les définitions du « terrain » peuvent suggérer une disjonction (voir *supra*) qui m'apparaît certes utile pour stimuler la réflexion et clarifier les propos mais néfaste pour la compréhension des ressorts épistémologiques du terrain. Comme le souligne Alban Bensa (Fassin & Bensa, 2008, p. 28) l'ethnologue « [...] *peut s'apercevoir que la distance qu'il croyait peut-être entretenir avec son objet n'est qu'un leurre* ». « *L'objet est un sujet, l'information une intention, l'enquête un processus à travers lequel se dévoilent au fil du temps passé ensemble les attendus et les effets d'une proximité riche de sens.* »

De même, une conception normative et analytique invite généralement le chercheur à distinguer terrain et théorie. Or, pouvons-nous aisément séparer le terrain et la théorie ? Certes non. Et, le devons-nous à vrai dire ? Rien n'est moins sûr. Le plus souvent, théorie et terrain se questionnent l'un l'autre, se nourrissent l'un l'autre et on ne peut aborder le fourmillement du terrain sans la mise en ordre théorique³⁷ – même métathéorique et impensée – et on ne peut donner quelques crédits dans une théorie sans une confrontation sur le/les terrains afin de la valider, de l'améliorer ou d'en montrer des limites ou des lacunes. Le problème est que très souvent ce n'est pas tant une théorie que le chercheur en sciences sociales tente de vérifier mais un enchevêtrement théorique et conceptuel dans lequel lui-même a du mal à faire le tri et dans lequel les lieux communs, les schémas classiques, les termes à la mode, les concepts plus ou moins nouveaux s'entrelacent sans véritablement être isolables à l'image de l'onde-corpuscule en physique quantique et de la quadrature du cercle.

Le Chercheur construit son Projet et son Objet. Comme les sciences sociales le savent depuis longtemps toute observation d'un objet social ou sociétal entraîne sa modification, c'est pourquoi l'attitude positiviste est si difficile à tenir. Le Chercheur interroge son Objet à travers son Projet. L'Objet, en retour, alimente le Projet en informations, tandis que ce dernier renseigne le Chercheur. La distinction que je ferai ici entre « alimente » et « renseigne » tient au fait que l'Objet en lui-même ne maîtrise pas le Projet, les informations

37. Claude Meillassoux (1999) indique dans son ouvrage *Terrains et théories*, « *théorie et méthode naissent et renaissent à chaque fois des matériaux traités* », « *objet, méthode d'investigation et théorie sont indissociables* » (p. 14).

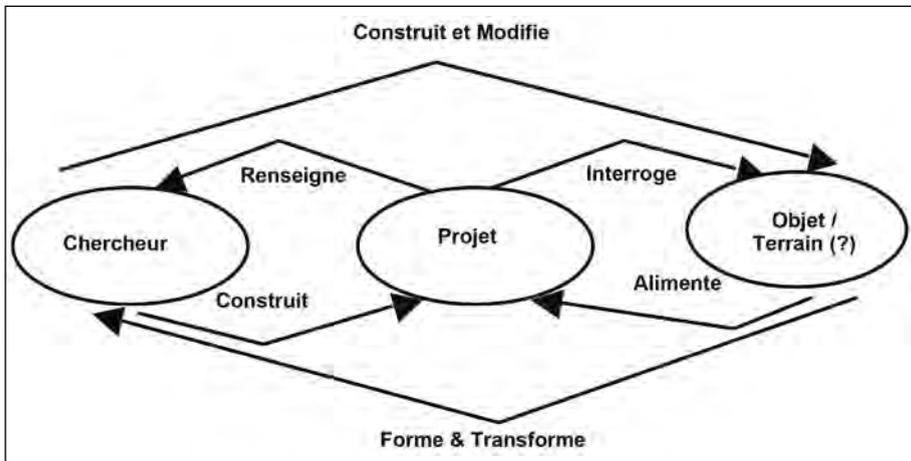
qu'il émet sont donc « brutes » par rapport au Projet³⁸, ce dernier servant de filtre au Chercheur. Il est toujours possible ici de considérer que la Démarche, précédemment évoquée (fig. 2), correspond au Projet ou, plus vraisemblablement, à une partie de celui-ci.

L'Objet, comme le Terrain, informe, forme et transforme le Sujet-Chercheur. C'est ici une dimension souvent occultée dans les descriptions méthodologiques de l'enquête de terrain mais très souvent soulignée par les démarches réflexives des chercheurs sur « leurs terrains ». Il s'agit d'une thématique bien renseignée, illustrée par de nombreux témoignages souvent captivants parce que le vécu remplace la théorie et que le sujet devient objet dans une perspective souvent affective et parfois comique (Nigel Barley), à l'exact opposé de la relation académique entre le chercheur et son objet au ton généralement sérieux, dépassionné et docte. La transformation du Chercheur s'entend dans un sens personnel et privé mais également dans un sens professionnel. En effet, du terrain, le chercheur en tire une légitimité et une réputation (à la hausse ou à la baisse), une expérience éventuellement partageable, des articles et conférences susceptibles de le faire progresser dans le *cursus honorum* propre à sa corporation. Il n'est donc plus le même avant et après une enquête de terrain.

Il faut noter sur ce modèle (figure n° 5) que si les flèches montrent une action directe du Chercheur sur son Objet/Terrain et de l'Objet/Terrain sur le Chercheur, l'interprétation peut aussi considérer que le Chercheur construit et modifie son Objet (ou son Terrain) à travers son Projet et que l'Objet (ou le Terrain) le forme et le transforme à travers ce Projet.

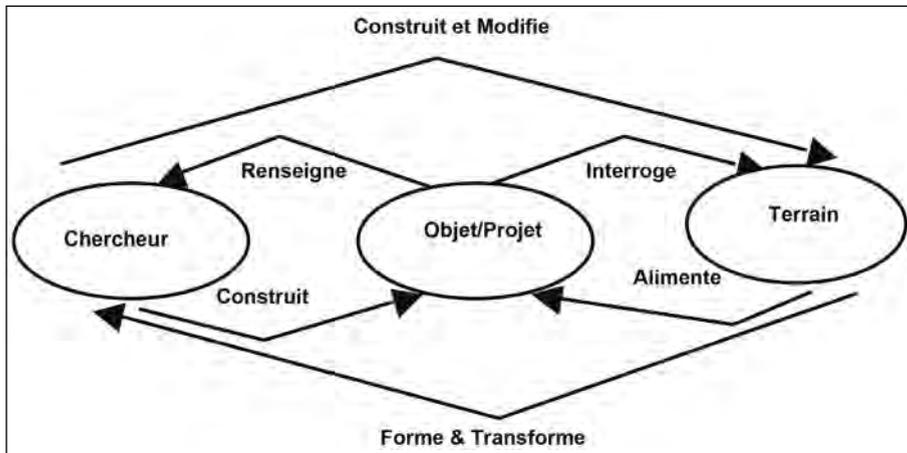
38. Il ne faut surtout pas en conclure que l'Objet est passif dans cette relation et se contente de fournir des informations... l'Objet correspond, le plus souvent, à des individus, des groupes, ou en dépend étroitement, or, ceux-ci ont leurs propres projets et, le cas échéant, ils tenteront d'utiliser le chercheur, sa recherche ou le moment de celle-ci, pour parvenir à différentes fins. Comme le souligne Alban Bensa (2008) dans la citation reprise ici, l'objet est potentiellement un sujet en sciences sociales. Les figures proposées ici ne peuvent représenter qu'une toute petite partie de la complexité des phénomènes.

Figure n° 5 : Hypothèse 1 - Le projet au cœur de l'enquête de terrain ? Actions et interactions.



Dans le même objectif d'une heuristique par la modélisation, il est possible d'explorer la piste qui consisterait à présenter l'Objet et le Projet comme identiques (figure n° 6). Après tout, l'Objet et le Projet ne sont-ils pas tous deux définis par le Chercheur – même s'il peut répondre à une commande – et donc deux faces de l'objectif de l'enquête de terrain ? Pour ma part, en dépit de cette transmutation, je ne changerais pas les termes des interactions entre le Chercheur, l'Objet/Projet et le Terrain. Il faut souligner dans cette modélisation que l'individualisation du Terrain à côté du Chercheur et de l'Objet/Projet, peut faire penser à une réification du terrain (sens matérialiste du terrain). Ainsi, on pourrait supposer que l'ensemble du modèle ne représente pas tant le Terrain que l'enquête de terrain. Ainsi représenté, le Terrain devient une boîte noire dans laquelle on ne cherche plus à comprendre l'organisation « interne » de cette instance mais dont on se limite à constater les intrants et les extrants (questions/réponses, interroge/alimente).

Figure n° 6 : Hypothèse 2 - L'enquête de terrain : l'Objet est le Projet ?



Si les notions d'espace et de temps, dont le terrain constitue une fenêtre nécessaire spécifique, n'apparaissent pas de manière graphique dans les différentes modélisations qui ont précédé, c'était uniquement pour ne pas surcharger les figures. À défaut d'être visible, on peut considérer cette fenêtre d'espace-temps du terrain comme implicite ou intégrée à ces modélisations car inhérente à la notion même de terrain.

3. Où situer son terrain ? Terrain de « je »

« Le terrain est cette expérience des conditions de l'expérience que le laboratoire évacue par épuration. »

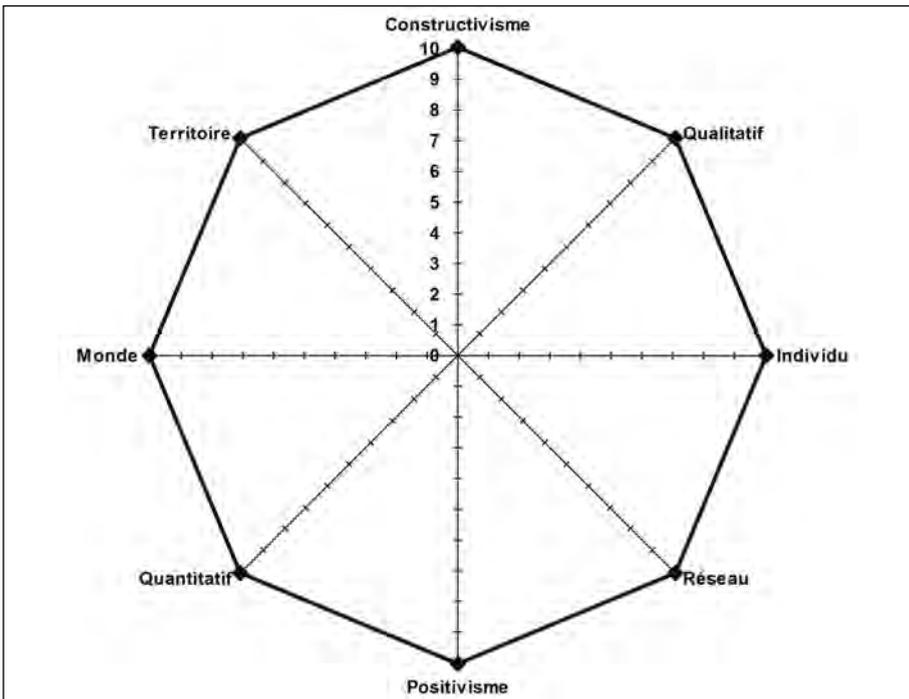
Denis Retraillé, *Au terrain, un apprentissage*

La question « où situer son terrain ? » peut surprendre car on attend peut être davantage un « comment situer son terrain ? » ou par exemple « comment définir son terrain ? » ou encore « comment se positionner par rapport au terrain ? », etc. Je voudrais ici aborder la question du positionnement du terrain. Il paraît évident que c'est le chercheur qui positionne ce terrain (ou le groupe de chercheurs s'il s'agit d'une recherche collective).

3.1. Positionner son terrain : la boussole du terrain, outil de navigation épistémologique

Comme d'autres chercheurs, à partir d'expériences personnelles de terrain (en Océanie et en Afrique) au cours de différentes actions de recherches, j'ai pu constater que les « terrains » ou les enquêtes de terrains ne se présentaient parfois pas du tout sous la même « forme ». Ce constat a été conforté, bien sûr, par les différentes expériences de terrains que j'ai pu côtoyer, de près ou de loin, de la part de collègues. Par le mot approximatif ici de « forme », je veux énoncer que la configuration du terrain, aux sens épistémologique, méthodologique et structural, n'était pas toujours la même. Entre les différents terrains, (1) les *fondements épistémologiques* ne sont pas les mêmes (positivisme, constructivisme), (2) *l'échelle d'analyse* varie (de l'individu à l'échelle mondiale éventuellement), (3) *la métrique de l'objet* d'étude correspond soit à une métrique territoriale soit davantage à celle du réseau, (4) *la méthodologie de l'enquête* enfin est plus ou moins qualitative ou quantitative. À partir de ces 4 entrées, je propose un outil graphique afin de positionner son terrain, outil que je nomme la *Boussole du terrain* (figure n° 7).

Figure n° 7 : La Boussole du terrain.



Cette Boussole vise à positionner son terrain non pas par rapport à un nord normatif mais par rapport à d'autres terrains. Elle constitue un outil heuristique dans le sens où elle permet de mettre sur le papier ce qui reste le plus souvent non énoncé. Ceci est précieux, par exemple, pour un groupe de chercheurs qui travaille sur le même terrain-territoire au sein du même projet mais qui ne réalise pas, en fait, le même « terrain », au sens de l'instance épistémologique qu'il constitue et qui varie selon les chercheurs, leurs disciplines, leur expérience, leur projet. La Boussole du terrain peut alors leur permettre de constater comment chacun d'eux conçoit « son » terrain ainsi que les écarts de conception, parfois voulus, parfois subis, écarts ou divergences qu'il n'est pas inutile de repérer au début de l'action de recherche plutôt qu'à la fin. La Boussole peut également servir à un chercheur afin de positionner ses différents terrains et ainsi lui permettre de modéliser ces diverses expériences et faciliter un regard réflexif sur ses recherches.

L'heuristique est ici tant dans le processus de renseignement de la Boussole, sa *construction*, que dans le résultat et la comparaison. En effet, pour renseigner la Boussole du terrain c'est *a priori* le chercheur lui-même qui paraît le mieux placé pour positionner le curseur sur les gradients de la boussole. C'est donc lui, ou elle, qui fait des choix et décide que son « terrain » se situe à une échelle plutôt que telle autre. Il, ou elle, qui utilise une méthodologie plus ou moins quantitative ou qualitative, ou qui estime que l'objet de l'enquête est plutôt proche du réseau ou du territoire ou bien que dans l'enquête les deux métriques se mélangent. Il, ou elle, enfin, qui détermine librement son positionnement épistémologique dans un terrain et se considère dans une posture plutôt constructiviste ou plutôt positiviste et décide de l'amplitude de son positionnement entre ces deux pôles. Il est évident que cela laisse une très grande latitude au chercheur pour interpréter son positionnement et les axes de la Boussole. Précisément, l'idée n'est pas de catégoriser ou d'édicter une norme mais plutôt de construire un outil de réflexivité et de comparaison. N'oublions pas qu'en fin de compte c'est le chercheur qui construit son terrain et il paraît logique qu'il construise sa Boussole. S'obliger à mettre sur le papier le détail du positionnement du terrain doit permettre de se poser certaines questions qui n'ont peut-être pas suffisamment été menées. Si l'exercice est collectif cela ouvrira sans doute la discussion sur la signification des axes et des graduations (par exemple pour le demi-axe qualitatif, un peu, beaucoup, uniquement, etc.) et ce processus sera déjà en soi l'objet d'un débat et d'échanges qui pourront être riches d'enseignements.

L'une des difficultés pour renseigner la Boussole est de savoir où placer le curseur sur les graduations mais c'est peut être aussi l'un des mérites de l'outil. Plutôt qu'une logique classificatoire binaire (quantitatif ou qualitatif, constructiviste ou positiviste, etc.), il semble préférable d'ouvrir le positionnement à la mixité. Ceci repose sur plusieurs arguments.

Tout d'abord, l'enquête de terrain peut dans certains cas mobiliser des outils quantitatifs et qualitatifs à la fois. Il est donc tout à fait précieux de pouvoir se situer entre ces deux extrêmes. De même, entre l'échelle de l'individu et celle de la « société monde », il y a une foule d'échelles intermédiaires : région, État, province, commune... pour ne prendre que des échelles d'entités politico-administratives, ou société, cohorte, groupe, famille élargie, ménage, pour prendre cette fois des échelles plus sociales, économiques ou démographiques.

On pourrait légitimement être plus dubitatif sur un gradient épistémologique entre le positivisme et le constructivisme puisque, *a priori*, il est difficile de se positionner sur deux registres antinomiques à la fois. En premier lieu, rien n'empêche le chercheur de considérer sa posture épistémologique du terrain comme relevant d'un positivisme radical – le curseur est alors poussé en position 10 pour le positivisme et 0 pour le constructivisme – ou au contraire d'assumer un constructivisme radical. Une seconde raison tient dans le fait que personne n'est tenu à un positivisme ou un constructivisme radical et qu'il y a des conceptions épistémologiques, constructiviste ou positiviste, plus « modérées » et tout aussi légitimes. Un troisième argument réside dans un positionnement qui n'est pas nécessairement univoque, soit que le chercheur ait répondu à une commande – il doit ainsi à la fois tenir compte de « sa » conception du travail de terrain mais aussi de celle des commanditaires –, soit que le terrain ait été collectif, et dans ce cas il ne peut pas faire abstraction de la conception de ses collaborateurs. Là encore la liberté de positionnement a le mérite de ne pas enfermer l'interprétation que fait le chercheur du positionnement de son terrain.

GUIDE POUR LE RENSEIGNEMENT DE LA BOUSSOLE

Sur le plan pratique, considérant que chaque demi-axe est gradué de 1 à 10 (soit 20 pour l'axe entier), il y a sans doute plusieurs manières de renseigner la Boussole. Nous présentons ici trois options, chacune ayant avantages et inconvénients :

OPTION 1 : Budget de 10 points à répartir *impérativement* sur un axe.

La première manière revient à considérer que le chercheur qui renseigne la Boussole dispose d'un « budget » de 10 points par axe qu'il doit *obligatoirement* attribuer. Par exemple, s'il attribue 8 points à un bout de l'axe, l'autre extrémité de l'axe sera nécessairement créditée de 2. Si, par exemple, le terrain a été marqué en majorité par une méthodologie qualitative mais qu'il y a eu tout de même une partie d'enquête systématique avec échantillons et quotas, alors l'attribution de la valeur 7 au demi-axe qualitatif sera symétriquement « équilibrée » par la valeur 3 sur l'axe du quantitatif.

OPTION 2 : Budget de 20 points par axe, sans obligation d'épuiser le budget.

Une seconde option pour renseigner la Boussole consiste à considérer que le « budget » à attribuer pour chaque axe est une fourchette de 0 à 20 ; autrement dit le chercheur qui renseigne la Boussole n'est pas obligé d'attribuer les 20 points, il peut selon les axes attribuer des valeurs inégales. Ainsi, un terrain où la part du quantitatif et du qualitatif serait par exemple équivalente, le chercheur pourrait alors attribuer les valeurs 10 et 10 sur chacun des demi-axes (quantitatif/qualitatif) ou encore 5 et 5, tandis que dans la première manière (budget de 10 à attribuer obligatoirement pour chaque axe) dans un tel cas de figure, il serait amené à donner obligatoirement une valeur 5 à chacun des demi-axes. Notons qu'il paraîtrait toutefois absurde de donner les valeurs 10 et 10 aux deux demi-axes constructiviste et positiviste. À vrai dire, l'utilisation de la fourchette au maximum de 20 points semble également improbable pour les autres axes, rares sont les enquêtes qui pourraient se situer à la fois à l'échelle individuelle et à celle du monde d'autant que la notion de terrain à l'échelle du monde correspond à une définition particulièrement extensive de la notion de terrain.

OPTION 3 : Budget de 10 points par axe, sans obligation d'épuiser le budget (notamment pour l'axe échelle et l'axe imprégnation).

Le positionnement d'un seul terrain sur la Boussole est d'un intérêt limité bien que non nul. Le véritable intérêt de la Boussole survient avec la mise en comparaison de 2, 3, 4 ou 5 terrains ; au-delà, il y aurait un problème évident de lisibilité.

3.2. Adapter la Boussole de terrain : le cas de l'insertion du chercheur dans son terrain

Bien entendu, cet outil peut être aménagé en fonction des sensibilités disciplinaires ou des préoccupations méthodologiques ou épistémologiques ou encore des cas de configuration particulière des terrains à comparer. Il existe par exemple des terrains que l'on qualifie de virtuels ou d'immatériels comme c'est le cas dans la géographie du cyberspace, la géographie ou l'économie financière ou des recherches qui d'une manière générale utilisent internet ou les réseaux sociaux pour mener leur enquête³⁹. On peut très bien, dès lors, imaginer l'ajout (ou le remplacement) d'un axe qui rendrait compte de ce positionnement particulier. De la même manière, on pourrait ajouter un axe méthodologique entre holisme et individualisme en sociologie ou, en géographie, ajouter un axe naturaliste (Environnement/Homme) afin de pouvoir placer dans la Boussole les recherches en biogéographie ou en géomorphologie. Ce ne sont ici que des pistes.

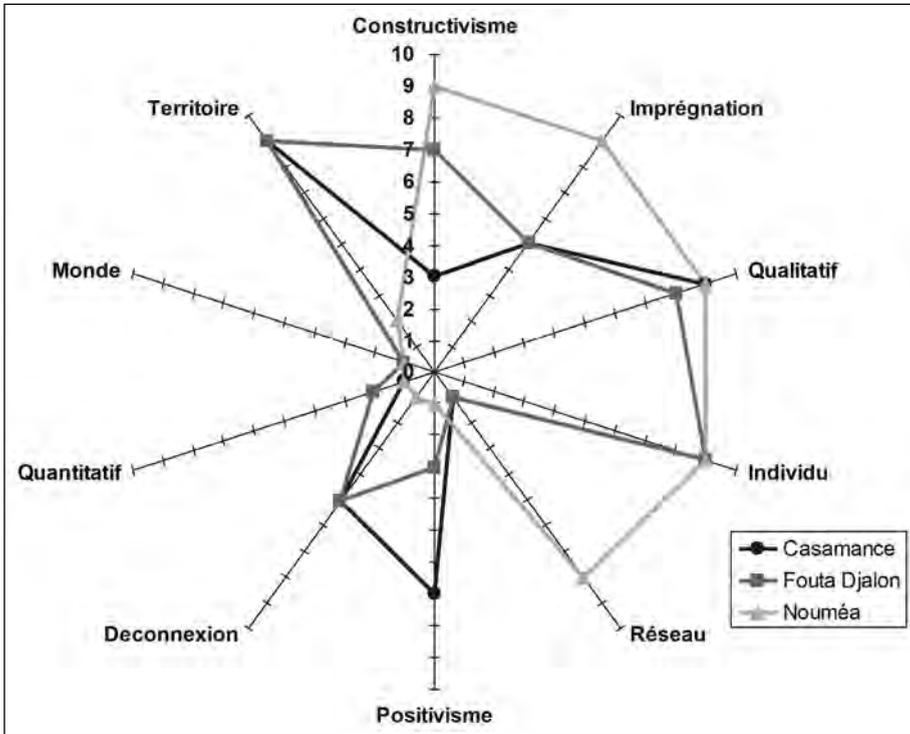
Une thématique paraît également encore trop peu explorée, il s'agit de celle qui parle du chercheur qui vit, en quelque sorte, sur son terrain. Je ne parle pas d'expériences d'observations participantes ou de sociologie de terrain qui ont, elles, été maintes fois relatées jusqu'à des formes parfois égocentriques (Olivier de Sardan 2008, p. 168 et suivantes). Je voudrais ici parler des chercheurs qui travaillent sur un objet dans lequel ils sont inclus sur le temps long (ce qui ne peut être que relatif) ou un terrain-territoire dans lequel ils habitent, voire dans lequel ils sont nés. Une première réaction consiste à énoncer que le chercheur, afin de mettre à distance l'objet de ses recherches, ne peut pas travailler sur ce qui lui est familier ; l'ethnologie a érigé cela en principe ou en norme méthodologique. On a ainsi longtemps considéré que la seule anthropologie/ethnologie réalisable était impérativement exotique. Sans minimiser quelques-unes des difficultés qui peuvent se poser pour le chercheur impliqué, il faut constater que cette question semble créer moins de difficultés aujourd'hui et on reconnaît désormais l'intérêt et la pertinence d'une anthropologie des « banlieues » ou du « métro » de même qu'une géographie des territoires du quotidien. Les chercheurs des pays du Sud, longtemps suspectés de manque d'objectivité ou de recul, paraissent désormais tout à fait légitimes à produire de la recherche sur leur propre société.

Le contexte semble donc propice pour interroger la place du chercheur qui habite sur son terrain et vit dans l'espace social de ce dernier. Cette ques-

39. La revue *RESET* (Recherche en sciences sociales sur internet) lancée en 2012 institutionnalise des objets et des méthodes qui ont déjà plusieurs années mais finalement relativement récents à l'échelle des disciplines.

tion s'est imposée à moi avec plus d'acuité depuis que je vis, travaille et fait de la recherche en Nouvelle-Calédonie, pays qui bien qu'ayant une vingtaine de langues reconnues utilise le français comme langue véhiculaire et institutionnelle. Chronologiquement j'étais habitant avant d'être chercheur ce qui n'a fait qu'accentuer mon impression de « ne pas faire » du terrain. Là où un collègue de métropole ou d'Australie vient « faire du terrain » dans l'espace urbain de Nouméa, par exemple, je me contente d'y vivre, d'y travailler, d'y rencontrer des personnes, de prendre des photographies, sans pouvoir exactement appeler cela un « terrain » car le sentiment d'extériorité et de fenêtre temporelle, et même spatiale, dédiée au « terrain » m'apparaît nettement atténuée par rapport à un chercheur venu de l'extérieur et qui habite les lieux pour seulement quelques semaines, quelques mois voire même quelques années. L'implication du chercheur dans un certain nombre d'activités diverses (loisirs, associations, engagements militants, etc.) et dans la société sur laquelle il travaille, mais dans laquelle il vit, entraîne nécessairement un regard et des conséquences qui ne sont pas les mêmes qu'un chercheur « extérieur ». Ces différentes évidences sont encore plus accentuées sans doute pour un chercheur natif. Le chercheur que l'on qualifiera ici, pour aller vite, de « local » ne joue pas qu'un seul rôle mais peut porter plusieurs « casquettes » qui lui donnent autant de légitimités qu'elles lui imposent devoirs et réserves. Ainsi, par-delà les aspects éthiques, moraux, pratiques, ou encore affectifs, le « chercheur local » ne construit pas et ne pratique pas son terrain de la même manière. Cela peut n'avoir qu'une conséquence limitée sur ses recherches mais dès qu'il aborde des sujets sensibles (et ils sont toujours plus nombreux qu'on ne le pense en sciences sociales) il se heurte vite à des difficultés d'ordre méthodologiques et éthiques redoutables qui peuvent entraver sa recherche mais surtout qui teintent nécessairement son terrain. Ceci paraît d'ailleurs particulièrement accentué dans l'Océanie insulaire, dont la Nouvelle-Calédonie fait partie, car il s'agit de petites sociétés, voire de microsociétés dans lesquelles l'anonymat est moins assuré et la déconnexion encore plus délicate. Toutefois, on ne saurait laisser penser que les conséquences sont seulement handicapantes car ce « chercheur local » dispose d'un capital souvent inconscient ou difficile à expliciter qui lui permet de potentiellement mieux appréhender certaines subtilités du terrain. Il s'agit d'une vaste thématique qui n'est pas sans lien, notamment mais pas uniquement, avec la décolonisation de la recherche et celui des méthodologies (Tuhiwai Smith, 1999).

Figure n° 8 : La Boussole avec trois terrains comparés et divers degrés d'implication.



Afin de tenir compte de cet aspect qui me paraît important bien que souvent occulté pour positionner un terrain, je propose d'aménager la Boussole du terrain en conséquence (figure n° 8) et d'y adjoindre un nouvel axe correspondant à l'entrée du *degré d'insertion du chercheur dans la société locale* qui pourrait avoir pour deux extrémités l'implication forte (notée « implication ») et la « déconnexion ». L'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008), met aux deux extrémités de la position du chercheur au sein de la société locale, « l'implication forte » et « l'extériorité ». Je souhaiterais proposer pour la Boussole de pousser l'extériorité jusqu'à la « déconnexion ». Le même auteur évoque que « poussé à l'extrême », l'extériorité « évoquerait la condition des enquêteurs salariés dans une enquête par questionnaire ou un sondage (« je viens, je questionne, je m'en vais ») » (p. 191). On peut en effet, imaginer une extériorité plus radicale encore, par rapport à un terrain ou une « société locale », que l'on dénommerait la *déconnexion*, et qui serait, par exemple, la position du chercheur dont l'enquête se fait sur le web et le cyberspace (Rufat et Ter Minassian, 2011 ; Beaudé, 2011).

Ce dernier constitue le terrain de recherche mais le lien du chercheur avec les « acteurs » du web peut être nul ou infinitésimal (observation des comportements, des dialogues, des discours, démographie de communautés, etc.), encore que tout dépend, comme bien souvent, de la thématique de son enquête et donc de son objet. On peut arguer qu'il s'agit ici d'un cas de figure limite, extrême, où la notion même de terrain tend à s'évanouir ou en tout cas à se dématérialiser. C'est peut être juste mais c'est précisément pourquoi on peut imaginer qu'il s'agisse d'une extrémité de l'axe représentant le gradient de l'insertion du chercheur.

À l'autre extrémité de ce gradient d'insertion, on peut concevoir également un ou des degrés supplémentaires par rapport à « l'implication forte ». Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008, p. 204-206) évoque comme plus important encore que l'implication forte sur « *le plan de la part de méthodologie subjective* », le rôle de « *l'imprégnation* », qu'il considère autant silencieuse que décisive⁴⁰.

Les autres axes servaient plutôt à positionner le terrain – même si le chercheur n'est, bien évidemment, pas absent dans la délimitation de l'objet, dans le choix des méthodes et *a fortiori* dans la posture épistémologique – tandis que cet axe de l'insertion sert davantage à positionner le chercheur.

La figure n° 8 représente trois de mes terrains de recherche, l'un dans les campagnes de Basse-Casamance (Sénégal) 1989/90, l'autre dans les montagnes du Fouta-Djalou (Guinée) 1993/97, la dernière auprès d'un réseau d'acteurs d'institutions territoriales du Grand Nouméa. Il n'est pas ici possible d'explicitier les caractéristiques de chacun de ces trois « terrains » mais ils permettent une illustration des différences que l'on peut enregistrer par l'intermédiaire de la Boussole.

Cet outil ne vaut que par les usages que l'on peut en faire. L'outil comme ses usages détiennent vraisemblablement des potentialités qui n'ont été ici qu'esquissées et comportent nécessairement des limites qui surgiront avec plus ou moins de vigueur. Il ne saurait bien évidemment prétendre à une quelconque panacée. Au contraire, sa critique même sera le support de réflexions sur le positionnement du terrain et du chercheur.

40. L'auteur parle également de l'importance décisive, mais toujours tues, des « micro-réglages » (méthodologiques, épistémologiques), de la « vigilance routinière » (donc indicible), des « savoirs tacites » (K. Polanyi) et « l'habileté interactionnelle » (D. Cefaï). Rappelons que si la Boussole du terrain ici proposée entend positionner le terrain (et non le chercheur en tant que tel), elle ne peut résumer l'ensemble des positionnements et subtilités épistémologiques ou méthodologiques. Comme pour toute boussole, s'orienter n'est pas exactement guider et son utilisation dépend avant tout de celui qui l'emploie.

Terrain de rigueur, rigueur du terrain

Le lecteur aura peut-être attendu vainement ma définition du « terrain » mais il n'était pas dans mon intention de me risquer sur ce « terrain » de la définition par ailleurs déjà balisé. Ayant pris le parti, d'une conception constructiviste du terrain et d'une approche heuristique à travers plusieurs modélisations, j'ai proposé, à défaut d'une définition bien ficelée – sans doute moins indispensable que l'expérience du terrain elle-même, la discussion sur la méthode d'enquête, sur les aspects éthiques, réflexifs et épistémologiques –, un début de boîte à outils pour penser la/sa pratique de l'enquête du terrain sur le plan épistémologique. Bien des pistes n'ont pu être ici abordées ou développées mais il s'agit d'un espace d'investigation encore largement à défricher aussi bien à partir d'une conception individuelle et régionale du terrain – je veux dire ici disciplinaire comme il existe des épistémologies « régionales » –, qu'à travers une recherche pluridisciplinaire et transversale, toujours délicate à mener mais nécessaire. C'est plus globalement, la piste d'une herméneutique du terrain qui semble intéressante à explorer.

Je voudrais souligner pour finir tout l'intérêt d'une épistémologie constructiviste si l'on veut préserver et légitimer une diversité de conceptions et de pratiques du terrain et de son enquête quelles que soient les disciplines. Cette souplesse qui ne doit pas être assimilée à un relativisme stérile implique, au contraire, d'adhérer à un programme de rigueur comme nous invitent plusieurs chercheurs (Olivier de Sardan (2009), Mucchielli (2009), Mucchielli & Pierre Paillé (2012)...) considérant que seules des méthodes qualitatives robustes sont susceptibles d'approcher la complexité des sociétés d'individus et d'assurer une scientificité solide. Enfin, concernant la géographie, même si cette dernière demeure foncièrement et majoritairement matérialiste dans sa relation au terrain, elle peut envisager sereinement l'adossement à des épistémologies constructivistes sans y perdre son âme puisque cela peut l'aider à résoudre quelques-unes de ses contradictions issues de l'héritage naturaliste précieux mais aussi encombrant sur ce point.

Bibliographie

- ANTHEAUME Benoît, *et al.*, « Recherches géographiques dans le Tiers Monde », *L'Espace géographique*, n° 4, 1984, p. 353-360.
- BAUELLE Guy, OZOUF-MARGINIER Marie-Vic et ROBIC Marie-Claire, *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, 390 p.
- BEAUDE Boris, « Pérégrinations d'un terrain sans territoire », *Carnets de géographes* (en ligne), mars 2011, n° 2, rubrique Carnets de terrain.
- BERQUE Augustin, *Milieux et identités humaine. Notes pour un dépassement de la modernité*, Paris, Donner lieu, 2010, 147 p.
- BERTHELOT Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2012, coll. « Quadrige », 593 p.
- BERTRAND Georges, « Construire la géographie physique », *Hérodote*, n° 26, 1982, p. 90-116.
- BLANCHET Philippe, *La linguistique de terrain, une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 193 p.
- BLANCKAERT Claude (dir.), *Le terrain des sciences humaines, instructions et enquêtes XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, l'Harmattan, 1996, coll. « Histoire des sciences humaines », 404 p.
- BOURDIEU Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Éditions Raisons d'agir, coll. « Cours et Travaux », 2001, 239 p.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 2003, 396 p.
- BRETEGNIER Aude, « Sociolinguistique alter-réflexive : du rapport au terrain à la posture du chercheur », in *Qualitativité/réflexivité, sémiotique et/ou herméneutique. Comprendre ou donner sens ?*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 14, 2009, p. 27-42.
- BROC Numa, « Peut-on parler de géographie humaine au XVIII^e siècle en France ? », *Annales de géographie*, t. 78, n° 425, 1969, p. 57-75.
- BROC Numa, *Une histoire de la géographie physique en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, (2 tomes), 2010, 716 p.
- CALBÉRAC Yann, « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? Le terrain d'un épistémologue », *Carnets de géographes*, 2, Rubrique Carnets de terrain [revue électronique], 2011.
- CALBÉRAC Yann, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaire au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle*, Lyon, Thèse de géographie, Université de Lyon, 2010, 390 p.
- CALBÉRAC Yann, « Le terrain des géographes, entre tradition disciplinaire et légitimation du chercheur », *Cahiers ADES*, 2007a, 1, p. 19-25.
- CALBÉRAC Yann, « Terrain d'affrontement : la relecture d'une controverse scientifique (1902-1922) », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2007b, 84, 4, p. 429-436.
- CLAVAL Paul, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan Université, coll. « Fac », 1998, 543 p.
- COLLECTIF, *Profession : géographie. Pratique de la recherche tropicale*, Paris, ORSTOM, 1983, 159 p.
- COLLECTIF, *Cahiers ADES « Approche des terrains de recherche »*, 2007, 1, 94 p.
- COLLIGNON Béatrice, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, 1, vol. 74, 2010, p. 63-83.
- COLLIGNON Béatrice et RETAILLÉ Denis, « Introduction », *L'Information géographique*, 1, vol. 74, 2010, p. 6-8.

- DONNADIEU Gérard et KARSKY Michel, *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Paris, Éditions Liaisons, 2002, 269 p.
- FASSIN Didier et BENSA Alban, *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.
- FEBVRE Lucien, *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, Albin Michel, 1970, 444 p.
- FRÉMONT Armand, *Aimez-vous la géographie ?*, Paris, Flammarion, 2005, 358 p.
- GEORGE Pierre, *Les méthodes de la géographie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1978, 128 p.
- GEORGE Pierre, *Le métier de géographe, un demi-siècle de géographe*, Paris, Armand Colin, 1990, 250 p.
- GLASERFELD Von Ersnt, « Introduction à un constructivisme radical », in WATZLAWICK (P.) (éd.), *L'invention de la réalité*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1988, p. 19-43.
- GUMUCHIAN Hervé, « Géographie et montagne : d'un terrain à une problématique », *Revue de géographie alpine*, n° 1-3, t. 77, 1989, p. 259-266.
- GUMUCHIAN Hervé et MAROIS (C.), *Initiation à la recherche en géographie*, Paris, PUM et Anthropos-Economica, 2000, 425 p.
- HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte Poche, 2008, 299 p.
- ISNARD Hildebert, « Pour une géographie « empiriste » », *Annales de Géographie*, n° 483, t. 87, 1978, p. 513-519.
- KNAFOU Rémy, *L'état de la géographie*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 1997, 438 p.
- KORZYBSKI Alfred, *Une carte n'est pas le territoire, prolégomènes aux systèmes non-aristotéliens et à la sémantique générale*, Paris, Éditions de l'Éclat, 1998, 188 p.
- LABOULAIS-LESAGE Isabelle, « Les géographes français de la fin du XVIII^e siècle et le terrain, recherches sur une paradoxale absence », *L'espace géographique*, n° 2, 2001, p. 97-110.
- LACOSTE Yves, « L'enquête de terrain : un problème politique pour les chercheurs, les étudiants et les citoyens », *Hérodote*, n° 8, 1977, p. 3-20.
- LACOSTE-DUJARDIN Camille, « La relation d'enquête. Texte mis en discussion », *Hérodote*, n° 8, 1977, p. 21-44.
- LE MOIGNE, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 1999, 128 p.
- LEFORT Isabelle et PELLETIER Philippe, *Grandeurs et mesures de l'écoumène*, Paris, Anthropos-Economica, 2006, 229 p.
- LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.
- LÉVY Jacques, *Le tournant géographique*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 1999, 400 p.
- MARTIN Thierry (dir.), *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, Paris, Vuibert, coll. « Philosophie des sciences », 2011, 180 p.
- MEILLASSOUX Claude, *Terrains et théories 1*, Lausanne, Éditions Page deux, 1999, 335 p.
- MORELLE Marie et RIPOLL Fabrice, « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie*, 2009/1, n° 655-666, p. 157-168.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Issy-les-Moulineaux, ESF, coll. « Communication et complexité », 1990, 158 p.
- MUCCHIELLI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « Ac. Universitaire », 2009, 296 p.
- MUCCHIELLI Alex et PAILLÉ Pierre, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012, 423 p.
- MUKAKAYUMBA Édith et LAMARRE Jules (dir.), *La géographie en question*, Paris, Armand Colin, 2012, 319 p.

- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41-3, 2000, p. 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif*, Louvain-la-Neuve, Académia Bruylant, 2008, 365 p.
- ORAIN Olivier, *De plain-pied dans le monde*, Paris, l'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines », 2009, 427 p.
- PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité », 2006, 670 p.
- PELLETIER Philippe, *Élisée Reclus, géographie et anarchie*, Paris, les Éditions Libertaires, 2009, 241 p.
- PIAGET Jean (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1967, 1345 p.
- RETAILLÉ Denis, « Éditorial », *L'information géographique*, 1, vol. 74, 2010a, p. 1.
- RETAILLÉ Denis, « Au terrain, un apprentissage », *L'information géographique*, 1, vol. 74, 2010b, p. 84-96.
- RITTER Karl, *Géographie générale comparée, ou étude de la Terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme*, Bruxelles, Société encyclographique des sciences médicales, 1837, 620 p.
- ROBIC Marie-Claire, « Interroger le paysage ? L'enquête de terrain, sa signification dans la géographie humaine moderne (1900-1950) », in BLANCKAERT (Cl.) (dir.), *Le terrain des sciences humaines, instructions et enquêtes XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, l'Harmattan, 1996, p. 357-388.
- RUFAT Samuel et TER MINASSIAN Hovig, « Les terrains du jeu vidéo comme terrain de recherche », *Carnets de géographes* (en ligne), n° 2, rubrique Carnets de terrain, mars 2011.
- TRICART Jean, « Le terrain dans la dialectique de la géographie », *Hérodote*, n° 8, 1977, p. 105-120.
- TUHIWAI Smith Linda, *Decolonizing Methodologies*, Dunedin, Zed Books & University of Otago Press, 1999, 208 p.
- VELASCO-GRACIET Hélène, « Retour sur le terrain. La question du terrain tropical en géographie », in VELASCO-GRACIET (H.) (éd.), *Les tropiques des géographes*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2008, p. 129-143.
- VOLVEY Anne, « Terrain », in LEVY (J.) et LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 904-906.
- VOLVEY Anne, « Retour sur le terrain. La question du terrain tropical en géographie », in VELASCO-GRACIET (H.) (éd.), *Les tropiques des géographes*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2008, p. 125-127.

Terrains partagés : L'ethnographie en Océanie au début du xx^e siècle

1. Jeux de mots, enjeux de terrain

La recherche sur le terrain en anthropologie a désormais presque un siècle de vie. Elle a pris naissance précisément dans les îles du Pacifique, avec les réflexions de William H. Rivers après la célèbre expédition au Détroit de Torres et, notamment, avec la recherche de Bronislaw Malinowski aux Trobriands et les pages d'introduction de l'ouvrage *Les argonautes du Pacifique occidental*¹. Entre les années vingt et le début des années soixante du siècle dernier, la méthode de l'*observation participante* de Malinowski a été, tout au moins dans le monde anglo-saxon, une pratique influente et, dans l'ensemble, indiscutable.

À partir des années soixante, elle a fait toutefois l'objet de réflexions critiques approfondies qui, pour le dire de manière très synthétique, ont mis l'accent sur le « sujet » de la recherche (l'anthropologue lui-même), sur les questions de pouvoir et sur le problème de l'écriture. Le sous-titre de *Writing culture, The poetics and politics of ethnography*², est devenu une sorte de *mantra* anthropologique, répété de manière obsessive, pour dire que (1) le rapport entre le sujet de la recherche (l'anthropologue) et les « sujets » avec lesquels celui-ci interagit et (2) le rapport entre la recherche et l'écriture ne pouvaient plus être compris de manière immédiate et non problématique. Comme l'a écrit Marshall Sahlins, la « perception immaculée »³ est une chimère, et les écritures elles aussi ne sont

1. Malinowski Bronislaw, *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1989 (éd. or. 1922).

2. Clifford James et Marcus George (eds), *Writing culture. The poetics and politics of ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986.

3. Sahlins Marshall, *Islands of history*, Chicago, Chicago University Press, 1985, p. 147.

en aucun cas « pures », dans la mesure où elles sont contaminées par les styles, les choix narratifs et les stratégies de pouvoir. On pourrait ainsi dire que nous sommes passés de l'observation participante à l'*observation de la participation*.

Dans cet écrit, je n'ai bien évidemment pas l'intention – titanesque – de retracer les critiques et les autocritiques à l'égard de la méthode de la recherche de terrain en anthropologie des cinquante dernières années. Je souhaite aborder deux aspects de la recherche sur le terrain qui semblent aujourd'hui primordiaux pour de nombreux chercheurs travaillant sur/en Océanie, à savoir, d'un côté, l'idée de la *recherche* ou du *savoir partagé* et de l'autre la question de la *restitution* ou du *retour* de ce même savoir. Si l'observation participante a caractérisé la phase classique de la recherche sur le terrain et si elle a été suivie par l'observation de la participation, je dirais qu'aujourd'hui, nous traversons une troisième phase, que je qualifierai de *(co)participation à l'observation* (l'anthropologue et les personnes qu'il rencontre sur le terrain).

2. Le terrain à nouveau au centre du savoir anthropologique

Les éditeurs d'un livre récemment publié en français, en anglais et en italien – le *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*⁴ – soutiennent que la recherche sur le terrain et la *présence engagée* sur une longue période devraient être réitérées et relancées à une époque telle que la nôtre, caractérisée par un flux croissant d'interconnexions globales et par la tendance à pratiquer des formes de recherche rapides (*fast track* ou *enquête accélérée*) et souvent superficielles (*surfacing* ou *surfaçage*). La recherche sur le terrain, en effet, est aujourd'hui sérieusement menacée par une vision mercantiliste du savoir, par les nouveaux critères d'évaluation des chercheurs universitaires qui privilégient la vitesse à la réflexion ainsi que par l'affirmation d'une unique langue hégémonique, ce *globish* qui appauvrit le lexique, qui met en marge de la communauté scientifique d'entières traditions nationales et qui impose le point de vue de certaines revues anglophones.

« Le mercantilisme néolibéral qui envahit toutes les sphères de la vie quotidienne ne laisse indemnes ni les institutions scientifiques ni la science elle-même. [...] Face aux sciences de la vie, de la gestion et de la cognition, en effet, le discours des anthropologues est radicalement marginalisé. La méthode

4. Kilani Mondher, Saillant Francine et Graezer Bideau Florence (éds), *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*, Montréal, Liber, 2011.

qui fit sa richesse et sa réputation n'a plus les mêmes vertus. [...] Que vaut cette science dont le savoir s'alimente à l'expérience sensible et à la relation engagée à l'heure où la connaissance de l'homme se loge dans l'architecture des gènes, les lois du marché ou la chimie du cerveau ? »⁵

Pour les auteurs du *Manifeste de Lausanne*, les anthropologues et les autres chercheurs qui fréquentent les cultures et qui tentent de donner une image complexe et globale de l'être humain, n'ont qu'une solution pour répondre et s'opposer à ces hégémonismes : « revenir » sur le terrain. Parce que, seule une connaissance approfondie des cultures nous permet de saisir :

« Les univers symboliques, les ontologies, les cosmologies, les rêves, les manifestations extatiques, les expériences historiques, les violences structurelles, le secret, le don et bien d'autres réalités « profondes » qui échappent à cette forme de pragmatisme scientifique qui déleste les cultures et l'expérience humaine de toute leur richesse. »⁶

Une présence engagée et prolongée sur le terrain est souhaitable aujourd'hui aussi bien pour des raisons éthiques que, comme nous le verrons, pour des raisons épistémologiques.

Ces dernières sont bien résumées par François Laplantine, l'un des auteurs du *Manifeste*, qui parle de « connaissance réciproque ou d'anthropologie partagée » :

« L'horizon de connaissance et d'action préconisé par les auteurs de ce *Manifeste* tente de mettre en évidence une pensée de l'*entre* et de l'*entre-deux*, se frayant un chemin dans un mouvement de va-et-vient continu n'admettant aucune résolution et surtout aucune récupération. Ce qui compte, en effet, n'est pas tant celui qui *va* sur le terrain, ni même ce qui *vient* du terrain, mais ce qui *advient dans* une expérience de terrain qui est une expérience de partage du sensible. »⁷

La longue durée sur le terrain n'est pas une simple concession à la tradition inventée par Malinowski, mais est liée au fait que l'anthropologie doit être comprise aujourd'hui comme une co-construction, un savoir partagé qui implique les sujets et le sujet de la recherche dans un projet commun.

5. Kilani, Saillant, Graezer Bideau, *Manifeste*, *op. cit.*, p. 12.

6. Kilani, Saillant, Graezer Bideau, *Manifeste*, *op. cit.*, p. 15-16.

7. Laplantine François, « Connaissance réciproque », *in* Kilani, Saillant, Graezer Bideau, *op. cit.*, p. 45.

3. Recherche de terrain et restitution

Les réflexions que j'exposerai ici se fondent sur des expériences de recherche et sur des pratiques de partage des résultats de la recherche que j'ai eu l'occasion d'expérimenter lors de ces deux dernières années sur deux terrains. Le premier « terrain » est l'île polynésienne de Futuna (Wallis et Futuna) que j'ai commencé à fréquenter au milieu des années quatre-vingt-dix dans le cadre d'un doctorat de recherche sur les thèmes d'anthropologie politique⁸. L'autre « terrain » dans les Alpes occidentales en Italie (notamment la Vallée Maira) où, dans le cadre de différentes recherches réalisées à partir de la fin des années quatre-vingt-dix, je me suis occupé de musées ethnographiques et de questions de patrimonialisation.

Que la recherche s'effectue dans les îles ou dans les vallées, le thème de la restitution ou retour est aujourd'hui au centre du travail anthropologique. Dans l'île polynésienne de Futuna comme dans les Alpes, lorsque l'on commence une recherche, on nous demande quels seront localement les résultats et les effets de celle-ci. Il n'est pas rare en effet, qu'après de longues enquêtes réalisées *in loco*, les habitants, acteurs ou citoyens concernés n'aient aucune information, aucun « retour » de cette recherche.

« Avec notre savoir, tu feras carrière – me dit explicitement un habitant du village d'Ono, à Futuna – mais que nous restera-t-il, à nous ? » (septembre 1996).
« Nous avons notre historien local – me dit-on dans les Alpes – tu trouveras tout ce que tu veux savoir dans ses livres. Laisse-nous en paix ! » (Valle Maira, juillet 2010)

L'été 2011, j'ai vécu deux expériences de restitution spatialement très lointaines, mais temporellement très proches : le 27 juillet j'étais à Futuna, invité par la *chefferie* d'Alo pour une conférence – organisée sur l'île à l'occasion des 50 ans du Territoire d'outre-mer français de Wallis et Futuna. Les autorités politiques et traditionnelles de l'île avaient pensé réunir les chercheurs (archéologues, linguistes, anthropologues, historiens) qui avaient travaillé sur l'île durant ces 50 ans. On nous demanda d'exposer les résultats de nos recherches et d'apporter nos publications (le cyclone Tomas avait détruit la bibliothèque en mars 2010). J'ajoutai à mes publications un ensemble de photographies d'objets de Futuna conservés au Musée d'Ethnographie et d'Anthropologie de Turin qui, pour la première fois, revenaient « virtuellement » sur l'île qu'ils avaient quittée à la

8. Favole Adriano, « La royauté oscillante. Ethnographie et histoire de la cérémonie d'investiture du Tu'i Agaifo d'Alo (Futuna) », *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 111(2), 2000, p. 195-218 ; Favole Adriano, *La palma del potere. I capi e la costruzione della società a Futuna (Polinesia occidentale)*, Torino, Il Segnalibro, 2000.

fin du dix-neuvième siècle. Organisée dans le bâtiment de la *chefferie* d'Alo en présence des *aliki* et des autorités politiques (Marie-Luce Penchard, ministre de l'OM français, s'était rendue sur l'île pour l'occasion), la conférence fut suivie par plusieurs centaines de personnes amassées dans la grande place d'en face. Quelques jours après, le 10 août, j'étais invité par les responsables d'un petit musée ethnographique de Prazzo, dans les Alpes occidentales à exposer les prémisses et les retombés de la recherche que plusieurs collègues et moi étions en train d'effectuer. Dans les deux cas, un débat animé eut lieu et les thèmes de la restitution, de l'« autorité » de l'anthropologue et de la pertinence des recherches pour les politiques locales furent au premier plan.

4. Faut-il « restituer » ?

La question de la « restitution » est entrée dans le lexique et dans les pratiques des anthropologues culturels à la fin du xx^e siècle, à partir de l'exigence de décoloniser la pensée scientifique, de la mise en cause du rapport dichotomique entre sujet/objets de la recherche, du « tournant réflexif » dans les sciences sociales et des nouvelles modalités d'écriture. Expliquer les raisons de sa présence, discuter les modalités, les lieux, les temps de la recherche, restituer les produits de sa recherche personnelle (publications, textes de conférences, matériel photographique et vidéo), se battre pour la restitution d'objets sacrés et de restes humains avec les communautés natives, sont devenus partie intégrante du travail de l'anthropologue. Mais, est-il pertinent dans ce cas de parler de « restitution » ?

Je crois qu'il n'est pas inutile de partir d'une réflexion sur les significations prédominantes du terme « restitution » et du verbe « restituer ». En français et en italien, nous retrouvons des significations similaires. Le champ sémantique du terme renvoie à deux significations principales : 1. *Redonner ou rendre* (même *Rendre ce qui a été pris ou possédé injustement ou illégalement*) ; 2. *Rétablir dans son état premier, original, ce qui a subi des altérations*⁹. En anglais, le terme *restitution* a des significations qui ne sont pas complètement superposables et il s'emploie principalement dans une dimension légale et économique voir scientifique¹⁰. Dans l'anthropologie anglophone, le terme *restitution* n'est pratiquement pas utilisé et l'emploi de *return* ou *repatriation* (se référant en ce dernier cas aux objets) est plus fréquent.

9. Dictionnaire Larousse Online.

10. « The restoration of something lost or stolen to its proper owner » ; « Recompense for injury or loss » ; « The restoration of something to its original state », Oxford Dictionaries Online.

L'analyse sémantique du terme confirme plusieurs doutes sur la pertinence de l'utilisation du concept de « restitution » dans le domaine anthropologique et, plus généralement dans les sciences sociales. « Restituer » signifie littéralement « rendre » quelque chose qui a été reçu. La « restitution » semble donc indiquer l'acte conclusif de la relation, soit une transaction qui, pour ainsi dire, met fin à cette relation, un peu comme dans le cas du paiement d'une somme lors d'un échange commercial. « Restituer » signifie également ramener à l'équilibre ou restaurer une situation précédente où personne ne doit plus rien à personne.

En suivant une suggestion récente de David Graeber¹¹, il me semble pouvoir dire que « restitution » fait partie des nombreux termes (comme « dettes » et « crédits » pour employer une terminologie très répandue aujourd'hui dans les universités) qui reflètent une vision économiste de la réalité sociale, une réalité qui serait habitée par cet « homme économique » toujours occupé à cultiver ses propres intérêts. Mais est-ce vraiment cela que vise un anthropologue dans ses recherches ? Instaurer une relation à somme nulle, c'est-à-dire en acquérant des termes, des récits et des mythes et en les « remboursant » par une monnaie de même valeur (sous forme de publications, de conférences et de matériels photographiques) ? Ramener à l'équilibre la situation dans l'échange, comme nous l'a enseigné Marcel Mauss, n'équivaut-il pas à interrompre la relation¹² ? Si nous souhaitons vraiment nous opposer à la logique de l'*homo oeconomicus*, ne devrions-nous pas concevoir le rapport entre le sujet qui effectue la recherche et les sujets de sa recherche comme un rapport de longue durée, fondé sur une alternance de dettes réciproques jamais complètement soldées ? Faut-il vraiment « restituer » ? Ne serait-il pas plutôt opportun de « partager », en instaurant des rapports de réciprocité ?

5. De la restitution au partage

Je voudrais m'arrêter un instant sur un cas limite de restitution auquel j'ai été confronté récemment. L'un de mes collègues italiens racontait lors d'un séminaire qu'après avoir rassemblé les histoires de vie de plusieurs *personnes ressources*, il leur restitua les textes pour une première révision. « Restitution » signifie ici revoir ensemble les textes recueillis oralement et mis ensuite par écrit par l'anthropologue, en demandant à l'interlocuteur son consentement pour pouvoir les utiliser. Il s'agit d'une opération plutôt répandue (et dans certains

11. Graeber David, *The debt. The first 5.000 years*, London, Melville House, 2011.

12. Mauss Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique*, 1 (1923-1924), p. 30-186.

cas obligatoire, juridiquement parlant) que nombreux d'entre-nous utilisent habituellement. Toutefois, notre anthropologue anonyme, avec l'institution qui lui avait commandité la recherche, décida de publier intégralement toutes les histoires de vie recueillies, sans aucun commentaire, et d'organiser ensuite une seconde restitution, une sorte de cérémonie laïque lors de laquelle le livre fut « donné » ou « restitué » aux personnes ressources. Les paroles orales des interlocuteurs de a.a. devenaient des paroles écrites et pouvaient/devaient être restituées à leurs propriétaires « légitimes ».

Quel type de relation et d'échange configure ce genre de restitution ? Quel est le rôle de l'anthropologie et, plus généralement, du savoir scientifique dans une situation similaire ? Il est vrai que Claude Lévi-Strauss nous a enseigné qu'échanger un verre de vin contre un verre de vin n'est pas un geste absurde, dans la mesure où il comporte l'instauration d'une relation sociale. Mais, que devient le savoir anthropologique dans une situation telle que celle-ci ? Ne risquons-nous pas de transformer l'ethnographie en sténographie ?

Il me semble que l'anthropologie nous offre des termes, des concepts et des pratiques plus adaptés que celui de « restitution » pour exprimer la relation entre le chercheur et les sujets de sa recherche. « Réciprocité », par exemple, indique une relation qui ne s'interrompt pas par une restitution, mais qui peut au contraire continuer à travers un flux continu de dons, ce fameux « donner-recevoir-rendre » dont parlait Marcel Mauss¹³. Par exemple, comme beaucoup d'entre nous ont expérimenté, le retour périodique sur un terrain fréquenté par le passé est une manière de réactiver des échanges et de redynamiser les relations sociales. Accueillir des amis, des collaborateurs et des informateurs chez soi est une autre façon de maintenir active la réciprocité : le thème du chercheur qui reçoit chez lui les amis du terrain est peu traité, bien que les cas d'anthropologues qui s'engagent dans des rapports de ce type soient en réalité nombreux.

En ce qui me concerne, je trouve que le terme de « partage » est plus pertinent encore pour indiquer le type de terrain que nous essayons de pratiquer aujourd'hui. Ce qui caractérise la recherche ethnographique est, en premier lieu, précisément, la disponibilité à partager de nombreux aspects de la vie quotidienne (habiter, manger, dormir, travailler, rêver, prendre de l'âge...). L'ethnographie est avant tout une relation, une confrontation, le partage d'un fragment de vie. L'anthropologue italien Leonardo Piasere parle de l'ethnographie

13. Mauss Marcel, *Essai, op. cit.*

en terme d'une « courbature de l'expérience », le produit d'une rencontre qui change les deux sujets de la relation¹⁴.

L'idée d'« anthropologie partagée » ou, de « savoirs partagés » que je propose ici comme une alternative à la notion de « restitution » renvoie, d'une part, à une exigence éthique de décolonisation du savoir¹⁵, à la construction de relations intersubjectives et non hiérarchiques, à la réalisation d'espaces de dialogues et de rencontres entre le chercheur et les personnes qu'il rencontre sur le terrain. De même, la notion d'« anthropologie partagée » a, selon moi, la capacité de rendre compte des enjeux importants à la fois *théoriques* et *épistémologiques* de l'anthropologie contemporaine¹⁶. L'anthropologie est « partagée » car, aujourd'hui, de plus en plus souvent, dans les Alpes comme en Océanie, les anthropologues et les leurs interlocuteurs utilisent les mêmes concepts et, de manière fréquente, des méthodes similaires (pensons à la diffusion de l'observation participante, d'écritures et documentaires ethnographiques, etc.) et ont souvent fait des lectures communes.

Aujourd'hui, faire une recherche de terrain ne signifie pas côtoyer des pratiques et des concepts totalement « autres », mais plutôt des notions qui voyagent entre des mondes culturels différents, tout comme les personnes qui les traversent. « Kustom » ou « coutume », « don », « identité », « tribu » et « clan » : en Océanie nous nous trouvons quotidiennement en présence de l'utilisation de concepts anthropologiques d'origine occidentale (ou, au contraire, originaires de l'Océanie et adoptés par l'Occident, pensons à « tabou » et « tatouage ») qui sont de plus en plus « partagés ». L'utilisation de tels concepts ne renvoie pas nécessairement à un monde devenu homogène par la mondialisation, mais à une sorte de déclinaison différenciée et locale de concepts familiers au chercheur et au natif. Et c'est dans ce jeu de miroirs et de renvois, dans ces appropriations successives de concepts que réside, comme je l'ai écrit dans un essai avec Matteo Aria¹⁷, un aspect intéressant du savoir anthropologique, sur lequel on n'a pas encore suffisamment réfléchi.

14. Piasere Leonardo, *L'ethnologue imparfait*, Paris, Édition de l'EHESS, 2010.

15. Laplantine François, « Éthique », in Kilani, Saillant, Graezer Bideau, *Manifeste*, op. cit., p. 67-70.

16. Aria Matteo e Favole Adriano, « Passeurs culturels, patrimonialisation partagée et créativité culturelle en Océanie « francophone » » dans G. Ciarica (ed.), *Ethnologues et passeurs de mémoire*, Paris, Karthala et Maison de Sciences de l'Homme Montpellier, p. 213-237.

17. Aria e Favole, *Passeurs*, op. cit.

6. Un décalage sémantique

Mais alors, si le lexique et les concepts sont, en vertu des mécanismes de la mondialisation, de plus en plus partagés, quel est aujourd'hui le rôle de l'anthropologue et plus généralement du chercheur de terrain ? Dans un monde où tous (presque tous) parlent de « cultures », d'« ethnies », d'« identité » et de « patrimoine » où un nombre croissant de chercheurs plus ou moins natifs font de l'ethnographie, quel rôle peut donc avoir l'anthropologue, et notamment l'anthropologue professionnel ?

Il faut bien préciser que parler d'*anthropologie partagée* n'équivaut pas à supposer une homogénéité de points de vue, de perspectives et de significations. Cela ne signifie pas faire coïncider l'« émique » et l'« éthique »¹⁸. Nous nous trouvons donc face à un problème crucial : comment réaffirmer le rôle du chercheur sans tomber dans des formes d'impérialisme scientifique ? Mais devons-nous vraiment nous arrêter au « point de vue du natif », à « sa vision de son monde » comme déclarait Malinowski ? Devons-nous confier de nouveau l'anthropologie de la sorcellerie aux sorcières, pour reprendre une métaphore très forte de Clifford Geertz¹⁹ ?

Pour tenter de sortir de cette impasse, je souhaiterais introduire la notion de *décalage sémantique*, une métaphore issue de l'expression *décalage horaire*. Le décalage horaire, comme le savent bien ceux qui arrivent en Océanie au départ de l'Europe, est le produit d'un positionnement différent sur la surface de la terre et de conventions internationales. Le décalage horaire est un phénomène qui à la fois différencie et unit. Le décalage horaire projette les différents pays du monde dans un système de différences partagées (et aussi imposées !).

De la même façon, nous pourrions observer que les anthropologues et les locaux partagent souvent, aujourd'hui, un système complexe de savoirs. Ils utilisent des concepts et des méthodes « semblables », ils parlent de « culture », « ethnie », « lignages » ; tous les deux se battent pour défendre des « patrimoines » et parfois écrivent des livres. Ces « ressemblances » ne renvoient toutefois pas à un monde devenu uniforme mais, un peu comme pour le décalage horaire, à un système de différences liées. Les flux (de marchandises, de personnes et de représentations, pour le dire avec Arjun Appadurai²⁰) qui parcourent les courants globaux, si d'un côté lient l'humanité dans un réseau ramifié, sont en même

18. Harris Marvin, Johnson Orna, *Cultural Anthropology*, Needham Heights (MA), Allyn and Bacon, 2000.

19. Geertz Clifford, *The interpretation of culture*, New York, Basic Books, 1973.

20. Appadurai Arjun, *Modernity at large. Cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

temps sujets à une complexe redéfinition locale. Sous l'apparente homogénéité se cache un travail d'« indigénisation de la modernité »²¹. Le même concept ou pratique, tout en traversant le monde des cultures subit toute une série de torsions et transformations.

Or, il me semble que l'on demande actuellement à l'anthropologue et au chercheur professionnel compétent d'étudier, de connaître et de traverser, réellement et métaphoriquement, ces nombreux fuseaux sémantiques. Je ne fais évidemment pas allusion à une vieille opposition entre l'anthropologue qui voyage et les locaux qui restent immobiles dans leurs mondes fermés. Je pense plutôt que, s'il existe encore un espace pour la recherche ethnologique dans ce monde mercantilisé, celui-ci consiste à acquérir la capacité de connecter et de faire dialoguer des significations élaborées localement. La différence culturelle n'a pas disparue de ce monde mondialisé, elle se cache plutôt derrière une apparente homogénéité. La différence culturelle ne peut plus être conçue comme une « altérité » fixe et réifiée, elle est plutôt le résultat de relations qui, comme dans le cas du décalage horaire, connectent et en même temps construisent les conditions de la différenciation. La différence « exotique » laisse la place aux processus de différenciations. C'est précisément ça le phénomène que j'ai proposé de définir comme « créativité culturelle »²².

7. Conclusion

Revenons pour conclure sur la question de la restitution : une ethnographie conçue comme sténographie, comme recueil de « voix natives », disons-le franchement, est sans l'ombre d'un doute plus appétissante en termes de retombées économiques de notre travail (*return* en anglais). L'ethnographe devient ici une sorte de ventriloque ou un porte-parole, un médium d'une population. Pour les recherches de type *fast track* et pour trouver des financements parmi des politiciens complaisants et désireux de « valoriser » la culture locale, elle est certainement une stratégie gagnante. Il faut toutefois nous demander si nous voulons vraiment renoncer aux aspects critiques de notre pensée et, surtout, renoncer à une vision ample, relationnelle et comparative du savoir et de l'humanité.

Les anthropologues ainsi que, je pense, de nombreux autres chercheurs dans le domaine des sciences humaines, doivent obligatoirement opérer un choix

21. Sahlins Marshall, « What is anthropological Enlightenment? Some lessons of the Twentieth Century », *Annual Review of Anthropology*, vol. 28, p. I-XXIII, 1999.

22. Favole Adriano, *Oceania. Isole di creatività culturale*, Roma-Bari, Laterza, 2010.

entre rester prisonniers dans des formes de relativisme et de localisme (se limiter à recueillir et à faire s'exprimer les natifs) et relancer le défi d'un universalisme renouvelé²³ et non ethnocentrique, fondé sur des formes de savoir partagé et, en même temps, sur la tentative jamais parvenue à terme de donner naissance à des concepts capables de traverser et de mettre en relation les cultures.

Pour conclure, concevoir l'anthropologie comme un savoir co-construit et partagé ne signifie en aucun cas diminuer l'importance du chercheur et de ses connaissances, en rabattant la connaissance sur le seul point de vue natif – quel qu'il soit. L'anthropologie partagée est en revanche le fruit de la prise de distance aussi bien des conceptions impérialistes du savoir que des revendications et des instrumentalisation locales. Pratiquer une ethnographie partagée signifie donc aussi bien partager l'expérience de ces mondes sensibles que sont les cultures que maintenir la capacité d'en sortir : savoir s'immerger dans des fuseaux horaires non familiaux, avec la possibilité de s'adapter à d'autres.

23. Kilani, Saillant, Graezer Bideau, *op. cit.*

La chair et le texte : l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction

Ce chapitre revient sur le cheminement personnel et intellectuel qui m'a conduit à l'enquête de terrain et fait atterrir dans le club de boxe de Chicago qui est le support de deux études entremêlées : une microsociologie charnelle du pugilisme comme métier du corps prolétarien *dans* le ghetto, présentée dans mon livre *Corps et âme*, qui livre une application méthodologique et une élaboration empirique du concept d'habitus de Pierre Bourdieu ; une macrosociologie historique et théorique *du* ghetto comme instrument de fermeture raciale, ouvrant une perspective comparative sur les modalités de la relégation sociospatiale dans les sociétés avancées, élaborée dans mon ouvrage *Parias urbains*¹. Ce faisant, je clarifie les soubassements épistémologiques et les mobiles analytiques de cette double recherche au cœur de l'hyperghetto étasunien ; adossé à une conception épistémique de la réflexivité, je défends le rôle de l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction théorique ; et je pose l'épineuse question du passage de la saisie viscérale à l'explicitation sociologique, et de la compréhension de la chair au savoir du texte.

Prélude calédonien

Mon initiation au travail de terrain date de mon séjour de 1983-1985 dans le Pacifique Sud, où j'ai eu la chance d'être affecté, pour effectuer mon service militaire, au titre de l'assistance technique, en tant que sociologue dans un centre de recherche de l'ORSTOM (Office de recherche scientifique et technique d'Outre-mer). J'ai passé deux années en Nouvelle-Calédonie, dans une toute petite équipe (nous étions trois chercheurs), au moment du soulèvement kanak

1. Ce chapitre est une version amendée et réduite d'un article dialogué tiré des rencontres de l'Ethnografeast III sur « Ethnographie et sphère publique » organisées par Loïc WACQUANT avec Manuela Ivone CUNHA et Antónia Pedroso DE LIMA à Lisbonne en juin 2007. Le texte complet a paru en anglais dans *Qualitative Sociology* (septembre 2008) et en portugais dans la revue *Etnografica* (été 2008).

de novembre 1984. J'ai ainsi vécu et travaillé dans une société coloniale archaïque très brutale, puisque la Nouvelle-Calédonie des années 1980 était une colonie type fin du XIX^e siècle qui avait survécu, quasi intacte, dans son fonctionnement sinon dans ses structures, à la fin du XX^e. C'était une expérience sociale extraordinaire, pour un apprenti sociologue, que de mener des enquêtes sur le système scolaire, l'urbanisation et le changement social dans ce contexte d'insurrection, sous état d'urgence ; d'observer en temps réel les luttes entre colons et indépendantistes ; et de devoir réfléchir concrètement sur le rôle civique de la science sociale. J'ai ainsi participé à un congrès à huis clos du Front de libération nationale kanak et socialiste à Canala, au plus fort du soulèvement, fait le tour de la « Grande terre » (l'île principale) et séjourné à plusieurs reprises sur l'île de Lifou chez des amis militants kanak alors que pratiquement personne ne circulait sur le territoire à ce moment-là.

Le creuset néo-calédonien m'a sensibilisé à l'inégalité ethno- raciale et au cantonnement spatial comme modalité du contrôle social, les Kanak étant majoritairement relégués dans des réserves rurales isolées et des quartiers « hyperségrégés » de la capitale, Nouméa. Il m'a également donné une conscience aiguë du fonctionnement au quotidien des hiérarchies rigides de couleur et d'honneur, ainsi que de la place cruciale du corps comme cible, réceptacle et source de rapports de pouvoir asymétriques. J'ai en outre été exposé à des formes extrêmes d'imagerie raciale dévalorisante, les natifs mélanésiens étant typiquement représentés comme des « super-primitifs » dépourvus de culture et d'histoire, alors même qu'ils se soulevaient pour prendre en main leur destin historique³. Tout cela devait se révéler extrêmement utile par la suite, dans le ghetto du South Side de Chicago où les Noirs américains étaient couramment soumis à des traitements similaires.

C'est en Nouvelle-Calédonie que j'ai lu les classiques de l'ethnologie – Mauss, Mead, Malinowski, Radcliffe-Brown, Bateson, etc. (notamment les travaux sur le Pacifique Sud : les îles Trobiand n'étaient pas loin) – et tenu mes premiers carnets de terrain. Le tout premier a été griffonné au sein de la tribu de Luecilla, sur la baie de Wé, lors de la Noël 1983, environ un an avant le soulèvement indépendantiste (son point d'orgue était la description d'une chasse à la chauve-souris suivie de la dégustation du produit de notre expédition au repas du soir). Ces notes de terrain ont trouvé leur place dans mes premières publications sur l'inégalité scolaire, le conflit colonial et la transformation des communautés mélanésiennes sous la pression de l'expansion capitaliste et de la tutelle française.

2. Sur ce point, voir Alban Bensa, « Chroniques kanak. L'ethnologie en marche », *loc. cit.*

3. Pierre Bourdieu et Alban Bensa, « Quand les Canaques prennent la parole », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 56, mars 1985, p. 69-85.

À la fin de mon séjour calédonien, j'ai obtenu une bourse de quatre ans pour aller faire mon doctorat à l'université de Chicago, berceau de la sociologie étasunienne. En arrivant dans la ville d'Upton Sinclair, mon intention était de travailler à une anthropologie historique de la domination coloniale en Nouvelle-Calédonie, mais j'ai été dérouté de manière imprévue et j'ai dévié vers le ghetto noir américain. D'un côté, les portes de la Nouvelle-Calédonie se sont brusquement refermées après que j'aie porté plainte contre le bureaucrate médiocre qui me chapeautait à Nouméa et qui avait abusé de son autorité pour cosigner contre mon gré une monographie que j'avais réalisée seul⁴ – ce qui, tristement, était alors une pratique courante à l'ORSTOM. Les directeurs parisiens de l'Institut se sont empressés de couvrir le fraudeur et je me suis vu « interdit de séjour » dans cet organisme et, partant, sur l'île. De l'autre côté, je me suis trouvé confronté au quotidien aux rudes réalités du ghetto de Chicago, ou du moins de ce qu'il en restait. On m'avait attribué le dernier logement étudiant disponible en lisière du campus, celui dont personne ne voulait ; j'ai donc emménagé sur la 61^e rue, en bordure du quartier noir déshérité de Woodlawn. C'était un choc terrible et un étonnement de tous les instants d'avoir juste sous ma fenêtre ce paysage urbain quasi lunaire, invraisemblable de délabrement, de misère et de violence, avec une séparation totalement hermétique entre le monde blanc, prospère et privilégié de l'université et les quartiers afro-américains à l'abandon tout autour. Venant d'Europe de l'ouest, où de tels niveaux d'abandon urbain, d'indigence matérielle et de ségrégation ethnique sont inconnus, je me sentais profondément interpellé au quotidien, intellectuellement et politiquement.

Le gym, le ghetto et l'État : microsociologie charnelle et macrosociologie analytique

C'est ainsi que j'ai entamé mes investigations, d'abord en collaboration avec William Julius Wilson, le grand spécialiste de la question des liens entre « race et classe » aux États-Unis⁵, puis par moi-même, sur la transformation du ghetto

4. Loïc WACQUANT, *L'École inégale. Éléments de sociologie de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie*, Éd. de l'ORSTOM/Institut culturel mélanésien, Paris/Nouméa, 1985.

5. Wilson est le plus éminent sociologue noir américain de la seconde moitié du xx^e siècle. Il est notamment l'auteur du classique *The Declining Significance of Race*, University of Chicago Press, Chicago, 1978 et de *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, University of Chicago Press, Chicago, 1987 (trad. fr. *Les Oubliés de l'Amérique*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994).

noir après les soulèvements des années 1960. J'ai voulu vite trouver un point d'observation directe à l'intérieur du ghetto, parce que la littérature existante sur le sujet était le produit d'un « regard lointain » qui me semblait foncièrement biaisé, sinon aveugle. Cette littérature était dominée par l'approche statistique, déployée de très haut par des chercheurs qui, le plus souvent, n'avaient aucune connaissance première, voire même seconde, de ce qui fait la réalité ordinaire des quartiers dégradés du cœur de la *Black Belt* et qui remplissent ce vide par des stéréotypes tirés du sens commun, journalistique ou universitaire. J'ai voulu reconstruire la question du ghetto d'en bas, sur la base d'une observation précise des activités et rapports quotidiens des habitants de cette *terra non grata* mais aussi, pour cette raison même, *incognita*⁶.

Je jugeais impossible, épistémologiquement et moralement, de travailler sur le ghetto sans en acquérir une connaissance sérieuse de première main, puisqu'il était là, littéralement sur le pas de ma porte (l'été, on entendait des coups de feu claquer dans la nuit de l'autre côté de la rue), et que les travaux établis me semblaient pleins de notions académiques improbables ou pernicieuses, à commencer par le mythe savant de l'*underclass* qui était une véritable industrie intellectuelle durant ces années⁷. En tant que Français blanc, mes expériences formatrices au plan social et intellectuel faisaient de moi un parfait étranger à ce milieu et intensifiaient le besoin que je ressentais d'en acquérir une familiarité pratique. Après quelques tentatives avortées, j'ai trouvé par hasard une salle de boxe à Woodlawn, à trois pâtés de maisons de chez moi, et je m'y suis inscrit en disant que je souhaitais apprendre à boxer, tout simplement parce qu'il n'y avait rien d'autre à faire dans le contexte. En fait, je n'avais absolument aucune curiosité ni intérêt pour le monde pugilistique en soi, même si je souhaitais réellement prendre de l'exercice. Le club ne devait être qu'un tremplin pour mener mes observations dans le ghetto, un lieu de rencontre avec des informateurs potentiels.

Mais très vite, le *gym* (salle d'entraînement) s'est révélé être non seulement une formidable fenêtre sur la vie quotidienne des jeunes du quartier mais aussi un microcosme complexe, doté d'une histoire, d'une culture et d'une vie sociale, esthétique, émotionnelle et morale bien à lui. En quelques mois, j'ai établi un lien très fort, charnel, avec les habitués du club et avec le vieux coach, DeeDee

6. Loïc WACQUANT, « "The Zone" : Le métier de "hustler" dans le ghetto noir américain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 93, juin 1992, p. 38-58.

7. Michael KATZ (dir.), *The « Underclass » Debate : Views from History*, Princeton University Press, Princeton, 1993 ; Loïc WACQUANT, « Décivilisation et démonisation : la mutation du ghetto noir américain », in Christine FAURÉ et Tom BISHOP (dir.), *L'Amérique des Français*, Éditions François Bourin, Paris, 1992, p. 103-125.

Armor, qui est devenu pour moi une manière de second père. Je me suis peu à peu senti happé par le magnétisme du Noble art, au point de passer le plus clair de mon temps à la salle de boxe et ses abords. Au bout d'une année environ, l'idée s'est imposée de creuser un second sujet de recherche, à savoir la logique sociale d'un métier du corps. Qu'est-ce qui fait vibrer les boxeurs ? Pourquoi s'engagent-ils dans ce métier si dur et si destructeur entre tous ? Comment acquièrent-ils l'envie et les habiletés nécessaires pour l'exercer sur la durée ? Quel est le rôle du *gym*, de la rue, de la violence ambiante et du mépris racial, de l'intérêt et du plaisir, et de la croyance collective dans la transcendance personnelle dans tout ça ? Plus abstraitement, comment se crée une compétence sociale qui est une compétence incorporée, transmise par le truchement d'une pédagogie silencieuse des organismes en action ? Bref, comment se fabrique et se déploie l'*habitus pugilistique* ?

C'est ainsi que je me suis mis à mener de front deux recherches connexes – deux projets apparemment très différents mais en réalité étroitement liés entre eux : une microsociologie charnelle de l'apprentissage de la boxe comme métier du corps sous-prolétarien *dans le ghetto*, livrant de cet univers une « coupe » particulière, d'en bas et de l'intérieur⁸ ; et une macrosociologie historique et théorique *du ghetto* comme instrument de fermeture raciale et de domination sociale, offrant une perspective généralisante d'en haut et de l'extérieur, amplifiée par une comparaison avec la transformation postindustrielle de la banlieue populaire française (qui s'affirmait alors comme un problème politique majeur, avec la diffusion de la panique morale des « cités-ghettos »)⁹.

Pendant que je menais mon travail sur la boxe et le ghetto, j'étais en contact permanent avec Pierre Bourdieu, qui m'a constamment encouragé. Il est venu plusieurs fois à Chicago, où il a visité le *gym* et rencontré DeeDee et mes amis boxeurs. C'est lors de ces visites que nous avons élaboré le projet d'un livre qui expliciterait le cœur théorique de son travail, visant à l'origine un public anglo-américain, puisque c'est sur ce front que les distorsions et les obstacles à une appropriation fructueuse de ses modèles étaient les plus forts. Nous avons consacré trois ans à la rédaction de ce livre, intitulé *An Invitation to Reflexive Sociology*¹⁰, que nous avons écrit directement en anglais, et qui a très vite été traduit en français, puis dans une vingtaine de langues.

8. Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Comeau & Nadeau, Montréal, 2000.

9. Loïc WACQUANT, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, op. cit.

10. Pierre BOURDIEU et Loïc WACQUANT, *An Invitation to Reflexive Sociology*, University of Chicago Press, Chicago (trad. fr. *Une Invitation à la sociologie réflexive*, Seuil, Paris, 2011).

Durant ces années-là, j'ai mené une existence à la « Doctor Jekyll and Mister Hyde », boxant le jour et passant mes nuits à écrire de la théorie sociologique. L'après-midi, j'allais à la salle, je m'entraînais, je traînais avec mes *ring buddies* et je conversais sans fin avec notre coach DeeDee avant de le ramener chez lui après la fermeture. Et, plus tard dans la soirée, après avoir tapé mes notes de terrain, je m'attelais au manuscrit du livre avec Bourdieu. C'était tour à tour enivrant, stimulant et épuisant. Mais mes travaux pratiques d'apprenti pugiliste de la journée me procuraient à la fois un répit de la cogitation conceptuelle intense et une puissante incitation à reformuler en termes empiriques prosaïques les questions abstraites traitées dans le livre. Sociologie du ghetto, comparaison transatlantique, ethnographie charnelle du corps habile, et travail théorique avec Bourdieu : tout s'est construit ensemble et en même temps, et tout se tient par cet entremêlement même.

Comme pour l'anthropologie du pugilisme, c'est la logique de la recherche et les surprises du terrain qui m'ont forcé à « entrer en prison » – au sens figuré s'entend. En dressant l'histoire de vie de mes amis boxeurs à la salle de Woodlawn, je me suis aperçu que tous avaient fait de la détention. J'ai alors pris conscience du fait que la prison est une institution à la fois centrale et banale dans l'horizon des organisations auxquelles les jeunes du ghetto ont affaire et qui détermine leur destin. C'était le cas de mon ami et partenaire de ring Ashante : il avait fait six ans de prison au sortir de l'adolescence et appris à boxer derrière les barreaux. Quand sa carrière sur le ring a capoté, il est retombé dans l'économie illégale et s'est retrouvé à nouveau sous les verrous plusieurs fois. J'allais périodiquement le sortir de taule en payant sa caution et son avocat...

Voir son meilleur ami jeté en prison au sortir du tribunal, ça vous secoue existentiellement et intellectuellement ! C'est cette expérience qui m'a conduit à faire une enquête de terrain pilote dans les maisons d'arrêt étasuniennes en 1998-1999, à Los Angeles puis Chicago et New York (avec des incursions au Brésil), pour comprendre ce qui lui arrivait¹¹. Le but, là encore, était de se donner les moyens de percer l'écran des discours dominants sur la prison et des analyses distantes et mécaniques de la criminologie qui néglige la texture des rapports carcéraux au quotidien : l'emprisonnement, c'est avant tout des corps contraints, et tout ce que cela imprime au niveau des catégories, des désirs, du sens de soi et des relations aux autres. De fait, on ne peut pas comprendre la trajectoire du sous-prolétariat noir américain après les émeutes qui ont secoué le ghetto dans les années 1970 sans prendre dans son collimateur analytique

11. Loïc WACQUANT, « The Curious Eclipse of Prison Ethnography in the Age of Mass Incarceration », *Ethnography*, n° 3-4, hiver 2002 (n° spécial « In and Out of the Belly of the Beast »), p. 371-397.

l'expansion stupéfiante de l'État pénal et l'atrophie organisée de l'État social dans ce pays lors des trois dernières décennies du siècle. Inversement, on ne peut pas comprendre le retour imprévu de la prison sur la scène historique – alors que d'aucuns la donnaient mourante autour de 1975 – et sa croissance stupéfiante sans la repenser comme une institution politique, une composante centrale du Léviathan : le surgissement de l'État pénal est le résultat d'une politique de pénalisation de la misère qui répond à la montée de l'insécurité salariale et de l'effondrement du ghetto comme mécanisme de contrôle d'une population doublement marginalisée, aux plans matériel et symbolique¹².

Voilà des objets empiriques en apparence très dispersés, traditionnellement traités par des secteurs distincts de la recherche qui ne communiquent pas entre eux : l'anthropologie du corps, la sociologie de la pauvreté et de la domination raciale, et la criminologie. Les gens qui travaillent sur le corps, la culture quotidienne, la production du désir, ne s'intéressent généralement pas à l'État ; ceux qui décryptent les politiques de justice, de manière typique, ne se préoccupent guère de marginalité urbaine ou de politique sociale ; et les pénologues ne prêtent attention ni au corps ni aux politiques de l'État qui ne concernent pas officiellement la lutte contre le crime. Mon argument, c'est qu'on ne peut pas séparer le corps, l'État social ou pénal et la marginalité urbaine : il faut les saisir et les expliquer ensemble, dans leurs imbrications mutuelles. Et la rampe de lancement théorique de cette ogive analytique à trois têtes, c'est *l'Invitation to Reflexive Sociology*, qui contient tous les concepts-clefs et les principes méthodologiques mis en œuvre dans les autres livres.

L'ethnographie comme instrument de rupture et de construction théorique

La question de faire ou non du travail de terrain ne s'est donc jamais posée en termes de vocation méthodologique pour moi. C'est plutôt la méthode qui est venue à moi comme la plus adéquate pour résoudre le problème concret auquel j'étais confronté, qui, à Chicago, n'était pas seulement de me « rapprocher » du ghetto pour en acquérir une connaissance pratique et ressentie de l'intérieur,

12. Loïc WACQUANT, *Les Prisons de la misère*, Raisons d'agir, Paris, 1999 ; « Symbiose fatale : quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, septembre 2001, p. 31-52. Cette analyse est élargie aux rapports entre pénalisation et reconstruction de l'État à l'ère du néolibéralisme triomphant dans *Punishing the Poor : The Neoliberal Government of Social Insecurity*, Duke University Press, Durham, 2009, et « La fabrique de l'État néolibéral », *Civilisations*, vol. 59, n° 1, printemps 2010, p. 151-174.

mais aussi de me doter d'un *instrument de déconstruction des catégories* à travers lesquelles la « Ceinture noire » américaine était alors perçue et pensée dans le débat universitaire et politique. Mon intention initiale était de m'appuyer sur une ethnographie de la scène urbaine du South Side pour percer le double écran que formaient le discours préfabriqué sur le ghetto comme lieu de *désorganisation sociale* – espace de violence, de déviance, de vide, caractérisé par l'absence ou le manque – découlant du point de vue externe et exotisant qu'adopte la sociologie établie (et qu'on retrouve aujourd'hui dans certains discours sur « les quartiers » en France), et la fable académique de l'*underclass*, cette catégorie-épouvantail apparue dans les années 1980-1990 dans l'imaginaire social et scientifique des États-Unis pour expliquer de manière parfaitement tautologique l'effondrement du ghetto noir par le « comportement antisocial » de ses membres¹³.

L'observation ethnographique m'a permis d'effectuer une *double rupture*, avec la représentation médiatico-politique dominante et avec le sens commun savant de l'époque, lui-même fortement contaminé par la doxa nationale. Même chose du côté français dans mon enquête sur la transformation des banlieues ouvrières à l'ère de la post-industrialisation néolibérale : la confrontation entre ce que j'ai vu et entendu dans les services du ministère de la Ville et dans la cité des Quatre Mille à La Courneuve m'a permis de passer au crible les préconceptions bureaucratiques et demi-savantes qui font obstacle à la construction de l'objet « banlieues ». *Parias urbains* n'est pas une monographie de terrain au sens classique, puisque l'analyse articule les niveaux « micro » du quartier, « méso » de la ville et du cadre politique local, et « macro » de l'économie et l'État national, et combine observation directe, données statistiques et mise en perspective historique et comparative¹⁴. Mais l'ethnographie n'en remplit pas moins une fonction majeure dans deux registres analytiques : comme instrument de rupture avec la doxa politique et intellectuelle, comme je viens de l'indiquer, et comme *outil de construction théorique*.

Les observations consignées au jour le jour dans le ghetto noir de Chicago dans le sillage de mes collègues de la salle de boxe sur leurs rapports avec les employeurs, les agences de l'aide sociale, la police, les gangs, l'école, etc., m'ont permis d'élaborer les notions idéales typiques que je déploie pour décrypter les pratiques sociales et l'expérience vécue de la pauvreté dans le cœur ségrégué de la

13. Loïc WACQUANT, « Three Pernicious Premises in the Study of the American Ghetto », *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 21-2, juin 1997, p. 341-353 (et les huit réponses dans les numéros suivants) ; et « L'*underclass* urbaine dans l'imaginaire social et scientifique américain », in Serge PAUGAM (dir.), *L'Exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996, p. 248-262.

14. Loïc WACQUANT, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, op. cit.

métropole étasunienne. Ainsi, la notion d'*hyperghetto* exprime l'écrasement de l'espace des possibles et le climat de claustration sociale et raciale qui imprègnent le South Side dans les années 1990, dont on ne peut pas se faire idée si on n'y traîne pas ses guêtres. Le schéma de la *marginalité avancée*, développé dans la troisième partie du livre¹⁵, caractérisant le nouveau régime de pauvreté qui émerge à l'ère post-keynésienne et post-fordiste, s'appuie sur la connaissance directe des stratégies de vie des habitants du ghetto noir américain et des banlieues françaises en déclin, des formes vivantes de la conscience collective qui orientent leurs actions et leurs aspirations et des obstacles concrets sur lesquelles elles butent – comme l'absence d'un langage commun qui redouble au niveau symbolique la dispersion objective du « précaire ». Il en va de même du concept de *stigmatisation territoriale* comme modalité distinctive du discrédit collectif jeté sur les résidents des quartiers de relégation à l'âge du salariat désocialisé. Je n'aurais pas pu développer cette notion – qui m'apparaît rétrospectivement comme un des résultats les plus fructueux de cette recherche – sans le travail de terrain mené en parallèle des deux côtés de l'Atlantique¹⁶.

Le projet sur la boxe est une ethnographie de facture classique par ses paramètres, une sorte d'étude de village comme en faisaient les anthropologues britanniques dans les années 1940, à ceci près que mon village est la salle de boxe et ses extensions, et ma tribu les boxeurs et leur entourage. J'ai retenu cette unité structurale et fonctionnelle parce qu'elle enserre les boxeurs et découpe un horizon temporel, relationnel, mental, émotionnel et esthétique spécifique, qui sépare le pugiliste, le pousse à « héroïser » son monde quotidien et, ce faisant, l'élève au-dessus de son environnement ordinaire¹⁷. Je voulais d'abord disséquer la relation bifide d'« opposition symbiotique » entre le ghetto et le *gym*, la rue et le ring. Ensuite, j'entendais montrer comment la structure sociale et symbolique de la salle gouverne la transmission de la technique du Noble art et la production de la croyance collective dans l'*illusio* pugilistique. Enfin, je souhaitais percer la logique en actes d'une pratique corporelle qui opère aux limites extrêmes de la pratique par le biais d'un apprentissage de longue durée à la première personne. Pendant trois ans, je me suis fondu dans le paysage local et je me suis littéralement pris au jeu. J'ai appris à boxer et participé à toutes les phases de la préparation du boxeur, jusqu'à combattre lors du grand tournoi amateur des Golden Gloves. J'ai suivi mes copains de la salle dans leurs

15. Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, op. cit.

16. Loïc WACQUANT, « Territorial Stigmatization in the Age of Advanced Marginality », *Thesis Eleven*, vol. 91, novembre 1997, p. 66-77.

17. Loïc WACQUANT, « Protection, discipline et honneur : une salle de boxe dans le ghetto américain », *Sociologie et sociétés*, n° 27, printemps 1995, p. 75-89.

pérégrinations personnelles et professionnelles. Et j'ai traité au quotidien avec les entraîneurs, managers, promoteurs, etc., qui font tourner la planète de la « cogne » et se partagent les profits et les périls de ce *show-business with blood*, pour reprendre l'expression de Budd Schulberg. Ce faisant, j'ai été aspiré par la spirale sensuelle et morale du pugilisme, au point d'envisager sérieusement d'interrompre mon parcours universitaire pour passer professionnel.

C'est dire que l'objet et la méthode de cette enquête, elles, n'ont rien de classique. *Corps et âme* propose une *radicalisation empirique et méthodologique de la théorie de l'habitus*¹⁸. D'une part, j'ouvre la « boîte noire » de l'habitus pugilistique en décortiquant la production et l'assemblage des catégories cognitives, des habiletés corporelles et des désirs qui, combinés, définissent la compétence et l'appétence propres au boxeur. De l'autre, je déploie l'habitus comme dispositif méthodologique, c'est-à-dire que je me place dans le tourbillon local de l'action, en situation d'acquiescer, par la pratique et en temps réel, les dispositions du boxeur, afin d'élucider le magnétisme propre au cosmos pugilistique. La méthode met donc à l'épreuve la théorie de l'action qui anime l'analyse selon un dispositif de recherche récursif et réflexif.

Le corps (du sociologue) comme vecteur de connaissance

L'idée qui me guidait ici était de pousser la logique de l'observation participante jusqu'à inverser cette dualité et faire de la *participation observante*. Dans la tradition anglo-américaine, on met en garde les étudiants en anthropologie qui partent pour la première fois sur le terrain en leur disant « *Don't go native* ». Dans la tradition française, on peut admettre l'immersion radicale – ainsi Jeanne Favret-Saada dans *Les Mots, la mort, les sorts*, sans parler de Michel Leiris et son *Afrique fantôme*¹⁹ – mais à condition qu'elle soit couplée avec une épistémologie

18. Loïc WACQUANT, « Le pari pascalien de Bourdieu », in Gérard MAUGER (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2005, p. 271-279.

19. Jeanne FAVRET-SAADA, *Les Mots, la mort, les sorts*, Gallimard, Paris, 1978 ; Michel LEIRIS, *L'Afrique fantôme*, Gallimard, Paris, 1934.

subjectiviste qui nous perd dans le for intérieur de l'anthropologue-sujet. Ma position est, au contraire, de dire « *Go native* », mais « *Go native armed* », équipé de tous vos outils théoriques et méthodologiques, avec toutes les problématiques héritées de votre discipline, avec votre capacité de réflexivité et d'analyse, et guidé par un constant effort pour, une fois passée l'épreuve initiatique, *objectiver cette expérience et construire l'objet* – plutôt que de vous laisser naïvement embrasser et construire par lui. Allez-y, devenez indigènes, mais revenez en sociologues !

Dans mon cas, le concept d'habitus a servi à la fois de passerelle pour entrer dans la fabrique du savoir-faire pugilistique et découper méthodiquement la texture du monde du pugiliste au travail et de bouclier contre la tentation du glissement subjectiviste de l'analyse sociologique dans le récit narcissique²⁰. Certains de mes critiques, confondant la facture narrative du livre et sa teneur analytique, et méprenant mon travail pour une extension des « études de professions » à la manière de la seconde École de Chicago, n'ont pas même aperçu le double rôle que joue le concept d'habitus dans l'enquête et se sont plaints de l'absence de théorie dans le livre²¹. En fait, la théorie et la méthode sont jointes au point de fusionner dans l'objet empirique même qu'elles permettent d'élaborer.

Corps et âme est une *ethnographie expérimentale* au sens originel du terme, puisque le chercheur est l'un des corps socialisés jetés dans l'alambic socio-moral et sensuel de la salle de boxe, corps en action dont on va tracer la transmutation pour percer l'alchimie par laquelle se fabrique le boxeur. L'apprentissage est ici le moyen d'acquérir une maîtrise pratique, une connaissance viscérale de l'univers analysé, d'élucider la praxéologie des agents en question, comme le recommandait Erving Goffman²² dans une communication célèbre sur le travail de terrain – et non pas d'entrer dans la subjectivité du chercheur. Ce n'est pas du tout une chute dans le puits sans fond du subjectivisme, dans lequel se jette joyeusement l'« auto-ethnographie », au contraire : c'est s'appuyer sur l'expérience la plus intime, celle du corps désirant qui souffre, pour saisir *in vivo* l'usinage collectif des schèmes de perception, d'appréciation et d'action pugilistiques qui sont partagés, peu ou prou, par tous les boxeurs, quelles que soient leur origine, leur trajectoire et leur position dans la hiérarchie sportive²³.

20. Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, Minuit, Paris, 1980 et *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris, 1997, en particulier le chapitre 5 « La connaissance par corps ».

21. Loïc WACQUANT, « Shadowboxing with ethnographic ghosts : a rejoinder », *Symbolic Interaction*, 28, été 2005, p. 441-447 [réponse au symposium sur « Body and Soul »].

22. Erving GOFFMAN, « On Fieldwork », *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 juillet 1989, p. 123-132.

23. Loïc WACQUANT, « Carnal Connections : On Embodiment, Membership and Apprenticeship », *Qualitative Sociology*, 28 (4), hiver 2005, p. 445-471 [réponse au numéro spécial sur « Body and Soul », 28 (3)].

Le personnage central de l'histoire, ce n'est ni « Busy » Louie, ni tel ou tel boxeur, ni même DeeDee, le vieux coach, en dépit de sa position de chef d'orchestre : c'est le *gym* en tant que forge sociale et morale. Le modèle intellectuel, ce n'est pas Castañeda et ses sorciers Yaqui, mais le Bachelard du *Rationalisme appliqué* et de la poétique matérialiste de l'espace, du temps et du feu²⁴.

En fait, je pense qu'avec ce projet j'ai fait de manière explicite, méthodique et surtout *extrême*, ce que fait tout bon ethnographe : se donner une appréhension pratique, tactile, sensorielle de la réalité prosaïque qu'il étudie de sorte à élucider les catégories et les relations qui organisent le comportement et les sentiments ordinaires de ses sujets. Sauf que, d'habitude, on le fait sans le dire ou sans thématiser le rôle de « co-présence » au phénomène, ou en (se) faisant croire que c'est un processus mental et non un apprentissage corporel et sensuel qui procède en deçà de la conscience avant de passer par la médiation du langage. *Corps et âme* apporte la démonstration en actes des possibilités et des vertus distinctives d'une *sociologie charnelle*, qui tient pleinement compte du fait que l'agent social est un animal souffrant, un être de chair et de sang, de nerfs et de viscères, habité par des passions et doté de savoirs et d'habiletés incorporés – par opposition à l'*animal symbolicum* de la tradition néokantienne, repris par Clifford Geertz et les tenants de l'anthropologie interprétative, d'un côté, et par Herbert Blumer²⁵ et l'interactionnisme symbolique, de l'autre – et que *cela est vrai aussi du sociologue*. Ce qui implique de remettre le corps du sociologue en jeu et de traiter son organisme intelligent non pas comme un obstacle au savoir, ainsi que le voudrait l'intellectualisme vrillé à la conception indigène de la pratique intellectuelle, mais comme vecteur de connaissance du monde social.

Pour une réflexivité épistémique : de la chair au texte

Corps et âme n'est pas un exercice d'anthropologie réflexive au sens de l'anthropologie dite « poststructuraliste » ou « postmoderne », pour laquelle le retour du regard analytique est dirigé soit sur le sujet connaissant dans son intimité personnelle, soit sur le texte livré aux pairs et les circuits de pouvoir-savoir dans lesquels il circule, dans une étreinte contradictoire et autodestructrice

24. Gaston BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, PUF, Paris, 1949 ; *La Psychanalyse du feu*, Gallimard, Paris, 1938 ; *La Poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957.

25. Clifford GEERTZ, *The Interpretation of Cultures*, Basic Books, New York, 1973 ; Herbert BLUMER, *Symbolic Interaction*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ, 1969.

du relativisme²⁶. Ces formes de réflexivité, narcissique et discursive, sont très superficielles ; elles peuvent certes être un moment utile dans la recherche en contribuant à limiter le jeu des biais les plus grossiers (enracinés dans l'identité et la trajectoire sociales, les affects, les effets rhétoriques, etc.). Mais elles arrêtent le mouvement de la critique là où il devrait justement commencer, soit par la mise en question continuelle des catégories, des techniques de l'analyse sociologique et du rapport au monde qu'elles présupposent. C'est ce retour sur les *instruments de construction de l'objet*, par opposition au sujet de l'objectivation, qui est la marque distinctive de ce que l'on peut appeler la *réflexivité épistémique*²⁷. Autre différence avec la réflexivité « égologique » ou textuelle des anthropologues subjectivistes : la réflexivité épistémique se déploie non pas en fin de projet, *ex post*, au moment de rédiger le compte rendu final, mais *durante*, à toutes les étapes de l'investigation. Elle vise l'ensemble des opérations les plus routinières, depuis la sélection du site et le recrutement des informateurs jusqu'aux questions à poser ou à éviter, en passant par l'engagement des schèmes théoriques, des outils méthodologiques et des techniques d'exposition, au moment où elles sont employées.

Corps et âme est donc un livre réflexif au sens où le dispositif même de l'enquête me forçait en permanence à réfléchir à l'adéquation des moyens d'investigation à leurs fins, à la différence entre la maîtrise pratique et la maîtrise théorique d'une pratique, à la marge entre l'engouement sensoriel et la compréhension analytique, au hiatus entre le viscéral et le mental, l'*ethos* et le *logos* du pugilisme mais aussi de la sociologie. De même, *Parias urbains*, l'ouvrage qui est le pendant macrosociologique de *Corps et âme*, est un ouvrage de sociologie urbaine réflexive parce qu'il questionne sans cesse les catégories mêmes qu'il met en cause et en jeu – *underclass*, *inner city*, banlieues, ghetto, hyperghetto, anti-ghetto, précarité – pour penser les nouvelles configurations de la marginalité dans la ville. Et parce qu'il s'appuie sur une démarcation claire entre catégories indigènes et catégories analytiques, qui est pour moi le socle de la réflexivité.

La réflexivité épistémique s'impose à l'ethnographe avec une urgence d'autant plus grande que tout l'invite à se soumettre aux préconstructions du sens commun, profane ou érudit. Par devoir méthodologique, l'enquêtrice de

26. Kirsten HALSTRUP, *A Passage to Anthropology : Between Experience and Theory*, Routledge, Londres, 1995 ; George E. MARCUS, *Ethnography through Thick and Thin*, Princeton University Press, Princeton, 1998.

27. Pierre BOURDIEU et Loïc WACQUANT, *An Invitation to Reflexive Sociology*, *op. cit.*, p. 36-46 ; Pierre BOURDIEU, « La participation objectivante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, juin 2003, p. 143-158.

terrain se doit d'être à l'écoute des agents qu'elle étudie et de prendre au sérieux leur « point de vue ». Si elle fait bien son travail, elle se trouve également liée à eux par des rapports affectifs qui encouragent l'identification et le transfert. Enfin, l'image publique de l'ethnographie (y compris chez les autres chercheurs en sciences sociales, malheureusement) la rapproche du récit, du journal intime, voire de l'épopée. C'est pourquoi l'anthropologue ou le sociologue qui recourt au travail de terrain se doit de *redoubler de réflexivité*. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans « Scrutinizing the Street » à propos des récentes dérives et carences de l'ethnographie urbaine étasunienne²⁸. L'objet bien considéré de ma critique n'est pas constitué par les trois livres²⁹ sur les rapports entre division raciale et pauvreté que je passe au crible analytique (et encore moins leurs auteurs, qui ne sont ici que des points dans l'espace académique, ou encore leurs options politiques, qui me sont parfaitement indifférentes), mais une certaine posture épistémologique d'abandon irréfléchi aux aperceptions indigènes, au moralisme ordinaire, aux séductions de la pensée officielle et aux règles de la bienséance académique. Cette posture est au principe d'erreurs scientifiques graves, parce qu'elles font système et qu'elles ont le sens commun ordinaire et le sens commun savant pour elles.

Comment passer des tripes à l'intellect, de la compréhension de la chair au savoir du texte ? Voilà un vrai problème d'épistémologie concrète sur lequel on n'a pas suffisamment réfléchi, et qui m'a longtemps semblé pratiquement insoluble (nonobstant diverses tentatives d'innovation formelle et les débats sur la « poétique de l'ethnographie » parmi les anthropologues américains). Restituer la dimension charnelle de l'existence ordinaire et l'ancrage corporel du savoir pratique constitutif du pugilisme – mais aussi de toute pratique, même les moins « incorporées » en apparence, comme la pratique sociologique – requiert en effet un remaniement profond de notre manière d'écrire la science sociale. Dans le cas présent, il me fallait trouver un style en rupture avec la rédaction monologique, monochrome, linéaire, d'un compte rendu classique duquel l'ethnographe s'est retiré, pour mettre au point une écriture à plusieurs

28. Loïc WACQUANT, « Scrutinizing the Street : Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography », *American Journal of Sociology*, n° 107, mai 2002, p. 1468-1532 (trad. fr. *Sur la rue. Questions d'ethnographie urbaine*, Raisons d'agir, Paris, à paraître).

29. Note des éditeurs : il s'agit des livres suivants : *Sidewalk*, Mitchell Duneier, Farrar, Straus & Giroux, New York, 1999, *Code of the Street : Decency, Violence, and the Moral Life of the Inner City*, Elijah Anderson, W. W. Norton, New York, 1999, *No Shame in My Game : The Working Poor in the Inner City*, Katherine Newman, Russell Sage Foundation and Knopf, New York 1999.

facettes, mêlant les styles et les genres, afin de capturer et de transmettre au lecteur « la saveur et la douleur de l'action³⁰ ».

Corps et âme est écrit contre le subjectivisme, contre le narcissisme et l'irrationalisme qui sous-tendent certaines théories littéraires dites « postmodernes », mais cela n'implique pas qu'il faille pour autant se priver des techniques littéraires et des instruments d'exposition dramatique que nous donne cette tradition. C'est pourquoi le livre mêle trois formes d'écriture qui, tout en s'entrecroisant au fil des pages, se partagent la priorité dans les trois parties, de sorte que le lecteur glisse insensiblement du concept au percept, de l'analyse à l'expérience. La première partie ancre une écriture sociologique classique de type analytique qui isole d'entrée les structures et les mécanismes sous-jacents, de façon à donner au lecteur les instruments nécessaires pour expliquer et comprendre ce qui se passe. Le ton de la seconde partie est donné par une écriture ethnographique *stricto sensu*, c'est-à-dire descriptive des manières d'être, de penser, de sentir et d'agir propres au milieu considéré, où l'on retrouve ces mêmes mécanismes mais en jeu, à travers les effets qu'ils produisent. Avec la troisième partie vient le moment expérientiel, sous la forme d'une « nouvelle sociologique » qui livre l'agir ressenti, l'expérience vécue du sujet dont il se trouve qu'il est aussi l'analyste.

La combinaison raisonnée de ces trois modalités d'écriture – sociologique, ethnographique et littéraire –, selon des proportions qui vont s'inversant au fil des pages, vise à permettre au lecteur à la fois de ressentir émotionnellement et de comprendre rationnellement les ressorts et les tours de l'action pugilistique. Pour cela, le texte tresse une trame analytique, des plages de notes de terrain soigneusement éditées, des contrepoints faits de portraits de personnages-clefs et d'extraits d'interviews, et des photographies dont le rôle est de favoriser une aperception synthétique du jeu dynamique des facteurs et des formes répertoriées dans l'analyse, de donner à « toucher avec les yeux » le pouls battant du pugilisme. Là encore, la théorie de l'habitus, le recours à l'apprentissage comme technique d'investigation, la place accordée au corps sensible comme vecteur de connaissance et l'innovation formelle dans l'écriture : tout se tient. Il ne sert à rien de faire une sociologie charnelle adossée à une initiation pratique si ce qu'elle révèle du magnétisme sensorimoteur de l'univers en question disparaît ensuite à la rédaction, sous prétexte qu'il faut respecter les canons textuels dictés par le positivisme humien ou le cognitivisme néokantien.

30. LOÏC WACQUANT, « The Taste and Ache of Action », préface à *Body and Soul*, *op. cit.* (trad. fr. : « La saveur et la douleur de l'action », *Corps et culture*, n° 6, printemps 2004, p. 257-261).

Comment devient-on anthropologue ? Considérations sur quelques recherches de terrains en Nouvelle-Calédonie*

Résumé

L'occasion d'un colloque sur les terrains permet aux chercheurs impliqués et investis dans des longues durées de terrain de faire un retour sur les parcours, itinéraires, devenirs, bifurcations, changements des méthodes et d'objets et de réfléchir sur leur rapport avec le devenir d'une nation. L'analyse proposée essaie d'éprouver le devenir de la trajectoire d'un chercheur en relation avec la trajectoire nationale de la Nouvelle-Calédonie. Le texte se fonde sur une expérience de pensée et revient sur la question de savoir comment on devient anthropologue.

* Ce texte résulte de trois interventions faites en 2011 et 2012 à Nouméa, chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie. J'avais exposé trois questions en cours : 1/La légitimité scientifique des recherches anthropologiques sur les trajectoires politiques kanak dans le séminaire consacré aux recherches en sciences humaines et sociales organisés conjointement par l'IRD (Institut de recherches pour le développement), l'IAC (Institut agronomique de la Nouvelle-Calédonie), le GIE Océanide (Groupe d'intérêt économique) et le CNEP (Centre des nouvelles études du Pacifique)/UNC (Université de la Nouvelle-Calédonie). 2/Les risques des erreurs possibles dans le choix des méthodes dans les variations continuées des sites et des temps des enquêtes ethnographiques lors des « Journées du CNEP/UNC » consacrées à l'enquête (enjeux, pratiques et débats). 3/L'étude de la trajectoire d'Éloi Machoro, un des leaders politiques kanak les plus charismatiques exprimant la montée en puissance de la trajectoire nationale du peuple kanak, m'offrant l'occasion de parler du travail éditorial que j'étais en train d'entreprendre sur le livre de François Burck (Burck, 2012) dans un des ateliers du colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures). Au vu des remarques critiques et des exigences de la publication des actes du colloque, il m'a semblé plus judicieux de proposer un texte reprenant les questions des différents terrains que j'ai ethnographiés en Nouvelle-Calédonie. Je remercie les organisateurs des deux séminaires et du colloque CORAIL, Pierre Yves Lemeur et Véronique Fillol, pour leur patience et ouverture d'esprit. J'ai tenu compte des observations de Salim Mokaddem, philosophe, des commentaires d'Alain Arrault, sinologue et ethnologue, sur les changements des recherches ethnologiques en République populaire de Chine, des critiques faites par les participants des deux séminaires et de l'atelier du colloque, Isabelle Merle, Marie Salaün, Pierre-Yves Lemeur, Gilles Pestana, Sonia Grochain, Patrice Godin, Raphaël Mapou, Adriano Favole et des autres personnes que je prie de bien vouloir pardonner l'oubli de leur nom. Je remercie Éric Szézureck pour les corrections des coquilles et les points à préciser du texte.

Trajectoires et terrains ethnographiés dans les devenirs de la Nouvelle-Calédonie

Un colloque consacré aux terrains en Nouvelle-Calédonie est une occasion propice pour un anthropologue de traiter sa propre trajectoire de recherches en objet anthropologique. Parler de soi signifie exprimer une expérience de pensée – au sens précis conféré par l'épistémologie et la philosophie des sciences, à savoir une expérience que le sujet produit et expérimente dans des cadres construits par la science formulant une investigation dans une langue élaborée (un métalangage). La critique de Kant (1980), la phénoménologie d'Husserl (1983) relayées, dans des perspectives différenciées parfois opposées, par les travaux de Bachelard (1938), Canguilhem (1977), Cavallès (1994), Koyré (1973) et Popper (1984), nous apprennent qu'une expérience de pensée n'est jamais une expérience naïve et passive du sujet affecté par un terrain. Une expérience est une expérimentation transformant le réel en vue de trouver des réponses aux questions adressées et posées par l'enquête. Je suspends la question de savoir s'il est judicieux de postuler une différence entre sciences dites humaines et sciences dites dures sur ce point précis (Milner, 1989 ; Passeron, 1991). Il est permis de dire que tout terrain scientifique est un terrain expérimenté et transformé par une expérience de pensée. Je voudrais évoquer une expérience de pensée en analysant le devenir de ma propre trajectoire contemporaine de la trajectoire nationale de la Nouvelle-Calédonie. Par trajectoire nationale, j'entends le devenir d'une île d'Océanie recherchant actuellement une souveraineté ajustée à son histoire et à sa place ou situation. Je voudrais montrer comment une recherche anthropologique, réfléchissant sur son rapport à ces devenirs, par conséquent connectée au réel, se trouve contrainte de renouveler ses pratiques ethnographiques. De 1989 à 2013, j'ai entrepris une série décousue de recherches dont les variations des terrains ethnographiés correspondent aux changements des paradigmes des actions. Je voudrais clarifier cette idée.

Il me faut au préalable revenir sur des généralités concernant la pratique de recherches. Je crois nécessaire de se déprendre de l'idée naïve d'une possible objectivité et neutralité scientifiques. En effet, vouloir dissocier les terrains/méthodes/objets du devenir politique me paraît être une attitude de repli et/ou de déconnexion du réel. Les recherches scientifiques obéissent aux logiques des savoirs/pouvoirs que les généalogies de Nietzsche (1971) et Foucault (1971) ont mises sur le devant de l'espace académique montrant les jeux des articulations entre pratiques scientifiques et institutionnalisations normatives. Les recherches scientifiques sont conditionnées par les logiques compétitives des publications,

les évaluations conditionnant les parcours et carrières académiques, les manières d'écrire un article, les courses aux financements et les stratégies des écoles au sens institutionnel (rattachements aux laboratoires, aux institutions et aux directions de recherches). L'exemple des rapports scientifiques rédigés par Jean Itard en 1801 et 1806 sur le sauvage de l'Aveyron pour son ministère de tutelle, montre comment les pratiques pédagogiques de normalisation des enfants « idiots » et/ou « sauvages » sont corrélatives de la naissance des savoirs psychiatriques (Itard dans Malson, 1964 ; Foucault, 2003). Les analyses démontrant les relations entre sciences humaines et pratiques des pouvoirs – ou technologies politiques pour reprendre la conceptualisation du biopouvoir de Foucault (2004) – ne reviennent pas à dire que ces problématiques soient distancées par les progrès des sciences. Il s'agit de considérer le fait que les terrains et pratiques ethnographiques se déploient dans une historicité contraignant les chercheurs à changer de méthode pour comprendre les transformations des sociétés en présence. En Nouvelle-Calédonie, une anthropologie aveugle aux parallélismes entre les deux types d'organisations sociales (kanak et européenne) institués par l'histoire du pouvoir colonial et postcolonial serait une anthropologie tournant le dos à la complexité du réel. Pour le dire autrement, un chercheur ne fait pas le même terrain immergé en pays kanak ou dans la société civile européenne. Les catégories des perceptions du réel sont structurées par les terrains et par les décisions des découpes disciplinaires (histoire, géographie, linguistique, archéologie, sociologie, ethnologie) lesquelles construisent les objets et terrains. On sait que les individus sont des acteurs pluriels jamais fixés dans un même espace (Lahire, 2001) ; il n'empêche qu'il existe une répartition territoriale en deux sociétés, en deux pays, en deux visions du monde. Il paraît difficile de faire abstraction des territorialisations, des catégories de perceptions corrélatives aux différents espaces (brousse, tribus kanak et villages européens par exemple). La revendication d'une souveraineté, dénommée Kanaky par le peuple kanak, peut être comprise comme l'aboutissement logique de ces répartitions et l'expression actuelle d'une logique d'appropriation d'un espace-temps confisqué par les spoliations foncières et démantèlements des populations kanak. La neutralité scientifique me paraît être un leurre et/ou une lâcheté refusant de pratiquer une anthropologie de sa propre anthropologie. Pour être précis, je vais ethnographier ma propre trajectoire et expliquer les raisons et les décisions des changements d'objets et de méthodes que j'ai du faire entre 1989 et 2013.

Pratiques ethnographiques en pays kanak (1989-1993)

Mes premiers terrains ethnographiques furent d'abord faits en pays kanak en marge des institutions scientifiques et excentré des logiques académiques. J'ignorais l'existence des compétitions entre chercheurs, programmes des laboratoires et stratégies des placements universitaires. Parti en Nouvelle-Calédonie en 1989 au centre nord-est à Touho comme professeur de psychopédagogie, en dehors de mon métier d'enseignant, je voulais dialoguer en prise directe avec le peuple kanak. Professeur en poste dans un centre de développement pédagogique, je n'avais aucun lien avec le chef-lieu du Territoire, Nouméa, et j'étais complètement excentré des infrastructures des recherches.

En 1989, en Brousse, nom générique désignant tout ce qui est en dehors de Nouméa, je dois dire que je ne voyais pas beaucoup de professeurs et de chercheurs se précipiter pour venir travailler dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. C'est sur la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie que commença la montée en puissance du nationalisme kanak de 1984 à 1988 ayant provoqué un véritable exode des communautés calédoniennes vers Nouméa et le grand Nouméa. En 1989, il persistait une psychose d'assiégés des communautés calédoniennes caractérisée par une phobie et angoisse de la Brousse. La Brousse représentait le territoire revendiqué par les nationalistes kanak. Ces psychoses ont persisté jusqu'en 1990 pour changer peu à peu. Après 1989-1990, on a vu tout à coup survenir une migration de chercheurs faisant leur terrain en pays kanak et depuis peu sur des terrains calédoniens. Il n'y a aucune ironie dans mes propos. Je ne fais que décrire les changements des paradigmes des actions produisant des effets considérables sur les recherches et les constructions des objets et terrains.

Plusieurs variables et paramètres expliquent ces changements des comportements, des paradigmes et des méthodes. L'ethnologie en Nouvelle-Calédonie est passée des observations et analyses constituées par ces clivages entre « eux/nous » qu'on lit dans les productions des missionnaires et administrateurs du XIX^e et début XX^e siècle aux analyses critiques objectivant le rapport ethnologue/ethnographié. On doit reconnaître qu'on lit encore ces types d'énoncés « eux/nous » dans un grand nombre d'enquêtes contemporaines malgré le fait qu'elles mobilisent linguistique, histoire et économie pour mieux décrire les complexités des situations et structures des pays kanak. On assiste encore à une pratique de terrain ethnographique construisant une relation classique persistante entre ethnologue et informateur. Avec la séquence d'événements (1984-1988) relayée par

les séquences d'événements des périodes de paix civile (de 1989 à aujourd'hui), les anthropologies plurielles prennent en considération les modèles des développements économiques misant sur un rééquilibrage fondé sur une volonté de décolonisation. Les pratiques et objets se sont considérablement modifiés. On ne traite plus des structures des chefferies, des chemins des alliances entre pays kanak dont les organisations sociales dépendent des structures sociales des parentés (les organisations des chefferies en pays Hoot ma Whaap ne sont pas identiques aux hiérarchies des tertres-lignages des phratries ou dualités entre Dui et Bai en pays paicî par exemple). On problématise les conflits fonciers, on compare les structures de violence d'une situation locale de terrain aux autres situations locales dans le monde pour examiner les airs de famille, expression qu'on doit à Wittgenstein (Wittgenstein, 2004). On compare les systèmes autochtones kanak avec d'autres systèmes situés dans un Tout-monde caractérisé par une globalisation postcoloniale. On ethnographie les actions des Kanak voulant saisir leur indépendance économique et leur souveraineté politique. Avec la dernière séquence d'événements contemporaine d'un transfert progressif et évolutif de la souveraineté de la France à la Nouvelle-Calédonie, il y a une volonté de changer les méthodes pour ethnographier les trajectoires des autres communautés misant sur la construction d'une communauté politique. On décloisonne les clôtures territoriales et on change les approches des terrains. Ces changements de paradigmes correspondent aux séquences politiques faisant passer la Nouvelle-Calédonie d'une situation conflictuelle de guerre à une situation de paix civile ou d'une mise entre parenthèses de la guerre civile.

Par ailleurs, les modes épistémologiques et conflits des facultés (Kant, 1986) produisent des approches différentes et des polémiques d'écoles infléchissant les angles d'attaque des connaissances scientifiques. Un colloque scientifique sur les différentes anthropologies de la Nouvelle-Calédonie nous serait ici d'une très grande utilité¹. On ne doit pas perdre de vue que James Clifford (1982), anthropologue américain, a fait sa thèse sur Maurice Leenhardt, que les clivages entre deux anthropologues français experts de l'Océanie, De Coppet (De Coppet avec Iteanu, 1995 ; Iteanu, 2003 : 123 ; Godin [1990] ; Monnerie [2005]) et Bensa (Bensa et Rivierre, 1982), deux chefs d'école, sont à situer dans une configuration

1. Idée suggérée par Isabelle Leblic, ethnologue et anthropologue, lors d'une conversation informelle à Gentilly (France) en juin 2013 qui déplorait les polémiques d'écoles entre anthropologues français ayant eu pour terrain la Nouvelle-Calédonie. Alain Arrault, sinologue et anthropologue, me rappelant les changements d'objets et de méthodes des ethnologues chinois passant du marxisme au patrimoine immatériel reconnu par l'UNESCO, suggère l'idée que les ethnologues kanak fassent leurs terrains dans les villages du terroir français. Dans les années soixante-dix, Jean Rouch avait eu à peu près la même idée.

épistémologique instructive pour mieux saisir les orientations et trajectoires des recherches de leurs élèves. On ne peut pas non plus négliger les relèves de la sociologie critique de Bourdieu (Bourdieu avec Passeron, 1970) dans les recherches sociologiques de Jean-Marie Kohler et de Loïc Wacquant (Kohler et Wacquant, 1985), contemporaines de la montée en puissance du nationalisme kanak. Les analyses sur les sociologies des institutions et les logiques des noms propres des chefs d'écoles en sciences dites humaines ont leur importance dans les carrières scientifiques, les styles d'écriture et les querelles d'école (Milner, 1989 : 15). Les chercheurs en sciences sociales ayant fait leur terrain en Nouvelle-Calédonie ont varié leurs méthodes, objets et styles en rapport aux transformations historiques des sociétés kanak prises dans des moments coloniaux et postcoloniaux. Je m'inclus dans ces variations sachant pertinemment qu'on ne pratique pas une ethnographie sans dialoguer avec les acteurs concernés. Après Tjibaou et Hau'ofa, il est vain de ne pas entendre les voix des Océaniens parlant de leur propre devenir (Tjibaou, 1996 ; Hau'ofa, 2000). Dans cette perspective, il m'a été difficile de ne pas ethnographier les trajectoires collectives des autres communautés ayant fait souche en Nouvelle-Calédonie depuis 1853. Au point que je me suis posé la question de savoir comment pratiquer une ethnographie qui puisse tenir compte du devenir de la Nouvelle-Calédonie ?

Tout ce que je viens de dire était pour moi de 1989 à 1993 au tout début de ma trajectoire des recherches en Nouvelle-Calédonie une chose secondaire. Je travaillais en prise directe sur le terrain avec les acteurs kanak et je vais décrire comment et dans quelles circonstances. Le passage qui suit reprend partiellement une interview consacrée à la revue culturelle kanak *Mwà véé* en 2012 (Mokaddem dans *Mwà Véé*, 2013).

Les collectivités provinciales, créées avec les accords politiques de Matignon/Oudinot pour rééquilibrer les infrastructures par rapport au Sud, n'existaient pas encore. L'institution de la Province nord fut mise en place après les élections de mai 1989. Il fallait faire avancer les choses au niveau du rééquilibrage de l'éducation en s'appuyant sur les accords de Matignon/Oudinot tout en restant discret. Il y a en pays kanak un usage stratégique du secret que décrit avec pertinence Christine Demmer au sujet des chefferies (Demmer, 2009). Ce secret doit être couplé avec la raison des dominés (Scott, 2009). Je travaillais notamment sur l'adaptation des programmes en lien avec Raymond Pabouty, élève-stagiaire maire de la commune de Touho, devenu après mai 1989 vice-président de la Province nord et, avec Dan Poigoune, successeur de Raymond Pabouty à la mairie de Touho. On se réunissait chaque mois au centre de développement pédagogique de Touho dirigé administrativement par un instituteur, Jacques Celle, socialiste progressiste

qui autorisait notre démarche pédagogique dans le cadre de la circulaire Jospin, ministre de l'Éducation nationale. J'étais nommé, sans aucun avantage matériel, directeur d'études. On invitait à nos réunions les *dââmé*, qu'on traduit en français par « chefs des pays (*amû*) » de Touho : Jean-Baptiste Bova, chef de Tiwaë, Agathe Pabouty de la tribu de Koë avec lesquels le linguiste Jean-Claude Rivierre avait travaillé (Rivierre, 1980 : 17) ; Heneké Bova, lui aussi de la tribu de Tiwaë et deux autres chefs originaires de Tiwaka et de Kongouma, tous aujourd'hui décédés. Il y avait également Kowi Bulieg, de la chefferie des Poyes, d'où sont issus mes amis Élie Poigoune et Dan Poigoune. Ces érudits et savants kanak m'ont impressionné par leur rigueur et l'étendue de leur érudition. Sans eux, notre travail publié sous forme de brochure, *Inventaire de quelques traits structurels en pays kanak* (Mokaddem, 1990c), n'aurait eu aucune valeur. Le choix de ces « *daamé* » avait été fait par Kowi Bulieg qui connaissait, par expérience et par pratique coutumière, les véritables interlocuteurs des sociétés kanak. On travaillait en langue cémuhi avec les instituteurs kanak en stage : Germain Kawa, originaire de Yambé ; Jean-Claude Pebou-Polae, originaire de Paimboa ; Athanase Naoutchoué, originaire de Ponérihouen ; Noël Poagnide, originaire de Wagap, locuteur paicî et cémuhi qui avait accompli un considérable travail de traducteur et d'interprète, et des personnes originaires des Îles : Cawane Draikolo, de la chefferie Sihaze de Nathalo, et puis d'autres ensuite comme Tué Wamerengo, Jean-Baptiste Dalap, Séraphin Méréatu dont je souligne l'action et travail sur le terrain en marge de leur formation. On travaillait pour produire un programme scolaire adapté qui prenait en considération les structures de parenté, les langues, les coutumes et pratiques des sociétés kanak. Parmi les personnes qui suivaient cette formation, beaucoup avaient un passé de militant. Certains avaient manifesté et organisé des barrages durant la période des événements de 1984-1985. Je ne travaillais pas avec un public d'élèves dociles et serviles. Ces personnes en formation me faisaient penser à ce que disait Jean-Marie Tjibaou, parti après Apollinaire Anova faire des études d'ethnologie à l'âge de trente-six ans, pour « se forger des outils d'analyse » (Tjibaou, 1989). Très vite, il s'opérait un élargissement du travail didactique vers les histoires des chefferies kanak. Au même moment, je profitais des liens de camaraderie avec les stagiaires kanak pour faire ce travail ethnographique dans les chefferies d'autres pays kanak, à Bélep avec François Bwedaou et Donald Wahoulo, à Pouébo avec Jean-Baptiste Dalap et Jean-Claude Pébou-Polae, à Lifou avec Cawane Draikolo. Nous avons traduit plusieurs récits kanak en langue jawé, cémuhi et drehu que les anciens nous avaient transmis, *L'histoire du requin blanc*, *l'histoire de la chefferie de Nathalo* et *L'origine de la monnaie kanak* (Mokaddem, 1991b ; 1993). Toujours dans des circonstances précises comme, par exemple, à l'occasion du mariage de

Cawane Draikolo, rituel du devenir « *nyipiatr* » (homme vrai), moment précis où le père de Cawane Draikolo lui raconta l'histoire de son clan. En parallèle, je m'intéressais à la montée en puissance de l'expression kanak dans l'espace public, notamment par les entretiens ethnographiques avec les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les artisans fabricants de la monnaie kanak. Toutes ces entrées différenciées dans les pays kanak me permettaient d'effectuer un comparatisme réglé entre les structures des chefferies dont les singularités restent à étudier de près. Je dois mentionner une forme de militantisme au sein du Palika (Parti de libération kanak) en pays cémuhi avec les camarades Dan Poigoune, Michel Udwan Pouiou, Alphonse Poinine, François Daoulo, Jacob Nonque et tant d'autres dont les visages me reviennent dans un imaginaire propre à l'expérience de terrain. Le militantisme se pratiquait par les constructions historiques des sentiers ou routes (en langue cémuhi de « *pwaadéén* ») entre les groupes d'unités résidentielles (*bidaa-mwaa* : tertres-lignages) constituant les chefferies (*daamé*). L'intensité de ce travail de terrain était politique mais était indissociable des pratiques culturelles kanak.

Je reviens sur l'expérience de l'enseignement au centre de développement pédagogique.

L'expérience de cet enseignement et de l'intensité de ces échanges à l'ombre des médias m'a marqué et reste pour moi le souvenir le plus vif de ma fonction d'enseignant. Les personnes qui suivaient cette formation m'apprenaient autant que je pouvais leur apprendre. J'ai tissé avec certains des liens de camaraderie qui, au niveau de la fraternité, sont équivalents à des rapports de parenté. On s'est perdu de vue. Mais on ne s'oublie pas. Comme disait un *dââmé* de Touho pour nommer la monnaie kanak « *Âdi a ité* », « ce qui va loin dans le temps et dans l'espace et qui lie les clans entre eux » (Kowi Bulieg dans Mokaddem, 1991b). J'insiste sur ce point. Jamais il n'y avait eu ces rapports ambigus existant entre informateurs et ethnographes. Je jouais l'intercesseur ou l'interface plutôt que le médiateur étant *au* et *dans* le milieu (Deleuze, 1990 : 173). Le travail se faisait par un mouvement collectif. Je dois dire que des ethnologues et psychologues, lors de leur passage au centre de Touho, lorsqu'ils voulaient participer à notre travail, nous obligeaient à rétrograder vers leur méthode classique de questionnement entre ethnographes et informateurs que nous avions pourtant mis délibérément de côté. Pourquoi très vite, le travail de terrain basculait-il vers la mise en question du politique ? Je crois que le contexte des rapports des forces entre dominants et dominés n'est pas la seule explication.

Bien avant d'arriver en Kanaky, nom générique des pays kanak, je dois dire que ce qui m'intéressait, c'était cette problématique très claire, en dehors de mon

métier de professeur de psychopédagogie, qui était de comprendre comment le peuple kanak pouvait articuler un discours politique alors que le vocabulaire politique était occidental ou constitué en large partie par la culture indo-européenne. Prenons l'exemple du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS). À part le « K » de kanak, tous les autres termes sont articulés autour d'une langue politique constituée par les philosophies greco-romaines, et qui s'est perpétuée, en s'adaptant au fil du temps, jusqu'à nos jours. La question qui m'intéressait était de cette nature, question abstraite, métaphysique. J'avais décidé de travailler *avec* les Kanak *sur* leur culture. Pour montrer combien on peut être habité par des *a priori* basés sur les ouvrages que l'on a pu lire, j'avais le cerveau pétri de grilles de lecture en grande partie dessinées par les livres de Maurice Leenhardt (1947) et d'Alban Bensa. Jusqu'au jour où en discutant avec un camarade, Michel Udwan Pouiou, agriculteur, militant de la base, celui-ci me dit avec sens : « Mais pourquoi ne consultes-tu pas nos vieux ? » Élie Poigoune enseignait les mathématiques au lycée Lapérouse. Son petit frère était comme je l'ai déjà dit maire de Touho. Un jour, à ma grande surprise, ce dernier est venu me voir et m'a présenté au grand chef des Poyes, Kowi Bulieg, pour m'introduire dans les chemins coutumiers des chefferies et me permettre de travailler en milieu kanak dans cette région. J'ai donc travaillé non pas sur les Kanak mais *avec* les Kanak. C'était pour moi, je le répète et j'insiste encore, une expérience de pensée aussi bien du point de vue de l'affectivité que de l'analyse intellectuelle. Ce qui m'a stupéfait, c'est que ces gens qui ne payaient parfois pas de mine possédaient des capacités mnémotechniques et de mémorisation hors pair et bien réelles. Quand on évoquait, par exemple, la culture et civilisation kanak avec les stagiaires du centre de formation, qui étaient tous des locuteurs kanak, mais d'aires différentes, mes interlocuteurs, les *dââme*, étaient capables de tracer l'organigramme matériel des cases constituant les anciennes chefferies et les noms des toponymes avec une très grande précision. J'avais en face de moi des gens qui, comme Boesou Eurijisi (Aramiou et Euritein, 2002 ; 2003), sculpteur et maître des cérémonies de pilou, « *nata* » (élève missionnaire) et principal informateur de Leenhardt, étaient capables de redessiner véritablement les chefferies anciennes telles qu'elles avaient existé. J'avais été très surpris de voir comment se produisait un document sur la base d'une connaissance purement orale. Sans avoir lu encore les travaux de Jack Goody sur ces problématiques, je découvrais cette dimension entre l'oralité et l'écriture, comprise et expérimentée de l'intérieur (Goody, 1979 ; 1986 ; 1994). Je vivais de manière intense, jour et nuit, dans cette expérience.

J'ai donc côtoyé des orateurs qui avaient une érudition prodigieuse. Je souligne que, du fait du processus d'acculturation, en particulier en bord de mer, qui était encadré par les missions catholiques, les orateurs de cette envergure ont quasiment disparu. À tel point que lors des grandes cérémonies coutumières, les gens faisaient appel aux orateurs de la Chaîne, de la région des Poyes, pour prononcer les discours. Il y avait donc un processus d'acculturation en cours dans le monde kanak. On ne parle pas d'orateurs au sens occidental, de personnes qui s'expriment brillamment, mais d'orateurs au sens d'individus qui possèdent une très grande précision dans la manière de restituer les récits, et pas seulement des contes et des légendes, mais des histoires et des récits de nature politique, comme l'ont souligné avec justesse les anthropologues Jean Guiart (1962) et Alban Bensa. Je m'en suis également rendu compte à Lifou. J'avais des stagiaires qui venaient de partout, y compris des Îles. Dès mon arrivée, Cawane Draikolo, de la chefferie Sihaze, m'avait invité à son mariage et j'ai suivi de l'intérieur les discours cérémoniels. On a souvent tendance à opposer les structures coutumières des îles Loyauté à celles de la Grande Terre en disant que les premières sont davantage de type pyramidal, aristocratique, mais en réalité les structures de pouvoir, de généalogie, d'histoire et de rapport aux anciens sont très proches. Quand on parle de société de l'oralité, il faut bien rappeler que n'importe qui ne prend pas la parole. Cette oralité est régie par des règles rhétoriques (et/ou hiérarchiques), elle obéit à des stratégies, elle repose sur une érudition réelle. Elle renferme du dit et du non-dit, sur ce qu'il est possible de dire ou de taire à tel moment. L'art de se taire est aussi une stratégie. La découverte de cette dimension de l'oralité m'a puissamment ébranlé. Sans oublier en toile de fond la dimension politique de cette oralité. À l'époque, en 1990, 1991, j'étais militant actif du Palika mais pas au sens classique du militant d'un parti politique. Dan Poigoune remobilisait le Palika par les chemins coutumiers des chefferies. Avant lui, dans les années 70-80, Élie Poigoune avait tracé les chemins coutumiers, depuis la chefferie des Poyes jusque sur la côte ouest en passant par les chemins traditionnels et les routes coutumières de Bwöpöp (Bopope). Dan Poigoune a emprunté ces chemins pour remobiliser les gens. Certaines chefferies étaient alliées ou ralliées au RPCR (Rassemblement pour la Nouvelle-Calédonie dans la France). Je l'accompagnais et vivais les choses de l'intérieur, moins par pur militantisme politique que par souci de comprendre l'articulation entre la dimension politique et la dimension culturelle, au sens kanak du terme. Ou alors d'un militantisme au sens de « militer pour une politique de la vérité », laquelle se trouvait être du côté des dominés. Même si ce sont des mots-clichés. J'étais tout le temps dans le champ politique et le champ coutumier à la fois. Et je

constatais que c'était extrêmement puissant. Pour mobiliser le Palika au niveau de Touho, Dan Poigoune procédait par un travail des chemins coutumiers. De Poye, il allait jusqu'à Bwöpöp en passant par des structures qui correspondent aux anciennes structures classiques des chefferies. Donc, le Palika (de la même manière que les autres partis politiques dans d'autres pays kanak) s'articulait sur les structures classiques des chefferies. Ce qui lui conférait sa force et sa puissance. Ce qui explique sans doute que le Palika a toujours eu moins de poids dans le Sud. L'articulation Palika-structures coutumières perdure. Un exemple : la partie des chefs avec lesquels je travaillais lors de mon arrivée à Touho étaient membres du RPCR. Ils ont tous basculé dans le camp indépendantiste par la suite. Je dis cela sans aucun jugement de valeur sur un camp ou sur un autre. C'est un simple constat. Je pense qu'aucune initiative, qu'elle intéresse le monde politique, économique, social, sportif, religieux, ne peut se concrétiser que si elle se fonde sur les structures coutumières kanak. Cela, je l'ai appris en pays kanak. On ne peut rien faire sans passer par ce type de procédure coutumière. Au départ, cela paraît compliqué et long à mettre en œuvre, mais une fois que le processus est enclenché, cela va vite.

Pour finir sur cette période, les premiers travaux de publication que j'avais effectués n'ont pas toujours suivi le circuit normal de la recherche scientifique, à l'exception de trois articles publiés en 1990, 1991, 1992 pour les actes du colloque Corail (Coordination pour l'Océanie des recherches pour les arts et idées et littératures) et un article de pédagogie sur les temps des apprentissages publié par l'ITFM (Institut territorial de la formation des maîtres) [Mokaddem, 1990a ; 1990b ; 1991a ; 1992]. Il s'agissait de publier, au sens précis du terme, de s'adresser à un public sous une forme ajustée pour lui donner accès au savoir. La publication pragmatique n'avait pas précisément vocation académique. Pour synthétiser, le terrain n'était pas pour moi le même que celui des chercheurs qui puisent leurs matériaux pour le raffiner dans les laboratoires et publier leur ethnographie dans les revues métropolitaines. J'emploie sciemment des images évoquant le parallèle avec les transformations sur place ou à l'extérieur du minerai de nickel. Bien que les domaines soient différents, les logiques de production sont identiques. Dans ces mêmes logiques, les lectures des travaux contemporains furent faites après coup. Avant la parution en 1993 de *La Misère du Monde. La France parle* dirigé par Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1993 [1998]), je pratiquais une démarche en pays kanak de 1989 à 1993 en donnant la parole aux acteurs en prise directe sur le terrain. Dans le même registre, avant la parution de la revue culturelle kanak *Mwàà Vée*, je mettais en place une revue *Expressions* donnant la parole au peuple kanak (Mokaddem, 1991b ; 1993). J'entends par peuple toutes les strates et composantes

incluant les coutumiers, les artisans, les jeunes des groupes de musique kanak contemporaine, le kanéka, les sculpteurs, les peintres, les militants politiques, etc. Je n'en tire aucune gloire ; j'essaie d'expliquer les raisons pour lesquelles je n'inscrivais pas encore ma démarche dans le champ académique. De 1993 à 1994, je rompais mes attaches (familiales, amicales, affectives et de travail) avec le territoire pour prendre un poste au lycée français de Mutuelleville, le lycée Pierre Mendès France de Tunis en Tunisie, voulant me rapprocher de l'Algérie. L'Algérie était en pleine guerre civile et les intellectuels devenaient les cibles privilégiées des attentats terroristes. Les lycées français étaient fermés. Au bout d'une année, je rompis mon contrat, ne supportant plus le régime dictatorial tunisien produisant les comportements serviles de son peuple, dont la *rhinocérîte* de *Rhinocéros* de Ionesco me paraît être une des descriptions les plus pertinentes. Je décidai de revenir en Océanie, ayant réglé ce rapport identitaire privé de soi à soi caractérisant mes liens ancestraux algériens coupés par les rapports de force coloniale et l'émigration postcoloniale (Sayyad, 1999). Je pris un poste au lycée Lapérouse à Nouméa. C'est à partir de 1996 que je me décidai à écrire dans une forme plus proche du modèle universitaire mes recherches et pratiques anthropologiques de terrain. Après l'agrégation de philosophie en 1995, je fis une enquête sur les rapports à la mort dans le monde kanak, puis sur le monde de l'éducation, pensant que celui-ci exprimait le mieux les tensions entre peuple kanak et communautés calédoniennes (Mokaddem, 1999). C'est à partir de ces années que j'orientais mes enquêtes vers la compréhension des autres communautés avec l'arrière pensée de comprendre comment des civilisations et des peuples hétérogènes les uns aux autres pouvaient faire fi de conflits classiques autour de l'indépendance en construisant ensemble une communauté politique au singulier. Comment les devenirs différenciés des peuplements pouvaient composer un même devenir avec les modes de production capitaliste rythmés par le profit et la rentabilité ? La problématique du devenir était le questionnement central de mes recherches. Elle l'était déjà dans la mesure où mon premier texte académique portait sur les modes de perception du temps chez les Kanak, le fameux « temps kanak » (Mokaddem, 1990a ; 1990b). Or, la question du devenir devait être expérimentée *par* et *sur* le terrain. Je décidais d'ethnographier les trajectoires des autres communautés. Je ne cherchais pas à faire une analyse de la communauté politique ni à faire une archéologie des dispositifs des pouvoirs. Je cherchais à comprendre comment se jouait une destinée dans une île d'Océanie en devenir politique. La métaphysique est abstraite et on est obligé d'être terre-à-terre pour voir du point de vue des acteurs pris par ces devenirs. L'ethnographie pour moi est une pratique qui doit renouveler sa démarche pour être une recherche connectée au réel.

Pratiques des terrains ethnographiques en Kanaky/ Nouvelle-Calédonie (1994-2013)

De retour de Tunisie en Nouvelle-Calédonie, j'avais opté pour une attitude critique et réflexive, prenant en considération l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Je ne confonds pas l'« ensemble » avec son double la « globalité ». Certes, une enquête de terrain ne doit pas être dévoyée par les questions totales et universelles de la métaphysique. Il n'empêche que je prends au sérieux les paradoxes des Éléates reformulés par les paradoxes de la théorie des ensembles. L'ensemble de tous les ensembles ne peut pas être ensemble de lui-même. Peut-on dire que le nom propre de Nouvelle-Calédonie ou de Kanaky inclut la totalité des individus composant ce nom propre ? Je dénomme ce paradoxe un paradoxe anthropologique, dans la mesure où les polémiques et conflits actuels autour de la souveraineté résultent de ces revendications de l'appartenance des individus à une totalité. On doit questionner de manière radicale les conditions de possibilité d'une anthropologie politique. On voit par conséquent qu'une pratique de terrain, ce n'est pas pour moi foncer tête baissée vers un terrain ou calculer l'occupation d'un terrain jamais occupé par des concurrents. Un chercheur cherche à éprouver une vérité en l'expérimentant par la pensée. Plutôt qu'une collectivité constituée d'individus et étudiée de manière empirique et bornée par des séries exhaustives d'enquêtes ponctuelles sur l'ensemble des communautés, il s'agissait et il s'agit encore pour moi de comprendre la multiplication des expressions singulières exprimant *de leur point de vue* la collectivité toujours singulière. Je crois que la catégorie de perception du réel telle que je l'entends est plus proche des recherches phénoménologiques de Merleau-Ponty que des recherches dialectiques sur les totalités sérielles ou organiques de Sartre. Je crois également que le paradoxe de l'expression de l'un dans le multiple ou ce que les auteurs des sciences religieuses ont évoqué par le paradoxe des multiplicateurs des essences par l'hénologie et non par l'addition totalisatrice de l'Un peut être déplacé vers la dimension anthropologique du politique (Jambet, 1981). Encore faut-il comprendre tout ceci *par et sur* le terrain, de l'intérieur, à savoir comment les sujets ou acteurs perçoivent le réel selon leurs horizons et leurs catégories de perception du réel. Pour ce faire, il fallait ethnographier les trajectoires situées dans d'autres terrains que les tribus kanak et varier les espaces en commun où se croisaient les rapports sociaux des acteurs ou sujets kanak et calédoniens, au sens extensif de ce terme incluant tous les groupes ethniques et culturels issus de la colonisation. L'actuel contexte postcolonial suspend provisoirement les conflits de la guerre civile, les différenciant ou les déplaçant vers

d'autres topiques en misant sur la construction d'une communauté politique, dénommée « en commun » ou « destin commun ». En apparence, les acteurs concernés semblent jouer le jeu du destin commun. Par conséquent, le cadre des enquêtes ethnographiques était approprié à ce contexte ou moment précis du devenir de la Nouvelle-Calédonie.

Pour comprendre ces devenirs, il me fallait par conséquent varier les terrains et croiser les études ethnographiques des trajectoires.

À Nouméa, à Koumac, à Kaala Gomen, à Koné, à Bourail, villages et chef-lieu européens de la côte ouest où sont conglomérées les populations calédoniennes issues des colonisations des peuplements, j'avais ciblé les acteurs de ces communautés issues d'histoires différenciées de peuplements. Quand je dis « ciblé », je veux dire que j'avais choisi délibérément des acteurs calédoniens dont les trajectoires denses exprimaient à leur point de vue les trajectoires des communautés dont ils faisaient partie. Je variaais et croisais pour ainsi dire les terrains, lieux et topiques en explorant les espaces et trajectoires littéraires, scolaires et politiques. Il s'agissait de comprendre l'entrée dans l'espace public des trajectoires privées que j'appelais du terme malheureux d'« espace de communication ». L'école de Francfort et ses reprises dans une philosophie ou théorie sociale d'Habermas n'était pas pertinente pour décrire et analyser les espaces en commun privés et publics (Mokaddem, 2010). Les trajectoires traversant et produisant les espaces en Brousse et à Nouméa de ces acteurs me permettaient de comprendre les rapports sociaux médiatisés ; que ceux-ci soient consensuels ou conflictuels.

Par exemple, Jean-Pierre Taïeb Aïfa, maire de Bourail, ancien syndicaliste, président de l'Assemblée territoriale et ayant travaillé avec le Front indépendantiste de Jean-Marie Tjibaou, surnommé au niveau local le « Calife », avait parcouru une portion de l'histoire contemporaine. Issu de l'histoire des déportés algériens devenus colons puis calédoniens, il fait partie de la communauté calédonienne revendiquant une souche algérienne. La conscience de l'histoire différenciée du peuplement fait que son regard avait changé vis-à-vis du peuple kanak. La compréhension de sa propre histoire et de l'histoire du colonialisme français en Algérie modifièrent le rapport conservateur et réactionnaire de cette communauté face à la revendication de la souveraineté du peuple kanak. Entre la mémoire de leur propre racisme subi et de leur propre exclusion par la communauté ou caste européenne d'une part et, d'autre part, l'identité revendiquée par les Kanak, la communauté calédonienne de souche algérienne est en train d'infléchir sa trajectoire vers une reconnaissance de la trajectoire nationale du peuple kanak. La taille démographique oblige les populations à composer entre elles des rapports d'interdépendances.

Il en va de même avec la communauté calédonienne d'origine vietnamienne ayant fait souche en Nouvelle-Calédonie : Alain Levant, ancien militant indépendantiste, maire de la commune de Kaala Gomen, descendant de Chàn Dàng (« pieds engagés »), au même titre que le commerçant Chouvan, le PDG André Dang ou l'écrivain ingénieur Jean Vanmai, dont les bifurcations des trajectoires et les orientations des positionnements s'expliquent par leur histoire. Le contentieux avec les anciens contremaîtres européens des mines Chagrin à Koumac et la dureté des conditions de vie s'expriment par une attitude de ressentiment contre la caste européenne. Ethnographiant la trajectoire d'André Dang, je comprenais que ce contentieux colonial, couplé avec le désir de reconnaissance (le profit commercial), explique en grande partie qu'André Dang travaille à la faisabilité bancaire de l'usine de transformation de minerai de nickel dépendant de la SMSP (Société minière du sud Pacifique), dont la majorité des actions appartient à la Province nord présidé par Paul Néaoutyine. Une des mobilisations d'énergie investie contre les coups de l'ennemi anti-indépendantiste prend source dans ces compréhensions des trajectoires ethnographiées. Je n'ai pu comprendre ces positionnements que par le recours aux entretiens ethnographiques croisés avec les lectures des archives ou des littératures grises des histoires économiques et avec les visites sur le site de la mine Tiébaghi où les ségrégations et répressions restaient encore vivaces dans la mémoire collective.

J'ai effectué ce même type de travail avec les acteurs économiques et politiques issus de la colonisation européenne libre. Robert Frouin, ancien maire de Koumac, fait partie des pionniers et appartient à ces anciennes familles européennes ayant bâti leur fortune et patrimoine par le dur labeur du nickel, des entreprises forestières, des constructions de lignes télégraphiques et de l'élevage extensif bovin. Comment un descendant de colons libres qui résistait dans le Nord ouest du territoire contre l'encerclement nationaliste kanak avait-il pu travailler ensuite avec les indépendantistes kanak au moment des mises en place des régions en 1985-1986 ? On ne pouvait comprendre la scission avec l'oligarchie et le monopole de Jacques Lafleur que si on ethnographiait la trajectoire d'un Broussard positionné contre la partition profitant au Sud et à Nouméa. Les enquêtes ethnographiques permettaient par la méthode des entretiens et l'investigation de l'intérieur de comprendre les points de vue exprimant les trajectoires collectives des différentes histoires des peuplements. Le recours aux statistiques, aux données démographiques et aux cartographies des populations est insuffisant pour comprendre les devenir des trajectoires.

Parfois, ethnographiant les trajectoires des communautés européennes de Nouméa, j'éprouvais la même aversion que décrit Martina Avanza,

anthropologue italienne ayant fait son terrain avec les militants d'extrême droite du Nord de l'Italie. Martina Avanza pose une question éthique et pragmatique : « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? » (Avenza, 2008). En milieu xénophobe, il est difficile de pratiquer une observation participante. Mais doit-on faire une observation participante ? Le dialogue est parfois une forme têtue de confrontation si on considère que les indigènes ne sont plus des indigènes et qu'on se situe soi-même comme un autre en devenir. Des Calédoniens comme Alain Levant ou Jean-Claude Mermoud, ancien instituteur, dans leurs propos extrémistes et positions extrêmes ne cessaient de me remettre en question en m'interloquant frontalement. Il n'y avait plus d'entretien ethnographique standardisé. Mais en écoutant et en transcrivant ces entretiens, je trouvais que ces pointes d'humeur, ces agressivités et ces retournements contre l'ethnographe en disaient autant que les contenus des informations transmises. Dans la même veine, Jacques Lafleur qui instrumentalisa ma personne dans les convocations aux entretiens m'apprenait beaucoup plus sur ses stratégies quand je considérais les lieux de son fief à la Province sud et ses manières autoritaires de se comporter avec son personnel. Les descriptions des lieux et des comportements avaient une valeur ethnographique beaucoup plus importante que l'entretien formalisé qu'il refusa, comme le fit du reste Daniel Fiesdepas, ancien maire de Hienghène et garde du corps de Jean-Marie Tjibaou, ou encore Paul Néaoutyine, actuel président de la Province nord (Néaoutyine, 2006). Ces refus d'entretiens ethnographiques étaient compensés par des descriptions ou des analyses de ces mises à distance.

J'avais délibérément varié les choix des trajectoires en étudiant les trajectoires et les styles des écrivains de la Nouvelle-Calédonie (Mokaddem, 2007). Je voulais comprendre deux choses : l'inscription des acteurs calédoniens dans l'espace littéraire en étudiant de près leur manière de décrire et d'écrire le réel, et la communication ou le choix de se positionner dans l'espace politique/littéraire en cours de constitution. Le choix ou l'échantillon était arbitraire et frôlait les procédés policiers d'exhaustion du réel. J'avais choisi de travailler avec des écrivains représentant les communautés, les sexes et les classes sociales. L'entretien interrogeait leur trajectoire et ensuite leur production littéraire. L'objectif était de faire une anthropologie de l'espace littéraire plutôt que du champ littéraire afin de comprendre le parallèle entre le style et l'inscription des sujets dans un espace ouvert en cours de construction. On aurait bien tort de négliger les rapports à l'écriture en suspendant leur dimension anthropologique et politique. Le rapport au lieu et à l'écriture traverse les écrits kanak, calédoniens et néo-calédoniens.

Éthique et politique : exercer une anthropologie critique dans le devenir de la Nouvelle-Calédonie

Je voudrais clôturer ce chapitre en expliquant comment le terrain transforme le rapport du chercheur au réel et comment à titre personnel l'expérience ethnographique, et par conséquent l'expérience anthropologique, peut contribuer par la publication à participer au devenir de la trajectoire nationale de la Nouvelle-Calédonie. Je vais parler de mes publications en Nouvelle-Calédonie, plus exactement des publications d'auteurs kanak et calédoniens. Les travaux de publication en Nouvelle-Calédonie font partie intégrante pour moi du terrain. Je voudrais finir sur ce point.

Les articulations entre recherches et publications s'inscrivent dans l'expérience de pensée évoquée en introduction. Elles traduisent l'expérimentation du devenir des trajectoires des communautés en train de se convertir en peuples. Elles rendent visible le travail de la « boîte noire », pour reprendre l'image de l'ethnographie de Paul Willis (Willis, 2011 : 341-384). Par ce parcours, j'opère un détour en revenant au fondement constituant l'objet de la discipline ethnologique, l'ethnie au sens de peuple. Se situer au point de vue et dans les horizons des ethnies au sens de peuples passe par l'entremise de leurs productions culturelles au sens large d'expressions qui les font devenir et être peuples. Les ethnies se transforment en peuples par ces productions multiples et différenciées. J'avais commencé par ethnographier – à savoir écrire avec les peuples en produisant un espace par l'entremise duquel s'exprime la pluralité des voix et des points de vue du peuple kanak – pour élargir par la suite la production de l'espace aux autres ethnies en cours de devenir, soit le peuple calédonien. Je n'avais pas nommé par hasard le magazine culturel « Expressions ». Expressions renvoyait aux souvenirs de lecture d'étudiant en philosophie à Paris, notamment la définition conceptuelle construite par Deleuze (Deleuze, 1968 : 11-18) : « développer/envelopper, expliquer » et par l'impératif politique de Tjibaou dont je pris connaissance après coup : « aider les gens à être au mieux de ce qu'ils souhaitaient être » (Tjibaou, 1988 ; 1996 : 284). J'estimais et j'estime encore que le service que doit rendre l'ethnologue à l'ethnie ou aux ethnies avec lesquelles il partage et dialogue est de lui offrir ou de construire avec lui un média, une publication, une publicité au sens explicite de pouvoir se rendre public pour se faire reconnaître dans l'espace politique de communication. Espace de communication au moment colonial et postcolonial qui est un espace de pouvoir unilatéral empêchant d'être.

Dans ce sens, j'avais fait un travail d'édition (matérielle en fabriquant les livres et idéale en construisant la production scientifique et technique de la publication) pour produire un espace littéraire par lequel s'expriment les peuples kanak et calédonien pour que chacun puisse faire entendre une voix. Pas de superposition du savant qui substitue son point de vue à l'autre par le jeu de commentaire savant et technique. Je vais prendre quelques exemples. Yves Béalo Gogny, ethnologue kanak originaire de Hiengène, au nord-est de l'archipel, avait accompli des travaux de terrain depuis plus de vingt années dans les chefferies. Il n'arrivait pas à trouver un éditeur pour ses travaux portant notamment sur un élément central du système des échanges kanak, la « monnaie » kanak. Ayant moi-même travaillé sur la monnaie kanak en pays cémuhi, terrain situé à proximité de celui d'Yves Béalo Gogny, je savais que celle-ci n'était pas qu'un objet symbolique. Elle participait de la structure et fonction des relations sociales scandant les unités entre les groupes. Je trouvais aberrant qu'un auteur kanak travaillant sur sa société, si je puis dire, ne puisse pas trouver un lieu de publication pour un travail de première main. Le pouvoir colonial persistait dans le pouvoir postcolonial en verrouillant de manière feutrée l'espace de communication empêchant l'expression du peuple kanak. J'avais fait le travail technique éditorial et j'estime que ce travail fait partie intégrante du travail de terrain et de recherches sur le terrain (Gogny, 2006). Quel est-il ? Il construit une compréhension de l'intérieur du devenir souverain de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie. Ce ne sont pas des mots mondains. Les publications ne sont pas que des déchets culturels selon l'interprétation de la culture faite par Freud puis Lacan. Elles sont aussi des expressions de pensée adressées à un public pour qu'il puisse devenir ce qu'il est. Les travaux de publication participent à l'émancipation en contribuant à mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Les travaux éditoriaux d'un pédagogue kanak, Luc Énoka Camoui, sur la réconciliation entre école et société kanak, comme ceux de François Burck, récit d'une mémoire calédonienne ayant partagé sa trajectoire avec un leader politique kanak, font partie de ce mouvement imbriquant recherches et actions participant au devenir souverain d'une île d'Océanie (Camoui, 2011 ; Burck, 2012). Le savant ne se substitue pas au politique. Ces vieux débats académiques n'ont pour moi aucun sens. La recherche scientifique sur le terrain en devenir est de part en part politique. Elle fait partie d'une politique de la vérité. En ce sens, publier et enquêter sur le terrain expriment une expérience de pensée dont j'ai essayé de retracer un linéament.

Bibliographie

- ARAMIOU Sylvain et EURITEIN Jean, *Pèci i Bwèèyöuu Èrijiji. Cahiers de Boesou Eurijisi (1915-1920). Première série*, Houaïlou, Fédération de l'enseignement libre protestant, 2002.
- ARAMIOU Sylvain et EURITEIN Jean, *Pèci i Bwèèyöuu Èrijiji. Cahiers de Boesou Eurijisi Cahiers de Boesou Eurijisi (1918-1921). Deuxième série*, Fédération de l'enseignement libre protestant, 2003.
- AVANZA Martine, *Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe*, in FASSIN Didier et BENSA Alban (sous la direction de), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque de l'Iris », 2008, p. 41-58.
- BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1938.
- BENSA Alban et RIVIERRE Jean-Claude, *Les chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF, coll. « Langues et cultures du Pacifique », 1982.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, coll. « le sens commun », 1970.
- BOURDIEU Pierre (sous la direction de), *La France parle : La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993 ; réédition, *La Misère du monde*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1998.
- BURCK François, *Mon cheminement politique avec Éloi Machoro (1972-1985)*, Lifou, Nouvelle-Calédonie, les éditions de la Province des îles, 2012.
- CAMOUI Luc, Énoka, *Lien et séparation familiale de l'enfant kanak*, Koohné, Nouvelle-Calédonie, Les éditions de la Province nord, 2011.
- CANGUILHEM Georges, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin, coll. « Problèmes et controverses », 1977.
- CAVAILLÈS Jean, *Œuvres complètes de philosophie des sciences*, Paris, Hermann, coll. « éditeurs des sciences et des arts », 1994.
- CLIFFORD James, *Person and Myth: Maurice Leenhardt in the Melanesian World*, Berkeley, University of California Press, 1982.
- COPPET (DE) Daniel avec ITÉANU André, *Cosmos and Society in Oceania*, Oxford-Washington, 1995.
- DELEUZE Gilles, *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1968.
- DELEUZE Gilles, *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990.
- DEMMER Christine, « Secrets et organisation politique kanake. Pour sortir des catégories privé/public », in *L'Homme*, 2009/2, n° 190, éditions de l'EHESS, Paris, 2009, p. 197-214.
- DIDIER Fassin et BENSA Alban (sous la direction de), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque de l'Iris », 2008.
- FOUCAULT Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Hommages à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, coll. « Épiméthée », 1971, p. 145-172.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2004.
- GODIN Patrice, « Maisons, chemins et autels », in *De Jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1990, p. 70-99.
- GONY Yves-Béalo, *Thewe men jila. La monnaie kanak en Nouvelle-Calédonie*, Koohné, Nouvelle-Calédonie, Expressions, les éditions de la Province nord, 2006.
- GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, traduction et présentation de Jean Bazin et Alban Bensa, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979.

- GOODY Jack, *La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin, 1986.
- GOODY Jack, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, Puf, coll. « Ethnologies », 1994.
- GUIART Jean, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, Institut d'ethnologie, coll. « Travaux et mémoires de l'institut d'ethnologie », tome LXXVI, 1962.
- FOUCAULT Michel, *Le Pouvoir psychiatrique (1973-1974). Cours au Collège de France*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes études », 2003.
- HAU'OFA Épeli, « Past to Remember », in BOROFKY Robert (eds) *Remembrance of Pacific Pasts. An Invitation to Remake History*, University of Hawa'i Press, Hawa'i, 2000, p. 453-471.
- HUSSERL Edmund, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, Gallimard, coll. « nrf », 1983.
- ITARD Jean, « Mémoire sur les premiers développements de Victor de l'Aveyron (1801) ; Rapport sur les nouveaux développements de Victor de l'Aveyron (1806) », in Lucien Malson, *Les enfants sauvages*, Paris, 10/18, 1964, p. 127-246.
- ITÉANU André, « In memoriam Daniel de Coppet », *Le Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 116, 2003.
- JAMBET Christian (Ouvrage collectif sous la direction de), *Henry Corbin*, Paris, Les éditions de l'Herne, 1981.
- KANT Emmanuel, *Cœuvres philosophiques I*, Paris, La Pléiade, NRF Gallimard, 1980.
- KANT Emmanuel, « Le conflit des facultés », in *Cœuvres philosophiques III*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1986, p. 805-930.
- KOHLER Jean-Marie et WACQUANT Loïc, *L'école inégale. Éléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, IRD Orstom, coll. « sillon d'ignames », 1985.
- KOYRÉ Alexandre, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, NRF Gallimard, 1973.
- LEENHARDT Maurice, *Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard, 1947.
- LAHIRE Bernard, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette-Littérature, coll. « Pluriel », 2001.
- MILNER Jean-Claude, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, coll. « Des travaux », 1989.
- MOKADDEM Hamid, « Mode de perception de la temporalité dans quelques aspects et formes sociales du Kanak » dans *L'Homme et le temps*, Actes du II^e colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures) de 1989, Nouméa, 1990a.
- MOKADDEM Hamid, « Les temps d'apprentissage » dans *cahiers de l'ITFM*, consacrés au temps, Nouméa, 1990b.
- MOKADDEM Hamid (Ouvrage collectif sous la direction de), *Inventaire de quelques traits culturels kanak en pays cémûhi*, Touho, Centre de développement pédagogique de Touho, ITFM, 1990c.
- MOKADDEM Hamid, « Vitesse et politique en Nouvelle-Calédonie » dans Actes du III^e colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures) de 1990, *Connaissance et communication*, Nouméa, 1991a.
- MOKADDEM Hamid (directeur du magazine), *Expressions*, Touho, mai 1991, 1991b et avril 1993, 1993. Repris partiellement en anglais dans la publication de la CPS (Communauté du Pacifique sud) en 2000, à l'occasion du festival des arts du Pacifique.
- MOKADDEM Hamid, « Jour et nuit de la fête en pays kanak » dans *La Fête*, Nouméa, Actes du IV^e colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures) de 1991, Nouméa, 1992.
- MOKADDEM Hamid, *L'échec scolaire calédonien* (préface de Paul de Deckker), Paris, L'Harmattan, coll. « Mondes océaniens », 1999.

- MOKADDEM Hamid, *Œuvres et Trajectoires d'écrivains de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Expressions-Province Nord, 2007.
- MOKADDEM Hamid, « Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires », Thèse de doctorat d'anthropologie sociale et ethnologie présentée et soutenue publiquement le 22 janvier 2010, sous la direction d'Alban Bensa, directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), Paris, 2010.
- MOKADDEM Hamid, « Parcours », Dossier spécial « 1993-2013. 20 ans à l'écoute du pays », in *Mwà Vée. Revue culturelle kanak*, n° 80 avril-mai-juin 2013, p. 36-41.
- MONNERIE Denis, *La Parole de notre Maison. Discours et cérémonies kanak aujourd'hui (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, CNRS éditions, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.
- NÉAOUTYINE Paul, *L'indépendance au présent. Identité kanak et destin commun*, Entretiens avec Jean-François Corral et André Némia, préfaces de Didier Daeninckx et Élie Poigoune, Paris, Syllepse, collection « Paroles en acte », 2006.
- NIETZSCHE Friedrich, *Œuvres philosophiques complètes VII. Par-delà bien et mal. La généalogie de la morale*, Paris, NRF Gallimard, 1971.
- PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1991.
- POPPER Karl (R.), *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1984.
- RIVIERRE Jean-Claude, *La langue de Touho. Phonologie et grammaire du cémuhi (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, coll. « Langues et civilisations à tradition orale » 38, 1980.
- SAYYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1999.
- SCOTT (C.), James, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*, Amsterdam, 2009.
- TJIBAOU Jean-Marie, « Le message de Jean-Marie Tjibaou », entretien avec Jacques Violette en 1987, Nouméa, *Bwenando*, juillet 1989.
- TJIBAOU Jean-Marie, *La présence kanak*, édition d'Alban Bensa et Éric Wittersheim, Paris, Odile Jacob, 1996.
- THOMAS Nicolas, *Hors du temps. Histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique* (traduit de l'anglais par Michel Naepels), Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 1998.
- WILLIS Paul, *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2011.
- WITTGENSTEIN Ludwig, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2004.

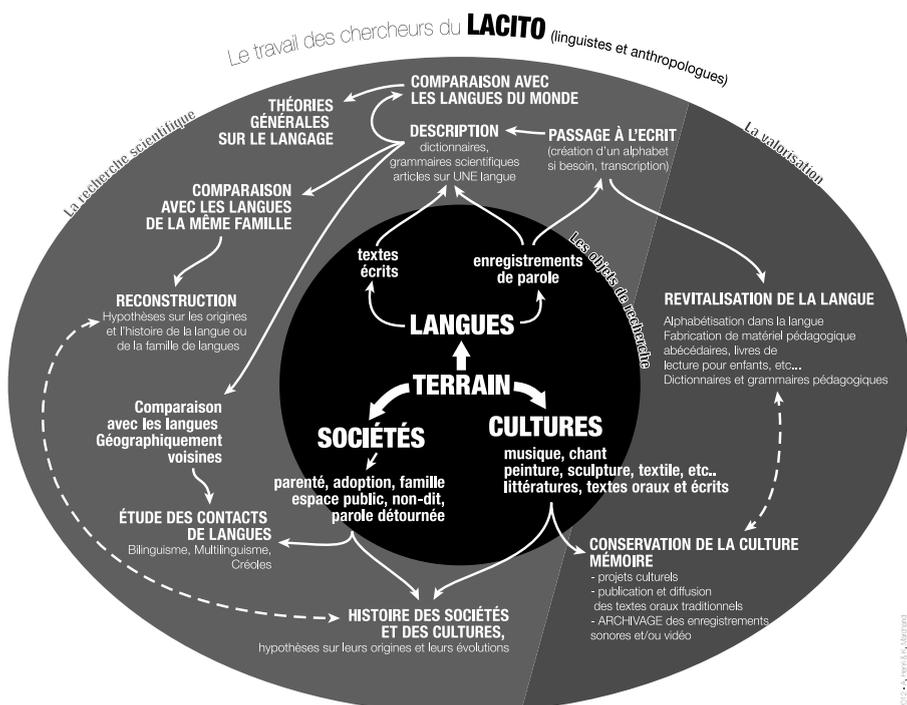
Du crayon au numérique : 35 ans d'enquêtes linguistiques en Kanaky*

1. Introduction à l'enquête de terrain

L'ovale réalisé par deux jeunes linguistes du Lacito, Agnès Henri et Karell Marchand¹, pour la Nuit des Chercheurs en octobre 2012 nous servira de point de départ pour cerner ensuite en quoi consiste l'enquête de terrain en linguistique, à travers sa préparation, son déroulement, ses objectifs et ses retombées linguistiques, mais aussi sociologiques, politiques et éthiques. Le *terrain*, au centre de l'ovale, est la source d'inspiration et d'information pour l'étude des langues, des sociétés et des cultures. Cet article se limitera à l'étude des langues, pour laquelle on se sert des écrits, lorsqu'ils existent, et d'enregistrements de parole, les deux permettant de décrire des langues, c'est-à-dire élaborer des dictionnaires, des grammaires, des recueils de textes, ou rédiger des articles sur des points particuliers d'une langue. Ces descriptions permettent ensuite de comparer les langues synchroniquement ou diachroniquement, d'élaborer,

* J'emploie le terme Kanaky non par provocation, mais parce qu'il correspond à ma réalité calédonienne à l'époque où mes séjours à Nouméa se limitaient au strict minimum, tant était pesante l'ambiance néocoloniale qui y régnait alors. Je n'ai « découvert » Nouméa que bien plus tard, à l'occasion de mon détachement en 2004 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Je tiens à remercier ici les organisateurs du 24^e colloque CORAIL, Véronique Fillol et Pierre-Yves Le Meur, pour leur invitation.

1. Agnès Henri est maître de conférences à l'Inalco, Karell Marchand est doctorante à l'École Pratique des Hautes Études. Toutes deux appartiennent à mon unité de recherche d'origine, le laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition orale (LACITO-CNRS) qui regroupe essentiellement des chercheurs, linguistes ou anthropologues, ayant depuis plusieurs décennies basé l'essentiel de leurs recherches sur des enquêtes de terrain (cf. Bouquiaux et Thomas 1976 et le site internet <http://lacito.vjf.cnrs.fr/>).



Nos travaux sont aussi utiles aux professeurs, aux historiens, aux archéologues, aux sociologues, aux sociolinguistes, aux psycholinguistes, aux ethnohistoriens, aux ethnomusicologues, etc.

de conforter ou d'invalider des théories générales sur le langage. Cette première finalité relève essentiellement d'une approche scientifique, mais la description fondamentale de langues à tradition orale est aussi le préalable à toute application, et contribue, avec le passage à l'écrit, à la revitalisation d'une langue, si elle est en danger, ou à assurer sa documentation sous forme d'archives qui resteront disponibles pour toute autre utilisation ultérieure, qu'elle relève de la recherche stricto sensu ou de la linguistique appliquée.

Le préalable à toute finalité reste le terrain, en tant qu'ethnographie linguistique², démarche éminemment complexe, mettant en jeu le chercheur en tant qu'individu, au centre d'enjeux multiples qu'il ne contrôle qu'en partie.

Les enquêtes de terrain sur des langues peu ou pas encore décrites présentent quelques grandes lignes de similitude, quelle que soit la région où elles ont lieu :

- l'existence d'un avant, d'un pendant, et d'un après, pour l'aspect temporel du terrain. Avant d'entreprendre toute recherche de terrain, une minutieuse

2. Ces termes m'ont été suggérés par Pierre-Yves Le Meur, que je remercie vivement ici pour sa relecture critique et inspirée.

préparation est nécessaire pour recenser les travaux préexistants, lire, anticiper autant que faire se peut les conditions matérielles de l'enquête, se familiariser avec les incontournables techniques d'enregistrement et de leur conservation, etc. ;

- chaque terrain est certes différent, et demande de la part du chercheur une adaptation spécifique en fonction du degré de vitalité de la langue, de l'implication des locuteurs, des connaissances accessibles avant l'enquête, mais l'implication personnelle est toujours aussi intense. On constate cependant des évolutions importantes, en quelques décennies, aussi bien pour les conditions matérielles de l'enquête (facilité d'accès au terrain ; enregistrements audio ou vidéos d'excellente qualité), que pour l'interaction avec les locuteurs (plus grande sensibilisation des locuteurs à la survie de leur langue), l'organisation quotidienne de l'enquête, le traitement des données grâce à des logiciels adaptés et performants, et la prise en considération des langues et de leur vitalité par l'ensemble de la communauté linguistique ;
- l'alternance est nécessaire : on ne peut pas faire du terrain en permanence, il faut du recul, de la mise à distance, de l'objectivation *dans les deux sens* : par rapport à soi-même, à ses habitus, à son ethnocentrisme dû à sa propre histoire, mais aussi par rapport à la société dans laquelle on rêve de se fondre au fil de l'enquête de terrain. En Calédonie, on devient facilement *enkanaké* sur le terrain, tant la société kanak est dense et prenante.

Le terrain en linguistique est pourtant différent du terrain en ethnologie, et nécessite sans doute moins de présence *in situ*³.

Je pensais jusqu'à très récemment que les expériences de terrain étaient tellement personnelles, qu'elles n'étaient pas racontables. Et de fait, mises à part les habituelles anecdotes, parfois truculentes, sur la difficulté de trouver des informateurs, ou sur les conditions matérielles de la vie sur le terrain, peu transparait, même entre collègues ou amis de longue date, sur ce qui se passe réellement sur le terrain. Pas seulement parce que cela paraît difficile à raconter

3. L'enquête linguistique « de terrain » peut être plus ponctuelle, et même être décentralisée géographiquement : les linguistes américains travaillent souvent sur des langues parlées dans des communautés d'immigrés, en particulier sur la côte ouest ; les linguistes néo-zélandais enquêtent sur les langues polynésiennes sans quitter Auckland, etc. Lorsque ces communautés d'immigrés maintiennent des contacts forts et fréquents avec leurs terres d'origine, les données recueillies peuvent être semblables à celles que l'on obtiendrait avec des locuteurs n'ayant pas quitté leurs îles. Cependant, l'éloignement et la situation plurilingue dans laquelle se trouve ces communautés d'immigrés sont des facteurs favorisant des phénomènes d'interférence et de dialectalisation conduisant à des modifications souvent rapides de la langue d'origine.

à quelqu'un qui ne connaît pas « notre » terrain. Aussi, beaucoup, parce qu'il s'agit d'expériences si riches, si intimes, que les divulguer risquerait de rompre le charme. Une expérience de terrain comme certains d'entre nous l'ont vécu en Océanie, c'est avant tout l'apprentissage de la différence, c'est un bien précieux qui ne se raconte pas à tous vents. Et puis, l'an passé, j'ai reçu un numéro spécial de la revue *Faits de Langues* (2010) consacré à la linguistique de terrain sur des langues en danger. En particulier, j'ai lu les articles de mon amie et collègue amérindianiste Colette Grinevald, dans lesquels elle raconte ses expériences de terrain. Mis à part le fait qu'elles se sont déroulées au Nicaragua et au Guatemala, elles sont dans l'esprit, et même dans certains détails, tout à fait transposables à mes propres expériences. Par exemple, l'apprentissage de la façon de saluer, en employant la formule « tu vas où ? » ou bien les procédures d'évitement du regard direct, par respect.

Mes propres expériences de terrain en Kanaky s'inscrivent dans la continuité des recherches effectuées par les linguistes du Lacito, dès les années 1960 en ce qui concerne A.-G. Haudricourt (1963, 1971), J.-C. Rivierre et F. Ozanne-Rivierre⁴. Par la richesse, la diversité et la complexité de ces langues, la Grande Terre calédonienne s'inscrit dans l'ensemble linguistique mélanésien⁵, ainsi décrit par A.-G. Haudricourt (1987 : 128) : « Les archipels de l'océan Pacifique, surtout la région mélanésienne, forment depuis un siècle une zone privilégiée pour les chercheurs à cause de la diversité étonnante des langues ». Des linguistes de toutes nationalités se sont intéressés aux langues kanak. Chacun a apporté une contribution certaine à la connaissance de ces langues, même s'il manque encore bien des éléments pour rendre compte de toute leur richesse et diversité. Ce qu'il faut d'emblée relever, c'est que la tradition française de « faire du terrain » pour les linguistes est tout à fait originale. Elle est inspirée/calquée des études de terrain menées dans la seconde moitié du xx^e siècle en anthropologie. Cette tradition de terrain était pratiquement inconnue à l'époque aux États-Unis pour les études linguistiques, comme le note C. Grinevald (op. cité).

4. Le cèmuhî et le paicî ont été étudiés de manière approfondie par J.-C. Rivierre (1974, 1980, 1983) lors de plusieurs missions échelonnées entre 1965 et 1975 ; la phonologie des langues de l'extrême-sud (1973) est l'aboutissement de missions menées en 1967. Au cours de cette même période, F. Ozanne-Rivierre a enquêté sur la langue iaai (1976), puis sur le nemi (1979).

5. À l'intérieur de la famille austronésienne, on désigne par « langues mélanésiennes » la grande majorité des langues parlées dans les archipels des Bismarck, des Salomon, du Vanuatu, de la Nouvelle-Calédonie et de Fidji, ainsi que celles parlées sur les côtes de Nouvelle-Guinée. Les exceptions concernent les quelques langues polynésiennes (appelés Outliers polynésiens) aussi parlées dans ces archipels.

Bien qu'il soit à la base de toute recherche en linguistique, le recueil de données diffère selon les objectifs que l'on cherche à atteindre. J'en examinerai principalement trois : la description, la documentation, la typologie, certains de ces objectifs pouvant être partagés avec des collègues de disciplines connexes, comme l'archéologie, l'anthropologie, la sociologie ou la psychologie. J'illustrerai chacun de ces objectifs par mes propres expériences de terrain en Kanaky.

2. Documentation versus description d'une langue

Documentation et description constituent-elles deux approches fondamentalement différentes ? Peut-on attribuer le terme d'*enquête* à la documentation, puisque le « recueil de données », au sens large, se veut illimité et non cadré ? Au départ, ce « collectage »⁶ ne ferait pas l'objet d'hypothèses, d'*a priori*, et n'aurait donc pas d'objectifs scientifiques préalables. La documentation est une branche relativement récente de la linguistique⁷, née de la prise de conscience du risque de disparition de nombreuses langues, prise de conscience bien évidemment liée au travail sur le terrain, et qui s'est accentuée ces dernières décennies.

En tant qu'entreprise aussi systématique que possible de recueil de données, sans identification préalable de ce qui pourra éventuellement servir pour une « exploitation » scientifique, mono ou pluridisciplinaire, pour des opérations de revitalisation, pour l'enseignement ou la culture, la documentation est ainsi souvent une démarche effectuée dans un contexte d'urgence, de sauvetage des langues. Cependant, il est évident que la documentation d'une langue ne s'effectue jamais en aveugle, et des choix dans les modalités de collecte doivent être opérés à chaque instant : procède-t-on par questionnaires, entretiens, élicitations, enregistrements spontanés, recueil de traditions orales, en présence d'un individu ou d'un groupe de locuteurs, dans des situations plutôt naturelles ou totalement artificielles, dans l'urgence ou la sérénité, etc., tous ces critères vont modeler d'une façon ou d'une autre le type de documentation recueilli.

6. Terme employé par l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK) qui depuis des années, œuvre à la documentation des langues et cultures kanak, essentiellement par la réalisation de vidéos.

7. « Malgré une discrimination évidente et souvent choquante, portant la menace d'un arrêt de la transmission de cette langue par les parents, le concept de « langue en danger » n'existait pas, à cette époque, comme une problématique en soi et on ne savait pas en déceler les signes avant-coureurs, pourtant, aujourd'hui, facilement reconnaissables » (C. Grinevald, 2010 : 43, à propos du jakaltekk popti').

Néanmoins, des différences dans les objectifs peuvent être avancées. Nikolaus Himmelmann (1998) caractérise chaque approche – description ou documentation – de la façon suivante (ma traduction) :

	Collectage (Documentation)	Analyse (Description)
Résultats	corpus de phrases ; notes sur les observations et commentaires émis par les locuteurs ; regroupement de formes ou de constructions particulières	choix descriptifs, illustrés par un ou deux exemples
Procédures	observation participante, élicitation, enregistrements ; transcription et traduction des données brutes	phonétique, phonologie, morphosyntaxe et sémantique (spectrogrammes, tests distributionnels, etc.)
Points méthodologiques	échantillon, fiabilité, spontanéité	définition des termes et des niveaux d'analyse, justification de l'analyse

La majorité des linguistes considère cependant que l'interaction description/documentation est constante, ou qu'il existe plutôt un continuum entre les deux approches. Le fait d'être amené à vivre sur des terrains de longue durée afin de mener à bien des enquêtes descriptives larges ou spécifiques permet de (ou force à) prendre conscience de tout un ensemble de critères liés à la sauvegarde des langues : la non-transmission intergénérationnelle est littéralement traumatisante pour le chercheur de terrain. Une fois qu'on a apprécié la richesse structurelle d'une langue, la voir disparaître est difficilement supportable.

La démarche descriptive, en linguistique, se rapporte essentiellement à une étude synchronique, par opposition à une approche historique ou comparative. Elle est cependant à la base de ces deux autres approches, puisqu'on ne peut faire de comparaisons ou analyser l'évolution d'une langue sans données actuelles. D'autre part, la description d'une langue se doit d'être basée sur ce qui se dit ou peut se dire réellement, et n'a pas la prétention d'établir une norme, d'être un manuel, une grammaire, au sens scolaire du terme. Cependant, même non normative, l'élaboration d'une analyse grammaticale repose forcément sur une abstraction : les structures d'une langue, mises en évidence au cours de l'analyse systématique de corpus, reflètent rarement la langue parlée quotidiennement. La grammaire recense les structures possibles, les organise par types, définit leurs limites et leurs éléments constitutifs ; ces structures abstraites sous-tendent les expressions langagières spontanées, mais n'en constituent pas une copie. Et ceci, même si les exemples ne sont généralement pas construits, mais extraits de données brutes, provenant de la littérature orale ou de conversations.

Quels types de données souhaite-t-on recueillir sur le terrain pour documenter/décrire une langue ? Description et documentation d'une langue doivent en principe comporter toutes les pratiques langagières existant dans une communauté linguistique. C'est le cas pour la documentation, mais loin d'être toujours le cas pour les études descriptives. Sur quel type de données se base-t-on pour élaborer une grammaire/une description de langue ? Il est évident que l'approche linguistique comporte des aspects non objectifs, y compris dans des communautés à langues non menacées. Décrire une langue (tout comme décrire une société) est une activité très dépendante de nos *a priori* culturels, de l'idéologie véhiculée par notre langue maternelle. En être conscient est une nécessité absolue et, malgré les difficultés que pose l'analyse de textes oraux traditionnels, cette dernière est indispensable, même si la variation y est plus forte, même si le taux d'implicite fait plus appel à l'imagination qu'à des données vérifiables : Comme l'écrit William Foley (2003 : 96) : « *We owe the communities we work with an obligation to expand our imaginations*⁸ ». Cette prise de conscience est valable pour tous ceux qui travaillent sur des langues kanak ou plus généralement océaniques ; elle est aussi valable pour des linguistes français travaillant sur du français... et pour des linguistes kanak analysant leurs propres langues ! D'où mes injonctions répétées auprès des doctorants travaillant sur leur langue maternelle : constituez un corpus, allez sur le terrain, même si c'est le lieu où vous avez longtemps vécu, et regardez les données ainsi recueillies avec un regard le plus distancié possible. Parce que parler une langue relève de processus en grande partie inconscients, un linguiste travaillant sur sa langue maternelle doit faire preuve d'une démarche réflexive constante, afin d'opérer la mise à distance nécessaire à toute approche scientifique.

De plus en plus, les descriptions de langue incluent à la fin de l'ouvrage un *cd-rom* comportant des textes de littérature orale ou des extraits de conversation, transcrits et traduits, permettant au lecteur d'être aussi auditeur, et par là, juge par rapport à l'analyse des faits de langues que décrit la grammaire, et d'avoir en outre un accès plus réel, plus vivant à la langue.

8. « Nous sommes redevables aux communautés avec lesquelles nous travaillons de l'obligation de développer notre imagination ». D'une part, les récits de tradition orale, en particulier ceux qui portent sur l'histoire des clans, sont émaillés de sous-entendus auxquels l'étranger n'a pas accès ; d'autre part, la structure des langues océaniques, aux systèmes déictiques complexes, ne facilite pas, pour les non-locuteurs, le repérage des personnages (leurs interventions, leurs déplacements dans l'espace) au cours du récit.

3. Mes enquêtes de terrain à visée essentiellement descriptive

Mes enquêtes en pays kanak, d'abord sur le xârâgurè et sur le xârâcùù, puis sur le fagauvea et à présent sur le haméa, relèvent de ce type d'enquêtes, à visée de description mais aussi de documentation, en particulier dans le contexte de langues en grand danger de disparition où se trouvent les langues xârâgurè et haméa.

3.1. Le xârâgurè

Ma première expérience de terrain a débuté en 1976, parachutée par mes collègues Jean-Claude et Françoise Rivierre à Thio-Borendy, qui pensaient que ce terrain vierge conviendrait à une jeune chercheuse inexpérimentée, mais prête pour de nouvelles aventures : à la fois une preuve de confiance de leur part, mais aussi le souhait de voir si je pourrais réussir le rite de passage.

J'ai eu de la chance : après une première nuit un peu chaotique dans le lotissement SLN des ouvriers, j'ai trouvé refuge chez Philippe Nékaré, grand chef de Borendy, et y suis restée un mois et demi, à Thio même ou à Tèè (Petit Borendy), Ngûrè (Port-Bouquet), Mèèsòkwé (Saint-Jean-Baptiste). Je partageais une chambre avec l'une de leurs filles, Cécile, j'appris vite à participer aux travaux de cuisine et des champs, grâce à Laurette, la femme de Philippe, qui m'avait littéralement prise en mains, et s'est très vite passionnée pour mon travail. C'est elle qui partait en quête de vieux ou de vieilles, connaisseurs d'histoires et de savoirs, c'est avec elle que j'ai transcrit ces enregistrements en langue xârâgurè, et commencé un lexique.

Avant la période dite des « événements », les Kanak de Borendy parlaient d'eux-mêmes en disant « Nous les indigènes », et étaient assez dubitatifs que l'on puisse s'intéresser à leur langue, la trouver belle, passionnante. Ils avaient intégré tous les propos de dénigrement alors véhiculés à Thio aussi bien par les Caldoches que par les enseignants du public (cependant, ceux relevant de la Direction de l'Enseignement Catholique avaient déjà une autre approche, grâce à l'action de Jean-Pierre Deteix) : les langues kanak étaient forcément pauvres, puisque non écrites, de simples patois évidemment sans grammaire. Ma fierté, c'est d'avoir réussi à transmettre mon regard émerveillé à Laurette Nékaré, à Agnès Tonwiri, à Noël Oundo, Albert Nékaré, Valentin et Raphaël Oundo, parmi d'autres, tous décédés à présent, mais qui continuent à vivre pour leurs enfants et petits-enfants, en partie grâce à mes enregistrements.

3.2. Le xârâcùù

J'ai ensuite quitté Thio pour Canala, poursuivre un travail de description sur la langue xârâcùù, sur laquelle avait déjà enquêtée A.-G. Haudricourt en 1963, et qui bénéficiait aussi d'un dictionnaire élaboré par un linguiste américain, G. W. Grace (1975).

Puis vinrent les « événements » avec la création en 1985 d'une école populaire kanak (EPK) à Canala, à l'initiative de Marie-Adèle Nécherö-Jorédié⁹, dont l'investissement pour sa langue et sa culture est devenu exemplaire. Les écoles populaires kanak, mises en place à la suite du congrès fondateur du Front national de libération kanak et socialiste (FLNKS), avaient pour arrière-plan le refus des écoles « coloniales », perçues comme acculturantes, la volonté de mettre en valeur l'identité et la culture kanak, à travers un enseignement « en langue » et la réappropriation de la maîtrise de l'éducation des enfants (Nécherö-Jorédié 1988). Pendant ces séjours en complète immersion, dont certains avec mes très jeunes enfants, j'ai participé à beaucoup d'activités de l'EPK, y compris des vaisselles gigantesques, tout en recueillant les matériaux indispensables à la rédaction de la grammaire, et en continuant à transcrire les enregistrements réalisés.

Il faut relever la possibilité qu'ont les linguistes enquêtant en Nouvelle-Calédonie d'enregistrer aussi bien des hommes que des femmes, et de procéder à la transcription des données avec la même latitude. Tous m'ont accueillie et ont collaboré au travail d'enquête avec la même conscience de participer à la construction et parfois à la revitalisation de leurs connaissances.

3.3. Le fagauvea

Après plusieurs missions de terrain à Futuna puis à Wallis entre 1989 et 1996, j'ai voulu poursuivre en milieu linguistique polynésien, et je me suis rendue à Ouvéa, seule île bilingue de l'archipel loyaltien. Le fagauvea appartient au groupe des « Outliers polynésiens », termes désignant les langues polynésiennes parlées en dehors du « triangle polynésien » défini par les îles Hawaii, Rapanui (île de Pâques) et Aotearoa (Nouvelle-Zélande). À peine descendue de l'avion,

9. C. Grinevald (2010:51) rend longuement hommage à sa locutrice rama, Miss Nora, qui, suite à leur rencontre, s'est engagée avec succès dans la revitalisation de sa langue. Ma Miss Nora, c'est Marie-Adèle Nécherö-Jorédié. Autre similitude de l'expérience de terrain vécue par Colette et par moi-même: suite aux massacres de Mayas au Guatemala, qui se sont produits à peu près à la même époque que les «événements», Colette s'est engagée dans une association de défense des droits de l'Homme. Moi, dans la lutte indépendantiste. Un engagement qui nous paraissait essentiel, évident, naturel en tant que chercheuses de terrain.

le 22 juillet 1997, je fus conduite sur la tombe des dix-neuf Ouvéens tués lors de l'assaut de la grotte de Gossanah par l'armée française. Au même endroit ont été plantés deux arbres, en mémoire de Jean-Marie Tjibaou et de Djubély Wéa. Avec l'aide de Babeth (veuve d'Édouard Lavello, l'un des dix-neuf) et de sa fille Cynthia, dite Sissi, j'ai pu enregistrer plusieurs heures de récits de littérature orale, transcrites en partie sur place avec Maela, mais aussi à Nouméa avec Henriette Tulangi. Cette expérience de terrain à Ouvéa, où se sont déroulés de si tragiques événements, reste pour moi à la fois symbole de pesanteur et d'angoisse quasi existentielle, et souvenir de grands moments de complicité et de fraternité.

Alexandre Djoupa¹⁰ vient de soutenir sa thèse (Djoupa 2013), consacrée à sa langue, le fagauvea.

À Ouvéa, tout comme dans l'ensemble de la Calédonie, il y aura pendant longtemps encore un avant et un après « événements », tant en ce qui concerne les aspects politico-juridiques qu'en ce qui concerne les aspects humains et éthiques, j'y reviendrai en fin d'article.

3.4. Le haméa

Depuis quelque temps, mon « terrain » se situe en haute vallée de la Kouaoua, et porte sur la langue haméa, dans le cadre d'un projet financé par la Province Nord pour élaborer des dictionnaires thématiques¹¹. Le haméa appartient à la même chaîne dialectale que le tîrî. C'est une langue en grand danger, qui n'est plus parlée que dans quelques tribus de cette haute vallée, et de l'autre côté de la chaîne, à Katirikoin. Il s'agit d'un terrain particulièrement difficile, à cause du très petit nombre de locuteurs, et d'une extrême variabilité de la langue d'un locuteur à l'autre.

Outre les enregistrements de littérature orale et l'enquête linguistique à partir de leur transcription (effectuée par Délisiane Thiaméa, ancienne étudiante de la filière LCK de l'UNC), j'ai utilisé, lors de l'enquête sur le haméa, le questionnaire thématique élaboré par F. Ozanne-Rivierre (1982) pour ses propres enquêtes sur les langues de la région de Hienghène. Le projet haméa doit en effet déboucher principalement sur la réalisation d'un dictionnaire thématique. Le questionnaire permet de gagner du temps, et aide à ne pas oublier des pans de vocabulaire

10. Alek, je l'ai rencontré en 2001, à l'université de la Nouvelle-Calédonie où venait de s'ouvrir la filière de Langues et Cultures Kanak. Il avait trouvé sa voie : travailler sur sa langue. En 2002, nous avons recueilli quelques récits ensemble à Ouvéa, en particulier chez l'une de ses tantes, Esther Basit.

11. Ce projet concerne aussi la langue yuanga/zuanga, étudiée par I. Bril, et des dialectes de la région Voh-Koné, étudiés par J.-C. Rivierre.

peu présents dans les textes de tradition orale. Il existe aussi toute une série de questionnaires d'enquête à base d'images ou de vidéos, élaborés par l'institut allemand Max Planck. Ces matériaux donnent parfois naissance à des articles entièrement basés sur ce type de données qui, avec l'internet, ne nécessitent même plus la présence physique du chercheur sur le terrain, s'il trouve des relais sur place pour faire remplir les questionnaires... À mon sens, si ces questionnaires peuvent constituer un appoint, un support ponctuel à l'enquête linguistique, ils ne pourront jamais se substituer aux enquêtes de terrain réalisées en interaction quotidienne avec les locuteurs, vivant dans leur milieu culturel.

Les techniques actuelles de documentation, basées sur la vidéo, ont par contre l'avantage de laisser au public, qu'il soit locuteur ou non, le choix dans l'identification ou la récupération d'un type de discours pour son propre usage, quelle que soit la discipline dont il relève.

Cependant, ces vidéos sont de la documentation brute, inutilisables pour la description, la revitalisation ou la diffusion telles quelles. Elles nécessitent un traitement important de montage-découpage, transcriptions, gloses, traductions ; mais le grand avantage de la vidéo par rapport à l'enregistrement audio est que l'on peut prendre en compte toute la gestuelle liée à l'expression langagière, et que le contexte d'élocution, la scène, est immédiatement perceptible ou aisée à reconstituer (cf. Dimmendaal, 2010). En 2011, dans le cadre de l'association Sorosoro « Pour que vivent les langues du monde », j'ai participé aux six semaines de tournage à Thio, Borendy, Canala et Wabe, au cours desquelles j'ai joué à l'assistante, cherchant – et trouvant parfois – des locuteurs acceptant de se mettre en scène pour être filmés. Ces séquences ont été réalisées dans un cadre aussi naturel que possible, tout en sacrifiant aux exigences du cinéaste au niveau de la lumière et du son, et avec le minimum d'interaction avec tout ce qui est extérieur au monde traditionnel kanak.

Plus de 30 ans se sont écoulés depuis mes « premiers contacts ». Les conditions de vie à Wabe en pays haméa ne sont pas meilleures que celles que j'ai connues à Borendy lors de mes premiers terrains sur la langue xârâgurè. Certes, il y a une route, mais chez Céline et Michel Chaguy (malheureusement décédé en 2012) où j'ai longuement séjourné, il n'y avait pas d'eau courante, on « allait baigner » à la rivière. Et l'idée qu'il fait toujours chaud sous les tropiques est une idée fautive, en hiver, sous la tôle ondulée, dans les hautes vallées de la chaîne centrale !

4. Enquêtes de terrain thématiques

La réalisation d'un dictionnaire ou d'une grammaire d'une langue non décrite auparavant peut prendre des années, parfois plusieurs décennies. Des études linguistiques plus ponctuelles, portant sur des thématiques définies préalablement à l'enquête de terrain, peuvent être menées beaucoup plus rapidement et, lorsqu'elles aboutissent à des résultats tangibles, elles sont pour le linguiste de vraies sources de plaisir. Des bonus, en quelque sorte. En voici deux exemples.

4.1. A.-G. Haudricourt et les postnasalisées

Haudricourt (1987 : 128 et s.) nous donne les raisons scientifiques de sa première mission de terrain en Calédonie. Son objectif peut nous paraître très limité, mais ces consonnes postnasalisées, très rarement attestées dans les langues du monde, méritaient bien un voyage :

Je voulais vérifier le son *tn* que Maurice Leenhardt signalait dans deux langues de la Nouvelle-Calédonie, le *pwapwâ* et le *nemi*, parlés à l'ouest de Hienghène et qu'il n'avait pu vérifier à cause de la guerre [...]. En octobre 1959, je débarquais avec un magnétophone Grundig à piles pour y travailler de façon moderne ! Mais là, tout comme moi et mon herbier, mon appareil souffrit beaucoup de la chaleur ; le microphone fut très vite dérégulé et mes enregistrements très peu utilisables pour des spécialistes. Je fus condamné au papier et au crayon, l'idéal tout compte fait pour du mot à mot. En ce qui concerne ma personne il m'arriva, pour des siestes, de trouver refuge sous un lit afin de m'isoler un peu des toits de tôles surchauffées...

Cette enquête donna lieu à un article (Haudricourt, 1961).

4.2. Jean-Claude Rivierre et la morphologie prosodique du xârâcùù

Suite à ma première mission de terrain, en 1976, sur le xârâgurè, j'ai accueilli à Paris, en juin 1977, le grand chef de Thio de l'époque, Damas Toura, et Philippe Nékaré, toujours grand chef de Borendy. Tous deux, ainsi que leurs femmes, participaient à un voyage de la Société Le Nickel. Je les ai invités à la maison en compagnie de Jean-Claude et Françoise Rivierre. Quelle ne fut pas la stupéfaction¹²

12. « C'est à Paris, en juin 1977, que nous avons rencontré pour la première fois des Mélanésiens originaires de la région de Thio-Canala, et découvert avec stupéfaction leur mélodie de phrase, en les entendant parler » (Rivierre 1978 : 416). En effet, le xârâcùù n'est pas une langue tonale, contrairement aux langues parlées plus au nord (paicí, cèmuhî) ou plus au sud (numèè, drubéa) de la Grande Terre. Mais l'étude de sa morphologie accentuelle, de sa prosodie, a permis à Jean-Claude Rivierre de faire le lien entre le système tonal du paicí et du cèmuhî, et celui, inversé, du numèè et du drubéa.

de Jean-Claude en entendant parler Damas ! En octobre 1977, Jean-Claude partait en mission où il a pu procéder à une enquête prosodique, en dix séances, avec Guy Tamai. Et il a réussi à mettre en évidence la morphologie prosodique du xârâcùù, langue « à morphèmes accentogènes et à accent démarcatif », associés à une mélodie de phrase descendante « marquée par de fréquentes chutes successives de registre, exactement comme dans les langues tonales avoisinantes » (Rivierre, 1978 : 418). Une rencontre parisienne, suivie d'une brève enquête de terrain, lui a permis d'expliquer l'inversion tonale constatée entre les langues kanak du centre et celles de l'extrême-sud.

5. Enquêtes à visée typologique

L'approche typologique est une démarche relativement nouvelle dans le cadre des études linguistiques océaniques. La typologie linguistique repose sur la comparaison des langues, sans tenir compte de leur éventuelle parenté génétique. Elle consiste à comparer les langues du monde à partir de notions choisies arbitrairement, afin de rechercher de façon empirique leurs traits communs et les limites de la variation (Lazard, 2006). Pendant longtemps, les linguistes enquêtant sur des langues kanak ont été tentés de les analyser comme si elles étaient uniques au monde (et surtout : très différentes du français, bien entendu), porteuses de spécificités, d'*insularités*... qui faisaient éviter toute inclusion dans les dictionnaires d'emprunts au français (les réticences étaient moindres vis-à-vis des emprunts anglais...), ainsi que des néologismes trop transparents ; certaines descriptions grammaticales, à commencer par ma propre thèse sur le drehu, relèvent à l'évidence de cette volonté de mettre en valeur les langues kanak en refusant de voir ce qu'elles ont de commun avec d'autres langues du monde, et en employant une terminologie totalement spécifique, qui devient vite hermétique. À présent, je l'analyse comme une attitude de repli sur soi, caractéristique des peuples menacés, qui s'applique aussi souvent aux langues menacées et, parfois, à ceux qui les décrivent... et la prise en compte de la perspective typologique a été salutaire.

Parmi les thématiques abordées récemment en typologie, incluant les langues océaniques et s'appuyant principalement non sur des grammaires publiées mais sur des enquêtes de terrain, je prendrai comme exemple le domaine du réfléchi et du réciproque (Bril, 2005 ; Moïse-Faurie, 2008, 2012).

J'exposerai rapidement en quoi a consisté l'étude de l'expression linguistique du réfléchi, qui a nécessité un constant va-et-vient *terrain / approche théorique et typologique / terrain*. En français, nous utilisons le pronom dit « réfléchi » se

pour plusieurs types d'action : celles que l'on effectue le plus souvent sur son propre corps (« se peigner », « se raser », « se laver »), celles que l'on effectue de préférence sur les autres que sur soi-même (« se mordre », « se pincer », « se gifler »), et les actions réciproques (« se bagarrer », « se marier », « s'échanger »). Dans les langues océaniques, l'expression du réfléchi n'est généralement pas grammaticalement identique à celle du réciproque, et se manifeste sous des formes assez diverses. Dans certaines langues, la marque grammaticale du réfléchi rappelle beaucoup plus celle de l'anglais, avec l'emploi de l'intensifieur *self* qui permet de faire une distinction entre un énoncé transitif comme *He pinches him* « Il le pince » et ce même énoncé auquel est ajouté l'intensifieur : *he pinches himself* « Il se pince ». Les marques de réfléchi océaniques ont un emploi assez semblable à celui de l'anglais *self*, mais elles ont souvent pour origine des notions spatiales ('vers le bas' en tahitien, 'retourner' dans plusieurs langues kanak), ou des termes exprimant la véracité ('vrai, exact'), ou encore la singularité ('seul') comme en māori, tandis que quelques langues (par exemple, le lolovoli (Hyslop, 2001) parlée à Vanuatu) utilisent une marque ayant pour origine une partie du corps, stratégie par ailleurs très répandue dans les langues du monde, et à l'origine du *self* anglais. On peut, par la suite, essayer de comprendre comment ces marques d'origine lexicale se sont grammaticalisées, chemins évolutifs que les linguistes illustrent par des cartes sémantiques.

En Nouvelle-Calédonie, l'enquête sur cette thématique s'est avérée passionnante ; je l'ai menée aussi bien sur « mes » terrains que dans les squats de Nouméa, en 2005, où il était aisé le soir au nakamal de mettre en scène quelques situations typiquement réfléchies, et d'enregistrer les phrases correspondant à ces situations.

Ce type d'enquête n'aurait pu aboutir sans la connaissance préalable de la problématique : l'interdépendance entre la description et la typologie est fondamentale. Plus généralement, aucune enquête de terrain ne doit se faire à l'aveuglette. Le cadre descriptif et les méthodes d'enquête dans lesquels on va opérer doivent être maîtrisés et les finalités du terrain doivent être définies en fonction de ce que l'on cherche. À propos de la notion de typologie évolutive (*Working typology*), C. Grinevald (2012 : 27) écrit :

Sans de tels guides, les descriptions de ces phénomènes [les systèmes de classificateurs des langues mayas] ne se feraient probablement pas, dans la mesure où les 'données' d'une langue ne prennent forme qu'à l'intérieur d'un cadre d'analyse qui permet de poser des questions et d'en analyser les réponses. En effet, il est important de souligner à quel point les données linguistiques ne sont pas des 'pâquerettes' que le linguiste va 'cueillir' sur le terrain ; les 'données' ne se 'voient' pas à l'œil nu et sont en réalité le résultat d'un travail laborieux

d'élaboration d'analyses. La 'description' d'une de ces milliers de langues non encore décrites et de ses particularités procède donc par étapes, au gré de l'identification de données, de leur interprétation, de la reconnaissance de leur adéquation ou pas avec des propositions typologiques et théoriques.

Après plus de 35 ans d'enquêtes linguistiques en Kanaky, à Futuna et à Wallis, j'ai la conviction qu'il en est vraiment ainsi, et qu'on ne saurait mieux le dire !

6. Considérations éthiques

Par rapport à ces différents objectifs (documentation, description, typologie), quelles considérations éthiques doit-on avoir ? En linguistique, la dimension éthique concerne en premier lieu le statut des locuteurs en tant qu'individus, et bien entendu, la communauté des locuteurs à laquelle il appartient. Il y a quelques décennies, il suffisait d'avoir l'accord du narrateur pour l'enregistrer ; le traitement opéré ensuite sur cet enregistrement restait à la discrétion pleine et entière du chercheur. Sont ainsi en accès libre sur l'internet¹³ tout un ensemble de traditions orales, essentiellement mythes d'origine, récits historiques, contes et légendes et une dizaine de cédéroms ont été réalisés (coédition LACITO-ADCK). Or, depuis la loi du 6 janvier 1978, « nul ne peut collecter, conserver, traiter, exploiter et publier des données personnelles sans informer et obtenir le consentement de l'intéressé ». Mais qu'entend-on par « données personnelles » ? Les récits de vie en font-ils partie ? Et les récits relatant les déplacements des clans suite à la colonisation ont bien évidemment de fortes retombées, y compris individuelles. Certaines histoires nous sont racontées, profitant que nous sommes étrangers, sous une version tendant à légitimer des revendications foncières ; le chercheur de terrain est alors instrumentalisé : faut-il mettre à la disposition de tous certaines versions de faits historiques, au détriment d'autres versions potentielles ? Le libre accès sur l'internet à toutes sortes de récits ouvre la porte aux risques de réécriture, déformation, exploitation sous diverses formes. Le chercheur de terrain doit en être conscient, et se trouve confronté au dilemme suivant : rendre possible une mauvaise utilisation des traditions orales, ou contribuer à la valorisation d'une langue à travers des récits parfois très personnels. Heureusement, le plus souvent, les textes recueillis mettent en valeur l'art oratoire, la connaissance du milieu, des savoir-faire du groupe, et ne prêtent pas, dans leur exploitation linguistique, à des interprétations

13. Sites Corpus de la Parole du Ministère de la Culture (<http://corpusdelap parole.tge-adonis.fr/>) et Pangloss du Lacito (<http://www.lacito.vjf.cnrs.fr/archivage/>).

dommageables pour le narrateur, le plus souvent soucieux de participer à la mise en valeur ou à la sauvegarde de sa langue et de sa culture. Le linguiste exploitant des données recueillies sur le terrain doit cependant prendre en compte le statut des locuteurs, qui peuvent être classés de la façon suivante :

- simples informateurs, connaisseurs de leur langue, et du français ;
- détenteurs de savoirs véhiculés par la langue ;
- impliqués dans l'enseignement ou la sauvegarde de leur langue, ou dans la politique linguistique menée dans leur pays ;
- à la fois locuteurs et chercheurs.

En Calédonie, l'ensemble de ces cas de figure existe, et conditionne la relation du chercheur de terrain avec le locuteur. Il est devenu essentiel de faire participer les locuteurs, jadis des « informateurs » devenus des « partenaires », à toute entreprise de documentation, afin de pérenniser, de valoriser la langue, de la mettre à disposition de la communauté, de pourvoir à son enseignement. Cette facette de partenariat est mentionnée dans le contrat Province Nord / Lacito auquel I. Bril et moi-même participons, et elle est essentielle à nos yeux.

7. Restitution et revitalisation

Après l'enquête, la restitution doit ainsi faire partie des objectifs de la recherche ; mais à qui ? Uniquement au locuteur qu'on a enregistré ? À sa famille, à son clan s'il est décédé ? À une institution comme les Académies de Langues, lorsqu'elles existent, aux centres de documentation pédagogique, ou aux organismes internationaux d'archivage comme Pangloss, Paradisec, la SOAS (Austin, 2003), etc. ? Quelles formes doivent prendre les retombées de l'enquête linguistique sur la communauté ? Il ne s'agit pas de mettre à disposition des données brutes. Il faut examiner parmi les données recueillies ce qui peut être utilisable par les communautés, et mettre en place une étroite coordination entre linguistes et « usagers de la langue ». Les priorités sont bien connues :

- Documenter et décrire d'urgence les langues en danger de disparition.
- Fixer des normes d'écriture : en Calédonie c'est l'une des tâches prioritaires que s'est fixée l'Académie des Langues Kanak.
- Établir des grammaires didactiques pour permettre un enseignement raisonné des langues.

Les objectifs de la recherche académique sont parfois différents de ceux de l'enseignement ou des besoins des communautés. Une description syntaxique pourra faire l'objet d'une thèse, tandis qu'un dictionnaire ou un recueil de textes ne sera pas pris en compte dans l'évaluation universitaire. Les deux objectifs – recherche scientifique et recherche appliquée – sont pourtant complémentaires et tout aussi indispensables l'un que l'autre.

- Incrire les langues dans l'espace : c'est déjà ce qui se fait à travers les panneaux toponymiques¹⁴ en Province Nord, ou les panneaux appelant au respect de l'environnement en Province Sud, sous l'égide de l'Académie des Langues Kanak.
- Approfondir la connaissance linguistique en général : l'approche comparative ou typologique peut d'ailleurs avoir des retombées non négligeables, y compris localement. Montrer, par exemple, que les langues kanak sont prises en compte dans les études translinguistiques, sont présentes dans les bases de données élaborées à l'échelle mondiale, peuvent être classées typologiquement aux côtés de « grandes » langues internationales : cela fait aussi partie de la valorisation de ces langues.

La revitalisation n'est possible que si l'ensemble de la communauté et des institutions le souhaitent, se coordonnent et coopèrent. Mais le préalable indispensable est la volonté des locuteurs, et l'investissement de certains d'entre eux dans la sauvegarde de leur langue. Si la transmission intergénérationnelle est la meilleure garantie de la survie d'une langue, pour qu'elle fonctionne, il faut que la langue soit valorisée, et elle l'est, certes, par la qualité des recherches de terrain et des publications scientifiques et pédagogiques qu'elle suscite, mais aussi, et de plus en plus, de par la collaboration entre linguistes et partenaires locaux, ces derniers œuvrant au jour le jour au sein de leur communauté pour que vive leur langue.

14. Ce travail sur la toponymie a été réalisé au Nicaragua (Grinevald 2010) ; c'est aussi la trace la plus visible dans l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande de la présence māori...

8. Conclusion

La richesse de ce vécu en pays kanak, je le dois bien entendu aux Kanak eux-mêmes, mais mon approche du terrain n'aurait pas été la même sans ce que m'ont apporté mes collègues Françoise et Jean-Claude Rivierre : ils m'ont transmis leur passion pour ce pays, offert sans partage toutes leurs connaissances du terrain, leurs relations, leur savoir-faire. Sans eux, sans la volonté de ne pas les décevoir, je n'aurais souvent plus eu le courage d'affronter un terrain parfois psychologiquement difficile. L'enquête linguistique est à l'heure du numérique, des vidéos, des questionnaires ciblés. Mais rien n'effacera le souvenir des taille-crayons qui rouillent sous la tôle des cases, des coqs et des chiens perturbant les enregistrements, des éclats de rire des femmes entendant mes stupides questions.

Bibliographie

- AUSTIN Peter (K.) (ed.), *Language Documentation and Description 1*, London, School of Oriental and African Studies, 2003, p. 85-98.
- BOUQUIAUX Luc et THOMAS Jacqueline (M.C.) (éds), *Enquête et description des langues à tradition orale* (3 vol.), Peeters-Selaf, 1976.
- BRIL Isabelle, « Reciprocal prefixes and middle voice in New Caledonian and other Austronesian languages », *Linguistic Typology* 9, 2005, p. 25-76.
- CHELLIAH Shobhana (L.) et DE REUSE Willem (J.), *Handbook of descriptive linguistic fieldwork*, Dordrecht, Springer, 2011.
- DIMMENDAAL Gerritt (J.), Language description and « the new paradigm: What linguists may learn from ethnocinematographers », *Language Documentation and Conservation* 4, 2010, p. 152-158.
- DJOUA Alexandre, *Analyse syntaxique et sémantique du fagaueva (Ouvéa, îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)*, Thèse soutenue le 30 janvier 2013 à l'Institut national des langues et civilisations orientales.
- FOLEY Williams, *Anthropological Linguistics. An Introduction*, Malden-Oxford, Backwell, 1997.
- GIPPERT Jost, HIMMELMANN Nikolaus (P.) et MOSEL Ulrike, *Essentials of Language Documentation*, Mouton de Gruyter, 2006.
- GRACE George William, *English-Canal Dictionary*, Canberra, Australian National University, Pacific Linguistics, Series B, n° 26, 1975.
- GRINEVALD Colette, « Quarante ans de perspective sur deux langues en danger : le jakalteq popti' du Guatemala et le rama du Nicaragua ; Linguistique de terrain sur deux langues en danger : locuteurs et méthodes », in *Linguistique de terrain sur langues en danger. Locuteurs et linguistes*, éd. par C. Grinevald et M. Bert, Paris, Ophrys, Faits de langues n° 35-36, 2010, p. 39-78 et p. 133-177.
- GRINEVALD Colette, Sur la notion de typologie évolutive : l'exemple d'une typologie de systèmes de classificateurs, *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues* 46, 2012.
- HAUDRICOURT André-Georges, New Caledonia and the Loyalty Islands, *Current Trends in Linguistics 8 Linguistics in Oceania* (T.A. Sebeok ed.), La Haye/Paris, Mouton, 1971, p. 359-396 [Cette référence recense l'essentiel en matière de travaux anciens : listes de mots collectés par les voyageurs et publications des missionnaires].
- HAUDRICOURT André-Georges, Occlusives à explosion nasale en Nouvelle-Calédonie, communication à la séance du 19 mars 1960 de la Société de linguistique de Paris, *BSLP*, 56/1, 1961, p. x-xi.
- HAUDRICOURT André-Georges, *La langue des Nenemas et des Nigoumak, Dialectes de Poum et de Koumac, Nouvelle-Calédonie*, Linguistic Society of New Zealand, Auckland, 1963.
- HAUDRICOURT André-Georges et DIBIE Pascal, *Les pieds sur terre*, Paris, Métailié, 1987.
- HAUDRICOURT André-Georges et OZANNE-RIVIERRE Françoise, *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Selaf-Peeters, 1982.
- HIMMELMANN Nikolaus, Documentary and descriptive linguistics, *Linguistics* 36, 1998, p. 161-195.
- HYSLOP Catriona, *The Lolovoli Dialect of the North-East Ambae Language, Vanuatu*. Canberra : The Australian National University, Pacific Linguistics 515, 2001.
- IMBERT Caroline et VALLÉE Nathalie (coordination de), Typologie et description linguistiques. Interfaces et interactions, *Lidil*, université Stendhal de Grenoble, n° 46, 2012.
- LAZARD Gilbert, *La quête des invariants interlangues*, Paris, Champion, 2006.

- MOYSE-FAURIE Claire, « Constructions expressing middle, reflexive and reciprocal situations in some Oceanic languages », in KÖNIG (E.) et GAST (V.) (eds), *Reciprocals and reflexives. Theoretical and Typological explorations*, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, 2008, p. 105-168.
- MOYSE-FAURIE Claire, L'enquête de terrain, sur le site de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France du Ministère de la Culture, <http://corpusedelap parole.in2p3.fr/spip.php?rubrique26>.
- MOYSE-FAURIE Claire, « Haméa et xârâgurè, langues kanak en danger », *UniverSOS. Revista de Lenguas Indígenas y Universos Culturales*, València, n° 9, 2012, p. 73-86.
- MOYSE-FAURIE Claire, « The concept 'return' as a source of different developments in Oceanic languages », *Oceanic Linguistics* 51/1, 2012, p. 234-260.
- NÉCHÉRÖ-JORÉDIÉ Marie-Adèle, « An 'École Populaire Kanake (EPK)': The Canala experiment. Interview with Marie-Adèle Néchéro-Jorédié (June 1987) », in SPENCER (M.), WARD (A.) et CONNELL (J.) (eds), *New Caledonia. Essays in nationalism and dependency*, 1988, p. 198-218.
- OZANNE-RIVIERRE Françoise, *Le iaai, langue mélanésienne d'Ouvéa*, Paris, SELAF, 1976.
- OZANNE-RIVIERRE Françoise, [en collaboration avec Poindi TEIN], *Textes nemi (Nouvelle-Calédonie) I. Kavatch et Tendo, II. Bas-Coulna, Haut-Coulna. Lexique nemi-français*, Paris, SELAF (Tradition Orale, 31), 1979.
- RIVIERRE Jean-Claude, *Phonologie comparée des dialectes de l'extrême-sud de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF, 1973.
- RIVIERRE Jean-Claude, « Tons et segments du discours en langue paicî (Nouvelle-Calédonie) », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 69/1, 1974, p. 325-340.
- RIVIERRE Jean-Claude, « Accents, tons et inversion tonale en Nouvelle-Calédonie », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXIII, fasc. 1, 1978, p. 415-443.
- RIVIERRE Jean-Claude, *La langue de Touho. Phonologie et grammaire du cèmuhi (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF (« Tradition Orale » 38), 1980.
- RIVIERRE Jean-Claude, *Dictionnaire paicî-français (Nouvelle-Calédonie) (suivi d'un lexique français-paicî)*, Paris, SELAF (Langues et Cultures du Pacifique, 4), 1983.

Décoloniser la recherche, pratiquer la recherche en contexte de décolonisation : retours d'expérience sur la promotion d'une école plurilingue. Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, 2002-2012

Ce chapitre revient sur les déclinaisons du mot d'ordre de « décolonisation de la recherche » à travers une étude de cas : l'introduction des langues autochtones à l'école de la République dans deux collectivités françaises du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Ce mot d'ordre peut renvoyer à deux perspectives distinctes, non nécessairement convergentes (Trépiéd, 2011). Il recouvre, d'une part, l'enjeu de la décolonisation des pratiques scientifiques (doit-on, peut-on, et comment concrètement, « décoloniser la recherche » ?) ; d'autre part, l'enjeu de la recherche en contexte de décolonisation (quels sont les apports spécifiques de la recherche dans le cadre d'un processus de décolonisation ?). Depuis 2002 en Nouvelle-Calédonie, 2005 en Polynésie française, un certain nombre de dispositifs expérimentaux introduisent les langues kanak et polynésiennes dans le premier degré, pour un volume horaire hebdomadaire de 5 à 7 heures, à côté du français qui reste la langue d'enseignement majoritaire. L'originalité de ces dispositifs est qu'ils ont dès le départ visé l'association des chercheurs (linguistes, sociolinguistes, psychologues, anthropologues) et des professionnels de l'éducation chargés de leur mise en œuvre (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, autorités pédagogiques locales, etc.). Cette association devait répondre à un triple objectif : mettre la recherche au service d'une volonté institutionnelle locale ; participer au rééquilibrage des rapports de domination hérités de la période coloniale, notamment en faveur des langues marginalisées dans un contexte de diglossie ; promouvoir une

recherche collaborative impliquant chercheurs et acteurs de terrain. Ce chapitre présente un retour d'expériences sur dix ans de pratique de la recherche dans ce contexte, car aussi louable soit-il, ce triple objectif relève de points de vue très hétérogènes épistémologiquement, dont on entend montrer qu'il est souvent difficile de les faire dialoguer.

La nécessité d'une rupture avec une conception naïve de la neutralité de la science

Ce texte reflète les réflexions issues d'expériences communes sur les terrains néo-calédonien et polynésien. Invoquer le « terrain » n'est pas seulement un choix narratif, une option stylistique : il exprime un parti-pris épistémologique qui entend tourner le dos à un positivisme naïf qui se revendiquerait de l'objectivité du chercheur, de sa neutralité axiologique face à un terrain sur lequel il se contenterait de « recueillir des données ». Comme le souligne Jean-Pierre Olivier de Sardan « l'enquête de terrain est d'abord une question de « tour de main », et procède à coups d'intuitions, d'improvisation et de bricolage » (Olivier de Sardan, 2008 : 45). Pour autant, ce n'est pas qu'une question de « feeling », c'est avant tout une question de formation et de compétence, de savoir-faire et d'apprentissage, car la méthode ne s'apprend pas dans les manuels mais bien dans la *pratique* (de l'entretien, de l'observation, etc.). Si Jean-Pierre Olivier de Sardan parle de « l'approximative rigueur » de l'enquête de terrain, il n'en reste pas moins qu'elle a ses formes de rigueur, ses formes spécifiques de validation, son régime de scientificité. Le « handicap » dont semble souffrir l'enquête en sciences humaines, c'est que contrairement aux sciences de la matière, pour qui l'objet existe « en soi », en dehors de toute verbalisation, son objet ici ne peut être appréhendé que par la médiation de la parole. L'expression « collecter des données », ce qui reviendrait à les « cueillir », induit en erreur : il n'y a pas de « données », il n'y a que des « construits », dans le cadre de l'enquête elle-même, surtout ici dans la mesure où nous « provoquons », par l'expérimentation, les situations. Les matériaux n'existent pas à l'état brut : ils sont produits, voire co-produits par l'enquêteur et les enquêtés, dans le cadre d'interactions spécifiques.

Pour le formuler autrement, il nous faut mesurer toutes les conséquences du paradoxe de l'observateur énoncé en son temps par le sociolinguiste William Labov :

Le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d’y parvenir est de les observer systématiquement. (1976 : 290)

Il n’est dès lors plus possible de faire l’économie d’une réflexion sur la conduite de nos recherches, conçues comme une praxis. Il n’est plus non plus possible de nous soustraire aux débats au sein de la communauté scientifique, cela va de soi, mais surtout en dehors d’elle, que les résultats de nos travaux ne peuvent manquer de provoquer. Ce sont bien au final les modalités de notre implication qu’il faut interroger, ce qui passe nécessairement par une explicitation de notre relation au terrain, elle-même très étroitement liée à notre identification des enjeux de la commande qui nous est adressée.

Une commande intrinsèquement ambigüe

Le premier élément de contexte sur lequel nous devons insister est l’existence d’une tension très forte entre les différents objectifs assignés à l’enseignement des langues et cultures kanak/polynésiennes. C’est bien d’un *dissensus* sur les objectifs de cet enseignement au sein d’un *consensus de façade* sur sa nécessité aujourd’hui qu’il nous faut parler. À la question « pourquoi faut-il faire une place à cet enseignement dans le système scolaire ? », il existe en effet de multiples réponses : on peut souhaiter le faire pour des raisons patrimoniales (sauvegarder des langues et cultures menacées), politiques (réparer les torts de la colonisation), pédagogiques (favoriser la réussite scolaire des élèves dont la langue d’origine n’est pas la langue de scolarisation). Mais de l’analyse des diverses justifications de la prise en compte des langues et cultures autochtones il ressort aujourd’hui que l’impossibilité de hiérarchiser ces justifications, et partant, les objectifs des réformes en cours, masque en fait la permanence de grandes divergences de vues qui font que la mise en œuvre des dispositifs plurilingues « ne va pas de soi ». L’hypothèse soutenue ici est que le cumul de ces justifications, qui peuvent apparaître comme autant de « bonnes raisons », évite en fait d’interroger leur congruence et donne l’illusion d’un accord là où semble au contraire résider de profonds désaccords. En pratique, quand on considère les difficultés de l’opérationnalisation des réformes, la question de la priorité à donner à telle ou telle des justifications reste sans réponse, ce qui engendre une indétermination quant aux moyens de réaliser la transformation des langues autochtones en langues d’enseignement.

La promotion de la prise en compte des langues et cultures à l’école est le fruit de revendications, de luttes politiques et sociales, depuis les années 1970,

qui ont trouvé des réponses institutionnelles dans le cadre d'une refonte des rapports entre la Métropole et son outre-mer du Pacifique (lois d'autonomie en Polynésie française, accords successifs en Nouvelle-Calédonie), et dans le cadre aussi d'une refonte du contrat social entre les communautés en Nouvelle-Calédonie (le « destin commun » que l'Accord de Nouméa appelle de ses vœux en 1998, voir Salaün et Vernaüdon 2009 pour le versant scolaire). Elle ne peut pas être déconnectée du politique, qui lui donne sa raison d'être. Elle ne peut pas être pensée autrement que dans ce cadre visant – si ce n'est la « décolonisation » au sens strict, le mot n'est pas inscrit en Polynésie comme il l'est en Nouvelle-Calédonie dans l'Accord de Nouméa – l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire (Salaün, 2013).

Citons l'exemple de la filière de Langues et cultures régionales de l'université de la Nouvelle-Calédonie, au sein de laquelle quatre langues kanak sont enseignées. Elle a été créée en 1999, à la suite de la signature de l'Accord de Nouméa qui dispose, en son article 1.3.3, qu'« une recherche scientifique et un enseignement universitaire sur les langues kanak doivent être organisés en Nouvelle-Calédonie ». Cet accord précise en outre que « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie ». En ce sens, il n'enregistre pas une réalité, contrairement à l'article 75-1 de la Constitution qui dit, lui, que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». L'Accord de Nouméa est performatif : il dit ce qui devra être désormais, *i.e.* des langues kanak érigées au rang de langues d'enseignement et de culture. Pierre Bourdieu en aurait probablement parlé comme d'un acte de magie sociale, écrivant dans *Ce que parler veut dire* en 1982 :

La science sociale doit prendre en compte le fait de l'efficacité symbolique des rites d'institution ; c'est-à-dire le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel. » (1982 : 124)

Mais pour que la « magie sociale » opère... encore faut-il que celui qui « consacre » soit légitime. Et c'est là que les choses se brouillent en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui, car personne n'incarne cette légitimité, en pratique, quand on parle des langues kanak. Voulu par le législateur pour permettre aux indépendantistes d'accéder au pouvoir dans les exécutifs provinciaux du Nord et des Îles, la subdivision de la Nouvelle-Calédonie en trois provinces débouche sur la distribution de compétences éducatives entre le pays (*ie.* la Nouvelle-Calédonie) et ses trois provinces. Il y a donc une direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie et trois directions provinciales de l'enseignement.

L'article 14 des programmes scolaires calédoniens¹ précise que l'enseignement des langues et de la culture kanak est « placé sous l'autorité pédagogique de la Nouvelle-Calédonie » mais que « l'organisation de cet enseignement doit être réalisée en concertation avec les communes et les provinces concernées en fonction des réalités culturelles et linguistiques ». Une telle configuration avec quatre opérateurs (sans compter les communes), pour une collectivité de 245 580 habitants (INSEE 2009), complexifie le pilotage de l'enseignement en général, et celui des langues kanak en particulier, et entrave souvent les synergies à l'échelle du pays. Pour compenser cette fragmentation, un service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK)² a été créé en 2012. Il est chargé d'animer, de contrôler et d'évaluer les actions relatives à l'enseignement des langues kanak dans les écoles primaires et dans les établissements d'enseignement du second degré publics et privés. Dans les faits pourtant et jusqu'à ce jour, les provinces continuent de préserver jalousement leurs prérogatives sur ce dossier, et cela d'autant plus facilement qu'elles gèrent la carte scolaire et le personnel enseignant dans leur périmètre.

Les idéologies linguistiques³ lorsqu'elles reposent essentiellement sur des préjugés et des stéréotypes, par définition déconnectés de l'expérience des sujets et caractérisés par leur dimension infra-critique, ne sauraient être radicalement bouleversées par ce type de magie sociale. Ce que rappelait Pierre Bourdieu, « Les mœurs linguistiques ne se laissent pas modifier par décrets comme le croient souvent les partisans d'une politique volontariste de 'défense de la langue' » (1982 : 36), vaut *a fortiori* pour les idéologies linguistiques qu'une loi, même organique, se saurait radicalement modifier.

Louis-Jean Calvet (2002 : 40) distingue à ce sujet *politique* et *planification* linguistique :

Si une politique linguistique peut être formulée par n'importe qui, par n'importe quel groupe, le passage à l'acte, la *planification linguistique*, implique un pouvoir politique, un rapport transitif aux situations. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de vouloir intervenir sur la forme ou sur le statut d'une langue, il faut encore en avoir les moyens, ou s'en donner les moyens, ou en obtenir les moyens.

En Nouvelle-Calédonie, l'article 1.3.3 de l'accord Nouméa correspond bien à un acte fondateur de *politique* linguistique, avec une forte charge symbolique,

1. Délibération n° 191 du 13 janvier 2012 portant organisation de l'enseignement primaire de la Nouvelle-Calédonie.

2. Arrêté n° 2012-161/GNC du 9 janvier 2012.

3. Au sens de Michael Silverstein, ce sont des « sets of beliefs about language articulated by users as a rationalization or justification of perceived language structure and use. » (1979 : 193).

mais il n'a pas débouché sur une véritable *planification*. Dans les premières années de sa mise en œuvre, avant le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences en matière d'enseignement primaire public, les représentants locaux de l'État, le Haut-commissaire de la République et son secrétaire général adjoint chargé des questions de culture et d'enseignement, étaient très attentifs au dossier des langues kanak. Nous étions régulièrement convoqués pour rendre compte de son avancée, l'enjeu étant probablement moins le sort des langues pour elles-mêmes, que la démonstration d'un effort déployé par l'État pour respecter la parole donnée et se poser en partenaire loyal de l'Accord. Le transfert de compétences après 2000 – et le retrait de l'État français sur cette question – n'a pas contribué à clarifier les enjeux de la planification linguistique : la place des langues kanak à l'école, question désormais « locale », s'est heurtée rapidement, d'une part, aux résistances glottocentriques d'une partie de la population et à la persistance d'un déni, très répandu dans le corps enseignant, de la fonction didactique des langues kanak (Fillol et Vernaudon, 2004), d'autre part, à un conflit d'interprétation des compétences entre gouvernement local et provinces. Pour le dire simplement, l'inertie a été la règle, alors même qu'une planification devenait possible, parce que ce dossier, comme d'autres, s'est très rapidement trouvé au cœur des conflits d'intérêts locaux. On peut ainsi prendre pour exemple le dissensus autour du profil des enseignants de langues kanak à former, qui est apparu extrêmement nettement lors d'une première expérimentation d'enseignement des langues kanak à la maternelle, entre 2002 et 2005, qui sera détaillée *infra*. Alors que du point de vue du Gouvernement et de sa Direction de l'enseignement l'enjeu était de pérenniser, une fois pour toutes, un enseignement des langues dans le premier degré, pérennisation qui passait par un investissement dans la formation des maîtres et la constitution d'un corps spécialisé recruté à Bac + 3, cette proposition a donné lieu à de multiples passes d'armes avec les Provinces indépendantistes. Les Provinces Nord et Îles insistaient en effet sur l'irréalisme de la proposition en l'état du vivier de jeunes diplômés qui seraient susceptibles de s'orienter vers l'enseignement des langues kanak, alors que la priorité devait être donnée à la formation de techniciens et autres ingénieurs dans le cadre des projets miniers. Elles insistaient aussi sur l'inadaptation d'une formation universitaire au niveau Licence, pour des enseignants dont elles attendaient surtout, voire exclusivement, qu'ils soient locuteurs et « proches des populations ». Ces désaccords, qui portaient au moins autant sur des différends proprement idéologiques que sur des conflits de personnes, ont contribué à un enlèvement certain du dossier de la formation des enseignants de langues kanak (Salaün, 2004 : 33-34).

Si la dimension politique de l'enseignement des langues locales à l'école ne peut être éludée en Polynésie française, on notera toutefois que la question s'y pose en des termes bien différents de ceux du débat calédonien. C'est à la faveur de l'arrivée au pouvoir de l'indépendantiste Oscar Temaru que ce dossier a connu un nouvel essor en 2004. Le titre du ministère chargé à l'époque de cette question est en soi l'annonce d'une politique linguistique : « Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, en charge du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes ». Mais la différence fondamentale entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française est la remarquable continuité du dossier Langues et culture polynésiennes en dépit de la dizaine d'alternances politiques survenue depuis le premier gouvernement Temaru. L'impulsion donnée en 2004 par les indépendantistes n'a jamais été remise en cause par leurs adversaires autonomistes quand ils sont arrivés au pouvoir.

Les langues font en Polynésie française aussi parfois l'objet de vifs débats politiques, en particulier au sujet de la (non-)reconnaissance du caractère officiel du tahitien, mais il règne un large consensus sur la nécessité de promouvoir la culture *mā'ohi*⁴ dans la société en général et à l'école en particulier (Saura 2008). Comme le confirme l'enquête de Marie Salaün (2011 : 141) auprès des autorités politiques et pédagogiques, des équipes éducatives et des familles, il semble admis qu'enseigner les langues et culture polynésiennes « relève de l'intérêt général », conviction qui transcende les appartenances politiques ou les orientations idéologiques des uns et des autres. La charte de l'Éducation⁵, votée à l'unanimité par les élus de l'Assemblée de la Polynésie française le 29 août 2011, dispose d'ailleurs que :

L'objectif de l'École est la réussite de tous les élèves. Cette réussite impose la maîtrise du langage qui passe par le développement des compétences linguistiques en français, en langues polynésiennes et en langues étrangères. L'École doit tirer profit de la diversité linguistique de la société polynésienne pour favoriser le plurilinguisme tout au long de la scolarité.

Avoir conscience de la dimension politique des problèmes qui nous occupent ne nous oblige pas *a priori* à nous borner à cette dimension : tenir la question de l'enseignement des langues locales pour « politique » n'est pas la réduire au politique. Le recul nous fait dire que nous nous sommes trouvés bien souvent directement confrontés à l'instrumentalisation politique des questions qui

4. « autochtone » en tahitien ; pour plus de précision sur l'emploi du terme tahitien *mā'ohi* et sur sa charge idéologique et politique, cf. Saura, 2008.

5. Loi du pays n° 2011-22 du 29 août 2011, http://depp.dep.pf/wp-content/uploads/2012/04/charte_educ2011.pdf.

nous occupaient, alors même que cette dimension, si elle était bien évidemment à prendre en compte, ne devait pas oblitérer les autres. Car s'il est impératif d'avoir à l'esprit l'histoire récente dont les dispositifs plurilingues actuels sont les produits, notamment le caractère profondément conflictuel de la revendication d'une prise en compte des langues et cultures par une institution scolaire française traditionnellement très monolingue et monoculturelle quand cette revendication a commencé à l'exprimer il y a maintenant une quarantaine d'années, la justification de la prise en compte des langues et cultures kanak (LCK) ou langues et cultures polynésiennes (LCP) aujourd'hui est forcément dans le même temps patrimoniale, et surtout, pédagogique. Il nous faut tenir ensemble – et c'est difficile – ces trois justifications : la fin d'une école monolingue en français participe à la fois de la reconnaissance d'une légitimité politique du peuple autochtone, d'une nécessité patrimoniale de maintien des langues dans des contextes où leur transmission aux jeunes générations est parfois compromise, et d'une volonté de promouvoir la réussite scolaire des enfants.

Ce fut d'ailleurs une de nos priorités : amener le dossier sur le terrain pédagogique. Il nous semblait alors que le registre de la justification pédagogique serait davantage audible par les autorités pédagogiques et le corps enseignant, l'hypothèse étant que l'institution scolaire accepterait plus volontiers les transformations qu'engendre l'introduction des langues locales – dans les programmes et les pratiques pédagogiques, dans la sélection/formation des enseignants, etc. – une fois ses partenaires convaincus que leur enseignement contribue à mieux atteindre les objectifs de l'école. Nous avons donc nous-même engagé des dispositifs bilingues expérimentaux soumis à une double évaluation, psycholinguistique et sociolinguistique. Néanmoins, cette démarche que nous considérons d'abord comme une étape visant à rassurer le corps enseignant et les familles sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, s'est transformée, principalement en Nouvelle-Calédonie, en une injonction permanente de la démonstration (cf. *infra*).

Une expérimentation menée en Nouvelle-Calédonie de 2002 à 2005 a permis, d'une part, de former des enseignants de langues et culture kanak, de produire des contenus pédagogiques et d'organiser cet enseignement dans huit classes de maternelle à raison de cinq heures hebdomadaires et, d'autre part, grâce à un dispositif d'évaluation, de rendre compte de la progression des compétences langagières et scolaires des élèves et de l'implication des familles. Nous croyons pouvoir dire que les résultats produits à l'issue de cette phase expérimentale ont – provisoirement – contribué à attirer l'attention des partenaires locaux sur les enjeux strictement pédagogiques de cet enseignement. En 2005, au moment du

vote des programmes calédoniens de l'enseignement du primaire public, même les élus qui étaient historiquement les plus réfractaires aux LCK dans le camp loyaliste, ont voté unanimement ces programmes qui prévoyaient explicitement un enseignement facultatif de sept heures hebdomadaire des LCK en maternelle, sur la base du volontariat des parents d'élèves, l'extension aux niveaux supérieurs étant conditionnée à une nouvelle expérimentation. À la rentrée suivante, en 2006, l'exécutif de la Province sud, dirigée par des loyalistes, a ouvert 15 classes LCK. Grâce aux premières évaluations positives des classes expérimentales bilingues, les clivages politiques classiques ont donc un temps été transcendés et des partenaires non indépendantistes se sont saisis du dossier de la promotion des langues kanak, pourtant historiquement marqué. Il s'agissait cependant d'un équilibre précaire, qui a montré ses limites rapidement car il ne semble pas que ces résultats aient suffi à modifier fondamentalement et durablement les perceptions sur les langues locales. Nous y reviendrons dans la conclusion.

Marie Salaün (2011 : 175) observe à propos de l'enseignement des langues polynésiennes, mais l'observation vaut tout autant pour les LCK, que :

L'enseignement des LCP continue d'être vu, plus ou moins consciemment selon les individus, *d'abord* comme un moyen de subvertir le curriculum pour le localiser (et l'éloigner, ce faisant, du référent métropolitain) et *accessoirement* comme un moyen de favoriser la réussite scolaire, faisant de la défense des langues océaniques davantage une stratégie de résistance qu'une stratégie proprement didactique.

Nous avons pu faire l'objet nous-mêmes de commentaires laissant entendre que notre démarche était motivée moins par des enjeux pédagogiques que par un militantisme indépendantiste.

Une posture d'expertise fondamentalement équivoque

Le terrain n'est pas « neutre », nous venons de le voir. Les « observateurs-participants » que nous sommes ne le sont pas davantage. D'abord, nous ne parlons pas de la même place. Marie Salaün se place en « outsider » : elle réside en France hexagonale et entretient un rapport avec les terrains calédoniens et polynésiens à l'occasion de missions d'enquête de plus ou moins longue durée, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas tissé avec chacun de ces terrains des liens affectifs, loin s'en faut. Jacques Vernaüdon est né en Polynésie française où il a vécu jusqu'à l'âge de 17 ans et, au moment du colloque qui a donné lieu à la rédaction de ce texte, il était installé en Nouvelle-Calédonie depuis 12 ans. En tant

qu'« insider », sa relation à l'objet de recherche est plus immédiate que celle de Marie Salaün, mais elle diffère selon le terrain polynésien (dont il est natif) ou calédonien (où il s'estime davantage en mission de longue durée). Introduisons ici la distinction posée par Louis-Jean Calvet (1993 : 111-112) entre la gestion *in vivo* qui concerne « la façon dont les gens, confrontés quotidiennement à des problèmes de communication, les résolvent » et la gestion *in vitro* : « dans leurs laboratoires des linguistes analysent les situations et les langues, les décrivent, font des hypothèses sur l'avenir des situations, des propositions pour régler les problèmes, puis les politiques étudient ces propositions, font des choix, les appliquent ». Disons que dans sa relation au terrain polynésien, Jacques Vernaudon a une expérience *in vivo*. Il a passé son enfance et son adolescence dans cette société bilingue. Il a désormais une belle-famille tahitienne, une épouse et des enfants bilingues. Il gère des relations bilingues français-tahitien, quand il retourne en Polynésie, mais aussi quotidiennement dans son espace familial à Nouméa. Il estime être autant membre du collectif polynésien qu'« expert ». Il participe à la fois à l'expression d'une demande sociale en direction de la revitalisation des langues polynésiennes et à la réponse programmatique à cette demande. Cette proximité affective, d'ailleurs, produit une forme d'aveuglement, et c'est pour cela que son partenariat avec Marie Salaün lui paraît indispensable. Il ne voit pas, ou ne veut pas voir, certaines contradictions, celles en particulier qui existent entre les différents types de justification, patrimoniale, politique ou pédagogique, de l'enseignement des langues et dont il a été question plus haut. Le regard extérieur de Marie Salaün rend saillant des aspects qu'il aurait tendance à occulter et permet de les clarifier. En Nouvelle-Calédonie, il estime être un technicien, un fonctionnaire d'État, au service d'un projet politique formulé dans le cadre de l'Accord de Nouméa. Il tâche de travailler loyalement avec tous les partenaires, en évitant d'être marqué politiquement, pour répondre à une commande. En tant que linguiste, il n'a pas moins d'intérêt pour les langues kanak et de convictions sur les enjeux de leur transmission, mais elles ne font pas partie de son vécu linguistique quotidien et familial. Son rapport au terrain relève cette fois davantage de la gestion *in vitro*.

Si les deux auteurs de ce texte parlent d'endroits différents, quelque chose nous solidarise cependant dans le regard des autres : nous sommes attendus dans la production d'une « expertise », attente par rapport à laquelle nous ne sommes pas forcément à l'aise. Qu'on nous comprenne bien : il nous semble parfaitement légitime de répondre à une demande (voire une « commande ») exprimée localement dans la mesure où cela nous paraît être la condition nécessaire (mais probablement non suffisante) d'une recherche « décolonisée »...

mais nous ne nous sentons pas nécessairement en phase avec les termes dans lesquels cette demande est exprimée. Pour reprendre l'expression de Valelia Muni Toke, nous avons souvent eu le sentiment de répondre à une question dont ne nous validions pas les termes (Muni Toke, 2010 : 60), décalage fort bien exprimé par Dominique Wolton lorsqu'il écrit :

[...] la logique d'expertise est une logique de demande de réponse simple à des questions complexes. Les experts se fondent en général sur des logiques scientifiques et techniques qui, pratiquement, ne relèvent pas du domaine des certitudes mais des incertitudes. Or la légitimité de l'expertise repose sur la capacité à fournir une réponse à un instant donné, pour rebondir sur une nouvelle question. On ne se situe donc pas dans les mêmes espaces mentaux. (2002 : 484)

C'est probablement lorsque la demande est celle d'une « évaluation » des dispositifs en place que se pose de la manière la plus radicale ce décalage. On nous demande une réponse simple (oui ou non) à une question supposée toute aussi simple (l'enseignement des LCK ou des LCP... est-ce que ça marche ?). Nous nous trouvons, à notre corps défendant, instrumentalisés par la nécessité de nous plier à l'injonction de la démonstration à laquelle est soumis périodiquement l'enseignement des langues locales. Les heures passées en classe LCK ou LCP, parfois considérées comme autant d'heures « perdues » pour la classe en français, doivent *a minima* garantir une totale innocuité sur les fondamentaux et, au mieux, favoriser des effets observables de transferts positifs vers le français.

C'est particulièrement vrai en Nouvelle-Calédonie. Après la première phase expérimentale, dont nous avons déjà parlé plus haut, une nouvelle évaluation était explicitement demandée dans les programmes de 2005, condition suspensive d'une extension de l'enseignement LCK aux cycles 2 et 3. Plus tard, dans son discours de politique générale du 31 août 2009, le président du gouvernement calédonien nouvellement élu appelait de ses vœux un projet éducatif « où l'enseignement des langues et culture kanak [ferait] l'objet d'une évaluation continue ». Au fil des années, alors que nous étions les premiers promoteurs de la démarche expérimentale et évaluative, il nous est apparu que, du point de vue de certains partenaires locaux, cela relevait davantage d'une stratégie de la montre : gagner du temps en évaluant, pour ne pas étendre le dispositif LCK, voire en espérant cyniquement que les résultats s'avèrent médiocres dans la mesure où aucune synergie n'était engagée.

La situation est différente en Polynésie, où il s'agit moins d'une injonction de démonstration inhibitrice, formulée pour gagner du temps. On peut créditer la plupart des partenaires d'un réel intérêt pour ce dossier, au-delà des divergences politiques. Mais, paradoxalement, notre message devient inaudible

pour une raison inverse : le mot d'ordre étant « il faut que ça marche » (pour des questions de reconnaissance individuelle, de gain politique, de légitimité institutionnelle...), la critique et le discours sur la complexité sont contestés, voire censurés.

Les raisons pour lesquelles nous pouvons nous sentir en décalage par rapport à la demande qui nous est exprimée sont multiples, nous en retiendrons deux principales.

D'abord, nous sommes en porte-à-faux par rapport à une question dont l'objet est : est-ce que ça marche, oui ou non ? Sachant que toute restriction susceptible d'être apportée au fait que « ça marche » peut potentiellement se retourner contre la promotion des langues locales à l'école, nous ne pouvons pas reprendre à notre compte cette question en l'état. En pratique, la question « faut-il, oui ou non, adapter l'école aux réalités locales ? » renvoie à deux interrogations très différentes : est-ce possible, d'une part, et est-ce souhaitable, d'autre part ? Ainsi posées, aucune de ces deux interrogations n'est en tant que telle la nôtre. Quand nous évoquons la « possibilité » d'une éducation scolaire adaptée aux publics océaniens, nous ne saurions nous demander si elle est à proprement parler « possible » : de fait, elle existe, et on la rencontre désormais aussi bien dans le désert australien que dans les quartiers sud d'Auckland ou dans les communautés hawaïennes. Nous ne pouvons plus non plus nous demander si elle est « souhaitable » : cette question, qui a agité les esprits pendant les années 1970 et 1980, est désormais tranchée dans toutes les démocraties libérales qui ont inscrit la présence des langues et cultures autochtones dans leur droit, France incluse, puisque la loi organique de 1999 précise pour le cas de la Nouvelle-Calédonie dans son article 215 que « Les langues kanak sont reconnues comme langues d'enseignement et de culture ». Cette question n'est plus d'actualité. Refuser de s'engager dans une réflexion sur le « possible » et le « souhaitable » manifeste en effet moins le refus d'une posture normative que le fait que nous entendons prendre acte de l'évolution du contexte sur lequel nous enquêtons. La question de l'opportunité d'inclure les langues et les cultures océaniques dans le curriculum ne devrait plus se poser. Prendre acte de la nouvelle donne revient à s'interroger *hic et nunc* sur de nouveaux enjeux, car la reconnaissance officielle et la réhabilitation symbolique dont langues et cultures locales ont été l'objet au cours des dix dernières années déplacent considérablement les problèmes. On ne se demande plus si on *doit* le faire, mais *comment* le faire : quels programmes, quelle formation des enseignants, quelle évaluation, etc. ?

Que l'on n'en soit plus à discuter de l'opportunité de la réforme, mais « simplement » de ses modalités pratiques ne semble en rien ôter de sa complexité

au sujet qui est le nôtre. Et c'est ici que se trouve la deuxième raison qui fait que nous ne pouvons nous reconnaître dans une question dont le libellé est « ça marche ou pas ? ». On nous demande d'apporter des réponses « simples » et univoques, alors que notre conception du rôle du chercheur en sciences humaines vise à rendre justice de la complexité inhérente à ce qui touche les relations sociales. Notre pari est de produire une connaissance qui se veut « scientifique » et à visée « pratique », au sens où nous estimons qu'un grand pas serait accompli si nous pouvions contribuer à clarifier les enjeux de l'enseignement des LCK et des LCP, dans une fidélité à la complexité qui pourrait, en toute hypothèse, servir à éclairer les choix des acteurs sociaux, à leur fournir des repères pour l'action, d'une manière beaucoup plus efficace que la production d'une liste de « recommandations » légitimée par notre statut « d'experts ».

Finalement, nous rejoignons Bruno Latour lorsqu'il explique que la question se pose donc de savoir comment répondre à une question dont les termes mêmes sont étrangers à la logique de problématisation scientifique (Latour, 2001, cité par Muni Toke : 72)

Conclusion

Alexandra Jaffe (2008) rappelle qu'il existe différents types de stratégies pour « résister » aux idéologies linguistiques (et on ajoutera scolaires) dominantes. Une *résistance de renversement* vise à bouleverser une hiérarchie linguistique et, surtout, à améliorer la position d'une langue (ou d'une variété de langue) minorisée ou stigmatisée vis-à-vis de la langue dominante. Une *résistance de séparation* ne cherche pas à rendre la langue minorisée plus puissante sur le marché linguistique dominant, mais à sauvegarder la valeur de cette langue dans un marché alternatif. Une *résistance radicale* remet en question non seulement la place de la langue minorisée dans la hiérarchie linguistique, mais aussi un ou plusieurs aspects des idéologies linguistiques dominantes.

Rétrospectivement, il nous paraît juste de dire que nous avons soutenu la première option, celle du « renversement », qui consiste à essayer d'inverser les stigmates, modifier les rapports de domination entre les langues (et leurs locuteurs), en collant au plus près aux logiques dominantes qui sont portées par l'institution. Cela passe par exemple par la sélection des enseignants, *via* des épreuves de langues polynésiennes ou kanak intégrées au concours du professorat des écoles, et par leur formation, dans les IUFM. Cela passe aussi par la rédaction de programmes et la production de supports d'enseignement

qui répondent aux canons de l'Éducation nationale en prenant modèle sur les programmes nationaux de langues régionales ou sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. C'est probablement aussi la logique à l'œuvre quand la direction de l'Enseignement primaire de Polynésie française candidate aux Labels européens des langues pour son programme 'Ōrero d'enseignement de l'art oratoire.

Le choix institutionnel auquel nous avons plus ou moins consciemment adhéré paraissait le seul « réaliste », pragmatique et efficace. Il était à nos yeux plus crédible qu'une stratégie de « séparation » ou « radicale » : en Nouvelle-Calédonie, en raison des enseignements de l'expérience des EPK pendant les « événements »⁶ ; en Polynésie française, en raison d'un arrimage solide au référent métropolitain. Là-bas en effet, la question scolaire n'a jamais été investie par les élus avec autant d'intensité qu'en Nouvelle-Calédonie, où elle a fait l'objet de revendications majeures de la part des indépendantistes, et rares sont les voix qui s'élèvent pour contester l'homologie globale aux programmes nationaux (alors même que la collectivité dispose en théorie d'une large capacité d'adaptation des curricula).

Si ce choix était « raisonnable », il n'était cependant rationnel qu'à condition d'être en face d'interlocuteurs qui, de bonne foi, auraient été prêts à prendre à bras-le-corps la nécessité de modifier profondément les rapports entre les langues en présence. Nous avons largement sous-estimé le poids des résistances glottocentriques, et surestimé dans le même temps la volonté de nos partenaires (dans l'institution, mais aussi du côté des « usagers » de l'école que sont les familles) de bouleverser le *statu quo*.

Nous avons pu avoir le sentiment de répondre, finalement, à une commande qui ne nous était pas passée. Ce sentiment est particulièrement aigu pour le terrain calédonien où nous avons même l'impression d'un certain recul depuis la première phase expérimentale et le vote des programmes de 2005. À l'approche du référendum d'autodétermination, nous constatons un nouveau raidissement sur la question des langues kanak à l'école où ressurgissent les anciens clivages. En haut de la hiérarchie de l'institution scolaire calédonienne, le dossier LCK est à nouveau perçu comme purement politique (et donc comme hautement sensible, l'urgent étant de ne rien faire ou d'en faire le moins possible). Les

6. En 1984, le Front de Libération Nationale Kanake et Socialiste (FLNKS) qui a adopté la « stratégie de rupture » organise un « boycott actif » des élections législatives territoriales. En 1985, dès la rentrée de mars, apparaissent les « écoles populaires kanakes » (EPK) où les enseignements sont dispensés aux jeunes enfants dans leurs langues maternelles. Pour la plupart d'entre elles, l'expérience sera de courte durée. Faute de moyens, elles ferment au bout d'une année.

langues sont des instruments de communication, mais aussi des étendards identitaires. Les partis loyalistes rechignent à nouveau à soutenir ouvertement ce dossier et à généraliser les dispositifs LCK de peur d'être soupçonnés de compromission avec l'adversaire indépendantiste, porteur historique de la revendication culturelle et linguistique.

Nous avons finalement le sentiment d'un décalage entre les moyens dont nous disposons pour agir pour notre part (étayés par notre bagage théorique et empirique désormais) et le peu d'envie, finalement, de dépasser le stade du mot d'ordre de la part de certains de nos interlocuteurs.

Si rien n'est jamais acquis, il reste néanmoins sur le terrain des acteurs engagés avec qui nous sommes désormais liés et qui continuent quotidiennement de promouvoir leurs langues et leurs cultures. Il nous faut chercher à déployer avec eux de nouvelles stratégies qui sont viables dans un contexte spécifique en fonction du nouvel état des rapports de forces.

Bibliographie

- ACCORD SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE, *JORF* n° 121 du 27 mai, 1998, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000555817>.
- ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, *Charte de l'éducation de la Polynésie française*, loi du pays n° 2011-22 du 29 août 2011, http://www.des.pf/images/Etablissements/EPLE2011/charte_educ2011.pdf.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- CALVET Louis-Jean, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993.
- CALVET Louis-Jean, « Mondialisation, langues et politiques linguistiques. Le versant linguistique de la mondialisation », *Le français dans le monde*, n° 323, septembre-octobre 2002, p. 39-42.
- FILLOL Véronique et VERNAUDON Jacques, « Les langues kanak et le français, langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie : d'un compromis à un bilinguisme équilibré ? », *Études de Linguistique Appliquée*, 2004, 133, 2004, p. 55-67.
- JAFFE Alexandra, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, 2008, 3, Vol. 38, 2008, p. 517-526.
- LABOV William, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976.
- LATOUR Bruno, *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, 2^e édition revue et corrigée, Paris, INRA Éditions, 2001.
- MUNI TOKE Valelia, « La linguistique légale à la recherche du locuteur natif : de la détermination de l'origine des demandeurs d'asile », *Langage et société*, 2, 132, 2010, p. 51-75.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- SALAÜN Marie, *Renforcer l'enseignement des langues et cultures polynésiennes à l'école élémentaire. Contribution à l'évaluation de l'expérimentation ECOLPOM en Polynésie française : aspects sociolinguistiques*, Rapport de recherche, ANR École Plurilingue Outre-mer, multigraph, 2011.

- SALAÜN Marie, *Les langues kanak à la maternelle. Contribution à l'évaluation de l'expérimentation DENC/IFMNC. Aspects sociolinguistiques*, Rapport de recherche, Nouméa, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Direction de l'Enseignement, multigraph, 2004.
- SALAÜN Marie, *Décoloniser l'école ? Hawai'i, Nouvelle-Calédonie. Expériences contemporaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- SALAÜN Marie et VERNAUDON Jacques, « La citoyenneté comme horizon : destin commun, demande sociale et décolonisation de l'École en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui », *Anthropologie et Sociétés*, 33-2, 2009, p. 63-80.
- SAURA Bruno, *Tahiti Mā'ohi : culture, identité, religion et nationalisme en Polynésie française*, Papeete, Au Vent des îles, 2008.
- SILVERSTEIN Michael, « Language structure and linguistic ideology », in CLYNE (R.), HANKS (W.) et HOFBAUER (C.) (éd.), *The Elements: A Parasession on Linguistic Units and Levels*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 1979, p. 193-247.
- TRÉPIED Benoît, « Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie : lectures croisées », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 24, 2011, p. 159-187.
- WOLTON Dominique, « Conclusions », *Revue française d'administration publique*, 3, 103, 2002, p. 483-490.

Anthropologie de la mine : travailler sur/dans/avec le secteur minier en Nouvelle-Calédonie*

Introduction

Le secteur minier est devenu pour l'anthropologie un objet d'investigation important depuis une trentaine d'années, voire un peu plus (Godoy, 1985). Le jeu des ouvertures et fermetures des sites d'extraction entraîne des mouvements dans la géographie minière et donc dans les études qui lui sont consacrées. Si l'Amérique latine et l'Afrique centrale et australe continuent d'être présentes, la région Indopacifique occupe depuis quelques temps une place de choix et la littérature sur le thème connaît une phase d'expansion rapide dans cette aire géographique (Ballard et Banks, 2003 : 288-290).

L'objet « mine » pose en lui-même des problèmes spécifiques qui en font un thème particulièrement riche pour explorer les enjeux inséparablement théoriques, méthodologiques, éthiques et politiques du terrain. C'est tout d'abord à la fois un objet doté d'une matérialité spécifique, que les notions d'enclave (Sidaway, 2007), de modularité (Appel, 2012) ou de débordement (Letté, 2009) saisissent partiellement, et un espace de déploiement d'analyses anthropologiques de divers ordres (économique, sociotechnique, politique, etc.). C'est ensuite un enjeu complexe, générateur d'interfaces multi-situées entre acteurs et institutions. À la croisée des champs de l'entreprise, de l'État et de la gouvernance des ressources naturelles, c'est aussi un thème qui n'appartient pas au monde traditionnel de l'anthropologie¹. La multiplicité des arènes, interfaces et acteurs constitutifs du « champ minier » pose ensuite des problèmes de

* Je remercie Benoît Trépiéd et Véronique Fillol pour leurs commentaires stimulants d'une première version de ce texte.

1. Ricardo Godoy (1985) note, dans la revue de la littérature mentionnée plus haut, la faiblesse de la littérature anthropologique sur la mine, hormis dans le champ des migrations et des rapports interethniques.

méthode, et entre autres d'accès à l'information, qui compliquent la « symétrie méthodologique » au principe d'une anthropologie rigoureuse. Enfin, l'extrême inégalité des rapports de forces entre acteurs et les questions liées au financement de la recherche soulèvent d'importantes questions éthiques et politiques et rendent l'idée de neutralité illusoire, ce qui implique une réflexion renouvelée sur les régimes d'engagement des anthropologues dans l'arène minière.

Dans ce texte, nous allons privilégier une entrée qui est en même temps un objet de controverse, et que l'on peut aborder ainsi : on repère vis-à-vis de ce (relativement) nouvel objet minier des lignes de clivage qui reproduisent celles qui traversaient – et traversent encore – l'anthropologie du développement : d'un côté des chercheurs impliqués dans des formes variées d'expertise et de recherche finalisée, dont les travaux sont souvent vus comme peu légitimes du point de vue des canons académiques, de l'autre, des anthropologues critiques, plutôt adeptes de la déconstruction, mais refusant de se commettre dans ce monde toujours suspect de visées hégémoniques occidentales (voir sur ce point Mosse et Lewis, 2006 ; Bierschenk, 2008). Cette opposition entre positions « modérées » et « radicales » sous-tendrait, selon Colin Filer (1999a), une opposition entre une vision pluraliste de l'arène minière, d'un côté, et un point de vue dualiste (et populiste) de l'autre, insistant sur le face-à-face inégal entre communautés locales et firmes minières.

Je traiterai dans une première partie des problèmes que pose l'anthropologie de la mine et des divers positionnements qui y répondent. Dans la seconde section, je réduirai la focale au cas néo-calédonien, avant de présenter dans la 3^e partie le contexte et les enjeux des cas présentés ici, ainsi que mon implication en tant qu'anthropologue². Je développerai ces cas, en insistant particulièrement sur l'arène nouvelle que représente le CNRT « Nickel et son environnement », agence de financement de la recherche sur le nickel en Nouvelle-Calédonie créée en 2007. L'analyse en termes de « forum hybride » de cette instance sera complétée par une réflexion sur la demande sociale dans le champ de l'anthropologie de la mine. La conclusion reviendra rapidement sur les apports de cette dernière

2. Ce texte résulte à la fois de travaux de recherche sur l'enjeu minier en Nouvelle-Calédonie (en particulier le programme « La politique du nickel entre gouvernance locale et gouvernance d'entreprise. Trajectoires minières et industrielles comparées en Nouvelle-Calédonie » financé par le CNRT « Nickel et son environnement), de ma position de représentant de l'IRD au conseil scientifique du CNRT et des différents moments d'implication dans l'arène minière, liés en particulier à des négociations de projets de recherche ou d'expertise avec les collectivités et les industriels et des restitutions à différents acteurs de l'arène. Il poursuit par ailleurs une réflexion sur les questions des implications de l'anthropologue et des applications de l'anthropologie (Le Meur, 2007, 2008, 2011).

dans ses différents positionnements et sur certains des enjeux problématiques auxquels elle est confrontée, avant de dessiner quelques pistes insistant sur la nécessité d'une approche équilibrée, « symétrique », des différents acteurs de l'arène minière.

Mine et anthropologie : problèmes et positionnements

La mine et le développement présentent des analogies du point de vue des controverses que ces objets déclenchent concernant les « bons » positionnements et les engagements « légitimes » des anthropologues. En amont de cet enjeu, la ressemblance tient aussi à ce que ces deux mondes génèrent des situations d'interface marquées par de fortes asymétries en termes de pouvoir et de ressources et de profondes discontinuités normatives et cognitives. On peut ici reprendre la définition d'Olivier de Sardan qui définit le développement de manière non normative, comme situation sociale :

« L'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par les biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs ». (Olivier de Sardan, 1995 : 7)

Face à cet objet défini de manière nominaliste³, on peut repérer quatre grandes postures : une anthropologie « a-développementiste », qui laisse cet objet impur hors champ, car toujours soupçonné d'entraîner l'anthropologue vers les démons de l'application ; une anthropologie critique « néo-dépendantiste » (au sens où Foucault, souvent lu de manière hâtive, s'est substitué au Marx des théories dépendantistes des années 1960-70 ; cf. Bierschenk, 2008), qui tend souvent à la sur-théorisation, oscillant entre populisme et misérabilisme et souffrant, pour reprendre le trait acide de Moore (2000 : 659), à la fois d'« anémie ethnographique » et d'« amnésie historique » ; une anthropologie appliquée, très développée aux USA en particulier, qui présente les caractéristiques inverses à la précédente : très empirique, peu théorisée (Wright, 1988 ; Bennett, 1996) ; une anthropologie interactionniste et politique du développement insistant sur les processus induits par les « situations de développement » (Long, 1989 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Mosse et Lewis, 2006).

3. « Il y a tout simplement « développement » là où il y a des « développeurs » ; là où un des groupes se réclamant de la mise en œuvre du développement organise un dispositif d'intervention sur d'autres groupes sociaux » (Chauveau, 1985 : 164).

Colin Filer, analysant les positionnements des anthropologues face à l'enjeu minier, distingue, comme je l'ai écrit en introduction, « modérés » et « radicaux » (ce sont ses termes). Critiquant Stuart Kirsch lorsque celui-ci voit dans l'activisme une extension naturelle de la réciprocité à la base du « pacte ethnographique »⁴, il plaide en faveur d'un rôle neutre de « courtier honnête » pour l'anthropologue qui doit aider les groupes impliqués à saisir et prendre en compte leurs attentes et points de vue mutuels (Filer, 1999a : 89)⁵. Kirsch soutient quant à lui que des différences structurelles de pouvoir entre industriels miniers et propriétaires fonciers locaux invalident l'hypothèse de Filer relative à la possibilité même de négocier sur un (relatif) pied d'égalité (Kirsch, 2002 : 180 ; voir aussi Hyndman, 2001, pour une position proche). Les vues de Kirsch et Filer ne sont pas totalement contradictoires, comme ils le reconnaissent eux-mêmes : Filer suggère la possibilité stratégique pour l'anthropologue de passer d'une position à l'autre, en fonction de l'appréciation des changements de contexte (1999a : 90), tandis que Kirsch admet que l'analyse en termes de groupes stratégiques de Filer est acceptable tant que les asymétries structurelles sont prises en compte (2002 : 181).

Deux autres arguments avancés dans ce débat mais non repris en tant qu'éléments de la controverse me paraissent importants.

Kirsch met l'accent sur la nécessité pour l'anthropologue de participer à des alliances suffisamment robustes dans le contexte très asymétrique de l'arène

4. Au sens où Abélès emploie le terme, en tant qu'accord plus ou moins explicitement négocié entre l'anthropologue et ses interlocuteurs, permettant au premier de réaliser le travail d'enquête (2002 : 37-40). Olivier de Sardan utilise l'expression pour qualifier la relation entre le chercheur de terrain et son lecteur (2008 : 28-32). Il me semble que ces deux acceptions peuvent se combiner – ce qui ne simplifie pas les relations en jeu –, dans des contextes de plus en plus fréquents où les « informateurs » sont tout autant producteurs de savoirs alternatifs et lecteurs ou auditeurs des anthropologues (voir Kirsch, 2006 ; Le Meur, 2011).

5. La controverse démarre dans *Anthropology Today* (Kirsch, 1996 ; Filer, 1996) et se poursuit dans des textes ultérieurs (Filer, 1999 ; Kirsch, 2002). La notion d'« anthropologie inverse » dans l'ouvrage du même nom de ce dernier (Kirsch, 2006) constitue un approfondissement de cette réflexion, ainsi que son commentaire de Catherine Coumans (Coumans, 2011 : S40-41) : « Le concept d'anthropologie inverse [*reverse anthropology*] fut utilisé en premier par Roy Wagner (181 : 31) pour décrire la manière dont les cultes du cargo mélanésiens traitaient des notions capitalistes de profit, travail salarié et production. Wagner soutenait que les cultes du cargo constituaient la contrepartie interprétative de l'étude de la culture, et par conséquent, une sorte d'anthropologie inversée. Je développe cette analogie en examinant la façon dont les Yonggom déploient des analyses autochtones dans le cadre de leurs luttes politiques avec la compagnie minière et l'État. Je montre aussi dans quelle mesure les éléments dérivés des analyses autochtones peuvent contribuer aux débats politiques et théoriques contemporains sur ces enjeux » (Kirsch, 2006 : 3).

minière, alliances incluant populations autochtones, ONG et juristes. Il ne s'agit pas uniquement de construire un rapport de force, mais aussi de prendre en compte des sources cognitives et normatives alternatives qui remettent en cause le monopole de porte-parole de l'anthropologue, point que Kirsch développera ultérieurement (2006). N'oublions pas, en effet, que la thématique du courtage évoquée par Filer est structurellement organisée autour de la tension entre continuité et discontinuité sociale et cognitive qui donne sa dimension stratégique au rôle du courtier en situation d'interface (Bierschenk *et al.*, 2000).

Le second argument est avancé par Filer (1999a : 90). Il met en relation positionnement des anthropologues (l'opposition politique entre modérés et radicaux) et point de vue théorique sur l'arène minière : la position radicale correspondrait selon lui à une vision dualiste, polarisée entre firme et communauté, tandis que la position modérée supposerait une vision pluraliste de l'arène minière, moins polarisée et ouvrant donc des espaces d'action potentiellement plus larges⁶. Ce point nous amène à revenir sur l'analogie évoquée plus haut entre développement et mine. La métaphore de la greffe fonctionne *a priori* moins bien pour la seconde dans la mesure où, à la différence d'un projet de développement, un projet minier ne vise pas une logique de greffe mais d'enclave, et ne génère pas les mêmes effets que la machine développementiste (Ferguson, 2005). Toutefois, les évolutions actuelles tendent à relativiser la différence, en particulier avec la montée en puissance du discours de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Ce discours imprègne en particulier les accords locaux de partage des bénéfices qui peuvent être conçus comme des instruments d'une gouvernementalité néolibérale ou encore comme des outils d'autorégulation du secteur minier à l'échelon global, mais aussi comme des éléments contribuant à la production d'une politique publique « par le bas » (Le Meur *et al.*, 2013). Ces trois niveaux interprétatifs ne s'excluent pas et on peut leur ajouter l'hypothèse proposée par Catherine Coumans selon laquelle « les débats sur la RSE légitiment et facilitent les relations entre un large éventail d'acteurs et de compagnies minières » (2011 : 529). Cette hypothèse, à tester empiriquement (les marges de manœuvre varient en fonction de facteurs nombreux, renvoyant aux ressources et stratégies des acteurs en présence), rapproche de nouveau la mine

6. On pourrait étendre cette corrélation entre registres politiques et scientifiques au plan méthodologique et éthique, la position modérée/pluraliste passant par une symétrie méthodologique (qui est aussi axiologique : la reconnaissance d'une capacité d'action à toutes les acteurs, quel que soit le jeu de contraintes) tandis que la position radicale/dualiste risque plus évidemment de céder à des formes de populisme ou de misérabilisme idéologique (deux faces de la même pièce ; cf. Olivier de Sardan, 1995 : 106-107). Cette opposition n'est toutefois pas nécessairement homologue à celle entre posture fondamentale et posture appliquée (je remercie Benoit Trépiéd pour avoir attiré mon attention sur ce dernier point).

du développement comme enjeu discursif et politique : on pense ici à la généalogie coloniale tardive du terme et à son appropriation par les leaders de la décolonisation (Cooper, 1997). Ce rapprochement devient d'autant plus apparent que les entreprises minières financent ou mettent en œuvre des projets de développement sous couvert de RSE, projets qui constituent des formes spécifiques de compensation (Banks *et al.*, 2011). Il est certain que l'émergence de la RSE, quelles que soient les fins qu'elle serve, entraîne à la fois un élargissement de l'arène minière et une publicisation des enjeux (au-delà de l'arène locale), bien que certaines clauses des accords de partage des bénéfices soient le plus souvent marquées du sceau de la confidentialité (O'Faircheallaigh, 2008)⁷.

Le positionnement de l'anthropologue au sein de cette arène minière élargie résulte donc d'une part de choix politiques, théoriques et éthiques, et d'autre part des formes concrètes de son implication : chercheur dans un institut de recherche, consultant indépendant, salarié d'une ONG, employé d'une firme minière, etc. L'analyse de ces modalités d'implication, qui sont autant de formes d'« encliquage » (Olivier de Sardan, 2008 : 93-94 ; Le Meur, 2011 : 100, 105), doit préserver l'idée de symétrie méthodologique que met à mal un usage normatif des termes « embarqué/activiste » (*embedded/advocate* ; Coumans, 2011 : S33-36) utilisés pour qualifier respectivement les anthropologues travaillant du côté de l'industrie minière et des communautés locales. Le principe de symétrie suppose d'analyser empiriquement les formes et conditions de l'implication des anthropologues auprès des différents groupes d'acteurs et organisations composant l'arène minière, en termes de marges de manœuvre, d'imputabilité et aussi d'intérêt des deux parties. Ce dernier aspect mérite une clarification conceptuelle : il n'est pas question de revenir ici à une vision étroite de la notion de stratégie, même si l'on voit bien que pour une entreprise, l'embauche d'experts anthropologues ou sociologues nourrit des objectifs de gestion du risque social, de contrôle de l'information publique et d'obtention d'un « permis social d'opérer ». Les intérêts tout comme les identités des acteurs se construisent dans le cours de leurs actions et interactions (cf. sur ce point Callon & Law, 1982), de la même manière que des groupes stratégiques (Bierschenk, 1988) se constituent ou se défont autour des enjeux d'un projet (d'extraction minière ou de développement) qu'ils contribuent à définir. On mobilisera ici le canevas proposé par Callon (1986) et organisé autour des notions de problématisation, d'entre-définition des acteurs, d'intéressement

7. On ajoutera qu'inversement, la logique de greffe du développement est également devenue génératrice de phénomènes d'enclave, à mesure que les canaux de la rente du développement se décentralisaient sans se coordonner, créant des inégalités entre territoires, groupes sociaux, administrations et organisations en termes de ressources distribuées.

et d'enrôlement⁸, pour explorer les formes d'implication, d'encliquage, d'enchâssement ou d'activisme prises par l'action des anthropologues dans l'arène minière. Il s'agit aussi d'un point de vue scientifique de peser les gains et les risques heuristiques d'un positionnement donné.

Nous allons à présent faire un rapide état des lieux de l'anthropologie de la mine en Nouvelle-Calédonie avant de passer à l'analyse de différentes situations d'implication.

Anthropologie de la mine en Nouvelle-Calédonie

Jusqu'à une période récente, la mine a peu intéressé les anthropologues en Nouvelle-Calédonie. Le thème apparaît timidement dans des textes des années 1990. Isabelle Leblic évoque très brièvement le roulage sur mine dans son bilan des débuts de la provincialisation 1989-91 (1993 : 240-251) tandis qu'Alban Bensa et Jean Freyss (1994), réfléchissant aux effets de la monétarisation de l'économie kanak, n'évoquent pas la question, pas plus que Michel Naepels dans son ouvrage sur les conflits fonciers à Houaïlou (1998)⁹. Dans le livre collectif *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins* (David *et al.*, 1999), l'enjeu minier est absent de la section consacrée au développement et ne figure que dans celle qui traite du rééquilibrage (Carnuccini et Guillaud, 1999). Un an plus tard, Jean Guiart (1998) commente l'*Économie assistée* de l'économiste Jean-Freyss (1995) et entre autres son traitement de la question minière, ce dernier livre s'avérant être le pivot de la littérature récente sur le thème en Nouvelle-Calédonie. La thèse de Leah Horowitz (2002) puis l'enquête menée par l'Institut agronomique néocalédonien (Sourisseau *et al.*, 2006) et l'article de Christine Demmer sur les relations entre mine et autochtonie (2007) marquent le démarrage des travaux en sciences sociales sur la mine en Nouvelle-Calédonie et la création d'une agence de financement de la recherche sur ce thème, le CNRT « Nickel et son environnement », contribuera à approfondir la tendance (nous y reviendrons). Il est dommage à cet égard que Benoît Trépied (2011) dans un article récent,

8. « L'enrôlement n'implique pas, mais n'exclut pas des rôles préétablis. Il désigne le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte. L'enrôlement est un intéressement réussi. Décrire l'enrôlement, c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir » (Callon 1986 : 189-190).

9. Son dernier livre qui propose une anthropologie historique du politique et de la violence à Houaïlou fait également l'impasse sur l'enjeu minier auquel il est fait une rapide allusion concernant les transformations contemporaine de l'économie des ménages (2013 : 233-234), alors que la question est au cœur de l'histoire de cette localité.

qui pose de manière très claire et argumentée les paramètres de la relation entre recherche et décolonisation, néglige cette expérience et plus largement la question minière (mentionnée en passant, p. 163 et 175) comme enjeu de recherche en sciences sociales et de construction d'une nation décolonisée¹⁰. Le présent article vise à combler cette lacune.

On peut proposer plusieurs interprétations non exclusives de cette découverte tardive de la mine par les anthropologues spécialistes de la Nouvelle-Calédonie. Une première piste renvoie à un style d'anthropologie très classique, peu disposé à se pencher sur des enjeux non traditionnels, correspondant au premier groupe mentionné dans la section précédente, les « anthropologues a-développementistes ». La seconde interprétation, plus intéressante, prend en compte le contexte historique et politique du pays, à savoir son histoire longue de ségrégation raciale et spatiale, le climat de guerre civile qui a marqué les années 1980 et les effets durables de cette trajectoire sur une société calédonienne fonctionnant selon une logique très segmentaire. Les travaux historiques d'Isabelle Merle (1995) et Benoît Trépiéd (2010) abordent la question minière à l'époque coloniale et il est frappant de noter qu'à une dizaine d'années d'intervalle (la durée séparant les terrains de ces deux thèses), il est devenu possible d'enquêter dans les différentes communautés ethniques, sous réserve d'une immersion suffisamment prolongée. Or, la mine est un objet hybride du point de vue géographique (elle est difficile à classer selon la dichotomie rural-urbain) et socio-ethnique, l'entrée des Kanak dans le monde de la mine, plus ancienne qu'on ne le dit souvent¹¹, s'étant accélérée avec la fin de l'indigénat en 1946 et surtout depuis les années 1980. L'ouverture progressive de l'arène minière et le développement de recherches en sciences sociales sur ce thème reflètent l'apaisement relatif du pays engagé depuis bientôt quinze ans dans un processus de « décolonisation négociée ». Mais un changement concomitant de contexte nous offre une troisième clé d'analyse de la relative absence de la mine dans les analyses anthropologiques antérieures. Ce changement touche directement la question minière qui, depuis les années 1990, avec le « préalable minier » et l'accord de Bercy du 1^{er} février 1998, a été placée au centre des négociations par

10. L'expérience de l'Institut agronomique néo-calédonien, dont la programmation est également le fruit d'une concertation entre élus et chercheurs, sur la base d'une demande des premiers, n'est malheureusement pas analysée non plus, tout juste mentionnée (Trépiéd, 2011 : 170). Cette prise en compte de la demande politique, que l'on retrouve sous une forme un peu différente au CNRT « Nickel et son environnement » et, depuis quelques temps, à l'IFREMER, est pourtant au cœur de la relation entre recherche et décolonisation et mériterait à cet égard une analyse critique.

11. Voir en particulier les rapports d'inspection des années 1920 et 1930 ; Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), Fonds ministériel, Affaires politiques, cartons 746-747.

les partis indépendantistes, alors qu'elle était paradoxalement très en retrait dans les années 1980 : on serait passé d'une utopie plutôt ruraliste (Demmer, 2002 : 125-37) à une autre utopie structurée par le développement minier.

Le démarrage de projets d'extraction et de transformation du nickel impliquant des multinationales géantes (actuellement Vale, Glencore, Xstrata) parallèlement à la montée en puissance des dispositifs environnementalistes a engendré une nouvelle complexification du jeu minier, avec l'arrivée de nouveaux acteurs (multinationales, ONG internationales, agences multilatérales) et de nouveaux discours (RSE, développement durable, environnement, autochtonie), la possibilité de négocier certains points de contentieux dans de nouvelles arènes extérieures (onusiennes en particulier) et l'émergence de nouveaux¹² courtiers politiques.

À ces transformations de l'arène minière, observées ailleurs (Ballard et Banks, 2003), correspondent des renouvellements de la discipline anthropologique quant à ses objets et à ses approches, plus attentives aux logiques multi-situées inhérentes aux processus hétérogènes subsumés par la catégorie-valise de globalisation. Ces deux tendances entrent en résonance avec une demande sociale elle-même aiguillée par les mutations politiques et économiques de l'époque. L'accroissement et la diversité de la demande sociale combinés à un intérêt croissant pour le thème de la mine ouvrent un champ de manœuvre large, et sans doute un peu miné, à l'anthropologie, que ce soit en termes de types de recherches ou de positionnements institutionnels. Cette dimension fait l'objet de la section qui suit.

Anthropologie de la mine en Nouvelle-Calédonie : entre stratégies bilatérales et institutionnalisation

La Nouvelle-Calédonie est un petit pays de moins de 300 000 habitants, à la fois très segmenté géographiquement, socialement et politiquement, et structuré par des réseaux souvent de type clientéliste qui permettent un accès rapide aux arènes « nationales ». En d'autres termes, et pour emprunter à l'anthropologie sociale britannique des années 1950-60, cette société de forte interconnaissance – *face-to-face society* – peut facilement glisser, à un échelon ou à un autre, vers des situations conflictuelles de *back-to-back society*.

12. La répétition un peu insistante de l'adjectif « nouveau » tend à masquer le fait qu'il s'agit dans certains cas d'une affaire de degré (les agences multilatérales étaient déjà là avant les années 2000 et le discours de l'autochtonie existait déjà, certes dans d'autres acceptions), même si l'ensemble de ce renouvellement transforme radicalement la morphologie et le fonctionnement de l'arène minière.

Second point, la tension entre polarisation et pluralisation de l'arène minière, évoquée plus haut comme correspondant à des approches différentes du thème, est également entretenue par les stratégies des acteurs de la mine. Les réflexes anciens (mais durables) des industriels miniers les poussent vers le bilatéral et l'opacité tandis que certaines initiatives récentes visent au contraire plus d'ouverture et de transparence, souvent autour des impacts environnementaux de la mine.

Ces initiatives sont bien souvent la résultante longuement négociée de conflits miniers, comme le CCCE (Conseil consultatif coutumier de l'environnement) issu du Pacte pour le développement durable du Grand Sud négocié entre le comité autochtone RhêêbùNùù, les autorités coutumières et Vale en 2008 (cf. Horowitz, 2012) ou l'CEIL (Observation et informations sur l'environnement), créé par la province Sud en 2009. Ces organes liés au projet minier industriel du Sud trouvent leurs pendants au Nord, autour du projet Koniambo au montage original¹³. Le Comité environnemental Koniambo (CEK) et l'Observatoire des impacts socio-économiques du projet Koniambo sont deux instances de suivi des effets du projet minier, confrontées respectivement à un manque d'autonomie (pour le premier) et à un manque de volonté de l'opérateur minier (pour le second, même si la situation semble avoir récemment évolué de ce point de vue¹⁴).

La situation néo-calédonienne actuelle concernant l'exploitation et la politique minières est marquée par un pluralisme généralisé, touchant les dispositifs politico-administratifs (le « millefeuille institutionnel » calédonien), les montages financiers et économiques organisant les entreprises minières, les répertoires discursifs – politiques, autochtones, coutumiers, environnementaux, développementistes – mobilisés dans l'arène minière. Dans ce contexte, les relations entre la recherche scientifique et le monde de la mine, longtemps teintées d'incompréhensions et de méfiances réciproques, ont pris un tour nouveau, plus institutionnalisé, en particulier *via* la création en 2007 d'une agence de financement de la recherche sur le nickel, le CNRT « Nickel et son environnement ».

13. La société KNS résulte d'une *joint-venture* entre la SMSP et Xstrata. La SMSP détenue depuis 1990 par la SOFINOR, société d'investissement de province Nord gouvernée par les indépendantistes, est majoritaire à 51 %, contre 49 % à Xstrata, multinationale anglo-suisse qui a récemment fusionné avec Glencore pour devenir la 4^e entreprise minière mondiale.

14. Entretiens en 2012 avec Alcide Ponga directeur des services extérieurs de KNS et Jean-Louis Tydjepache, chef de département relation avec les communautés et responsabilité sociale de l'entreprise, au sein de cette même direction.

Le CNRT « Nickel et son environnement » comme forum hybride

Le CNRT « Nickel et son environnement » est un groupement d'intérêt scientifique (GIS). Si son budget est alimenté par les collectivités et les industriels miniers, ses instances fonctionnelles (conseil scientifique, conseil d'administration) sont basées sur une représentation au tiers des collectivités, des compagnies minières et des instituts de recherche.

Le CNRT joue un rôle de traduction (d'une partie) de la demande sociale en matière de recherche sur la mine et il revêt une forme de forum hybride, au sens où il constitue un dispositif d'exploration des identités et d'apprentissage mutuel des savoirs de ses membres (Callon *et al.*, 2001 : 58-59). Plus précisément, on peut le qualifier de forum hybride « expert » plutôt que « citoyen » du fait de sa composition qui ne reflète qu'un segment de l'arène minière, limité aux experts institutionnels de la politique minière. En plus d'orienter et de financer la recherche, le CNRT fonctionne comme une interface institutionnalisée, qui à la fois régule des relations auparavant bilatérales et opaques et permet la construction progressive d'une intercompréhension entre acteurs de l'arène minière, du moins entre les acteurs représentés, à savoir la triade industrie/collectivités/recherche. En d'autres termes, la « société civile », et en particulier les associations environnementales, les organisations autochtones, les ONG internationales, de même que les autorités coutumières ne font pas partie de cette agence, ce qui pose question si l'on considère le rôle de ces instances dans les conflits miniers et tout particulièrement dans la négociation du Pacte pour le développement durable du Grand Sud avec Vale. On pense aussi à l'alliance invoquée par Stuart Kirsch entre populations autochtones, ONG, juristes et chercheurs, anthropologues en particulier (1996, 2002).

L'histoire des négociations qui ont présidé à la création du CNRT « Nickel et son environnement » reste encore à faire¹⁵ mais certains éléments sont établis, en particulier concernant les délicats équilibres qu'il a fallu trouver entre entreprises minières : la SLN, entreprise historique de la colonisation néocalédonienne ainsi que Vale et KNS sont représentées et les 2 autres voies sont celles du Syndicat des industriels de la mine, permettant une représentation des « petits mineurs », l'un d'eux, Alban Tremblier, étant président du CA du CNRT¹⁶. Côté collectivités, les trois provinces, le gouvernement et l'État

15. Notons qu'il s'est écoulé trois ans entre l'annonce officielle de sa création lors des assises de la recherche en 2004 et son acte de naissance au *Journal officiel* le 10 octobre 2007.

16. Alban Tremblier dirigeait l'entreprise minière Gemini (Gestion exploitation mines de nickel) exploitant en particulier les massifs de Nakéty (Canala) avant de devenir en 2012 le « monsieur mine » de la province Sud.

français sont représentés, tandis que la recherche n'inclut pas l'Institut Pasteur, malgré l'importance accordée à la santé dans les discours officiels du CNRT sur les domaines de recherche prioritaires¹⁷. L'exclusion de la société civile et des autorités coutumières s'est faite très en amont, sans débats publics sur ce point.

Le CNRT comme forum expert hybride, contribue donc à une remise en question limitée de formes habituelles de délégation du pouvoir et du savoir respectivement aux politiques et aux scientifiques (Callon *et al.*, 2001). Au-delà de la recherche d'équilibres politiques et institutionnels qui a orienté la composition de cette instance, l'analyse de son fonctionnement sur ses cinq premières années de vie et les évolutions de ses membres nous donnent des indications concernant l'étendue de ces remises en cause. Trois axes sont financés à part égale – environnement, société, technologie – avec, pour cette première période, une faible interdisciplinarité inter-axe. Le CNRT a joué le jeu de la recherche fondamentale, y compris en sciences sociales, alors même que les réticences étaient grandes initialement, en particulier du côté des industriels, plutôt favorables à une logique d'expertise ou du moins de recherche très finalisée.

Concernant l'axe « Nickel et société », deux appels à projet ont été ouverts, l'un sur la gouvernance minière à l'échelon des différents sites d'extraction et de transformation, l'autre, plus « macro », sur le rôle de l'industrie du nickel dans le développement du pays. Le projet retenu pour le premier appel a produit une analyse historique comparative des reconfigurations sociales, politiques, économiques de l'arène minière et a travaillé en particulier sur la sous-traitance locale et les accords entre communautés et industries comme interfaces sociales, enjeux de reconnaissance, instruments de circulation de la rente minière et éléments de production des politiques publiques (ce projet se termine en 2014).

L'autre appel, qui a vu deux réponses concurrentes s'affronter, a été finalement annulé après un long conflit mené par l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et qui s'est terminé en justice, à l'avantage de celle-ci (sur un argument de forme). Ce cas est significatif pour ce qu'il dit de la gouvernance du CNRT : cette agence a mis en place une forme de gouvernance fondée sur le consensus, formule qui a porté ses fruits à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, mais ne peut fonctionner que si tous les participants s'accordent sur cette logique. Si l'une des parties-prenantes la refuse, comme l'UNC dans cette affaire (quelles que soient les raisons de cette position et quoi qu'on puisse en penser), et que les autres persistent dans une volonté de recherche de consensus, il y a blocage au profit du bloqueur.

17. Sont représentés l'IAC, l'IRD, le BRGM, l'IFREMER et l'UNC.

Les appels à projets qui ont suivi sur la sous-traitance et les indicateurs de suivi socio-économique n'ont pas été pourvus pour deux raisons : l'étroitesse du bassin local de la recherche et surtout l'inadéquation entre une demande de type expertise et un mode de financement ajusté au monde de la recherche, ce qui est significatif quant à l'orientation du CNRT. Un troisième appel de cette seconde vague a donné lieu à un programme (NERVAL) qui démarre en 2013 sur la question de la valeur des lieux dans les zones minières, et plus précisément sur les critères et les échelles de grandeur sur lesquels les acteurs sociaux se basent pour accorder une valeur à un lieu, une terre, un espace. Le programme combine donc une réflexion fondamentale, à base empirique, sur la notion de valeur avec un travail plus appliqué concernant la possibilité d'établir des équivalences entre ces échelles de valeur pour permettre le démarrage d'une négociation entre les parties prenantes d'un projet minier. Je reviens ci-après sur les enjeux de ce programme par rapport à notre discussion.

Demande sociale et anthropologie de la mine

On se demandera dans quelle mesure la création du CNRT a pu modifier les relations entre recherche et industrie minière et, par ricochet, avec les collectivités. Il faut tout d'abord s'arrêter sur la manière dont la demande « remonte » (l'image est significative) vers le CNRT vu ici comme dispositif de traduction et de mise en forme d'intérêts et de savoirs hétérogènes. La prise en compte des propositions et attentes des industriels, élus et administrations s'est faite sous forme de fiches écrites discutées lors de forums en 2008 pour le premier quinquennal et en 2012 en préparation du second. L'apparence de linéarité du processus doit être nuancée : les résultats des programmes de recherche en cours, les restitutions partielles effectuées dans ce cadre, les discussions avec des instances politiques ont nourri la réflexion et enrichi les propositions, élargissant et enrichissant le « terrain des restitutions » (Vidal, 2010 : 151-191). Ainsi, la présentation de notre programme sur la « gouvernance minière » aux membres du Comité stratégique industriel/CSI (piloté par l'État français en la personne d'Anne Duthilleul) le 14 octobre 2011 a permis de situer la réception de ses résultats. Le débat qu'elle a suscité a bien montré l'intérêt très marqué des élus indépendantistes pour le thème et l'hétérogénéité des points de vue (entre politiques et industriels et aussi au sein des élus), indiquant la valeur pédagogique des résultats apportés par le projet.

On reste toutefois ici dans le périmètre qui est celui du CNRT, celui du forum hybride expert. L'anthropologue peut-il, dans cette situation, jouer le rôle d'« *honest broker* » revendiqué par Colin Filer (1999a) et mis en pratique, par

exemple, lors de l'atelier rassemblant à Canberra le 2 mai 1997 l'ensemble des parties prenantes du conflit né du désastre environnemental de la mine d'Ok Tedi en Papouasie Nouvelle-Guinée pour en discuter dans un cadre « relativement neutre » les résultats et implications (Banks et Ballard, 1997) ? Le choix fait par le CNRT comme par le CSI de se limiter à un segment de l'arène minière place l'anthropologue en position de porte-à-faux : il devient par défaut le porte-parole quasi institutionnel (du moins dans ce cercle) des acteurs absents, dont il est chargé de faire valoir la voix, alors même que le contexte plus général de la discipline est à la remise en cause de son autorité et à la valorisation de la pluri-vocalité et de la multiplicité des sources de savoirs. On voit bien le risque d'« enclivage institutionnalisé » inhérent à cette configuration, risque que le montage d'un projet comme celui sur la valeur des lieux (NERVAL) évoqué plus haut essaie de contrer *via* un dispositif participatif ouvert aux acteurs exclus du CNRT. En même temps, la combinaison de l'institutionnalisation du CNRT (c'est-à-dire la mise en place de règles et de procédures touchant au financement, aux savoirs produits et à l'organisation des débats) avec l'option de financer des recherches fondamentales (même à visée finalisée) ouvre un espace public qui est dénié à l'expertise et à l'anthropologie appliquée le plus souvent soumises à des clauses de confidentialité (voir Filer, 1999b ; Coumans, 2011).

La création du CNRT contribue à une modification des relations entre chercheurs et industriels mais aussi entre industriels et politiques vis-à-vis de la recherche. Ces changements ne doivent pas être surévalués ou idéalisés et les réflexes de bilatéralisation et d'opacité des relations sont consubstantiels de la logique « contractuelle » (au sens du droit des affaires) de l'industrie. On l'a encore vu récemment avec la stratégie de communication lancée en 2012 par Xstrata pour sortir de l'invisibilité relative dans laquelle le maintenant l'association avec la SMSP au sein de KNS en Nouvelle-Calédonie (et à termes, sans doute, pour négocier des titres miniers en son nom propre). L'entrée choisie, celle du financement de la recherche dans une logique apparente de mécénat, s'est faite en toute opacité et méconnaissance du paysage institutionnel local.

Dans le même temps, les industriels de la mine tendent de plus en plus à solliciter les sciences sociales à des fins d'expertise, d'études d'impact et de médiation sociale, dans le cadre de termes de références plus ou moins contraints ou négociables. Mon expérience personnelle me fait penser que la tendance est à une certaine ouverture, et on peut y voir un effet indirect de la création du CNRT dans ses fonctions de reconnaissance et d'apprentissage mutuels. En 2006, je travaillais pour un bureau d'étude associatif situé à l'interface entre recherche et développement (GRET/Groupe de recherche et d'échanges

technologiques), et nous avons été contacté par Vale (CVRD à l'époque) qui venait d'absorber INCO et reprenait donc le projet industriel de Goro. Notre politique au GRET était d'examiner toutes les demandes, y compris lorsqu'elles émanaient de grands groupes industriels (Areva, Total, etc.), pour jauger de la marge de manœuvre qui nous était proposée. Il est rapidement apparu qu'il s'agissait essentiellement d'une entreprise d'identification des leaders locaux dans le but de les circonvenir, et non pas d'une enquête sociologique ou anthropologique visant à mieux comprendre les arènes dans lesquelles le projet s'insérait. Nous n'avons donc pas donné suite. Six ans plus tard, la proposition de la SLN de monter un travail de médiation sociale, si elle reste encore dans le cadre bilatéral d'une commande d'une entreprise à un groupe de chercheurs¹⁸, n'en ouvre pas moins des espaces de négociation plus larges, ne serait-ce que sur la qualification même de l'opération (recherche appliquée et non plus consultance) et l'attribution des droits de propriété intellectuelle (aux chercheurs et non à l'industriel). Attendons de voir ce que cette entreprise, qui vise à décrire l'arène polarisée par la SLN sur ses différents sites et contribuer une amélioration du dialogue social, donnera sur le terrain.

Conclusions et pistes : pour une anthropologie symétrique de la mine

Au début de mon affectation en Nouvelle-Calédonie en 2008, j'ai démarré une enquête de terrain sur Thio qui devait porter principalement sur la question foncière. Comme il était impossible de faire un pas sans tomber sur une mine et que cette activité avait marqué le paysage de cette commune d'une empreinte sans doute indélébile, j'ai réorienté ma recherche pour inclure l'enjeu minier dans une démarche anthropologique. L'arrivée d'une stagiaire du master pro « Anthropologie et métiers du développement durable » de l'Université d'Aix-Marseille (Dégremont, 2008) m'a amené à solliciter des financements en particulier auprès de la SLN, qui, en la personne du directeur des mines, Daniel Marini, avait accepté avec un enthousiasme qui m'avait à l'époque surpris, à l'aune des discussions, évoquées plus haut, que nous avons eues deux ans plus tôt avec Vale/CVRD. Cinq années plus tard, la situation a évolué, les gros projets industriels ont avancé à des rythmes divers, d'autres montages ont vu le jour

18. Geert van Vliet, Géraud Magrin et Jean-Michel Sourisseau (CIRAD), Sonia Grochain (IAC), Gilles Pestaña (UNC) et moi-même pour l'IRD.

et la stratégie minière et industrielle de la Nouvelle-Calédonie est un enjeu de controverses animées, entre industriels et aussi agences gouvernementales¹⁹.

Dans ce contexte, le rôle des sciences sociales et plus particulièrement des anthropologues dans le champ minier devient visible à ses différents acteurs et l'institutionnalisation des relations, par exemple *via* des dispositifs tels que le CRNT « Nickel et son environnement », apparaît comme un garde-fou nécessaire à la bilatéralisation et à l'opacité des relations avec les industriels, qui a pu avoir des effets particulièrement délétères par le passé²⁰. Ce n'est bien sûr pas une panacée. Les risques pour l'anthropologue sont en particulier liés à l'encliquage institutionnel que génère l'appartenance à ce segment très situé de l'arène minière et qui risquent de l'enfermer dans des questionnements et des raisonnements sous influence des industriels et des collectivités (sans pour autant lui donner un plein accès au cœur stratégique de l'industrie minière). Le rôle de médiateur ou de courtier passe ici, en l'absence d'élargissement des règles d'appartenance au CNRT, par la capacité des chercheurs à effectuer une recherche de qualité apte à donner une voix aux exclus de ce dispositif, et à entrer dans des logiques multiples de restitution des discours et des analyses.

L'absence de symétrie institutionnelle rend d'autant plus aigu le besoin d'une symétrie méthodologique. Mais celle-ci doit s'étendre aux acteurs centraux d'instances telles que le CNRT. Le doctorat en cours de Julien Merlin sur les logiques de mobilisation de l'expertise scientifique et d'autres formes de savoir dans le cadre des controverses environnementales autour du projet de Goro constitue un pas dans ce sens. Cette ouverture correspond à une remontée d'échelle et à une multi-localisation qui sont essentielles au projet d'une ethnographie de la mine. En même temps, l'accès à certaines arènes continuera d'être difficile et les positions de « participation observante » associées aux situations d'expertise resteront des réponses parfois très efficaces à cette contrainte. Le renversement anthropologique en faveur duquel plaide Stuart

19. Voir les récentes controverses croisées entre Anne Duthilleul (CSI) et Laurent Chatenay (pour le schéma prospectif d'aménagement de la Nouvelle-Calédonie NC2025) d'une part, et la SLN et la SMSP d'autre part. La demande faite au CNRT, émanant en particulier de la province Nord, de lancer un appel à projet sur la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière nickel en Nouvelle-Calédonie, apparaît comme une tentative « d'instrumentalisation positive » de cet organisme : « positive » au sens où le point de départ non neutre de la province Nord dans le cadre de cette controverse peut déboucher sur un programme de recherche producteur d'une connaissance nouvelle.

20. Voir en particulier les controverses internes au centre IRD de Nouméa entre 2004 et 2008, qui ont abouti à l'éclatement d'une unité de recherche, controverses que Julien Merlin retrace et analyse dans sa thèse en cours, doctorat en anthropologie que je codirige avec Madeleine Akrich, directrice du Centre de sociologie de l'innovation de Mines-ParisTech.

Kirsch devrait en fait être appliqué tous azimuts, en accord avec une vision pluraliste et une approche symétrique de l'arène minière et des capacités et compétences de ses parties prenantes, comme acteurs, producteurs de savoir et public (cf. Stengers, 2013 : 13-15 sur ce dernier point).

Bibliographie

- ABÉLÈS (M.), « Le terrain et le sous-terrain », in GHASARIAN (C.) (dir.) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, p. 35-43, 2002.
- APPEL (H.), « Offshore work: Oil, modularity, and the how of capitalism in Equatorial Guinea », *American Ethnologist* 39 (4), p. 692-709, 2012.
- BALLARD (C.) et BANKS (G.), « Resource Wars: The Anthropology of Mining », *Annual Review of Anthropology* 32, p. 287-313, 2003.
- BANKS (G.) et BALLARD (C.) (eds.), *The Ok Tedi Settlement: issues, outcomes and implications*, National Centre for Development Studies, Policy Paper no 27, Resource Management in Asia-Pacific, Canberra, ANU, 1997.
- BANKS (G.), KUIR-AYIUS (D.), KOMBAKO (D.) et SAGIR (B.), Corporate community development in Melanesian mining: Past lessons and future challenges, International conference "Mining and mining policy in the Pacific: History, challenges and perspective", Noumea, November 21-25, 2011.
- BENSA (A.) et FREYSS (J.), « La société kanak est-elle soluble dans l'argent ? », *Terrain* 23, 11-26, 1994.
- BIERSCHENK (T.), « Development Projects as Arenas of Negotiation for Strategic Groups. A Case Study from Benin », *Sociologia Ruralis* XXVIII (2-3), p. 146-160, 1988.
- BIERSCHENK (T.), *Anthropology and Development. An historicizing and localizing approach*, Arbeitspapier 87, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Mayence, Université J. Gutenberg, 2008.
- BIERSCHENK (T.), CHAUVEAU (J.-P.) et DE SARDAN Olivier (J.-P.) (dir.), *Les courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala, 2000.
- BENNETT (J.W.), « Applied and Action Anthropology: Ideological and Conceptual Aspects », *Current Anthropology* 37 (1), p. 23-53, 1996.
- CALLON (M.), « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique* 36, p. 169-208, 1986.
- CALLON (M.L.) et LAW (J.), « On Interests and their Transformation: Enrolment and Counter-Enrolment », *Social Studies of Science* 12 (4), p. 615-625, 1982.
- CALLON (M.), LASCOUMES (P.) et BARTHE (Y.), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- CARNUCCINI (A.-S.) et Guillaud (D.), « Les fumées de l'usine. Un projet métallurgique à l'appui du rééquilibrage », in DAVID (G.), GUILLAUD (D.) et PILLON (P.) (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997*, Sociétés des Océanistes-IRD, p. 83-99, 1999.
- CHAUVEAU (J.-P.), « Mise en valeur coloniale et développement », in BOIRAL (P.), LANTÉRI (J.-F.) et OLIVIER DE SARDAN (J.-P.) (eds.), *Paysans, experts, chercheurs. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala, p. 143-166, 1985.

- COOPER (F.), « Modernizing Bureaucrats, Backward Africans, and the Development Concept », in COOPER (F.) et PACKARD (R.) (eds.), *International Development and the Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press, p. 64-92, 1997.
- COUMANS (C.), « Occupying Space Created by Conflict: Anthropologists, Development NGOs, Responsible Investment, and Mining » (with CA comment by S. Kirsch), *Current Anthropology* 52 (S3), S29-S43, 2011.
- DÉGREMONT (M.), *Opérateur minier et gouvernance locale à Thio. Entre développement, aménagement et environnement*, Mémoire de master en anthropologie, Université de Provence, 2008.
- DEMMER (C.), *Les Héritiers d'Éloi Machoro (1941-1985). Une génération nationaliste au pouvoir à Amââ et Kùöö, villages de Xârâciùù (Canala) Nouvelle-Calédonie*, Doctorat en anthropologie, Paris, EHESS, 2002.
- DEMMER (C.), « Autochtonie, nickel et environnement : une nouvelle stratégie kanake », *Vacarme* 39, p. 43-48, 2007.
- DEMMER (C.), *La chefferie minière en question*, Document de travail du programme CNRT « Gouvernance minière », 65 p., 2012.
- FERGUSON (J.), « Seing like an oil company: space, security, and global capital in neoliberal Africa », *American Anthropologist* 107 (3), p. 377-382, 2005.
- FILER (C.), « Letter (comment on Stuart Kirsch) », *Anthropology Today* 12 (5), p. 26, 1996.
- FILER (C.), « The Dialectics of Negation and Negotiation in the Anthropology of Mineral Resource Development in Papua New Guinea », in CHEATER (A.P.) (ed.), *The Anthropology of Power: Empowerment and Disempowerment in Changing Structures*, London, Routledge (ASA Monograph 36), p. 88-102, 1999a.
- FILER (C.) (éd.), *Dilemmas of Development: The social and economic impact of the Porgera gold mine, 1989-1994*, Canberra, Asia-Pacific Press, 1999b.
- FREYSS (J.), *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, Paris, IEDES-PUF, 1995.
- GODOY (R.), « Mining: Anthropological Perspectives », *Annual Review of Anthropology* 14, p. 199-217, 1985.
- GUIART (J.), *Les Mélanésien devant l'économie de marché*, Nouméa, Le rocher-à-la-voile, 1998.
- HOROWITZ (L.S.), *Stranger in One's Own Village. A micropolitical ecological analysis of the engagements of Kanak villagers with a multinational mining project in New Caledonia*. PhD, Canberra, The Australian National University, 2002.
- HYNDMAN (D.), « Academic Responsibilities and Representation of the Ok Tedi Crisis in Postcolonial Papua New Guinea », *The Contemporary Pacific* 13 (1), p. 33-54, 2001.
- KIRSCH (S.), « Anthropologists and Global Alliances », *Anthropology Today* 12 (4), p. 14-16, 1996.
- KIRSCH (S.), « Anthropology and Advocacy. A Case Study of the Campaign against the k Tedi Mine », *Critique of Anthropology* 22 (2), p. 175-200, 2002.
- KIRSCH (S.), *Reverse Anthropology: Indigenous analysis of social and environmental relations in New Guinea*, Stanford, Stanford University Press, 2006.
- LEBLIC (I.E.), *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, ADCK & Presses Universitaires de Grenoble, 1993.
- LE MEUR (P.-Y.), « Anthropologie et développement : une relation à plaisanterie ? », in BIERSCHENK (T.), BLUNDO (G.), JAFFRÉ (Y.) et TIDJANI ALOU (M.) (eds.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, p. 151-174, 2007.

- LE MEUR (P.-Y.), « Le développement comme constructivisme. Point de vue anthropologique », *Sociétés politiques comparées* 8 (Revue européenne en ligne d'analyse des sociétés politiques), p. 1-41, 2008.
- LE MEUR (P.-Y.), « Politique et savoirs fonciers en Nouvelle-Calédonie : retour sur une expérience d'anthropologie appliquée », *Journal de la société des océanistes* 132 (1), p. 93-108, 2011.
- LE MEUR (P.-Y.), HOROWITZ (L.S.) et MENNESSON (T.), « Horizontal » and « vertical » diffusion : the influence of Impact and Benefit Agreements (IBAs) on mining policy-production in New Caledonia, *Resources Policy* 38 (special issue Understanding and managing cumulative impacts in resource regions), p. 648-656, 2013.
- LETTÉ (M.), « Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIX^e et XX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques* 17, p. 163-173, 2009.
- LONG (N.) (ed.), *Encounters at the Interface. A Perspective in Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen Studies in Sociology 27, Wageningen, Agricultural University, 1989.
- MERLE (I.), *Expériences coloniales. La Nouvelle Calédonie 1853-1920*, Paris, Belin, 1995.
- MOORE (D.S.), « The Crucible of Cultural Politics: Reworking 'Development' in Zimbabwe's Eastern Highlands », *American Ethnologist* 26 (3), p. 654-689, 2000.
- MOSSE (D.) et LEWIS (D.), « Theoretical Approaches to Brokerage and Translation in Development », in LEWIS (D.) et MOSSE (D.) (eds.), *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 1-26, 2006.
- NAEPELS (M.), *Histoires de terres kanakes*, Paris, Belin, 1998.
- NAEPELS (M.), *Conjurer la guerre. Violence et pouvoir à Houailou (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013.
- O'FAIRCHEALLAIGH (C.), « Understanding corporate-Aboriginal agreements on mineral development: a conceptual framework », in ALI (S.) et O'FAIRCHEALLAIGH (C.) (eds.), *Earth Matters. Indigenous peoples, the extractive industry and corporate social responsibility*, Sheffield, Greenleaf Publishing, p. 67-82, 2008.
- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995.
- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- SIDAWAY (J.), « Enclave space: a new metageography of development? », *Area* 39 (3), p. 331-339, 2007.
- SOURISSEAU (J.-M.), TYUIENON (R.), GAMBÉY (J.-C.), DJAMA (M.) et MERCOIRET (M.-R.), *Les sociétés locales face aux défis du développement économique. Province Nord de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Institut Agronomique néo-Calédonien-DDE-PN-CIRAD, 2006.
- STENGERS (I.), *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, La Découverte, 2013.
- TRÉPIED (B.), *Une mairie dans la France coloniale. Koné, Nouvelle-Calédonie*, Paris, Karthala, 2010.
- TRÉPIED (B.), « Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie contemporaine : lectures croisées », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 24, p. 159-187, 2011.
- VIDAL (L.), *Faire de l'anthropologie. Santé, sciences et développement*, Paris, La Découverte, 2010.
- WRIGHT (R.M.), « Anthropological Presuppositions of Indigenous Advocacy », *Annual Review of Anthropology* 17, p. 365-390, 1988.

Une expérience de participation observante en terrain minier

L'enquête de terrain dont il sera question dans cette contribution a été menée dans le cadre de mes activités professionnelles au cours des phases de construction des sites métallurgiques de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie. Cette immersion de plusieurs années dans un milieu industriel, au départ inconnu, m'a amenée à problématiser les questions de posture, de déontologie et d'éthique. En clair, comment se situer et comment définir son terrain quand celui-ci est aussi son activité professionnelle ? J'aborderai ce double questionnement en traitant d'abord de la notion de terrain d'enquête en lien avec un contexte. Dans une seconde partie, je traiterai de la question de la posture en lien avec la problématique de recherche qui porte sur les pratiques langagières plurilingues comme stratégies individuelles et collectives en milieu professionnel multiculturel.

Les projets de Vale et KNS, un terrain d'étude complexe

Dans cette première partie, je distinguerai ce qui relève de la situation, soit le cadre spatio-temporel des chantiers de construction, de ce qui touche au contexte calédonien. L'imbrication de ces deux dimensions constitue ce que je qualifie de terrain d'étude complexe.

Les grands projets de construction, des phénomènes éphémères

Par nature, les phases de construction des grands projets miniers sont temporaires. Il s'agit de périodes définies qui occupent plusieurs milliers d'individus en divers endroits de la planète et concentrent une part d'entre eux sur le site de construction. À titre indicatif, les sites de Goro et KNS ont chacun mobilisé, au pic de leur activité, plus de 8 000 individus représentant près

d'une cinquantaine de nationalités et plus d'une centaine de métiers référencés d'après le ROME¹. Ainsi, ces phases de construction sont des phénomènes éphémères et atypiques à l'échelle du temps et de l'activité des grands projets miniers. L'ingénierie de conception des unités industrielles de même que l'organisation et l'encadrement de ces chantiers hors normes sont entre les mains d'entreprises internationales spécialisées qui en assurent également la planification et le contrôle de gestion. De fait, la fin de ces périodes critiques pour les investisseurs est programmée avant même que les premiers travailleurs n'arrivent sur le site. En revanche, les données prévisionnelles produites par des logiciels très performants ne cessent de venir se confronter à la réalité concrète de l'avancement des travaux. Une des particularités de ces grands chantiers est en effet, de combiner l'utilisation des nouveaux outils technologiques sophistiqués et virtuels, à la réalisation d'ouvrages de construction qui exigent la contribution d'une main d'œuvre nombreuse et disciplinée. L'écart entre ces deux dimensions requiert des réajustements permanents dans des domaines très divers – de la logistique à la sécurité en passant par la coordination de l'ensemble des différentes activités relevant d'une myriade de sous-traitants locaux et internationaux. Cette coordination est l'un des enjeux majeurs dans l'avancement des travaux. Elle dépend des modèles organisationnels développés et, au-delà, des interactions entre les équipes en activité sur le chantier. De fait, « la parole d'œuvre », notion développée par Alexandre Duchêne², qui considère que « la langue est devenue un instrument clé du travail contemporain, caractérisé par une forte présence des activités de communication, d'information et de traduction » et que l'on peut définir comme l'ensemble des compétences linguistiques et communicatives qui se voient attribuer une valeur marchande dans les entreprises³, prend de plus en plus d'ampleur compte-tenu de la montée en puissance des normes internationales à respecter. Ces grands chantiers ne sont plus seulement dépendants de la capacité de travail de la main d'œuvre employée, ils sont aussi tributaires des compétences communicatives développées à tous les niveaux de

1. Le Rome, Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois est l'outil de référence français en matière d'emploi. Les multiples activités professionnelles des grands projets ont été référencés à ce code suite à un important travail de transposition entre les logiques organisationnelles propres aux entreprises internationales et les pré-requis de la législation en matière d'emploi local applicable en Nouvelle-Calédonie.

2. Duchêne Alexandre, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, 2011/2 n° 136, p. 81-108.

3. Renato di Ruzza parle à ce propos de « taylorisme du tertiaire ». Dans un article intitulé « *La prescription du travail dans les centres d'appels téléphoniques* » écrit en collaboration avec Colette Franciosi, il examine les inadéquations entre les prescrits liés à l'application du taylorisme au secteur du tertiaire et la réalité des situations de terrain.

l'organisation. Les conditions de cette parole d'œuvre sont compliquées par la diversité des langues et cultures des individus en présence. C'est précisément là que se situe le point d'entrée sur mon terrain d'étude.

En Nouvelle-Calédonie, ce premier niveau de complexité, inhérent à la nature même des grands projets de construction où que ce soit dans le monde, est renforcé par le contexte local. Il s'agit là d'une autre dimension spatio-temporelle liée à sa situation géographique – un ensemble insulaire océanien francophone isolé dans un Pacifique majoritairement anglophone, et à son histoire – l'activité minière est une composante majeure de la Nouvelle-Calédonie depuis la période de la colonisation. Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la commune minière de Thio, Pierre-Yves Le Meur⁴ a examiné les empreintes laissées par l'industrie minière sur les paysages et sur les cycles d'évolution économique, sociale et politique du territoire. Il en conclut que les projets de construction de Vale et KNS, ne sauraient échapper à l'emprise de ce contexte historique encore très prégnant :

« L'histoire de la Nouvelle-Calédonie porte l'empreinte de la mine et le développement du pays a partie liée avec celui du secteur minier. On doit replacer les grands projets actuels (KNS, Goro-Nickel) dans cette perspective historique si l'on veut comprendre comment la mine s'inscrit dans les dynamiques locales et les trajectoires individuelles et collectives. »

Le maillage entre l'ensemble de ces dimensions est délicat. Les échelles de temps et d'espaces suivent des axes très éloignés. Le phénomène des grands chantiers est lié à la démesure de son éphémère gigantisme multi-situé tandis que la durabilité de la Nouvelle-Calédonie est rattachée à un processus de décolonisation encadré par des accords négociés entre les différentes forces politiques du territoire et l'État français, garant de la mise en œuvre de ces accords.

Un point de vue décentré

Face à cette complexité multidimensionnelle et dans une volonté délibérée d'opter pour un point de vue décentré, j'ai choisi une méthodologie qui combine approche qualitative avec étroitesse du point de focale. À Vale comme à KNS, l'enquête de terrain est arrimée à la petite équipe du Centre de Coordination des Visas (CCV) auquel mes missions me rattachent. De par ses fonctions et sa localisation géographique à Nouméa, à distance des sites de construction, ce centre offre un angle de vue tout à fait adapté à ma démarche. Indéniablement

4. Le Meur Pierre-Yves « *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie* Actes du 11ème Inter--congrès des Sciences du Pacifique, 2009

raccordé aux activités de construction, ce service support non opérationnel est une interface entre les équipes d'encadrement du projet, les représentants des entreprises sous-traitantes qui emploient de la main d'œuvre étrangère et les divers services administratifs de la Nouvelle-Calédonie en charge des questions d'emploi et d'entrée des travailleurs étrangers sur le territoire. Cet ensemble polymorphe prend corps au fil de nombreuses interactions qui nécessitent de pouvoir adapter les usages et codes linguistiques, leurs registres, leurs variations, à la variété des interlocuteurs. C'est là le rôle des « agents visas » qui accompagnent les entreprises dans le montage des dossiers de demande de permis de séjour et travail pour leurs salariés étrangers en lien avec la réglementation applicable en Nouvelle-Calédonie. L'observation quasi quotidienne des interactions de ces agents avec leurs différents interlocuteurs est le point d'entrée très étroit de mon enquête de terrain. Ce parti pris assumé, qui renvoie à la microsociologie d'Erwing Goffman, m'apparaît être la seule manière de parvenir à échapper au gigantisme de l'ensemble du projet et à l'emprise dominatrice du rapport aux données chiffrées qu'il génère. Celles-ci constituent néanmoins une source d'information. Sur le projet de KNS, une base de données réalisée pour les besoins de l'activité du CCV permet de mesurer de manière très fine l'état d'avancement des dossiers de demande de visa et permis de travail des étrangers travaillant sur le site. La masse de dossiers traités (plusieurs milliers) avec succès est un résultat tangible pour l'entreprise. Dans ma recherche, il constitue le premier indicateur de l'efficacité des interactions plurilingues et interculturelles. Mon enquête consiste à explorer de quoi est faite cette efficacité. Elle vise à mettre en lumière les compétences plurielles des protagonistes. Elle présente et analyse les savoirs expérimentiels qu'ils mettent en œuvre dans leurs pratiques professionnelles. Cette thématique m'a amenée à privilégier des approches systémiques et la mise en œuvre d'outillages souples et complexes qui privilégient la notion de reliance, inventée par Marcel Bolle de Bal et réinvesti par Edgar Morin qui lui donne une portée multidimensionnelle en l'associant à la pensée complexe : « La pensée complexe est la pensée qui relie. L'éthique complexe est l'éthique de reliance. »

Reliance et transdisciplinarité

Ainsi, selon Edgar Morin la reliance qui est « contre l'isolement des objets de connaissance mais pour une restitution de la globalité de leur contexte » permettrait de comprendre des globalités complexes. Jean-Louis Le Moigne qualifie cette démarche de « paradoxale, novatrice, pour explorer plutôt que pour découvrir ».

En effet, tandis que j'apparenterai « découvrir » à des démarches hypothético déductives qui cherchent à confirmer une hypothèse, j'estime qu' « explorer » c'est accepter de prendre en considération ce qui se présente, de la manière dont cela se présente. Cette démarche d'ouverture qui de prime abord pourrait sembler désordonnée requiert en fait de la rigueur dans l'analyse des situations et de leur évolution. Il s'agit en quelque sorte d'anticiper sur ce qui pourrait se produire et de s'adapter à ce qui se passe. Ces actions centrées sur le sujet, nous rapproche de la notion « d'opportunisme méthodique » que Jacques Girin définit comme suit :

« À la racine du mot opportunisme, se trouve le mot portus, le port. Ce mot désigne donc une manière d'arriver au port, pas toujours par le chemin que l'on prévoyait de suivre, pas toujours dans le temps prévu, et même, quelquefois, pas dans le port où l'on pensait se rendre. C'est une question de navigation, et le bon marin est opportuniste, tenant compte de ce qui se passe, acceptant de se dérouter, faisant parfois demi-tour, saisissant aussi les occasions d'aller plus vite lorsque le vent et la mer le permettent. Le marin, comme on sait, est aussi scrupuleusement méthodique, ne laissant au hasard que strictement sa part, et contrôlant tout ce qu'il peut contrôler. La navigation, en bref, ne se fie pas purement à l'intuition : c'est une technique perfectionnée, qui met en œuvre des instruments et des savoirs élaborés. »

Cette analogie maritime illustre l'articulation entre des dimensions multiples qui associent des savoirs à la manière de les utiliser. Le dialogisme de cette approche génère une circulation des connaissances ; laquelle produit une synergie dynamique et récursive qui permet d'appréhender la réalité dans sa globalité. Ceci fait écho à la pensée d'Edgar Morin qui prône l'articulation des savoirs afin de répondre à la nécessité de : « fortifier l'aptitude interrogative et de lier le savoir au doute ; l'aptitude à intégrer le savoir particulier dans un contexte global et dans sa propre vie »⁵ Cette vision qui va à l'encontre d'une approche compartimentée des savoirs disciplinaires prône la transdisciplinarité. Elle tend à développer la capacité à distinguer, se situer, globaliser et contextualiser.

Contexte et Contextualisation

J'ai défini les phases de construction comme étant le cadre de mon étude de terrain. Son contexte englobe des dimensions spatio-temporelles plus larges.

5. Morin Edgar, « Pourquoi et comment articuler les savoirs, » Compte-rendu des huit journées thématiques du Conseil scientifique présidé par Edgar Morin, développant le problème de l'enseignement des savoirs dans les lycées, documentation française, 1998.

Sa contextualisation pose la question des relations qu'entretient le chercheur avec son terrain d'étude, de la situation jusqu'à son contexte en lien avec ce que Pierre Chauveau⁶ nomme le « hors champ ».

Le hors champ et la focale

En termes cinématographiques, cette expression renvoie à des procédés qui permettent la prise en compte d'éléments qui ne figurent pas dans le cadre. Elle sert ici à associer le recueil de faits observationnels à leur « mise en intrigue » (Chauveau, 2007). Concrètement, ces procédés cinématographiques recouvrent la matérialité des actes qui ont été accomplis pour mettre en œuvre la méthodologie. Depuis la captation d'éléments épars au fil du partage des activités professionnelles (anecdotes, témoignages, conversations...) jusqu'au recueil des biographies langagières organisé selon un protocole défini et articulé sur des données non observationnelles.

Ce travail de réflexion qui cherche à construire du sens et non des savoirs académiques rattachés à des champs disciplinaires va au-delà de la simple description des interactions. C'est sa part interprétative. Philippe Blanchet⁷ la nomme « contextualisation » ce qui revient à :

« attribuer des significations à des phénomènes sur lesquels on focalise, qu'on inscrit dans le continuum des pratiques sociales en mobilisant d'autres phénomènes qu'on choisit de faire entrer dans le champ mais qui ne sont pas au centre de la focale ».

Cette définition présente l'intérêt d'être dynamique et de ce fait adaptée à la complexité du terrain. Elle permet la prise en compte de dimensions extra temporelles intégrant les notions de trajectoires et de parcours individuels ou collectifs de même que les interactions entre ces parcours diversifiés et une situation spécifique partagée par l'ensemble des acteurs impliqués sur le terrain de l'enquête.

Participation observante ou observation participante

C'est ce qui m'a fait choisir l'expression participation-observante plutôt que celle d'observation-participante. Notons que ce renversement est de plus en plus régulièrement employé depuis que des chercheurs choisissent d'entreprendre

6. Chauveau Jean-Pierre, *Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large »* dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala, 2007.

7. Blanchet Philippe, *Présentation Colloque dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger, 2011.

un terrain de recherche en y occupant une fonction déterminée. C'est ce dont traite l'article « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières »⁸ de Chowra Makaremi qui partage avec ses lecteurs l'oxymore méthodologique énoncé par Jeanne Favret Saada (1990, p. 4) : « Observer en participant ou participer en observant, c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante » Cette métaphore traduit bien la difficulté d'accorder des statuts antinomiques. En d'autres termes, est-il possible d'observer sans participer ou de participer tout en observant ? Dans mon cas, le choix de privilégier l'expression « participation-observante » tient aussi au fait que la participation a précédé l'observation, laquelle a soutenu mon questionnement. Elle traduit ainsi la démarche réursive élaborée dans le cadre de la mise en perspective de l'enquête. En effet, pour mener à bien cette expérience, il ne s'agissait pas : « d'aller vers » puisque j'étais déjà dedans, mais plutôt de : « se décentrer », c'est-à-dire être en mesure d'observer une situation sous différents angles tout en y participant. En outre, il fallait également trouver la posture adaptée à la situation, celle qui allait permettre de combiner à l'engagement du professionnel la distanciation du chercheur.

L'approche empirique de cette recherche m'a amenée à être dans l'action pour me frotter au concret des interactions. Observer, écouter, interviewer, questionner les acteurs sont des outils qui portent à l'analyse. Agir avec eux permet de confirmer les réponses données aux questions posées, celles posées aux autres et celles que le chercheur se pose à lui-même. Ce processus d'adhérence au terrain permet de prendre la mesure des aspérités du réel. Au fil du temps, j'ai compris que je pouvais moduler mon degré de participation sans modifier mon approche scientifique. J'ai ainsi appris à intervenir pour faire valoir des approches personnelles dans la manière de traiter les sujets professionnels qui m'occupent sans que cela n'altère la rigueur scientifique de ma démarche de recherche qui s'en est trouvée enrichie de nouveaux apports auxquels je n'aurai pas eu accès sans cette adhérence au terrain. C'est ainsi que l'enquête, marquée par sa subjectivité, est aussi caractérisée par l'opportunisme méthodique dont il a été question plus haut.

De récitant à narrateur

Cette approche intègre en effet la part d'intervention du chercheur. Celle qui le fait passer du statut de récitant, c'est-à-dire de celui qui relate l'histoire dont il le témoin mais qui ne prend pas part à l'action, n'a aucune prise sur

8. Makaremi Chowra « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières » dans, *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte « Recherches », 2008.

les évènements, à celui de narrateur soit celui qui raconte l'histoire dont il est aussi un des acteurs. Ce passage de récitant à narrateur requiert d'entrer dans l'action, de s'impliquer dans le jeu des acteurs tout en préservant son libre arbitre. D'où la nécessité de trouver la bonne focale celle qui permet, d'être reconnu comme partie prenante d'un ensemble sans y être assimilé. Ma position au sein du projet de KNS correspond à cette situation. Je ne suis pas salariée. J'ai un contrat de prestation pour de l'accompagnement dans la mise en place des processus. Je ne suis pas tenue par une relation de subordination. Je suis libre d'organiser ma présence et mes disponibilités en fonction des nécessités et de mes autres obligations et engagements professionnels. Mes missions, définies au fur et à mesure des besoins en lien avec l'avancement du chantier, sont directement reliées au Centre de Coordination des Visas mais comptent tenu que ce service est lui-même une interface, j'opère dans la transversalité des activités, ce qui m'amène à travailler avec d'autres « clients », services et sous-traitants du projet, partenaires institutionnels, administrations. Au sein de l'équipe, je suis tout de même considérée comme une collègue. J'ai à disposition un bureau, un ordinateur, une adresse mail, un téléphone. Je suis conviée à participer aux activités sociales organisées en interne au service. De par mes missions, j'occupe un rôle de référent ce qui n'interfère pas sur la nature de mes activités de recherche mais concrétise une forme de distance. Celle-ci est également matérialisée par ma différence de statut. En outre, personne n'ignore que parallèlement je mène une recherche dont le terrain est très directement lié au projet. D'une manière générale, les membres de l'équipe montrent une forme de sympathie à l'égard de cette démarche sans pour autant s'en mêler ou se sentir directement concernés. Ils ont tous accepté de se prêter aux jeux des entretiens qui, pour des raisons de commodité, ont été réalisés dans les bureaux en dehors du temps de travail, principalement lors des pauses déjeuners, quelquefois en fin de journée. Les interviewés ont aussi été associés à la constitution des cartographies élaborées pour confirmer des données non observationnelles recueillies dans le cadre des entretiens. Dans ce sens, nous pouvons convenir que l'enquête est une co-construction entre enquêteur et enquêtés des faits et des actes de paroles s'y rapportant.

Au-delà de l'équipe, peu d'individus sont au fait de cette recherche bien que je ne m'en sois jamais cachée. Au sein de l'encadrement, personne n'a jamais marqué de curiosité à cet égard. Cela tient sans doute au fait qu'il n'y a pas d'application directe entre mes missions dans le cadre du contrat qui me lie au projet et ma démarche personnelle et que je n'ai jamais cherché à faire état de mes recherches ou à solliciter une aide, une intervention. En outre, ce travail

universitaire n'est encadré par aucun accord, aucune convention, aucune clause de confidentialité. De ce fait, du point de vue du projet, je suis un acteur social comme un autre, un personnage de l'histoire qui contribue à sa narration, à son propre niveau. La situation avait été différente sur le projet de Vale où j'étais salariée et où j'avais fait une demande officielle pour pouvoir mener des entretiens et faire passer des questionnaires, qui m'avait été accordée sans qu'aucun contrôle n'ait été mis en place. En fait, ce travail personnel qui relève d'un processus très formel dans le cadre de l'institution universitaire est mené de manière quasi informelle sur le terrain. Le formalisme imposé par l'académisme de la recherche doctorale structure la démarche méthodologique tandis que sur le terrain, la progression se fait à vue au gré des obligations professionnelles et des interactions qu'elles génèrent. L'informel du terrain est une source de tension morale forte qui oblige à bien définir la limite entre ce qui relève de la confiance accordée par les acteurs et plus globalement par l'organisation de ce qui touche à la connivence. À la liberté d'action est associée la responsabilité éthique. Ceci ramène aux questions de déontologie professionnelle. Ce questionnement se pose de manière très tangible dans le cadre d'une activité de chercheur liée à l'exercice d'une autre profession. Concrètement, je ne me suis encore jamais trouvée dans une situation problématique. Mes missions professionnelles sont suffisamment distinctes de mon projet de recherche pour qu'il n'y ait pas d'interférence.

En revanche, cette liberté d'action problématise les questions de limite. En effet, si la finalité objective de cette enquête est le recueil de données dans le cadre d'un projet de recherche personnel, sa complexité la rend transversale à de nombreux domaines. De fait, plus j'avance dans la thèse et plus je mesure combien les choix méthodologiques influent sur les résultats de la recherche. L'approche transdisciplinaire crée une synergie dont la spirale dynamique est sans fin. Elle contribue à la mise en œuvre de logiques de réseaux – telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens tant telle dimension, etc. Les perspectives de recherches ne se situent plus sur un plan bidimensionnel dans un rapport entre le diachronique et le synchronique, elles s'articulent dans une spatialisation multidimensionnelle. De là naît la difficulté à en définir la limite. Je n'ai pas encore résolu ce dilemme. Sans doute que la seule réponse possible est celle que m'a donnée un collègue doctorant au parcours un peu similaire : « *Un jour il faut décider de s'arrêter d'aller plus loin.* »

Conclusion

La participation observante menée en situation professionnelle dans le cadre des grands projets de construction des sites métallurgiques de la Nouvelle-Calédonie met les paradigmes de l'enquête de terrain à l'épreuve. Cela tient à la complexité du terrain lui-même – association d'un environnement industriel globalisé et éphémère à un contexte océanien localisé et engagé dans un processus de décolonisation – et à la posture du chercheur dont le terrain d'étude est aussi celui de son activité professionnelle. J'ai cherché à faire de cette proximité d'avec mon terrain un atout pour en appréhender au mieux les aspérités. En contrepoint à cette adhérence au terrain, je me suis attachée à croiser les données observationnelles recueillies avec des données non observationnelles du hors champ de la situation. Ce tissage qui entrelace des savoirs expérimentiels à des savoirs disciplinaires m'a permis d'élaborer une grille d'analyse pertinente et cohérente à même de satisfaire les conditions de ma recherche exploratoire. Le dynamisme de ce choix s'est avéré adapté à mon terrain complexe. Il m'a permis de documenter et de mettre en lumière mon sujet qui mêle des aspects très concrets portant sur les pratiques dans leurs dimensions fonctionnelles et actionnelles à des notions sophistiquées relevant des logiques de réseaux. Les résultats obtenus s'avèrent fructueux et cohérents avec la démarche engagée. Je pense avoir ainsi pu montrer comment une approche souple et dialogique, basée sur des méthodes qualitatives et transdisciplinaires n'en est pas moins rigoureuse sur le plan scientifique dès lors qu'elle intègre les contraintes du terrain. Cette posture montre en effet, combien se détourner des raisonnements hypothético-déductifs problématise avec force les questions de forme, de déontologie et d'éthique. Elle questionne de manière très tangible la mise au diapason des choix méthodologiques du chercheur avec son terrain d'étude.

Bibliographie

- ANADON Marta et GUILLEMETTE François, *La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ?*, Recherche qualitative hors série n° 5, Actes du colloque recherche qualitative, les questions de l'heure, Association pour la recherche qualitative, 2007, p. 26-37.
- BENSA Alban, *Après Lévi-Strauss pour une anthropologie à taille humaine*, Paris, Textuel, 2010.
- BENSA Alban et FASSIN Didier, *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte « Recherches », 2008.
- BLANCHET Philippe, *Présentation*, Colloque dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques, Alger, 2011.
- BLANCHET Philippe et COSTE Daniel, *Regards critiques sur la notion d'inter culturalité. Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BLANCHET Philippe et MARTINEZ Pierre, *Pratiques innovantes du plurilinguisme – Émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2010.
- BILLIEZ Jacqueline, *La langue comme marqueur d'identité*, Revue Européenne des Migrations Internationales Vol. 1 n° 2, 1985.
- CALVET Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2001.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, « Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large » », dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala, 2007.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Milles Plateaux*, Paris, Éditions de minuit, 1980.
- DI RUZZA Renato et FRANCHIOSI Colette, *La prescription du travail dans les centres d'appels téléphoniques*, Revue de l'IREM n° 1, 2004.
- DUCHENE Alexandre et HELLER Monica, *Language in late capitalism*, New-York, Routledge, 2012.
- DUCHENE Alexandre, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*, Langage et société, 2011/2 n° 136, p. 81-108.
- GIRIN Jacques, *L'opportunisme méthodique*, Communication à la journée d'étude la recherche-action en action et en question, AFCET, Collège de systémique, École Centrale de Paris, 10 mars 1989.
- GOFFMAN Edwin, *Les rites d'interaction*, Éditions de minuit, 1967.
- GOFFMAN Edwin, *Façons de parler*, Le Sens commun, Éditions de minuit, 1981.
- LE MEUR Pierre-Yves, *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio*, Nouvelle-Calédonie, Actes du 11^e inter-congrès des sciences du Pacifique, 2009.
- LEMOIGNE Jean-Louis, « Edgar Morin le génie de la reliance », in *Synergies Monde* n° 4, 2008, p. 177-184.
- MOREL-LAB Anne, *L'impalpable au travail*, Mémoire de recherche de M2, spécialité ESLMO, 2009.
- MORIN Edgar, « La pensée complexe : Antidote pour les pensées uniques Entretien avec Edgar Morin », *Synergies Monde* n° 4, 2008, p. 249-262.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- MORIN Edgar, *Communication au Congrès International « Quelle Université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université »*, (Locarno, Suisse, 30 avril - 2 mai 1997), texte publié dans *Motivation*, n° 24, 1997.
- SEGAL Jean-Pierre, *Le Monde du travail au cœur du destin commun*, Nouméa, Direction du Travail et de l'Emploi Nouvelle-Calédonie, 2009.
- SEGAL Jean-Pierre et CHEVRIER Sylvie, « La coordination des équipes multiculturelles au sein des firmes multinationales : des acteurs en quête de mode d'emploi », *Revue Française de Gestion*, 2012, p. 31-35.
- THAMIN (N.), *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, Thèse doctorat de Sciences du Langage, 2007.

Réflexion sur la recherche et la planification participative et communautaire dans le Pacifique insulaire

Résumé

Les populations et les États insulaires du Pacifique font face à la modernisation, à la globalisation et au changement climatique et environnemental, avec leurs communautés traditionnelles, leurs économies locales et leurs styles de vie. Il est donc indispensable d'appuyer une recherche qui tienne compte de cette complexité. Ce chapitre explique comment une recherche basée sur l'apprentissage par le service, menée dans des contextes locaux et dans le cadre de cursus universitaires, joue un rôle dans l'harmonisation des divers besoins en recherche des communautés et des agences locales, à mesure qu'ils émergent dans des contextes insulaires et des situations spécifiques.

Dans ce chapitre sont examinés les processus, la nature et les résultats de projets de planification urbaine et régionale menés sous forme de stages pratiques avec des étudiants diplômés dans trois régions insulaires. Ces cours devaient bénéficier à des groupes, des villages ou des quartiers locaux ou autochtones, et à des agences gouvernementales à Hawaï'i, Palau et les îles Samoa. Ils portaient sur les programmes gouvernementaux, la planification communautaire et la formation à l'échelon de circonscriptions administratives et de bassins versants de ces petites îles. La recherche avait pour thèmes la gestion locale, l'usage des terres et la planification environnementale au niveau villageois, le développement économique communautaire, ou la préparation aux aléas naturels (tableau 1). Cette recherche participative et son usage par les « clients » et bénéficiaires comportaient des problématiques importantes. Les résultats incluaient l'apprentissage mutuel, la médiation, l'atténuation des conflits, et une collaboration rendue possible par des interactions sensibles à l'aspect culturel. La recherche s'est révélée pertinente pour les acteurs ayant participé à cette expérience. Dans le domaine de la planification urbaine et régionale, mener une recherche « d'intérêt public » permet aux chercheurs, habituellement guidés par des agendas académiques conventionnels, d'endosser un rôle unique et innovant.

Contexte

Structurés autour de communautés traditionnelles, d'économies et de styles de vie propres, les petits États insulaires sont aujourd'hui confrontés aux changements liés à la modernisation et à la mondialisation. Ils doivent s'y adapter, tout en subissant l'influence plus ou moins grande de nations étrangères qui remonte aux époques coloniales et précoloniales. Ces îles parfois petites et reculées, ne sont pas si isolées lorsqu'elles bénéficient d'investissements modernes, du développement, de mouvements démographiques et de réglementations impulsées par des gouvernements métropolitains extérieurs. Elles subissent également l'impact des changements environnementaux – montée du niveau de la mer et variabilité climatique notamment. Elles doivent enfin relever des défis d'ordre économique, administratif et environnemental, à l'échelle de l'archipel ou même de l'île, au niveau des ménages et de la communauté, et tout cela, dans un contexte souvent pluriethnique.

À l'échelon villageois, ces îles peuvent jouir d'une autonomie politique et même d'une forme d'auto-gouvernance, mais certaines (les territoires français et américains par exemple) dépendent d'un gouvernement métropolitain concernant un nombre important de lois, de réglementations et de financements. Palau, par exemple, est une république indépendante dans le cadre d'un Accord de libre association avec les États-Unis ; les Samoa américaines sont un « Territoire non incorporé » aux États-Unis et Hawaï'i est l'un des états des États-Unis. Ces îles entretiennent des relations différentes avec les États-Unis, mais toutes ont pour monnaie le dollar américain ; Palau et Samoa autorisent les migrations en provenance et à destination des États-Unis pour étudier et travailler ; et Hawaï'i jouit de la libre circulation avec le continent.

Recherche pédagogique, apprentissage par le service et clients

Ce chapitre décrit une série de stages en planification diplômants dirigés par l'auteur, et les questions, problèmes et opportunités qui ont émergé comme autant de leçons tirées de cette expérience au département de la Planification urbaine et régionale (*Department of Urban and Regional Planning* ou DURP), de l'Université d'Hawaï'i, à Manoa (Honolulu) de 1984 à 2011 (tableau 1).

L'organisation du stage pratique

Comme le décrit le programme de cette formation, le stage mobilise une équipe de six à dix étudiants et un membre de la faculté qui s'engagent ensemble dans un processus de planification. L'accent est mis sur la façon de traiter une série de questions de planification qui sont d'actualité. Un rapport final est produit dans le cadre de chacun des stages, et/ou une assistance technique à la planification est fournie à des clients spécifiques. Chaque équipe de stage doit délimiter un problème identifié, fixer ses objectifs, évaluer ses propres ressources, déterminer le travail devant être exécuté, attribuer ses ressources, livrer un produit et/ou un service et évaluer sa propre efficacité. Ce cours orienté vers la pratique fait partie intégrante du programme d'études universitaires sur deux ans débouchant sur un master entièrement crédité en Planification urbaine et régionale ; il vaut six unités de valeur universitaires au troisième semestre (les cours ne procurent habituellement que trois unités de valeur), après l'achèvement de plusieurs autres cours garantissant que les étudiants possèdent des bases théoriques et méthodologiques permettant d'entreprendre efficacement une recherche sur le terrain. Ce cours est « une clé de voûte » nécessaire, parce qu'il fournit une expérience synthétique.

Objectifs et étapes pédagogiques

Ce stage donne aux étudiants une occasion de rassembler différents éléments constitutifs de la planification dans un contexte de problématique pratique réelle. Certains de ces stages sont à l'origine de rapports largement disséminés, publiés, souvent pour des clients spécifiques ; d'autres encore, particulièrement ceux qui sont effectués au service des communautés, vont plutôt produire des analyses, des ébauches de témoignages, d'enquêtes et de guides. Les sujets varient.

Les éléments clés en sont le travail d'équipe, l'orientation vers le(s) client(s) et l'accord en amont sur le processus et le produit final.

Ces stages répondent à plusieurs objectifs pédagogiques :

- constituer une expérience ultime pour les étudiants en voie d'obtention de leur diplôme, qui mobilisent ainsi leurs connaissances universitaires et professionnelles ainsi que leur vécu et leurs compétences au service d'un véritable projet de planification ;
- apprendre l'éthique professionnelle et les pratiques de planification en poussant les étudiants à faire le tri dans les besoins et agendas des clients et des autres acteurs du projet, et à répondre aux objectifs du Code de déontologie de l'Institut américain des planificateurs certifiés (*American Institute of Certified Planners* ou AICP) ;

- contribuer individuellement et en sous-groupes à un travail d'équipe global géré par les étudiants eux-mêmes sous la supervision d'un membre de la faculté ;
- prendre part à une recherche sur les problématiques de planification d'une communauté, dépassant ainsi les simples tâches orientées vers la prestation de service ;
- fournir au(x) client(s) un processus/produit utilisable qui satisfasse en même temps aux exigences universitaires et aux objectifs pédagogiques des étudiants/ de la faculté.

Un simple projet de service pour un client (sous la forme d'un stage en entreprise ou d'un projet de recherche en milieu industriel) ne respecterait pas nécessairement les objectifs pédagogiques complexes susmentionnés. De par ses interactions et sa dynamique d'équipe, le stage de groupe diffère nettement d'un stage en entreprise effectué par un seul étudiant dans un bureau extérieur à la classe, parce qu'il manquera à ce dernier le travail d'équipe et la dialectique de ses pairs en salle de classe.

Un principe fondamental est que la classe peut être structurée à la manière d'une équipe d'experts juniors en planification, qui assurent un service utile à la communauté. Il existe toutefois des étapes spécifiques par lesquelles l'instructeur doit passer dans la planification du stage, qui nécessitent la plus grande attention et des méthodes participatives (voir tableau 3) :

- chercher des problématiques pressantes de planification sociale et des projets et client(s) potentiels ; ou compiler les demandes d'aide de la communauté et élaborer des critères de sélection ;
- faire correspondre les intérêts généraux des étudiants (par exemple la planification communautaire) et le sujet de stage pour garantir un niveau de compatibilité, d'expertise et de volonté de travailler efficacement ;
- contacter les étudiants bien avant le démarrage du cours pour aider à identifier la thématique et le(s) client (s) approprié(s) ;
- établir un profil des étudiants et de leurs connaissances et compétences et utiliser ce profil pour concevoir un projet approprié ;
- préparer une proposition comportant des tâches, des livrables, un emploi du temps et, si besoin est, un budget ;
- négocier la proposition de projet (objectif du travail, ressources et financements nécessaires, engagements mutuels et arrangements collaboratifs) avec le(s) client(s) et les représentants des étudiants pendant le semestre précédant le début des cours ;

- convenir de l'apport du/des client(s) et élaborer un agenda pour les ateliers communs et les activités liées à la collecte de données, les visites de terrain et les rencontres ;
- choisir un emploi du temps adéquat pour les six unités de valeur, comme le vendredi et le lundi, afin d'exploiter si nécessaire les week-ends pour le travail de terrain.

Les étudiants participent en évaluant leurs connaissances, leurs contributions potentielles au plan individuel et collectif, et les savoirs, les compétences et l'expertise qu'ils apportent ; ils doivent également harmoniser leur façon de travailler sur le projet. Le stage attire des personnes ressources, de l'université et de l'extérieur, qui s'associent bien volontiers à l'initiative, en raison de la pertinence de la problématique à étudier et des acteurs impliqués. Ces conférences dispensées par des intervenants extérieurs apportent l'expertise et les savoirs complémentaires qui peuvent faire défaut à l'instructeur. L'instructeur est alors le fournisseur, l'animateur et le gestionnaire de ces précieuses ressources humaines.

Approche, pédagogie et déontologie

Chaque stage est unique, mais chacun déplace – littéralement – la salle de cours dans la communauté et sur le terrain, mobilisant les populations et leurs savoirs, ainsi que les étudiants et leur expertise technique. Les cours ont des implications en termes d'innovation pédagogique, d'élaboration des programmes d'études, de soutien universitaire, de partenariats, de mise en réseau et d'impact sur la communauté. En bref, le stage en équipe répond à certains besoins de recherche des communautés en matière d'enseignement supérieur *via* l'apprentissage par le service ; immerge les étudiants en situations interculturelles ; les pousse, eux et les représentants de la communauté, à planifier l'avenir ; implique une population non-universitaire dans un partenariat de recherche ; et encourage l'université à s'ajuster aux calendriers communautaires et à traiter des besoins sociétaux.

Une grande variété de sujets ont été abordés dans ces stages, tels que : la gestion de l'environnement en milieu insulaire et les questions de planification du village et de ses alentours ; la vision pour l'avenir et l'évaluation de projet ; la protection des ressources autochtones et interethniques et la question foncière. Les stages impliquent la communauté (groupements de la base, organisations de voisinage, agences publiques et entités privées) de diverses manières : enquêtes, ateliers, groupes de discussion, enquête de terrain en milieu rural, cartographie participative et planification.

L'approche que nous avons adoptée pour effectuer des recherches solidaires des populations insulaires est le stage pratique, une recherche pédagogique menée par les étudiants dans le cadre de leur cursus universitaire et pour lequel ils accumulent des crédits universitaires. Ce stage est effectué en milieu insulaire et les résultats traitent des besoins locaux en matière de recherche. Le caractère innovant du stage pratique de planification réside dans la possibilité de son institutionnalisation dans le cadre de systèmes universitaires qui s'efforcent de construire des partenariats entre université et communauté. Il mobilise des éléments de recherche-action participative (RAP) classique élaborés depuis des décennies dans les cercles du développement international et de l'éducation nouvelle (tableau 2).

L'enseignement est cohérent avec des objectifs pédagogiques et éducatifs modernes, aujourd'hui reconnus par les administrateurs universitaires puisqu'ils initient des programmes universitaires tels que : « la communauté d'apprentissage » (les étudiants effectuant des recherches en équipes), « l'apprentissage par le service » (les élèves fournissent un service à la communauté tout en étudiant), le recours à « la pensée critique » (incluant la méthode du discours socratique ou bouddhiste), « la recherche participative orientée vers l'action » (impliquant le bénéficiaire) ou, en résumé, « des partenariats universités-communautés ». Le cours répond à ces besoins de recherche au niveau de l'enseignement supérieur en collaboration avec la communauté ; il immerge les étudiants dans des situations interculturelles ; incite les participants à co-planifier pour l'avenir ; implique la population non-universitaire dans des partenariats de recherche ; et encourage l'université, la communauté et l'agence à ajuster leurs calendriers respectifs pour faire en sorte de finaliser le projet en un semestre.

Les leçons tirées d'un stage récent mené à Hawaï'i, aux Samoa américaines et à Palau ont des implications pour l'innovation pédagogique, l'élaboration des programmes d'études, le soutien institutionnel universitaire, la mobilisation des ressources et la mise en réseau de l'université avec la communauté. Le Conseil d'accréditation de la planification (Planning Accrediting Board ou PAB) des États-Unis a reconnu que :

(a) « Les étudiants... doivent avoir l'expérience d'un cours en atelier, orienté sur la planification et la résolution de problèmes issus de la réalité » et (b) « les étudiants doivent être capables de travailler véritablement en tant que membres et chefs dans des équipes de planification, et d'appliquer leur compréhension des dynamiques collectives et interpersonnelles pour assurer une action efficace du groupe. Le thème choisi doit mobiliser des processus de groupes et des capacités de médiation et de négociation (AICP/APA, 1991).

Ainsi, un bon stage pratique doit fournir : une pensée critique durablement nourrie dans un cercle d'apprentissage communautaire, et un vrai projet d'équipe, qui aborde les questions d'éthique et de pratique tout au long du projet. Fort heureusement, l'Institut américain des planificateurs certifiés (*American Institute of Certified Planners* ou AICP) et l'Association américaine de planification (*American Planning Association* ou APA) fournissent quelques conseils quant à la responsabilité sociale et éthique des professionnels de la planification. Ces organisations énoncent des principes éthiques, incluant la poursuite de l'intérêt public dans la planification. Le Code d'éthique professionnelle de l'AICP intègre spécifiquement la responsabilité des planificateurs envers le public, en plus de leur responsabilité envers leurs clients ou employeurs, la profession et leurs pairs, et de leur responsabilité personnelle. La responsabilité des planificateurs envers le public est particulièrement soulignée dans le code de l'AICP :

« ... un planificateur doit s'attacher à élargir le choix et les possibilités pour toutes les personnes, assumer sa responsabilité spéciale à planifier les besoins des groupes et populations défavorisés, et se doit d'appeler aux changements des politiques, institutions et décisions qui s'opposent à ces besoins » (AICP/APA, 1991).

Ces principes sont audacieux. Les étudiants doivent satisfaire les clients en produisant un processus de recherche et en livrant un produit adapté tout en respectant les directives susmentionnées. Ils doivent faire le tri de toutes les contradictions émergentes et poursuivre un processus d'enquête acceptable en répondant aux questions d'intérêt public, et aux choix et compromis éthiques en situation réelle. En résumé, ils expérimentent un travail d'équipe, une situation d'apprentissage actif orienté vers les clients, et traitent d'une question de planification à laquelle la communauté est confrontée.

Le stage pratique intègre des objectifs et des méthodes pédagogiques modernes tels que la communauté d'apprentissage, le service communautaire, la pensée critique, la recherche participative orientée vers l'action, et le partenariat entre université et communauté (Cancian et Armstead, 1990, p. 3). Le stage s'organise en équipe, créant une micro-communauté travaillant elle-même dans le contexte communautaire. L'apprentissage est mutuel entre étudiants et clients. Les buts, processus, produits et tâches sont questionnés, puis finalisés, de manière à encourager l'étude critique.

Un modèle de relations, de règles et comportements émerge, qui peut générer de la transformation, de la collaboration ou de la médiation sociale dans le processus de résolution des problèmes. Un partenariat est établi pour la durée du projet, qui facilite la mise en œuvre, *via* des moyens formels ou informels – incluant la compréhension verbale, des mémos écrits ou un contrat avec un bailleur pour mener le travail de terrain.

Toute discipline ou champ universitaire peut instaurer un stage pratique, mais il existe des objectifs communs à atteindre. Les éléments clé du stage de planification sont les suivants : une inclination pour l'engagement social, le goût du travail d'équipe, l'orientation vers le(s) client(s), et la recherche d'un processus et d'un produit convenus. Le stage renforce les « dispositions du cœur » et le « capital social » des étudiants et leur faculté à participer dans cette perspective ; c'est aussi une ressource sociale pour réaliser quelque chose de concret, ce qui en fait ainsi un outil d'amélioration de la communauté. Le stage pratique est une expérience d'apprentissage en matière de capital social lorsque celui-ci traite des « obligations et attentes » des individus, du « potentiel d'information » et des « normes et sanctions » (Coleman *in* Foley and Edwards, 1997 : 551-552, 556) et lorsqu'on tient compte de tous les conflits et inégalités dans le cas qui nous occupe (Fine, 2001 : 40-52).

Sources de financement

L'université paie la faculté pour son enseignement et les étudiants obtiennent des unités de valeur pour le stage, de sorte que son produit est gratuit pour le client. Sa valeur monétaire peut cependant être estimée en se basant sur l'équivalent en travail salarié, correspondant à la contribution en nature des participants au projet global. Ensuite, les fonds que peuvent nécessiter les voyages, transports, *per diem*, fournitures, publications et frais généraux de l'université relatifs à la bourse, sont couverts par un organisme subventionnaire. Le client apprécie que le projet soit un partenariat, dans la mesure où l'université offre quelque chose de tangible. Le stage pratique est également attrayant pour le(s) client(s) car les équipes sont composées de jeunes, qui viennent des îles et d'ailleurs, à la recherche d'une formation professionnelle. Ces jeunes ne sont pas tenus par des axes de travail contraignant concernant l'étude de cas, ils conservent par conséquent, une certaine dose d'impartialité et de détachement. Ils proviennent de différents pays et composent de mini « Nations-Unies » que la communauté apprécie et accueille souvent avec bienveillance et sympathie. La proposition de projet peut être plus compétitive que les propositions plus conventionnelles des consultants en planification qui ont tendance à se désintéresser d'un petit projet. En outre, les entreprises de consultance entraînent parfois des réputations liées à de précédents projets dont les effets négatifs peuvent générer de la défiance au sein des groupes communautaires locaux.

Liberté académique et interaction communautaire

Des unités de valeur universitaires sont attribuées au stage pratique qui doit par conséquent respecter la liberté académique des étudiants, afin qu'ils puissent mener leur propre recherche intellectuelle tout en collaborant dans le

même temps, en tant que membre d'une équipe, à un projet collectif. Ils sont évalués à la fois sur la base de leurs efforts individuels et de leur contribution au travail d'équipe. Le projet répond au besoin de ses bénéficiaires et client(s), mais également aux obligations et livrables contractuels lorsque la recherche effectuée dans le cadre du stage a obtenu un financement. Une pré-planification minutieuse, ajustée aux intérêts et compétences des étudiants et à la définition de la prestation fournie au client est nécessaire, pour atteindre une adéquation forte entre les objectifs académiques et le projet. Les divergences d'opinions qui surgiront nécessairement au cours du travail de terrain semestriel et durant la phase de rédaction du rapport final seront mises au jour, clarifiées et organisées dans le cadre de discussions. Toutes les opinions – même minoritaires – sont incluses au rapport final, qui se doit de viser à la réflexivité et au dévoilement. Pour cela, les étudiants doivent refléter les différences idéologiques, culturelles, éducatives, raciales, ethniques ou de classe au sein de la communauté. Dans la mesure où le stage pratique identifie les parties prenantes, il doit appréhender l'histoire de leurs relations réciproques et positions de pouvoir. Pour faciliter cette tâche, l'un des premiers « produits » à partager avec la communauté locale et le(s) client(s) sera un poster, permettant de visualiser une frise chronologique des événements passés et actuels, prouvant par là-même que les étudiants connaissent les faits majeurs.

Exemples de travaux de planification dans le Pacifique de l'Université d'Hawaï'i

Les stages pratiques pédagogiques de recherche impliquent un ou plusieurs groupe(s) communautaire(s), une agence gouvernementale et une localité insulaire (voir tableau 1). Certains projets s'intéressent néanmoins à une réglementation ou un programme gouvernemental concernant un archipel dans son ensemble. Administrations et gouvernements locaux diffèrent à travers le Pacifique. À Hawaï'i par exemple, il n'existe pas de gouvernement local à l'échelle inférieure au district (*county*), à l'exception de la ville et du district d'Honolulu, sur l'île O'ahu, où il existe des Assemblées de riverains/quartier (*Neighborhood Boards*). À Samoa et Palau en revanche, l'autorité villageoise traditionnelle, composée de chefs de village, est rassemblée en un conseil villageois. Les planificateurs travaillant dans ces contextes doivent être au fait de ces différences, puisqu'elles ont des incidences sur les modalités du travail de terrain.

Thèmes de recherche de stage

Le foncier (propriété, baux et loyers, droits coutumiers et traditionnels autochtones, droits d'accès, de collecte et d'usage des autochtones) est l'une des variables affectant la planification dans le Pacifique. Le droit occidental et le droit traditionnel peuvent coexister, interagir, diverger ou entrer en conflit. Les évolutions démographiques dans le nombre relatif des divers acteurs impliqués influencent les résultats en matière de perception et d'usage de la terre et des ressources associées. Tant les migrants de retour au pays que les nouveaux arrivants – riches ou pauvres – affectent la recherche et la planification quand ils s'installent dans une localité, car leur statut économique, ethnique, racial ainsi que leur mode de vie peuvent différer. En voici quelques exemples ci-dessous.

Planification villageoise à Samoa et Palau

L'objet du stage pratique dans les Samoa américaines était la planification et la gestion villageoises dans la zone côtière et la résilience communautaire face aux catastrophes naturelles (stage pratique n° 1, automne 2011, n° 2, printemps 2011, n° 15, année 1997, et n° 16, année 1996, sur l'île de Tutuila). Le défi consistait à harmoniser la planification moderne et les pratiques et approches traditionnelles auxquelles renvoient la notion de *Fa'a Samoa*, la « voie » ou culture samoane. L'approche consistait à impliquer des facilitateurs samoans au sein de groupes cibles bilingues et d'interagir avec les *matai* du village, les chefs de familles élargies, par le biais de procédures traditionnelles, menées par les *tulafele* (orateurs et porte-parole du chef, en particulier au cours de cérémonies du kava (stages n° 1 and n° 2, printemps et automne 2011). Impliquer des praticiens de la culture garantissait que le savoir local sur les gens et les lieux serait au cœur de la recherche participative. Le gouvernement des Samoa américaines a également salué nos études villageoises comme une bonne façon de contribuer à la formation locale en planification, sans implication formelle d'un ministère du gouvernement, évitant ainsi les interférences possibles entre bureaucratie territoriale et autonomie villageoise. Dans la République de Palau, le projet évaluait un système de planification des usages fonciers au niveau d'une petite circonscription, planification visant à la protection des espaces libres, de l'agriculture et des villages traditionnels, tout en délimitant de nouvelles zones d'installation pour la population croissante (stage pratique n° 4, État d'Airai, district de l'île de Babeldaob, 2009). Cette étude a aidé la Commission de planification d'Airai à adopter une législation pertinente.

Études environnementales à Hawaï'i

Les projets à Hawaï'i portaient sur des enjeux de planification locale et environnementale, en lien avec différents thèmes : gestion de la dune côtière sur l'île de Molokai (stage n° 9, 2005) ; étendues de terres imperméables à l'échelle de l'État (stage n° 10, 2004) ; gestion environnementale territorialisée et planification des bassins versants ciblant les vallées rurales et le district hawaïen traditionnel d'Ahupua'a (stage n° 11, 2003 sur l'île de Kaua'i ; stage n° 12, 2009 et 2001, sur l'île d'Hawaï'i ; stage n° 13, 1999, sur l'île de Maui ; stage n° 14, sur l'île d'Hawaï'i, 1998) ; restauration des anciens viviers piscicoles hawaïen sur l'ensemble de l'île de Moloka'i (stage n° 18, 1994) ; et développement économique communautaire (stage n° 3 sur la côte de Wai'anae, île d'O'ahuand, 2010 ; stage n° 6 à Ho'okena, île d'Hawaï'i, 2011). Le stage « mode de vie contemporain » (stage n° 21, 1984) traitait quant à lui des droits de subsistance traditionnels et coutumiers hawaïens et des conflits avec les lois et réglementations actuelles de l'État.

Symbolisme du stage pratique

L'approche du groupe hôte et de sa situation géographique par l'équipe de recherche a son importance, dans la mesure où elle affecte le travail de terrain, en fonction d'une histoire passée faite de confiance ou de méfiance entre les groupes. Dans le district de Ka'u par exemple, deux groupes hawaïens étaient impliqués et l'un d'entre eux a tenté de monopoliser le projet à son avantage (stage n° 14, 1998). La faculté devait clarifier, *via* une négociation menée dès le début du projet, que celui-ci se ferait au bénéfice des deux groupes seulement ou pas du tout – ce sur quoi tout le monde se mit finalement d'accord, dans la mesure où chacun était conscient de la valeur ajoutée de la recherche pour la localité. Dans le district de Waipi'o, les opinions des divers groupes d'habitants divergeaient quant à la façon d'administrer la vallée, de sorte qu'au départ, aucune réunion ne put être organisée avec toutes les parties réunies, comme le requérait le bailleur fédéral. La solution consista à organiser des « navettes diplomatiques », en rendant visite à chacun des groupes séparément pour, d'une part, appréhender leurs préoccupations et produire un rapport visant à établir les faits, basé sur une quantité suffisante de données pour justifier la subvention ; d'autre part, pour explorer un facteur plus insaisissable mais essentiel, à savoir l'« intérêt public » dans ce contexte (stage n° 12, 1999-2001). Au cours de ces projets, il était essentiel de décider où l'équipe passerait la nuit (dans tel ou tel district, dans la basse ou la haute vallée) en raison de la symbolique que représentait ce choix pour les groupes hôtes. Tous voulaient en effet approcher l'équipe concernée pour expliquer leurs différences et leurs besoins. Un accès équitable aux ressources universitaires est primordial.

Baux fonciers et permis gouvernementaux

Les résidents d'une localité donnée ont souvent besoin de l'appui de leurs groupes communautaires pour obtenir la permission du gouvernement ou d'un grand propriétaire foncier pour effectuer des recherches sur les questions de planification, les permis et les baux, les projets, la maintenance d'un bassin versant, et pour obtenir des subventions et des prêts pour toute opération. Dans le cadre du stage à Ka`u (n° 14, 1998), les groupes locaux et hawaïens souhaitaient obtenir des baux pour un centre communautaire ; à Waipi`o des agriculteurs commercialisant du taro avaient besoin d'un permis pour l'entretien de la rivière par le Corps des ingénieurs de l'Armée américaine (*U.S. Army Corps of Engineers* ou USACE), (n° 12, 1999-2000) ; des Hawaïens de Moloka`i ont sollicité le Département d'État pour les terres et les ressources naturelles (*State Department of Lands and Natural Resources* ou DLNR) des permis gouvernementaux pour restaurer leurs anciens étangs à poissons (n° 18, 1994) ; des exploitants agricoles hawaïens du district de Kahikinui à Maui (n° 13, 1999) espéraient gérer leurs ressources terrestres et maritimes pour s'engager dans l'économie de subsistance et le développement économique communautaire (*community based economic development* ou CBED), via l'obtention d'une autorisation du propriétaire foncier, le Département des terres coutumières d'Hawaïi (*Department of Hawaiian Home Lands* ou DHHL) et l'agence environnementale DLNR.

Savoirs traditionnels versus savoirs modernes

Le stage intègre la culture insulaire dans la co-conception de la recherche et la manière dont les parties prenantes sont impliquées. Les cultures locales et autochtones jouent sur la façon d'approcher les groupes locaux dans la phase de planification du projet (concernant l'entrée, la sortie et le séjour dans la communauté), le protocole de recherche, l'animation et les discussions au sein du groupe cible, et la quête de solution. Des interactions adéquates sont possibles lorsque certains participants à la recherche appartiennent à la même culture que les résidents locaux et agissent en tant que courtiers culturels – conseillers, informateurs, guides ou ambassadeurs. Dans le cadre de nombreux stages, il est arrivé que les leaders communautaires locaux soient de bon conseil quant à l'histoire politique de la communauté dans ses relations au pouvoir législatif, aux agences gouvernementales et aux grands propriétaires. Des anciens de Ka`u, Waipi`o, Moloka`i, et Kahikinui racontaient aussi des légendes ou des histoires locales associées à l'usage des ressources naturelles et à d'anciens sites hawaïens et guidaient culturellement les étudiants. Des chefs communautaires, tels des ambassadeurs, présentaient les étudiants à leurs réseaux sociaux afin qu'ils

assistent aux réunions, élargissant ainsi le cercle des interlocuteurs possibles, un peu comme dans le cadre d'un échantillonnage non aléatoire en boule de neige. La culture locale contribue à l'intégration des savoirs et des modes de vie traditionnels autochtones dans l'information scientifique moderne à la disposition des étudiants de l'université. Les contextes peuvent être très différents. À Kahikinui, seuls les locataires hawaïens étaient impliqués dans la gestion des zones rurales auprès des agences d'État propriétaires et compétentes ; dans l'étude sur les dunes de Moloka'i, les propriétaires fonciers du bord de mer aux revenus les plus élevés, essentiellement basés aux États-Unis, et la population locale hawaïenne, s'affrontaient à propos des empiètements sur les zones côtières et de la protection celles-ci ; dans la vallée de Waipi'o, les vues des vieux indigènes, des nouveaux arrivants, des cultivateurs de taro et des petits tour-opérateurs divergeaient au sujet de la gestion et de l'utilisation des ressources naturelles.

Études de planification de quartiers

Une association de quartier peut vouloir s'exprimer à propos de ce que le gouvernement est supposé faire. Les stages de Kailua, McCully-Mo'ili'ili, Kane'ohe et Kahalu'u ont tous été accrédités par une association de quartier (stages n° 5, McCully-Mo'ili'ili, 2010 ; n° 8, Kailua, 2006 ; n° 17, Kane'ohe, 1994 ; n° 19, Kahalu'u, 1993 ; et n° 21, Waimanalo, 1987).

Il s'agit en l'occurrence de communautés multiethniques rurales et urbaines, confrontées à des enjeux de planification en matière d'installation et d'usage des terres sur l'île d'O'ahu. L'information recueillie par les étudiants peut être utile à un plan de quartier ou de voisinage, susceptible d'être adopté par le gouvernement local. Elle donne une voix aux résidents, alors que la parole serait sinon monopolisée par les grands propriétaires ou le gouvernement. Que l'origine ethnique des étudiants soit la même que celle de la communauté étudiée est un facteur facilitant. Cette appartenance ethnique est cependant métissée et diverse (est-ouest, nord-sud, anciens et nouveaux arrivants), et cela est particulièrement vrai dans les études de quartiers qui peuvent concerner des communautés d'environ 30 000 personnes. Ainsi, passer par les associations rurales et urbaines de quartiers, les groupes communautaires et les associations locales représente pour les étudiants un moyen de mettre au jour et d'inclure ces différences dans leurs recherches.

Recherche environnementale et audits informels

Il est parfois arrivé que des agences gouvernementales commandent ou apportent leur soutien à des stages portant sur la gestion et les systèmes de permis environnementaux, ou conçus comme des audits informels. L'université

a donc un rôle interinstitutionnel à jouer, en aidant à traiter de questions de recherche difficile, en intervenant en tant qu'auditeur informel ou « amical », pour analyser une situation et formuler des recommandations (sans pouvoir d'arbitrage final).

L'étude menée à l'échelle de l'État sur les modes de subsistance contemporains commissionnée par une Résolution de l'Assemblée législative de l'État d'Hawaïi s'est ainsi transformée en « patate chaude » car aucune agence de l'État ne voulait la diriger, estimant que d'autres agences devaient être impliquées. La tâche a donc échu à l'université (stage n° 22, 1984). Trois agences ont cependant collaboré au projet en le cofinçant, afin que les étudiants puissent mener leur travail de terrain sur plusieurs îles, puis organiser une conférence à l'échelle de l'État avec des natifs Hawaïens ayant participé au projet pour en apprécier les résultats.

À Hanalei, île de Kaua'i, deux agences fédérales se sont apparemment opposées en raison de leur mandats respectifs, légitimes mais divergents : l'une, l'agence américaine dédiée à la préservation de la faune (*U.S. Fish and Wildlife* ou USF&W) s'appliquant à protéger les ressources naturelles en tant qu'habitat naturel et site de repos pour les oiseaux migrateurs ; l'autre, le Service de conservation des ressources naturelles (*Natural Resource Conservation Service* ou NRCS) du ministère américain de l'Agriculture (*Department of Agriculture* ou USDA) s'appliquant à protéger les mêmes ressources au bénéfice de l'agriculture et de la culture du taro. Dans la mesure où l'une ne pouvait aisément dire à l'autre ce qu'elle devait faire, le stage n° 11 a été appelé pour mener une recherche, en collaboration avec une organisation communautaire locale, sur les conflits apparents entre protection des oiseaux et culture du taro. Finalement, les solutions imaginées ont consisté à faire intervenir un consultant pour concevoir des « meilleures pratiques de gestion » permettant aux oiseaux d'utiliser les zones de friche dans les rotations culturales et de dédommager financièrement les cultivateurs pour les pertes périphériques occasionnées sur leurs récoltes.

Les administrateurs du ministère des Ressources foncières et naturelles (*Department of Land and Natural Resources* ou DLNR) ont ressenti le besoin de réévaluer le système de permis qu'ils géraient dans le District de conservation de l'État (stage n° 20, 1992). L'embauche d'une petite équipe d'étudiants a été un bon moyen d'obtenir un audit interne informel de l'agence, moins inquiétant pour le personnel qu'un audit officiel exécuté par un consultant ou un auditeur d'État. La tâche consistait à analyser les règles administratives de l'agence, la manière dont le Département de la conservation gérait le processus de délivrance de permis, en sélectionnant de façon aléatoire les dossiers de demande, en étudiant leur contenu et en voyageant sur l'île de Hawaïi pour inspecter les

zones couvertes par les permis dans diverses sous-zones de conservation, afin d'évaluer le respect ou les violations dans l'utilisation des permis et de formuler des recommandations en vue d'une amélioration.

Plus fréquemment, des agences fédérales américaines ont commandité des études visant à recueillir données et informations sur une communauté donnée, pour aider celle-ci à déposer des demandes de permis gouvernementaux, y compris auprès de ces mêmes agences, ou pour faciliter la collaboration interinstitutionnelle afin d'améliorer les pratiques de gestion et d'harmoniser les règles. Les trois gouvernements insulaires doivent faire face à une situation récurrente, qui traverse tout ce chapitre, à savoir l'injonction d'en faire plus en matière de planification avec moins d'argent et moins de ressources. Cet impératif financier peut être attribué aux relations internationales géopolitiques mondiales et aux économies nationales et mondiales. Résultat, on investit moins dans les îles du Pacifique en général et on observe une certaine pression sur le gouvernement fédéral pour dépenser moins, dans le cas d'Hawaï'i, des Samoa américaines et de Palau.

Philosophie de la recherche participative

Il y a eu bien des débats pour savoir si la recherche-action participative, la base de l'approche du stage, reposait sur une épistémologie pragmatique ou une certaine forme de matérialisme historique. L'un des points de vue est que la méthode participative est basée sur la théorie critique ; une critique immanente de la domination, attentive aux idéologies, aux structures sociales et aux expériences humaines qui révèlent des contradictions, comme de rechercher le progrès en niant les processus de domination. Cet effort aide à comprendre les conditions sociales avant d'entreprendre des actions pour changer celles qui apparaissent négatives. L'approche pragmatique met en avant une méthode dialogique dans la résolution des problèmes, qui nécessite un engagement du chercheur envers la population locale et les citoyens (Comstock et Fox, 1982 : 3-5). Une méthode centrée sur les processus inclut les étapes exposées ci-dessus tout en se concentrant sur le renforcement du pouvoir des communautés et les liens avec celles-ci, faisant écho aux propos d'un sage de la Chine ancienne :

Va vers les gens, vis parmi eux, apprends d'eux, planifie avec eux, travaille auprès d'eux, commence avec ce que savent les gens, construis sur ce que les gens ont, enseigne en montrant, apprends en faisant, pas juste une vitrine mais un modèle, pas juste du bricolage mais un système, pas du coup-par-coup mais une approche intégrée, afin non pas de mettre en conformité mais de transformer, non pas de soulager mais de libérer (Lao-Tseu *in* Bartle 2007, McTaggart, 1989).

Approche multi-méthode

Chaque stage se forge sa propre méthode en fonction du cadre particulier imposé par la tâche à accomplir, mais nous avons beaucoup recouru à une approche éprouvée, à savoir l'approche multi-méthode (Brewer and Hunter, 1980 ; Gaber et Gaber, 1997 p. 98-100). Les tâches à mener dans une recherche sont si complexes qu'une démarche mixte se justifie sur le principe, pour la validation croisée, la triangulation et la confirmation des résultats, ou pour l'expansion de l'analyse. Cette approche implique l'utilisation de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Elle permet d'atteindre de nombreuses parties prenantes, ou d'explorer des facettes diverses de l'environnement. L'approche multi-méthode peut inclure les éléments suivants : sorties sur le terrain, groupes de discussion, interviews approfondis, mini-enquêtes, recensements, systèmes d'information géographiques, reconnaissance visuelle du paysage culturel et identification des ressources, participation à des réunions officielles planifiées ou à des événements communautaires ou des foires pour atteindre et rencontrer la communauté, exercice de projection dans l'avenir (pour aider une communauté à imaginer un avenir souhaité et consensuel), cartographie participative, inventaire des biens et des pressions, recherche archivistique ou en bibliothèque, et élaboration d'un plan directeur (plan d'aménagement socio-économique, environnemental et foncier d'une communauté).

Réflexions sur projets de terrain passés

Dans le contexte qui nous occupe, une communauté consiste en une somme d'individus, liés *via* des groupes, des associations, des institutions et la résidence dans une localité. Les nombreux stages pratiques listés dans le tableau 1 avaient pour client(s) une organisation non gouvernementale locale, une association de quartier, une agence gouvernementale ou une agence fédérale, souvent en partenariat parce que les questions de recherche nécessitaient l'implication de multiples acteurs. Les bénéfiques que ces clients pouvaient en tirer étaient des ressources supplémentaires disponibles dans les activités qu'ils devaient entreprendre : le stage contribuait au travail d'apprentissage ou de prise de décision de ces organisations, par le biais d'ateliers et d'enquêtes utiles et grâce aux résultats, recommandations et rapports exploitables ainsi produits. Le stage obtenait des résultats spécifiques et interdépendants :

- la présentation par les étudiants a fourni un terrain agréable, rassurant, équitable – si ce n'est impartial – aux individus et groupes pour se rencontrer, apprendre en commun, surmonter les divisions entre secteur privé, communauté et gouvernement et promouvoir la collaboration entre les parties ;
- la rédaction de rapports a contribué à documenter les problèmes et opportunités dans une communauté donnée, à analyser les faits et à rechercher des financements externes pour des projets et programmes nécessaires ;
- les rapports ont produit des données et de l'information, aidant les groupes communautaires et les agences à obtenir des permis gouvernementaux pour poursuivre certains projets souhaités ;
- la recherche professionnelle a été menée à un coût abordable, parce que le projet était bénévole et que les fonds ne couvraient que les frais directs du travail sur le terrain ;
- les groupes communautaires ont été en capacité de produire et d'utiliser l'information sur leur situation, leurs besoins et les opportunités de développement.

Les groupes communautaires et les agences ont accueilli les services rendus par les stages menés par l'Université de Hawai'i au fil des ans. Le stage reçoit plus de demandes d'aide qu'il ne peut en fournir ; il est donc en position de choisir parmi les projets possibles. La demande de nombreux groupes et communautés n'est cependant pas satisfaite, ou encore, trop d'années passent avant qu'un quartier ou une communauté ne soit revu par les participants au stage. D'autres domaines et disciplines peuvent certainement proposer davantage de ces cours pratiques. Une vision et un appui de la part de l'administration permettrait de renforcer les liens entre étudiants diplômés, étudiants en licence et lycées afin d'entreprendre des recherches localisées et basées sur l'apprentissage par le service. Parce que les stages sont des projets ancrés dans le réel, il faut les rendre publics au moyen de brochures et de documents, prévenant la communauté des événements prévus avant l'arrivée des étudiants et de la faculté dans la location en question. Les étudiants, le(s) client(s) et la presse locale, ou la télévision, tous doivent communiquer dans ce sens. Certains des stages ont bénéficié d'une certaine reconnaissance locale et nationale ou reçu des récompenses de la part d'organismes de planification professionnelle pour leur qualité. Sur la durée, une relation de confiance et de service avec la communauté s'est installée, incitant à poursuivre cet effort.

Conclusion

Le stage en équipe répond aux besoins de l'enseignement supérieur, à savoir mener des recherches appropriées en collaboration avec les communautés. Ceci, dans le langage états-unien, correspond à une forme d'apprentissage par le service. Ce procédé immerge les étudiants dans des situations interculturelles ; il incite à réfléchir à un avenir souhaité, il implique un public non-universitaire, des jeunes et des adultes, dans un partenariat de recherche ; et il encourage l'université et la communauté à ajuster leurs calendriers respectifs pour traiter des besoins sociétaux en matière de recherche. L'apprentissage par le service est une stratégie de cours réalisable, en dépit des coûts associés en termes de temps, d'organisation, de voyage et de tri des sujets possibles. Chaque étudiant peut être impliqué dans l'apprentissage par le service et le travail en groupe, dès lors que la mission est ajustée à leur niveau de connaissance et de compétence.

Dans le contexte américain (et australien), on observe une augmentation des demandes de partenariats public/privé/communauté de la part des organismes de financement fédéraux, étatiques et privées. La réalisation de ce partenariat n'est pas immédiate, car la construction d'une relation de confiance entre l'université et la communauté demande des années de cumul d'expérience en matière de recherche au service de la communauté.

Depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs universités américaines ont structuré leur mission en tant que « Land Grant Colleges »¹ pour enseigner l'agriculture et les sciences au service des communautés locales. Cette tâche était traditionnellement accomplie *via* des programmes d'enseignement, de recherche et de vulgarisation des services dans le domaine de l'agriculture, mais cette approche peut être utilisée dans n'importe quel domaine et distillée dans le cadre d'un stage pratique.

Le stage est un outil pédagogique à la disposition de l'université pour qu'elle s'acquitte de sa mission. Le stage établit un lien avec la communauté en mettant les étudiants en contact indirect avec des enjeux sociétaux et les groupes communautaires concernés par ces enjeux. Ainsi, en construisant une empathie mutuelle, il sert la communauté en impliquant certains de ses membres dans un processus d'apprentissage et dans la livraison d'un produit de recherche qui leur est utile. Le stage du cycle supérieur peut être combiné à d'autres cours proposés par les universités et lycées de la localité, s'appuyant ainsi sur une infrastructure éducative déjà en place, ce qui permet de renforcer les interactions entre les groupes d'étudiants et de fournir une aide éducative

1. Note des éditeurs : Établissements financés sur la base de ventes de terres publiques par l'État, dans le cadre des lois Morrill de 1862 et 1890.

durable à la communauté locale. L'université peut enseigner à ses étudiants la vie dans une société diverse en les impliquant dans des expériences à portée pédagogique auprès de membres des groupes minoritaires, et par l'étude des problèmes et des situations qui les affectent.

L'université devrait encourager les stages pratiques au service de la communauté, l'interaction entre les adultes et les jeunes, en tant que co-apprenants unis dans des efforts de recherche, exposant ainsi tous les participants aux ressources pédagogiques et aux modes d'enquête de l'université. Les étudiants apprennent à devenir des citoyens responsables et à augmenter leur capital social lorsqu'ils ont des occasions d'améliorer leurs connaissances et d'acquérir des compétences qu'ils peuvent utiliser au sein de la communauté en traitant de défis sociétaux. Ils peuvent constater que l'apprentissage collaboratif est une expérience mémorable pour eux et utile à d'autres.

Chaque stage est unique, mais chacun déplace – au sens propre – la salle de classe dans la communauté et sur le terrain, engageant d'une part la population avec ses savoirs locaux et traditionnels, d'autre part, les étudiants avec leur expertise universitaire et technique. Le cours pratique qui en ressort a des implications en termes d'innovation pédagogique, d'élaboration des programmes d'études, d'appui universitaire, d'impact sur la communauté, de partenariats et de mise en réseau avec la communauté. La collaboration universitaire et communautaire enrichit la théorie et la pédagogie en matière de planification. C'est une bonne occasion d'intégrer de manière renouvelée pratique, enseignement et science dans nos champs disciplinaires.

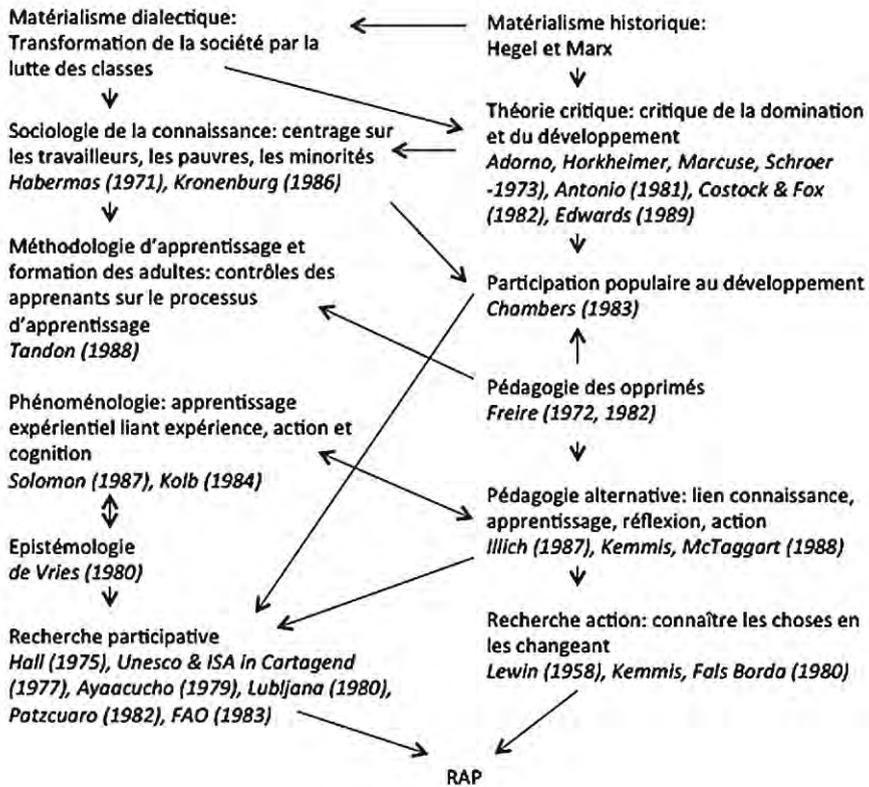
Tableau 1. Sélection de projets de stage RAP.

N° No.	LIEU	ANNÉE	THÈME	ÉLÉMENT CULTUREL	APPORT AUTOCHTONE À LA RECHERCHE	PARTENAIRE DE FINANCEMENT
1	Samoa américaines <i>Leone village</i>	Automne 2011	Renforcer les compétences de la communauté dans la préparation aux catastrophes	<i>Fa'a Samoa</i> (voie/culture samoane) au niveau villageois	Recherche avec les chefs de village (<i>matai</i>) et les groupements villageois	Agence nationale pour l'océan et l'atmosphère (NOAA)
2	Samoa américaines <i>Leone village</i>	Printemps 2011	Renforcer les compétences de la communauté dans la préparation aux catastrophes	<i>Fa'a Samoa</i> au niveau villageois	Recherche avec les chefs de village (<i>matai</i>)	Agence nationale pour l'océan et l'atmosphère (NOAA)
3	Wai'anae, île d'O'ahu	Automne 2010	Renforcer les compétences de la communauté dans la préparation aux désastres	Culture locale & autochtone hawaïenne	Leader local autochtone hawaïen de l'ONG Kahumana (logement & agriculture biologique)	Ministère du développement économique et du tourisme (DBEDT) (Programme de développement économique communautaire ou CBE)
4	République de Palau, Etat d'Airai	Automne 2009	Plan d'aménagement foncier durable	Culture micronésienne	Commission gouvernementale de planification de l'Etat d'Airai	Société de Conservation de Palau & Markline Consulting
5	Quartier McCully Mo'ili'ili Honolulu, île d'O'ahu	Printemps 2010	Accords sur les avantages de la communauté en lien avec un schéma pour les transports en commun (<i>Transit Oriented Design/ TOD</i>)	Culture locale & vieillir sur place	Interethnique : conseil de quartier & résidents	Ville & district d'Honolulu via l'Alliance hawaïenne de développement économique communautaire (HACBED) & l'Université de Hawaï'i (Bourse de la mer de l'Université d'Hawaï'i)
6	Île d'Hawaï'i Ouest Ho'okena Ahupua'a	Printemps 2011	Études sur les pistes et sentiers	Culture locale & autochtone hawaïenne	Groupes autochtones hawaïens et groupes locaux	Service des parcs nationaux des États-Unis (USNPS) du Sentier national historique <i>Ala Kahakai</i> (ALKA)
7	Kohala, île d'Hawaï'i	Automne 2007	Études sur les pistes et sentiers & Ahupua'a	Culture autochtone hawaïenne	Experts culturels autochtones	Service des parcs nationaux des États-Unis (USNPS) du Sentier national historique <i>Ala Kahakai</i> (ALKA)
8	Kailua, île d'O'ahu	Printemps 2006	Étude de voisinage/ de quartier	Culture de voisinage/de quartier	Multiculturel	Bourse de la mer de l'Université d'Hawaï'i
9	Île de Moloka'i	Printemps 2005	Gestion des zones côtières & protection des dunes	Culture autochtone hawaïenne	Communauté & informateurs autochtones hawaïens & étude ethnographique	Bureau des affaires hawaïennes (OHA), Etat d'Hawaï'i
10	État d'Hawaï'i	Automne 2004	Outil d'analyse des surfaces de terre imperméable (ISAT)	Non primaire	Non primaire puisqu'il s'agit d'une étude technique SIG	Ministère du développement économique et du tourisme (DBEDT) de l'Etat d'Hawaï'i
11	Hanaiei Valley Kaua'i	Automne 2003	Cogestion au niveau du bassin versant	Ahupua'a	Recherche avec l'ONG locale Hanaiei River Hui	Ministère américain de l'Agriculture (USDA)/ Service de conservation des ressources naturelles (NRCS), Hanaiei River Hui
12	Waipi'o Valley, île d'Hawaï'i	1999-2001	Planification environnementale & communautaire	Ahupua'a & WahiPana	Recherche avec les agriculteurs locaux, les associations communautaires & le Cercle communautaire de la Vallée Waipi'o	Ministère américain de l'Agriculture (USDA)/ Service de conservation des ressources naturelles (NRCS), Friends of the Future
13	Kahikinui île de Maui	1999	Développement économique communautaire & gestion d'Ahupua'a	Ahupua'a	Recherche pour le compte de Kahikinui Ohana ; cartographie RAP des ressources culturelles	Ministère du développement économique et du tourisme (DBEDT) et Bureau des affaires hawaïennes (OHA)

14	Ka'u, Hawai'i	1998	Plans basés sur `Ohana	Ahupua'a & `Ohana	Recherche pour la cartographie RAP de `Ohana	Centre pour enfants de Queen Lili'uokalani (QLCC)
15	Samoa américaines, île de Tutuila	1997	Formation à la planification villageoise & plans pilotes villageois	Fa'a Samoa & contribution des Matai	Atelier RAP avec des facilitateurs samoans	Ministère américain de l'Intérieur (USDOI), Bourse de la mer de l'Université d'Hawai'i
16	Samoa américaines, Tutuila	1996	Programmes alternatifs de gestion des zones côtières	Fa'a Samoa	Atelier RAP avec des facilitateurs samoans	Ministère américain de l'Intérieur (USDOI), Bourse de la mer de l'Université d'Hawai'i
17	Kane'ohe, île d'O'ahu	1994	Planification de la vision du quartier	Contribution des kupuna (anciens hawaïens)	RAP Association de quartier, cartographie des ressources/biens culturels par les autochtones hawaïens	Ville et district d'Honolulu & Association de quartier
18	Île de Moloka'i	1994	Demande d'utilisation du district directeur de conservation pour la restauration des étangs à poissons	Groupes de restauration des étangs à poissons des autochtones hawaïens	Ateliers RAP avec des groupes autochtones hawaïens de restauration	Département des Terres et des ressources naturelles (DLNR) de l'État d'Hawai'i
19	Kahalu'u, île d'O'ahu	1993	Évaluation des risques environnementaux	Valeurs locales et autochtones hawaïennes	Mini-enquête : cartographie RAP & entretiens	État d'Hawai'i, Ministère de la Santé (DOH) & Agence américaine de protection de l'environnement (USEPA) &
20	Île d'Hawai'i	1992	Revue du district de conservation	Non primaire	Non primaire : étude de conformité des permis officiels	Département des Terres et des ressources naturelles (DLNR) de l'État d'Hawai'i
21	Waimanalo, île d'O'ahu	1987	Reconnaissance communautaire	Questions intergénérationnelles des autochtones hawaïens	Propriété autochtone hawaïenne & association de quartier	Université d'Hawai'i
22	État d'Hawai'i	1984	Modes de subsistance contemporains des autochtones hawaïens	Valeurs de gestion des autochtones hawaïens & étude communautaire	Représentants autochtones hawaïens de toutes les îles	Département des terres coutumières d'Hawai'i (DHHL), Bureau des affaires hawaïennes (OHA), Département des Terres et des ressources naturelles (DLNR), Demande de l'Assemblée législative

Auteurs : Stages de planification de cycle supérieur, Département de Planification urbaine et régionale, Université Hawai'i, Honolulu, années diverses.

Tableau 2. Généalogie de la recherche-action participative (RAP).



Source : Minerbi, 2002.

Tableau 3 : Planifier stage & RAP en contexte insulaire - caractéristiques.

APPROCHE

- Mobiliser le travail d'équipe des étudiants et l'orientation des clients dans la recherche didactique.
- Approcher la communauté avec empathie et solidarité et établir une collaboration pour traiter la question.
- Travailler avec de multiples clients et acteurs (qui peuvent être en conflit les uns avec les autres).
- Chercher à découvrir l'intérêt du public dans cette situation.

MÉTHODOLOGIE

- Recourir à une approche systémique souple et à la cartographie mentale pour comprendre les situations et communiquer (conceptualisation).
- Appliquer plusieurs méthodes aux différents groupes, situations et réalités de terrain (triangulation).
- Impliquer les acteurs en utilisant la RAP autant que possible.

QUESTIONS ETHIQUES

- Comment travailler avec un client principal, des clients et des acteurs multiples.
- Comment concilier les nombreux objectifs du projet et dépenser correctement l'argent du contribuable.
- Comment entretenir sur plusieurs années une relation avec une communauté.
- Mettre en cohérence le consentement éclairé avec les usages culturels.

ENJEUX OPÉRATIONNELS

- Ajustez les calendriers des agences avec les calendriers universitaires et communautaires (celles-ci le font rarement).
- Menez avec efficacité le travail sur le terrain en respectant les règles de sécurité (ne perdez pas d'étudiants sur le terrain).
- Planifiez et effectuez le travail en classe et les semaines de terrain concentrées lorsque vous êtes sur des îles éloignées.
- Apprenez à recourir à des guides et des accompagnateurs locaux pendant les enquêtes de terrain.
- Utilisez si possible la visioconférence et PEACESAT².
- Restituez autant que possible les résultats en public.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Combinez structuration et flexibilité pour maintenir les objectifs de recherche dans un contexte d'incertitude.
- Identifiez des objectifs pédagogiques réalisables.
- Apprenez et utilisez les dynamiques et processus de groupe.
- Faites de la place aux étapes RAP.
- Mettez-vous en relation avec l'établissement local d'enseignement.
- Clarifiez ce que sera la performance individuelle par rapport à la performance du groupe (niveau individuel dans un travail de groupe).

2. PEACESAT (*Pan-Pacific Education and Communication Experiments by Satellite*) fournit en télécommunication publique par satellite à des institutions telles que les universités, les hôpitaux et les agences d'urgence.

Bibliographie

- BREWER (J.) et HUNTER (A.), *Multi-methods Research: A Synthesis of Styles*, Newbury Park, Sage Publications, 1989.
- AICP / APA, *Ethical Principles in Planning (as Adopted May 1992)*, Washington DC, American Institute of Certified Planners, American Planning Association, 1991.
- AICP / APA, *AICP Code of Ethics and Professional Conduct (Adopted October 1978 - as amended October 1991)*, Washington DC, American Institute of Certified Planners, American Planning Association, 1991.
- CANCIAN Francesca et ARMSTEAD Cathleen, *Participatory Research: an Introduction*, Unpublished Paper, Irvine, University of California, 1990.
- COMSTOCK Donald et FOX Russel, *Participatory Research as Critical Theory: the north Bonneville, USA Experience*, Unpublished Paper, Olympia, The Evergreen State College, March 1982.
- FINE Ben, *Political Economy and Social Sciences at the Turn of the Millennium*, Routledge, 2001 p. 40-52.
- FREIRE Paulo, *Pedagogy of the Oppressed*, New York, Continuum, 1970.
- FOLEY Michael et EDWARDS Bob, « Escape from politics? Social Theory and Social Capital Debate », *American Behavioral Scientist*, London, Sage, Vol. 40, March / April 1997, p. 550-561.
- GABER John et GABER Sharon, « Utilizing Mixed-method Research Design in Planning », *Journal of Planning Education and Research*, London, Sage, 17, 1997, p. 95-103.
- WILSON Richard, *University/Community Collaborations: An Opportunity to Enrich Planning Theory and Pedagogy*, Washington DC, Association of Collegiate Schools of Planning, April/May 1988, 110, p. 6-7.
- CHAMBERS (R.), *Rural Development: Putting the Last First*, London, Longman Press, 1983.
- GUERRERO Janet (L.), « Research Paradigm Shift: Participatory Action Research », *Rehabilitation Research and Training Center of the Pacific*, San Diego State University, Interwork Institute, Working Paper No. 2, June 1995.
- HABERMAS (J.), *Knowledge and Human Interests*, Boston, Beacon, 1971.
- FALS-BORDA (O.), *Knowledge and People's Power*, New Delhi, Indian Social Institute, 1985.
- KUMEMOTO Karen, « Walking in Another's Shoes Epistemological Challenges in Participatory Planning », *Journal of Planning, Education and Research*, 2001, p. 17-81.
- LAMMERINK Marc, BURY Peter et BOLT Eveline, *An Introduction to Participatory Action Development (PAD)*, The Hague, International Water and Sanitation Centre, 2002. file://SONY/PLA%Notes%2035%2C%20An%20introduction%201.
- LAO-TSE (N.D.), « Tao Te Ching », *Ch 17 in CEC Community Empowerment Collective*, [http://cen.vcn.bc.ca/cmp/mod,\(600-400 BC ?\)](http://cen.vcn.bc.ca/cmp/mod,(600-400 BC ?)).
- MATSUOKA Jon, MCGREGOR Davianna et MINERBI Luciano, « Moloka'i: A Study of Hawaiian Subsistence and Community Sustainability », in Marie Hoff ed. *Sustainable Community Development: Case Studies in Economic, Environmental and Cultural Revitalization*, New York, CRC Press / Lewis Publishers, 1998, Ch. 2, p. 25-43.
- MCGREGOR Davianna Pomaika i, MINERBI Luciano et MATSUOKA Jon, « A Holistic Assessment Method of Health and Well-being for Native Hawaiian Communities », Honolulu, *Pacific Health Dialogue: Journal of Community Health and Clinical Medicine for the Pacific*, Vol. 5 no. 1, 1998, p. 361-369.
- McTAGGART Robin, « Tenants of Participatory Action Research », <http://www.caledonia.org.uk/par.htm>, 1989.

- MINERBI Luciano, « Cultural Assessment and the Planning Process », October 2003, *Planning Advisory Service: PAS Memo*, Chicago, American Planning Association, 2003, p. 1-6.
- MINERBI Luciano, MCGREGOR Davianna et MATSUOKA Jon, « GIS applications in SIA » in Henk Becker and Frank Vanclay *International Handbook of Social Impact Assessment: Conceptual and Methodological Advances*, Cheltenham, E. Elgar Publishing, 2003.
- MINERBI Luciano, MCGREGOR Davianna et MATSUOKA Jon, eds., *Native Hawaiian and Local Cultural Assessment Project*, Phase I Problems, Assets Identification, Honolulu, University of Hawai'i, June 1993.
- MINERBI Luciano, « Village Planning in America Samoa », Jin-Ho-Parked., *Proceedings Creating Livable Communities in Asia Pacific: Value, Relevance and Connectivity. Fifth International Symposium on Asia Pacific Architecture*, Honolulu, School of Architecture University of Hawaii, April 9-11, 2003, p. 33-38.
- MINERBI Luciano, « Modern Watershed Planning and Traditional Ahupua a Management in Waipi'o Valley, Hawai'i », *Proceedings Seventh National Watershed Conference, May 20-23 2001*, Richmond, VA.
- MINERBI Luciano, « Co-Learning for Indigenous Community Building and Planning in American Samoa and Hawai'i », *Fifth Tri-Annual World Indigenous People's Conference on Education*, Hilo, p. 1-3, web page: <http://www.wipcehawaii.org/papers/LucianoMinerbi.html>, August 1-7, 1999.
- NATIONAL PARK SERVICE, *Guidelines for Evaluating and Documenting Rural Historic Landscapes*. National Register Bulletin #30. Washington DC, US Department of the Interior, 1990.
- NATIONAL REGISTER FOR OF HISTORIC PLACES, web page: www.cr.nps.gov/nr.
- NATIONAL TRUST FOR HISTORIC PRESERVATION, web site: www.nationaltrust.org.
- OFFICE OF ENVIRONMENTAL QUALITY CONTROL, Honolulu: Hawaii State Department of Health, web page: <http://www.state.hi.us/health/oeqc/guidance/cultural.htm>, November 19, 1997.
- SCHÖN Donald, *The Reflective Practitioner – How Professionals Think in Practice*, Basic Books, New York, 1983.
- SEYMOUR-ROLLS, Kaye and HUGHES Ian, « Participatory Action Research: Getting the Job Done », The University of Sydney, *Action Research Electronic Reader*, 1995.
- SOLOMON (R.C.), *From Hegel to Existentialism*, New York, Oxford University Press, 1987.
- STATE OF HAWAII ACT 50, 2000.H.B. No. 2895 H.D.1 20th Legislature, web page: <http://www.state.hi.us/health/oeqc/guidance/act50.htm>.
- TANDON (R.), « Social Transformation and Participatory Research », Leicester, *Convergence, an International Journal of Participatory Research*, Vol. XXI, No. 2-3, 1988.
- THAMAN (K.H.), « Culture and Curriculum in the South Pacific », Chicago, *Comparative Education*, Vol. 29, No. 3, 1993, p. 249-260.
- USEPA, *Community Culture and the Environment: A Guide to Understanding a Sense of Place*, Washington DC, US EPA (EPA 842-B-01-003), Office of Water, 2002.

De l'animation à la recherche doctorale : les politiques de développement de la province Nord comme terrain

Ce chapitre entend contribuer aux questions posées par l'implication des chercheurs dans leur propre terrain. Dans la perspective ouverte par le projet d'ethnographie des politiques et des pratiques d'aide au développement de David Mosse (2005), ce texte est l'occasion de procéder à une analyse rétrospective de mes relations au terrain. À partir de ma thèse sur les politiques de développement rural en province Nord, je propose de lever le voile sur les différents positionnements que j'ai pu endosser selon mon implication dans l'objet de recherche. L'objectif est d'explicitier les formes individuelles de mon implication (Olivier de Sardan, 2008) et d'identifier les intérêts et les limites de ces multiples positionnements pour l'étude de l'action publique contemporaine. Cet exemple de construction d'une méthodologie de recherche complète également les réflexions déjà menées en Nouvelle-Calédonie par Pierre-Yves Le Meur (2011) sur l'expertise et l'anthropologie et par Isabelle Merle sur les relations à son terrain de thèse (1999).

La mise à plat de ma relation au terrain, du processus de construction de ma problématique et ma méthodologie de recherche met en exergue deux tensions principales. La première est celle des rythmes de recherche, entre rupture et continuité. Ce terrain repose d'abord sur un processus long, celui de l'immersion dans les politiques publiques en train de se faire, et des moments de ruptures (notamment, le commencement de ma thèse). La seconde tension est liée à l'oscillation entre entretiens individuels et différents types de participations observantes et/ou observations participantes. J'insisterai sur la pertinence d'une articulation entre entretiens semi-directifs et observations participantes pour l'analyse de l'action publique notamment dans le contexte néo-calédonien, où les recherches sur les politiques publiques « en train de se faire » sont

* Nouvelles ruralités et destin commun», BP 06, 98825 Pouembout, Nouvelle-Calédonie.

caractérisées par des archives parfois difficilement accessibles, mais aussi par l'aspect « brûlant » de certaines configurations sociales conflictuelles dans les projets de développement. Dans ces recherches, les usages des entretiens semi-directifs sont rarement explicités, voire dénigrés (Bongrand et Laborier, 2005) alors qu'ils peuvent avoir un double intérêt informatif/narratif et compréhensif (Kauffmann, 2008).

Dans un premier temps, les fondements empiriques de ma recherche doctorale sur les politiques de développement de la province Nord ainsi que les origines de ma question de recherche seront présentés. Puis, les principaux objectifs de ma recherche et les contraintes méthodologiques à lever, celles liées au travail de recherche dans le contexte néo-calédonien, mais aussi celles liées à ma posture impliquée, seront explicités. Enfin, l'articulation entre les différentes sources d'informations sera détaillée.

1. De l'accompagnement du développement local à la question de recherche : récit

La question de recherche traitée dans ma thèse (Bouard, 2011) provient d'une première expérience professionnelle réalisée dans le cadre d'un volontariat pour l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC) en 2005 et 2006. Je devais réaliser une série d'enquêtes sur les ménages ruraux kanak¹ et des ateliers de discussion dans le cadre du suivi-évaluation participatif d'une Opération Groupée d'Aménagement du Foncier (OGAF), celle de la Côte Est² (Bouard *et al.*, 2006). Ce dispositif de suivi-évaluation participatif pensé et mis en œuvre par Patrick d'Aquino, géographe du CIRAD et détaché à l'IAC entre 2002 et 2007, s'inspirait de l'approche de *Planification ascendante* qu'il avait développée au Sénégal (d'Aquino, 2002), puis récemment rebaptisée *Gestion progressive autonome* (d'Aquino, 2009).

1. Les premiers Européens désignèrent les indigènes de Nouvelle-Calédonie sous l'appellation « Canaques », d'après le terme polynésien signifiant « homme ». Les indépendantistes en détournèrent le sens, devenu péjoratif à l'époque coloniale, en restaurant la graphie initiale (anglicisée) du mot, « Kanak », qu'ils présentèrent comme symbole du renouveau identitaire et de la revendication nationaliste. L'accord de Nouméa de 1998 a officialisé l'usage invariable de l'adjectif et du nom « Kanak ». C'est cette orthographe invariable en genre et en nombre qui sera utilisée dans le reste du chapitre.

2. Cette OGAF concernait les communes de Touho, Poindimié et Ponérihouen.

1.1. Les OGAF en province Nord

Les OGAF sont un dispositif de développement territorial d'origine française. Créé dans les années 1970 pour accompagner le remembrement, il était au départ très lié à la problématique foncière. Au cours des années 1980, le dispositif a beaucoup évolué et visait à accompagner la structuration de filières agricoles. Dans les années 1990 avec l'émergence de la problématique environnementale et les grandes crises sanitaires (vache folle, pollutions liées aux élevages intensifs), les OGAF sont devenues un dispositif combinant des objectifs d'accompagnement de la prise en compte de la problématique environnementale et du développement local. Même si le dispositif est d'abord métropolitain, on constate sa forte appropriation en province Nord. Depuis 1993, les OGAF ont été multipliées notamment sur la partie Nord et Est du territoire provincial. De plus, la province Nord augmente nettement son investissement financier dans le dispositif, en particulier à partir de 2000 (Bouard, 2011).

Surtout, le dispositif OGAF augmente le nombre et la diversité des acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement. En effet, en Nouvelle-Calédonie une OGAF repose sur l'existence d'une association locale regroupant des producteurs ruraux et sur la mise en place de comités locaux de discussion composés de personnes appartenant au territoire de projet. Les services techniques, ici, provinciaux participent également à ces réunions.

1.2. Le suivi évaluation participatif de l'OGAF Côte Est

En tant que jeune ingénieure agronome, j'enquêtais sur les stratégies de ménages ruraux kanak et j'animais des réunions en tribu, des ateliers de discussion avec des jeux de rôles.

Les discussions occasionnées par ces ateliers rassemblant divers acteurs³ ont fait apparaître différentes représentations du développement rural. Les critères étaient, par exemple, différents lorsqu'il s'agissait de définir le succès ou l'échec d'un projet de développement. Certains acteurs considéraient que la mise en valeur d'une nouvelle parcelle ou l'augmentation des productions pouvant faire l'objet de dons était déjà synonyme de succès. Les difficultés de mise en œuvre du programme de développement venaient du modèle de développement sous-

3. Producteurs, représentants coutumiers, agents de terrain des services administratifs du développement rural, élus provinciaux et communaux, directeurs de services techniques» à la place de « Producteurs, élus communaux, représentants coutumiers, agents de terrain des services administratifs du développement rural, élus provinciaux et communaux, directeurs de services techniques ».

jaçant : trop occidental, il pouvait mettre en péril l'identité culturelle kanak. Pour d'autres, un projet de développement rural devait surtout permettre l'augmentation des revenus monétaires agricoles et ainsi renforcer l'insertion au marché des ménages ruraux kanak. Le problème était que la société kanak n'était pas suffisamment insérée au marché et que la force des obligations sociales « freinait » le développement, en particulier le développement agricole en « empêchant » les Kanak de vendre leurs produits.

Malgré ces divergences, les conclusions d'une série d'enquêtes complémentaires sur les implications d'une meilleure prise en compte de la culture kanak dans les opérations de développement ont fait ressortir trois principes communs à tous les acteurs enquêtés (Pascutto, 2006). L'enjeu est d'abord de préserver les liens entre les individus et la communauté. Cela signifie favoriser dans les programmes de développement les liens réciproques culturels entre l'individu et le collectif : l'individu s'implique socialement dans la communauté et la communauté l'aide dans ses projets. Est aussi ressortie l'importance, pour les Kanak, de reconnaître un intermédiaire entre eux et le monde extérieur (programmes de développement en particulier), pour les aider à s'insérer dans cet extérieur. Cela signifie reconnaître et favoriser l'implication de certains habitants des tribus (conseil des clans, membre d'associations de marché, de coopératives) comme relais, entre l'individu et les programmes de développement. Enfin, l'importance de favoriser un dialogue et une concertation constants (entre les services, les institutions, les individus) afin d'imaginer de nouvelles adaptations à la fois originales et prudentes.

Ces enjeux identifiés à l'échelle de l'OGAF Côte Est devaient être ensuite partagés avec les services d'appui et les responsables provinciaux pour ajuster les politiques publiques de développement en province Nord.

1.3. L'animation d'un groupe de réflexion

Dans la suite du suivi participatif de l'OGAF Côte Est, mon action s'est alors concentrée sur l'émergence et l'animation d'un réseau informel composé d'acteurs locaux affiliés à différentes organisations, qui participaient à la mise en œuvre des politiques de développement rural et partageaient la volonté d'intégrer les constats issus du suivi-évaluation participatif dans les politiques de développement provincial. Ces personnes-ressources rencontrées au cours des ateliers se retrouvaient mensuellement pour traduire ces constats et principes en propositions pour les politiques publiques de développement. L'enjeu était de favoriser la prise en compte des enjeux locaux et culturels dans les politiques publiques de développement rural de la province Nord. Il s'agissait de tenter

de lever les limites verticales⁴ auxquelles sont confrontées la plupart des démarches participatives en favorisant les interactions entre les communautés locales et les institutions situées aux niveaux supérieurs d'organisation sociale et institutionnelle.

Le groupe a continué à se réunir jusqu'en 2009 pour discuter des problématiques de développement rural, mais il a peiné à organiser une rencontre avec les décideurs politiques de la province Nord pour discuter des propositions formulées.

1.4. Première rupture : émergence et reformulation de la question de recherche

L'émergence de ma question de recherche résulte d'une première rupture avec la phase initiale d'immersion en tant qu'ingénieure agronome. En effet, la difficulté à organiser une rencontre entre les membres du groupe de travail et les décideurs politiques de la province Nord a fait émerger une première question : Quelles sont les conditions de la participation des acteurs locaux à la production des politiques publiques innovantes, légitimes et tenant compte des spécificités locales ?

Cette première question très empirique était directement liée à mon rôle d'animatrice du groupe de travail. Il s'agissait d'éclairer le processus de fabrication des politiques publiques de la province Nord pour trouver des « leviers d'action » et accompagner l'intégration des solutions formulées par le groupe de réflexion dans les politiques publiques provinciales. Il s'agissait, pour moi, de trouver le moyen de lever les limites verticales de la participation. Cependant, cette formulation n'était pas satisfaisante. Fortement normative, elle ne constituait pas une question de recherche pertinente. Plusieurs réunions à Montpellier et en Nouvelle-Calédonie avec d'autres chercheurs m'ont permis de reformuler ces premières interrogations. D'abord vécus comme « forcés » puis ressentis comme des ruptures heuristiques fondamentales dans mon parcours de recherche, ces moments d'extraction du terrain étaient l'occasion de discussion avec d'autres chercheurs qui m'ont aidé à démêler et à découvrir

4. Pour une synthèse des travaux de recherche sur la participation et notamment ses limites intrinsèques, verticales et horizontales, voir la première partie de l'HdR de Patrick d'Aquino (2002, p. 21-31). Les limites intrinsèques font référence aux objectifs et aux moyens associés à ces dispositifs ; les limites verticales recouvrent les interactions entre les communautés locales et les institutions situées aux niveaux supérieurs d'organisation sociale et institutionnelle, les limites horizontales ont trait aux interactions entre les membres d'une communauté donnée.

la problématique de recherche cachée derrière les questions soulevées par mon implication quotidienne.

Peu à peu, à force de reformulations et de lectures, je me suis interrogée sur le rôle des représentations des enjeux de développement dans les processus d'élaboration des politiques publiques ? Comment les représentations, ou plutôt, les « idées » circulent-elles entre les acteurs des politiques de développement et participent-elles au changement de politiques publiques ? Ces questions recoupaient les questions plus théoriques de la circulation des « idées » et de l'influence des interactions entre différents niveaux décisionnels sur le processus de changement de politiques publiques (Fouilleux, 2003). L'objectif de la thèse, commencée en 2008 et soutenue en 2011, était d'apporter des éléments de réponse à ces questions, mais aussi de proposer un cadre conceptuel pour « mieux penser » les conséquences des interactions entre niveaux (territoires de projets de développement, province, gouvernement et État français) sur les processus de changement de politiques publiques.

2. Des contraintes méthodologiques multiples et modifiées au prisme de ma posture impliquée

Pour répondre cette question de recherche, il était nécessaire de reconstituer le processus de fabrication des politiques publiques de développement, depuis la provincialisation. Mais, pour mettre en lumière l'historicité des politiques publiques, je devais remonter plus loin le fil de l'histoire, à travers la construction des discours indépendantistes⁵ et les interactions entre acteurs depuis les événements, notamment pendant la période des Régions (1984-1986).

Reconstruire l'historicité de l'action publique d'une organisation récente, telle que la province Nord, est délicat. Les archives des politiques publiques ne sont pas directement, ni systématiquement disponibles et consultables, d'autant plus dans une administration récente. Les documents ne sont pas ou mal répertoriés et, comme le souligne Gilles Pinson et Valérie Sala Pala (2007), les documents intermédiaires (courriers, emails, notes internes, documents de travail), pourtant très riches en informations sont bien souvent détruits parce que considérés comme ayant peu d'intérêts.

Ensuite, il fallait comprendre la diversité des usages du dispositif OGAF par les acteurs des différents niveaux de politiques publiques (les membres de

5. Sur lesquels les travaux d'Isabelle Leblic et Christine Demmer étaient déjà disponibles.

comités locaux de discussion, les techniciens, les animateurs, les directeurs des services techniques, les élus communaux mais aussi provinciaux). C'est-à-dire rendre compte des pratiques des acteurs mais aussi des représentations sous-jacentes.

La deuxième contrainte était alors celle de la diversité des niveaux de politiques publiques international, national (français), provincial, communal et, en partie conséquence de la multiplicité des niveaux, les acteurs à enquêter étaient caractérisés par une grande diversité de profils sociologiques. Il s'agissait de mener des entretiens auprès de dirigeants (Kanak ou non-Kanak), de hauts fonctionnaires français, mais aussi de chercheurs, d'experts, d'élus locaux et d'agriculteurs. L'approche du terrain devait alors être suffisamment souple pour s'adapter aux différentes contraintes, spécifiques à chaque interviewé. Pour les enquêtes auprès des dirigeants, il fallait s'adapter à leur faible disponibilité pour des entretiens semi-directifs longs. Surtout, il s'agissait de les amener à dépasser la « langue de bois ». Pour les agriculteurs, le défi était tout autre. Je devais tenter de limiter la violence symbolique *a priori* générée par la différence de statut social entre l'enquêteur et l'enquêté. De plus, sur le terrain, ces différentes contraintes ont été à chaque fois modifiées, transformées, au prisme de ma posture impliquée en 2005 dans le suivi-évaluation participatif de l'OGAF Côte Est.

De plus, mon implication personnelle dans les OGAF posait des difficultés épistémologiques. L'implication personnelle dans l'objet de recherche rend plus difficile la prise de recul par rapport à celui-ci mais elle peut, *a contrario*, servir la perception de ses nuances et des conditions dans lesquelles agissent les acteurs. J'ai dû distinguer ma posture objectivante, qui m'a permis de construire une interprétation rigoureuse des situations observées, de ma posture participante, qui a permis le développement de liens étroits, professionnels et personnels avec les acteurs de mon terrain de recherche afin de mieux appréhender leur subjectivité.

Pour dépasser les difficultés intrinsèques aux relations créées entre le chercheur et les acteurs de l'objet étudié, j'ai dissocié le temps de l'acteur impliqué dans les OGAF que j'ai été et le temps du chercheur. Cette dissociation s'est en particulier opérée entre mon temps de recherche sur le terrain (deux ans) et le temps de l'analyse distanciée, de la prise de recul, notamment lors de la phase de rédaction réalisée loin du terrain, à Montpellier, en 2010 et 2011 (cf. Figure 1). La dissociation ne se décrète pas mais résulte d'un équilibre que j'ai construit au fur et à mesure entre les enquêtes réalisées, l'ensemble des rapports à l'objet, la diversité des subjectivités que les entretiens ont mise en

lumière et la phase de construction d'un cadre d'analyse théorique. Cela m'a permis de relativiser ma perception de l'objet et du terrain, et d'acquérir ainsi une distanciation croissante. Ce processus s'est traduit concrètement dans mes « outils » de chercheur. Entre 2005 et 2009 (dernière année de terrain), mes journaux de terrain se sont progressivement enrichis de commentaires, réactions et analyses. De plus, au sein de l'IAC, les interactions avec les autres chercheurs sur mes sentiments, mes réactions et mon implication par rapport à l'objet de recherche ont aidé à prendre et à faire preuve de distance devant certains acteurs pour que l'échange soit intéressant. Ces dialogues internes avec le journal de terrain et les discussions avec les autres chercheurs ont ainsi favorisé une certaine objectivation, même si bien sûr, elle n'a pas été parfaite.

Mais il est nécessaire de dépasser la simple dissociation spatio-temporelle. Pour limiter les effets de biais, il est essentiel de mettre en lumière la déformation opérée et les avantages issus de cette posture impliquée sur les différents types d'interactions. Ainsi, face à un certain nombre d'élus, directeurs provinciaux et hauts fonctionnaires, mon expérience de terrain m'a conféré une position d'expert de l'objet de recherche. Instaurer un échange « d'égale à égale » pour discuter de l'évolution des politiques de développement était alors plus aisé. Pour les responsables non-indépendantistes, cette expérience sur la Côte Est me positionnait dans une situation plus délicate, celle d'une jeune métropolitaine, *a priori* plutôt complaisante avec les choix politiques des indépendantistes kanak. Enfin, pour les agriculteurs impliqués dans les comités locaux de discussion, la connaissance des contraintes locales aux projets de développement et des réseaux d'interconnaissances locaux acquise pendant le suivi évaluation participatif m'ont permis de réduire la distance entre eux et moi, métropolitaine et diplômée. Dans ces deux derniers cas, il fallait veiller à l'explicitation des « non-dits » et de « ce qui va de soi » afin de limiter les dissimulations. Le fait d'avoir été impliquée dans le suivi-évaluation de l'OGAF Côte Est m'a conféré non pas une, mais plusieurs légitimités à l'origine d'asymétries variables selon les enquêtés.

3. Une stratégie comparative et plutôt ascendante

Les objectifs et les contraintes identifiées, le choix a été fait de construire la recherche sur l'étude de plusieurs « situations de recherche » en province Nord, entendues comme des espaces délimités d'un point de vue spatial, organisationnel ou temporel. Au niveau provincial, j'ai ainsi porté une attention particulière aux acteurs de l'organisation administrative en charge du développement rural,

la province Nord et plus spécifiquement la DDEE⁶. Dans le même sens, mais à l'échelle micro cette fois-ci, les mairies, les coopératives et les associations de producteurs agricoles des territoires de projet sont devenues des situations de recherche particulières et ont fait l'objet d'une analyse spécifique. Les situations de dialogue et d'interaction ouvertes par l'instrument OGAF ont également constitué des « situations » de recherche au cœur de l'analyse, notamment pour mettre en lumière les interactions entre les niveaux.

3.1. Positionnement théorique de la comparaison

Pour l'analyse du niveau des territoires de projet et de leurs interactions avec le niveau provincial, j'ai choisi de procéder à la comparaison de deux études de cas : l'OGAF Côte Est et l'OGAF de Canala. Charles Ragin (1996) distingue deux manières de comparer : la stratégie centrée sur les cas et celle centrée sur les variables. La première repose sur des données qualitatives et nécessite une « familiarité » au terrain, alors que la seconde stratégie intègre des informations quantitatives, à partir d'hypothèses relativement fermées. Charles Ragin indique également que la stratégie comparative centrée sur les études de cas est plus adaptée aux « causalités à conjonctions multiples » et aux « causalités historiques », alors que la stratégie centrée sur les variables est plus intéressante pour étudier des causalités uniformes, structurelles. C'est justement pour mieux saisir la complexité des mécanismes et des interactions, notamment les influences mutuelles entre les cas sélectionnés, que la première stratégie a été choisie. Il s'agissait de reconstruire le processus causal et la combinaison complexe des composantes du changement. La méthode de l'étude de cas comparative présentait un autre avantage : celui d'autoriser l'émergence d'hypothèses au cours de l'analyse (Skocpol, 1984 ; Burawoy, 1998).

En réalisant deux études de cas, l'objectif était la mise en lumière de répétitions de situation, le recoupement d'informations pour expliquer et discuter des régularités. En effet, certains registres argumentatifs sont récurrents dans le discours des acteurs pour justifier certains choix ; certaines pratiques sont observées de manière répétée et parfois certaines étapes des trajectoires des acteurs reviennent dans les enquêtes. Les données produites dans les études de cas ne sont pas statistiquement représentatives mais elles peuvent être significatives de certaines logiques et souligner certains processus, même s'ils n'apparaissent qu'une fois (Mitchell, 1983). Comme dans la démarche de l'étude de cas étendue (Burawoy, 1998), les deux situations étudiées n'ont pas été mobilisées pour simplement confirmer ou infirmer le modèle théorique construit lors de

6. Direction du développement économique et de l'environnement.

la recherche. Les projets de Canala et de la Côte Est ont chacun participé à sa construction, à son amendement et à l'amélioration de sa cohérence.

3.2. Choix des territoires de projet

Les territoires de l'OGAF Côte Est et Canala ont été choisis pour deux raisons. D'un point de vue théorique, d'abord, au moment de leur lancement, ces deux OGAF n'étaient pas portées par des maires du même groupe politique. Dans le cas de l'OGAF Côte Est (Touho/Poindimié/Ponérihouen), les trois maires appartenaient au groupe UNI⁷ (Union nationale pour l'indépendance), alors majoritaire à l'Assemblée provinciale. Pour l'OGAF de Canala, c'est un maire affilié à l'Union calédonienne (UC), opposée à l'UNI au sein de l'Assemblée provinciale, qui a porté le projet.

D'un point de vue pragmatique, l'expérience du suivi-évaluation participatif réalisé en 2005 m'a donné une connaissance fine du territoire de l'OGAF Côte Est qui a forcément orienté mon choix. Pour Canala, il m'a semblé que les précédentes recherches menées par les géographes (Doumenge, 1975) et les anthropologues (Demmer, 2002 ; Guiart, 1962 ; Kohler et Pillon, 1986) pouvaient aider à compenser le déséquilibre entre mes connaissances des deux terrains. De plus, les quelques observations participantes à Canala, réalisées entre 2005 et 2007, et les interactions avec l'association locale porteuse de l'OGAF ont favorisé mon positionnement d'« étranger sympathisant » ou de « compagnon de route » (Olivier de Sardan, 2009, p. 93) lors du terrain effectué en 2009. Enfin, ces deux opérations OGAF étaient les seules terminées ou quasi terminées au moment de la recherche, ce qui facilitait l'étude des conflits dont les projets peuvent être le siège.

3.3. Une méthodologie croisant documentation, entretiens et observations participantes

Classiquement, la production de données a reposé sur la combinaison d'entretiens réalisés auprès des acteurs des différents espaces considérés, d'observations participantes, de procédés de recension et de l'analyse de contenus écrits de différents supports papier, en ligne, etc. (Olivier de Sardan, 1995, 2009).

7. Majoritairement composé de militants et d'élus PALIKA (Parti de Libération Kanak).

3.3.1. Fouille et collecte de la documentation

J'ai tout d'abord réalisé un travail de fouille et de collecte de documentations, d'échange de courriers, de comptes-rendus de réunions, de multiples versions des rédactions des arrêtés, du Code de développement provincial.

Mon investissement dans l'OGAF Côte Est en 2005 n'a pas été sans conséquence sur ce travail. Il m'a permis de tisser des liens de confiance avec certains fonctionnaires caldoches⁸ affectés aux services de l'État. Ces personnes m'ont laissé librement fouiller pendant une journée dans leur armoire, j'ai pu alors consulter l'ensemble des archives sur les OGAF en Nouvelle-Calédonie, j'ai pu photocopier les échanges de courriers entre le directeur des services de l'État français à l'agriculture et le directeur du CNASEA⁹ au début des années 1990. L'implication dans le suivi-évaluation de l'OGAF Côte Est m'a donné accès à la base de données du suivi des producteurs appuyés. Surtout, mon expérience m'en a facilité la lecture.

Ces documents écrits m'ont aidé à identifier les principaux événements structurants le processus du transfert de l'instrument OGAF de la France vers la province Nord, d'identifier les principales interactions entre acteurs. Mais ces documents ne me permettaient pas de reconstruire précisément « le sens de l'histoire ». Il s'agissait de hiérarchiser ces bribes d'informations. C'est donc pour compenser la pauvreté informative de ces documents écrits que j'ai réalisé des entretiens semi-directifs auprès des différents acteurs.

3.3.2. Des entretiens semi-directifs à but narratif et compréhensif

Comme Philippe Bongrand et Pascale Laborier (2005) le signalent, les travaux se penchant sur l'analyse des politiques publiques, en particulier l'école française, mobilisent très largement les entretiens semi-directifs. L'entretien permet de mettre en exergue les éléments principaux des structures de sens, les institutions et les intérêts qui amènent les acteurs à agir. J'ai donc procédé essentiellement à des entretiens individuels semi-directifs enregistrés, puis retranscrits, et complétés avec les autres sources de données (documentation et observations participantes).

Les entretiens ont été menés dans un double but : informatif et compréhensif (Kaufmann, 2008). Ils se sont déroulés selon un guide d'entretien regroupant

8. Le terme caldoche fait référence aux habitants de Nouvelle-Calédonie issus de familles d'origine européenne enracinées dans le pays depuis au moins la génération de leurs parents (Pauleau, 1995).

9. Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles, aujourd'hui nommé Agence de Services et de Paiements (ASP).

les variables indispensables à « capturer », mais les sujets traités pouvaient être abordés et orientés différemment selon les interlocuteurs. Du fait de la diversité des données à collecter, certains entretiens ont servi à creuser spécifiquement certaines thématiques au détriment d'autres informations. 64 entretiens ont été réalisés auprès des acteurs impliqués dans les politiques publiques de développement rural de la province Nord (les acteurs impliqués dans les OGAF étudiées, les élus provinciaux, communaux, des chargés de missions, des techniciens et des experts français ou internationaux).

Les discussions avec les acteurs ont porté sur : leur trajectoire, leur vision de l'évolution du contexte institutionnel de la province Nord depuis sa création, leurs représentations des enjeux de développement rural, leurs rôles et intérêts dans le processus de transfert de l'instrument OGAF mais également dans sa mise en œuvre. Enfin, les personnes enquêtées étaient amenées à proposer leur « récit » et leur expérience de l'instrument OGAF : les arrangements, les conflits que le dispositif occasionne.

Pour les enquêtes menées auprès des services techniques, mais surtout auprès des dirigeants, j'ai privilégié la dimension narrative et informative. Il s'agissait de collecter les informations factuelles interstitielles¹⁰ pour reconstituer dans le temps long les processus de décision qui ont traversé la construction des politiques de développement de la province Nord. J'ai donc amené ces acteurs à me raconter, dans le détail, leurs missions, les rencontres réalisées au cours de leurs trajectoires personnelles et professionnelles et plus généralement la construction des politiques de développement de la province Nord depuis 1990.

Ces entretiens prenaient la forme de récits de vie des experts, des politiques, des hauts fonctionnaires et des chercheurs. Au début de la recherche, la directivité de ces entretiens était plutôt faible, mais elle s'est accrue au fil du temps suite au phénomène d'accumulation et de saturation. Je cherchais alors de plus en plus, au milieu des ces récits, des aspects plus précis, plus détaillés du processus de fabrication des politiques publiques. Pour enquêter des « dirigeants », cette directivité présente un intérêt, elle m'a en effet permis de limiter leurs velléités de me manipuler.

Pour comprendre les usages de l'instrument OGAF au niveau local, l'analyse s'est concentrée sur les acteurs des territoires de projets (les producteurs ruraux, les animateurs et techniciens provinciaux). Pour ces enquêtes, l'enjeu était de faire ressortir les pratiques et les représentations des acteurs. L'accent était mis sur la « dimension compréhensive » de l'entretien, même si l'enquête pouvait

10. C'est-à-dire tous les « petits » événements (rendez-vous, réunions de travail, missions) qui ont participé à la construction de trajectoires partagées entre les acteurs.

être source d'informations factuelles, notamment sur le déroulement du projet, sur la catégorie sociologique de l'enquêté.

Dans ces entretiens, la subjectivité des acteurs est appréhendée différemment. Mon objectif n'était pas tant de « contrôler le discours » que d'utiliser le discours produit par les acteurs pour mettre en lumière leurs pratiques et leurs représentations, dans une logique compréhensive.

Mon implication passée dans le suivi-évaluation de l'OGAF Côte Est était alors à double tranchant... Il ne fallait surtout pas que les enquêtés ressentent une quelconque « normativité » dans mes propos, dans mes questions. J'ai donc fait valoir mes compétences sur les OGAF ainsi que ma connaissance fine de la réalité du terrain et des réseaux d'interconnaissances, pour amener mes interlocuteurs à expliciter ce qu'ils auraient peut-être préféré passer sous silence. À ce titre, travailler sur les récits de conflits qui ont traversé les projets de développement s'est toujours révélé heuristique.

3.3.3. Une stratégie plutôt ascendante pour aborder le multi-niveau

En termes de stratégies d'enquête, pour limiter le risque de dissimulation par la hiérarchie (Becker, 2002, p. 154), j'ai fait le choix d'une stratégie d'enquête plutôt ascendante. Les premiers entretiens ont été réalisés auprès des agents d'exécutions, des membres des comités locaux (*i.e.* des « usagers » de la politique publique étudiée), des techniciens et des animateurs provinciaux. Si j'ai commencé par le « bas », par les « territoires de projet », les entretiens ont été ensuite effectués avec les directions techniques, puis les élus provinciaux, les experts métropolitains, pour à la fin de ma phase de terrain, conclure par les acteurs de Canala et finaliser les investigations de terrain avec le président de la province Nord, les chercheurs en France, et les hauts-fonctionnaires français au début de l'année 2010.

La dernière ficelle du métier que j'ai utilisée, celle d'enquêter les « marginaux », est soulignée par Howard S. Becker (2002). J'ai fait le choix d'aller voir quelques acteurs parfois en conflit avec l'institution provinciale ou encore des acteurs qui n'étaient plus en lien direct avec l'institution provinciale mais qui avaient pu participer à la construction ou à la mise en œuvre de la politique publique étudiée. Dans ce cas particulier, ma position institutionnelle à l'IAC et notamment le comité de pilotage de la programmation qui regroupe les partenaires techniques de l'IAC m'a permis d'identifier des acteurs que je n'aurais pas enquêtés *a priori*, ou pas interrogés sur la thématique, notamment sur les premières OGAF, celle d'Ouvéa en particulier.

3.3.4. De la participation observante aux observations participantes

Enfin, ces entretiens, interactions ponctuelles avec mon terrain, ont été mis en perspective par les observations participantes réalisées dans les projets OGAF et au sein de l'administration provinciale afin de comprendre le décalage que je pouvais observer entre pratiques et discours.

De par mon expérience avant la thèse, je disposais d'un grand nombre de participations observantes au cours desquelles j'avais occupé des positionnements divers. Les principales réunions et ateliers de discussion auxquels j'ai pu participer depuis 2005 ainsi que les acteurs enquêtés sont représentés sur la Figure 1. À chaque fois, j'ai eu des positionnements différents (animatrice d'ateliers, évaluatrice de projets OGAF, simple observatrice). Je suis progressivement passée du statut de jeune ingénieure engagée dans la diffusion des normes du développement local à celui d'observatrice ponctuelle.

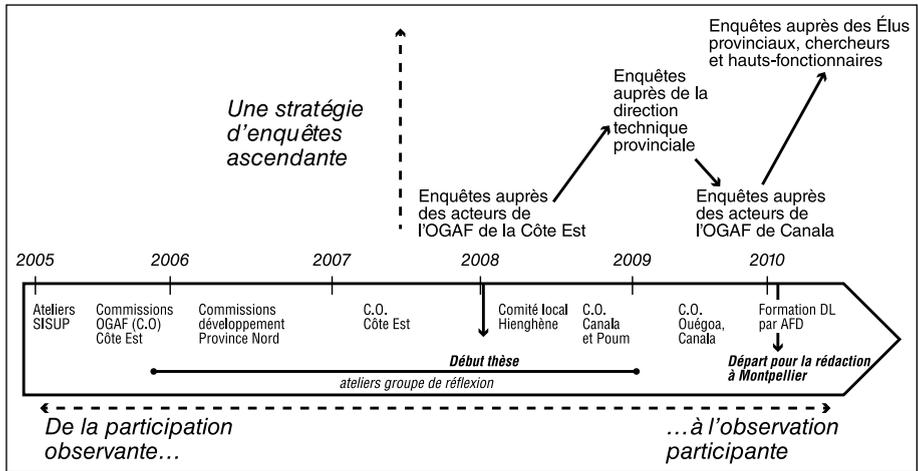


Figure 1 : Observations participantes et organisation des entretiens pendant la durée de la recherche.

Au départ (2005), je travaillais avec le projet de l'OGAF Côte Est, j'échangeais beaucoup avec la responsable du projet. Lors des réunions organisées pour le suivi-évaluation du programme, je précisais que je n'étais pas payée par le projet et que je travaillais à l'IAC. Pour certains acteurs, la distinction avait une signification mais pour la plupart, j'étais clairement associée à l'équipe du projet.

Au fil du temps, j'ai réussi à convaincre les partenaires que la recherche doctorale m'amenait à prendre plus une position d'observatrice que de participante aux réunions, j'étais conviée en tant qu'apprentie-chercheuse qui tente

de comprendre ce que les OGAF apportent au développement en Nouvelle-Calédonie. À partir de 2009, j'avais un rôle de spectatrice, mon avis n'était quasiment jamais demandé, sauf en tant que « mémoire de l'OGAF Côte Est », opération à laquelle j'avais participé en 2005 et qui servait souvent de « modèle » pour les autres opérations.

4. Conclusion : des politiques publiques comme terrain à la politique de terrain

Ma posture a évolué selon le moment de la recherche. Je suis passée d'une posture impliquée dans l'action publique à une posture plus distanciée au cours de la thèse. Le basculement de l'un à l'autre n'a pas été immédiat, ni forcément aisé. C'est une succession de continuités et de ruptures dont j'ai tenté de rendre compte ici.

Ce positionnement engagé a rendu plus difficile le processus de formulation de ma question de recherche. Alors que ma question de départ interrogeait spécifiquement les interactions ascendantes – depuis les territoires de projet OGAF vers le niveau provincial – sur le processus de changement des politiques publiques, je me suis aperçue qu'il était nécessaire de complexifier l'analyse et de se défaire d'une vision opposant différents niveaux d'action publique. C'était moins les effets des territoires de projet et des politiques procédurales de développement territorial sur la construction des politiques publiques qui m'intéressaient que les capacités des acteurs des différents niveaux territoriaux à « incorporer » ces instruments de développement territorial et à en faire usage pour maintenir ou modifier l'espace social dans lequel ils agissent. Ce retournement de la problématique initiale m'a amenée à opérer une première rupture en proposant une question de recherche beaucoup plus ouverte que celle à l'origine de la thèse.

L'immersion antérieure à la recherche doctorale a permis de me familiariser avec les logiques et les pratiques des agents de terrain comme avec celles des cadres de l'administration provinciale. Surtout, cette expérience a facilité mon imprégnation de la culture organisationnelle de l'administration provinciale et m'a conféré une connaissance fine du quotidien des acteurs locaux impliqués dans les projets de développement. Mais les relations tissées pouvaient aussi potentiellement biaiser mes interactions avec d'autres acteurs, notamment ceux qui étaient moins convaincus de la pertinence des OGAF ou d'autres, craignant que l'entretien qu'ils m'accordaient pourrait modifier les relations

avec leur hiérarchie. Il me fallait expliciter les conditions des moments de « ruptures » que constituaient les entretiens semi-directifs que pour mieux gérer les biais occasionnés par mon immersion longue sur l'interaction ponctuelle de l'entretien.

Enfin, ma posture impliquée, notamment avec le groupe de réflexion, m'a permis de tester la validité des résultats par les acteurs du champ considéré. Avant de quitter le terrain pour rédiger la thèse, j'ai fait différentes restitutions, notamment auprès du groupe de réflexion mais aussi auprès du comité de pilotage de l'IAC composé pour partie d'acteurs des politiques de développement rural en Nouvelle-Calédonie. Au fil de mon expérience en Nouvelle-Calédonie, je suis donc passée de l'accompagnement au développement local au dévoilement des usages des instruments de développement local.

Ainsi, le passage de l'animation pour le développement à la pratique de la recherche pose des problèmes méthodologiques que j'ai peu à peu tenté de résoudre mais qui sont encore aujourd'hui source de questionnements. Cette contribution participe activement à ce processus de rétrospection, ponctué mais pas clos par la rédaction de ce chapitre. Si dans l'écriture se dégage une certaine linéarité et lucidité vis-à-vis des enjeux qui traversent chaque interaction avec les acteurs, les relations au terrain décrites ici se sont construites par tâtonnements et sont toujours remises sur le métier.

Bibliographie

- D'AQUINO (P.), La participation comme élément d'une stratégie globale d'intervention : l'approche « gestion autonome progressive », *Cahiers Agricultures*, vol. 18, n° 5, 2009, p. 433-440.
- D'AQUINO (P.), *Accompagner une maîtrise ascendante des territoires. Prémices d'une géographie de l'action territoriale*, HdR en Géographie, Université de Provence Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2002, 342 p.
- D'AQUINO (P.), Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante, *Espace géographique*, vol. 31, n° 1, 2002, p. 3-22.
- BECKER (H.S.), *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte, 2002, 354 p.
- BONGRAND (P.) et LABORIER (P.), L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique, *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 73-111.
- BOUARD (S.), *Les politiques de développement à l'épreuve de la territorialisation. Changements et stabilités dans une situation de décolonisation négociée, la province Nord de la Nouvelle-Calédonie*. Thèse de doctorat en géographie, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 2011, 471 p.
- BOUARD (S.), D'AQUINO (P.), SOURISSEAU (J.-M.) et PASCUTTO (T.), Enjeux sociaux, enjeux de développement : expérimentations de méthodes participatives spécifiques pour favoriser les transformations sociales et l'adaptation des modèles de développement à la Nouvelle-Calédonie, rapport IAC/SRD, Koné, 2006, 80 p.
- BURAWOY (M.), The extended case method, *Sociological Theory*, vol. 16, n° 1, 1998, p. 4-33.
- DEMMER (C.), *Les héritiers d'Éloi Machoro (1941-1985). Une génération nationaliste au pouvoir à Amââ et Kûöö, villages de Xârâcùù (Canala) Nouvelle-Calédonie*, thèse en Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Paris, 2002, 581 p.
- DOUMENGE (J.-P.), *Paysans mélanésiens en pays Canala, Nouvelle-Calédonie*, CEGET-CNRS, Travaux et documents de géographie tropicale, Talence, Bordeaux, 1975.
- FOUILLEUX (E.), *La politique agricole commune et ses réformes. Une politique à l'épreuve de la globalisation*, Logiques politiques, L'Harmattan, Paris, 2003, 403 p.
- GUIART (J.), Dualisme et structure du contrôle social en pays Canala, Nouvelle-Calédonie, *L'Homme*, vol. 2, 1962, p. 49-79.
- KAUFMANN (J.-C.), *L'entretien compréhensif*, 128, 2^e édition refondue, Armand Colin, Paris, 2008, 128 p.
- KOHLER (J.-M.) et PILLON (P.), Économie domestique et développement. L'opération café, ORSTOM, Nouméa, 1986.
- LEBLIC (I.), *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, ADCK, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993, 412 p.
- LE MEUR (P.Y.), Politique et savoirs fonciers en Nouvelle-Calédonie : retour sur une expérience d'anthropologie appliquée, *Le Journal de la Société des Océanistes*, vol. 132, n° 1, 2011, p. 93-108.
- MERLE (I.), Des archives à l'entretien et retour : une enquête en Nouvelle-Calédonie, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 36, n° 1, 1999, p. 116-131.
- MITCHELL (J.C.), Case and situation analysis, *The Sociological Review*, n° 31, 1983, p. 23-42.
- MOSSE (D.), *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, Pluto Press, London, 2005, 334 p.
- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2009, 365 p.

- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), La politique du terrain, *Enquête*, vol. 1, 1995, p. 71-112.
- PAULEAU (C.), *Le français de Nouvelle-Calédonie : contribution à un inventaire des particularités lexicales*, EDICEF-AUPELF, coll. « Universités francophones », Paris, 1995, 144 p.
- PASCUTTO (T.), Comment peut-on adapter les projets de développement au mode de vie kanak ? Quelques réponses et points de vue, Rapport Programme de recherche « la brousse calédonienne face au développement économique », IAC, UNC, Koné, Nouméa, 2006, 50 p.
- PINSON (G.) et SALA PALA (V.), Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ?, *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 5, 2007, p. 555-597.
- RAGIN (C.), Comparaison, analyse qualitative et formalisation, *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 2, 1996, p. 383-404.
- SKOCPOL (T.), 1984, *Vision and method in historical sociology*, Cambridge University Press, New York.
- THOENIG (J.C.), « L'analyse des politiques publiques », in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de Science Politique*, tome 4, PUF, Paris, 1985, p. 40-70, 410 p.

L'arrière-plan ethnologique d'une enquête quantitative. Réflexion à partir d'une enquête statistique sur les activités agricoles des ménages résidant en tribu en Nouvelle-Calédonie

Méthode quantitative et qualitative : de la complémentarité au chevauchement des méthodes

En juillet 2011, l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) lançait une grande enquête statistique sur le poids et les fonctions de l'agriculture et des activités de prélèvement (chasse et pêche) des ménages résidant en tribu. L'objectif principal de cette étude était double : mesurer le poids de l'agriculture (inventorier les activités agricoles et peser leur importance par rapport à l'ensemble des activités des ménages), et comprendre les dynamiques sociales, culturelles, économiques dans lesquelles ces activités s'insèrent.

Coordonnée par un sociologue (Stéphane Guyard) et une ingénieure agronome (Leïla Apithy), une équipe composée de deux superviseuses et de huit enquêteurs¹ a, durant plus de 5 mois, rencontré les chefs de ménage (ou une personne du ménage susceptible de répondre aux questions posées). Au final, 1 786 ménages répartis dans 288 tribus² ont ainsi été interrogés, soit 1 ménage sur 8 (12,6 % de la population totale des ménages en tribu). Le questionnaire était ambitieux et le temps d'administration en face à face variait

1. Superviseuses : Marion Mataïla et Elma Mathey. Enquêteurs : Jean-Marc Abella, Pricillia Bouteille, Caren Dea, Adrien Hamm, Kamen Hnangan, Charline Nekiriai, Olivia Ouary, Maurice Poaragnimou, Amandine Rich, Matthieu Vrignaud.

2. La Nouvelle-Calédonie compte aujourd'hui 340 tribus réparties sur l'ensemble de la Grande Terre et des îles (Île des Pins, les Îles Belep, Îles Loyauté).

entre 1 h 30 et 7 h. Cette enquête est la première de cette envergure sur ce sujet en Nouvelle-Calédonie.

Cet article est l'occasion de contribuer au nécessaire travail de retour sur la méthode, de capitaliser sur cette expérience d'enquête et de rendre compte, plus généralement, des enjeux méthodologiques qui touchent à la pratique même des enquêtes par questionnaire. L'analyse de l'articulation entre méthode quantitative et qualitative et de l'intérêt de les combiner s'inscrit dans ce registre.

D'une certaine manière, la complémentarité des deux approches n'est plus à démontrer. Les approches qualitatives, ethnographiques sont nécessaires lorsqu'il s'agit de construire en amont les unités d'observation, les variables et les modalités du questionnaire. Dans le domaine des enquêtes agricoles, le groupe de recherche AMIRA³ a très bien étudié la pertinence de cette articulation (Couty et Winter, 1983). Pour cette enquête, l'apport des travaux menés sur les systèmes d'activités des ménages ruraux en Nouvelle-Calédonie par l'IAC notamment⁴ ont permis par exemple d'ajuster la définition du ménage, de construire des listes de productions ou d'unités de mesure adaptées au terrain étudié, etc. D'un autre côté, la mise en perspective et la validation des données statistiques par des études ethnographiques fait entièrement partie du processus de recherche. Classiquement, la relation entre ces deux approches méthodologiques repose sur une dynamique circulaire, de va-et-vient, où les données ethnographiques alimentent le processus d'élaboration de l'enquête quantitative et sont mobilisées pour confirmer ou infirmer les résultats statistiques (et inversement).

Une autre façon d'envisager cette relation consiste à mobiliser l'approche qualitative au cours même du processus d'enquête par questionnaire. Dit autrement, il est question de discuter la pertinence d'adopter la posture de l'ethnologue ou de l'anthropologue en parallèle de la nécessaire posture d'enquêteur par questionnaire.

En outre, le questionnaire peut, à bien des égards, apparaître comme le must des méthodes d'objectivation du monde social. En tout cas, selon les critères propres aux sciences dites dures, il en a l'apparence. Parmi ces critères, il y a l'uniformité de la méthode et le fait que tous les individus ont le même poids. Le questionnaire suppose en théorie de « jouer le même coup à chaque fois » pour s'assurer de la fiabilité, de la qualité des réponses, de leur comparabilité ; ce qui est moins le cas des études ethnographiques et anthropologiques qui s'inscrivent

3. Groupe de recherche sur l'Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieux Informels et Ruraux d'Afrique, Asie et Amérique latine.

4. Esculier, 2000 ; Gaillard et Sourisseau, 2009 ; Sourisseau *et al.*, 2008, 2010.

dans des relations singulières. L'exercice du questionnaire suppose que la relation entre enquêteurs et enquêtés soit la plus neutre possible, le questionnaire agissant comme un intermédiaire limitant la singularité de l'interaction. Pourtant, même l'enquête quantitative n'échappe pas à la problématique des interactions entre enquêteurs et enquêtés. Dans l'enquête en tribu, les coordinateurs et les enquêteurs avaient comme objectif de « jouer le même coup à chaque fois » mais dans les faits, le « match » lui-même était sans cesse renouvelé. Cette relation a été une relation dynamique, non linéaire, qui s'est construite à la fois dans un temps long, propice à la construction d'une relation de confiance, de connaissances réciproques, voire d'enrôlement, mais qui s'est aussi construite au moment même où l'enquêteur administrait son questionnaire puisque chaque passage obligeait à renouveler la relation. Ainsi malgré la mise en place d'outils visant à homogénéiser le dispositif d'enquête et à neutraliser la relation sociale, faire une enquête statistique relève d'une expérience sociale, dynamique, faite d'imprévus.

Pour obtenir des données fiables, l'équipe a donc parfois utilisé de « ficelles » ethnologiques. Ce texte vise à rendre compte de certaines de ces ficelles. De la même façon, à la manière de l'ethnologue, nous cherchons à montrer que l'analyse réflexive de la relation aux enquêtés, dans le cadre d'une étude statistique, permet aussi de saisir certains biais afin de mieux interpréter les résultats. En effet, ce travail réflexif sur la relation d'enquête (entre enquêteurs et enquêtés) est fondamental en sciences sociales, et particulièrement en ethnologie et en anthropologie (Bensa, 1995 ; Fassin et Bensa, 2008 ; Olivier de Sardan, 1995) ou encore en sociologie (qualitative) (Bloor, 1973 ; Bourdieu, 2001). Souvent critiqués pour leur manque de rigueur dans la collecte des matériaux, leurs interprétations excessives, voire erronées des données, de nombreux ethnologues, anthropologues et sociologues ne cessent pourtant d'éclairer les biais des recherches qu'ils mènent en s'attardant particulièrement aux conditions de recueil des matériaux (conditions d'accès au terrain, de collecte des données) et de leur interprétation. En fait, chaque terrain de recherche investi par ces chercheurs présente des caractéristiques spécifiques, voire singulières, liées aux propriétés du groupe étudié et du chercheur qui étudie (Beaud et Weber, 2003). Et c'est justement cette spécificité de la relation que les détracteurs pointent pour remettre en cause les résultats, leur généralisation, et parfois même le statut de science. Au contraire, les ethnologues, anthropologues, sociologues prennent comme objet cette relation, pointent les biais possibles et s'appuient sur son analyse pour proposer des résultats solides, rigoureux. L'enquête statistique n'échappant pas totalement à ces enjeux, nous pointerons quelques biais de l'enquête et la façon dont leur prise en compte a été utile dans le contrôle des données et parfois dans l'interprétation de certains résultats.

Une relation qui se construit dans le temps long : la ficelle de l'immersion

Nous avons dès le début fait le choix de *l'immersion*, comme l'ethnologue s'immerge dans son terrain, vivant au plus près de l'expérience quotidienne des membres des tribus. L'équipe partait toute la semaine et s'installait dans une tribu⁵ afin d'enquêter auprès de ses membres et de ceux des tribus avoisinantes ; puis, nous changions de zone. Bien évidemment, cette immersion n'a pas la même intensité que celle de l'ethnologue qui peut rester plusieurs années au contact des enquêtés, en observation participante. Mais ce choix s'est révélé propice à la construction d'une relation de confiance utile pour le bon déroulement des enquêtes. Cette relation s'est d'abord construite dans le temps long. Les débuts du travail d'enquête ont été jalonnés d'hésitations, de tâtonnements avant de trouver la bonne distance aux enquêtés. Deux phases nous semblent marquer cette évolution dans le rapport aux enquêtés : la première est celle de l'accès au terrain et la seconde celle de la relation avec les enquêtés eux-mêmes.

L'ouverture du terrain où la fabrique d'une histoire

Pour mener à bien cette enquête, la décision a été prise de respecter les protocoles coutumiers. Pour cela nous⁶ devons rencontrer les responsables coutumiers locaux afin de demander l'autorisation d'entrer et de circuler au sein des tribus et de rencontrer les personnes tirées au sort dans l'échantillon.

Dans un premier temps, le niveau de responsabilité coutumière le plus évident a été celui des petits chefs⁷, qui sont *a priori* les plus proches « physiquement » des familles, des individus qu'il fallait toucher. Nous étions dans l'obligation d'aller vite et nous pensions que faire les coutumes à un niveau supérieur (district, aire) aurait demandé plus de temps pour que l'information descende jusqu'aux ménages. Les gestes coutumiers ont d'abord été faits aux petits chefs

5. Sur des périodes plus ou moins longues (2-3 jours à 2 semaines), l'équipe était le plus souvent accueillie au sein d'une tribu par une famille qui disposait suffisamment de couchage et qui pouvait préparer les repas (il pouvait s'agir de la famille d'un responsable coutumier). Les matinées et les soirées passées avec les familles ont permis aux enquêteurs de partager le quotidien des tribus.

6. L'utilisation du *nous* renvoie ici à l'équipe, coordinateurs et enquêteurs.

7. Les tribus constituent une invention coloniale de la fin de XIX^e siècle qui visait à regrouper les clans (unité coutumière rassemblant plusieurs familles ou groupements familiaux) sous la forme d'une agrégation légale, fondée sur la base de liens sociaux, culturels, linguistiques et surtout territoriaux. Elles s'apparentent à des hameaux ou petits villages. Le petit chef est censé représenter et administrer la tribu.

trois ou quatre jours avant le passage des enquêteurs. Nous leur demandions d'aller à la rencontre des ménages tirés au sort afin de les prévenir de notre venue. Si la manière de procéder a été bien perçue et acceptée, ce délai s'est révélé trop court, les petits chefs ayant leurs propres activités, de travail, de la vie quotidienne. De nombreux ménages n'étaient finalement pas informés de notre passage ; certains d'entre eux n'étaient pas disponibles, d'autres nous accueillait mais nous faisaient remarquer qu'il y avait des règles à respecter. Nos choix initiaux et la façon dont ils étaient perçus interrogeaient ainsi la méthodologie d'accès au terrain.

Nous avons donc allongé le temps entre le travail coutumier et la venue des enquêteurs qui est passé à deux ou trois semaines. Cette fois, ce laps de temps s'est avéré trop long. Les petits chefs avaient effectivement le temps de transmettre l'information mais elle était vite oubliée, noyée parmi d'autres priorités. Nous avons tâtonné avant de trouver la bonne formule, la bonne posture aussi et la manière de devenir en quelque sorte, nous même, une priorité.

Au-delà de la temporalité, il s'est avéré que le petit chef n'était pas systématiquement le responsable coutumier à privilégier. Le niveau de légitimité pouvait être tantôt le président du conseil des anciens ou le grand chef, tantôt l'aire coutumière ou le conseil de district. Il s'agissait en fait de trouver le bon interlocuteur, celui qui pour les populations visées est le mieux à même de faire le lien entre elles et les personnes extérieures (l'équipe) ; celui-ci pouvant varier d'un territoire à un autre, d'un clan ou d'une famille à l'autre. L'accès aux enquêtés nécessitait alors un ajustement permanent aux spécificités du terrain, aux différentes configurations des hiérarchies coutumières qui coexistent en Nouvelle-Calédonie. La rigidité des règles d'accès au terrain n'était donc pas soutenable et aurait été contre-productive. Bien évidemment, ce travail d'ajustement a un coût non négligeable, en termes de temps et d'efforts d'appropriation des réalités coutumières locales. À ce titre, les mairies, les médiateurs coutumiers, les techniciens provinciaux ont été des interlocuteurs privilégiés, leurs connaissances des réalités du terrain ont permis de réduire ces coûts d'entrée et d'être plus efficaces, c'est-à-dire de toucher le plus rapidement et le plus largement possible la population visée.

Plus encore que cette démarche, notre rapport au terrain d'enquête a évolué en même temps que l'on se construisait une histoire collective. Lors des coutumes, nous faisons part de nos coutumes précédentes, de notre parcours d'enquête et cela a permis de se construire une légitimité, voire une identité. Cela a facilité notre acceptation et surtout permis une économie dans les rapports sociaux, dans les rapports humains. En effet, les coutumiers n'avaient plus besoin d'explicitier

les règles qui s'imposent et de notre côté, nous n'avions plus besoin de préciser dans le détail notre fonctionnement ; le fait d'avoir réalisé ce travail auparavant et d'avoir été acceptés ailleurs nous rendant presque d'emblée légitimes.

De la même manière, nous nous sommes également construits une « histoire résidentielle » qui a facilité notre acceptation par les ménages eux-mêmes. Le fait de s'installer en tribu, d'y manger, d'y dormir, a permis d'instaurer un climat de confiance dans la tribu et au-delà et de réduire la possible méfiance de la population envers l'équipe. Encore une fois, si ces familles nous permettaient d'entrer dans leur maison, de partager leur quotidien c'est qu'il devait y avoir du bien-fondé dans notre démarche. Réciproquement, le fait d'être hébergés chez des familles en tribu a permis aux enquêteurs de se sentir acceptés voire protégés ; on pense notamment ici à la famille qui nous a accueillis à Canala et nous a affirmé qu'il ne pourrait rien arriver à l'équipe du fait de notre présence chez eux.

Toute cette histoire collective – liée aux coutumes, à nos résidences – associée aux histoires individuelles des enquêteurs (construites sur la base de leurs propres enquêtes) a permis de faciliter l'entrée au sein des ménages et l'administration du questionnaire. Dans un contexte où les logiques d'interconnaissances sont fortes, nous avons pu, chacun des enquêteurs, mobiliser l'histoire de l'équipe et nos histoires individuelles.

Par ailleurs cette méthode nous a permis de mieux nous imprégner du mode de vie des ménages enquêtés et nous a donné quelques clés de compréhension de la population que le questionnaire ne permettait pas d'identifier, de par la nature de l'outil ou au regard des questions posées. Ainsi, après la journée de travail, des discussions se poursuivaient – sur et en dehors du sujet – qui pouvaient permettre d'éclairer des propos recueillis, de contrôler la plausibilité de certaines données et de croiser les sources, ou encore d'identifier des spécificités locales (penser à questionner sur la production de vanille, de pastèques à Lifou, de coprah à Ouvéa par exemple) à prendre en considération. L'immersion de l'équipe a donc d'abord été un moyen de faciliter l'entrée sur le terrain, de gagner en efficacité sur le recueil des données et sur leur contrôle.

« Faire avec » l'enquêté et réduire la distance

Comme dans toute enquête, réduire la distance (sociale, culturelle) entre enquêteurs et enquêtés constitue un préalable essentiel qui s'est joué ici à plusieurs moments : avant même la rencontre physique entre enquêteurs et enquêtés (par le biais d'un envoi de courrier individualisé), au moment où se noue la relation et au cours même de l'administration du questionnaire.

Dans un premier temps, nous avons envoyé à chaque ménage un courrier qui présentait le travail et qui prévenait de la date et de l'heure de notre passage. Ce courrier a sans doute joué un rôle important sans qu'il soit tout à fait possible d'en mesurer la portée réelle.

Il a très probablement contribué, du fait de son contenu d'abord à donner une certaine légitimité à la démarche d'enquête. Le fait que les enquêtés aient pris connaissance des motivations de l'étude et que ces motivations fassent sens a facilité l'accueil des enquêteurs. L'intérêt manifesté par les enquêtés au moment de notre arrivée et tout au long de l'enquête montre que l'agriculture est une activité essentielle à la vie des familles en tribu et révèle leur enthousiasme à communiquer ce sur thème. Sur la lettre, figurait une date et une heure écrite à la main. Cette personnalisation du courrier a aussi contribué à réduire la distance avec l'équipe. Dans de nombreux cas le courrier était posé sur la table, accroché sur un des piliers soutenant l'habitation, et montré aux enquêteurs en précisant qu'ils étaient attendus. Si dans la société kanak, l'oralité joue un rôle central, cette attitude montre aussi que le support écrit peut se révéler à certains égards efficace.

De plus, Le document était signé par le Président du conseil d'administration de l'IAC, Paul Néaoutyine. Si seule cette référence figurait sur le courrier, son nom est très vite associé au responsable politique kanak et élu provincial qu'il est par ailleurs. L'autorité du signataire a pu, dans certains cas, faciliter l'entrée des enquêteurs ; l'association de ce nom à un discours indépendantiste a profité à la relation d'enquête. Moins fréquemment, et pour les mêmes raisons, cette relation a pu être plus difficile lorsque les enquêteurs se déplaçaient auprès de personnes moins partisans, voire opposées à l'action ou aux revendications de ce responsable politique. En fait, comme l'ethnologue peut s'appuyer sur des personnes ressources afin de faciliter son entrée sur le terrain (ou lui permettre de rester), nous nous sommes appuyés sur cette personnalité afin de faciliter le travail d'enquête en créant un lien entre la population kanak des tribus et l'équipe d'enquêteurs.

La recherche des enquêtés et plus précisément de la maison d'habitation a été un autre moment où s'est jouée la réduction de la distance. Dès notre arrivée dans une tribu, et en l'absence d'adresse, il fallait trouver une personne capable de nous orienter, d'indiquer le chemin. L'équipe a dès lors été très régulièrement confrontée aux logiques de spatialisation des personnes en tribu qui nous étaient en grande partie étrangères.

Par exemple, pour nous guider, nos interlocuteurs faisaient référence à des arbres, des roches, ou tout autre élément du paysage comme repères : « *au jame-lonier, vous descendez* ». Cependant, au début de l'enquête, plusieurs enquêteurs

n'étaient pas en mesure de déchiffrer ces indications. Il n'était en effet pas évident de reconnaître au premier coup d'œil un jamelonier et encore moins d'identifier le jamelonier visé. L'emploi des termes « monter, descendre » n'était pas non plus explicite pour ces enquêteurs. D'autres exemples peuvent être donnés, comme celui où, à Poindimié, un jeune homme à qui nous avons demandé de nous guider conseilla de rebrousser chemin et de « *prendre à droite avant le pont* » pour trouver la personne recherchée. Cette indication ne nous a pas permis de trouver facilement l'habitation et ce n'est que plus tard que nous avons compris qu'il fallait entendre « à droite avant le pont en venant *dans l'autre sens* », à savoir le sens de notre arrivée. À mesure que l'enquête avançait, nous nous sommes appropriés ces logiques de spatialisation et le repérage des habitations est devenu plus facile. L'immersion permet sans doute plus rapidement et efficacement cette appropriation.

D'un autre côté, nos interlocuteurs ont su aussi s'adapter aux enquêteurs, à travers l'utilisation de concepts comme ceux de « droite » et de « gauche » en lieu et place de « monter » et « descendre », plus couramment employés (Leblic, 2008). L'analyse des interactions montre alors que la réduction de la distance s'est parfois jouée dans une relation de réciprocité. Si les enquêteurs ont du faire l'effort de s'approprier les logiques de spatialisation des membres des tribus, ces derniers ont aussi contribué à la réduction de la distance en mobilisant parfois des termes qui correspondaient plus à la sociologie des enquêteurs⁸. Au-delà de la question de la recherche des habitations, cette construction d'un langage mixte a été très utile lorsqu'il s'agissait, dans le questionnaire lui-même, d'obtenir des données sur les surfaces des champs ou sur la distance qui les séparent des lieux de résidences. L'appropriation par les enquêteurs de certains mots en langue vernaculaire a pu également faciliter la collecte de données, notamment pour identifier les espèces cultivées. À Lifou par exemple peu de producteurs connaissaient le nom d' « ambrevade » et il était beaucoup plus simple d'utiliser le mot « bona » que de décrire cette plante que presque tous cultivent. De plus, cet effort de l'enquêteur pour s'adapter, se faire comprendre était souvent très apprécié et contribuait à réduire encore la distance avec l'enquêté. Là aussi, le travail de collecte des données a gagné en efficacité⁹.

Enfin, l'administration du questionnaire nous a obligés à corriger la façon de poser certaines questions. En particulier, les enquêtés hiérarchisaient certaines des informations et nous faisaient des réponses partielles là où nous recherchions

8. Si l'équipe était composée de calédoniens, seuls 3 enquêteurs kanak ont participé à l'étude.

9. Ce n'est pas la qualité de données qui s'est améliorée mais le temps passé à obtenir une donnée fiable qui s'est réduit.

l'exhaustivité : sur les activités des membres du ménage, sur les cultures mises en place, etc. Par exemple, au niveau des cultures, les enquêtés ne mentionnaient que les espèces les plus symboliques (tubercules, bananes entre autres). D'autres espèces étaient considérées comme moins dignes d'intérêt (notamment certains légumes ou arbres fruitiers). La lecture de la hiérarchie des réponses (ignames d'abord, les autres tubercules tropicaux ensuite, puis les bananes, etc.) permet alors de saisir en partie les valeurs associées aux productions. Ces connaissances acquises tout au long de l'enquête sont très utiles aussi dans le traitement des données. Elles peuvent être mobilisées lors de la rédaction pour éclairer certaines données statistiques. Elles peuvent aussi être utiles pour déceler une méthodologie d'enquête peu convaincante. Par exemple, les enquêteurs devaient recenser toutes les parcelles mises en valeur par la famille. Parmi ces parcelles, les champs étaient cités en premier. Par contre, il fut très difficile de capter les parcelles dédiées au pâturage et même après insistance de l'enquêteur, soit les individus omettaient de les comptabiliser, soit ils affirmaient ne pas en posséder. L'inventaire des animaux donnait le même résultat. En fait, l'idée même de pâturage, voire d'élevage, ne faisait pas sens chez les enquêtés ; ils sont peu à se considérer comme des éleveurs. Et si nous avons malgré tout pu obtenir des réponses concernant les élevages de poules, de porcs... il a rarement été possible de dénombrer les bovins, et toute extrapolation des données et traitement des résultats se révèle finalement impossible¹⁰. Seul le traitement sur l'échantillon reste envisageable.

De la même façon, l'absence de mesure des quantités récoltées – la grande majorité des ménages ne faisant pas de pesée, n'ayant pas de comptabilité – compliquait la tâche de recensement des volumes récoltés, pêchés ou chassés. Cette absence de mesure (au sens quantitatif du terme) renseigne sur le sens de ces activités, soustraites à l'exigence sociale de la mesure. « Faire les champs » ne se résume pas à une activité de production orientée sur les résultats (agronomiques, économiques) mais s'inscrit aussi dans un processus où se joue la reconnaissance sociale, coutumière des familles. Une formule qui revenait sans cesse dans l'enquête permet de saisir cette dimension de l'activité : « *si t'as pas de champ, t'es pas un kanak* ». C'est avoir un champ qui est important en premier lieu, travailler la terre que les anciens ont léguée.

Pour palier cette absence de mesure, le questionnaire prévoyait de s'appuyer sur les pratiques quotidiennes en prenant en compte la diversité des outils utilisés pour la récolte (pochons, sacs de courses Leader Price, paniers en feuilles de cocotier,

10. Sachant que l'échantillon porte sur 1 ménage sur 8, les résultats finaux portent sur des données extrapolées.

etc.) et la façon de récolter (à la semaine, au mois, au moment des coutumes). Mais là aussi, la diversité des situations fut un défi. Nous avons prévu de la souplesse dans le questionnaire (en laissant ouvertes les listes des unités de mesure par exemple), ce qui s'est révélé un atout dans notre travail. Nous avons pu au final allonger cette liste en y intégrant par exemple les bennes de pick-up, les t-shirt.

Au moment de la saisie des données, ces informations ont été conservées et intégrées à la base de données. En conservant le processus de questionnement, celui-ci devient une variable à part entière. Cette dernière permet de différencier les enquêtés qui répondent d'emblée en mobilisant les unités de mesures internationales (comme les kilogrammes ou les litres) et ceux qui répondent en faisant référence à des unités de récolte (paniers, sac, etc.). Ceci permet de lire le degré de proximité que ces personnes ont avec les institutions, et notamment celles du monde agricole, ou encore la proximité qu'ils ont avec des activités professionnelles qui impliquent une comptabilité (entrepreneuriat, commerce).

Finalement, le choix de la logique de l'immersion dans le cadre d'une enquête quantitative et celui de la souplesse des outils ont été déterminants. Ils ont permis l'établissement d'une relation de confiance, d'acceptation, de proximité et de réciprocité qui s'est construite au fur et à mesure de l'enquête et qui a été bénéfique à l'étude en termes d'efficacité, de qualité des réponses. Concernant le traitement des données, outre une meilleure connaissance de l'objet très utile au moment du contrôle, du redressement des données et de l'interprétation des résultats, la démarche aboutit à une plus grande maîtrise des modalités (de ce que les individus mettent derrière chaque modalité) nécessaire au moment des regroupements de modalités par exemple ou pour justifier l'utilisation, ou pas, de telle ou telle variable.

La relation enquêteurs-enquêtés s'est également forgée sur des dimensions plus conjoncturelles, dépendantes des relations de face à face. Les deux parties se trouvaient dans des situations qui obligeaient à renégocier localement les règles de la relation.

Le face à face : une relation à renouveler localement

Faire une enquête par questionnaire s'inscrit aussi dans une succession de situations sans cesse renouvelées localement. Chaque enquête relève d'une relation singulière et il a parfois fallu faire face à des gens qui abattaient d'autres cartes, se saisissaient de notre passage et du questionnaire pour faire passer un message, etc.

Bien entendu, contrairement à l'enquête ethnographique, le temps passé auprès de nos interlocuteurs ne permet pas de décrypter tous les enjeux qui se nouent lors de chaque entretien mais certains de ces enjeux ont pu être relevés, notés sur le questionnaire lui-même ou remontés aux chercheurs. On fera part ici de différents cas, différentes situations, de manière non exhaustive, dans lesquelles l'interlocuteur a joué avec l'enquêteur, et inversement.

Être pris à parti et prendre parti

Parmi ces situations, il y a celle où l'enquêteur a été pris à parti pour faire remonter des doléances sur le fonctionnement et l'implication des organisations agricoles.

Lors d'une enquête, une femme a fait part à une enquêtrice du manque d'accompagnement des jeunes pour monter des projets agricoles. Elle soulignait l'absence de soutien lors notamment du montage administratif des projets. Un entretien plus approfondi permettrait de mieux cerner les motivations de sa prise de position mais nous savons déjà qu'elle-même est directement concernée par cette absence de soutien face à la complexité des institutions. En effet, elle voulait se lancer dans un projet d'hydroponie (hors-sol) mais n'a reçu aucun accompagnement et s'est « *perdue dans la paperasse* ». Finalement, elle a accepté l'entretien à condition que l'on fasse remonter cette doléance. Elle a même menacé de ne plus répondre à d'autres enquêtes si rien n'était fait en ce sens.

Dans une autre situation une personne a affirmé au moment de l'arrivée de l'enquêteur que ce n'était pas le rôle de la recherche de faire ce travail mais celui des organisations agricoles et des administrations. Elle souligna le manque de présence des techniciens et celle, trop fréquente, des chercheurs. Cette personne, un agriculteur, a fait part des revendications particulières qui le concernent et a demandé à l'enquêteur de les faire remonter aux institutions concernées.

La relation d'enquête relève ici de l'enrôlement. L'enquêteur devient un intermédiaire pour faire passer un message. Faire preuve de compréhension a souvent permis de dépasser ces problèmes et de réaliser l'enquête dans de bonnes conditions. Les exemples sont nombreux sur ce sujet ; ils touchent à la formation, aux subventions, à la reconnaissance du travail agricole.

Dans d'autres cas, la présence de l'enquêteur était l'occasion de formuler des critiques, sur d'autres sujets, ou d'aborder des thèmes tabous. Un enquêteur a par exemple été pris à parti parce qu'il représentait le monde des « dominants », celui des institutions (non coutumières). Ouvrier à la mine, l'enquêté a déclaré que « *tout tourne autour de la mine mais qu'aucun retour, aucun partage ne touche le monde kanak* ». Il parlait notamment de son grand-père qui

ne reçoit aucune aide financière ni médicale. L'enquête s'est interrompue afin d'éviter tout débordement. Un autre sujet de critique assez courante relève des transformations de la coutume et de l'utilisation de tissus provenant de Chine, de sommes d'argent excessives, de produits achetés en magasin, etc. Ce sont des choses que l'on ne dit pas ouvertement mais notre passage a été un moment pour formuler et rendre publique cette critique.

Tous ces éléments, saisis dans le questionnaire lui-même, montrent comment chaque enquête s'inscrit dans une configuration singulière où les trajectoires des individus influencent le déroulement de l'enquête. Les stratégies d'enrôlement font partie de ces relations singulières et renseignent à la fois sur les individus enquêtés (les notes restent toutefois difficilement traitables statistiquement) mais aussi sur les positions sociales et les stratégies collectives des uns et des autres. Les stratégies d'enrôlement fondées sur une critique des organisations professionnelles par exemple concernent des individus proches des institutions agricoles.

Les observations recueillies « à côté », ou sur un « cahier de terrain », sont donc profitables à l'interprétation des données même si elles restent difficilement traitables statistiquement. D'un autre côté, cette singularité de la relation oblige l'enquêteur à interagir de manière opportune afin de recueillir les données nécessaires (le guide de l'enquêteur et la neutralité du questionnaire ne suffisent pas toujours à éviter ou surmonter ce type de situation).

De manière réciproque, l'appropriation par les enquêteurs d'un discours de « justice sociale » a pu contribuer à réduire la distance avec la population étudiée et faciliter la relation. Au moment des coutumes, de notre arrivée sur les lieux d'enquête ou encore pour maintenir l'intérêt des enquêtés lors de l'administration du questionnaire, une des façons de présenter notre travail consistait à indiquer qu'il constitue un moyen de « porter la parole », de montrer le quotidien des gens, l'importance du travail de la terre. Un des objectifs de l'étude est en effet de rendre visible (statistiquement) des activités et des productions dont le poids et la place qu'elles occupent échappent aux études statistiques classiques et sont méconnues d'une grande partie de la population du pays. Cet objectif faisait sens chez les coutumiers et les enquêtés et cela a impliqué une évolution dans la relation d'enquête. L'institut de recherche chargé de réaliser cette étude était finalement dans une position avantageuse. Les enquêteurs eux-mêmes bénéficiaient de cette image (que l'Institut et les chercheurs qui y travaillent contribuent à entretenir – à travers le courrier signé du Président par exemple –). L'enquête statistique peut donc être un moment privilégié de production et de circulation de discours.

Toute enquête comporte des moments où l'enquêté en dit plus, fait part de ses convictions et réflexions. L'enquêteur, qui cherche bien évidemment à rester le plus neutre possible, ne peut pas systématiquement refuser l'échange. Pour un bon déroulement de l'enquête, il faut aussi que l'enquêteur soit capable de montrer de la compréhension, voire dans certains cas de l'empathie. L'enquêteur n'est jamais qu'un simple « enregistreur » de données, il doit aussi pouvoir réunir les conditions de recueil favorable.

Stratégies de négociation sur la méthode et intérêt particulier

Parfois, les responsables coutumiers concernés par la venue des enquêteurs ont pu suggérer de modifier la liste des ménages tirés au sort et proposent les noms des personnes qui à leur yeux étaient les plus représentatives de la population que nous étions censés étudier. Le plus souvent, ces responsables coutumiers proposaient les noms des plus gros producteurs de la tribu. Cela a parfois compliqué notre accès au terrain, aux personnes effectivement tirées au sort. À une occasion, notre refus de remplacer certaines personnes par des « gros » agriculteurs a abouti à l'interdiction de réaliser nos enquêtes dans la tribu concernée. Dans certains cas, les responsables coutumiers ou les agents des mairies faisaient part de leur inquiétude concernant l'abandon plus ou moins marqué des activités agricoles. Selon ces derniers, la plupart des noms tirés au sort ne représentaient que la population qui justement « *n'était plus au champ* ». Ils proposaient alors de remplacer ces individus par d'autres « *qui travaillent encore la terre* ». Dans d'autres cas, où la question sociale de l'exode rural et plus spécifiquement d'une partie de la jeunesse se pose chez les coutumiers, ces responsables évoquaient l'âge avancé de certaines personnes présentes dans l'échantillon et suggéraient de les remplacer par des personnes plus jeunes et qui participent aux travaux des champs de leur famille. Il s'agissait là aussi de mettre l'accent sur le dynamisme (agricole) et l'exemplarité de la tribu.

Par ailleurs, des coutumiers ou des enquêtés ont parfois réclamé que la liste soit modifiée pour des raisons de représentativité des clans. Selon eux, la liste proposée ciblait certains clans au détriment du leur. Ce sentiment de marginalisation montre que, au-delà de l'individu ou même du ménage, l'agriculture relève aussi d'une dynamique clanique. C'est également l'image du clan qui se joue à travers les familles enquêtées.

Dans toutes ces phases de négociation, la valorisation des activités agricoles est une constante. D'un point de vue empirique, cela révèle là aussi l'importance du travail au champ dans la construction de l'identité kanak. D'un point de vue méthodologique, le choix initial de respecter les protocoles coutumiers

et de s'appuyer sur les responsables coutumiers pour entrer dans les tribus questionne alors les effets de la mobilisation d'un acteur intermédiaire entre les enquêteurs et les enquêtés d'autant plus que cet acteur a la charge de représenter la population visée. L'écoute attentive des revendications de ces acteurs doit toutefois s'accompagner d'une intransigeance sur les règles méthodologiques et notamment sur la représentativité de l'échantillon. Dans les faits, à l'exception d'une tribu non enquêtée, le rappel des enjeux scientifiques et politiques de la représentativité (porter la parole des membres des tribus) a permis de respecter les protocoles initiaux et donc de ne pas biaiser l'étude.

Plus couramment, ces stratégies de négociation ont été repérées au moment de l'administration du questionnaire. Être en face de personnes qui ne souhaitent pas répondre à certaines questions ou qui travestissent la réalité fait partie des difficultés auxquelles les enquêteurs peuvent être confrontés.

Parmi ces stratégies, la surévaluation des productions tient une place importante. Le nombre d'ignames plantés, la taille (plutôt que le poids) de ceux récoltés, le nombre de cerfs chassés a parfois été surévalué par les enquêtés. Sans qu'il soit possible de faire correspondre ces stratégies à une ou des populations en particulier, les motivations étaient partagées : donner une image positive de soi façonnée par la notion d'effort, d'assiduité aux champs, de respect des valeurs kanak.

Au contraire, d'autres dissimulaient des productions ou des quantités. L'enquêteur a pu notamment être perçu comme une personne susceptible de leur porter préjudice (ils redoutaient la venue d'agents du Fisc ou de toute autre personne relevant d'une institution de contrôle). Cette réaction est provoquée dans certains cas par la méconnaissance des règlements agricoles et repose sur la peur infondée d'être dans l'illégalité. Pour d'autres, cela révèle au contraire une bonne connaissance des réglementations auxquelles ils échappent.

Plus que la production elle-même, c'est la commercialisation des produits qui a pu être dissimulée. Si la dimension marchande des produits agricoles constitue aujourd'hui une réalité, « *perdre la représentation traditionnelle d'une production uniquement destinée à l'autoconsommation et aux échanges coutumiers* » (Tyuienon, 2003) Cela est particulièrement vrai pour la commercialisation des ignames qui procure parfois un sentiment de honte pour ceux qui s'y adonnent.

L'administration d'un questionnaire, comme l'entretien pour les méthodes qualitatives, peut s'apparenter à une négociation invisible où l'individu « ne se prive pas d'utiliser des stratégies actives visant à tirer profit de l'entretien (gain en prestige, reconnaissance sociale, rétribution financière, espoir d'appui ultérieur,

légitimation de son point de vue particulier...) ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole (donner peu d'information ou des informations erronées, se débarrasser au plus vite d'un gêneur, faire plaisir en répondant ce qu'on croit que l'enquêteur attend... ») (Olivier de Sardan, 2008).

Ces stratégies de négociation obligent à être attentif pour les déceler et à croiser les sources, à vérifier les informations. La logique de l'immersion et des interconnaissances nous a permis notamment de vérifier, de contrôler, autant que faire se peut, les informations recueillies dans la journée par exemple.

Conclusion

Les enquêtes statistiques relèvent donc d'actes de sociabilité à part entière, mettant en relation des enquêteurs et des enquêtés. Plutôt que de chercher à minimiser cette réalité, le chercheur a tout à gagner à s'appuyer sur cette dimension afin de produire des résultats fiables.

D'abord, comme pour l'ethnologue, la logique de l'immersion sur le terrain peut s'avérer positive : instauration d'un climat de confiance, possibilité de croiser les sources, etc. Comme pour l'ethnologue toujours, l'analyse de la relation à l'enquêté constitue un outil complémentaire de compréhension de l'objet étudié. Ces analyses conduisent à une lecture plus riche et plus incarnée des données récoltées. Il s'agit notamment de mettre en perspective les résultats produits avec les logiques d'énonciation des réponses. Dans le cas de cette enquête, l'analyse de la manière dont l'équipe et le travail qu'elle avait à accomplir ont été perçus renseigne assez bien sur certaines propriétés de la population et en particulier sur la place que ces activités agricoles peuvent avoir. Si l'on sait, grâce au questionnaire, que 93 % des unités domestiques résidant en tribu possèdent au moins un champ, une approche plus réflexive nous permet aussi d'envisager le travail de la terre comme étant au fondement de l'identité kanak.

Bibliographie

- BEAU Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2003, p. 297.
- BENSA Alban, « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », Marseille, *Enquête*, n° 1, 1995, p. 131-140.
- BLOOR David, *Socio-logie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, traduit de l'anglais par Dominique Ebnöther, Paris, Pandore, coll.« Pandore », 1983.
- BOURDIEU Pierre, *Science de la science et Réflexivité*, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2001, 200 p.
- COUTY Philippe et WINTER Gérard, *Qualitatif et quantitatif, deux modes d'investigation complémentaires*, « Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu africain », Paris, AMIRA, n° 43, 1983, p. 78.
- ESCUlier Carine, *Place de l'agriculture mélanésienne dans les systèmes d'activités. Tribu de Ouelisse (Commune de Voh, Province Nord, Nouvelle-Calédonie)*, Montpellier, CNEARC/ IAC, 2000, 130 p.
- FASSIN Didier et BENSA Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.
- GAILLARD Catherine et SOURISSEAU Jean-Michel, « Système de culture, système d'activité(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie) », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n° 129, 2009, p. 79-294.
- LEBLIC Isabelle, « Pays, « surnature » et sites « sacrés » païci à Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie) », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n° 120-121, 2005, p. 95-111.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », Marseille, *Enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109.
- SOURISSEAU Jean-Michel, *et al.*, *Les sociétés locales face aux défis du développement économique, Koohné (Nouvelle-Calédonie)*, Province Nord / IAC, 2008, 145 p.
- SOURISSEAU Jean-Michel, *et al.*, *À la recherche des politiques rurales en Nouvelle-Calédonie. Trajectoires des institutions et représentations locales des enjeux de développement (1853-2004)*, Païta, IAC, 2010, 112 p.
- TYUIENON Raymond, *L'igname et l'argent, combinaisons et incompatibilités entre deux modèles économiques antagonistes. Les marchés de proximité des producteurs kanak*, Tome 1, décembre 2003, 170 p.

Les Réunionnais oubliés du Caillou : un terrain de recherche multi-situé et pluridisciplinaire traversant temps et espace

Résumé

Au 19^e siècle des milliers de Réunionnais d'origines et de milieux divers ont quitté l'Océan Indien pour la Nouvelle-Calédonie, formant une partie importante de la population libre de l'île. Or ce fait historique et ethnologique capital est resté longtemps ignoré. En effet, jusqu'à la parution de *Colons, créoles et coolies* en 2007, cette migration ne méritait qu'un ou deux paragraphes dans la plupart des livres d'histoire calédoniens, où n'étaient mentionnés que les « Grands Blancs » sucriers et leurs coolies Malabars¹. Contrairement aux idées reçues, mes recherches établissent qu'une grande partie des migrants réunionnais faisait partie des populations non-blanches (noire ou métisse) et les plus défavorisées (Affranchis et Petits Blancs) de l'île de la Réunion. Mais que fait-on pour retrouver les traces de ceux qui ont glissé jusque-là inaperçus dans un passé colonial caractérisé par le « non-dit » ? Comment faire des recherches sur ceux qui ne sont plus visibles sur le terrain et dont l'histoire a été oubliée ou se cache dans les brumes du passé ? Où se situe le terrain de recherche d'un tel projet ? Dans cet article, j'explique le chemin que j'ai suivi pour déterrer les données historiques qui m'ont permis de raconter les péripéties de ces oubliés de l'histoire. Ce chemin, semé de fausses pistes, m'a conduit de la littérature calédonienne à la sociolinguistique en passant par l'histoire. Il est émaillé de recherches d'archives et de bibliothèques (sur place et/ou virtuelles) dans le Pacifique, en Europe et dans l'Océan Indien.

1. Speedy Karin, *Colons, créoles et coolies : L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie (xix^e siècle) et le tayo de Saint-Louis*, Paris, L'Harmattan, 2007a. Le terme « Malabar » désigne un Indien non-musulman qui travaillait comme « coolie » ou travailleur engagé à la Réunion au 19^e siècle. Ce terme a été importé en Nouvelle-Calédonie par les immigrants réunionnais.

Introduction

Quand j'ai reçu l'appel à communication pour le 24^e colloque CORAIL, j'avoue que je n'ai pas tout de suite vu comment je pouvais contribuer à une discussion sur le « terrain ». Bien que la Nouvelle-Calédonie représente au sens large mon terrain de recherche, j'ai fait peu de recherches sur place. Mais en lisant de près l'appel, je me suis rendu compte que loin de comprendre le terme « terrain » au sens purement géographique ou ethnographique, nous devons le prendre comme point de départ pour une réflexion sur notre conception du terrain et sur notre rapport à ce terrain. J'ai donc décidé de décrire le terrain complexe, multi-situé et pluri ou interdisciplinaire qui m'a conduite à dévoiler l'histoire de la migration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie au dix-neuvième siècle.

La démarche que j'ai entreprise était celle d'une enquête, un travail de détective, inspirée au début par une question linguistique qui a orienté mes entrées dans des domaines divers. Au lieu de me limiter à un seul terrain (terrain ethnographique ou terrain linguistique, par exemple), mon point de départ se trouvait dans la littérature calédonienne. De là mon terrain a évolué pour comprendre des archives (physiques et virtuelles) ainsi que des sources historiques, généalogiques et linguistiques imprimées. C'était uniquement en menant cette enquête interdisciplinaire que j'ai réussi à esquisser l'histoire des Réunionnais qui n'étaient plus visibles sur le « terrain » au sens géographique mais qui avaient laissé des traces dans des documents ou « terrains » historiques et littéraires. En creusant plus profondément les archives, en cherchant plus loin que les histoires « officielles » et en croisant toutes mes données, j'ai donc pu raconter leurs histoires. De plus, ma relative absence sur le terrain physique et mon statut d'outsider, m'ont permis d'entreprendre mes recherches sans être trop influencée par les idées reçues ou les questions théoriques/politiques linguistiques qui ont partiellement occulté les débats précédents.

Le départ de La Réunion pour la Nouvelle-Calédonie

Au 19^e siècle des milliers de Réunionnais d'origines et de milieux divers ont quitté l'Océan Indien pour la Nouvelle-Calédonie. L'abolition de l'esclavage en 1848, l'introduction par la suite de plus de 60 000 travailleurs engagés indiens

et africains en l'espace de 10 ans², la crise dans l'industrie sucrière en 1862 et la paupérisation toujours croissante des « Petits Blancs » et des Affranchis étaient des facteurs qui ont poussé ces gens à partir loin de chez eux à la recherche d'opportunités qu'ils n'avaient plus à La Réunion. Un petit groupe de pionniers était parti pour la nouvelle colonie du Pacifique, espérant y trouver des terres fertiles et aptes à cultiver la canne à sucre. Grâce à une campagne publicitaire réussie de la part du Gouverneur Guillain, qui donnait des renseignements sur ces Réunionnais déjà installés en Calédonie³, la grande migration a commencé en 1864 et a continué pendant les années 60 et 70⁴. Les milliers de Réunionnais qui sont arrivés en Nouvelle-Calédonie pendant cette période formaient donc une partie très importante de la population libre de l'île, qui, il ne faut pas l'oublier, ne comptait que 1 331 âmes en 1869⁵ et 2752 en 1877⁶.

2. Décrivant l'immigration indienne après 1848, Robert Chaudenson constate qu'en 1867 « sur 210 000 habitants, on compte 70 000 immigrants récents. » Chaudenson Robert, *Les créoles français*, Paris, Éditions Fernand Nathan, 1979, p. 32.
3. Voir *Le Moniteur de la Nouvelle-Calédonie*, le 6 novembre 1864, no. 267 pour des informations concernant l'appel à l'immigration réunionnaise de la part du Gouverneur Guillain qui s'est adressé à son homologue réunionnais, le baron Darricau en 1863. Il lui a parlé des colons réunionnais en Nouvelle-Calédonie tels que Duboisé et Clain ainsi que des terres fertiles de la Nouvelle-Calédonie. À la réception de ces nouvelles, les planteurs créoles ont décidé d'organiser une expédition exploratrice avec, à la tête, Marie Nicolas Louis de Nas de Tourris, Chévalier de la Légion d'honneur et maire de Sainte-Suzanne. Nas de Tourris est arrivé en Nouvelle-Calédonie le 19 septembre 1864 accompagné d'un groupe de planteurs ainsi que des travailleurs « Indiens ou Africains ». Après avoir fait un tour de la Grande Terre, il écrit une longue lettre au Gouverneur de la Réunion dans laquelle il fait l'éloge de la colonie du Pacifique. Bien que beaucoup de ses compatriotes débarquent en Nouvelle-Calédonie pendant les années 60, Nas de Tourris ne revient qu'en 1870 avec un grand groupe d'immigrés et de travailleurs sucriers chargés d'établir une sucrerie à la Ouaménie au nom de M. Le Coat de Kervéguen. La liste des passagers de l'*Émile de Girardin*, le navire qui ramène Nas de Tourris et son groupe en Nouvelle-Calédonie, a été publiée dans *Le Moniteur de la Nouvelle-Calédonie*, le 6-13 mars 1870, n° 545-546.
4. Pour le détail, voir Speedy K., *Colons...*, *op. cit.* ; Speedy Karin, « Reunion Creole in New Caledonia : What influence on Tayo? », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 22.2, 2007b, p. 193-230 ; Speedy Karin, « Out of the frying pan and into the fire : Reunionese immigrants and the sugar industry in nineteenth-century New Caledonia », *New Zealand Journal of French Studies*, 29.2, 2008, p. 5-19 ; Speedy Karin, « Who were the Reunion Coolies of Nineteenth-Century New Caledonia? », *Journal of Pacific History*, 44.2, 2009, p. 123-140 ; Speedy Karin, « From the Indian Ocean to the Pacific : Affranchis and Petits-Blancs in New Caledonia », *Portal Journal of Multidisciplinary International Studies*, Special Issue : Indian Ocean Traffic, 2012, <http://epress.lib.uts.edu.au/journals/index.php/portal/article/view/2567> .
5. Centre des Archives d'outre-mer (CAOM), FM SG NCL/172.
6. Gascher Pierre, *La belle au bois dormant : regard sur l'administration coloniale en Nouvelle-Calédonie de 1874 à 1894*, Nouméa, Publications de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1975.

Une migration peu connue

Cependant, cette migration, ce fait historique et ethnologique capital dans l'histoire calédonienne, est restée longtemps ignorée. Jusqu'à la parution en 2007 de mon livre *Colons, créoles et coolies* cette migration ne méritait qu'un ou deux paragraphes dans la plupart des livres d'histoire calédoniens. De plus, on ne mentionnait généralement que les « Grands Blancs », les planteurs riches de La Réunion et leurs coolies Malabars.

Il est évident que ceux dont on « parle » dans la documentation historique sont ceux qui occupent les rangs supérieurs dans la hiérarchie de la colonie, c'est-à-dire, ceux qui sont les plus riches et qui ont donc le plus de pouvoir. Dans le cas des Réunionnais, les « Grands Blancs » avaient non seulement de vastes terres mais ils occupaient des postes importants dans l'Administration locale. On trouvait des Réunionnais élus au Conseil Général, au Conseil Privé et au Conseil d'Administration de la colonie, certains qui travaillaient au Secrétariat Colonial, dans la Direction de l'Intérieur et pour l'Administration Pénitentiaire et d'autres étaient membres ou en charge des Commissions spéciales ou travaillaient dans le système judiciaire⁷.

Quant aux Malabars, soit ils accompagnaient leurs engagistes, soit on organisait des « convois » de coolies pour fournir les bras dont tous les planteurs avaient besoin. Dans les deux cas, la presse signalait leur arrivée dans la colonie. On parlait aussi des « mauvais éléments » dans la population malabare et des arrêtés ont été proclamés afin de contrôler ces « mauvais » travailleurs. Toutefois, certains Malabars figuraient assez fréquemment sous la rubrique de l'Administration de la Justice publiée dans *Le Moniteur de la Nouvelle-Calédonie* pour des crimes tels que le vagabondage, l'ivresse, le vol et la violence⁸.

Contrairement aux lieux communs, mes recherches m'ont permis d'établir qu'en fait l'immigration réunionnaise ne se limitait pas aux « Grands Blancs » et aux Malabars. Malgré leur manque de visibilité apparente dans l'histoire « officielle » de la colonie, une grande partie des migrants réunionnais faisait

7. Pour le détail, voir Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, p. 111-112.

8. Pour le détail, voir Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, p. 139 ; Speedy K., « Who were the Reunion Coolies... », *op. cit.*

partie des populations non-blanches (noire ou métisse) et les plus défavorisées (Affranchis et Petits Blancs) de l'île de la Réunion⁹.

Comment est-ce que j'ai pu retrouver les traces de ceux qui ont glissé jusque-là inaperçus dans un passé colonial caractérisé par le « non-dit » ? Comment est-ce que j'ai pu faire des recherches sur ceux qui ne sont plus visibles sur le terrain et dont l'histoire a été oubliée ou se cache dans les brumes du passé ? Où se situe le terrain de recherche d'un tel projet ?

Pourquoi les Réunionnais du Caillou sont-ils devenus l'un de mes objets de recherche ?

La sociolinguistique

Avant d'aborder ces questions, il est peut-être utile d'expliquer au lecteur comment ou pourquoi les Réunionnais du Caillou sont devenus l'un de mes objets de recherche.

Je suis à la base créoliste. J'ai étudié les langues créoles à l'Université d'Auckland avec Chris Corne, créoliste renommé pour son travail sur les créoles de l'Océan Indien et du Pacifique. Au début de ma carrière, je me suis

9. La population de l'île de la Réunion est, depuis le début de la colonisation, fortement métissée (français, indo-portugais, malgache, africain). Les « Petits Blancs », malgré leur métissage, faisaient partie de la population « blanche » puisqu'ils étaient libres, ils avaient leurs propres terres et ils ne travaillaient pour personne. Les esclaves (plus tard les Affranchis) étaient eux aussi souvent métissés mais leur statut d'esclave (ou ex-esclave) et donc travailleur faisait qu'ils appartenaient à la population « non-blanche ». Suite à la crise dans l'industrie sucrière, ces deux groupes ont été les plus touchés par la misère. Les « Petits Blancs » perdaient ou avaient perdu leurs terres et devenaient de plus en plus marginalisés. Cependant, ils refusaient de travailler pour les « Grands Blancs ». Accepter une situation comme engagé était hors de question car ils ne voulaient pas renoncer à leur liberté en étant groupés avec les Affranchis ou les travailleurs récemment arrivés d'Inde. Bien que certains Affranchis aient pu profiter de leur liberté, d'autres avaient du mal à survivre sous le nouvel ordre social. Peu d'Affranchis désiraient retourner à la plantation de leur ancien maître et se trouvaient dans des situations précaires dans les grandes villes. Pour le détail, voir Speedy K., « From the Indian Ocean... », *op. cit.* ; Fuma Sudel, *L'homme et le sucre à la Réunion : 1827-1862*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1983 ; Bourquin, Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion XIX^e-début XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2005.

spécialisée dans le créole louisianais¹⁰. Dans les dix ans avant son décès, Chris Corne s'intéressait vivement à la langue créole de Saint-Louis – le tayo, la seule langue créole parlée, à sa connaissance, en Nouvelle-Calédonie. Corne et sa doctorante de l'époque, Sabine Ehrhart, avaient étudié cette langue et ils ont publié bon nombre d'articles, et dans le cas d'Ehrhart, sa thèse, sur les faits linguistiques du tayo¹¹.

Quant à l'histoire socio-démographique de Saint-Louis, Corne et Ehrhart se sont basés largement sur des sources imprimées, surtout du livre de Bernard Brou sur les lieux historiques du sud calédonien¹². Ehrhart a aussi puisé dans la tradition orale de la tribu de Saint-Louis. Pour Corne et Ehrhart, le tayo est une langue créée uniquement par les Kanak de Saint-Louis qui avaient besoin d'une langue de communication au sein du village qui se formait autour de la Mission mariste. C'est une langue endogène, « né(e) sur le Territoire et (qui) n'a pas été introduit(e) à partir d'autres zones créolophones dans le monde »¹³.

Cette hypothèse a été mise en question par le créoliste français Robert Chaudenson qui a avancé la théorie que le tayo est peut-être un parler très influencé par le réunionnais, un « créole de deuxième génération » selon sa terminologie¹⁴. Il a basé cette théorie sur le fait qu'il y avait des campements de Malabars près de Saint-Louis (des employés sucriers des pères maristes) et qu'il y a certains traits linguistiques d'ordres phonologique, lexical et grammatical que partagent le tayo et le réunionnais et qui ne se trouvaient certainement pas dans le français des Maristes.

Bien que Corne et Ehrhart reconnaissent la présence de quelques Malabars dans les environs de Saint-Louis, ils ont toujours nié un apport réunionnais dans la genèse du tayo. Selon eux, il y avait très peu de Réunionnais en Nouvelle-Calédonie au 19^e siècle. Ehrhart a estimé qu'il n'y avait qu'environ cinquante planteurs réunionnais qui sont arrivés dans la colonie avec leurs coolies indiens, que ces hommes se sont installés pour la plupart loin de Saint-Louis, qu'ils ne

10. Speedy Karin, *Mississippi and Tèche Creole : a demographic and linguistic case for separate genesis in Louisiana*, Thèse de Masters, University of Auckland, 1994 ; Speedy Karin, « Mississippi and Tèche Creole : two separate starting points for Creole in Louisiana » dans *From Contact to Creole and Beyond*, éd. par P. Baker, London, University of Westminster Press, 1995, p. 97-114 ; Speedy Karin, « Old Louisiana French », *AUMLA*, University of Queensland Press, 2002, 97, p. 96-113.

11. Voir Bibliographie.

12. Brou Bernard, *Lieux historiques de La Conception, Saint-Louis, Yahoué*, Nouméa, La Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1982.

13. Ehrhart S., « La fête... », *op. cit.*, p. 148.

14. Chaudenson Robert, « À propos de Sabine Ehrhart, Le créole français de St-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie », *Études créoles*, 1994, 17, no. 1, p. 128-142.

sont généralement pas restés en Calédonie après la chute de l'industrie sucrière locale et que, par conséquent, le contact entre les Réunionnais et les Saint-Louis étaient probablement très minime. Pour elle, ce n'était pas possible que le créole réunionnais ait donc pu contribuer à la formation du tayo¹⁵.

La découverte d'un texte créole dans une œuvre littéraire

L'impasse est restée, le débat entre Chaudenson d'un côté et Corne et Ehrhart de l'autre n'a jamais été résolu. Tout a changé en 2002 quand, par hasard, on m'a demandé de traduire les paroles d'un coolie réunionnais de parents africains dans la nouvelle « Sauvages et Civilisés » de Georges Baudoux¹⁶. Selon mes analyses linguistiques, à l'exception de quelques stéréotypes, ce texte représentait le créole réunionnais du 19^e siècle¹⁷. Or, selon le linguiste néo-zélandais Keith Hollyman, ancien professeur de Chris Corne, on n'a jamais parlé le créole réunionnais en Nouvelle-Calédonie¹⁸.

J'étais bien évidemment au courant du débat à propos de la possibilité d'un apport réunionnais dans la formation du tayo et je savais que Corne et Ehrhart avaient été influencés par les assertions de Hollyman. Ce texte représentait donc le premier indice d'une présence réunionnaise plus importante en Calédonie – et la présence d'une population créolophone. Cette découverte m'a donné l'idée d'entreprendre des recherches sociohistoriques sur les Réunionnais en Nouvelle-Calédonie afin de déterminer si la thèse d'un apport réunionnais au tayo était soutenable. Qui étaient ces gens ? Quand est-ce qu'ils sont arrivés ? Où habitaient-ils ? Que faisaient-ils ? Est-ce que c'était un phénomène éphémère ? Beaucoup de questions – mais où trouver les réponses ?

15. Ehrhart S., « Quelques réflexions... », *op. cit.*

16. Baudoux Georges, *Les blancs sont venus tome 2*, Nouméa, La Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1979.

17. Speedy Karin, « Translating Socrates' 'Creole' in Georges Baudoux's *Sauvages et Civilisés* », *Metamorphoses, Special Issue on Francophone Literature*, 2003, 11, 1, p. 120-132. Voir aussi : Speedy Karin, « Les parlers du Créole et du Tonkinois dans *Sauvages et Civilisés* de Baudoux : authentiques ou stéréotypés ? », in *Stéréotypes et représentations en Océanie*, éd. par V. Fillol et J. Vernaudon, Nouméa, CORAIL/Grain de Sable, 2005, p. 107-124.

18. Hollyman Keith, « Les pidgins européens de la région calédonienne », *Te Reo*, 1976, 19, p. 25-65.

Les recherches historiques

Les sources imprimées

Tout d'abord, j'ai lu tout ce que j'ai pu trouver sur l'histoire calédonienne de l'époque – dans les bibliothèques calédoniennes, australiennes, néo-zélandaises, et françaises. J'ai repéré des ouvrages anciens et intéressants à la Bibliothèque Nationale à Paris¹⁹. À l'exception de quelques publications assez récentes sur la communauté indienne de La Foa²⁰, les informations concernant la migration réunionnaise étaient rares.

De plus, j'ai pu découvrir des erreurs perpétuées dans les sources imprimées et qui sont entrées par la suite dans l'histoire populaire de la Nouvelle-Calédonie. L'une de ces erreurs est le mythe de l'origine réunionnaise du grand concessionnaire et sucrier Didier Joubert. Ce « fait » est rapporté pour la première fois par Clovis Savoie en 1922, il se trouve également chez Brou, O'Reilly, Chevalier, Dauphiné, Merle etc. ainsi que sur le site web actuel de la Province-Sud²¹. Joubert est en fait né à Angoulême²². J'ai constaté que les chercheurs s'étaient copiés sans vérifier la source. Toutefois, en 1997, Claude

-
19. À titre d'exemple, je peux citer Delignon dit Buffon Lucien, *Les aliénations de terres et la colonisation libre agricole en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Challamel, 1898 ; Salinis Père Albert de, *Marins et missionnaires, conquête de la Nouvelle-Calédonie 1843-1853*, Paris, V. Retaux et Fils, 1892 ; Savoie Clovis, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances*, Nouméa, Imprimerie Nationale, 1922.
 20. Roux Jean-Claude, « Les Indiens de Nouvelle-Calédonie (une ethnie disparue par assimilation) », BSEHNC, 1984, 58, p. 3-11 ; Delathière Jerry, « Métissage forcé ou volontaire ? Un exemple d'acculturation rapide : les Indiens de Nouvelle-Calédonie », in *La Nouvelle-Calédonie : terre de métissages. Annales d'histoire calédonienne 1*, Paris, Les Indes savantes, 2004a, p. 107-113 ; Delathière Jerry, *La Foa : 120 ans d'histoire municipale : 1883-2003*, La Foa, Marie de La Foa, 2004b.
 21. Savoie C., *Histoire...*, *op. cit.* ; Brou B., *Lieux historiques...*, *op. cit.* ; O'Reilly Patrick, *Calédoniens, répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Musée de l'Homme, 1953 ; Chevalier Luc, *Les Bourbonnais de Nouvelle-Calédonie : l'arrivée des premiers Réunionnais sur le Caillou*, Nouméa, l'Amicale des Réunionnais et des Amis de la Réunion, 1997 ; Dauphiné Joël, *Les débuts d'une colonisation laborieuse : le sud calédonien (1853-1860)*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; Merle Isabelle, *Expériences coloniales : La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin, 1995.
 22. Bien qu'il ait eu beaucoup de contacts avec des Réunionnais dans l'industrie sucrière, Joubert était français. Il avait passé du temps en Nouvelle-Zélande (où il s'est marié) avant de s'établir à Hunters Hill, à Sydney. Il ne s'est jamais installé de façon permanente en Nouvelle-Calédonie – ses fils Numa et Ferdinand s'occupaient de sa grande concession à Dumbéa. Voir Speedy Karin, *Colons...*, *op. cit.* ; Cornet Claude, « Didier Numa Joubert, pionnier malchanceux de l'agriculture calédonienne », *Bulletin scientifique de la Société d'études historiques*, 1997, 112, p. 67-84.

Cornet avait publié un article sur les Joubert dans lequel elle signale son lieu de naissance. Pour la plupart, les Réunionnais mentionnés dans les livres d'histoire faisaient partie du groupe des Grands Blancs à l'exception de quelques personnages « colorés »²³ considérés comme des acteurs importants, surtout sur le plan agricole, les Kabar, les Mitride etc²⁴.

Les sources d'archives

Vu la nature très lacunaire des informations publiées, j'ai dû faire des recherches d'archives de grande envergure pour pouvoir décrire en détail cette migration. Après avoir dressé une liste de tous les Réunionnais repérés dans les sources imprimés et sur les sites web, en janvier 2005 je me suis rendue à Aix en Provence où j'ai passé plusieurs semaines dans les Archives d'Outre-Mer. Ma mission était d'ajouter des noms à ma liste mais je voulais aussi comprendre qui étaient ces gens, je voulais comprendre leurs vies et leurs destins dans la colonie. J'ai consulté toute sorte d'archives – j'ai lu tous les journaux de l'époque qui étaient disponibles²⁵, j'ai lu des correspondances officielles, des rapports, des arrêtés, des documents de tout genre et, bien entendu, j'ai lu les registres d'État Civil qui étaient disponibles pour les communes de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta – les communes du sud calédonien qui ne se situent pas trop loin de Saint-Louis²⁶. Comme mon projet était centré sur la question d'une possibilité de contact entre les Réunionnais et les Kanak de Saint-Louis au 19^e siècle, je me suis concentrée uniquement sur le sud calédonien²⁷. Petit à petit, ce travail de détective me donnait une vue d'ensemble de la migration réunionnaise tout en ayant l'impression de connaître vraiment les vies de certains Réunionnais. C'est à ce moment-là que j'ai commencé vraiment à m'attacher à « mes » Réunionnais.

-
23. Pour une brève discussion des « Bourbonnais » dans le « melting-pot » calédonien voir : Terrier-Douyère Christiane, « Tous metis », in *Le Mémorial Calédonien*, éd. par Gilbert Blandinières, Nouméa, Planète Mémo, 1998, 377-379.
24. Voir : Angleviel Frédéric et Milin Yann, éd., *Une histoire en 100 histoires : l'histoire calédonienne à travers 100 destins hors du commun*, Nouméa, Bambou, 2004 ; Speedy K., « From the Indian Ocean... », *op. cit.* ; Delathière J., *La Foa...*, *op. cit.*
25. *Le Moniteur de la Nouvelle-Calédonie* ; *Le Néo-Calédonien* ; *La France Australe* ; *Le Bulletin du Commerce de la Nouvelle-Calédonie*.
26. J'ai consulté les registres d'État Civil de Nouméa (1863-1899), Dumbéa (1875-1898), Mont-d'Or (1879-1898) et Païta (1870-1899) au CAOM en 2005 and 2008. Malheureusement, à cause de leur mauvais état, je n'ai pas pu consulter de nombreux registres pour Nouméa y compris ceux pour les années 1860-1862, 1875, 1878-1885, 1888-1890, 1892, 1893, 1895 et 1896.
27. À l'avenir, une recherche plus répandue comprenant tous les registres d'État civil de Nouvelle-Calédonie au 19^e siècle nous fournira des informations encore plus complètes de la migration réunionnaise.

À la fin de mon séjour, j'ai rangé toutes mes notes prises à la main dans mon sac à dos et j'ai quitté Aix en Provence pour Paris – mais une catastrophe inimaginable m'est arrivée – on m'a volé mon sac à dos à l'arrêt de bus ! Des semaines de travail perdu... que faire ? J'ai pu prolonger mon séjour et je suis retournée à Aix pendant une semaine afin de récupérer le maximum de ce que j'avais perdu. Ce n'était pas trop mal car j'ai trouvé d'autres dossiers que je n'avais pas consultés la première fois. De retour à Sydney, plusieurs semaines plus tard, j'ai reçu un message extraordinaire de la dame chez qui j'avais loué un appartement à Aix – un mystérieux « Monsieur de Marseille » lui avait rendu visite et lui avait donné mon classeur contenant toutes mes notes prises aux Archives. Il l'avait trouvé dans un parc à Marseille... histoire incroyable. La dame m'a envoyé mon classeur et j'avais enfin toutes les informations que j'avais recueillies à Aix²⁸.

Les Réunionnais et le tayo

J'ai écrit *Colons, créoles et coolies* et plusieurs articles en utilisant ces informations. J'ai pu démontrer que Corne et Ehrhart s'étaient basés sur des faits sociohistoriques incomplets et que leur propos qui avait écarté toute influence réunionnaise dans le développement du tayo était donc inexact. En réalité, la situation de contact, l'écologie linguistique de Saint-Louis, était bien plus complexe qu'ils ne l'avaient décrit, comprenant non seulement les 4 ou 5 langues Kanak et le français des Maristes mais aussi le créole réunionnais, le français langue seconde des filles éduquées à l'école de Saint-Louis²⁹, le français du bagne, des variétés de pigdin ou de bichelamar etc. Mes recherches indiquent que les Réunionnais étaient non seulement très nombreux dans la population du sud calédonien au moment où le tayo se formait, mais qu'il est certain que les Réunionnais sont entrés en contact avec les Kanak de Saint-Louis. Il y avait des Réunionnais et des Malabars créolophones qui habitaient aux alentours de Saint-Louis, il y en avait même qui habitaient sur les terres de la mission, où ils cultivaient la canne à sucre et faisaient broyer les cannes à l'usine sucrière de Saint-Louis. Le contact entre les néophytes de Saint-Louis et les Réunionnais blancs, noirs, métis et indiens avait lieu dans les champs, à l'usine, dans le

28. Je tiens à remercier ce Monsieur de Marseille dont je n'ai jamais connu l'identité ainsi que Simone Drépierre qui m'a gentiment expédié mes notes.

29. Pour le détail, voir : Speedy Karin, « Mission-Educated Girls in Nineteenth-Century Saint-Louis and their Impact on the Evolution of Tayo », *Shima: The International Journal of Research into Island Cultures*, 7.1, 2013, <http://www.shimajournal.org/current.html>.

contexte d'échange technologique, et dans la communauté en général car les Kanak vendaient leurs vivres aux colons locaux. Il y avait aussi du contact par le biais de l'administration car les Réunionnais y étaient très bien représentés³⁰.

En me fondant sur les preuves socio-historiques et des données linguistiques³¹ et en m'appuyant sur la théorie du « feature pool » de Salikoko Mufwene³², j'ai pu avancer l'argument que le créole réunionnais a constitué un apport au tayo.

Cela dit, je ne dispute pas les grandes lignes de l'histoire du tayo de Corne et Ehrhart. Je crois, comme eux, que le besoin de communiquer au sein d'un village artificiel sans langue commune était l'un des facteurs importants dans la création du tayo mais je pense aussi que nous devrions reconnaître le rôle du créole réunionnais ainsi que d'autres apports car tout cela ajoute à notre compréhension des enjeux linguistiques qui se combinent pour donner naissance à une langue créole³³.

L'histoire de la migration réunionnaise

La question d'un apport réunionnais au tayo étant désormais résolue, je suis devenue de plus en plus fascinée par l'histoire de la migration réunionnaise. En 2008, je suis allée en France et j'ai profité de mon séjour pour faire, de nouveau, des recherches d'Archives à Aix en Provence, j'ai également trouvé une bibliothèque avec une collection impressionnante de sources imprimées et d'archives à Paris : l'Académie des sciences d'outre-mer, qui se trouve dans le 8^e arrondissement.

Les informations recueillies cette fois-ci m'ont permis de décrire de façon très précise la migration des Indiens ou des Malabars de la Réunion. En 2009, « Who were the Reunion Coolies of 19th-century New Caledonia » a été publié

30. Pour le détail, voir : Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, p. 167-182.

31. Dans Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, 183-191 et Speedy K. « Reunion Creole in New Caledonia... », *op. cit.*, j'ai fait une comparaison entre des traits linguistiques présents dans deux textes publiés en Nouvelle-Calédonie qui représentaient le créole réunionnais du 19^e siècle parlé au Caillou et le tayo. J'ai trouvé bon nombre de points communs sur le plan phonologique, lexicale et grammaticale. Bien que certains de ces traits soient également présents dans d'autres créoles français (et qui peuvent donc être le résultat de tendances universelles), d'autres suggèrent une influence réunionnaise.

32. Voir, par exemple : Mufwene Salikoko, *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Mufwene Salikoko, « Competition and selection in language evolution », *Selection*, 2002, 3, p. 45-56 ; Mufwene Salikoko, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

33. Dans Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, p. 29-30, je souligne les raisons « politiques » ou plutôt « théoriques » qui ont contribué, à mon avis, à la rejection rapide de la part de Corne et Ehrhart des idées de Chaudenson sans réelle preuve d'ordre socio-historique.

dans *The Journal of Pacific History*. J'ai établi que la première vague de « coolies indiens » (1863-1868) comptait des Indiens nés soit à la Réunion, soit dans l'un des comptoirs français d'Inde, tous ces derniers ayant effectué au moins une période d'engagement à la Réunion. Il y avait aussi des coolies d'origine africaine, malgache ou « créole ».

Tableau 1 : Les coolies réunionnais arrivés en Nouvelle-Calédonie 1863-1875³⁴

Date	Nom du navire	Importateur	Nombre de personnes
Le 3 nov. 1863	La Sybille	Adam	15
Le 9 fév. 1864	L'Isis	Duboisé	4
Le 19 sept. 1864	La Néréïde	Nas de Tourris	8
Le 21 oct. 1864	Le Chevert	Dercourt	12
Le 27 déc. 1865	La Néréïde	de Greslan	37
Le 5 mars 1866	Le Marceau	F. Joubert	8
Le 15 août 1866	La Bonite	Louvet	2
Le 13 jan. 1867	La Bonite	Guillonneau	7
Le 23 sept. 1867	La Sybille	Champestève Charbonnet	1 1
Avant la fin de 1868	À bord des navires inconnus	Clain Gillot l'Étang Lacroix Chazaren	10 12 1 1
Entre 1864 et 1869		Beaucourt et Guillonneau	46
Juin 1869	Le Merle Blanc	de Greslan, Denis et Lamarque	156
Le 12 mars 1870	L'Émile de Girondin	Nas de Tourris	136
Le 2 sept. 1874	L'Anne-Marie	C. Boyer	81
1875	Le Pactole	Alidor et Denis	77
Total			615

À part les engagés de Nas de Tourris, la plupart des Indiens qui sont arrivés en Nouvelle-Calédonie dans la deuxième vague (1869-1875) était des sujets britanniques – cependant, il n'y avait pas d'importation directe d'Inde. Tous les engagés avaient été recrutés à la Réunion, tous avaient terminé au moins un engagement (mais souvent plus) à la Réunion et donc tous les « coolies » auraient parlé l'une des variétés du « créole des Bas » comme langue première, langue

34. Adapté de Speedy K., *Colons...*, *op. cit.*, p. 113-124 et Speedy K., « Who were the Reunion Coolies... », *op. cit.*

seconde ou, pour ceux recrutés après un seul engagement, une compétence d'apprenant de langue seconde en créole³⁵. Ces faits contredisent les affirmations d'Ehrhart que les coolies indiens venaient d'Inde, qu'ils ne parlaient que des langues indiennes et qu'ils n'avaient donc aucune connaissance du créole³⁶.

Les Affranchis et les Petits Blancs

Dans mes publications sur la migration réunionnaise du 19^e siècle, j'ai pu démontrer que loin d'être un phénomène sans importance, un grand pourcentage de la population coloniale fondatrice de la Nouvelle-Calédonie venait de la Réunion. Dans mon article « From the Indian Ocean to the Pacific: *Affranchis and Petits-Blancs* in New Caledonia » publié en 2012 dans la revue *PORTAL*, je souligne les histoires des deux groupes créolophones spécialement désavantagés à la Réunion suite à la chute de l'industrie sucrière : les Petits Blancs et les Affranchis qui représentaient de loin le groupe le plus important d'immigrés réunionnais en Nouvelle-Calédonie.

Deux événements m'ont facilité la tâche de découvrir l'histoire derrière les Affranchis, le groupe le moins visible et le plus caché par le « non-dit ». Le premier était le courrier que j'ai reçu de Pearl Montrose, une néo-zélandaise qui avait reconnu le nom du grand-père de son mari dans mon livre *Colons, créoles et coolies*. Il s'agissait d'un des « créoles » engagés déserteurs qui figuraient sur une liste publiée dans *Le Moniteur* en 1875. Quand le mari de Pearl Montrose est mort assez jeune, elle avait fait beaucoup de recherches généalogiques afin d'apprendre à ses enfants leur héritage. Elle m'a gentiment envoyé tous ces documents ce qui m'a permis d'écrire l'histoire d'Ernest Montrose, jeune homme libre de couleur, d'origine malgache/africaine/métisse/créole qui s'est engagé probablement dû à l'appauvrissement de sa famille, pourtant propriétaire à la Réunion, et qui a passé du temps en Nouvelle-Calédonie comme travailleur sucrier et s'est ensuite enfui de son engagiste. Montrose est parti pour les îles Fidji où il était le premier à introduire la culture de la vanille à Suva. Il s'est marié avec la jeune Mathilde Florian, née à Nouméa issue d'une famille d'Affranchis réunionnais. Ils ont eu un fils, Georges, mais le couple s'est séparé – Mathilde est partie s'installer en Nouvelle-Zélande et Ernest a quitté Suva pour Tahiti où il est mort à l'âge de 77 ans³⁷.

35. Le créole des Bas se parle sur le littoral réunionnais où se trouvaient les plantations et les usines à sucre.

36. Ehrhart S., « Quelques réflexions... », *op. cit.*

37. Pour le détail, voir Speedy K., « From the Indian Ocean... », *op. cit.*

Sources virtuelles

L'autre heureux événement était la publication en ligne des listes des Patronymes attribués aux anciens esclaves affranchis (1832-1848) par le Cercle généalogique de Bourbon. En comparant ces listes avec mes listes de Réunionnais en Nouvelle-Calédonie établies à partir de mes recherches d'archives, j'ai pu constater que c'était non seulement les engagés créoles qui étaient des ex-esclaves ou des descendants d'ex-esclaves mais que 44 % des immigrants libres avaient des origines esclaves ou affranchies. J'avais longtemps soupçonné que c'était le cas – il y avait des indices – les références aux Réunionnais « trop colorés »³⁸, les types de métiers exercés par cette population, leur manque de nom de famille, un nom de famille curieux ou la pratique, commun chez les esclaves affranchis, de donner le prénom de la mère ou du père comme nom de famille à l'enfant – mais ces listes m'ont enfin fourni des preuves.

J'ai donc pu confirmer que ce groupe ainsi que celui des Petits Blancs, un groupe également depuis longtemps fortement métissé, formaient la majeure partie de la migration libre de l'Océan Indien. Les histoires de ces groupes avaient été embrouillées pour plusieurs raisons. D'abord, en dépit de leurs origines ethniques ou sociales, tous les gens nés à la Réunion étaient considérés comme Français dans les recensements. Par le fait d'être Français, les Réunionnais de toutes ethnies ont pu être absorbés dans la population générale libre de la colonie – population libre et donc blanche. La tendance de ne pas parler des ancêtres non-blancs ou bagnards en Nouvelle-Calédonie, la tradition du « non-dit », a donc facilité la disparition de ces gens et de leurs histoires dans un passé un peu flou.

Conclusion : recherches futures sur le « terrain » au sens ethnographique

Étant toujours fascinée par ces histoires peu connues, j'espère pouvoir continuer à les raconter. À l'avenir, j'aimerais interviewer les descendants des Réunionnais du Caillou afin de découvrir les histoires qu'ont gardées les familles et de les inscrire dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.

L'originalité de ma démarche demeure dans le fait que cette étape, un travail de terrain au sens ethnographique, va commencer après une longue et sérieuse étude socio-historico-linguistico-littéraire dans laquelle j'ai pu croiser les

38. Voir Terrier-Douyère C., « Tous métis », *op. cit.*

données de façon vraiment interdisciplinaire. Sans la rigueur de mon enquête, les histoires des Réunionnais au Caillou au dix-neuvième siècle auraient pu être oubliées pour toujours.

Bibliographie

- ANGLEVIEL Frédéric et Milin Yann, éd., *Une histoire en 100 histoires : l'histoire calédonienne à travers 100 destins hors du commun*, Nouméa, Bambou, 2004.
- BAUDOIX Georges, *Les blancs sont venus tome 2*, Nouméa, La Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1979.
- BOURQUIN Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion XIX^e-début XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2005.
- BROU Bernard, *Lieux historiques de La Conception, Saint-Louis, Yahoué*, Nouméa, La Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1982.
- CHAUDENSON Robert, *Les créoles français*, Paris, Éditions Fernand Nathan, 1979.
- CHAUDENSON Robert, « À propos de Sabine Ehrhart, Le créole français de St-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie », *Études créoles*, 1994, 17, n° 1, p. 128-142.
- CHEVALIER Luc, *Les Bourbonnais de Nouvelle-Calédonie : l'arrivée des premiers Réunionnais sur le Caillou*, Nouméa, l'Amicale des Réunionnais et des Amis de la Réunion, 1997.
- CORNE Chris, « Un créole à base lexicale française en Nouvelle-Calédonie : le tayo ou le patois de Saint-Louis », *Études créoles*, 1989, 12, no. 2, p. 29-42.
- CORNE Chris, « L'agencement temporel des événements démographiques dans la création d'une langue créole et le tayo de Saint-Louis en Nouvelle-Calédonie » dans *L'Homme et le temps Actes du deuxième Colloque CORAIL*, éd. par F. Tolron, Nouméa, CORAIL, 1990a, p. 11-27.
- CORNE Chris, « Tayo pronouns : a sketch of the pronominal system of a French-lexicon Creole language of the South Pacific », *Te Reo*, 1990b, 33, p. 3-24.
- CORNE Chris, « Pour une description de la langue créole parlée à Saint-Louis (Nouvelle-Calédonie) », *Observatoire du français dans le Pacifique – Études et documents*, 1991, 6, p. 125-131.
- CORNE Chris, « Creole French: of Continuity, Change and Creation », *Prudentia*, 1993, 25, no. 2, p. 47-71 ; Corne Chris, « Relativization and Thematization in Tayo and the implications for Creole genesis », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 1994, 9, no. 2, p. 283-304.
- CORNE Chris, « Pour une évaluation de la contribution des langues mélanésiennes dans la formation de tayo », in *Parole, communication et symbole en Océanie*, éd. par F. Angleviel, Paris, L'Harmattan, 1995a, p. 167-203.
- CORNE Chris, « A contact-induced and vernacularized language: how Melanesian is Tayo? », in *From Contact to Creole and Beyond*, éd. par P. Baker, London, University of Westminster Press, 1995b, p. 121-148.
- CORNE Chris, « Tayo Causatives: The Retention in a French-lexified Contact-induced Vernacular of Transfers from New Caledonian Melanesian », *Te Reo*, 1997, 40, p. 76-91.
- CORNE Chris, « The Typology of the Tayo Language of St Louis, New Caledonia », in *SICOL Proceedings of the Second International Conference on Oceanic Linguistics, Vol. 1, Language Contact*, éd. par J. Tent et F. Mugler, Canberra, Pacific Linguistics, 1998, p. 11-26.
- CORNE Chris, *From French to Creole. The development of new vernaculars in the French colonial world*, London, University of Westminster Press, 1999.

- CORNE Chris, « Où en est l'étude du tayo ? Bilan et perspectives », *Observatoire du français dans le Pacifique – Études et documents*, 2000a, 13, p. 65-87.
- CORNE Chris, « Na pa kekan, na person : The evolution of Tayo negatives », in *Processes of Language Contact : Studies from Australia and the South Pacific*, éd. par J. Siegel, Montréal, Les Éditions Fides, Collection Champs Linguistiques, 2000b, p. 293-317.
- CORNET Claude, « Didier Numa Joubert, pionnier malchanceux de l'agriculture calédonienne », *Bulletin scientifique de la Société d'études historiques*, 1997, 112, p. 67-84.
- DAUPHINÉ Joël, *Les débuts d'une colonisation laborieuse : le sud calédonien (1853-1860)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- DELATHIÈRE Jerry, « Métissage forcé ou volontaire ? Un exemple d'acculturation rapide : les Indiens de Nouvelle-Calédonie », in *La Nouvelle-Calédonie : terre de métissages. Annales d'histoire calédonienne 1*, Paris, Les Indes savantes, 2004a, p. 107-113.
- DELATHIÈRE Jerry, *La Foa : 120 ans d'histoire municipale : 1883-2003*, La Foa, Marie de La Foa, 2004b.
- DELIGNON dit Buffon Lucien, *Les aliénations de terres et la colonisation libre agricole en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Challamel, 1898.
- EHRHART Sabine, « La fête dans les traditions de la tribu de Saint-Louis, Nouvelle-Calédonie : brève étude linguistique d'un récit en créole français (tayo) », in *La fête*, éd. par B. Gasser, Nouméa, CORAIL, 1992, p. 147-164.
- EHRHART Sabine, *Le créole français de St-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie*, Hamburg, Buske, 1993.
- EHRHART Sabine, « Quelques réflexions concernant la genèse du tayo en Nouvelle-Calédonie et discussion des éventuels apports venant de l'extérieur, notamment du créole réunionnais », manuscrit inédit, 1994.
- EHRHART Sabine, *L'écologie des langues de contact : le tayo, creole de Nouvelle-Calédonie*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- FUMA Sudel, *L'homme et le sucre à la Réunion : 1827-1862*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1983.
- GASCHER Pierre, *La belle au bois dormant : regard sur l'administration coloniale en Nouvelle-Calédonie de 1874 à 1894*, Nouméa, Publications de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1975.
- HOLLYMAN Keith, « Les pidgins européens de la région calédonienne », *Te Reo*, 1976, 19, p. 25-65.
- MERLE Isabelle, *Expériences coloniales : La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin, 1995.
- MUFWENE Salikoko, *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- MUFWENE Salikoko, « Competition and selection in language evolution », *Selection*, 2002, 3, p. 45-56.
- MUFWENE Salikoko, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- O'REILLY Patrick, *Calédoniens, répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Musée de l'Homme, 1953.
- ROUX Jean-Claude, « Les Indiens de Nouvelle-Calédonie (une ethnie disparue par assimilation) », *BSEHNC*, 1984, 58, p. 3-11.
- SALINIS Père Albert de, *Marins et missionnaires, conquête de la Nouvelle-Calédonie 1843-1853*, Paris, V. Retaux et Fils, 1892.
- SAVOIE Clovis, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances*, Nouméa, Imprimerie Nationale, 1922.

- SPEEDY Karin, *Mississippi and Tèche Creole: a demographic and linguistic case for separate genesis in Louisiana*, Thèse de Masters, University of Auckland, 1994.
- SPEEDY Karin, « Mississippi and Tèche Creole: two separate starting points for Creole in Louisiana », in *From Contact to Creole and Beyond*, éd. par P. Baker, London, University of Westminster Press, 1995, p. 97-114.
- SPEEDY Karin, « Old Louisiana French », *AUMLA*, University of Queensland Press, 2002, 97, p. 96-113.
- SPEEDY Karin, « Translating Socrates' 'Creole' in Georges Baudoux's *Sauvages et Civilisés* », *Metamorphoses, Special Issue on Francophone Literature*, 2003, 11, 1, p. 120-132.
- SPEEDY Karin, « Les parlers du Créole et du Tonkinois dans *Sauvages et Civilisés* de Baudoux : authentiques ou stéréotypés ? », in *Stéréotypes et représentations en Océanie*, éd. par V. Fillol et J. Vernaudon, Nouméa, CORAIL/Grain de Sable, 2005, p. 107-124.
- SPEEDY Karin, *Colons, créoles et coolies : L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie (XIX^e siècle) et le tayo de Saint-Louis*, Paris, L'Harmattan, 2007a.
- SPEEDY Karin, « Reunion Creole in New Caledonia: What influence on Tayo? », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 22.2, 2007b, p. 193-230.
- SPEEDY Karin, « Out of the frying pan and into the fire: Reunionese immigrants and the sugar industry in nineteenth-century New Caledonia », *New Zealand Journal of French Studies*, 29.2, 2008, p. 5-19.
- SPEEDY Karin, « Who were the Reunion Coolies of Nineteenth-Century New Caledonia? », *Journal of Pacific History*, 44.2, 2009, p. 123-140.
- SPEEDY Karin, « From the Indian Ocean to the Pacific: *Affranchis* and *Petits-Blancs* in New Caledonia », *Portal Journal of Multidisciplinary International Studies*, Special Issue : Indian Ocean Traffic, 2012, <http://epress.lib.uts.edu.au/journals/index.php/portal/article/view/2567>.
- SPEEDY Karin, « Mission-Educated Girls in Nineteenth-Century Saint-Louis and their Impact on the Evolution of Tayo », *Shima: The International Journal of Research into Island Cultures*, 7.1, 2013, <http://www.shimajournal.org/current.html>.
- TERRIER-DOUYÈRE Christiane, « Tous metis », in *Le Mémorial Calédonien*, éd. par Gilbert Blandinières, Nouméa, Planète Mémo, 1998, 377-379.

L'étude de terrain en histoire, un complément indispensable au travail d'archives. L'exemple de l'histoire d'une société minière en Nouvelle-Calédonie

Ce chapitre a pour objet de montrer qu'en histoire, l'étude de terrain peut être un élément déterminant par sa confrontation avec le travail de recherche classique effectué à partir d'archives écrites. Il s'inscrit aussi dans la vocation multidisciplinaire du colloque. Enfin, il est une défense et illustration de la recherche proprement historique dans un domaine, l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, où d'autres sciences humaines sont très sollicitées et dominant souvent l'ensemble des réflexions. On essaiera ici de montrer la pertinence des approches méthodologiques des historiens, ainsi que l'intérêt que présente la connaissance de périodes, qui paraissent parfois très lointaines, notamment dans le domaine de l'industrie, pour replacer dans le long terme des ruptures et des continuités qui peuvent éclairer les enjeux actuels de l'industrie minière.

Cette étude s'appuie sur les travaux de recherche effectués pour la préparation d'une thèse d'histoire portant sur la société Le Nickel de 1880 à 1914 (Bencivengo, 2010).

Devenue aujourd'hui la filiale calédonienne du groupe Eramet sous le nom de Société Le Nickel-SLN, cette société minière et métallurgique a été créée à Paris en 1880 sous l'impulsion de John Higginson¹. Elle est passée sous le contrôle de la banque Rothschild en 1883. Avant la Première Guerre mondiale, son principal centre minier se trouvait à Thio sur la côte Est de la Grande Terre. Elle a traité ses minerais dans trois fonderies installées en Nouvelle-Calédonie et cinq usines situées en France, au Royaume-Uni et en Allemagne.

1. John Higginson (1839-1904). Cet affairiste local est l'un des principaux fondateurs de la société Le Nickel dont il a été le véritable dirigeant jusqu'à 1885.

Pour reprendre les termes de l'appel à communication du présent colloque, par terrain on peut tout d'abord entendre l'espace géographique étudié. Il s'agit d'appréhender cet espace, d'y retrouver les vestiges des activités minières et métallurgiques passées, d'en comprendre l'organisation, ce qui peut éclairer certains choix, certaines réussites, certains échecs que l'étude des sources écrites ne permet pas toujours de bien saisir. Ce terrain d'étude doit être mis en relation avec d'autres espaces à d'autres échelles car le marché du nickel fonctionne dès ses débuts à l'échelle mondiale. La situation géographique d'un archipel situé très loin des centres industriels où sont envoyés les produits nickélifères impose de lourdes contraintes sur les transports et les communications. Pour l'étude des activités de la société Le Nickel et de leurs effets avant la Première Guerre mondiale, il est donc indispensable de connaître les conditions économiques, techniques, politiques, et sociales de l'époque. Sur ce dernier aspect, il faut tenir compte du cadre colonial dans lequel la société calédonienne était insérée.

Cette thèse d'histoire classique repose avant tout sur le dépouillement d'archives publiques et privées en Nouvelle-Calédonie et en France. Le fait de résider à Nouméa pendant cette recherche nous a permis de compléter ce travail de base par une enquête sur un terrain jusque-là inconnu avec lequel il était nécessaire de se familiariser. Cette étude de terrain a consisté à visiter de façon répétée, sur un laps de temps s'étendant sur plusieurs années, les lieux et les acteurs de la mine et parfois les descendants des acteurs de la période étudiée. Cette quête d'informations avait pour principal but de compléter et de croiser nos sources. Elle a donné lieu à un va-et-vient permanent entre le terrain et les archives. Bref, l'étude de terrain au sens d'espace de l'enquête avait pour objectif de mieux connaître le terrain d'étude au sens d'objet de l'enquête.

Parmi les différents types de sources trouvées sur le terrain (documents écrits, vestiges, photographies, cartes...), les sources orales présentent un cas particulier. Leur utilisation a souvent fait l'objet de débats entre historiens. La confrontation de leur approche avec celle des ethnographes peut être féconde. Enfin, aux yeux des historiens, l'établissement d'un canevas chronologique bien étayé et le repérage d'inflexions dans le temps sont généralement des préalables indispensables à toute analyse de l'évolution d'un phénomène.

Notre propos nous conduit ici des fonds d'archives classiques aux sources relevées sur le terrain : écrits, témoignages, vestiges et photographies. Il aboutit à la nécessité d'établir une chronologie précise. Expliquer en quoi l'étude de terrain a été très importante pour mener à bien cette recherche revient parfois à en raconter certains épisodes.

Les sources écrites : des archives classées aux documents trouvés sur le terrain

Le dépouillement des archives dans des fonds publics constitue la pierre angulaire du travail de l'historien. La consultation de ces archives obéit à des règles strictes notamment en ce qui concerne le temps écoulé depuis leur établissement pour des raisons de respect de la vie privée ou pour des raisons de confidentialité. Parmi ces fonds se trouvent des archives d'origine privée qui ont été versées avec des règles de consultation établies par le donateur. C'est à travers des inventaires que l'historien travaille sans contact direct avec les documents. Tout dépend donc de la description des documents que fournit l'inventaire. Par rapport à ce qui est indiqué dans cet inventaire, l'ouverture d'un carton ou d'une liasse peut confirmer ce qui est annoncé, ou bien produire une déception immédiate, ou à l'inverse, mais plus rarement, offrir de divines surprises. C'est ce qui fait le charme du dépouillement. Les petits bonheurs éprouvés lors de la découverte d'un document intéressant compensent largement les longues heures de recherche sans résultat. Le nombre de documents pouvant être consultés étant souvent très rationné, la première tâche de l'historien consiste à cibler les cartons d'archives. Il s'agit d'éviter une trop grande perte d'un temps de recherche qui est compté, et d'autre part, d'avoir le plus de chances de dénicher des documents qui l'intéressent. Avec l'expérience acquise, le chercheur peut aussi mettre au jour des documents par la bande en suivant des chemins inexplorés dans des séries qui, *a priori*, n'ont qu'un rapport lointain avec l'objet de son étude.

En ce qui concerne la société Le Nickel, à la suite du classement des archives de l'entreprise opéré par Daniel Peter en 1991, une partie de ces archives considérées comme historiques ont été ouvertes au public. Consultables dans l'usine de Doniambo pendant quelques années, elles se trouvent aujourd'hui aux archives de la Nouvelle-Calédonie sous la cote 35J. Elles sont très riches mais comportent de nombreuses lacunes, notamment pour les vingt premières années d'existence de la société. Paradoxalement, les séries concernant certaines des sociétés absorbées par Le Nickel sont plus cohérentes (société Le Chrome, société de Tao, etc.). Enfin, il s'agit pour l'essentiel d'archives issues de services subalternes qui ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble. Bref, bien que ce fonds soit conséquent, il ne permet pas de comprendre le fonctionnement global de l'entreprise. Il fallait le compléter. Par quoi ? Par des sources externes diverses assurément : les archives nationales de l'Outre-Mer installées à Aix en Provence ; les archives du Monde du Travail regroupées à Roubaix, où se trouve le fonds de la banque Rothschild avec des séries consacrées aux différents métaux auxquels cette banque s'est intéressée ;

la Michell Library de Sydney qui recèle de nombreux documents concernant la Nouvelle-Calédonie. Évidemment le dépouillement des archives locales devait être privilégié : les archives de la Nouvelle-Calédonie, les archives du Service des mines de la Nouvelle-Calédonie, les documents, notamment les journaux, que possède la bibliothèque Bernheim de Nouméa, etc. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi chercher dans l'entreprise elle-même. C'est-à-dire aller sur le terrain, loin des séries bien classées et bien répertoriées, au hasard des services. Et tout d'abord à Paris, à la tour Montparnasse, au siège d'Eramet, groupe dont dépend la SLN. Les archives dites « mortes » étaient alors entreposées près de Coulommiers. Les bordereaux des archives de l'entreprise signalaient l'existence de registres des procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales. Mais une fois arrivé dans l'entrepôt, il a fallu chercher et c'est, un peu par hasard, sur une étagère haut placée qu'ont été trouvés les précieux registres qui permettaient enfin de disposer de la colonne vertébrale de la documentation étudiée. À l'usine de Doniambo (Nouméa), c'est en fouillant dans une armoire à cartes du service EGR que nous avons pu mettre la main sur des plans très intéressants, notamment pour la compréhension des installations Bleichert de Thio-Mission. Dernier exemple de document éclairant trouvé par hasard : un « bleu »², incomplet car déchiré, qui donnait la solution à l'énigme que constituait l'emplacement d'un chantier de Thio où Max Meyer, un comptable du Nickel par ailleurs photographe amateur, avait réalisé en 1915 une superbe série de photographies montrant des engagés japonais au travail. Seule indication de Meyer dans l'inventaire de ses photos : « tranchée Magnésie ». À l'examen des photographies, si on peut comprendre que ce chantier se trouvait dans une vallée, il était difficile de repérer des éléments significatifs permettant de le localiser. Sur les diverses cartes consultées, nous n'avons pas trouvé de toponyme « Magnésie ». Dans la mémoire locale : rien. Dans les rapports internes de la société : rien. Dans les listes de concessions : rien. Ce « bleu » oublié dans un coin des bureaux de la SLN à Thio, probablement promis à la poubelle, donnait la solution : il s'agit d'un chantier de déblaiement de la voie ferrée qui avait été coupée par un éboulement non loin de la gare Emma³. Une fois le chantier repéré, l'examen des autres photos de la série permettait effectivement d'identifier sur certaines d'entre elles les trémies de la gare Emma.

2. C'est-à-dire la copie d'un plan effectuée sur un papier au ferroproussié sur lequel les dessins apparaissent en blanc sur fond bleu.

3. L'extension de l'exploitation des massifs miniers situés sur la rive droite de la rivière de Thio a conduit la société Le Nickel à construire un chemin de fer dont le point extrême est la gare Emma mise en service en 1911. C'est là qu'aboutissaient les installations de descente des minerais en provenance du massif du Ningua. Les minerais étaient stockés dans des trémies en attendant d'être chargés dans des wagons.



Fig. 1. Ouvriers japonais en train d'élargir la « tranchée Magnésie » (1915)⁴.

La recherche d'archives « sur le terrain » peut aussi consister à remonter des pistes pour consulter des archives privées. Par exemple, c'est en interrogeant le gardien d'un centre pour enfants de Dinard appartenant à une fondation portant le nom de l'un des fondateurs de la société Le Nickel, que nous avons pu retrouver à Paris, dix-huit mois plus tard, l'un de ses descendants et ainsi mieux comprendre l'actionnariat d'origine de la société⁵. De même, c'est à la suite de la visite d'une descendante de Jules Garnier⁶ en Nouvelle-Calédonie

4. Archives de la Nouvelle-Calédonie, Fonds Maxime Meyer, 2 PH 7, n° 598. La qualité des plaques photographiques de Maxime Meyer permet de réaliser des agrandissements riches d'enseignement. Ce cliché montre les précautions dérisoires de certains des ouvriers s'attachant à une simple corde destinée à les retenir ou au moins à les freiner en cas de chute.

5. Il s'agit de la fondation Solacroup Hébert créée en 1947 par Marie-Thérèse Solacroup dans la maison familiale que son oncle Philippe Hébert avait fait construire à Dinard. Philippe Hébert est l'un des principaux actionnaires de la société Le Nickel lors de sa formation en 1880. Son frère Charles Hébert en fut le premier président de 1880 à 1883.

6. Jules Garnier (1839-1904) : ingénieur des mines qui a été envoyé en Nouvelle-calédonie pour y étudier les ressources minérales (1863-1966). C'est au cours de cette mission que Garnier a découvert un composé de nickel inconnu jusqu'alors, composé baptisé « garniérite » en 1876. Garnier a participé à la formation de la société Le Nickel.

qu'il a été possible d'accéder aux papiers personnels de Jules Garnier à Gap deux ans plus tard.

Chacune de ces recherches nécessite beaucoup de temps, notamment pour gagner la confiance des interlocuteurs auxquels on a affaire. Qu'il s'agisse des documents d'une entreprise ou de papiers de famille, la principale crainte, souvent parce que leur contenu est en réalité mal connu, est que leur mise au jour puisse constituer un danger pour la réputation ou les intérêts de cette entreprise ou de cette famille. Il faut les convaincre de la pertinence et de l'honnêteté de la démarche suivie ainsi que de l'intérêt scientifique des documents qu'ils détiennent.

La recherche des sources écrites, qui consiste la plupart du temps en un travail de cabinet, a donc une dimension de terrain. Cependant, les sources écrites, quelles que soient leur provenance, sont souvent difficiles à interpréter en l'état. L'enquête sur le terrain permet bien souvent d'en éclairer le sens.

Sur le terrain : les sources orales

Quasiment bannie jusqu'aux années 1960 en France, la pratique de l'entretien en histoire s'est banalisée avec le développement de l'histoire mémorielle et patrimoniale. Les débats quant à son bien-fondé restent vifs. Nombreux sont les historiens qui estiment que le témoignage demeure irrecevable en tant que source orale en raison notamment de son caractère trop subjectif pour être exploitable, des effets pervers produits par la mémoire et de l'incapacité des témoins à dater correctement les événements. Les défenseurs du recours à l'entretien rappellent que l'archive écrite n'est pas exempte de ces critiques. Tout repose donc sur la capacité de l'historien à prendre du recul, à mener un questionnement au second degré et à s'appuyer sur la critique interne et externe du document quelle que soit sa source (Descamps, 2001, 485-504).

L'entretien commence donc avant que la personne soit interrogée, quand l'historien réfléchit à son questionnement. Une fois constituée, l'archive orale peut être travaillée ultérieurement par d'autres historiens selon leurs propres préoccupations. La pratique et les buts de l'entretien diffèrent donc de ceux de l'anthropologue pour qui l'interaction entre l'enquêteur et le milieu social dans lequel il intervient est fondamentale pour comprendre cet univers social (Müller, 2006, 98).

L'entretien en histoire consiste la plupart du temps à collecter des témoignages directs. Son utilisation avec des témoins indirects pour des temps plus anciens est plus délicate. En ce qui nous concerne, il ne s'est agi que de compléter et d'éclairer un travail fondé sur des archives écrites ou iconographiques. Pour la

période qui nous intéresse, avant la Première Guerre mondiale, nous n'avions pas la possibilité de nous adresser à des témoins directs, sauf par le truchement d'écrits qu'ils ont pu laisser. Ce qui est très rare. Même ceux qui ont connu, étant jeunes, les conditions de l'exploitation minière avant les profonds changements intervenus après la Seconde Guerre mondiale, ont disparu aujourd'hui. Nous avons eu l'occasion d'en interroger un tout petit nombre, ou de prendre connaissance d'interviews menées par des tiers⁷.

Dans les rares occasions où cela s'est présenté, comment mener l'entretien ? Comme il n'était pas possible de constituer un corpus suffisamment important pour établir des statistiques, il n'y avait nul besoin de poser de nombreuses questions fermées. Ce genre de questions s'est limité à demander systématiquement les principales dates de la carrière professionnelle de la personne interrogée. Il fallait mener le questionnement de manière à susciter sa mémoire. Les questions fermées permettaient de démarrer l'interview. Ensuite, il valait mieux laisser le témoin dérouler ses souvenirs, même si ceux-ci pouvaient grandement s'écarter du sujet. Au bout d'un certain temps, le récit s'épuisant de lui-même, il était nécessaire de relancer l'interview en partant de tel ou tel fait évoqué. Et l'un des moyens les plus efficaces de susciter la mémoire était de poser des questions assez triviales portant sur le temps qu'il faisait, sur la description détaillée d'un endroit, d'un bâtiment, sur ses dimensions, etc. Il arrivait souvent que ces questions très simples, par association d'idées, conduisent le témoin à tirer un fil menant à des détails auxquels il n'avait pas pensé depuis longtemps. Si ces témoignages ne permettaient pas d'établir un corpus directement exploitable, ils étaient parfois très éclairants pour la compréhension de certains documents. Ils évoquaient aussi des aspects complètement absents des sources écrites comme par exemple le bruit, les odeurs, les rapports humains, etc.

Les témoins indirects, qui avaient connu des anciens ou qui avaient un ascendant ayant travaillé dans le secteur minier et métallurgique, bien qu'encore plus éloignés de la période considérée, pouvaient aussi être très précieux en rapportant des propos qui les avait marqués, ou simplement par leur propre connaissance des lieux.

Les spécialistes d'aujourd'hui, qu'ils soient géologues, métallurgistes ou ingénieurs des mines, constituent une autre catégorie de témoins très utiles pour la compréhension de problèmes techniques. Cependant la terminologie a parfois évolué et bien souvent ils ne connaissent pas très bien le passé lointain

7. Notamment les interviews menées par Nathalie Rainon auprès « d'anciens » de Thio. Voir *101 mots pour comprendre la mine*, éd. par Y. Bencivengo, Nouméa, Île de Lumière, 1999, p. 245-249.

de leur discipline. Il ne fallait pas tomber dans le piège de considérer d'une manière condescendante les connaissances et les pratiques de ceux qui les ont précédés. En outre, certains savoirs qui apparaissent dans les sources ont été oubliés. Un exemple de différence de terminologie parmi d'autres : dans les documents concernant l'usine électrométallurgique de Tao⁸, il est question de « mattes de ferronickel », ce qui constitue effectivement une erreur. Mais dans les documents, c'est bien ainsi que sont désignés les lingots de ferronickel produits dans cette usine de 1916 à 1921⁹. Peut-être parce que le terme de matte, qui désigne un sulfure de nickel et non un alliage de fer et de nickel, était assimilé à l'objet lui-même, au lingot. De même, certains termes géologiques utilisés par Jules Garnier ont complètement disparu aujourd'hui.

Reste enfin le cas des Kanak. Avant la Seconde Guerre mondiale, ils sont quasi absents des chantiers de mines. Ils étaient essentiellement employés au trafic (descente des minerais vers le bord de mer, chalandage en mer et chargement des minéraliers). Les documents à notre disposition ne les évoquent qu'à travers le regard des Européens. Qu'elle soit hostile, raciste, neutre, bienveillante ou simplement curieuse, c'est une vision d'Européen à laquelle nous avons affaire. Quel était le point de vue des Kanak ? Faute de sources écrites comment procéder ? Et, difficulté particulière, comment appréhender la vision des Kanak des années 1880-1914 à travers celle transmise par leurs descendants ? Les travaux de Jan Vansina sur l'histoire des peuples sans écriture sont fondamentaux. Vansina s'appuie sur les traditions orales constituées de témoignages sur le passé transmis de bouche à oreille, de génération en génération. À ses yeux, seule une personne initiée à la culture du peuple concerné et connaissant sa langue peut mener ce genre de recherche. Ce qui était hors de nos compétences. Plutôt que de nous lancer dans une enquête orale pour laquelle nous manquions d'outils et qui de toute façon aurait été très insuffisante, nous avons préféré laisser cette lacune dans l'espoir qu'elle soit comblée dans le cadre d'un autre travail. Cette limite montre à quel point il serait fructueux de croiser les approches et les résultats des différentes disciplines qui s'intéressent à ces questions.

8. L'usine d'essai de Tao, située près d'une chute d'eau au nord de Hienghène, a été construite par l'une des sociétés des héritiers de John Higginson et mise en marche en février 1910. Elle a été rachetée en 1914 par la société Le Nickel qui y a poursuivi des essais d'électrométallurgie.

9. Archives de la Nouvelle-Calédonie, fonds société Le Nickel, 35J, carton 008.

Sur le terrain : à la recherche des traces des activités du passé

Trois cas peuvent se présenter. Tout d'abord, le terrain peut pallier le manque d'archives. C'est par exemple le cas pour l'usine que la société Le Nickel a exploité à Septèmes¹⁰ pour l'affinage de ses mattes au tout début de son existence. Les procès-verbaux du conseil d'administration du Nickel évoquent cette usine en raison des difficultés qu'elle a présentées. En revanche, il n'y a pas trace de cette usine ni aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, ni aux archives municipales de Septèmes, ni dans la mémoire locale. L'usine n'existe plus depuis longtemps et elle a été totalement oubliée sur place. Et pour cause ! Cette usine a été sous-louée en 1877 par la société formée par Jules Garnier et Henry Marbeau pour le traitement du nickel calédonien pour une durée de onze années¹¹. En outre, elle n'a fonctionné que de 1876 à 1881. Lorsque le procédé Garnier s'est avéré être impraticable à l'échelle industrielle, il a été abandonné et l'usine a été fermée. La ville de Septèmes a abrité de nombreuses usines à plomb ou consacrées au travail de divers métaux non ferreux. Ces usines ont souvent laissé la place par la suite à des huileries. C'est donc pour des raisons d'économie – créer une nouvelle usine revenait trop cher –, que Jules Garnier et son associé Henry Marbeau ont choisi une usine déjà existante pour y aménager l'affinage des fontes de nickel en provenance de Nouméa. Le contrat de sous-location fait partie de leurs apports au moment de la formation de la société Le Nickel à qui l'usine n'a jamais appartenu. Ce qui explique l'oubli dans lequel cette activité est tombée.

Une fois sur place, comment localiser l'emplacement qu'occupait cette usine ? C'est à partir d'une information recueillie un peu par hasard auprès d'un historien local qu'il a été possible de repérer la zone où elle se trouvait, zone occupée aujourd'hui par diverses entreprises artisanales. L'indice qui a permis la localisation de l'usine est la présence de scories sur le talus de la route d'Apt passant devant cette zone artisanale dite du Pré de l'Aube. L'analyse de quelques échantillons de ces scories a indiqué qu'elles ne provenaient pas du traitement de produits nickélifères mais qu'il s'agissait de résidus d'une activité antérieure consacrée au travail du cuivre, activité effectivement signalée dans

10. Septèmes-les-Vallons se trouve dans la banlieue nord de Marseille.

11. Henry Marbeau était un industriel convaincu de l'avenir des alliages de fer et de nickel. La société qu'il a formée avec Garnier est l'une des sociétés à partir desquelles la société Le Nickel a été créée en 1880. Henry Marbeau a dirigé la société Le Nickel, conjointement avec John Higginson, de 1880 à 1883.

la série M des archives des Bouches-du-Rhône. Cependant, cette découverte permet de localiser à coup quasi certain l'emplacement de l'usine de Garnier et Marbeau, qui est l'une des deux premières usines, avec celle de la maison Christofle à Saint-Denis, à avoir fabriqué du nickel en France.



Échantillon 1 : **0,06 % Ni** ; 0,0 % Co ; 33,4 % Fe₂O₃ ; 3,5 % MgO ; 48,2 % SiO₂ ; 0,03 % Cr₂O₃ ; 9,7 % Al₂O₃ ; 0,13 % Mn ; 8,0 % CaO ; **2,75 % Cu** ; 0,5 % Na ; 1,4 % K ; 0,13 % Zn.

Échantillon 2 : **0,00 % Ni** ; 0,0 % Co ; 37,0 % Fe₂O₃ ; 2,9 % MgO ; 43,0 % SiO₂ ; 0,02 % Cr₂O₃ ; 8,8 % Al₂O₃ ; 0,11 % Mn ; 7,4 % CaO ; **8,52 % Cu** ; 0,4 % Na ; 1,2 % K ; 0,13 % Zn.

Il s'agit de produits de la métallurgie du cuivre. Analyses par fluorescence X réalisées sous la direction de Bernard Pelletier au laboratoire d'analyse de l'usine de Doniambo de la société Le Nickel-SLN (Nouméa, 2006).

Fig. 2 : Scories trouvées à Septèmes et résultats de l'analyse de deux échantillons¹².

Deuxième cas : archives et vestiges existent et se complètent. Dans ce cas très favorable, l'étude préalable des archives est souvent indispensable pour comprendre l'organisation du site industriel, voire pour en retrouver les traces. Sur un plan pratique, cette étude préalable peut constituer un viatique pour accéder au site en permettant d'appuyer la démarche auprès des personnes qui l'occupent. C'est ce qui s'est passé lors de la visite des vestiges de l'usine de Tao alors qu'*a priori* l'entrée du site était quasiment interdite.

La Nouvelle-Calédonie recèle plusieurs sites industriels datant du XIX^e siècle qui présentent des vestiges relativement importants. C'est notamment le cas de l'usine de cuivre de Pam dans le Nord ou de celle d'Ouroué à Thio.

Cette dernière fonderie n'a fonctionné que deux années (1889-1891) et a occasionné de sérieux déboires à la société Le Nickel. À partir de divers documents (plan de masse non classé aux archives de la société Le Nickel-SLN à Doniambo (Nouméa), diverses photographies sans aucune référence, procès-verbaux du conseil d'administration du Nickel), l'étude systématique des vestiges de cette fonderie serait très intéressante pour comprendre la disposition des lieux assez peu lisible dans l'état d'envahissement par la végétation dans lequel ils se trouvent. La connaissance du site donne l'une des clefs de l'échec de cette usine et vient confirmer les sources qui signalent à plusieurs reprises l'ennoiement des fours.

12. Cliché Yann Bencivengo, 2000.

C'est probablement une erreur de conception qui est la principale cause de cet échec puisque les fours étaient très bas et ont été édifiés dans un terrain inondable. Bref, ce site mériterait une véritable opération d'archéologie industrielle pour comprendre le fonctionnement des installations et protéger le patrimoine industriel qu'il constitue. Cette démarche peut se heurter au fait que cette usine appartient à la période coloniale du pays et qu'elle est aussi un témoin de l'exploitation économique dont il a été l'objet. D'autant plus que son installation a conduit à un empiètement sur le territoire de la tribu d'Ouroué. Aujourd'hui la nature et les habitants du lieu ont repris leurs droits. Quelques éléments de l'ancienne usine sont bien visibles en raison de la qualité de leur construction (l'embase du compresseur notamment), d'autres rouillent dans la brousse (cubilots), d'autres ont totalement disparu (les baraquements des ouvriers), d'autres encore ont été réemployés (les rails de la voie ferrée ont été réutilisés pour confectionner des barrières à bestiaux). Un simple panneau signale les quelques vestiges bien visibles depuis le chemin qui conduit au gîte d'Ouroué.



Fig. 3 : Vestiges de l'usine d'Ouroué.

À gauche : compresseur et machine à vapeur.

À droite : partie supérieure de l'un des six cubilots de l'usine d'Ouroué¹³

La mise en valeur de ce lieu nécessite de convaincre les habitants d'Ouroué de l'intérêt qu'elle constituerait pour eux comme pour la commune et plus largement pour le pays. Ces travaux d'archéologie industrielle doivent être croisés avec les résultats obtenus pour la période précoloniale. Récemment, Christophe Sand a étudié plusieurs sites archéologiques situés aux alentours de Thio qui montrent bien que les sites d'occupation précoloniaux et les traces des travaux des prospecteurs de mines sont souvent associés. Il en déduit

13. Clichés Yann Bencivengo, août 2002 et novembre 2011. Un cubilot est un four vertical.

logiquement que les premiers prospecteurs, dans leurs pérégrinations, ont suivi des chemins kanak, probablement guidés par des Kanak (Sand, 2012, 31-44). Là encore la collaboration de nos disciplines et le croisement de leurs résultats seraient très fructueux.

Dans le troisième cas, le plus fréquent, toute trace d'activité a disparu, ou pire, a été remplacée par de nouvelles structures qui compliquent la tâche pour comprendre l'état initial. C'est notamment vrai pour les usines métallurgiques et les exploitations minières dont le développement nécessite de détruire les installations passées. Donc, ce sont les traces liées à des activités qui n'ont pas duré ou n'ont pas eu de suite qui demeurent. C'est le cas des vestiges des usines de Pam ou d'Ouroué. À la fonderie de Doniambo (Nouméa), il ne reste rien de l'usine d'origine et le site a été considérablement agrandi par le comblement de la rade avec les scories. Ailleurs, c'est l'extension de la ville qui a effacé les traces. C'est le cas pour la première fonderie de nickel dite de « la pointe Chaleix » qui occupait l'espace où se trouvent aujourd'hui la piscine du Cercle des nageurs calédoniens et le centre commercial de Port Plaisance¹⁴. La solution peut résider dans le recours à l'iconographie.



Fig. 4. Le centre commercial de Port Plaisance en 2002¹⁵.

La fonderie se trouvait à peu près à l'emplacement du supermarché. Le repère A indique approximativement la colline à laquelle aboutissait la passerelle de l'usine.

14. La fonderie de la pointe Chaleix a fonctionné de 1877 à 1885. Elle été conçue par Jules Garnier sur commande de John Higginson. Elle est devenue propriété de la société Le Nickel en 1880.

15. Cliché Yann Bencivengo, 2002.



Fig. 5. La fonderie de la pointe Chaleix en 1883-1884¹⁶.

Une archéologie par l'image

Les images à notre disposition sont nombreuses et même de plus en plus nombreuses au fur et à mesure du versement de fonds privés aux archives de la Nouvelle-Calédonie. Il peut s'agir de photographies provenant d'entreprises, de celles prises par des photographes professionnels dans le but d'éditer des cartes postales, ou de photographies privées.

L'exploitation de ces photographies pose plusieurs problèmes quand il s'agit d'aller plus loin que la simple illustration. D'une part, elles ont pu subir des modifications avant d'arriver jusqu'à nous. Il arrive fréquemment qu'elles soient inversées. La comparaison avec d'autres clichés ou la recherche d'indices sur les lieux permettent d'établir dans quel sens la photographie doit être présentée.

D'autre part, de nombreuses photographies ne sont accompagnées d'aucune information. De nombreuses scènes ou paysages ne peuvent être localisés. Parfois, cette information évidente pour le photographe est devenue énigmatique avec le temps. On a vu plus haut l'exemple des photographies du chantier de déblaiement de la voie ferrée, pourtant bien répertoriées par Maxime Meyer. Pour lui, la mention

16. Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 Num 3-18 album Nicolas-Frédéric Hagen.

« tranchée Magnésie » était suffisante. En d'autres occasions, il peut s'agir d'un manque d'intérêt ou de curiosité pour le sujet. Dans son album, Maxime Meyer note soigneusement que c'est le 31 octobre 1916 qu'il a pris cette photographie d'une « fête japonaise » (fig. 6). Sans autre explication. Que commémore cette sorte de prise d'armes ? Qui sont ces hommes en uniforme ? À l'examen précis de la photographie, on peut observer qu'ils ne sont pas tous des Japonais¹⁷.



Fig. 6. « Fête japonaise » à Thio (31 octobre 1916)¹⁸

Cette manifestation se tient au milieu des installations Bleichert de transport et de stockage des minerais de la société Le Nickel.

Mais au moins, Maxime Meyer indique précisément la date (parfois l'heure) de ses clichés. Ce qui n'est pas le cas pour la plupart des photographies que nous avons à notre disposition. Notamment des cartes postales qui ont longtemps constitué la source principale de l'iconographie. Seule indication : le cachet de la poste quand il est lisible, ou le contenu du message car généralement les courriers sont datés, quand on est en possession du document original. Il est donc possible de savoir avant quelle date telle ou telle installation existait. Enfin, il arrive parfois que certaines photos aient été datées de façon erronée

17. Observation communiquée par Sylvette Boyer. Les hommes accroupis ne sont pas des Japonais et portent un uniforme français. Plusieurs hypothèses existent quant à cette manifestation. Seule une étude approfondie permettrait d'établir de quoi il s'agit.

18. Archives de la Nouvelle-Calédonie, Fonds Maxime Meyer, 2 PH 7, n° 608.

lors de leur publication. C'est par exemple le cas de la photographie de l'usine de la Pointe Chaleix (fig. 5) présentée dans plusieurs ouvrages comme datant de 1877. L'étude des procès-verbaux du conseil d'administration du Nickel permet d'établir qu'elle n'a pas pu être prise avant mai-juin 1883. Un examen attentif de la photographie révèle qu'une passerelle relie les gueulards de deux hauts fourneaux à une rampe aménagée sur la colline adjacente. Un deuxième haut fourneau a effectivement été mis en service au début de 1883. Et fin juin 1883, le conseil d'administration du Nickel est informé qu'à la suite d'un « accident survenu au monte-charge de l'ancien haut fourneau, on l'a remplacé par une rampe sur le mamelon. Les charrettes monteront le minerai jusqu'à la hauteur des deux fourneaux ; une passerelle a été établie pour relier les deux gueulards à la rampe »¹⁹. Conclusion : cette photographie a été prise après juin 1883 et probablement avant janvier 1885, date de la fermeture de l'usine.

Autre problème : la dispersion des clichés d'une même série. L'une des photographies qui a été le plus souvent utilisée pour illustrer les premiers temps du centre minier de Thio est celle de l'arrivée du plan incliné qui descend de la mine du Plateau. Généralement attribuée au photographe Allan Hughan, elle est présentée comme datant de 1877 ou 1878. L'étude des archives du Service des mines permet de dire que ce cliché n'a pas pu être pris avant avril 1882, date à laquelle le système de descente des minerais a été modifié par la création de ce troisième plan incliné dont nous voyons ici l'arrivée. Et si c'est bien Hughan qui en est l'auteur, elle a été prise avant sa mort en 1883.



Fig. 7. L'arrivée au village de Thio du troisième plan incliné du Plateau²⁰.

19. Archives de la société Le Nickel, Paris, procès-verbal du conseil d'administration, 27 juin 1883.

20. Collection Alibert. Archives de la Nouvelle-Calédonie, Archives photographiques de l'Archevêché de Nouméa, 2 Num 518.

Quand on trouve cette vue dans un fonds photographique ou divers ouvrages consultés avec plusieurs mois ou années d'écart, on croit qu'on a sous les yeux la même photographie. Le jour où l'on a l'idée de juxtaposer les différentes copies qu'on en a faites, on s'aperçoit qu'il existe au moins deux photographies différentes prises à quelques minutes d'écart. Leur comparaison donne des indications intéressantes sur le fonctionnement du plan incliné.

L'examen poussé des photos, leur comparaison avec d'autres photos et avec les sources écrites permet donc d'établir une sorte d'archéologie par l'image qui pallie la disparition des traces sur le terrain. Mais il est souvent difficile de dater ces images. Or c'est là un point essentiel pour appuyer toute analyse sur des bases solides.

La chronologie, la chronologie, la chronologie ! – et l'articulation des espaces

Pourquoi ce souci quasi maniaque de la précision chronologique chez les historiens ? Après tout, savoir que l'état de tel ou tel équipement date de telle année ou d'une autre n'a guère d'intérêt au fond. Sauf évidemment s'il se passe quelque chose de significatif entre ces deux dates. Mais hormis l'éthique scientifique qui consiste à ne pas accepter tout fait sans examen (voir Thucydide au ^v^e siècle avant J.-C.), il y a trois points essentiels qui justifient cette précision. De larges pans de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie demeurent assez mal connus, notamment dans l'entre-deux-guerres. D'où la nécessité d'établir les faits et leur chronologie avant de les analyser. La chronologie est déterminante pour pouvoir mettre en connexion plusieurs espaces. En ce qui concerne l'industrie du nickel calédonienne, il n'est pas possible d'en comprendre l'évolution sans la mettre en rapport avec les mouvements mondiaux du marché. La chronologie est une clef incontournable pour changer d'échelle sauf à risquer de commettre des erreurs d'analyse. Et enfin, justement, l'établissement d'une chronologie assez fine peut permettre d'éclairer l'évolution d'un phénomène. Prenons l'exemple du traitement des minerais en Nouvelle-Calédonie.

Cette question prend corps dès les tout premiers temps de l'exploitation du nickel calédonien. Elle est simple : est-il intéressant d'exporter les minerais crus ou de les transformer sur place ? Le premier à se la poser est John Higginson. Il fait construire la fonderie de la pointe Chaleix (Nouméa) en 1877 afin de fabriquer des fontes dont le transport vers les centres industriels européens est moins onéreux que celui des minerais.

La question de la fusion sur place : fonderies, projets et contexte économique (1877-1914)			
Date	Usine ou projet	Contexte local	Contexte mondial
Novembre 1877	Démarrage de la fonderie de la pointe Chaleix (Nouméa).	Fin de la première fièvre du nickel en Nouvelle-Calédonie.	Marché du nickel très restreint.
Janvier 1885	Fermeture de la fonderie de la pointe Chaleix (Nouméa).	Baisse de la production.	Engorgement du marché du nickel.
Janvier 1889	Ouverture de la fonderie d'Ourooué (Thio) par la société Le Nickel.	Développement du centre de Thio.	Reprise du marché du nickel.
Janvier 1891	Fermeture de la fonderie d'Ourooué (Thio)	Accident industriel.	Le marché du nickel est encore soutenu par le début du développement des aciers au nickel.
Juillet 1892	Abandon par la société Le Nickel d'un projet de fonderie à Nouméa.		Début d'une crise de surproduction du nickel liée au démarrage des mines canadiennes.
1891-1896	Projet de fonderie à la pointe Chaleix par un groupe de petits mineurs. Sans suite.	Débats en Nouvelle-Calédonie autour de la question de la fusion sur place.	Crise de surproduction. Guerre des prix.
Octobre 1898	Etude de la société Le Nickel sur la fusion en Nouvelle-Calédonie qui conduit à ne pas construire de fonderie.	Pas de main-d'œuvre qualifiée. Approvisionnements trop coûteux.	Endettement très élevé de la société Le Nickel. Reprise du marché sous la domination des producteurs nord américains.
1905-1906	Série de projets de fonderies sans suite: Port-Bouquet, plaine des Lacs, Yaté, baie du Carénage (société Le Nickel).	Marasme économique. Débats du Conseil général sur les avantages à concéder aux usiniers pour favoriser l'établissement de hauts fourneaux.	Marché en expansion sous domination nord-américaine. Partage du marché entre les principaux producteurs: Inco, Mond, Le Nickel.
Mars 1910	Première coulée de ferronickel à l'usine électrométallurgique de Tao.		idem
Juillet 1910	Inauguration de la fonderie de Doniambo par la société des hauts Fourneaux de Nouméa (Ballande).		idem
Janvier 1912	Démarrage de la fonderie de Thio-Mission par la société Le Nickel.	Mise à feu de la fonderie trois ans après le naufrage de la <i>Joliette</i> .	idem

Comme le montre le tableau, l'ouverture et la fermeture des fonderies sont essentiellement liées aux mouvements du marché. En 1885, l'usine de la pointe Chaleix est mise en sommeil pour cause d'engorgement du marché en Europe. Quand le marché repart à la hausse, elle est abandonnée au profit d'une nouvelle fonderie située au plus près des mines à Ouroué (Thio). En revanche, la fermeture de la fonderie d'Ouroué est due à un accident industriel lourd de conséquences : la société qui peine à honorer ses commandes, décide de développer toutes les étapes du traitement des minerais dans ses usines européennes (au Havre notamment), et donc d'abandonner la fusion sur place. Dans le même temps, elle s'oppose avec succès à la création de fonderies locales. Elle cherche à occuper le terrain comme en 1895 quand elle fait savoir au gouverneur Feillet qu'elle étudie la question de la fusion sur place. Ce qui est vrai (étude approfondie de 1898) mais le retour de la fusion en Nouvelle-Calédonie n'est alors pas envisagé à court terme. Le coût de transformation sur place est jugé trop élevé, la main-d'œuvre nécessaire est rare, la société a fait le choix de tout transformer en Europe et elle connaît de sérieuses difficultés financières.

Sa renonciation en 1906 à un projet de fonderie à la baie du Carénage destiné à contrer deux autres projets d'usines électrométallurgiques dans le sud de la Grande Terre est la manifestation d'un changement de ligne politique. Effectivement, le marché du nickel est désormais assez bien établi et assez large pour qu'une concurrence locale ne constitue plus une menace. La société Le Nickel est en outre à l'abri des accords passés avec les deux autres grands producteurs mondiaux, accords qui lui assurent un prix de vente élevé.

Donc, l'établissement d'une chronologie précise permet de mettre en rapport des espaces à différentes échelles, mise en rapport indispensable pour comprendre les enjeux de l'industrie minière locale.

Il permet aussi de mieux comprendre l'évolution dans le temps de la politique du Nickel, d'en analyser les contours et les changements de caps. Les circonstances dans lesquelles la fonderie de Thio-Mission a été mise en activité le montrent bien.

Pour augmenter sa production, la société Le Nickel dote le centre minier de Thio d'installations conséquentes. En particulier, elle cherche à mettre fin au goulot d'étranglement que constitue l'embarquement des minerais à bord des navires à l'aide de chalands. Cette opération est à la fois lente, coûteuse et dangereuse. La baie de Thio comporte des hauts fonds et est exposée aux vents de secteur est-sud-est. La société réalise un lourd investissement en lançant la construction d'un vaste complexe comprenant un transporteur aérien qui permet de stocker, de charger et de décharger les diverses matières (minerais,

coke), couplé à un transbordeur en mer le long duquel les minéraliers peuvent venir accoster (fig. 6 et 8). Cette installation de marque Bleichert mise en service en 1906 est alors à la pointe de la technique. Elle découple les moyens de chargement et de déchargement : les grues du transbordeur ont une capacité de 100 tonnes par heure, ce qui permet de charger un navire en l'espace de trois à quatre jours, soit dix fois plus vite qu'auparavant.



Fig. 8. Le transbordeur en mer endommagé et l'épave de la *Joliette*²¹.

Las, le 12 février 1909, un cyclone dresse le minéralier *Joliette* contre le transbordeur qu'il détruit en partie. Les capacités du trafic s'en trouvent d'un coup très amoindries et le coût de réparation de cet équipement tout récent est jugé trop lourd. Le conseil d'administration décide dans l'urgence de construire une fonderie à Thio-Mission. Quand il annonce cette décision aux actionnaires dès le 30 mars 1909, soit un mois et demi après l'accident, le président du Nickel, Ernest Tambour, met en avant l'argument technologique selon lequel désormais la fusion est bien maîtrisée. D'après lui, la société est prête à édifier une usine de fusion « munie de l'outillage le plus moderne » sans risquer de nouvelles déconvenues. Il déclare, de façon très convenue, que « cette décision de votre conseil est une nouvelle preuve de son désir d'aider au relèvement d'une colonie à la prospérité de laquelle notre société est si intéressée »²². Il ajoute que la société Le Nickel, contrairement à son concurrent Ballande, ne

21. Archives de la Nouvelle-Calédonie, fonds Maxime Meyer, non classé. Cette photographie a probablement été prise peu de temps après la catastrophe en 1909 car la grue endommagée n'a pas encore été démontée.

22. Archives de la société Le Nickel, Paris, procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 1909.

demande aucun avantage auprès de la colonie. Pourtant, malgré cette décision rapide, il faut attendre trois ans pour la fonderie de Thio-Mission soit mise à feu. Comment cette contradiction peut-elle être expliquée ? Quelles sont les véritables raisons de cette décision ? Si les archives de l'entreprise ne fournissent pas d'explications, l'examen de la chronologie permet de mieux saisir certains des ressorts de ce revirement de la politique du Nickel, sans toutefois aboutir à une certitude.

Sur le très court terme, en l'espace de quelques semaines, cette décision est déclenchée par la catastrophe de la *Joliette*. À l'échelle de quelques années, cette décision s'explique par le fait que la fusion est réapparue dans la colonie à l'initiative de Ballande, principal concurrent local du Nickel. Par ailleurs, depuis 1908, le principe d'une aide à accorder aux usiniers introduisant la fusion dans la colonie a été voté par le Conseil général²³. Même si elle a beau jeu de se défendre de les réclamer, la société Le Nickel bénéficiera automatiquement de ces avantages obtenus par Ballande. À l'échelle d'une ou deux dizaines d'années, la société se prépare effectivement à réintroduire la fusion en Nouvelle-Calédonie. Le président dit qu'elle est fin prête et qu'elle n'attendait que l'occasion. En réalité cette décision est quelque peu précipitée. Le délai avec lequel l'équipe chargée de construire l'usine est envoyée en Nouvelle-Calédonie le montre bien. La société n'était pas vraiment prête, elle hésitait. Cette pusillanimité s'explique par le fait qu'elle a connu deux expériences plutôt malheureuses. Plus de vingt ans après, l'accident industriel d'Ouroué pèse encore sur les décisions.

L'examen détaillé de la chronologie permet donc d'établir que l'ouverture tardive de la fonderie de Thio-Mission s'explique par un faisceau de raisons. À long terme, la société s'est engagée au prix de lourds investissements dans le traitement des minerais en Europe en raison des échecs industriels qu'elle a essuyés dans la colonie et en raison d'un coût local élevé de l'énergie. Elle n'envisage pas de construire une fonderie en Nouvelle-Calédonie avant un changement des conditions économiques de l'exploitation d'une telle usine. Mais à moyen terme, elle doit tenir compte de l'évolution de la concurrence locale et de la place qu'elle occupe dans la colonie. Elle peut aussi profiter d'avantages fiscaux transitoires. Enfin, à court terme, elle doit résoudre au plus vite les difficultés provoquées par la destruction du transbordeur. D'où une décision rapide suivie d'un laps de temps assez long pour sa réalisation.

23. Ce principe voté le 2 février 1908 aboutit à un décret de septembre 1913 qui établit une exemption décennale des droits à la sortie des produits issus de la transformation sur place des minerais.

L'étude de terrain éclaire et complète les informations contenues dans les sources écrites. Elle peut être relayée par l'étude iconographique qui consiste à mener une sorte d'étude de terrain dans le passé. L'examen détaillé et le croisement de ces différentes sources permettent d'établir une chronologie suffisamment solide pour bâtir des analyses historiques. À partir de cette profondeur chronologique, nous pouvons mettre en évidence des parallèles, des ruptures et des continuités, des problématiques qui perdurent ou qui reviennent, bref construire une perspective souvent riche d'enseignements pour la compréhension des derniers développements de l'activité industrielle.

Par exemple, la durée des difficultés rencontrées actuellement par Vale pour atteindre une production suffisante dans l'usine du Sud dont l'unité pilote a été démarrée en 1998, n'est pas sans rappeler la longue période pendant laquelle l'échec d'Ouroué a pesé sur les décisions de la société Le Nickel. De même, la volonté de cette dernière d'occuper le terrain sans édifier d'usine dans les années 1891-1906 fait immanquablement penser au projet d'usine commune avec Queensland Nickel présenté par Eramet afin de contrer le projet de l'usine du Nord au moment des discussions sur le préalable minier en 1996.

Par ailleurs, l'histoire minière et métallurgique se développe selon plusieurs temps, du temps très court au temps pluridécennal. Ces différents temps peuvent se télescoper. Il est possible que l'absorption de l'opérateur Xstrata, qui contrôle l'usine de Voh-Koné en partenariat avec la SMSP, par le négociant en produits miniers Glencore (mai 2013) suscite des tensions : le temps de l'opérateur métallurgique n'est pas celui du trader.

Enfin, l'étude sur le terrain conduit à privilégier le croisement des résultats de diverses disciplines. Mais il serait souhaitable que ces échanges puissent être instaurés en amont des résultats, et mènent à une véritable collaboration entre les chercheurs dès la mise en place des programmes de recherches.

Bibliographie

- BENCIVENGO Yann, *La société Le Nickel. Une entreprise au cœur de la naissance de l'industrie du nickel (1880-1914)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1 Sorbonne-Panthéon, 2010.
- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Cahier des Annales 3, Armand Colin, 1949.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- MERLE Isabelle, « Des archives à l'entretien et retour : une enquête en Nouvelle-Calédonie », *Genèses*, n° 36, 1999, p. 116-131.
- MÜLLER Bernard, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », *Genèses*, n° 62, 2006, p. 93-109.
- SAND Christophe, BOLE Jacques, OUETCHO André-John, GONY Yves-Béalo et BARET David, « Occupations anciennes des plateaux miniers calédoniens à Thio et à Tontouta : premières prospections et datations », *Journal des Océanistes*, n° 134, Année 2012-1, p. 31-44.
- THOMPSON Anne-Gabrielle, *John Higginson. Spéculateur-aventurier à l'assaut du Pacifique*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- VANSINA Jan, *De la tradition orale, essai de méthode historique*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, *Annales Sciences Humaines*, n° 16, 1961.

Aspects littéraires de la recherche archivistique en Nouvelle-Calédonie : d'où vient le pionnier ?

Introduction

Cette communication trouve son origine dans le travail de recherches doctorales (Banaré, 2012) que j'ai effectué sur les représentations de l'industrie minière dans la littérature calédonienne. Si ce travail a commencé de manière conventionnelle en termes de recherches littéraires, un travail sur des matériaux extralittéraires s'est rapidement imposé. C'est-à-dire qu'il a commencé à partir de ce qui – poésies, romans, nouvelles, chansons – avait été compilé dans les anthologies littéraires ou pouvait être localisé dans les rayons des bibliothèques. Ne restait plus qu'à repérer des images récurrentes, les commenter etc. Je vous propose donc d'examiner le rapport de la recherche littéraire aux archives, plus spécifiquement, aux archives coloniales de la Nouvelle-Calédonie.

Plus singulièrement, il s'agit de mesurer les exigences d'une recherche décolonisée ; ce qu'elle peut impliquer et ce que la dimension littéraire peut y apporter de nouveau. L'anthropologue Benoit Trépied rappelle d'ailleurs que « les recherches scientifiques menées depuis les années 1970 se trouvent systématiquement « saisies » et traversées, d'une façon ou d'une autre, par les enjeux de la décolonisation » (Trépied, 2011 : 160). Ces enjeux convergent autour de la question de la légitimité des discours scientifiques : Qui parle ? À partir de quoi ? Avec l'aide et/ou la permission de qui ? Et selon quels présupposés ? Je commencerai par montrer comment les archives permettent de reconstituer la forge d'un mythe colonial ; celui du pionnier, qui irrigue les imaginaires collectifs calédoniens contemporains. Je passerai pour cela par un « récit des archives ». Je m'intéresserai donc aux conditions de naissance du motif et au premier écho qu'il aura rencontré dans la presse locale. Il s'agira ensuite de

montrer brièvement comment la spécificité du contexte calédonien, c'est-à-dire, le processus de l'Accord de Nouméa, peut modifier et influencer la recherche archivistique. Enfin, je tenterai d'expliquer la nécessité de nouvelles narrations, l'urgence d'une décolonisation du mythe colonial.

Archives et historiographie littéraire : dans la forge d'un mythe colonial

Pour la recherche littéraire, l'usage des archives est le fait de la critique génétique, c'est-à-dire, ce pan de la recherche qui consiste à révéler les coulisses d'une œuvre déjà consacrée par les travaux antérieurs, les anthologies et les succès éditoriaux. En bref, il s'agit, par exemple, de comprendre ce qui a pu pousser Flaubert à privilégier un manuscrit plutôt qu'un autre, à avoir conservé un brouillon, ou à avoir remplacé un mot par un autre etc. La démarche est toute autre lorsqu'il s'agit, face à un fonds d'archives, de situer et d'expliquer les premières manifestations littéraires d'un espace et d'une époque donnés. En fait, l'approche des archives par la recherche littéraire s'inscrit dans une démarche d'historiographie culturelle. Il s'agit de saisir les conditions d'élaboration d'une littérature propre à un espace donné, c'est-à-dire « une histoire sociale des représentations, des manières dont les hommes représentent et se représentent le monde qui les entoure » (Mollier, 2003 : 597), selon les mots de Jean-Yves Mollier. Il s'agit, en fait, de répondre aux deux questions abruptes : que fait le littéraire sur le terrain de l'historien ? Que trouve-t-il dans les archives de la Nouvelle-Calédonie ?

Nous répondrons avec Laurent Dubreuil : la « phrase de possession » qu'il décrit dans *L'empire du langage* comme « le constructible agglomérat langagier qui enserre et exprime l'aventure coloniale » (Dubreuil, 2008 : 185). Richesses potentielles des terres nouvellement conquises, possibilité de mettre l'« Indigène » au travail (quand on ne parlait pas de le pacifier et le civiliser) en dépit de sa folie (indolence, cannibalisme et cruauté infantile) : tous ces énoncés ont existé en Nouvelle-Calédonie. Indistinctement déployée par la fiction, le reportage, le récit de voyage ou le rapport de prospection, on peut considérer que cette « phrase de possession » est une manœuvre par laquelle un monde est saisi et des rôles attribués par la loi et/ou la force. En bref, en contexte colonial, la difficulté est qu'il y a de l'artifice dans ce qui se présente comme scientifique ou objectif. C'est-à-dire que « l'Indigène » du Décret colonial appliqué en 1887¹ semble être

1. Il s'agit du Décret d'Indigénat adopté en 1887 connu sous le nom de Code de l'Indigénat et abrogé en 1946.

exactement le même que celui d'un récit de voyage² publié quinze ans plus tôt, d'une robinsonnade, ou des colonnes du *Moniteur*³ ou du *Messenger*⁴.

On peut dire que la disparition de « l'Indigène » a été amorcée par l'abrogation de 1946, actée par l'activisme des années 1960-70⁵, jusqu'à la reconnaissance du peuple kanak par l'Accord de Nouméa en 1998. Le pionnier ; né dans les mêmes conditions, n'a pourtant pas connu le même destin et s'est renforcé en dépit de sa connotation éminemment coloniale déjà, nous le verrons plus loin, signalée par Memmi. C'est, ainsi que l'a démontré David Spurr, un trope traditionnel des récits coloniaux, donc des archives : l'idéologie qui habitait, indistinctement colons, journalistes, géographes ou autres, était de remplir « un vaste blanc culturel et géographique » (Spurr, 1994 : 7). Ce maintien dans une partie des imaginaires calédoniens ne saurait s'expliquer uniquement par le fait que ce motif suggère courage et détermination ; son devenir⁶ au cœur du processus de décolonisation inédit que vit la Nouvelle-Calédonie est révélateur de constructions identitaires singulières.

La plongée dans les archives n'est donc jamais neutre dans un espace historiquement colonisé dans la mesure où elles fournissent le matériau brut d'un grand récit à partir duquel les relations anthropologiques se sont créées. Ces relations résultent, en effet, d'un ensemble de choix et d'accidents ; elles sont à la fois ce que l'on a pu choisir et conserver d'une époque. Elles fournissent le matériau nécessaire à l'élaboration d'un grand récit admis et relayé par la majorité ou, du moins, un groupe qui se pense comme tel. Edward Said considère que le « grand récit » relève d'élaborations singulières ; « toute société ou tradition officielle repousse les interférences dans ses grands récits » (Said, 2000 : 435) observe-t-il. Décrets, journaux, livres, écoles, universités participent de cette tradition officielle. Mais il s'agit d'une image du passé ; un agencement toujours réinventé de concepts et de métaphores. En fait, face au matériau archivistique, la recherche littéraire est amenée à penser en termes de figures, de formes et de genres, d'identifier ce qui lui est familier, en même temps qu'elle reconstitue

2. Citons par exemple *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie* par Ulysse De la Hautère en 1869, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58023529.r=nouvelle-cal%C3%A9donie+aventures.langFR>.

3. Premier journal diffusé en Nouvelle-Calédonie sur ordre de l'administration de 1862 à 1886.

4. Journal polémique publié de 1919 à 1921. Dirigé par le romancier Alin Laubreaux, outre des critiques contre l'administration, il publie l'essentiel des nouvelles de Georges Baudoux.

5. Notamment à travers le mouvement des Foulards Rouges et du Réveil Kanak initié notamment par Nidoish Naisseline. Cf. Chappell, David. « A 'Headless' Native Talks back : Nidoish Naisseline and the Kanak Awakening », *The Contemporary Pacific*, Vol. 22, No. 1, Spring 2010, 37-70.

6. Notamment dans la société civile, à travers plusieurs associations telle que La Fondations des pionniers créée en 2003 ou encore la Ligue des pionniers en 2012.

les événements. Autant dire que le terrain est instable et que le recours à l'historiographie est souvent nécessaire. Ainsi, l'archive calédonienne peut-elle difficilement être pensée sans une connaissance du journalisme sous Second Empire, des effets de la loi de 1881 sur la liberté de la presse ou de la notion d'Expansion Outre-mer.

Partons de hypothèse que les archives coloniales et toute tentative d'une histoire littéraire de la Nouvelle-Calédonie montrent que la figure du colon et du pionnier, relèvent d'une volonté d'oubli et d'effacement de la réalité historique du bagne. Il s'agit d'une réinvention propre à légitimer la revendication d'une parenté légendaire. Le point de vue littéraire sur les archives est, en fait, celui d'une mise en tension singulière entre histoire et fiction puisqu'il s'agit de saisir ce qui, dans le déroulé des événements réels, ceux qui ont frappé les imaginaires et qui ont été célébrés, érigés en symboles représentatifs de la Nouvelle-Calédonie en tant qu'accomplissement colonial. Et, considérant les archives comme un terrain, il convient peut-être de s'interroger sur la nature des objets familiers à la recherche littéraire sur la Nouvelle-Calédonie, à savoir : le motif du pionnier. Comment, du point de vue littéraire, y apparaît-il ? Quelles métaphores, quels récits, quelles fictions lui donnent vie ? Il s'agit, en fait, de savoir comment ces récits changent une fois qu'on en retrouve les traces dans les archives.

Pour la recherche littéraire, l'approche des archives suppose presque toujours un trajet depuis un ensemble d'œuvres consacrées par les études critiques ou les succès d'édition vers les fonds documentaires constitués par des institutions. Il s'agit alors pour le chercheur de tenter de saisir les enjeux profonds d'une littérature dont il a repéré les traits dominants et les motifs récurrents. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, la figure du pionnier qui traverse les œuvres de Baudoux, Mariotti, sans compter les prosateurs de la presse coloniale, mérite une reconstitution, une archéologie spécifique, dans la mesure où il est une référence incontournable de l'imaginaire collectif. Que dit-il à un présent en voie de décolonisation ? Car, il faut dire que cette figure est problématique en ce qu'elle relève d'une construction historiquement située fondée sur une exaltation de la domination. C'est une figure récurrente de l'histoire coloniale dont Albert Memmi, dès 1957, dans son *Portrait du colonisé*, souligne les apories :

On se plaît encore quelque fois à représenter le colonisateur comme un homme de grande taille, bronzé par le soleil, chaussé de demi-bottes, appuyé sur une pelle — car il ne dédaigne pas de mettre la main à l'ouvrage, fixant son regard au loin sur l'horizon de ses terres ; entre deux actions contre la nature, il se prodigue aux hommes, soigne les malades et répand la culture, un noble aventurier enfin, un pionnier. (Memmi, 1957 : 35)

L'analyse de Memmi incite à une refondation des pratiques historiographiques et des narrations dont la Nouvelle-Calédonie semble également relever. Les archives calédoniennes ont la particularité qu'elles sont disséminées, éclatées ; y retrouver la trace d'un poète ou nouvelliste amateur, d'un Alin Laubreaux, d'un Francis Carco ou d'un Baudoux, consiste parfois à reconstituer une chaîne d'événements et dont les créations littéraires finissent par rendre l'écho à travers l'élaboration de motifs fédérateurs. À la suite du philosophe Jean-Marie Schaeffer, on peut également s'interroger « quelles vérités pour quelles fictions ? », reconnaître « la multiplicité sémantique du terme « fiction » » et tenter de décrire le processus qui mène à l'élaboration de « fictions artistiques » ; celles qui, dans le rapport que leurs auteurs instituent avec le réel, donnent de la littérature.

Précisons que le corpus littéraire calédonien s'est constitué à partir d'un double trajet. Le premier est contemporain des œuvres, le second résulte d'un processus d'actualisation critique plus complexe au cours duquel des auteurs sont parfois oubliés en vertu de critères qui doivent autant à ceux de la qualité littéraire, qu'aux nouvelles préoccupations sociales, politiques et culturelles. Il a fallu obtenir la reconnaissance métropolitaine qui validait des œuvres parfaitement représentatives de la grandeur coloniale. Lorsqu'en 1994, François Bogliolo réalise la première anthologie littéraire calédonienne, il reconnaît par exemple une ligne de partage entre « paroles » et « écritures » ; soit une littérature kanak fondée sur l'oralité et le renversement des schèmes coloniaux et une autre née de la colonisation l'exaltant d'abord, puis, tentant de définir de nouvelles configurations identitaires fondées sur le partage.

En fait, les archives calédoniennes semblent très vite révéler une urgence fictionnelle ; c'est-à-dire que les fictions ont été rapidement considérées comme les réponses les plus adéquates face aux faillites du projet colonial. Les mots de la correspondance privée du Gouverneur Courbet en 1880 semblent appeler cette fiction :

Je gouverne un triste pays, je devrais dire de tristes gens, car les sources de richesse abondent et quiconque apporte ici l'amour du travail est certain de prospérer [...] (ils) persistent à croire que le prêtre est fait pour être mangé, les propriétés pour être pillées, les monuments pour être pétrolés, l'armée pour être vilipendée, la fortune publique pour être dilapidée, les gouverneurs pour être fusillés. (Courbet, 1880)

Cet appel de détresse d'un gouverneur montre non seulement les difficultés d'une colonisation, mais aussi les moyens nécessaires pour la mener à bien. Du point de vue de l'exercice politique : rassurer, donc produire des récits ceci, tant à destination des populations de la colonie, qu'aux candidats à l'aventure coloniale.

De plus, dans l'œuvre clé de la colonisation de la Troisième République, l'économiste Paul Leroy-Beaulieu suggère également que la « mauvaise réputation » (Leroy-Beaulieu, 1882 : 436) de la Nouvelle-Calédonie due à l'établissement du bagne (notamment les exactions commises par les évadés) a fait de la fabrication de récits rassurants, un exercice obligé pour l'administration coloniale. C'est, l'on pourrait dire, le sous-sol de cette mythologie du pionnier qu'il est question d'examiner ici.

Projet colonial et réponses fictionnelles : trois épisodes

Je me propose donc d'explorer trois moments de l'histoire coloniale calédonienne. C'est d'abord une chronique anonyme dite « du Diahot » publiée en 1863 qui semble permettre de répandre l'usage du terme « pionnier ». En 1863-1864, alors que la colonie vivait dans l'expectative de voir arriver ses premiers condamnés, Armand Closquinet, fonctionnaire et surtout médiocre rimeur, publie dans *Le Moniteur* une série de poèmes qui font la joie des petits cercles mondains de la colonie. Il semble y dire : « voilà ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie ». On invente la colonie, on la construit. Il est ainsi le premier à célébrer les valeurs du futur pionnier. Closquinet apporte, indépendamment de sa faible qualité littéraire, une sensibilité aux paysages tout à fait nouvelle dans l'écriture de la Nouvelle-Calédonie. Dans le souci de brosser un portrait attrayant de la colonie, il poursuit ce qu'il avait entamé dans sa première chronique du 1^{er} février 1863, c'est-à-dire : la réhabilitation de la figure indigène par l'acte civilisateur :

Ces hommes qu'on nommait cannibales féroces,

M'ont reçu franchement et m'ont tendu la main,

Ces kanacks dont on dit tant de choses atroces

Veillaient autour de moi du jour au lendemain.

J'étais Tabou pour eux. Et pourtant tous ces êtres

Naguère auraient bondi de joie en me voyant

Et de mon pauvre corps, facilement les maîtres,

Ils eussent fait sans doute un festin attrayant.

Non, non, plus de sagaie et plus de casse-tête !

Plus d'idoles non plus, aujourd'hui c'est la croix.

Aux temples prosternés, chacun tout haut répète :

Ô Jésus Christ, salut ! – Salut au Roi des rois !

Civilisation ! Voilà ton noble ouvrage !
 Gloire à Dieu, gloire à toi ! Gloire à la France aussi,
 Car c'est par ses enfants, armés de leur courage
 Que ces enfants sont si doux et réduits à merci⁷.

La traduction du terme « *tabou* » que propose Closquinet (en note de bas de page) est également un portrait triomphant du colon, puisqu'il est « sacré ». H.K Bhabha observe que « (s)i le colonialisme prend le pouvoir au nom de l'histoire, il exerce bien souvent son autorité à travers les figures de la farce » (Bhabha, 2007 : 148) ; il y a en effet une emphase, une enflure suspecte chez Closquinet (ce « poète [...] enlevé [par] la Sibylle »). Il procède par des effets d'annonce, et semble presque vouloir persuader ses lecteurs de la réussite coloniale. Ce que signale Closquinet, c'est la disparition de l'indigène redoutable et, en ce sens, obstacle à la colonisation et à l'action des pionniers et des missions. Car, poursuit Bhabha, « (d)ans cette comique transformation des nobles idéaux de l'imagination coloniale en ses effets mimétiques littéraires de bas niveau, le mimétisme émerge comme l'une des stratégies les plus élusives et les plus efficaces du savoir et du pouvoir colonial » (*ibid.*). Closquinet l'imagine, la décrit et incite à la construire (une colonie appuyée par ses pionniers en un reflet idéal de la France dans le Pacifique).

La fonction de cette poésie semble être, sinon de donner l'impulsion lyrique à la geste coloniale, du moins, de dessiner une colonie idéale en un théâtre où les rôles seraient distribués entre colons (libres ou pénaux) qui auraient à la construire économiquement et « ces kanacks » qui ne pourraient participer à l'ouvrage qu'à condition de poser « casse-tête [et] sagaies » et de se prosterner « aux temples ». Le grand récit de la mine s'y ajoutera sans peine comme décor. L'essentiel est donc déjà fait : le terrain est assaini, béni, les « *cannibales* » ont laissé place à de fidèles convertis, prêts à embarquer à bord du vaisseau de la civilisation, à participer au chantier mené par la France et « *ses enfants* ». Et l'avant-dernière strophe donne l'impulsion définitive :

Nouvelle colonie, allons, marche, prospère !
 Ouvre tes routes, creuse et canaux et sillons
 La France et Dieu sont là ! Poursuis ton œuvre, espère !
 Qu'on n'entende qu'un cri sur ton sol – Travaillons⁸ !

Pour Deleuze et Guattari, « le langage n'est même pas fait pour être cru, mais pour obéir [et] (l)es mots ne sont pas des outils ; mais on donne aux enfants du langage, des plumes, des cahiers comme on donne des pelles et des pioches aux

7. *Le Moniteur*, Nouméa, 1^{er} février 1863.

8. *Le Moniteur*, Nouméa, 1^{er} février 1863.

ouvriers » (Deleuze, Guattari, 1980 : 96). Les outils sont déjà quasiment entre toutes les mains et imposent, désormais, leur seule cadence aux « enfants » de la colonie maintenant galvanisés par les mots de Closquinet et prêts à écrire l'histoire de l'empire colonial français. Ces « enfants » sont issus de la politique de réhabilitation et de civilisation de la France dans sa « Nouvelle Colonie » : il n'y a plus de condamnés et d'anthropophages, mais des colons-citoyens français pour les uns, et des indigènes civilisés pour les autres. Il n'est pas encore question de mine, mais déjà, et, c'est à ce moment l'essentiel, le baigne « n'existe plus », il n'attire plus les regards qui sont maintenant dirigés vers des terres à conquérir une seconde fois. L'enthousiasme et l'optimisme de Closquinet annoncent l'expression littéraire qui précède les débuts de l'industrie minière puis les accompagne à partir des années 1870. Cet appel ne concerne vraiment que les fonctionnaires de l'Administration et une partie des colons qui sont alors les seuls véritables lecteurs du *Moniteur*. Avec ces vers, Closquinet semble vouloir offrir un grand hymne, une ode au « Nous » colonial, une cohésion qui semblait déjà affaiblie par la lenteur de l'Administration et que l'annonce de la transportation semblait devoir entamer irrémédiablement. Closquinet a donc écrit les premières lignes d'un grand récit colonial dont le relais est pris par l'administration, par la sphère judiciaire, par des hommes d'affaires comme John Higginson, voire, par le niveau politique. L'aspirant poète n'aura été qu'un interlude, attendu que le *Moniteur* est encore, pour deux décennies, le seul espace d'écriture.

Comprendre, à travers les archives coloniales, ce qui appelle l'élaboration d'une littérature nous fait courir plusieurs risques : le risque le plus fondamental étant de verser dans le psychologisme simpliste, de se diluer dans l'exaltation des vertus cathartiques de la littérature, de se livrer à une célébration anachronique du storytelling, ou de céder à la tentation de réécrire l'histoire. L'idée est, au contraire, de saisir comment la littérature a fourni les prismes de lecture tant au passé colonial qu'aux projections politiques. La démarche rentre en immédiate résonnance avec l'historiographie et, s'ils existent déjà, avec les travaux de recherche littéraire déjà connus. Considérons ce fond tel qu'il s'est constitué à partir de 1853, année de la prise de possession par la France. En dehors des récits de voyage de Cook ou d'Entrecasteaux, c'est dans la presse coloniale et, peut-être, dans la correspondance entre les fonctionnaires coloniaux qu'il faut chercher les premières velléités littéraires. Activité comptable, la colonisation, dans ses premières années, n'offre quasiment pas d'occasions aux épanchements lyriques. L'intérêt des correspondances entre fonctionnaires coloniaux est limité dans la mesure où elles n'étaient pas destinées à la publication.

« Suivre une histoire, nous dit Ricœur, c'est comprendre les actions, les pensées et les sentiments successifs en tant qu'ils présentent une direction particulière » (Ricœur, 1983 : 267). S'il est une « direction particulière » pour la colonisation, c'est évidemment celle du profit et du prestige d'un État. En 1853, la France a près de deux siècles « d'expériences coloniales » dans les Amériques, l'Afrique et l'Océan Indien. Deux siècles qu'elle a scandés, à travers une production littéraire faite de chroniques, de récits de voyages ou de contes, qui ont participé à fabriquer une image de ces colonisations ; la démarche était à renouveler pour la Nouvelle-Calédonie. L'enjeu était de composer un récit qui fasse honneur aux colonisations passées et réponde aux préoccupations de la France de cette seconde moitié du XIX^e siècle. Le volume d'archive de la presse coloniale en Nouvelle-Calédonie est particulièrement impressionnant car il s'est constitué avec l'appel d'air de la loi de 1881. En effet, la presse répondait à un double mouvement de contrôle étroit et de liberté : les récits sur la bonne marche de la colonie qu'elle permettait de relayer étaient nécessaires à l'administration coloniale alors que la liberté conquise par cette loi de 1881 devait également être respectée. La singularité de ce corpus se fonde également sur le caractère éphémère de ses titres et sur les origines de ses protagonistes ; condamnés, communards, libérés et fonctionnaires de l'administration coloniale qui s'adressaient à une communauté anxieuse et révoltée par les échecs économiques de la colonisation pénitentiaire. C'est donc la possibilité de reconstituer la constellation de données, le matériau brut dont ont disposé ceux qui ont participé à l'élaboration des fictions collectives calédoniennes. Dans un article pour la revue d'anthropologie *L'Homme*, Jean-Marie Schaeffer (Schaeffer, 2005) analyse la fiction en tant que possible matériau pour la recherche en sciences sociales. Elle passe, selon lui, par la reconnaissance d'une pluralité des formes fictionnelles qui se déploient selon des configurations anthropohistoriques ou intentions singulières. Dans les catégories que propose Schaeffer ; celles de la fiction manipulatrice et de la fiction artistique semblent en mesure de nous aider à caractériser les enjeux des archives calédoniennes.

De fait, l'entreprise gagne en gravité dans un espace comme la Nouvelle-Calédonie travaillé par l'héritage colonial, le trauma des « Événements »⁹, et l'expectative face à des échéances politiques singulières. La question de la construction des rapports sociaux, une véritable histoire de l'altérité néo-calédonienne, se pose alors. Qu'en révèle la littérature ? L'interprétation d'un tel

9. L'usage journalistique a généralisé le terme « Événements » pour qualifier les quatre années de violences (1984-1988) qui ont frappé la Nouvelle-Calédonie. Du point de vue littéraire, l'adoption de cet euphémisme pour caractériser des faits qui relevaient plus de la guerre civile est, à la fois, le signe d'une volonté d'atténuer la portée d'une évocation du passé, voire celle de l'oubli.

processus prend, évidemment, une dimension singulière en regard des enjeux politiques en cours dans la Nouvelle-Calédonie depuis la signature de l'Accord de Nouméa. En effet, on peut considérer que l'impensé de ce projet politique est de remettre en question le grand récit qui s'est constitué depuis 1853 ; un ensemble de mythes et d'archétypes qui ont mus cette société. Ce qui se joue en Nouvelle-Calédonie, depuis la revendication indépendantiste certes, mais qui a été cristallisé par l'Accord de Nouméa, est précisément la transition d'un grand récit à un autre. Transition problématique puisque s'y joue à la fois le défi du dépassement et des mémoires partagées, mais aussi le risque de négation et de perte de reconnaissance entre les communautés. De fait, le juriste François Garde (Garde, 2005) et l'historien Adrian Muckle (Muckle, 2007) ont d'ailleurs analysé le préambule de l'Accord en ce qu'il posait ou pas les jalons d'une histoire officielle renouvelée. Tout s'est fait selon les rôles attribués à chaque groupe à mesure que se constituait ce grand récit dont l'élaboration doit autant à la réalité historique qu'aux idéaux. Peut-être que la littérature, ou une reconstitution de l'investissement de la fonction narrative, peut nous aider à saisir les singularités et les articulations qui creusent encore le présent de la Nouvelle-Calédonie.

L'analyse littéraire adossée à l'historiographie consiste en la recherche de tropes, d'images, de formules, de motifs dont la répétition quasi hypnotique motive et informe des actes, des rapports, assignent des rôles et dictent la marche de la communauté. Aussi, la fréquentation des archives est-elle souvent précédée par un récit du passé à partir duquel on puise ce qui nous importe alors de faire dire au présent, qu'il s'agisse de nuancer, contester ou alors affirmer une présence, définir un rôle. Et dans le cas de la Nouvelle-Calédonie coloniale, c'est-à-dire la création d'une communauté de colons dévouée à la prospérité de l'empire, ces discours ont encore des résonances dans le présent travaillé par un projet de réinvention collective, ce qui confère à la recherche archivistique une dimension qu'il est peut-être nécessaire d'interpréter. Il s'agit justement de l'investissement d'un terrain particulier habité par la figure singulière du « pionnier » dont la construction est révélée par l'archive.

Au littéraire, les archives révèlent la fabrication du roman de la communauté, c'est-à-dire, le grand récit que l'on s'échange en réunion, qui permet de répondre de manière confortable aux graves questions (Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?). Ce grand récit qui fabrique les imaginaires collectifs, qui travaille de manière sourde notre rapport à l'autre, notre langage ; à l'origine du patriotisme, de la fierté des origines etc. C'est-à-dire qu'il fixe du passé un ensemble de styles. En effet, on se situe à un point de l'historiographie dans la mesure où l'on s'apprête à étudier les artifices littéraires, le style, qui

permet de dire l'histoire officielle. Paul Veyne a initié un débat récurrent, mais stimulant autour de l'affirmation selon laquelle « l'histoire ne sera jamais scientifique » (Veyne, 1996 : 9) et Hayden White (White, 1973, 1987) a montré que l'historiographie use des mêmes artifices que la fiction, qu'elle est soutenue par une « métahistoire », c'est-à-dire, un récit qui reprend à son compte les procédés stylistiques issus des grands genres littéraires canoniques. En bref, l'histoire peut se raconter comme une tragédie antique, une épopée ou un roman de mœurs. Et la plongée dans les archives de la Nouvelle-Calédonie pose problème dans la mesure où elle rentre en immédiate résonance avec le projet collectif et annonce le risque d'une remise en question, d'une déconstruction d'une démarche politique dont le point de départ est le dialogue, parfois la confrontation, des mémoires ; ceci, afin d'asseoir des légitimités qui, si elles ont été admises dans les termes de l'Accord de Nouméa peuvent encore poser problème dans la manière dont elles sont relayées. Explorer les archives, c'est pour le chercheur en littérature, comprendre selon quelles modalités, la Nouvelle-Calédonie a chanté ce qu'Hannah Arendt appelait « la légende impérialiste » (Arendt, 2002 : 158), c'est-à-dire, la manière dont, dans la seconde moitié du XIX^e, elle a relayé des discours, repris à son compte des images fondatrices de la grande geste coloniale.

Plus singulièrement, c'est également saisir comment le cheminement vers la littérature s'est créée ; si, du moins, on accepte de considérer la littérature comme un élément fondateur de la communauté qui permet de perpétuer l'écho de célébrer des héros, de désigner des « pères fondateurs » (Jouve, 1997 : 67) pour reprendre l'expression de Dominique Jouve. On n'en saisit que mieux l'omniprésence des termes « partage », « paroles », « destin commun » dans l'espace public, comme les mots d'ordre d'un processus risqué. Comme toute « histoire » – le terme est pris dans son sens le plus prosaïque – le grand récit de la Nouvelle-Calédonie a ses personnages, ses protagonistes archétypaux qui informent, par un jeu complexe d'identifications et de références, la marche collective. Le pionnier est de ceux-là, figure à la fois dorée, héroïque et rédemptrice qui, dans la Nouvelle-Calédonie contemporaine, permet d'affronter les données longtemps refoulées du bagne et des échecs coloniaux. En Nouvelle-Calédonie, le pionnier prospecte, pose des clôtures, compte son bétail, prospère, fraternise avec la tribu voisine ou pire, lui fait la guerre, incarnant ainsi le courage et la détermination ; les valeurs fondatrices de la communauté.

Comment identifier la littérature dans les archives de presse coloniale à partir des années 1860 ? Comment en décrire la genèse ? Voici des questions qui se posent presque inévitablement en Nouvelle-Calédonie. Étudier les archives

dans une perspective littéraire consiste, en effet, à retrouver une articulation, un « moment » ; celui où le récit de voyage, le rapport de prospection ou encore, le décret colonial créent un nouveau type d'énoncés caractérisés par l'expression d'une familiarité nouvelle avec les paysages et les hommes, un enracinement. Il en procède la reconnaissance d'au moins deux temporalités : celle de la colonisation et celle de recherche où il est impératif de distinguer des espaces sémantiques, des processus d'élaboration discursifs qu'il faut absolument mettre à distance selon une méthode, une connaissance et une fréquentation du terrain spécifiques. Le processus politique à l'œuvre depuis la signature de l'Accord de Nouméa implique une intensification des liens mémoriels où les questions de légitimité et d'appartenance sont posées dans le but de la réalisation d'une communauté débarrassée de ses pesanteurs coloniales. Du fait de cette « décolonisation » en marche, la Nouvelle-Calédonie entretient un rapport des plus singulier avec son archive coloniale qui entre immédiatement en résonance avec toute interprétation universitaire. Ainsi, exhumer, interpréter une archive, qui plus est, des fictions de la colonisation, équivaut à saisir des modes de représentation de l'autre, des stéréotypes, dont les effets sont parfois encore palpables dans l'espace public. La narration semble, de ce fait, avoir acquis une fonction dont il convient de décrire les singularités, qui ont évoluées, non seulement au cours de l'histoire de la colonisation, mais aussi selon les espaces. Ce sont ces variations que nous allons tenter d'analyser ici.

En regard des échéances politiques qui se présentent à la Nouvelle-Calédonie depuis la signature de l'Accord de Nouméa en 1998, il est évident que toute incursion dans les archives n'est pas anodine. Un processus s'est, en effet, déclenché depuis où les questions de légitimité sont sans cesse posées ; ceci à partir de réexamens constants de la mémoire historique, donc de rapports nouveaux avec les archives. Ainsi, toute recherche interroge l'héritage colonial. Si l'Accord de Nouméa postule l'existence de deux légitimités en même temps que la nécessité d'une décolonisation, il invite à la réalisation d'un vivre-ensemble fondé sur la reconnaissance des « victimes de l'histoire » déjà formulée dans les Accords de Nainville-Les-Roches en 1983. Le travail de recherche littéraire sur l'archive calédonienne consiste à analyser comment l'histoire a été dite ; comment des rôles ont été attribués et comment de telles assignations continuent à travailler le présent, c'est-à-dire, l'imaginaire collectif qui trouve dans la littérature un de ses plus hauts points de diffraction.

Les échos politiques : des réactualisations problématiques

La Nouvelle-Calédonie moderne est justement née d'une confrontation de récits qui, depuis la fin des années 1980, s'est intensifiée. À la réalité des données sociales, économiques et historiques, s'ajoute une tentative de mise en commun des récits collectifs kanak et européens à travers la signature des Accords qui ont marqué la vie politique récente. Or, les années 1980 correspondent à l'émergence d'une littérature calédonienne dont la modernité est fondée sur le questionnement et la remise en question de récits dominants. Historiquement parlant, des questions s'imposent : quelles sont les implications narratives d'une colonisation ? Quelles images veut-on créer ? Quelles métaphores, quel lexique emploie-t-on pour les faire apparaître ? C'est justement ce que révèlent les archives. De même, c'est à ce titre que la manière dont une société a, de manière plus ou moins consciente, constitué son archive mérite d'être interprétée. Il s'agit de savoir les moyens, les supports privilégiés pour constituer son grand récit. Ainsi, la différence entre un journal et un livre (roman, recueil de nouvelles, poésie, etc.) est immense. Cependant, les archives de la Nouvelle-Calédonie coloniale se sont constituées au moment où les liens entre la presse et la création littéraire étaient plus étroits.

Encore faut-il préciser ce que l'on cherche dans ces archives, surtout lorsqu'il est question d'une recherche décolonisée qui en se revendiquant comme telle doit résoudre plusieurs paradoxes en même temps qu'elle les signale. Ces paradoxes contredisent la prétention à l'universalisme des sciences en adoptant des savoirs forgés en Occident et pour certains, comme l'anthropologie ou l'ethnologie, nés en contextes de colonisations¹⁰. De plus, l'avènement de recherches décolonisées qui trouveraient leur légitimité dans le fait d'être réalisées par des représentants des cultures concernées – ce qui garantirait authenticité et objectivité – tient plutôt de la pétition de principe. Les termes de la reconnaissance du fait colonial sont, par contre, véritablement déterminants et passent par une considération renforcée des arrière-plans historiques. L'historien est à la recherche de faits ou, du moins, des discours qui ont entouré des faits qu'il doit vérifier par des données chiffrées, des documents authentifiés ou des rapports officiels. En revanche, du côté littéraire, il s'agit de savoir et déterminer le moment de naissance d'une littérature singulière, c'est-à-dire, le moment où se sont manifestées les volontés

10. On lira avec profit deux articles de la revue *Ethnologie française* : *Outre-mers, statuts, cultures, devenir* : Afférgan, Francis. « Vers une anthropologie du postcolonialisme ? », *Ethnologie française*, 4/2002 (Vol. 32), p. 581-588. Monnerie, Denis. « La terre et les hommes, la culture et la politique : consensus et confrontations », *Ethnologie française* 4/2002 (Vol. 32), p. 613-627.

de constituer des arts de la parole, un autre discours a pu apparaître et/ou a pu s'imposer pour aider à l'élaboration d'un grand récit collectif ; à la célébration de valeurs communes nécessaires à la construction communautaire. Plus gravement, Jameson souligne que « la distinction opératoire que l'on établit par commodité entre des textes culturels sociaux et politiques et d'autres qui ne le sont pas, est pire qu'une erreur [...] elle confirme le décalage entre l'histoire ou la société et « l'individuel » [...] qui mutile notre existence de sujets individuels, paralyse notre pensée du temps et du changement autant qu'il nous aliène notre propre parole. » (Jameson, 2012 : 19).

La nécessité de décoloniser une figure coloniale

Édouard Glissant observe que « (l)'Histoire est un fantasme fortement opératoire de l'Occident, contemporain du temps où il était seul à « faire » l'histoire du monde » (Glissant, 1997 : 227). Il y a là, pour l'historien, une mise en garde méthodologique, il en est tout autre pour le littéraire qui y voit la possibilité de démonter un ensemble de mécanismes discursifs, de mettre à jour des tropes dont l'impact est palpable dans l'espace public en ce qu'ils déterminent les relations sociales et la vie politique. Peut-être que, face au grand récit que composent les archives calédoniennes, faut-il suivre le conseil de Barthes et « lire en levant la tête » (Barthes, 1982), changer de terrain pour observer les paysages urbains, non pas pour dire que les temps ont changé, mais plutôt pour interroger les rencontres qui ont pu être possibles et identifier les interférences, les contradictions au discours colonial dont relève le pionnier. Là encore, point de détour ou de raccourcis par une célébration des aspects positifs de la colonisation, mais bien, comme l'exige toute décolonisation, par un inventaire lucide des possibilités existantes et de celles à créer. Les conditions de naissance de cette mythologie du pionnier laissent songeurs. La figure du pionnier a donc d'emblée servi de remède à la réalité chaotique d'une colonisation. Il relève de la formulation d'un rêve. C'est précisément la manière dont son écho a été prolongé qui reste à interroger dans la Nouvelle-Calédonie. Car le pionnier s'est imposé en un mode de narration du passé, de construction mémorielle qui également une manière de situer l'autre ; question cruciale pour décolonisation. Pourtant, la décolonisation implique autant un changement d'acte que de parole ou, du moins, la mise en marche d'un changement qui passe par la mobilisation de dynamiques propres à la société qui la demande.

Gravement, Georges Didi-Huberman observe que « les images, comme les mots, se brandissent comme des armes et se disposent comme des champs de conflits » (Didi-Huberman, 2012 : 21). La colonisation, en tant que processus historique et socioéconomique, fabrique des mots auxquels récits de voyage, poèmes, chansons, mais surtout décrets, couvre-feux et autres textes juridiques, donnent un sens souvent douloureux. C'est en ce sens qu'une plongée « littéraire » dans les archives permet de saisir la vie qui anime ces mots, la manière dont ils habitent le langage commun. On peut dire que les récits, la fiction et, surtout, la nécessité de faire une littérature, relèvent de la nécessité d'instaurer du sens, d'imaginer ces mots, de leur conférer un semblant de permanence. C'est la raison pour laquelle, les mots « pionniers », « colons », « bagnards », « Canaque/Kanak », peuplent encore littéralement le discours en Nouvelle-Calédonie et font partie des constructions mémorielles tant collectives qu'individuelles. Des noms communs comme autant de rôles assignés à chacun au point de créer tensions, mais surtout, d'inciter à relever le défi du vivre-ensemble, c'est-à-dire, des dépassements salutaires qui passent par la réinvention des imaginaires. Il y a et il y a eu des conditions « Canaque/Kanak », « colons », « bagnards », etc. en Nouvelle-Calédonie, qu'il est sûrement nécessaire d'interpréter en termes littéraires. Que dit-on de l'autre quand on est « Kanak », « Colon », « descendant de... », etc. ? Et comment ces discours peuvent-ils être reçus selon chaque cas ? Une immersion dans les archives qui vise à reconstituer les conditions de naissance de la littérature peut aider à saisir comment ces termes ont été fabriqués, investis et surtout, comment ils sont en permanence réactualisés, récupérés et/ou abandonnés. Parce qu'il y a dans la littérature un pouvoir de représentation singulier et la préfiguration d'un patrimoine mémoriel et mythologique à partir duquel les identités (collectives et/ou individuelles) et l'espace public se constituent.

Vues ainsi, les archives se fréquenteraient comme un terrain mouvant, situé dans une tension permanente entre mémoire constituée, tissée de récits inventés et historiographie officielle relevant d'une éthique ou d'une volonté politique de constituer un grand récit fédérateur, ciment de la communauté. On peut dire que l'approche littéraire des archives calédoniennes est délicate dans la mesure où elle consiste à piéger les artifices ou les truquages du grand récit calédonien. C'est-à-dire à repérer les moments où l'historien pourrait dire : « vous exagérez sûrement », ou pire, « vous mentez, ce que vous dites est de la littérature ». Il est évident que de telles objections pourraient avoir du mal à s'imposer dans le processus que vit la Nouvelle-Calédonie. Elles sont pourtant nécessaires si l'on part du principe que le grand récit qui entraîne le pionnier a

été performatif, c'est-à-dire que son impact a été visible dans les moments les plus violents de l'histoire calédonienne et qu'il est peut-être encore dans les conflits et les querelles politiques.

Le destin commun que la Nouvelle-Calédonie essaie et doit construire, cet obstacle du trauma à franchir, ne doit-il pas passer par un réexamen des modes de narration qui ont aidé à construire les imaginaires collectifs ? L'histoire de la presse coloniale et de ses manifestations littéraires est en ceci exemplaire qu'elle raconte, certes, l'histoire du pionnier, décrit des épisodes violents de la colonisation, mais dépose surtout, dans la mémoire de celui qui les explore, une constellation d'images et d'anecdotes qui disent autant les fractures profondes que le génie de modes de rencontres élaborés de manière souvent lente et inconsciente. En la matière, le grand récit fourni par les archives, permet-il d'identifier une puissance de décolonisation propre à la Nouvelle-Calédonie ? Comment, depuis 1853, la Nouvelle-Calédonie a-t-elle contourné les segmentarités sociales, territoriales, ethniques etc. de la colonisation ?

« Comment écouter la littérature ? » (Pavel, 2006), on pourrait ainsi prolonger l'interrogation de Thomas Pavel au grand récit mis à jour dans les archives. Il offre des images, des motifs dont nous savons qu'ils sont des figures construites qui ont travaillé l'espace public calédonien colonial et postcolonial ; irrigué les discours quotidiens, crée des situations, autant qu'ils ont créé des événements fondateurs et/ou traumatisants. La recherche littéraire qui participerait à la création d'un espace public décolonisé nous aiderait à identifier les stéréotypes qui traversent encore nos récits mémoriels et donc, notre présent. Il y aurait peut-être à chercher dans les anecdotes dont les archives regorgent et qui, dans les prolongements mêlés de microhistoire et de littérature, dévoilent les interférences du grand geste colonial. Car la puissance de la littérature n'est pas autre que celui de nous fournir des images et des paroles discordantes, des ruptures avec les évidences officielles. Or, le paradoxe de la figure du pionnier en Nouvelle-Calédonie, telle qu'elle a été créée par la littérature et relayée dans l'espace public, est d'être à la fois lumière et ombre portée. Le pionnier constitue-t-il l'élément d'une « langue commune » au sens où Jean Starobinski la conçoit ? C'est-à-dire « un tissu de mythologies, un code truqué dont profite le pouvoir » (Starobinski, 1993 : 567).

Cependant, le processus de l'Accord de Nouméa impose une force de réinvention dans la prise en charge de cette mythologie. De figure de la domination coloniale, le pionnier est, dans un processus complexe et souvent confus, à la formulation d'une légitimité, d'un droit au vivre-ensemble. En cela, le pionnier reste encore un « code truqué » appelé à être déjoué. Lumière

salvatrice des réalités du baigne et des faillites coloniales, ombre portée sur les exactions de la colonisation, les spoliations foncières et négation du monde kanak ; autant de dynamiques contradictoires dans l'élaboration du destin commun. On peut ainsi dire que l'approche littéraire des archives est sensible dans la mesure où elle consiste à identifier les pièges, les artifices, les trucs du grand récit calédonien. C'est-à-dire à repérer les moments où l'on peut penser : « il y a peut être de l'exagération ici ! » ou répliquer à son interlocuteur « ce que vous dites ressemble à de la littérature ». De telles observations, tout en étant salutaires, invitent à des dévoilements troublants et, peut-être, douloureux.

Bibliographie

- ARENDET Hannah, *L'Impérialisme* (Nouvelle édition), Paris, Seuil, Points, (1948 1^{re} éd.) (1982 pour la traduction française), 2002.
- BANARÉ Eddy, *Les récits du nickel en Nouvelle-Calédonie*, Paris/Genève, Honoré Champion, Collection Francophonies, n° 1, 2012.
- BARTHES Roland, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, Points Essais (1973), 1982.
- BHABHA Homi (K.), *Les Lieux de la culture*, Paris, Payot, (1994), 2007.
- LETRE DU GOUVERNEUR COURBET À M.BARTHE, Nouméa, 1880, manuscrit 4 pages, archives de la Bibliothèque Bernheim.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, Collection « Critique », 1980.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *Peuples exposés, peuples figurants*, Paris, Minuit, Collection « Paradoxe », 2012.
- DUBREUIL Laurent, *L'empire du langage*, Paris, Hermann, 2008.
- GARDE François, « Le préambule de l'accord de Nouméa, prologue d'une histoire officielle ? », *Revue française de droit constitutionnel* 4/2005 (n° 64), p. 805-811.
- GLISSANT Édouard, *Le discours antillais*, Paris, Gallimard, Folio Essais (1981), 1997.
- JAMESON Fredric, *L'inconscient politique*, Paris, Questions Théoriques, Collection « Saggio casino » (1981), 2012.
- JOUVE Dominique, « Quels pères fondateurs pour la Nouvelle-Calédonie », *Mots*, décembre 1997, n° 53, p. 66-77.
- LEROY-BEAULIEU Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, 1882.
- MEMMI Albert, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, Folio Actuel (1957), 1985.
- MOLLIER Jean-Yves, « Histoire culturelle et histoire littéraire », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 3, 2003, p. 597-612.
- MUCKLE Adrian, « Tropes of (mis)understanding: imagining shared destinies in New Caledonia, 1853-1998 », *Le Journal de la Société des Océanistes*, 124, 2007, 105-118.
- PAVEL Thomas, *Comment écouter la littérature ?*, Paris, Fayard, coll. « Leçons inaugurales du Collège de France », 2006.
- RICŒUR Paul, *Temps et récit*, t. I, Paris, Seuil, Points Essais, 1983.
- SAID Edward, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, Le Monde Diplomatique, 2000.

- SCHAEFFER Jean-Marie, « Quelles vérités pour quelles fictions ? », *L'Homme*, 175-176, juillet-septembre 2005, [En ligne], mis en ligne le 26 octobre 2005, <http://lhomme.revues.org/1830>.
- SPURR David, *The Rhetoric of Empire*, Durham and London, Duke University Press, 1994.
- STAROBINSKI Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, Folio Essais (1982), 1993.
- TRÉPIED Benoit, « Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie : lectures croisées », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2011.
- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Seuil, Points Essais (1971), 1996.
- WHITE Hayden, *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press. 1973.
- WHITE Hayden, *The Content of the Form: Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press. 1987.

Enquêter sur la chanson de tradition orale en langues kanak : ce que le terrain peut vouloir dire en ethnomusicologie

[...] un ethnographe qui commencerait par n'étudier que la religion ou la technologie, ou l'organisation sociale, séparerait de façon artificielle un domaine de l'enquête et se verrait sérieusement handicapé dans son travail.

Malinowski¹

Résumé

Dans son acception large, l'ethnomusicologie est une science qui a pour but de décrire l'organisation des musiques de tradition orale des divers groupes d'une communauté. Le terrain est sans doute ce qui confère à la discipline son caractère propre. Enquêter est indispensable pour trois aspects fondamentaux qui incombent au chercheur dans ce domaine : recueillir des interprétations et/ou des performances, transcrire et traduire les données langagières, enfin, collecter des informations qui vont lui permettre d'inscrire les modélisations et les typologies musicales dans un contexte beaucoup plus global de compréhension. La définition du terrain ethnomusicologique en Nouvelle-Calédonie s'est longtemps limitée à la description d'un lieu, d'un espace, d'un territoire, d'un groupe ethnique, d'un contour géoculturel ou linguistique du champ d'étude. Si ces critères sont effectivement des indicateurs importants, ils ne sont pas les seuls à interférer dans la chanson de tradition orale. Transmis oralement d'une génération à la suivante, le répertoire que les adultes transmettent aux

1. Malinowski Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Éditions Gallimard, 1922 [réédition 1989], p. 5.

jeunes enfants sait transcender toutes les frontières apparentes. Tenter de définir le terrain dans ce domaine de recherche nécessite donc d'englober d'autres paramètres : la nature même de l'héritage musical de l'interprète – son parcours de vie, sa trajectoire, son statut, etc. – et les espaces de transmission dans lequel il a eu lieu. Chaque interprétation révèle ainsi une historicité et une « géographie » qui inscrivent ce patrimoine dans des espaces multi-situés. Le but de cet article est de démontrer qu'enquêter sur les chants enfantins en langues kanak, c'est nécessairement inscrire le phénomène musical dans une dimension « mouvante ».

Le terrain : le laboratoire de recherche de l'ethnomusicologue

Par définition, l'histoire de l'ethnomusicologie, c'est « l'histoire du terrain » pour reprendre l'expression de Nett². Pourtant, il est extrêmement difficile d'en décrire le déroulement, car c'est la partie de cette discipline qui fait le plus appel à l'expérience personnelle, à l'intuition et à la sensibilité artistique du chercheur. Ce qui nous conduit à supposer qu'il y a autant de terrains que d'ethnomusicologues. Cette science³ a pour but de décrire l'organisation des musiques de tradition orale des divers groupes d'une communauté⁴. Sa nature composite nécessite d'examiner les systèmes à la fois comme langage, comme objet artistique et comme production sociale. Il s'agit donc tout autant de décrire l'organisation des sons que de révéler les règles théoriques implicites des pratiques observées. Concrètement, l'ethnomusicologue étudie les musiques comme un grammairien étudie une langue. Son laboratoire de recherche est le terrain, au sens d'espace(s) où le chercheur peut collecter, observer, participer, transcrire et analyser les pratiques musicales qu'il examine. Car sans enquête, il n'y a pas de recueils de données et donc pas de constitution de corpus possible (le terrain est à l'ethnomusicologue ce que la partition est au musicologue). Au même titre qu'il « construit ses données à partir des matériaux bruts qu'il recueille, le chercheur doit construire son terrain ». Un certain nombre de choix

2. Nettl Bruno, *The Study of Ethnomusicology: twenty nine issues and concepts*, Chicago, University of Illinois Press, 1983.

3. Le terme « ethnomusicologie » apparaît pour la première fois en 1950, dans un document rédigé par Jaap Kunst, un ethnomusicologue néerlandais spécialiste des musiques indonésiennes. Cette terminologie remplacera l'expression « musicologie comparée », une traduction de l'expression allemande *vergleichende Musikwissenschaft*, calquée sur la linguistique comparée.

4. Arom Simha et Alvarez-Péreyre Franck, *Précis d'ethnomusicologie*, Paris, CNRS Édition, 2007.

nourrissent cette « expérientiation » (Robillard, 2007 : 32, *in* Robillard *et al.*, 2012 : 29) : « choisir les lieux les plus pertinents au regard de sa problématique, convaincre l'ensemble des acteurs concernés, expliquer le sens de sa présence, obtenir des autorisations (...) construire ses observations (quand ? où ? combien de temps ? avec qui ?), décider des méthodes de recueil des données » (Robillard *et al.*, *op. cit.*, 33).

Je mène des recherches en Nouvelle-Calédonie depuis plus de douze ans. Mes enquêtes ont débuté dans le cadre de la préparation d'une maîtrise sur les berceuses des îles Loyauté (2001), puis d'un DEA (2002) et d'un doctorat d'ethnomusicologie sur les chansons pour enfants en langue *drehu* (2008)⁵. Elles couvrent aujourd'hui plusieurs aires coutumières et linguistiques depuis ma prise de fonction au sein de l'Académie des Langues Kanak (ALK).

Mes collectes portent sur le répertoire enfantin⁶ en langues océaniques, c'est-à-dire les formes d'expression orale chantées et/ou scandées que les adultes transmettent aux enfants ou que les petits interprètent entre eux. Plusieurs catégorisations différentes existent en fonction des langues et je me bornerais ici à la langue *xârâcùù*⁷ pour en définir rapidement quelques fondements :

- *Ererea* ou *tapwaaru*⁸ désignent les berceuses. C'est un genre chanté ou rythmé, reposant sur une ligne mélodique, ou sur quelques sons chuintés, susurrés. Sa longueur est variable, allant de quelques onomatopées, à quelques mots, jusqu'à des chants beaucoup plus longs. Ayant pour fonction d'endormir les enfants, le dénominateur commun est l'association de paroles chantées au balancement du tout petit dans les bras, dans le dos, sur les jambes ou à même le sol. Bercement qu'évoque *tapwaaru* signifiant également « rame », « ramer ».
- *Söö* est le terme générique pour signifier l'action de chanter et toutes les formes d'expression orale avec une ligne mélodique – nettement marquée – et un texte (de chant) *kêrêsöö*. Sa longueur est variable. Elle peut comprendre quelques

5. Une première investigation de six mois a été conduite d'octobre à mars 2001, puis une seconde enquête, de février à avril 2002. J'ai ensuite effectué des missions de plus longue durée : une mission de huit mois, d'octobre à mai 2004 en tant que jeune chercheuse associée et financée par l'ADCK-CCT et la Province des Îles Loyauté ; une vérification des hypothèses de recherche de fin décembre 2004 à mars 2005, financée par Paris IV-La Sorbonne et le LACITO-CNRS. Et enfin, une dernière mission de 12 mois financée par la mission à l'ethnologie du ministère de la culture et de la communication.

6. Ce répertoire est tour à tour qualifié de répertoire enfantin, de chansons de tradition orale pour enfants, de littérature orale chantée pour enfants, d'enfantines, etc. Ces diverses appellations, employées dans cet article, sont synonymes.

7. Pour situer la langue, *cf.* fig. 1.

8. Terminologie plutôt usitée couramment à Canala. *Tapwaaru*, pour berceuse, est plutôt celle utilisée du côté de la Crouen, dans la chaîne.

mots jusqu'à un contenu beaucoup plus long pouvant aller jusqu'à plus d'une dizaine de strophes. Ce registre comprend donc des *xuu sōö* « petits chants » et des *sōö mwaa* « chants longs ». Ceux qui sont adressés aux enfants évoluent en fonction de leur âge : les formes courtes étant plutôt destinées aux petits, les autres aux plus grands. La fonction du chant est ensuite indiquée : *sōö rē pa xūūchī* « chants pour enfants » ou « comptines », *sōö rē kwé* « chants de danse », *sōö rē xiti* « chants sacrés » ou « chants du dimanche », etc.

- *Xuu kêrètèpe*, littéralement des « petites paroles », sont des formulettes courtes qui peuvent être soutenues par une mélodie simple ou scandée, dans lesquelles on peut jouer avec les sonorités de la langue (rimes, assonances, phonèmes répétés, etc.) ou apprendre à compter par exemple.
- *Yaaru* désigne la « devinette » ou « celui qui en raconte ». Ces formulettes rythmées sont systématiquement ponctuées par une interrogation, invitant les petits à chercher la ou les réponse(s) à la question posée.

Dans d'autres langues comme le *jawe*⁹ par exemple, *kot* désigne indistinctement l'action de « chanter » et le « chant » de manière générale. Sont ainsi qualifiées toutes les formes d'expression orale reposant sur une ligne mélodique, par opposition à la langue parlée - *pala* « parler » - ou récitée - *phinee* « réciter ». Les différents genres sont ensuite spécifiés de la manière suivante :

- *naye kot* « petit chant » ou « berceuse » : dans ce cas, le critère déterminant la catégorisation est la longueur du texte ;
- *kot we hyaok* « chant pour enfants » : ici, ce sont les destinataires des chants ;
- *kot we pila* « chant de danse » : dans ce dernier exemple, c'est sa fonction.

Quoi qu'il en soit des différentes catégorisations, les multiples formes d'expression de ce répertoire se structurent systématiquement à partir de la combinaison d'une mélodie, de cellules rythmiques et d'un texte, sur laquelle se greffe parfois une gestuelle. Elles présentent des caractéristiques singulières qui permettent de développer la conscience phonologique, pour aider l'enfant à percevoir, découper, manipuler les unités sonores du langage comme le phonème et la syllabe. Dans ses fonctions principales, elles servent avant tout à poser et/ou à renforcer les bases des premières acquisitions langagières – les structures et les enchaînements linguistiques – et à enrichir le bagage lexical des petits.

Cette architectonique caractéristique conduit nécessairement le chercheur à considérer ce répertoire sous de multiples angles. Il s'agit tout autant pour lui d'englober les modèles musico-linguistiques, que les interactions qui peuvent

9. Pour situer la langue, cf. fig. 1.

exister entre la langue parlée, la langue chantée et les différents paramètres musicaux. Enquêter dans ce domaine implique donc nécessairement de travailler sur les transcriptions linguistiques et les traductions, mais aussi de les vérifier, non pas pour s'assurer que l'interprétation est correcte, mais plutôt pour se garantir que la transcription est conforme à la performance enregistrée. Cette étape permet d'ailleurs bien souvent de recueillir en même temps des explications complémentaires sur les formes collectées. Le travail du chercheur consiste donc à concilier observations, écoute, dialogue et compréhension de ce qui se chante. Pour cela, il s'appuie sur l'observation et l'analyse du contexte socio-culturel au sein duquel la musique prend forme et sens, en apportant une attention particulière aux discours, aux perceptions et conceptions véhiculés par la ou les langues, pour comprendre et articuler ce qui fait sens. Les interactions sociales sont donc au cœur même du processus de collecte initié par l'ethnomusicologue, qui co-construit son corpus non seulement à partir d'entretiens libres ou semi-directifs, d'observations participantes et de « participations observantes »¹⁰, mais aussi d'explorations archivistiques.

Par conséquent, les données de terrain se présentent tout autant sous la forme d'enregistrements audio, de films, de carnets de notes de terrain, de photographies, qui émanent directement du recueil réalisé par le chercheur en question, que par la collecte de témoignages anciens, de documents iconographiques et/ou de données audiovisuelles qui proviennent d'autres enquêteurs.

Du repérage au terrain

L'interprétation littérale du terme « terrain » renvoie dans un premier temps à un lieu géographique – un espace, un territoire –, interprétation que l'expression courante « aller sur le terrain » évoque. Mais cette notion est en définitive déterminée par des paramètres beaucoup plus vastes, subjectifs et variables : notamment les conceptions du phénomène musical du chercheur, ses expériences et le contexte dans lequel il les vit. La réalité des données que l'ethnomusicologue collecte sur le terrain dépend donc directement de ses rencontres, de son regard et de son oreille et, dans sa perception des choses, le temps et le contexte dans lequel il enquête jouent un rôle considérable. Car c'est également un espace temporel et social, caractérisé par des interactions, par un contexte idéologique et politique. Ce n'est pas obligatoirement un espace géographique, ou un lieu, ni un groupe ou une communauté. Le terrain, « c'est

10. Pour reprendre l'expression employée par Patrice Godin (2012).

avant tout un ensemble d'interactions (de relations, d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et d'autres personnes, relations certes situées dans le temps, dans l'espace, dans des sociétés, des cultures, etc., mais interactions avant tout. » (Blanchet, 2012 : 31). Cette notion n'est donc pas neutre, car ce ne sont pas des « lieux objectifs et extérieurs au chercheur » (Robillard *et al.*, *idem*).

Les premiers témoignages sur la littérature orale chantée en langues kanak sont recueillis par les pasteurs Raymond et Maurice Leenhardt¹¹ dans le cadre d'enquêtes conduites à visée descriptive et documentaire. Les berceuses, les chansons et les formulettes qu'ils présentent viennent illustrer les descriptions phonologiques des langues étudiées. Il faut ensuite attendre près de cinquante ans pour que de véritables investigations ethnomusicologiques soient conduites. Jean-Michel Beaudet est le premier à enquêter en Nouvelle-Calédonie entre 1984 et 1987. Dans ses travaux, il s'efforce de présenter un corpus le plus complet et le plus représentatif possible des différentes formes d'expression musicale kanak¹² : un discours, neuf chants, cinq danses, dix berceuses et une comptine¹³. Les pratiques musicales sont inscrites dans une unité géopolitique, dont les contours sont définis par un territoire, un groupe ethnique, un contour géoculturel et ethnique du champ d'étude : les discours, les chants et les danses des Kanak. Son approche totalisante et globalisante fait ici écho au mouvement nationaliste kanak, notamment au mythe de *Téâ Kanakê* exalté pour la première fois comme un mythe identitaire à portée nationale dans *Melanesia 2000, premier festival d'expression mélanésienne* en 1975 et au courant musical de *kaneka* né en 1986¹⁴.

Chez l'ethnomusicologue suisse Raymond Ammann, entre 1992 et 1996, la conduite de terrain est appréhendée selon trois principes conducteurs : un territoire (la Nouvelle-Calédonie), un groupe ethnique (les Kanak) et un contour géographico-culturel puisqu'il distingue les pratiques musicales de la Grande Terre du Nord et du Sud de celles des îles Loyauté. Ce découpage proposé par l'auteur n'est pas sans rappeler la partition actuelle du pays en trois provinces, résultant des accords de Matignon, signés quatre ans avant le début de ses investigations.

11. Leenhardt Maurice, *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'ethnologie, 1946.

12. Un discours de *Poya*, quatre chants de *Kaavac* (de la vallée Hienghène), une danse et deux berceuses de Hienghène, quatre chants de *Gööpa*, une danse de l'île des Pins, trois danses, un chant, une berceuse et une comptine de Tiga, deux berceuses de l'île des Pins et cinq berceuses *ajië*.

13. Je reprends ici les termes de la catégorisation de l'auteur.

14. Cette terminologie est validée par l'Office Culturel Scientifique et Technique Canaque en 1986 à l'issue d'un séminaire sur la musique. Mais le courant musical existe déjà depuis quelques années.

Si ces critères sont effectivement des indicateurs importants, ils ne sont pas les seuls à interagir dans le domaine de la chanson de tradition orale. Ma première approche du terrain débute par la délimitation du même contour que celui défini par mon prédécesseur Raymond Ammannn : a un espace géographique, celui des îles Loyauté. C'est avec lui que je débute mes investigations ethnomusicologiques sur les berceuses pendant le festival des arts du Pacifique en 2000. Cette approche me conduit alors à enquêter pour la première fois à Maré, Lifou et Ouvéa. Les contraintes matérielles, notamment la difficulté et le coût de déplacement d'île en île, m'inciteront à limiter ensuite mon terrain d'enquête à une aire géographique – celle de l'île de Lifou – pour finalement s'élargir à un contour linguistique – celui de la langue *drehu*.

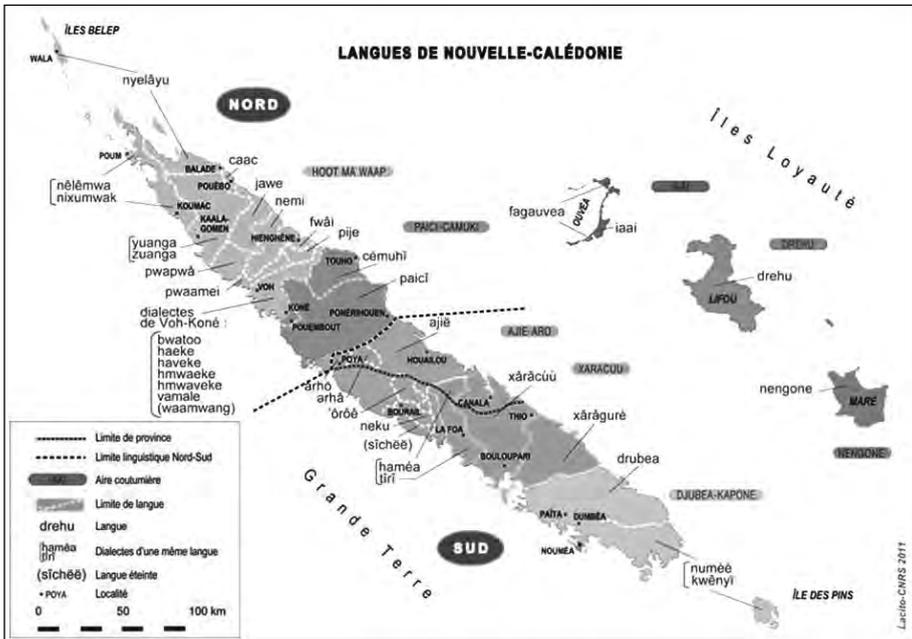


Fig. 1 : Carte des langues kanak de Nouvelle-Calédonie (LACITO-CNRS-2011).

Je m'aperçois très rapidement que ce critère est loin d'être aussi privatif que les frontières que je lui avais assignées au départ. Comme en témoigne cette carte, plus de 75 % des *drehuphones* ne résident pas sur Lifou :

déconstruire et reconstruire ensuite ce qui interagit et fait sens. Si je m'en tiens à un critère strictement musical, force est de constater qu'un tronc commun de mélodies circule très largement dans le répertoire vocal pratiqué aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. Qu'il s'agisse de mélodies traditionnelles, introduites par la religion et/ou par l'école, le chant transcende très facilement les frontières. Les trois enfantines transcrites ci-dessous ont été recueillies respectivement à Lifou, Canala et Poindimié :

Avio i TAI	Les avions de (la compagnie) TAI
kola ujëne la fen	ont changé le monde.
kola thipithipi	Elles pendent
lai wene rezë.	les grappes de raisins.

Interprétation *drehu* (Bela Wahnyamala, Kejëny, collectée à Lifou en 2008).

Bwùcùrù,	Vert/bleu,
pwaa, mîi, pwiu,	blanc, rouge, gris/marron,
duu mâ kari	noir et jaune
wëilë ni pâ êmû paicî.	voici les couleurs en <i>paicî</i> .

Interprétation *paicî* (Anna Gonari, collectée à Poindimié en 2012).

Maramöö,	Lundi,
marapöö,	mardi,
tänêi,	mercredi,
mwâdè,	jeudi,
pamwêrê,	vendredi,
satètèè mê xiti.	samedi et dimanche.

Interprétation *xârâcùù* (Annick Kasovimoin, collectée à Canala en 2012).

La comparaison des interprétations ci-dessous révèle de manière évidente la proximité mélodique¹⁵ :

15. Les transcriptions présentées ci-dessus ont été transposées à hauteur relative pour faciliter la comparaison.

The image shows a musical score with three staves of music in 4/4 time. The first staff is labeled '1. 96' and '(Oréhu)'. The second staff is labeled '(Paio)'. The third staff is labeled '(Xarocou)'. The lyrics are written below each staff, with syllables separated by dots. The lyrics are: A - vi - o i T - A - I ko - la u - jē - ne la fen ko - la thi - pi - thi - pi lai wene re - zē. Bwūū - cū - rū pwa - a mī - ī pwi - u duu mā ka - ri wē - i - lē ni pā ē - mū pa - i - cī. Ma - ra - mōō ma - ra - pō - ō tā - né - ī mwā - dē pamwē - rē sa - tē - tēē mē xi - ti.

Fig. 3 : Transcriptions de Stéphanie Geneix-Rabault (2013).

Au-delà des différences relatives de hauteurs mélodiques et de tempi, des aménagements mélodico-rythmiques imputés par les variations textuelles et les différences de langues, la mélodie est très facilement reconnaissable d'une interprétation à une autre.

Par définition, les différentes pièces de ce répertoire sont transmises oralement par les femmes principalement. Celles-ci les adressent aux enfants au cours des pratiques de maternage. S'il est avéré que les mélodies circulent de foyer en foyer, en se moquant des frontières géographiques et en ignorant les barrières linguistiques ou culturelles, cet état de fait vaut aussi au niveau de la langue. Appréhender le terrain en n'englobant que ce seul critère serait là encore trop privatif et peu représentatif des réalités de pratiques.

Enquêter dans ce domaine de recherche nécessite donc d'englober la biographie de l'interprète : la nature même de son héritage musical – son parcours de vie, sa trajectoire, son statut, etc. – et des espaces de transmission dans lequel il a eu lieu. Car ces critères font sens et guident la compréhension des interprétations et des pratiques. Pour illustrer un peu mon propos, voici à titre d'exemples, trois enfantines en langues kanak. Lorsque je débute mes investigations ethnomusicologiques sur les îles Loyauté, je recueille à Maré cette chanson en langue *haeke*, langue parlée en province nord dans les zones de Bako et Koohné. L'interprète est une femme mariée à Maré, mais originaire de Bako :

Thaang jam	Un requin
A xhwii tralo jo	A mangé deux poules
Ka trien nyu ci wven	Et trois petites tortues
Pulan fae be	Ensuite quatre lochons
Ka fe watin	Et termine
Ma nim dim.	Avec cinq râles.

Dans le second exemple, la configuration est sensiblement la même, mais interagit sur plusieurs générations. Cette berceuse, collectée à Lifou, est interprétée en *nengone* par une femme dont la grand-mère maternelle est originaire de Maré :

Tha wan ore « A » ome onore	Distribuer ici ce « A »
ia me tametam.	L'animal du tambour.

Le multilinguisme véhiculé dans ce répertoire peut aussi prendre forme à travers des emprunts à plusieurs langues maîtrisées par les interprètes et qui sont alors enchaînées au sein d'une même enfantine. C'est le cas de cette formulette de jeu chantée pendant le tressage des nattes qui mélange *paicî* et *drehu*.

Kafe i di, sipe i di.	<i>Kafe</i> « café » < français « café » ;
Kafe i di, sipe i di.	<i>di</i> « têter » < <i>paicî</i> « di » ;
	<i>sipe</i> « demander » < <i>drehu</i> « sipo ».

(Répété autant de fois que désiré).
(Anna Gonari, collectée à Nouméa en 2008).

Le témoignage de Maurice Leenhardt dans son ouvrage *Langues et dialectes de l'Autro-Mélanésie* (1946) permet de mesurer que ce procédé ne date pas d'aujourd'hui et qu'il était même très largement recherché dans les interprétations qu'il décrit :

Les femmes enseignent aux enfants leur langue maternelle ; de quelque pays qu'elles viennent, elles préparent leurs fils à aller un jour au pays de l'oncle utérin, et la connaissance de la langue du *kaña* leur paraîtra toujours indispensable dans ce but. De même, leur fille devra comprendre la langue du « frère » *boru ña*, qui sera un jour son mari. (...) L'échange des femmes entraîne les devoirs de gratitude des neveux envers les détenteurs de leur vie que sont les utérins. De là les grandes fêtes offertes aux clans maternels, les pilous, qui procèdent du *potlatch*. Les pilous entraînaient un mouvement de peuple considérable. Tous les éléments valides d'une région se portaient chez leurs hôtes d'une autre région, parfois éloignée. La fête durait un mois au minimum, mais, après l'écoulement de la foule, au retour, nombre de jeunes gens continuaient leur séjour, et ne revenaient qu'après avoir

épousé la femme qu'ils allaient ramener chez eux. Durant ce temps, ils avaient appris à fond la langue. Leur femme parlera sa langue en même temps qu'elle apprendra celle de son mari. Ainsi tout indigène était pour le moins bilingue ; et aujourd'hui encore, le Canaque apprend l'une ou l'autre langue avec une étonnante facilité. (...) La possession de plusieurs langues et l'un des éléments essentiels de la culture personnelle de l'ancien Canaque. (...) Dans les discours et les chants, le tour littéraire consiste à savoir évoquer l'image par la répétition du même mot en deux ou trois langues différentes. Tel chant de pilou commence : *go kuru, go sala ro*. On pourrait traduire, pour rendre compte de l'allure de la phrase : *je dors, ich schlafe*¹⁶.

Comme le révèle cet extrait, la société kanak fonctionne par résidence patrilocale, c'est-à-dire qu'une fois mariée, l'épouse quitte le clan de ses parents pour intégrer celui de son mari ; dès sa naissance, la femme crée donc un lien relationnel entre deux groupes, entre plusieurs espaces, entre plusieurs points de références socioculturels : celui de son environnement d'origine et celui qu'elle a adopté en épousant son mari. Elle est tantôt plus proche de l'un que de l'autre, mais rarement en rupture avec l'un ou l'autre. Elle navigue plutôt en permanence entre les deux, garantissant ainsi le maintien d'un lien très fort entre les clans paternels et des utérins.

Dans ces conditions, ce répertoire s'enrichit sur plusieurs générations, en dépassant les barrières linguistiques et culturelles. L'enquête pour l'ethnomusicologue consiste alors à progressivement reconstituer et resituer tout un « puzzle musical » pour pouvoir analyser et donner du sens aux enfantines. Loin de n'être qu'une simple reproduction de ce qu'on aurait pu leur transmettre, elles reflètent toute la richesse de l'héritage culturel légué parfois par plusieurs générations. Celui-ci guide « implicitement » la dynamique de transmission et de pratiques. Chaque interprétation révèle ainsi une historicité et une « géographie » qui inscrivent de fait la notion de terrain dans des espaces multi-situés, très variables et évolutifs que le chercheur doit explorer au cours de ses enquêtes.

Le terrain, une notion multi-située

Ce continuum musico-culturel ne doit pas pour autant faire oublier les particularismes de chaque pratique, car les chants reflètent un héritage partagé dans son unité comme dans sa diversité. Le répertoire musical oscille entre un tronc commun partagé par tous et qui peut circuler très largement, combiné à des interprétations qui sont la propriété exclusive de certains clans, de certaines familles. Á Hienghène par exemple, la chefferie *Bwarhat* possède son répertoire de chants *ayoi* et *cada*. Á Lifou, la chefferie *Zeula* de *Drueulu* (*Gaica*) possède

16. Leenhardt M., *op. cit.*, p. XVI.

son répertoire de chants de danses, le *drui*. La chefferie *Bula de Mu (Lösi)* son répertoire de *bua*.

À travers le chant, l'interprète retrace son histoire familiale selon plusieurs points d'ancrage : chacun faisant référence à des nominations toponymiques et anthroponymiques qui lui sont propres. Ces références très personnelles partent d'un espace micro-local pour s'élargir progressivement à des espaces plus éloignés.

C'est le cas de cette berceuse qui relate les relations du clan du petit qui est bercé, avec d'autres clans importants de la grande chefferie *Wahemunemë* à *Mu*, au sud de l'île de Lifou. Dans cette liste anthroponymique, sont cités les noms de ceux qui viennent soutenir et renforcer son assise socio-politique. Ces clans ont tous un rôle particulier à jouer au sein de la chefferie : porte-parole, maître de la terre, gardien des magies, orateur, guetteur, messenger, etc. Les toponymes associés sont implicites et sont figurés sur le schéma ci-dessous : *Aköne* de *Hnaeu*, *Caeë* de *Hmelek*, *Sinepi* de *Unöj*, *Waheo* de *Hnaeu*, *Wahile* de *Jozip*, *Watreudro* de *Thuhahaik*, *Pia* de *Luengöni*, *Wahnyamala* de *Kejëny* :

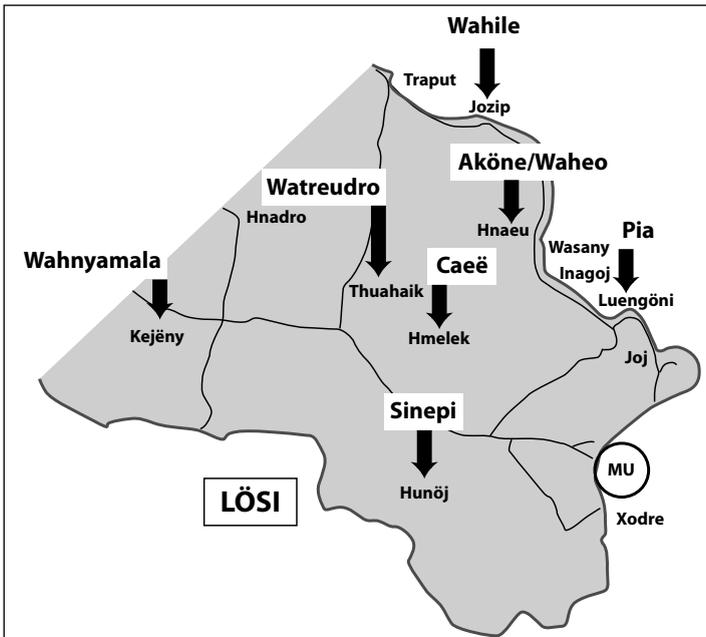


Fig. 4 : Stéphanie Geneix-Rabault (2013).

**Aköne Caeë me nekö i Sinepi
Waheo Wahile Watreudro,
Pia Wahnyamala me angetre Lösi,
ekölöhini Wahemunemë.**

Aköne, Caeë, et l'enfant de Sinepi,
Waheo, Wahile, Watreudro,
Pia, Wahnyamala, les gens de Lösi,
Disons au revoir à Wahemunemë.

C'est la même configuration dans cet extrait de berceuse qui relate et retrace un chemin partant de Lifou, mais dont le réseau s'étend notamment jusqu'à *Koohnë* et même au Japon :

**E !
Koma saja lapa ju pe
lue jajinyi
Sesile me Aleva
matre qaja jë ni
lo itre none hanying
e cailo nöjeng.
Koloe Sineze
kolepi e Gaica.
Hnimikone e Thithë.
Kelati atre We.
Pujene atre Cila.
Sosi e Hnathalo.
Hmuine e Ejengen.
Xenieti e Qasa.
Oel e Jokin.
Saulo atre Kone.
Jesi atre Japo.
Xulu qa Hnamenë.**

Hé !
Asseyez-vous
les deux filles
Sesile et Aleva
que je vous parle
de mes aventures amoureuses
dans le pays.
Il y a Sineze
là-bas à Gaica.
Hnimikone à Thithë.
Kela de We.
Pujene de Cila.
Sosi à Hnathalo.
Hmuine à Ejengen.
Xenie à Qasa.
Oel à Jokin.
Saulo de Koohnë.
Jesi de Japo.
Xulu de Hnamenë.

Ces chemins retracent ainsi un vaste réseau social qui s'est tissé au fil du temps, au gré des mariages, des alliances et des échanges. Et qui représente pour l'ethnomusicologue s'intéressant à ce répertoire, un véritable fil conducteur. Le terrain, c'est donc la nécessité de suivre progressivement, étape par étape, ce chemin, pour comprendre, donner sens aux enfantines et recommencer à tenter de nouer de nouvelles ramifications de constellations. Le terrain dans ce domaine de recherche se présente donc comme un processus en permanence inachevé.

Conclusion

Définir le terrain de recherche ethnomusicologique est un processus complexe. Les chansons sont des actes de paroles multiformes qui concernent l'histoire de petits groupes. Chacun d'entre eux est le fait d'un locuteur précis, qui prend tout son sens dans un contexte d'énonciation micro-local. Ce répertoire inscrit ainsi en permanence les individus dans un espace qui part d'une micro-zone pour s'élargir progressivement. Mon terrain de recherche ethnomusicologique est de fait guidé par la nécessité de mettre en relation plusieurs espaces, de mettre en corrélation plusieurs niveaux d'interférences pour pouvoir comprendre comment se transmet, s'articule, se perpétue et se renouvelle le processus créatif dans ce domaine d'étude. Il se construit tout autant à partir de l'éclatement des frontières géographiques et linguistiques, qu'à travers la circulation des productions musicales considérées comme objet, enjeu et processus. Il s'agit pour les interprètes de maintenir le lien entre, d'une part, l'environnement du clan paternel et du clan utérin, et, d'autre part, un enracinement dans un espace d'origine qui, loin d'être cloisonné, s'articule avec d'autres (qui peuvent être de proximité ou plus éloignés). Ce lien se construit bien souvent sur plusieurs générations. Tous ces paramètres invitent l'ethnomusicologue à repenser en permanence les contours de son terrain de recherche, dans un processus qui exige du temps, et qui se co-construit progressivement au gré des rencontres et des échanges, dans une interaction constante entre les acteurs sociaux et le chercheur. Pour finir, le terrain d'étude se construit à partir de multiples micro-situations, dont les contours sont mouvants, variables, changeants et multi-situés. Pour cela, l'ethnomusicologue doit reconstituer un « puzzle musical », à partir de pistes d'investigations souvent insoupçonnées et pour lesquelles les champs de constellations interférents dans les interprétations sont imprévisibles. Ainsi, si le terrain suppose une certaine maîtrise du déroulement de la collecte, on ne peut ignorer que c'est aussi cet aspect spontané et inattendu qui échappe à la planification – et à l'organisation du chercheur – et qui comporte une part de critères très subjectifs. Par conséquent, d'une certaine façon, le terrain prime sur la construction intellectuelle, puisque l'interprétation coproduite dans ce domaine est toujours relative aux observations et aux expériences vécues par l'ethnomusicologue.

Bibliographie

- AMMANN Raymond, *Les danses kanak : une introduction (Description, Classification et Analyse)*, Nouméa, ADCK, 1994.
- AMMANN Raymond, *Danses et musiques kanak*, Nouméa, ADCK, 1997a.
- AMMANN Raymond, *Nouvelle-Calédonie/Danses et musiques kanak*, Genève, Musée d'Ethnographie, AIMP XLVIII, VDE VD-923, 1997b.
- AROM Simha et ALVAREZ-PÉREYRE Franck, *Précis d'ethnomusicologie*, Paris, CNRS Édition, 2007.
- BEAUDET Jean-Michel et WIÉRI Lionel, *Chants Kanaks. Cérémonies et Berceuses*, Paris, Produit ADCK, Coll. « CNRS-Musée de l'Homme », 1 CD, Le chant du Monde, LDX 274909, 1990.
- BENSA Alan et RIVIERRE Jean-Claude, « De quelques genres littéraires dans la tradition orale païci (Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 50, Tome 32, 1976, p. 31-66.
- BLANCHET Philippe, *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- BONVALLOT Jacques et GAY Jean-Christophe, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Marseille, IRD éditions, 2012.
- GENEIX Stéphanie, *Les berceuses kanak des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, LE FLOC'H Joseph (dir.), Poitiers, UFR de musicologie de Poitiers, 2001.
- GENEIX Stéphanie, *Les chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie)*, Despringre Adnré-Marie (dir.), Paris, Paris IV-Sorbonne Nouvelle-LACITO-CNRS, 2002.
- GENEIX-RABAULT Stéphanie, *Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la qene drehu : Chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. Analyse de l'expression d'un répertoire en évolution constante (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie)*, Despringre Adnré-Marie (dir.), Paris, Paris IV-Sorbonne Nouvelle-LACITO-CNRS, 2008.
- LEENHARDT Maurice, *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'ethnologie, 1946.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Éditions Gallimard, 1922 [réédition 1989], p. 5.
- NETTL Bruno, *The Study of Ethnomusicology: twenty nine issues and concepts*, Chicago, University of Illinois Press, 1983.
- ROBILLARD Didier (de), DEBONO Marc, RAZAFIMANDIMBIMANANA Elatiana et TENDING Maire-Laure, « Le sociolinguiste est-il (sur) son terrain ? Problématisations d'une métaphore fondatrice », in BLANCHET Philippe, KEBBAS Malika et KARA Attika-Yasmine (dir.), « Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 2, 2012, p. 29-36.

Silences et paroles sur le terrain : ce que la diversité des locuteurs nous dit de la vitalité du iaai (Ouvéa, Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)

Introduction¹

Cet article s'inscrit dans un travail de thèse conduit au sein de l'axe de recherche « Langues En Danger : Terrain, Documentation, Revitalisation » (LED-TDR) du laboratoire lyonnais Dynamique Du Langage et qui ambitionne de démontrer l'importance des faits sociolinguistiques dans l'étude linguistique de langues minoritaires² et/ou en danger (désormais LED). Mon projet de doctorat³ porte sur l'état du iaai aujourd'hui (langue mélanésienne d'Ouvéa, Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie). La réflexion menée dans cette thèse se fait dans une double perspective : d'une part, une perspective sociolinguistique qui vise une analyse du niveau de vitalité du iaai et des conditions de son usage par les locuteurs et, d'autre part, une perspective linguistique, qui se focalise sur les changements opérés ou en cours dans la langue telle qu'elle est parlée aujourd'hui, en prenant comme point de comparaison la description de la langue il y a plusieurs décennies (Ozanne-Rivierre 1976, 1984). Pour renseigner ces deux angles d'analyse, je me

1. Cet article a bénéficié des nombreuses discussions et relectures de la part de mes co-directrices de thèse C. Grinevald et C. Moysse-Faurie que je tiens à remercier tout particulièrement. Je remercie aussi V. Fillol, J. Costa, M. Bert ainsi que les participants au séminaire LED-TDR de 2012 et 2013 pour leurs commentaires avisés sur des versions antérieures de cet article. Les inexactitudes ou prises de position demeurent de mon entière responsabilité.

2. L'expression « langues minoritaires » renvoie à des langues qui jouissent d'une reconnaissance moindre par rapport à une (ou plusieurs) langue(s) dite(s) dominante(s). Elles ne sont pas forcément parlées par de petits groupes d'un point de vue démographique, mais sont socialement moins valorisées et géographiquement plus confinées que la langue dominante. Cette acception est synonyme de « langues minorisées ». En France, les langues régionales sont des langues minoritaires, en Nouvelle-Calédonie on parle également de « langues vernaculaires » vs « langue véhiculaire » (le français).

3. Financé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (Prix d'Encouragement à la Recherche).

base sur des données de première main (sociolinguistiques et linguistiques) collectées lors de trois missions de terrain (2009, 2010 et 2012)⁴.

Le premier objectif de cette contribution est de discuter des éléments qui me permettent de déterminer, d'après mes observations en tant que linguiste de terrain⁵, que le iaai est une langue davantage en danger que ce que suggère l'*Atlas des langues en danger* de l'UNESCO (Moseley, 2010). Le second est de montrer que la variété des profils de locuteurs avec qui j'ai eu l'occasion de travailler pour collecter des données linguistiques modernes renseigne, en retour, sur la vitalité de la langue. En effet, dans ma recherche, j'adopte une approche synchronique (dite « en temps apparent ») qui consiste à étudier les variations de certaines caractéristiques de la langue (classificateurs possessifs ; emprunts verbaux ; néologismes...) en fonction de facteurs sociolinguistiques concernant les informateurs⁶ de ces données tels que leur âge, biographie et profil-type, en m'inspirant d'une proposition de typologie de locuteurs de LED (Bert & Grinevald, 2010 ; Grinevald & Bert, 2011).

De fait, cette thèse, focalisée sur des formes d'évolution du iaai (par modernisation ou obsolescence), a pour objet central des phénomènes linguistiques généralement laissés de côté dans une certaine tradition linguistique descriptiviste ou dialectologique (cf. dans ce volume ce qu'en dit Moyse-Faurie, note 10). Or, l'objectif spécifique du présent projet appelle une méthode de collecte de données sur le terrain qui entre dans une perspective de valorisation de la langue, mettant en avant son dynamisme et sa diversité, et qui s'appuie donc sur la participation d'un large spectre de profils de locuteurs, parmi lesquels certains ne sont habituellement que peu sollicités dans des missions de collectes de données linguistiques.

Au final, cet article fournit donc l'occasion de discuter en quoi le thème de cette recherche sur le iaai d'aujourd'hui engendre une collaboration différente avec les informateurs et participe ainsi à une certaine « décolonisation de la recherche » telle qu'interrogée dans l'introduction à ce colloque.

4. Mes trois missions de terrain (2009, 2010, 2012) étaient financées par mes laboratoires DDL et LACITO.

5. Cf. dans ce volume l'article de C. Moyse-Faurie qui définit le travail du linguiste de terrain et ses différents enjeux.

6. Je distingue les *locuteurs*, toutes personnes ayant des connaissances dans une langue *x*, des *informateurs* qui sont les locuteurs travaillant, collaborant avec le linguiste de terrain en produisant des données enregistrées ou notées par le chercheur.

1) La vitalité du iaai vue du terrain

Vitalité linguistique selon l'UNESCO

Suite à une conscientisation générale au début du XXI^e siècle quant à la menace de disparition d'un grand nombre de langues du monde (Nettle & Romaine, 2000), l'UNESCO s'est engagée à recenser l'état de vitalité de ces langues (Moseley, 2010). Un comité *ad hoc* d'experts a défini un cadre méthodologique (UNESCO, 2003) et proposé un questionnaire dont les réponses permettent de situer la vitalité linguistique sur une échelle allant de 5 (« sûre ») à 0 (« éteinte »). Les neuf critères retenus couvrent à la fois des informations démographiques, politiques, sociolinguistiques et linguistiques et visent, *in fine*, à mesurer le risque potentiel de disparition d'une langue.

Le iaai, une langue en danger ?

Les langues en danger de Nouvelle-Calédonie selon l'UNESCO

Seize des vingt-huit langues vernaculaires kanak parlées dans l'archipel de la Nouvelle-Calédonie⁷ figurent parmi les langues en danger que recense l'*Atlas* de l'UNESCO à ce jour⁸. La répartition sur l'échelle des degrés de vitalité de ces langues kanak « en danger » se fait comme suit :

- « vulnérables » (5) : caac, nââ drubéa, jawe, nemi, nêlêmwa-nixumwak ;
- « en danger » (5) : 'ôrôê, pwaamei, tîrî, dialectes de Voh-Koné et xârâgurè ;
- « sérieusement en danger » (4) : arhâ, neku, pije et pwapwâ ;
- « en situation critique » (1) : arhö ;
- « éteinte » (1) : sîshëë.

Les douze langues vernaculaires non mentionnées, dont fait partie le iaai, sont donc considérées comme « sûres » par l'UNESCO, leur absence ne pouvant être attribuée à un manque de données puisqu'on remarque qu'il s'agit en fait des douze « plus grandes » langues de l'archipel (toutes parlées par au moins 1 800 locuteurs et assez bien documentées).

7. Darrell Tryon, linguiste spécialiste des langues océaniques, a été l'éditeur régional responsable de la zone Pacifique auprès de l'UNESCO pour la 3^e édition de l'*Atlas* (Moseley, 2010). Il est par ailleurs l'auteur d'une esquisse grammaticale du iaai (Tryon, 1968).

8. Version interactive de l'*Atlas* consultée le 24/07/2013.

La vitalité du iaai selon mes enquêtes de terrain

Mes observations sur le terrain me conduisent cependant à proposer une évaluation de la vitalité du iaai nettement plus pessimiste et à le considérer lui-aussi comme l'une des langues kanak en danger de Nouvelle-Calédonie. Je renseigne, dans le Tableau 1 ci-dessous, les neuf critères d'évaluation de l'UNESCO et tente, d'après mes données de terrain et les résultats du dernier recensement (INSEE-ISEE, 2009), une évaluation chiffrée (« notée » de 0 à 5 entre parenthèses) ainsi que le recommande le formulaire de l'UNESCO⁹. Il faut noter que cette évaluation ne vaut que pour la situation du iaai parlé à Ouvéa même, et que dans le contexte urbain de Nouméa, la situation de la langue pourrait donner des résultats de vitalité encore plus négatifs.

Tableau 1 : évaluation de la vitalité du iaai selon les critères de l'UNESCO

Critères UNESCO	Données pour le iaai	
1-Transmission de la langue d'une génération à l'autre	Très bonne. La plupart des enfants dont c'est la langue des parents ont le iaai en L1 ; quelques cas de français en L1.	4~5
2-Nombre absolu de locuteurs	1 524 locuteurs de 15 ans et plus (INSEE-ISEE, 2009) à Ouvéa (+ 2 544 dans le reste de l'archipel, surtout Grand-Nouméa). Tous sont au moins bilingues français-iaai (voire plurilingues avec le fagauvea ¹⁰).	
3-Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population	La majorité de la population de l'île (65 %) est locutrice du iaai (les locuteurs du fagauvea représentent 42 %, l'excédent correspond à la part des bilingues)	3
4-Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés	Parité multilingue (français, iaai, fagauvea) dans la plupart des domaines. Le iaai prédomine dans le privé et les cérémonies, mais est rare dans les domaines officiels. Le français est la langue de l'administratif et de l'institutionnel ; parfois aussi dans le privé en tant que langue véhiculaire.	3~4
5-Réaction face aux nouveaux domaines et médias	Le iaai n'est jamais exclusivement utilisé pour les nouveaux domaines. Pas de média iaaiophone (sauf chroniques de l'Académie des Langues Kanak (ALK) à la radio et dans le quotidien écrit) ; absent de l'Internet.	1
6-Disponibilité de matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues	Pas de matériel pédagogique écrit officiel, seules initiatives artisanales des intervenants, mais efforts croissants de la part de l'ALK et du CDP. Pas ou très peu de média écrit permettant de diffuser l'orthographe qui reste très hétérogène.	3

9. Cependant, on voit bien l'ambiguïté d'une telle évaluation (cf. Bert, Grinevald, & Amaro, 2011) où il faut quantifier des critères complexes pour des situations variables qui ne correspondent jamais totalement à un seul niveau de qualité (entre 4 et 5 ou entre 3 et 4 pour les premier et quatrième critères) et où l'attribution d'une « note » reste inconfortable et subjective.

7-Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions, usage et statut officiel	Peu de politique linguistique en faveur des langues kanak ; reconnaissance symbolique dans l'Accord de Nouméa ¹¹ et création de l'ALK en 2007. Enseignement optionnel des LK, plutôt hétérogène concernant le iaai et aléatoire selon les années.	3
8-Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue	Situation complexe et dichotomique : maintien de la langue encouragé par quelques membres, mais indifférence voire soutien du remplacement linguistique vers la langue dominante assez général.	2
9-Type et qualité de la documentation	Langue relativement bien dotée : descriptions linguistiques (Ozanne-Rivierre, 1976 ; Tryon, 1968), plusieurs dictionnaires (Miroux, 2007 ; Ozanne-Rivierre, 1984) ; publications de textes de tradition orale ¹² . Documentation audio disponible sur Internet (Corpus de la parole, Collection Pangloss du LACITO, contes radiodiffusés par l'ALK, etc.) ¹³ .	3
Niveau global de vitalité	En danger	3

Source : d'après les enquêtes de l'auteure à Ouvéa entre 2009 et 2012.

La conjugaison de tous les différents critères met en lumière la complexité de la situation du iaai. Si la transmission intergénérationnelle de la langue est encore très bonne à Ouvéa, en revanche, les efforts d'aménagement linguistique continuent d'être très limités, de même que les attitudes des locuteurs envers leur langue demeurent caractéristiques d'un contexte diglossique par leur ambivalence (Barnèche, 2005 : 50). En effet, la « survalorisation symbolique » des langues kanak (*ibid.*) se double d'un important changement linguistique vers le français bien souvent soutenu par les locuteurs de langues kanak eux-mêmes. L'argument de la réussite scolaire et de la nécessité de la maîtrise de la langue dominante pour trouver un emploi, face à « l'inutilité » supposée des langues vernaculaires donne ici corps à l'idéologie monolingue dominante (*cf.* Fillol & Salaün, 2012, p. 220). Cette ambivalence des attitudes linguistiques constitue, par ailleurs, l'une des manifestations les plus directes du *vécu* de la langue par ses locuteurs auquel le chercheur de terrain est confronté.

Commentaires sur la vitalité du iaai

L'outil de l'UNESCO est utile pour situer globalement la vitalité linguistique (le niveau de vitalité « calculé » pour le iaai est de 3, « en danger ») et présente l'intérêt d'être un outil sophistiqué, de par la combinaison de différents types de critères au-delà du seul nombre de locuteurs, reflétant ainsi l'inhérente

complexité des situations de LED¹⁰. En renseignant cette grille d'après des données issues d'observations directes et d'entretiens de terrain, j'ai ainsi pu montrer que la vitalité du iaai était, en réalité, plus faible que celle suggérée par l'*Atlas* (Moseley, 2010) qui laissait supposer une vitalité « sûre »¹¹.

L'un des grands avantages du questionnaire de l'UNESCO est, en fait, de solliciter un faisceau d'autres facteurs au-delà de celui du nombre de locuteurs qui est très souvent invoqué en premier lieu et parfois même comme argument principal dans l'évaluation de la vitalité linguistique d'une langue. Or, même ce critère de nombre de locuteurs s'avère, de fait, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, particulièrement en situation de langues en danger. En effet, qui compter comme locuteurs ? sur quels critères de compétences, d'auto-évaluation ? C'est cette réflexion qui est proposée dans la deuxième partie de cet article, à travers l'examen de la variété des profils de locuteurs et locutrices du iaai rencontrés/ées sur le terrain.

2) Le linguiste de terrain face à la grande diversité des locuteurs de LED

C'est à partir de la comparaison de divers profils de locuteurs rencontrés sur des terrains de LED très différents (rama du Nicaragua et francoprovençal de France) que C. Grinevald et M. Bert (2010 ; 2011) ont dégagé un ensemble de paramètres qui permet d'appréhender la diversité de ces locuteurs, en s'inspirant notamment des travaux antérieurs de N. Dorian menés sur les parlers gaéliques en Écosse (1977, 1981).

Quels intérêts à considérer la diversité des locuteurs ?

Avant tout, il apparaît essentiel de rappeler que « l'idée de cette typologie n'est absolument pas de chercher à constituer un cadre étroit dans lequel chaque locuteur de LED serait automatiquement et définitivement assigné à une catégorie figée » (Bert & Grinevald, 2010, p. 130). En revanche, il s'agit de prendre en compte un faisceau de paramètres qui s'entrecroisent pour dégager des

10. Un des écueils néanmoins discutés par le comité *ad hoc* des linguistes auteurs de ce questionnaire demeure celui du manque de prise en compte des dimensions multilingues et des différentes situations de contact de langues (C. Grinevald, com. pers., 2013).

11. Si Darrell Tryon, éditeur régional de l'*Atlas* pour le Pacifique, connaissait parfaitement la réalité sociolinguistique calédonienne, son évaluation de la vitalité des langues de cette région ne s'est pas faite, à ma connaissance, par des enquêtes de terrain spécifiquement destinées à cette tâche. Cependant, je n'ai pas pu recueillir directement son récit de ce travail et il ne s'agit que d'une déduction de ma part (D. Tryon est malheureusement décédé en mai 2013).

prototypes virtuels utiles pour appréhender la diversité des locuteurs rencontrés sur le terrain. Plusieurs avantages se dégagent de cet outil et se manifestent à différentes étapes du travail du linguiste de terrain.

Intérêt méthodologique et éthique

La connaissance de profils-types de locuteurs de LED constitue une grille de lecture pertinente pour le linguiste de terrain en ce qu'elle lui permet d'être mieux préparé à appréhender la variété de locuteurs et leurs attitudes linguistiques. En effet, cette typologie a pour avantage de placer le locuteur au centre de l'approche méthodologique. À l'exception de la vitalité de la langue, tous les paramètres se focalisent sur le locuteur en tant qu'individu, son histoire et sa relation « intime » avec la langue. Cette connaissance de l'histoire linguistique des locuteurs participe à la sensibilisation du linguiste de terrain lors de son travail avec des informateurs et joue un rôle dans la précaution éthique, à laquelle il lui faut apporter toute son attention, afin de ne pas mettre en situation d'échec ses informateurs. En ce qui me concerne, elle m'a permis de reconnaître des locuteurs s'apparentant à certains profils-types et d'adapter, en fonction, ma méthode de travail de collecte de données linguistiques sur le terrain pour éviter à mes informateurs une situation d'inconfort due à des compétences restreintes de la langue ou à leur insécurité linguistique (sur cet aspect, *cf.* Rose, 2010). Cela fait partie de la formation des linguistes de terrain et sous-tend la méthode de travail de collecte de données dans leur sélection des informateurs avec qui ils vont collaborer. Ces choix de *qui* enregistrer (biographie, rapport aux langues, discours épilinguistiques) et *sur quoi* (domaines sémantiques, méthodes de collecte par stimuli, tradition orale, etc.) en fonction des compétences de l'informateur, conditionnent le type de données de nos corpus et donc les conclusions de nos analyses (*cf.* Foley, 2003).

Évaluation de la vitalité de la langue

Si la vitalité de la langue figure parmi les paramètres pris en compte pour établir les profils de locuteurs (*cf.* Tableau 2), réciproquement, l'évaluation de la vitalité d'une langue prend en considération la diversité des profils-types de ses locuteurs et permet de saisir les dynamiques en cours (Bert et al., 2011, p. 81–82). Une proportion grandissante de locuteurs aux compétences limitées ou passives peut être le signe d'une perte accélérée de vitalité de la langue, alors qu'une proportion grandissante de nouveaux locuteurs est le signe de sa revitalisation en cours. Seul le travail de terrain permet ces observations. En même temps que cette diversité de profils-types de locuteurs renseigne sur l'état de la langue, elle est également un facteur qui va entrer en ligne de compte dans le type de données obtenues.

Interprétation des données

Enfin, à l'étape « post-terrain », la prise en considération du profil du locuteur-informateur et de la liste des métadonnées qui le caractérisent, constitue une valeur ajoutée essentielle dans l'interprétation des données collectées en ce qu'elle peut permettre d'expliquer la variation linguistique (dont certaines formes sont caractéristiques des corpus de LED, cf. Dorian, 2010), voire être un argument dans l'explication d'exceptions ou d'incohérences dans un système linguistique.

Un ensemble de paramètres linguistiques, sociolinguistiques et psycholinguistiques

La construction de profils de locuteurs de LED s'appuie sur des ensembles de paramètres de différentes natures, que l'on peut regrouper en trois grandes dimensions : linguistique ; sociolinguistique et psycholinguistique. Chacun des paramètres considérés est évaluable selon un continuum allant d'un moindre degré à un degré maximal.

Tableau 2 : Paramètres de base de la typologie des locuteurs de LED

Dimensions	Paramètres	Continuum d'évaluation	
		-	+
LINGUISTIQUE	Compétences	<i>très faible</i>	<i>excellente</i>
	Acquisition	<i>incomplète</i>	<i>complète</i>
	Attrition, désacquisition	<i>inexistante</i>	<i>complète</i>
SOCIOLOGUISTIQUE	Vitalité de la langue	<i>moribonde</i>	<i>sûre</i>
	Date de naissance du locuteur par rapport à la période de changement linguistique	<i>éloignée</i>	<i>proche</i>
	Exposition à la langue	<i>faible</i>	<i>intense</i>
	Usage de la langue	<i>très restreint</i>	<i>extensif</i>
	Attitude envers la langue	<i>négative</i>	<i>positive</i>
PSYCHOLINGUISTIQUE	Auto-évaluation des compétences	<i>sous-estimation</i>	<i>surestimation</i>
	Insécurité linguistique	<i>faible</i>	<i>intense</i>

Source : d'après Bert & Grinevald, 2010, p. 122-125¹²

12. L'article de Bert & Grinevald (2010) évoque quatre catégories de paramètres au lieu des trois que je présente ici. J'ai choisi de regrouper les trois premiers paramètres (« paramètres sociolinguistiques généraux ») avec la dimension « emploi de la langue » sous une seule dimension « sociolinguistique ».

Diversité des locuteurs du iaai

Du croisement de ces paramètres, les auteurs dégagent sept profils prototypiques de locuteurs de LED. Comme eux-mêmes le reconnaissent, les choix terminologiques restent encore à discuter, dans la mesure où les noms attribués aux différents types de locuteurs évoquent plus des manques et des incapacités qu'ils ne reconnaissent les capacités encore existantes, ce qui peut avoir des effets très négatifs sur les locuteurs eux-mêmes (*cf.* la discussion de cette situation dans Gelas, 2010, p. 410).

Je présenterai ici les différents profils-types de locuteurs du iaai que j'ai pu reconnaître à Ouvéa lors de mes expériences de terrain : locuteurs traditionnels, semi-locuteurs, locuteurs à seules compétences de réception et néo-locuteurs. Je citerai également les anciens locuteurs qui, à mon sens, se retrouvent davantage à Nouméa. Deux des types de locuteurs proposés par Bert & Grinevald ne figurent pas dans cette présentation puisqu'ils ne trouvent pas écho, à mon sens, dans le cadre du terrain à Ouvéa : ce sont les « locuteurs fantômes » (qui nient ouvertement leur connaissance de la langue) et les « derniers locuteurs » typiques de situations de langue dans un état très critique de vitalité. Par contre, je proposerai d'ajouter quatre critères ou même profils de locuteurs supplémentaires qui me sont apparus particulièrement significatifs dans le cadre spécifique de mon terrain à Ouvéa.

Locuteurs traditionnels

La majorité des locuteurs du iaai à Ouvéa sont encore des locuteurs de type traditionnel. Ils correspondent à des locuteurs qui parlent la langue couramment (*fluent speakers*), usagers habituels de la langue ayant de nombreuses occasions de la parler. Dorian (1981) différencie les *old fluent speakers* des *young fluent speakers*, correspondant à deux générations distinctes de locuteurs, la seconde présentant déjà quelques évolutions linguistiques dues au contact de langues. Cette distinction de deux générations de locuteurs traditionnels est tout à fait pertinente dans le cas du iaai où l'on retrouve des locuteurs traditionnels adultes ou âgés plutôt conservateurs et d'autres locuteurs traditionnels, souvent plus jeunes, et davantage créatifs.

Semi-locuteurs

Sur le terrain, à Ouvéa, il m'a semblé que beaucoup de jeunes adultes présentaient les caractéristiques des semi-locuteurs. Cette notion a été introduite en premier lieu par Dorian (*semi-speaker*, 1977). Elle concerne les membres de la communauté linguistique manifestant des compétences de compréhension

totales mais des compétences de production partielles et très variables selon les individus. Il s'agit d'une appellation qui englobe des cas très différents de locuteurs. Par exemple, les compétences actives dans la langue peuvent être considérées comme très satisfaisantes tout en restant limitées à un certain domaine de communication, ou bien la production est caractérisée par un nombre important d'évolutions particulières ou de formes exogènes (emprunts, alternance codique...), plus nombreuses que chez le jeune locuteur traditionnel, et qui seront jugées comme erronées par les locuteurs traditionnels.

Néo-locuteurs

L'introduction de l'enseignement du iaai dans les établissements du primaire et du secondaire à Ouvéa permet l'émergence de néo-locuteurs de cette langue (par exemple, les enfants de familles de langue fagauvea apprenant le iaai au collège). Ils correspondent à de récents apprenants de la langue, par exemple dans le cadre de programme de promotion et de revitalisation linguistique, qui acquièrent la langue dans un cadre normatif. Le niveau de compétence peut varier sensiblement entre plusieurs néo-locuteurs en fonction des aptitudes individuelles, de la durée d'apprentissage, de la méthode, du contexte, etc. Une abondante littérature émerge depuis peu sur l'étude de ce type de locuteurs (cf. O'Rourke & McLeod, à paraître).

« Locuteurs à seules compétences de réception »

Bert & Grinevald (2010) proposent l'appellation « sous-locuteurs », mais, comme ils l'admettent eux-mêmes, la connotation extrêmement péjorative ne permet pas à cette dénomination d'être satisfaisante (cf. « Discussion » dans Grinevald & Bert, 2011, p. 130). Dans la littérature anglophone, on trouve *terminal speakers*, *partial speakers* ou encore, *near-passive bilinguals* chez Dorian (1982), qui sont des appellations un peu plus exactes sémantiquement, mais pas pour autant plus satisfaisantes quant à leur connotation. Cette catégorie prototypique englobe des locuteurs ayant une compétence de compréhension partielle de la langue et des compétences de production très restreintes, voire parfois limitées à quelques expressions figées uniquement¹³. Ces caractéristiques se retrouvent chez certains « locuteurs » à Ouvéa qui disposent d'un répertoire de compétences de compréhension du iaai, mais qui manifestent de grandes difficultés de production. Ce profil-type de locuteurs du iaai se retrouve par contre davantage en contexte urbain, à Nouméa.

13. On parle en sociolinguistique francophone de « compétence de réception » (J. Costa, com. pers. 2013).

Anciens locuteurs

C'est aussi à Nouméa que se retrouvent principalement des anciens locuteurs du iaai. Ce sont, pour beaucoup, des personnes ayant séjourné longtemps à la capitale (ou ailleurs dans l'archipel, voire à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie), sans avoir pu maintenir un échange régulier avec d'autres locuteurs du iaai. Ces anciens locuteurs (*rememberers*) sont des « locuteurs » qui, alors qu'ils parlaient la langue, en ont cessé la pratique (pour diverses raisons), ce qui a conduit à l'attrition de leurs compétences linguistiques.

Prise en compte de la diversité des profils de locuteurs dans la collecte de données sur la modernisation du iaai

Pour rappel, dans la mesure où je cherche à étudier la modernisation et les évolutions de la langue iaai, je m'appuie sur des données qui se veulent les plus représentatives possibles de la langue telle qu'elle est parlée aujourd'hui. Il me faut donc enregistrer un panel de locuteurs le plus varié possible dans le but de saisir la langue dans sa globalité¹⁴, c'est-à-dire dans sa diversité. À l'inverse de ce qui était l'approche traditionnelle du travail de terrain de linguistes descriptivistes, l'objectif visé ici amène à ne pas chercher à travailler exclusivement avec des locuteurs natifs apparentés au profil-type des locuteurs traditionnels (la quête du « locuteur idéal », car les linguistes n'échappent pas au purisme ! cf. Dorian, 2010). La stratégie consiste davantage à mener des enregistrements avec tous les types de locuteurs, quel que soit leur niveau de compétence linguistique, en considérant que toutes personnes ayant la moindre connaissance et pratique de la langue est un acteur de sa dynamique et de son évolution. De fait, il s'agit de collaborer avec des locuteurs habituellement peu sollicités dans des missions de collectes de données et de porter une attention particulière à tous types de créations (néologismes, emprunts lexicaux, etc.) ou de variations dans la langue. La prise en compte de la diversité des profils des informateurs et de la complexité des entrelacements des paramètres qui les caractérisent fait partie intégrante de la méthodologie de terrain, mais entre aussi en considération *après* le terrain, lors de l'analyse des données linguistiques.

14. Si d'un point de vue *sociolinguistique* la diversité des profils de locuteurs et la variation dans les pratiques constituent la norme (V. Fillol, com. pers, 2013), en revanche, d'un point de vue *linguistique* la variation est souvent perçue comme un frein à des analyses fonctionnelles ou typologiques et à l'identification de règles structurelles. Ici, « saisir la langue dans sa globalité » s'entend comme une tentative de prendre en considération le plus largement possible l'ensemble des différences et des variations linguistiques attestées dans le discours en temps réel.

À Ouvéa, j'ai reconnu des profils de locuteurs s'apparentant peu ou prou à tous les profils présentés ici, mais j'ai dû aussi tenir compte davantage de paramètres spécifiques à ce terrain.

3) Paramètres supplémentaires de la diversité des locuteurs du iaai

Plusieurs caractéristiques de l'écologie linguistique et du contexte culturel qui sont propres au iaai s'ajoutent aux paramètres mentionnés dans la section précédente et participent à la complexification des profils des locuteurs de cette langue.

Locuteurs allochtones et légitimité

Un facteur de la diversité des locuteurs particulièrement significatif à Ouvéa concerne les allochtones et allophones (qui ne parlent pas la langue locale). Il s'agit notamment de femmes, la société traditionnelle kanak étant régie par la virilocalité¹⁵ : les épouses viennent s'installer et fonder leur famille sur la terre ancestrale de leur époux. Ces femmes font souvent l'apprentissage (en immersion) de la langue locale, par nécessité ou par commodité. La complexité se situe ici dans le fait que ces femmes, quel que soit leur niveau de compétences en iaai, seront toujours considérées comme « des filles d'ailleurs » et jamais désignées comme faisant partie de la communauté des locuteurs du iaai par les locuteurs natifs. Leur présence participe donc à complexifier la question de *qui* compter lorsque l'on parle du dénombrement des locuteurs : ceux qui sont désignés comme tels par leurs pairs ; ceux qui s'auto-assignent le titre de locuteur ou bien tout ceux qui présentent des compétences effectives (et là encore, quel niveau de compétence ? comment le « mesurer » ?).

Pour le linguiste de terrain, il lui faut aussi se confronter au problème de légitimité et de reconnaissance de son travail auprès de la communauté qu'une collaboration avec ces locutrices allochtones engendrerait.

Humilité

Sur le terrain en Nouvelle-Calédonie, trouver des informateurs prêts à collaborer avec le linguiste peut s'avérer difficile (cf. Moyse-Faurie, 2012), comme j'ai pu l'expérimenter moi-même parfois. Le renvoi systématique à des locuteurs plus

15. Désigne une tradition de résidence conjugale où la femme s'installe dans la communauté ou la famille de l'homme.

âgés ou plus haut placés dans la hiérarchie coutumière (ce qui n'est pas seulement une histoire de génération) peut être vécu comme une stratégie d'évitement ou un refus poli de collaborer avec le chercheur. Il est en réalité davantage l'écho de l'importance de l'« humilité », attitude sociale qui constitue une valeur culturelle kanak centrale et qui se manifeste par le fait que les jeunes vont couramment se dévaloriser, dénigrer ou nier leurs connaissances tout en louant, à l'inverse, la parole, le savoir et les actions de leurs aînés. L'insécurité linguistique, masquée par une attitude sociale d'humilité, représente un paramètre psycholinguistique (d'après les paramètres évoqués dans le Tableau 2) et culturel essentiel en milieu kanak et peut s'entendre dans le discours courant sous la formulation : « nous les jeunes on parle mal la langue/les vieux eux sont ceux qui connaissent la « vraie » langue, la langue *pure* », générant une image mythique du « bon (donc vieux) locuteur » et qui paralyse souvent les locuteurs plus jeunes, confortés dans leur insécurité linguistique par le discours complexant populaire¹⁶. Si cette situation est également vraie dans de nombreux autres contextes linguistiques (*cf.*, par exemple, Bert *et al.*, 2011), il me semble qu'elle est davantage marquée en Nouvelle-Calédonie de par cette spécificité culturelle.

De plus, la prédominance, depuis la colonisation, d'un discours survalorisant les bénéfices d'un monolinguisme francophone, assorti d'une discréditation des langues vernaculaires, a des conséquences, aujourd'hui encore, sur les représentations des langues en Nouvelle-Calédonie (Vernaudeau, 2005) qui alimentent un peu plus l'insécurité linguistique de leurs locuteurs.

Migrations et urbanisation

Comme je l'ai souligné au début de cet article, le recensement de 2009 révèle qu'une majorité des locuteurs du iaai réside en dehors de l'île, pour la plupart à Nouméa. Or, on sait qu'en contexte urbain la transmission intergénérationnelle de la langue vernaculaire est beaucoup moins assurée (Barnèche, 2005). Les locuteurs urbanisés du iaai, qui vivent durant plusieurs années une rupture avec la communauté iaaiophone manifestent, pour beaucoup, une insécurité linguistique forte et finissent par abandonner la pratique de leur langue (profil des anciens locuteurs), même une fois de retour à Ouvéa, pour ne pas avoir à subir de railleries de la part d'autres locuteurs (*ibid.*, p. 69). Ce phénomène de plus en plus important de migrations urbaines a aussi eu un impact sur ma capacité à trouver des jeunes locuteurs du iaai (20-40 ans) avec qui travailler à Ouvéa, dans la mesure où cette catégorie d'âge est en fait la plus concernée par cette urbanisation massive.

16. S'ajoute également à cela le fait que les jeunes prennent rarement la parole en présence d'aînés ou d'adultes autres que ceux de leur famille proche.

Les mouvements de migrations (urbanisation ; regroupement au sein des quartiers de Nouméa ; aller-retour réguliers à Ouvéa...) poussent à considérer la fluidité des profils de locuteurs du iaai comme une caractéristique marquante de ce terrain. De plus, elle pose la question de la « plurilocalité » du terrain : le terrain se situe-t-il là où se trouvent les locuteurs (Ouvéa, Nouméa, Lyon...) ou bien là d'où la langue est originaire ? Enregistrer des informateurs à Nouméa, est-ce faire le même terrain qu'enregistrer des informateurs à Ouvéa ? Et qu'en est-il du travail que je mène à Lyon avec une locutrice native, est-ce aussi « faire du terrain » ? Faute d'espace, je ne répondrai pas ici à ces questions qui mériteraient un article à elles seules, mais elles font partie de la réflexion que peuvent se poser les chercheurs de terrain.

Revendication identitaire via la langue

La question identitaire constitue, enfin, une donnée supplémentaire à considérer dans le contexte calédonien. C'est une tendance souvent décrite dans les situations de LED ou de langues minoritaires (Dorian, 1986, p. 563) qui contribue (aussi bien que son exacte inverse : la négation de compétences) aux difficultés auxquelles doivent faire face les linguistes de terrain. Dans le cas de ma recherche sur les actuels usages et la vitalité contemporaine du iaai, j'ai pu observer des manifestations de la surestimation de compétences linguistiques participant à la revendication identitaire.

En effet, dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie et de ses langues vernaculaires, admettre ne pas parler au moins une langue kanak c'est un peu nier sa « kanakitude » ; c'est aussi avouer son assimilation. À l'inverse, déclarer être locuteur d'une langue kanak particulière c'est certifier de son appartenance à un groupe spécifique (Iaai, Drehu, Paicî, etc.) en s'inscrivant dans une aire coutumière et linguistique, dans un espace foncier ancestral et dans une filiation clanique. Cette stratégie identitaire pousse à déclarer une compétence linguistique qui, en réalité, se limite parfois à la seule connaissance de quelques expressions figées. Cette situation rappelle en fait la situation des migrants décrite par Billiez (1985) qui déclaraient « c'est ma langue mais je la parle pas ».

L'étude de Barnèche qui décrit ce phénomène de revendication identitaire par le biais de la langue trouve de nombreux échos dans le contexte du terrain à Ouvéa (Barnèche, 2005 : 175) :

[...] si l'attachement à [la] langue d'origine [des jeunes] est indiscutable (en dehors de quelques cas isolés), leur connaissance et leurs pratiques effectives de celle-ci ne relèvent pas de l'évidence. [...] nous avons pu déceler, précisément dans cette tranche d'âge des adolescents et des post-adolescents qui nous intéresse, une tendance à la surévaluation des compétences et des pratiques de la langue d'origine justement liée à cet attachement à la langue, lieu d'une revendication identitaire.

La surévaluation des compétences linguistiques, si elle contrevient aux attitudes d'humilité et d'insécurité linguistique évoquées plus haut, se justifie néanmoins par le lien fort qui existe entre langue vernaculaire et identité dans les représentations en Nouvelle-Calédonie. Ce facteur supplémentaire illustre parfaitement les propos de Bert, Grinevald, & Amaro (2011, p. 13) qui déclarent « l'identité linguistique d'un locuteur prime nettement sur ses compétences réelles » et conduit, finalement, à s'interroger sur le sens et la pertinence de la délimitation de la *communauté linguistique*.

Conclusion

Dans cette contribution, j'espère avoir montré l'utilité du questionnaire de l'UNESCO dans l'évaluation de la vitalité linguistique et l'avantage de le renseigner avec des informations collectées sur le terrain. Cette approche m'a permis de montrer que le iaai était davantage en danger que ce qu'en dit l'*Atlas des langues en danger* (Moseley, 2010). De plus, je me suis attachée à montrer l'intérêt de la prise en compte de la diversité des locuteurs à la fois dans une évaluation de la vitalité de la langue *in vivo*, mais aussi dans la méthode de collecte de données linguistiques adoptée par les linguistes de terrain.

En ce sens, le titre de cette contribution « *silences et paroles sur le terrain* » veut rendre compte de la difficulté d'accès à la langue et du très large spectre de profils de locuteurs que j'ai rencontré lors des enquêtes à Ouvéa : entre ceux qui nient leurs compétences ; ceux qui refusent d'être enregistrés par insécurité linguistique ; et ceux qui ne disposent pas/plus des compétences linguistiques leur permettant de « donner de la parole ».

Pour finir, j'ai présenté l'objectif de ma recherche comme me poussant à concentrer mon intérêt sur le potentiel d'adaptabilité du iaai face aux changements de son écologie, tout en considérant l'ensemble des locuteurs de la langue (toutes compétences, légitimités et profil-types confondus) comme des acteurs de son évolution. Comme le souligne Makihara (2001), il s'agit de mettre en exergue la faculté créative et « modernisatrice » de toute langue et de ses locuteurs. Pour les linguistes de terrain, c'est précisément là, à mon sens, que leur démarche et la réflexion qui la sous-tend peuvent participer à la construction d'une « décolonisation de la recherche », en s'extirpant, autant que possible, d'un travail de collecte de données exclusivement mené auprès de locuteurs traditionnels et en mettant en avant la complexité des situations de langues en danger.

Bibliographie

- ACCORD SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE, signé à Nouméa le 5 mai 1998, Pub. L. No. PRMX9801273X, 1998.
- BARNÈCHE Sophie, *Gens de Nouméa, gens des îles, gens d'ailleurs... Langues et identités en Nouvelle-Calédonie*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BERT Michel et GRINEVALD Colette, « Proposition de typologie des locuteurs de LED », in GRINEVALD (C.) et BERT (M.), 2010, p. 117–132.
- BERT Michel, GRINEVALD Colette et AMARO Lucie, « Évaluation de la vitalité des langues minoritaires : approches quantitatives vs qualitatives et implications pour la revitalisation », in *Vitality of a Minority Language: aspects and methodological issues*, éd. par MORETTI (B.), PANDOLFI (E.M.) et CASONI (M.), Bellinzona, Osservatorio Linguistico della Svizzera Italiana, 2011, p. 65–92.
- BILLIEZ Jacqueline, « La langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1/2, 1985, p. 95–105.
- DORIAN Nancy (C.), « The problem of the semi-speaker in language death », *The International Journal of the Sociology of Language*, 12, 1977, p. 23–32.
- Dorian Nancy (C.), *Language death: the life cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphia, Pennsylvania Press, 1981.
- DORIAN Nancy (C.), « Gathering language data in terminal speech communities », in *The Fergusonian Impact. Sociolinguistics and the Sociology of Language*, éd. par FISHMAN (J.), TABOURET-KELLER (A.), CLYNE (M.), KRISHNAMURTI (B.) et ABDULAZIA (M.), Berlin, Mouton de Gruyter, vol. 2, 1986, p. 555–575.
- DORIAN Nancy (C.), « Les embûches de la documentation. Aspirations et réalités (gaélique écossais, Highlands d'Écosse) », in GRINEVALD (C.) et BERT (M.) (éds), 2010, p. 189–204.
- FILLOL Véronique, « Les langues kanak ont-elles manqué leur (r)entrée à l'école calédonienne ? », BECETTI (A.), BLANCHET (P.) et Colonna (R.), *Politiques linguistiques et plurilinguismes. Du terrain à l'action glottopolitique*, Collection Espaces discursifs, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 49–68.
- FILLOL Véronique et SALAÛN Marie, « La fin d'une école monolingue ? Décolonisation, idéologies linguistiques et réforme de l'enseignement : le cas de la Nouvelle-Calédonie contemporaine », in *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique / Idéologies linguistiques et discriminations*, éd. par TRIMAILLE (C.) et ELOY (J.-M.), Paris, L'Harmattan, 2012, p. 206–226.
- FOLEY William, « Genre, Register and Language Documentation in Literate and Preliterate Communities », *Language Documentation and Description*, 1, 2003, p. 85–98.
- GELAS Hadrien, « Enquête auprès d'un locuteur du Gisir (Gabon) à Lyon : réflexion sur l'origine de la variation », in GRINEVALD (C.) et BERT (M.), 2010, p. 401–4012.
- GRINEVALD Colette et BERT Michel (éd.), *Faits de langues / Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, Paris, Ophrys, 2010.
- GRINEVALD Colette et BERT Michel, « Speakers and communities », in *The Cambridge Handbook of Endangered Languages*, éd. par AUSTIN (P.) et SALLABANK (J.), Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2011, p. 45–65.
- INSEE-ISEE, *Recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 2009.
- MAKIHARA Miki, « Modern Rapanui Adaptation of Spanish Elements », *Oceanic Linguistics*, 2001, 40, 2, p. 191-233.

- MIROUX Daniel, *Tusi hwen iaai ae gaan, dictionnaire contextuel et thématique*, Nouméa, Alliance Champlain, 2007.
- MOSELEY Christopher, *Atlas des langues en danger dans le monde* (3^e éd.), Paris, Éditions UNESCO, 2010.
- MOYSE-FAURIE Claire, « A syntactic approach to Fagauvea (WUV) », in *Leo Pasifika. Proceedings of the Fourth International Conference on Oceanic Linguistics*, éd. par FISCHER (S.) et SPERLICH (W.), Auckland, The Institute of Polynesian Languages and Literatures, 2000, p. 233–259.
- MOYSE-FAURIE Claire, « Documentation d'une langue kanak ultra-minoritaire : contextes politique et social, réalisation et difficultés rencontrées », *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes / Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, 3, 2012, p. 141–152.
- NETTLE Daniel et ROMAINE Suzanne, *Vanishing Voices: The Extinction of the World's Languages*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- O'ROURKE Bernie et MCLEOD Wilson (éds), *Special issue on new speakers/International Journal of the Sociology of Language*, à paraître, 223.
- OZANNE-RIVIERRE Françoise, *Le iaai : langue mélanésienne d'Ouvéa, Nouvelle-Calédonie : phonologie, morphologie, esquisse syntaxique*, Paris, SELAF, 1976.
- OZANNE-RIVIERRE Françoise, *Dictionnaire iaai-français (Ouvéa, Nouvelle-Calédonie) : suivi d'un lexique français-iaai*, Paris, SELAF, 1984.
- ROSE Françoise, « Dialectes en danger : les derniers locuteurs du mojeño javeriano de Bolivie », in GRINEVALD (C.) et BERT (M.), 2010, p. 255–264.
- TRYON Darrell, *Iai Grammar*, Canberra, The Australian National University, 1968.
- UNESCO, *Vitalité et disparition des langues*, Paris, 2003.
- VERNAUDON Jacques, « Des représentations sur les langues océaniques aux options pour leur enseignement », in *Stéréotypes et représentations en Océanie/Actes du XVII^e colloque CORAIL*, éd. par FILLOL (V.) et VERNAUDON (J.), Nouméa, CORAIL, 2005, p. 77–99.

Sitographie

- Académie des Langues Kanak : <http://www.alk.gouv.nc>.
- Axe Transversal de recherche LED-TDR : <http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr>.
- Centre de Documentation Pédagogique de la Nouvelle-Calédonie : <http://www.cdp.nc>.
- Collection Pangloss du LACITO : <http://lacito.vjf.cnrs.fr/archivage/langues/iaai.htm>.
- Corpus de la Parole : <http://corpusdelaparole.tge-adonis.fr/spip.php?article83>.
- Sorosoro, pour que vivent les langues du monde / le iaai : <http://www.sorosoro.org/liaai>.
- UNESCO, Atlas des LED : <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>.

Éléments de méthodologie en vue d'une anthropologie du numérique. L'exemple des revendications médiatisées kanak

Introduction

L'étude des technologies de l'information et de la communication (TIC) a donné lieu, au cours de la dernière décennie, à un nombre considérable de « bilans » provenant des institutions gouvernementales, paragouvernementales, et internationales. Ces études soulignent souvent les changements survenus dans de nombreux domaines, et offrent des préconisations au sujet de ceux qui resteraient encore à accomplir. En Océanie, la Commission Pacifique Sud s'est penchée sur ces questions en organisant en avril 2011 la Première conférence régionale océanienne sur les transports, l'énergie et les technologies de l'information. Les programmes de développement des TIC, les missions de la branche Océanienne de Société de l'Internet (créée il y a 10 ans), la question de l'opérateur monopolistique de la Nouvelle-Calédonie ont notamment été étudiés. Or, ce type d'analyse s'inscrit dans une approche socio-économique et de développement. Dans cet article, c'est dans une démarche ethnographique que seront étudiées les revendications médiatisées kanak en tenant compte de leurs pratiques communicationnelles et de leur appropriation des TIC.

La surutilisation du terme « revendication » dans les sphères publiques, plus particulièrement dans les médias et sur le terrain politique, entraîne une multiplication de sens, voire une confusion conceptuelle. En effet, ce terme est souvent associé à l'action de protester, de contester et de se révolter. Bien que ces actions circonscrivent une part du champ de la revendication, nous souhaitons en préciser les contours afin de définir l'objet de notre étude : les revendications médiatisées. Le terme de revendication imprègne les discours médiatiques et les interactions sociales de la vie quotidienne chez des Kanak de tous les âges, militants et non-militants. Revendiquer est aussi un acte personnel qui fait partie de

la prise de parole des individus dans la vie quotidienne. En ce sens, la revendication s'inscrit dans un temps long. C'est le sens que nous donnons aux témoignages de pères de famille kanak nous expliquant comment leur père, leur grand-père leur avaient transmis un héritage de revendications lié à leur expérience de vie. En effet, la revendication se transmet de génération en génération et pénètre les imaginaires sociaux contemporains. La revendication relève d'une culture très ordinaire, de « l'homme ordinaire », du « Héros commun », du « Personnage disséminé » et du « Marcheur innombrable »¹. Dans cette optique de la vie quotidienne, la revendication n'est donc pas nécessairement liée à la violence, car elle s'inscrit au coeur d'un mouvement continu de réclamations qui opère selon différentes stratégies ou tactiques qui dépendent des événements vécus et des générations. La revendication peut ainsi prendre différentes formes : culturelles, politiques et sociales. Chez les Kanak, elle peut ainsi se manifester dans l'affirmation d'une identité noire, de la restitution des terres, et de la dénonciation des inégalités de traitement dans le domaine du travail et du logement. La liste est longue.

Dans cet article, nous nous intéresserons précisément à la revendication médiatisée kanak, aux formes qu'elles ont prises. Pour ce faire, nous prenons en compte le questionnement de l'anthropologue Monique Selim : « Internet serait-il un champ social exceptionnel, et/ou supplémentaire qui s'offrirait au regard anthropologique ? »², nous aurions tendance à affirmer que le « et/ou » de cette question est important, car selon le contexte de liberté d'expression d'une société et de rapport de pouvoir, Internet joue un rôle différent.

Le texte qui suit se divise en cinq grandes parties. La première partie dévoile l'importance de la notion de médiatisation pour étudier les pratiques communicationnelles kanak sur Internet. La deuxième partie démontre comment l'ethnographie multi-située s'avère importante dans le contexte de la mondialisation pour étudier les revendications kanak. La troisième partie explique les obstacles et les étapes du terrain kanak qui ont permis de constituer notre corpus numérique et discursif. Au sein de la quatrième partie, nous rassemblons les éléments méthodologiques expliqués pour mettre en perspective une esquisse de notre approche. La dernière partie se consacre à une succincte présentation de l'anthropologie du numérique en comparant les approches des mondes francophone et anglophone.

1. Michel de Certeau, Luce Giard, et Pierre Mayol, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Nouv. éd. (Gallimard, 1990). p. 11.

2. Selim Monique, « La production numérique du réel, perspectives anthropologiques », *Variations* [Online], 16 | 2012, <http://variations.revues.org/148>.

Le développement de cette méthodologie a été pensé directement en lien avec le terrain et la participation kanak. À chacun des stades de notre analyse communicationnelle et ethnographique, nous découvrons le lien unissant la méthodologie à notre terrain en pays kanak, qui devenait un objet de réflexion pour l'anthropologie du numérique.

L'apport de la notion de médiatisation pour penser les pratiques communicationnelles kanak dans une perspective mondiale

Aujourd'hui, la subjectivité prend de plus en plus de place dans « les formats médiatiques de la nouvelle culture participative »³. Cette situation provoque

de « nouvelles formes d'échanges qui *déformalisent* le débat public traditionnel. La revendication d'un ton libre, personnel et sans apprêt ; une relation plus directe aux informations, la capture d'événements ayant lieu dans les coulisses des scènes publiques ; la recherche d'un ton conversationnel dans le ressenti des événements constituent autant de moyens d'introduire une part plus forte de subjectivité dans la production et le commentaire de l'information »⁴.

L'apparition des communications médiatisées permettrait ainsi au récepteur averti l'observation et l'identification des revendications qui amorcent l'échange et le partage d'opinions des Kanak.

La notion de médiatisation⁵, comme le note Daniel Peraya dans le champ des médias éducatifs, « évoque d'abord l'idée du *médium*, cet intermédiaire obligé qui rend médiatare la communication entre les interlocuteurs »⁶. Les formes empruntées produisent nécessairement des artéfacts (documents imprimés ou électroniques, images et textes, signaux audio ou vidéo). Ensuite, « on retrouve sous cette dénomination la référence implicite aux médias, entendus au sens ordinaire de moyens de communication de masse [...] principalement de la

3. Cardon Dominique, Granjon Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Sciences Po. Les Presses, 2010, p. 122.

4. *Ibid.*, p. 122.

5. Ferreira Jairo, professeur en Sciences de la communication, explique, dans son article *Médiatisation : des dispositifs, des processus sociaux et de communication*, le concept de médiatisation comme « quelque chose en action à travers des « médias » ». Source : http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd34/isd34_jferreira.pdf. p. 6.

6. Peraya Daniel, « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », in *Hermès*, 25, fascicule thématique « Le dispositif : entre usage et concept » – *Dispositif et médiation des savoirs. Colloque international*, Louvain-la-Neuve, 1999. p. 153.

radio et télévision »⁷. Enfin, elle prend en considération l'omniprésence des médias numériques véhiculés par l'Internet dont

la traduction littérale, « communication médiatisée par l'ordinateur » de l'expression anglaise *Computer mediated communication* qui désigne la télématique (ensemble des techniques et des services qui associent les télécommunications et l'informatique) et ses usages associés (forum, listes de distribution, news, chat) a sans doute contribué à fixer la terminologie actuelle⁸.

Cette notion de médiatisation peut être envisagée de manière extensive, incluant tant la production des dispositifs de communication que leur caractère interactionnel et leurs contenus. Ainsi, l'appropriation des TIC par les Kanak provoque de nouvelles formes de médiatisation et de médiation. De plus, les interactions médiatisées kanak ne se limite pas à une relation antagoniste avec la France en raison du phénomène d'échanges avec le monde sur Internet. En effet, en analysant les interactions médiatisées on évite une vision simpliste alors que la complexité des revendications kanak nous oblige à la situer dans une vision globale. Dans ce cadre, les Sciences de l'information et de la communication (SIC) deviennent importantes, car elles s'intéressent notamment à la construction de discours reposant sur le traitement symbolique de l'information, à plusieurs niveaux (verbal, iconique et sonore), de manière simultanée ou séparée. La transformation des genres médiatiques et leur (ré)appropriation reflètent un objet de recherche et celui-ci peut finalement s'inscrire dans l'anthropologie du numérique. Ressort alors la mutation symbolique, de pouvoir, politique et économique en lien avec les formations discursives. En effet, les pratiques médiatiques et médiatisées des kanak font preuve d'une réappropriation créative des symboles culturels pour communiquer leurs messages à l'intérieur et vers l'extérieur du monde kanak. Des images chargées symboliquement sont transformées et déclinées en fonction du contexte d'interaction pour accompagner les revendications médiatisées kanak. De plus, en redéfinissant leur histoire à travers différentes pratiques culturelles telles que le Kaneka ou le slam et dont les productions sont utilisées sur Internet, les kanak font preuve d'une très grande créativité dans leurs formes d'autoreprésentation. Ensuite, l'accès à l'information et au savoir, notamment au moyen de l'Internet, a permis aux Kanak de réutiliser l'information sous différentes formes et de la critiquer dans leurs propres productions médiatisées, ce qui procède à une prise de distance vis-à-vis du rapport traditionnel de domination coloniale. Cette situation conduit également les revendications médiatisées à un niveau mondial. Aujourd'hui, au

7. *Ibid.*, p. 154.

8. *Ibid.*, p. 154.

moyen de l'interconnectivité, les cultures dites « isolées », ne le sont plus autant que jadis. Aussi, un déplacement du sentiment d'isolement s'effectue, en lien avec les nouvelles formes de sociabilité virtuelle. Les groupes ethnoculturels de la Nouvelle-Calédonie sont de plus en plus en contact les uns avec les autres, ainsi qu'avec d'autres peuples du monde en processus de revendication.

Les interactions à l'ère de la mondialisation

Nous inscrivons notre analyse au sein des interactions sociales et médiatisées par la compréhension de ce point de rencontre, révélant « une action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus acteurs »⁹. En effet, les interactions médiatisées renferment des revendications qui provoquent des échanges souvent conflictuels qui ont tendance à cristalliser les affiliations politiques et identitaires. Ce qui est particulièrement le cas des échanges médiatisés sur Facebook, car les revendications indépendantistes et loyalistes s'y confrontent constamment de manière idéologique. Cependant, ces échanges conflictuels permettent une ouverture vers l'« autre », même si leurs auteurs ne partagent pas les mêmes idéaux. Ce rapport à l'« autre », nous l'analysons sur le terrain et à travers la présentation et la mise en scène de soi, des règles interactionnelles et des pratiques communicationnelles kanak dans la sphère médiatique, faisant naître de nouveaux espaces de stratégie et de confrontation de liberté de parole et politique. Entrent en jeu les interactions conflictuelles médiatisées, dans lesquelles le débat public peut devenir un moyen de médiation entre les différents groupes ethnoculturels pour négocier leurs différences et trouver un consensus menant à un « destin commun ». Le fait de pouvoir confronter sa vision de l'avenir à celle des autres permet une reconfiguration des liens de socialisation entre le passé, le présent et l'avenir.

Avec la mondialisation, les chercheurs rencontrent de plus en plus de difficultés à codifier leurs rapports avec les interlocuteurs. L'univers disciplinaire contemporain porté sur la recherche empirique a subi des transformations et des ouvertures, dans le but d'expliquer la complexité des échanges communicationnels locaux, transnationaux et mondiaux. Cette situation postclassique du terrain a été qualifiée de multi-située (multisited) par l'anthropologue George E. Marcus¹⁰

9. Vion Robert, *La communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette université, 1992, p. 17.

10. Marcus, George E, « Ethnography in/of The World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Athropology*, Volume 24, 1995, p. 95-117.

et a permis de former un cadre au sein d'un terrain insaisissable, entre la volonté d'analyser l'individu (côté intime) et les phénomènes à grande échelle. Dans ce cas, l'ethnographie se construit à l'image d'une cartographie (mapping), et alors elle bouge et s'adapte avec son objet que ce soit au niveau symbolique, imaginaire, conceptuel, géographique, etc. L'ethnologue cherche donc, à travers plusieurs *sites*, à suivre les processus et la manière dont ils se produisent, lui permettant d'analyser les transformations du monde contemporain. Cette démarche tente de saisir la complexité du travail de l'ethnologue qui, aujourd'hui, s'interroge sur le mouvement, les flux communicationnels, ainsi que sur les individus et leurs (inter)actions. Nous avons ainsi tenté d'opérer des connexions et des déconnexions des mises en scène kanak. Cette manière de voir le terrain s'accorde avec l'interactionnisme symbolique, dont les théories développées à partir des interactions des individus et celles avec leurs environnements – au carrefour du social, du culturel et de l'individuel – s'élèvent à une échelle plus globale. Mais le niveau local aussi se transforme, se diversifie, ainsi l'homogénéité analysée par l'anthropologie classique n'est plus la même. À travers les multiples « sites » de nos terrains *in situ* et numérique, nous essayons d'établir une connexion à l'aide d'une analyse des traces énonciatives (échanges médiatisés et retranscription des entretiens). Tout comme Christine Hine, nous considérons Internet en tant qu'espace où des activités identitaires engagées au sein de divers espaces pourraient s'y prolonger¹¹. Dans cette logique, Internet représente un « site » et devient donc un lieu d'investigation. En étant attentif aux liens entre les lieux, aux processus de revendication des différents « sites », nous nous inscrivons dans une démarche que Marcus exprime par la formule « follow the people, follow the thing » qui invite à un renversement de perspective des études localisées. Ce regard permet d'éviter la vision télégraphique de la communication et s'inscrit dans une dynamique de l'action, autorisant une approche plus globale, mais non totalisante.

Dans cet état d'esprit, les ethnographies en « tribu » sont essentielles pour une meilleure compréhension des interactions inter et intra culturelles. Ainsi, l'observation participante en tribu a permis notre immersion et notre compréhension approfondie du pays kanak. La participation dans le milieu investi a été de nature sociale, ce qui nous a permis d'accéder à des tâches et responsabilités. Cependant, il faut spécifier que, sur Internet, nous n'avons pas usé de cette posture. En effet, pour ne pas influencer les interactions médiatisées, nous sommes restés discrets sur les pages choisies du corpus numérique. Nous avons

11. Hine, Christine, *Virtual Ethnography*, Sage Publications, 2000, p. 64.

dû ainsi nous adapter aux différents mondes vécus par nos interlocuteurs où il fallait traverser les champs de représentations et les traces énonciatives produites par les pratiques de communication. Ainsi, lors de l'analyse du matériau, les différentes approches et la confrontation des différentes données ont considérablement enrichi notre raisonnement scientifique.

Le terrain kanak et la formation du corpus numérique et discursif

Sous la mandature de Jacques Lafleur, la Nouvelle-Calédonie ne bénéficiait que de peu de liberté d'expression. Comme l'exprime le directeur d'un journal satirique :

« À l'époque il y avait une chape de plomb sur la Calédonie, il y avait un homme tout puissant, qui s'appelle Jacques Lafleur, il était vraiment le parrain du milieu politique local, rien ne se faisant sans lui. Il n'y avait pas de médias. Les médias étaient assez complaisants »¹².

Ce n'est qu'au terme de ce mandat, donc relativement tardivement (en 2004), qu'une « effervescence communicationnelle », notamment sur Internet, s'est amorcée pour les habitants de la Nouvelle-Calédonie. Par exemple, les titres de la presse écrite tels que *le Kanak*¹³ de l'organe politique Palika, n'ont vu le jour sur Internet qu'en 2009, ou le blog *Naku Press*¹⁴ à la fin de l'année 2010.

Notre première phase exploratoire a débuté avec un travail de recensement des sites web kanak pour constater la rareté de ceux-ci. Nous avons alors prospecté d'autres dispositifs médiatiques numériques. En effet, l'information disponible concernant le peuple kanak se trouve davantage sur les sites institutionnels que sur les rares sites web des associations kanak. Ces dernières, dotées de peu de

12. Entretien réalisé le 16 août 2010 à Nouméa.

13. « *Le Kanak*, organe d'information et de communication du Parti de Libération Kanak, diffuse sur Internet au moyen de ce blog. », source : <http://journal.kanak.over-blog.com/>

14. Des informations sur la ligne éditoriale : « Naku press veut aussi emprunter une voie sur l'autoroute de l'information. Avec ses faibles moyens, Naku press s'inscrit dans ce combat qui essaie de redonner toute la dimension humaine et sociale à la communication. Cette dimension qui porte les valeurs démocratiques définies par la liberté, la solidarité, le respect. [...] L'interdépendance imposée par la mondialisation oblige aussi à une écoute des échos venant des autres sociétés et civilisations, c'est la petite lucarne que Naku press essaiera d'ouvrir, pour dire qu'au-delà de notre barrière de corail il y a la belle région du Pacifique avec tous les pays frères évoluant dans des contextes bien différents, et aussi le reste du monde. » Source : <http://madoy-nakupress.blogspot.com>.

moyens, privilégient les blogs et/ou les groupes ou les pages Facebook. Lorsque nous avons effectué un premier séjour à Toulouse en 2008¹⁵, nous avons alors constaté l'importance du dispositif médiatique Facebook pour les Kanak vivant en France, de par la possibilité d'être informé sur leur pays à propos de sujets d'ordre autant familial que politique. Plusieurs des interlocuteurs, tous les groupes ethnoculturels confondus, ont exprimé qu'un des intérêts de Facebook est qu'il permet de créer un espace de débats « personnalisé »¹⁶ sur Internet. Par ailleurs, lors de nos entretiens, des acteurs médiatiques ont affirmé qu'il manquait d'espace de débats productifs dans la sphère publique. Facebook formerait ainsi un espace parallèle de débat social et politique.

En second lieu, suite à la recherche d'informations sur les différents dispositifs médiatiques numériques, nous avons effectué une analyse des discours des différents sites web et blogs pour entrevoir un portrait général de la situation kanak auto-représentée. Ensuite, nous avons sélectionné, pour leur complémentarité¹⁷, les pages de groupes Facebook dont les flux d'interactions sont les plus abondants. Entre septembre 2009 et juin 2012, nous avons mis en place une veille informationnelle au moyen d'outils de communication disponibles sur Internet¹⁸ et avons procédé à une lecture quotidienne des nouvelles interactions sur ces pages. Les échanges médiatisés de notre corpus ciblé constituent des traces écrites qui, en l'occurrence, ont été sauvegardées. Par exemple, le groupe Radio Djido (affilié à la station de radio éponyme) ne promeut pas ses programmations radiophoniques sur sa page Facebook, mais y publie davantage des thématiques relatives à des opinions et idéologies politiques, cette page devient alors lieu de débats. De plus, l'aspect arborescent des interactions médiatisées nous a amenés à visiter des sites web et blogs qui ont vu le jour pour des causes précises liées au Kanak.

Lors de notre veille informationnelle, nous étions à même de constater les dynamiques communicationnelles ; par exemple, nous avons remarqué que lorsqu'une page groupe Facebook naît, son groupe antagoniste est aussitôt créé. Par exemple, au niveau de l'idéologie politique, *Kanaky mon pays* est confronté à la page *Pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la France d'outre-mer*. De plus, sur un sujet tel que la liberté d'expression, des groupes comme *Les*

15. Une communauté kanak, particulièrement étudiante, s'est constituée à Toulouse.

16. À la différence, par exemple, des forums de discussion où les individus cachent leur identité pour s'exprimer.

17. Par exemple, en prenant des groupes avec un grand nombre de membres, d'autres avec un plus petit nombre de membres, des groupes très engagés, des groupes plus informatifs, etc.

18. Abonnements à de nombreux flux rss, utilisation d'outils de notification de mises à jour.

Nouvelles Calédoniennes redeviennent une tribune libre !, qui a été créé à l'été 2011, dénoncent notamment le manque d'accès à l'information en Nouvelle-Calédonie. En conséquence, nous avons exploré ces pages créées *ad hoc* et les avons intégrées partiellement dans notre corpus web.

Ce phénomène d'« Open Publishing » privilégie des moyens rapides de coordination d'actions symboliques, mais celles-ci restent relativement confinées à des réseaux restreints. Néanmoins, la création de ces pages permet de jouer un rôle de pourvoyeur d'informations en temps réel. Après trois ans d'ethnographie sur le web, une ethnographie *in situ* et d'autres entretiens en Nouvelle-Calédonie se révélaient importants pour contribuer à l'anthropologie du numérique. Lors de nos entretiens semi-directifs et à l'écoute des récits de vie, nous avons constaté que nos interlocuteurs kanak possédaient une connaissance claire du thème de la revendication. Toutefois, lorsque la discussion concernait Internet et les interactions médiatisées, leurs réponses devenaient imprécises. En effet, à la question « Comment et pourquoi vous exprimez-vous sur Internet ? », la plupart des interlocuteurs nous ont affirmé ne pas s'exprimer sur Internet, bien qu'en effectuant notre veille sur le Web, on ait pu observer le contraire. Cette réponse négative pouvait, nous le présumons, dissimuler deux raisons : 1- l'interlocuteur veut garder son identité numérique secrète afin de pouvoir s'exprimer en toute liberté sur les sujets qui rejoignent ses intérêts. 2- L'interlocuteur n'est pas réellement conscient qu'il communique sur Internet. Concernant la deuxième raison, nous avons alors précisé dans les entretiens que le simple fait d'écrire sur un forum, sur Facebook, représente une pratique médiatisée. En effet, plusieurs des interlocuteurs pensaient que, pour affirmer contribuer à la production discursive sur Internet, il fallait, par exemple, être l'administrateur d'un site Web officiel. Ainsi, certains internautes kanak semblent sous-estimer l'impact de la mise en visibilité de leur prise de parole sur Internet. En conséquence, nous avons abordé l'étude des pratiques médiatisées en empruntant d'autres thématiques, telles que la liberté d'expression et la revendication.

Notre entrée en contact avec les différents interlocuteurs pour aborder nos thématiques de recherche s'est effectuée par l'errance ; de celle-ci ressort une perspective nouvelle où les portes ne se ferment pas, saisissant ainsi les espaces temporaires, donnant la possibilité d'affirmer des hypothèses. Le chemin de l'errance est une manière d'être autre chose que soi, de se déconstruire pour se reconstruire. Nous flânions sur les places publiques, dans les événements culturels, sur les différentes plages de Magenta, de la baie des citrons, de Tindu,

etc. Nous étions là, complètement imprégnées des lieux, l'information circulait autour de nous. Avec le temps, passant de l'errance à l'interaction, les gens nous reconnaissaient et nous posaient alors des questions sur des expériences sociales communes. De par ce partage d'expériences, des interlocuteurs nous ont alors mentionné l'importance d'analyser également les médias politiques kanak des années 1970. Par surcroît, dans les interactions sociales, le silence occupe une grande place. Le comportement silencieux se vit spontanément et recouvre un sens social. Dans ce contexte, notre sensibilité a eu une influence sur le rapport au terrain et sur les investigations. En outre, Sherryl Kleinman et Martha Coop soulignent l'importance d'être proche, d'être à l'écoute de ses émotions sur le terrain, sinon elles finissent par prendre le dessus¹⁹. Pour cette raison, nous avons tenu un journal de terrain relatant nos perceptions positives ou négatives, un outil qui s'est révélé une mine d'informations utiles pour effectuer une auto-évaluation ainsi qu'une analyse des différents matériaux.

Suite à cela, nous avons procédé à l'analyse de différents documents médiatiques disponibles aux archives territoriales et au Centre culturel Tjibaou. Les textes choisis apparaissent comme un échantillon représentatif de l'historicité du discours social et culturel contemporain induit par le contexte politique de la Nouvelle-Calédonie²⁰. Ces textes ont donc été pris en compte dans une approche énonciative globale. En combinant ces différentes approches, nous essayons de nous éloigner du piège « techniciste » que pourrait présenter l'analyse des interactions médiatisées. En étudiant les actes et les processus de communication kanak de l'époque contemporaine, nous voulons ainsi comprendre ces phénomènes complexes dans une optique de ré-ontologiser notre objet d'étude²¹. En effet, la participation des interlocuteurs à ses textes choisis engageant de nouvelles pratiques de communication et sembleraient être auto-réalisatrices puisqu'elles peuvent produire des effets sur la vie quotidienne, entre autres, rendre les échanges plus horizontaux entre les différents statuts kanak. Ainsi, en observant les formes et les matériaux de communication comme des réalités mouvantes et complexes, nous constatons qu'il ne s'agit pas seulement

19. Kleinman Sherryl, A. Copp Martha, *Emotions and Fieldwork*, Sage Publications, 1993.

20. Nous avons fait un travail d'analyse de discours dans les médias écrits disponibles aux Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie et à la médiathèque du Centre culturel Tjibaou : *Awa, Bwenando, Combat Calédonien, Do kamo, Jeune Calédonien, Le Calédonien, Le Canaque, Le Kanak, Le Réveil canaque, Le Réveil kanak* et *Mwà Vée*.

21. Philippe Descola représente un précurseur de cet objectif de ré-ontologiser des objets d'études de l'anthropologie. *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard, 2006.

d'un phénomène de transmission, mais également de reproduction de sens concernant les représentations sociales.

Une approche méthodologique en construction

Après réflexion, notre méthodologie développée se partage entre trois univers : 1-numérique, 2-ethnographique et 3-médiatique/informatif. (1-) La formation des échanges médiatisés s'organise autour d'un ensemble composé d'une (auto)publication et de ses interactions. Les opérations articulées autour de ces interactions médiatisées représentent des pratiques médiatiques/médiatisées qui s'inscrivent dans des tactiques de communication ; celles-ci s'entrecroisent avec les formes de communication des médias kanak. (2-) Le deuxième univers concerne les ethnographies de la vie quotidienne qui nous ont permis de saisir le mode de vie kanak qui se reflète dans les interactions médiatisées, dans les récits de vie et dans les entretiens. (3-) Ensuite, le troisième univers s'inscrit dans la veille informationnelle effectuée avec les médias kanak et calédoniens relatant les événements d'hier à aujourd'hui, combinée à l'analyse des rapports politiques en lien avec des réunions marquantes dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie (qui évoquent le statut particulier de la Nouvelle-Calédonie depuis 1944, les revendications indépendantistes depuis 1968, le « pacte trentenaire » 1988-2018, etc.), aidant à saisir les liens symboliques entre ces différents faits.

De manière transversale, la participation sociale et politique se perçoit plus facilement dans le récit de vie et les entretiens en lien avec les activités politiques et médiatiques. La jonction et la complémentarité de ces trois univers nous ont donné les éléments nécessaires à la compréhension des interdiscours et interconnaissances illustrés mais aussi interprétés dans les interactions médiatisées.

Même si les textes constituant les matériaux écrits de nos corpus sont de natures et d'origines différentes, cela permet toutefois de prendre en compte des interactions multiples qui s'articulent autour d'un environnement spécifique, le monde kanak, en décelant les centres d'intérêts, d'opinions, d'association d'idées, etc. Nous n'avons donc pas essayé de comparer ce qui s'avère incomparable, mais plutôt de saisir l'ensemble dans une logique d'hybridation et de complémentarité. D'autant plus que les interactions médiatisées ne sont pas des textes isolés, mais se réfèrent fréquemment à d'autres textes et à d'autres supports médiatiques variés, reflets de l'interconnexion et de l'hypertextualisation. Ici, le choix des hypertextes appartient aux tactiques de communication de l'internaute kanak. Finalement, sur le terrain comme dans le monde numérique, notre attention quotidienne

privilégiait les flux informationnels constants plutôt que ceux des événements, voulant donner un sens aux revendications non pas seulement politiques, mais celles aussi de la vie quotidienne, de l'homme ordinaire. Par conséquent, notre position d'observatrice invisible sur Internet se révélait complémentaire avec celle de l'observation participante sur le terrain. Nous devons ainsi nous adapter aux rapports inédits entre l'espace et le temps des différents terrains et aux actes qui y sont liés pour assumer des responsabilités contextualisées par les interactions.

L'anthropologie du numérique : plaidoyer pour une approche interdisciplinaire et internationale

La méthodologie expliquée, nous amène, pour ce dernier point, à aborder brièvement le courant de recherche dans lequel elle s'inscrit. Depuis les années 1990, l'anthropologie du numérique émane majoritairement de la littérature scientifique anglo-saxonne, développant au courant des années 2000 des branches spécifiques notamment sur le sujet des peuples autochtones et de leur utilisation des TIC. Dans ce champ, les questions souvent abordées portent sur la promotion et la revivification culturelle, ainsi que sur le renforcement des capacités de participation sociale et politique. C'est alors que des groupes de recherche comme « *Indigenous Internet Activism (Cyberactivism)* »²² ont vu le jour. Parallèlement, la « Digital Anthropology » s'est institutionnalisée dans les universités états-uniennes, australiennes, anglaises, finlandaises, etc., par la création de masters et de groupes de recherche²³. En France, le milieu de la recherche académique reste plus circonspect à l'égard du développement de cette « discipline », l'anthropologie du numérique étant située davantage au stade paradigmatique. Toutefois, plusieurs approches développées par les chercheurs en SIC peuvent être envisagées comme des contributions – parfois involontaires – à l'anthropologie du numérique. Par exemple, l'approche ethnographique du Web tend à être de plus en plus utilisée, mais elle se concentre davantage sur les

22. Ce courant a produit plusieurs études centrées sur le rôle des acteurs et/ou groupes revendicateurs kanak, sur les zapatistes (mouvement dans la région du Chiapas au Mexique), sur les autochtones au Canada et sur les aborigènes d'Australie.

23. Dans cet article nous nous concentrons sur l'anthropologie du numérique qui peut être considérée comme un champ des humanités digitales (Digital Humanities), un terme générique reflétant un large éventail de pratiques, d'interrogations, etc., et qui depuis quelques années commencent à prendre forme dans les institutions universitaires en France. Cependant, l'anthropologie et l'ethnographie n'y occupent pas une place importante dans le contexte actuel.

pratiques d'Internet et sur l'usage des dispositifs techniques, ce qui pose problème pour l'anthropologie. L'ethnographie a été considérée, pendant longtemps, comme une méthode de recherche liée à l'anthropologie, et qui a débuté avec les travaux sur le terrain²⁴ (*fieldwork*) de Bronislaw Malinowski²⁵, travaux consistant en l'observation et la description d'un lieu. L'étude monographique a fait l'objet de nombreuses critiques, puisque cet univers de significations relatives à l'expérience immédiate des interlocuteurs et sa valeur de généralité de l'explication ne sont pas toujours amplement assurées.

À l'époque, l'ethnographie supposait un objet de recherche dans une société dite « exotique ». Aujourd'hui, l'ethnographie s'applique aux mondes contemporains²⁶, au sein desquels il faut prendre en considération l'histoire des institutions et des peuples. En outre, les études sur Internet se sont multipliées dans plusieurs disciplines universitaires. Les propositions, *in globo*, pour qualifier la nouvelle méthode sont nombreuses : ethnographie des mondes virtuels (*virtual ethnography*)²⁷, nethnographie (*nethnography*)²⁸ l'ethnographie du numérique

-
24. L'introduction de la publication de l'atelier « Net et ancrage territorial » dirigé par Michèle Cros et Quentin Megret, fait un résumé de l'approche ethnographique sur le Web. En lien avec la notion de terrain et en note de bas de page ils rappellent que : « La notion de « terrain » a fait l'objet de multiples interprétations tout au long de l'histoire de l'anthropologie (Clifford : 1997). Elle continue d'ailleurs de susciter de nombreux travaux, notamment réflexifs. Citons quelques-uns des derniers en date en langue française : Leservoisière & Vidal (2007), Ravis Giordani (2008), Fassin & Bensa (2008), Kilani (2009) et Saillant (2009). Sur les glissements sémantiques et méthodologiques que la recherche sur le net fait subir à la notion de « terrain », cf. Wittel (2002) ». Centre d'étude d'Afrique noire, éd., *Net et terrain : ethnographie de la n@ture en Afrique*, volume 1, Paris, des Archives contemporaines, 2011, p. 4.
25. Malinowski Bronislaw, *Les argonautes du Pacifique occidental*. 1922, texte, 2005. http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowsli/les_argonautes/les_argonautes.html.
26. Nous faisons ici référence à l'ouvrage de Marc Augé qui propose d'autres modes d'approche inscrits dans le présent, où il n'oublie pas de prendre en compte la complexité anthropologique : « celle qui correspond à l'accumulation de connaissances, d'expériences et de réexamens critiques [...] et celle de son objet dont les changements plus ou moins accélérés de l'histoire peuvent sembler une expression et une composante ». Augé Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Flammarion, 1997. p. 78.
27. À sujet nous pensons notamment à : Crichton Susan et Shelley Kinash. « Virtual Ethnography : Interactive Interviewing Online as Method », *Canadian Journal of Learning and Technology*, n° 2, 2003, <http://cjlts.csj.ualberta.ca/index.php/cjlt/article/view/40/37>. En France, l'ethnographie des mondes virtuels se réfère à la dernière génération de chercheurs qui ont effectué leurs thèses sur les pratiques des jeux vidéos : Fanny George, Manuel Boutet, etc. Nous mentionnons aussi le livre de Christine Hine, *Virtual Ethnography*. Sage Publications ; 1 édition, 2000.
28. La nethnographie a vu le jour dans le domaine du marketing et des études de marché, mais il reste à savoir s'il s'agit d'un concept opératoire.

(*Digital ethnography*)²⁹, cyberethnographie (*cyberethnography*)³⁰, webnography³¹, etc. L'ethnographie sur Internet ne s'est donc pas confinée uniquement à l'anthropologie, mais est également appliquée en sociologie, en sciences de l'éducation, en psychologie, en économie, en philosophie, etc. Elle permet alors d'élargir l'éventail des réponses aux questions méthodologiques posées par ces champs respectifs. Dans son article « Rethinking Digital Anthropology »³² l'anthropologue Tom Boellstorff souligne le fait que l'anthropologie du numérique représente plus qu'une ethnographie en ligne et qu'il est impossible de faire une ethnographie « du dimanche », c'est-à-dire que ce type d'ethnographie peut être féconde que dans la durée. Cette mise en garde est d'autant plus vraie que les chercheurs non-anthropologues peuvent ainsi rendre floue la posture épistémologique de l'anthropologie du numérique de par un manque de connaissance et de pratique de l'ethnographie.

En SIC, le courant de la sociologie des usages³³ a pris de l'expansion dans les dernières années, avec Internet comme objet d'étude³⁴. Des méthodes transversales se sont développées pour les études sur Internet : l'approche socio-anthropologique de Antonio A. Casilli³⁵, l'observation participante et la démarche ethnographique en ligne avec l'ethno-sociologue Madeleine Pastinelli³⁶, et « l'approche socio-

29. Cf. Dicks, B., B. Mason, A. Coffey and P. Atkinson, « Multimodal ethnography », *Qualitative Research*, n° 6, 2006, p. 77-96.

30. Cf. Gajjala Radhika, Rybas Natalia, « Developing Cyberethnographic Research Methods for Understanding Digitally Mediated Identities », n° 8, volume 8, 2007, <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/282/619>.

31. Cf. Puri Anjali, « The Web of Insights The art and practice of Insights The Web of Insights ! The art and practice of webnography », *International Journal of Market Research*, n° 3, vol. 49, 2007, p. 387-409.

32. Boellstorff Tom, « Rethinking Digital Anthropology », Bloomsbury Academic, 2012, <http://www.socsci.uci.edu/~tboellst/bio/Rethinking.pdf>.

33. Cf. Jouët Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, vol. 18, 2000, p. 487-521. Proulx, Serge, « Penser les usages technologiques de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances », *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, Tome 1*, Presses universitaires de Bordeaux, 200 p. 7-20.

34. En France, le laboratoire des usages de France Telecom R&D a été un lieu de publications sur ce sujet, avec notamment la contribution des chercheurs Dominique Cardon et Fabien Granjon. Ce dernier est aujourd'hui professeur à l'université Paris VIII.

35. Casilli Antonio A, *Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité ?*, vol.1, La couleur des idées, Paris : Éd. du Seuil, 2010.

36. Pastinelli Madeleine, « Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel !: Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne », *Anthropologie et Sociétés*, n° 1, volume 35, 2011, p. 35-52.

discursive de l'expression de soi sur le Web »³⁷ de la linguiste et ethno-méthodologue Julie Denouël³⁸. Un des précurseurs francophones de ce type d'approche est très certainement Philippe Hert qui, dans sa thèse, a voulu montrer

« comment Internet a trouvé sa place dans les sciences – à une large échelle – quelles ont été les raisons locales de son développement, pourquoi il ne laisse pas les scientifiques indifférents, pourquoi il a suscité à la fois des réactions d'enthousiasme et de rejet, et plus globalement quel rôle Internet est amené à jouer dans les sciences »³⁹.

Il s'agit, pour lui, de s'appuyer sur

« une observation directe, et de suivre de près le parcours, la logique sociale, et le point de vue subjectif des personnes qui prenaient part à l'utilisation du réseau »⁴⁰.

Ces approches, issues de diverses disciplines, nous ont ainsi inspirés pour tracer les contours de notre méthodologie d'analyse des revendications médiatisées kanak sur le web. En nous inscrivant dans l'étude de la production numérique par la méthode de l'ethnographie, aussi bien sur le web que sur le terrain, nous souhaitons nourrir les recherches sur l'anthropologie du numérique. En effet, le contexte et le corpus de notre recherche, des médias numériques au terrain, nous permettent d'avoir un regard large sur les modes de production sociale partagés de nos interlocuteurs kanak.

En somme, nous ne cherchons pas à faire de l'Internet un terrain de recherche en soi, mais plutôt à démontrer qu'il peut être un univers de partage du sensible⁴¹ qui est :

« ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. Un partage du sensible fixe donc en même temps un commun partagé et des parts exclusives. Cette répartition des parts et des places se fonde

37. Dans le cadre du séminaire « Méthodes de recherche sur l'information et la communication » organisé par le laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LABSIC Paris 13), le 26 janvier 2011, Paris.

38. Son approche s'inscrit à l'intérieur de quatre champs : 1- l'analyse de discours - théorie de l'énonciation ; 2- Analyse des interactions ; 3- interactionnisme ; 4- théorie de la reconnaissance.

39. Hert Philippe, *Jeux, écritures, espaces d'énonciations. Contribution à une étude anthropologique de l'usage d'Internet en milieu scientifique*, Sciences de l'Information et de la Communication, janvier 1998. p. 14.

40. *Ibid.*, p. 16.

41. Rancière Jacques, *Le Partage du sensible : Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.

sur un partage des espaces, des temps et des formes d'activité qui détermine la manière même dont un commun se prête à participation et dont les uns et les autres ont part à ce partage »⁴².

Cette notion fait donc référence à la « perception de son monde pour relier les expériences sensibles à différents modes d'interprétation intelligible »⁴³. La sensibilité constitue un caractère des groupes ethnoculturels dans son processus de socialisation. La sensibilité comprend l'art d'échanger et de reconnaître l'interlocuteur qui se trouve devant soi. La culture de l'échange s'illustre par la possibilité de l'entendement : saisissant un savoir de l'autre, en le percevant et en l'écoutant, on conçoit un autre savoir (dialogué). Lorsque les individus développent leur sensibilité, une réunion devient possible ; cependant, cette sensibilité doit, elle aussi, se développer pour soi-même, car la logique de l'autre nécessite une ouverture de soi. La sensibilité permet de prendre en compte l'autre, sa coprésence, suscitant une nuance dans le regard qu'on se fait de l'autre.

Les échanges médiatisés s'ouvriraient, ce que Dominique Cardon explique dans le sillon de la pensée du philosophe Jacques Rancière, à un « nouveau partage du sensible », qu'Internet favorise

« en rendant soudainement visible, au grand dam de beaucoup, une pluralité et une diversité expressive précédemment invisible. Internet nous a appris que, pour élargir le cercle de l'expression publique, il était nécessaire de tolérer des énonciations à la première personne, des points de vue assurés et des voix frêles, des coups de gueule, des affirmations péremptoires, des propos hasardeux, poétiques, loufoques, drôles et vibrants »⁴⁴.

Nous percevons le « nouveau partage du sensible » comme un repérage d'identifications constamment en mouvance qui permet d'ailleurs une remise en question des groupes revendicateurs. Ainsi, les différents groupes ethnoculturels de la Nouvelle-Calédonie sont au courant, avec les énonciations émises sur Internet, des enjeux et des projets de chacun. Les pratiques de communication sont des manières d'être et des formes de visibilité. Il y a, en ce sens, un « partage

42. Entretien avec Jacques Rancière « Le partage du sensible », mis en ligne le 25 juin 2007. Source : <http://multitudes.samizdat.net/Le-partage-du-sensible>.

43. *Ibid.*

44. Cardon Dominique, « Vertus démocratiques de l'Internet », texte issu d'une présentation à la table ronde « Internet et renouveau démocratique » (avec Daniel Bougnoux et Patrice Flichy), animée par Caroline Broué au forum « Réinventer la démocratie » (organisé par La République des idées à Grenoble le 9 mai 2009). Source : <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>.

du sensible » qui se produit avec les échanges médiatisés sur les différents dispositifs médiatiques.

Au fur et à mesure de l'avancement de notre étude sur les revendications kanak, notre regard concernant Internet s'est transformé. En effet, les échanges médiatisés sur les dispositifs médiatiques ne dévoilent pas l'implicite, par exemple, « ce que les gens savent sur le sujet et qui ils connaissent » (relatif au capital social, et les relations, plus ou moins institutionnalisées, entre individus), ou encore les liens profonds avec l'histoire clanique, tribale, politique et administrative (relatifs à la mémoire personnelle et collective). En substance, cette sphère communicationnelle, relativement abstraite, peut être replacée dans un contexte plus large et explicite par une approche ethnographique.

Conclusion

Dans ce texte court, nous avons tenté de survoler les enjeux liés à la méthode pour l'anthropologie du numérique au sujet de notre terrain lié aux kanak. Dans le monde anglo-saxon ce paradigme est devenu une sous-discipline, contrairement au monde francophone. Aujourd'hui, l'anthropologie du numérique essaie tant bien que mal, à travers différentes approches, de saisir la contemporanéité. En effet, le développement des médias numériques accélère les phénomènes comme l'évolution des pratiques médiatiques et médiatisées ainsi que les mutations de leurs matérialités. Le rapport au savoir et à l'information se transforme et de nouvelles pistes d'autoreprésentation voient le jour provoquant une influence sur les logiques interactionnelles dans les sociétés. Les supports également se développent et provoquent des phénomènes comme l'intertextualité, le multimédia, etc., qui doivent être pris en compte dans l'étude de (ré)appropriation des dispositifs techniques. La production concrète de revendications dans une sphère médiatique s'élargissant avec les TIC a en ce sens formé un ensemble complexe de matériau symbolique, représentatif de la transformation du rapport au savoir et à l'information.

Pour revenir à la question de Monique Selim émise en introduction, Internet, en Nouvelle-Calédonie, plus spécifiquement pour les Kanak, représenterait donc un champ social exceptionnel et supplémentaire au regard de l'anthropologie. En effet, nous avons pu constater qu'Internet peut être à la fois un outil de communication utilisé par les chercheurs pour effectuer leur terrain et par les interlocuteurs pour communiquer leurs revendications. Dans cette logique, Internet s'inscrit davantage comme un artefact culturel. Mais Internet est aussi

un espace où ont lieu des activités identitaires engagées dans d'autres espaces qui s'y prolongent, où les éléments culturels sont « formés et reformés »⁴⁵ et donc, un lieu d'investigation pour l'anthropologue.

En réalité, l'étude du numérique demande à repenser les classifications disciplinaires des SHS, car les changements communicationnels, économiques, sociaux, etc., des sociétés actuelles demandent une adaptabilité constante possible par l'interdisciplinarité qui se doit de transcender la simple analyse de la technique, de l'homme et des « humanités ». Cette situation contemporaine remet non pas les méthodologies traditionnelles en cause, mais leur utilisation unique pour appréhender les imaginaires collectifs. La construction de notre méthodologie a démontré combien la complémentarité des méthodes entre l'analyse des discours, l'ethnographie (multi-située) et la veille informationnelle participent à la reconfiguration de la pratique du terrain ethnographique et numérique. En somme, le pluralisme méthodologique, l'interdisciplinarité, apparaît comme nécessaire pour étudier les pratiques communicationnelles qui se sont immiscées dans la vie quotidienne des individus et aussi des chercheurs. Cette situation nous oblige à repenser les fondements épistémologiques de plusieurs disciplines, modifiant ainsi les conditions de production de savoir scientifique.

45. Hine, Christine. *Virtual Ethnography*. Sage Publications, 1^{re} édition, 2000, p. 9.

Bibliographie

- AUGÉ Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion, 1997.
- BENSA Alban, *Après Lévi-Strauss, pour une anthropologie à taille humaine*, Paris, Textuel, 2010.
- CROS Michel et QUENTIN Mégret, *Net et terrain : ethnographie de la n@ture en Afrique*, volume 1, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, des Archives contemporaines, 2011.
- CASILLI Antonio, *Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité ?*, vol. 1, La couleur des idées, Paris, éd. du Seuil, 2010.
- CARDON Dominique, « Vertus démocratiques de l'Internet », texte issu d'une présentation à la table ronde « Internet et renouveau démocratique » (avec Daniel Bougnoux et Patrice Flichy), animée par Caroline Broué au forum « Réinventer la démocratie » (organisé par La République des idées à Grenoble le 9 mai 2009), Source : <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>.
- CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2010.
- CERTEAU (DE) Michel, *L'invention du quotidien. Vol. 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CRICHTON Susan et KINASH Shelley, « Virtual Ethnography: Interactive Interviewing Online as Method », *Canadian Journal of Learning and Technology*, n° 2, 2003, <http://cjlt.csj.ualberta.ca/index.php/cjlt/article/view/40/37>.
- HINE Christine, *Virtual Ethnography*, Sage Publications, 2000.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2006.
- DICKS (B.), MASON (B.), COFFEY (A.) et ATKINSON (P.), « Multimodal ethnography », *Qualitative Research*, n° 6, 2006, p. 77-96.
- GAJJALA Radhika et RYBAS Natalia, « Developing Cyberethnographic Research Methods for Understanding Digitally Mediated Identities », n° 8, volume 8, 2007, <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/282/619>.
- GLISSANT Édouard, *Traité du tout-monde*, Paris, Gallimard, 1997.
- HERT Philippe, *Jeux, écritures, espaces d'énonciations. Contribution à une étude anthropologique de l'usage d'Internet en milieu scientifique*, Sciences de l'Information et de la Communication, janvier 1998.
- JOUËT Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, volume 18, 2000, p. 487-521.
- KLEINMAN Sherryl, COPP Martha (A.), *Emotions and Fieldwork*, Sage Publications, 1993.
- MARCUS George (E.), « Ethnography in/of The World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, Volume 24, 1995, p. 95-117.
- MARIN Léonie, « L'interface de Facebook et les règles interactionnelles kanak », *Revue Interfaces*, Paris, Lavoisier, n° 3, volume 1, p. 548-560.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Les argonautes du Pacifique occidental*, texte, 1922, http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowsli/les_argonautes/les_argonautes.html.
- PASTINELLI Madeleine, « Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel ! Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne », *Anthropologie et Sociétés*, n° 1, volume 35, 2011, p. 35-52.
- PERAYA Daniel, « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », in *Hermès*, 25, fascicule thématique « Le dispositif : entre usage et concept », *Dispositif et médiation des savoirs. Colloque international*, Louvain-la-Neuve, 1999.

PURI Anjali, « The Web of Insights The art and practice of Insights The Web of Insights! The art and practice of webnography », *International Journal of Market Research*, n° 3, volume 49, 2007, p. 387-409.

RANCIÈRE Jacques, *Le Partage du sensible : Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.

SELIM Monique, « La production numérique du réel, perspectives anthropologiques », *Variations* [Online], 16, 2012, <http://variations.revues.org/148>.

TJIBAOU Jean-Marie, BENZA Alban et WITTERSHEIM Éric, *La présence kanak*, Paris, Odile Jacob, 1996.

OCÉAN PACIFIQUE AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN

Dernières parutions

OBJETS D'ART ET ART DE L'OBJET EN OCÉANIE

Actes du XXI^e Colloque Cora

Sous la direction de Dominique Barbe, Michel Pérez et René Zimmer

Ces différents textes éclairent la situation actuelle de la création artistique en Océanie, prise entre le jeu d'une tradition plus ou moins réinventée et celle d'une authenticité dictée de l'extérieur. La création artistique et la création tout court semblent bien avoir du mal à sortir du mythe des Mers du Sud.

(Coll. Portes océanes, 26.00 euros, 352 p.)

ISBN : 978-2-343-00024-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-53273-1

DONS (LES) DU CIEL DES ANCIENS POLYNÉSIENS Archéoastronomie en Polynésie française

Cruchet Louis - Préface de Dominique Proust

L'astronomie occupait une grande place chez les Océaniens qui peuplèrent le « triangle » polynésien. Mais en quoi le ciel polynésien était-il un « don » ? Leurs connaissances et leurs croyances astronomiques étaient à l'égal de celles des grandes civilisations ? Sans écriture, ni mathématiques élaborées, comment auraient-ils fait pour nourrir et transmettre ces connaissances ? L'archéoastronomie, l'ethnologie et les études de terrain effectuées en Polynésie répondent à ces questions.

(Coll. Lettres du Pacifique, 30.50 euros, 278 p.)

ISBN : 978-2-336-00651-2, ISBN EBOOK : 978-2-296-51607-6

MÉLANÉSIE (LA) – Actualités et études – Année 2012

Sous la direction de Frédéric Angleviel

Les cinq composantes de la Mélanésie sont constituées par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, le Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie et les Fidji. Ce premier volume comporte un dossier central de huit articles sur la problématique des mines en Mélanésie. La partie « Études » aborde la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Calédonie, tant en langue française qu'en langue anglaise. Les « Varia » sont suivis de « Comptes rendus » comportant une présentation en bichelamar.

(Coll. Portes océanes, 30.00 euros, 292 p.)

ISBN : 978-2-296-99729-5, ISBN EBOOK : 978-2-296-51300-6

PIEDS-NOIRS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Témoignages et analyses

Cercle algérieniste de Nouvelle-Calédonie - Texte coordonné par Jean-Yves Faberon

Le 50^e anniversaire de l'exil des Français d'Algérie se devait d'être commémoré. Une journée de témoignages s'est tenue le 4 août 2012. Le présent ouvrage reproduit l'essentiel des échanges qui ont alors eu lieu. Et persiste toujours cette question posée à Nouméa comme ailleurs : que restera-t-il de nous demain ?

(Coll. Portes océanes, 18.50 euros, 164 p.)

ISBN : 978-2-336-00356-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-50960-3

TANNA, KWERYA, ITONGA – Histoires océaniques au Vanuatu

Plommée Gérard

Tanna, située au sud de l'archipel du Vanuatu, témoigne des apports successifs mélanésiens et polynésiens. Sa singularité demeure encore vivace en ce début de XXI^e siècle, ses habitants continuant de perpétuer fièrement leurs coutumes au travers de fêtes traditionnelles exceptionnelles dans les chants, les costumes et les danses. Récits des îliens, histoire, géopolitique et témoignage de l'auteur alimentent cet essai sur cette terre du bout du monde.

(Coll. Là-bas, 30.00 euros, 288 p.)

ISBN : 978-2-296-99370-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-50697-8

FABULEUSE (LA) HISTOIRE DE LA TÊTE MAORIE DU MUSÉUM DE ROUEN

Tourancheau Philippe

Le Muséum de Rouen vient de restituer une tête coupée maorie, conservée depuis 150 ans à l'Institut néo-zélandais de Te Papa. Une fabuleuse histoire qui puise ses origines dans les pires heures de la conquête coloniale et qui est un résumé des relations philosophiques entre l'Occident et les peuples autochtones au 19^e siècle. Une histoire qui expose au grand jour la difficile question des restes humains conservés dans nos musées et leur restitution devenue maintenant possible. ...

(20.00 euros)

ISBN : 978-2-296-57467-0

PATRIMOINES POLYNÉSIENS

Dinety Jean-Claude

Cet ouvrage traite des principales richesses patrimoniales de la Polynésie française : naturelles – volcan, lagon, flore et faune –, vernaculaires – langues, musiques et chants, planches et pirogues, tatouages –, matérielles – les bâtis mahoris, européens et chinois –, immatérielles – les lieux de mémoire – et économique-sociales – la perle de Tahiti.

(20.00 euros, 194 p.)

ISBN : 978-2-296-99348-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50129-4

OISEAUX (LES) DU VENT, LES GENS DU VENT

Les oiseaux frégates et les Polynésiens

Petit-Skinner Solange

Les oiseaux frégates, encore mystérieux, sont très vénérés à Nauru, comme dans de nombreuses îles du Pacifique, car ils appartiennent au monde surnaturel. Ils créent le lien entre le monde visible et le monde invisible. C'est par eux que l'on communique avec les esprits. Cette admiration extraordinaire portée aux frégates par les Polynésiens vient d'une ressemblance entre eux. Comme eux, ils aiment les défis, le risque et la liberté...

(20.00 euros, 202 p.)

ISBN : 9782-296-99084-5, ISBN EBOOK : 9782-296-50085-3

DROIT INSTITUTIONNEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (2^e ÉDITION)

Moyrand Alain - Préface de Marc Debène

La Polynésie française, qui fut longtemps un TOM, est désormais une collectivité d'outre-mer dotée de l'autonomie. Ce livre présente ses institutions publiques et le régime d'autonomie mis en place en 2004 ainsi que les réformes de 2007 et 2011. Les débats sur l'avenir du pays qui recourent aux notions d'«autonomie» et d'«indépendance» reçoivent ici un éclairage indispensable. Un outil pour étudier de manière approfondie le droit d'outre-mer.

(Coll. Portes océanes, 50.50 euros, 256 p.)

ISBN : 978-2-296-99278-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50127-0

VIE (LA) QUOTIDIENNE AUX ÎLES LOYAUTÉ

Maré au temps des Vieux

Cartacheff Nathalie

Une littérature abondante a été consacrée aux îles Loyauté, et en particulier à Maré, depuis l'arrivée des premiers missionnaires sur l'île au XIX^e siècle. De nombreux amateurs éclairés et des scientifiques se sont penchés sur ses caractéristiques en tentant d'en expliquer les spécificités.

Pourquoi Maré fascine-t-elle autant ses visiteurs ? Cet ouvrage permet de jeter une lumière nouvelle sur les choix qu'a faits l'île de Maré pour trouver la meilleure solution pour sa population.

(Coll. *Portes océanes*, 34,50 euros, 346 p.)

ISBN : 978-2-296-99250-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50276-5

TAHITI PACIFIQUE MAGAZINE

Une goutte de liberté dans l'océan

Hudelot Arnaud

C'est l'histoire très particulière d'une rédaction du bout du monde. Son nom, *Tabiti Pacifique Magazine*, celui de son fondateur, Alex W. du Prel. Sous sa plume, rien n'est écarté, rien n'est caché, tout est dit !

(20.00 euros)

ISBN : 978-2-296-57459-5

VIE QUOTIDIENNE AUX ÎLES MARQUISES

D'après des récits de voyageurs durant la période 1797-1842

Pechberly Dominique

Ce livre revient sur la particularité de la culture des Îles Marquises à travers les témoignages de missionnaires, de *beachcombers* et de navigateurs, présents sur l'île juste avant sa colonisation. A la fin du XVIIIe siècle, la société marquisienne est de type horticole. Chaque chef centralise l'approvisionnement en nourriture dans sa vallée et la redistribue selon la hiérarchie. C'est aussi une société basée sur un système d'échanges de biens et de services.

(Coll. *Portes océanes*, 28,50 euros, 276 p.)

ISBN : 978-2-296-96704-5

RÉCITS DE MISSIONNAIRES AUX ÎLES MARQUISES (1797-1842)

Pechberly Dominique

Les récits inédits de missionnaires ici réunis révèlent l'existence d'une culture originale à laquelle se heurte le prosélytisme des missionnaires, bien avant l'établissement de la colonisation. Le plus important est celui du révérend William Pascoe Crook, daté de 1799. Sous la protection des chefs, il apprend la langue et observe de près la vie sociale au sein des vallées...

(Coll. *Portes océanes*, 20,00 euros, 190 p.)

ISBN : 978-2-296-96705-2

BIPOLARISATION POLITIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE DEPUIS 1975

Bertram Robert - Préface d'Yves Dassonville

La bipolarisation politique de la Nouvelle-Calédonie est un thème qui permet d'évoquer l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle Calédonie contemporaine, ce pays dont la situation est si singulière aujourd'hui. Il explique que la recherche de consensus, animée aujourd'hui par toutes les bonnes volontés, résulte d'une fracture du pays, née avec l'apparition du mouvement indépendantiste.

(Coll. *Portes océanes*, 53,00 euros, 598 p.)

ISBN : 978-2-296-56960-7

ÉCOLOGIE (L') DANS LES LANGUES DE CONTACT

Ehrhart Sabine

Le Pacifique sud montre une grande richesse linguistique et constitue un laboratoire de recherche en matière de langue. En se basant sur l'exemple du tayo de Saint-Louis, langue créole née en Nouvelle-Calédonie à partir de 1860, Sabine Ehrhart démontre l'importance de la matrice sociale pour la genèse de cette langue de contact et donne des éclairages plus généraux autour de l'origine des langues et du langage.

(Coll. *Sociolinguistique*, 25,00 euros, 250 p.)

ISBN : 978-2-296-96942-1

L'HARMATTAN ITALIA

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO

67, av. E. P. Lumumba
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almama Rue KA 028, en face du restaurant Le Cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN

BP 11486
Face à la SNI, immeuble Don Bosco
Yaoundé
(00237) 99 76 61 66
harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
etien_nda@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAURITANIE

Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue du Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

10 VDN en face Mermoz, après le pont de Fann
BP 45034 Dakar Fann
33 825 98 58 / 33 860 9858
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com
www.harmattansenegal.com

L'HARMATTAN BÉNIN

ISOR-BENIN
01 BP 359 COTONOU-RP
Quartier Gbèdjomèdè,
Rue Agbélenco, Lot 1247 I
Tél : 00 229 21 32 53 79
christian_dablaka123@yahoo.fr

Terrains océaniques : enjeux et méthodes

Ce livre a pour ambition d'ouvrir le(s) dialogue(s) entre chercheurs en sciences humaines et sociales – chercheurs expérimentés et jeunes chercheurs – dont le « terrain de recherche » se situe en Nouvelle-Calédonie et dans la région (Wallis & Futuna, Hawaï, Vanuatu...) sur leurs façons de faire de la recherche. Ce dialogue passe par une série de questions croisées (entre disciplines et approches) sur les questions de politique, d'approche et d'éthique du terrain. Existe-t-il des spécificités liées au terrain, à la discipline, à l'objet, au contexte institutionnel de l'enquête ? De quel poids pèsent les questions politiques ? Orientent-elles les travaux, les démarches, les questionnements, les postures du chercheur ? Et qu'en est-il de l'effet du contexte spécifique – géographique, historique, politique, scientifique, etc. – duquel participe le chercheur ? Les contributions réunies dans ce livre répondent à ces interrogations en prenant en compte les enjeux de temporalité et de construction du "terrain" et ouvrent sur les dimensions réflexives et épistémologiques associées. Enfin, les thèmes de l'implication des chercheurs en sciences sociales et de l'application de leurs recherches, du point de vue de la définition même du terrain de l'enquête, permettent un retour sur l'enjeu à la fois politique, scientifique et éthique crucial qui parcourt notre réflexion et cet ouvrage, à savoir la question de la décolonisation de la recherche en Nouvelle-Calédonie et au-delà.

VÉRONIQUE FILLOL, sociolinguiste et sociodidacticienne enseigne à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Elle a publié *Stéréotypes et Représentation en Océanie* (Corail, avec Jacques Vernaudon) et *Vers une école plurilingue Dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane* (l'Harmattan, avec Jacques Vernaudon).

PIERRE-YVES LE MEUR, anthropologue, est directeur de recherche à l'IRD, en poste au centre de Nouméa. Il a publié *Anthropologie politique de la gouvernance. Acteurs, ressources, dispositifs* (Éditions universitaires européennes), *Politique de la terre et de l'appartenance. Droits fonciers et citoyenneté locale dans les sociétés du Sud* (Karthala ; avec Jean-Pierre Jacob), *Histoire et histoires. Politique et poétique des récits miniers dans le Pacifique Sud* (avec Eddy Banaré, cahier thématique du *Journal de la Société des Océanistes*)

Ils ont animé ensemble un enseignement de Méthodologie de l'enquête dans le cadre d'un Master sur et dans le Pacifique et des manifestations scientifiques consacrées à l'enquête de terrain à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.